This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LA

BELGIQUE

RECUEIL PÉRIODIQUE.

— 1857 —

BRUXELLES, IMPRIMERIE DE J.-B. DE MORTIER,
RUE DE NAMUR, 30.

LA BELGIQUE

RECUEIL PÉRIODIQUE.

RELIGION, PHILOSOPHIE,

POLITIQUE, HISTOIRE, LITTÉRATURE,

ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

TOME QUATRIÈME.

Bruxelles,

LIBRAIRIE DE J.-B. DE MORTIER,

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE,

RUE DE NAMUR, 30.

1857

AP
22
.R46
v. 4

Prévoyance-Stocks
E 4684

LA BELGIQUE.

DES

TENDANCES DU LIBÉRALISME

A PROPOS DU PROJET DE LOI

SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

Le 25 janvier 1856, le Ministère présentait un projet de loi sur les établissements de bienfaisance; sage dans son principe, conciliant les droits de l'État avec les garanties de liberté dans un ensemble de dispositions propres à combattre le paupérisme et à combler ainsi une lacune dans la législation belge, ce projet répondait parfaitement aux besoins de notre époque et intéressait tous les citoyens : en effet une loi sur la bienfaisance influe sur les relations économiques que des doctrines hasardées ne manqueraient pas de troubler au grand détriment de la prospérité du pays. Qui aurait cru que ce projet était destiné à périr et que les pavés de l'émeute viendraient briser les ressorts de notre gouvernement constitutionnel?

Ce que personne n'a pensé, tout le monde aurait pu le prévoir, en étudiant les tendances d'un parti dont tous les efforts sont dirigés contre le trône et l'autel : cette guerre, le libéralisme maçonnique

l'a poursuivie avec une incroyable ténacité ; le même esprit l'anime encore à présent, avec cette différence que sa haine contre nos institutions est devenue plus vivace et plus puissante, que son opposition, sourde d'abord, a revêtu aujourd'hui tous les caractères d'une révolte ouverte ; d'ailleurs dans toutes les phases de son histoire éclate une étincelle d'insurrection qui, par l'incurie et la nonchalance des gouvernants, a pris les proportions d'un vaste incendie dans lequel ont péri, à tout jamais peut-être les fruits d'une politique sage et éclairée, objet d'envie des nations qui nous entourent.

Avant d'étudier la tactique actuelle du libéralisme, arrêtons-nous un instant et jetons un coup d'œil rapide sur ses faits et gestes depuis 1830. A cette époque mémorable et glorieuse de nos annales, ce fut dans son sein que se signala la trahison et la lâcheté ; on conspira contre la Belgique en faveur de la France et on se fit partisan du roi de Hollande lorsque le danger était passé. Les sympathies du parti maçonnique pour Guillaume s'expliquent par la haine que ce prince avait vouée à la religion catholique ; en lui se personnifiait en quelque sorte la lutte contre l'Église et contre nos traditions; et c'est pour cela qu'on le proclamait le monarque le plus éclairé de l'Europe.

En 1831, le libéralisme exclusif créa son premier journal, l'*Indépendant*, dont voici la profession de foi : « Nous n'adoptons point la maxime anarchique qui, dans le Congrès, a trouvé de nombreux adhérents : *liberté en tout et pour tous* n'est point notre devise, et ici nous dirons toute notre pensée. La société religieuse catholique nous parait envahissante pour la société civile et continuellement hostile contre elle. C'est notre conviction intime et profonde. Et comme cette société est puissante en Belgique, nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et de combattre ses envahissements. »

Depuis ce moment, le libéralisme se mit à entraver l'application franche des principes constitutionnels et à tracasser le clergé belge par un système d'accusations auxquelles il ne croyait guère lui-même, mais qui dans son plan devaient aboutir à rendre odieux

aux yeux du peuple les prêtres, les moines, les religieuses, en un mot la hiérarchie ecclésiastique tout entière. De nombreux actes d'intolérance furent posés par le parti maçonnique durant les dix premières années qui suivirent la révolution de 1830.

Réduit d'abord à jouer le rôle d'une minorité impuissante mais active, le libéralisme ne tarda pas à réunir sous son drapeau *les doctrinaires*, fraction importante de l'opinion libérale qui jusque là était restée fidèle aux principes de la majorité historique qui donna la solution de toutes les grandes questions nationales. Ce renfort d'adeptes lui permit de se constituer, de former des cadres et de se préparer à une lutte décisive.

En 1843, il fit surgir sur tous les points du pays une opposition formidable dont le but était de combattre une prétendue série de *lois réactionnaires* et qui se signala par la violence extrême de ses allures dès qu'elle fut arrivée au pouvoir.

Non contente de menacer l'ancienne majorité d'un renversement de la constitution ou d'une révolution, elle déchaîna toute sa fureur contre la royauté coupable de haute tolérance et de neutralité entre les partis : une loi dut intervenir pour protéger cette importante institution contre les attaques du libéralisme exclusif.

En 1846, à côté de la représentation officielle du pays se constitua le *fameux Congrès libéral ;* c'était la minorité du Congrès national qui avait voté et protesté contre toutes les libertés religieuses, organisant, en 1846, une croisade contre l'enseignement catholique, contre la charité catholique, contre l'association catholique. La filiation entre 1830 et 1846, entre la minorité du Congrès et le parti des sociétés secrètes est claire aux yeux de tout le monde. Les hommes sensés d'alors jetèrent le cri d'alarme en présence du mouvement imprimé aux esprits par cette hardie manifestation du parti maçonnique. L'existence du Congrès libéral fut signalée comme incompatible avec la liberté du gouvernement et la dignité du pouvoir, et pourtant l'opposition formula son programme qui est devenu le code politique du libéralisme, comme

l'a très-bien dit M. de Decker qui nous a servi de guide dans cette courte appréciation des seize premières années de notre existence politique.

Il est aisé de voir que de tout temps le libéralisme maçonnique a travaillé au renversement de l'Église et de sa doctrine; si ses efforts pouvaient prévaloir, la civilisation chrétienne s'évanouirait pour faire place à une civilisation monstrueuse destinée elle-même à s'effondrer dans le gouffre du rationalisme. Voltaires au petit pied, nos libres penseurs voudraient écraser l'*infâme* et substituer aux dogmes si consolants de la foi catholique une religion qui consiste surtout à ne pas en avoir et que l'on pourrait comparer au code de cette célèbre abbaye de Thélème dont parle Rabelais, où chacun vivant à sa guise, se créait un dieu dont la bonhomie était le principal attribut. Le libéralisme ne s'arrête pas là; dévoré d'une rage que rien ne saurait éteindre, il va chercher dans la fange des chroniques ce que les suppôts de tous les temps ont pu écrire de plus grossièrement mensonger contre les moines et les prêtres et, opposant avec impudence ce vil fatras de turpitudes aux témoignages historiques les plus graves, il ne craint pas de dépeindre comme des scélérats abominables, des hommes qui d'âge en âge et jusqu'à nos jours n'ont cessé de transmettre aux générations les croyances, les préceptes et la morale de l'Évangile.

Sous prétexte de séculariser la société, nos adversaires bannissent le principe religieux de partout; à leurs yeux, l'humanité doit rompre avec Dieu, la société avec la foi, la religion avec le dogme, la bienfaisance avec la charité : le char du progrès ne peut avancer qu'en roulant sur les débris du trône et de l'autel. S'ils veulent encore admettre une religion, c'est à titre purement transitoire en attendant que le peuple puisse s'en affranchir : ce n'est qu'une halte pour arriver ensuite à la table rase dans le domaine politique, religieux et moral. M. Eugène Sue, l'immonde révélateur des tendances du libéralisme, s'exprime à ce sujet de la manière suivante : « En nos temps modernes un culte ne s'improvise

pas. Celui de la déesse raison, malgré l'incontestable élévation de l'idée qu'il symbolisait, n'a pu rallier les masses.... Il en est de même du culte de l'Être suprême... et l'on a vu de nos jours ce qui advint du culte Saint-Simonien malgré le mérite très-éminent des chefs de cette école. » Le protestantisme est à tous égards digne de remplir ce rôle de religion transitoire ; les journaux libéraux et les pamphlétaires au service de la loge le reconnaissent hautement. M. Eugène Sue va nous donner la raison de cette préférence. « Il y aurait ignorance profonde ou notoire ingratitude à le méconnaître : le protestantisme a puissamment servi la cause de la liberté; *en niant le Pape, il niait implicitement le Roi,* puisque la royauté n'avait cours et valeur que sacrée par la Papauté. Luther en sapant l'autel ébranlait les trônes. L'idée de réforme politique était si étroitement liée à l'idée de réforme religieuse qu'au XVIe siècle plus de la moitié des protestants de la France, soulevée en armes, non-seulement contre le monarque mais contre la monarchie, s'étaient fédérées sous l'appellation d'*Union protestante républicaine*, à l'instar des cantons suisses, dit le texte. » Plus loin M. Eugène Sue ajoute « Eh bien! de bonne foi n'est-elle point merveilleusement appropriée à ce caractère transitoire que nous recherchons, cette religion dont l'une des sectes progressant par l'examen, par la réflexion arrive à la *négation de la divinité du Christ et des Écritures*?... Que reste-t-il alors?... La Bible..... œuvre humaine! l'Évangile.... œuvre humaine! Jésus de Nazareth... un sage, un philosophe, comme Socrate, Marc Aurèle ou Platon!... La secte des *Unitaires* n'est-elle pas déjà très-voisine du rationalisme pur...? Mais cet heureux résultat a-t-il été obtenu de primesaut, sans gradations? — Non, sans doute. — Ces dissidents auront peut-être même adopté d'abord le dogme de la *prédestination*, tel que l'a, non point imposé mais interprété *Calvin*, dogme aussi absurdément féroce que celui du péché originel..... Puis peu à peu, le raisonnement, le bon sens, la réflexion aidant, les unitaires en niant la divinité du Christ et des Écritures, se sont

élevés vers la vérité sur les débris de leurs premières erreurs.

« En résumé, le protestantisme, champ librement ouvert à toutes les hypothèses, à toutes les affirmations, à toutes les négations individuelles de la raison humaine, à l'endroit de l'idée religieuse moderne, et offrant à ceux-là qui, de longtemps encore, ne pourront renoncer à ces superfluités impossibles à improviser de nos jours, à savoir : — *un culte séculaire, un rite, un symbole, des temples, des pasteurs,...* — le tout connu et expérimenté déjà... — Le protestantisme est, selon moi, au rationalisme, ce que les gouvernements constitutionnels sont à la république. »

« Or, je ne pense pas, que procédant toujours du mal vers le moins mal, il soit possible d'hésiter entre un gouvernement despotique comme celui de Naples ou un gouvernement constitutionnel comme celui de la Belgique. »

M. Sue a raison, de toutes les religions la religion protestante est la plus propre à atteindre le but vers lequel convergent tous les efforts du libéralisme maçonnique et qui n'est autre que la négation de la divinité du Christ et des Écritures; la lutte contre la tiare doit précéder la lutte contre la couronne et, dans le programme de nos adversaires, le Pape et le Roi sont marqués du même sceau de réprobation. Certes, si la haine ne leur donnait le vertige, ils reculeraient eux-mêmes devant les désastreuses conséquences d'une pareille doctrine ; comme le statuaire de la fable, ils laisseraient tomber les ciseaux devant leur œuvre de démolisseurs. Que deviendrions-nous, en effet, si les masses sans frein et sans discipline s'abandonnaient, au nom de la liberté, à tous les écarts de l'orgueil et de la cupidité? Ce qui nous met à l'abri d'une crise redoutable, c'est précisément le respect à l'Église et le dévouement à la royauté si odieusement foulés aux pieds par les adeptes de la maçonnerie.

Le libéralisme sympathise à la négation de l'autorité sous quelque forme et en quelque contrée qu'elle se produise; de là son engouement pour les partis révolutionnaires qu'il stimule toujours dans leur lutte contre le pouvoir; de là encore son admiration fac-

tice pour le régime des États protestants qui, d'après lui, l'emportent de si loin sur l'organisation des pays catholiques. S'il fallait en croire ses adeptes, la doctrine du Christ n'est propre qu'à abrutir le peuple, tandis que la réforme établit partout le règne de la raison et de la liberté sur les ruines des croyances superstitieuses et du despotisme politique. Évidemment l'Évangile n'est pour rien dans cette prédilection accordée à la réforme, car en fait de religion nos libres penseurs professent la même indifférence pour tous les cultes et toutes les sectes. Les protestants, pour peu qu'ils conservent de foi chrétienne, admettent les dogmes, au moins la chute de l'homme, la divinité, l'incarnation et la mission du Sauveur, un Dieu vengeur et rémunérateur qui récompense le bien et punit le mal. En dehors de cela il n'y a plus de christianisme, et pourtant le libéralisme exclusif ne les reconnait pas, puisque par le libre examen qui est universel et s'étend à tout, il supprime le christianisme pour amener ses adhérents à la religion naturelle.

Si donc les rationalistes préconisent la réforme, c'est qu'ils la considèrent comme un jalon nécessaire à l'établissement de la maçonnerie, cette régénératrice de l'espèce humaine; c'est que le sens individuel, seule règle admise dans l'interprétation de l'Écriture, doit porter les Protestants à mettre successivement au creuset du libre examen tous les dogmes pour ne plus croire en définitive qu'à la raison, qui doit discerner le vrai du faux. Un fait incontestable aux yeux de tout homme sensé, c'est que le Christianisme a retiré l'humanité du chaos effroyable où elle se trouvait au temps des Césars : féroce, corrompue et esclave à Rome, féroce et barbare partout ailleurs; tandis que la Réforme qui tend graduellement au rationalisme de la société païenne doit, à l'encontre du rôle qu'on lui attribue, détruire les heureux résultats de la religion chrétienne et nous ramener vers l'antique confusion.

Dans le libéralisme, les opinions varient comme les passions qu'elles reflètent. Un fond de haine existe toujours chez nos adversaires, et voilà le seul lien qui les unit; mais d'accord pour détruire

et renverser, ils diffèrent tous quand il s'agit de conserver, d'édifier. En France, les républicains de la veille que la tourmente de 1848 a élevés comme l'écume à la surface des affaires, avaient tous été d'accord pour miner le pouvoir; triomphants ils ne surent que faire de leur victoire; il y avait autant de théories que d'utopistes, autant d'utopistes que d'individus : c'est en vain que dans ce parti on chercherait une conviction, une foi, une morale, un point de départ et un but avouable; les opinions y sont capricieuses, mobiles, violentes, elles varient à l'infini et ne se réunissent que pour empêcher le bien ou propager le mal.

Dans le délire de la haine, le libéralisme se rue sur la religion, sur l'Église, sur ses préceptes, sur ses institutions, sur ses ministres et pousse le cri des Juifs aveuglés : *Tolle, tolle*. Il n'est point un crime dans l'histoire qui ne soit imputé au clergé catholique par la maçonnerie et ses organes.

La calomnie conspire partout contre le catholicisme, et l'on dirait que les chefs du parti antichrétien aient pris pour point de ralliement la devise voltairienne : Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. Dans la lutte qui se poursuit entre le Christ et l'Antechrist, lutte que nous voyons recommencer autour de nous avec une nouvelle fureur, c'est directement sinon ostensiblement à Dieu et à son Église qu'en veulent les coryphées du libéralisme maçonnique. Affectant parfois dans leur langage un respect hypocrite pour le vague sentiment religieux dont ils se prévalent, ils prennent largement leur revanche sur le clergé catholique, cet éternel ennemi de tout ce qui déclame, insulte et blasphème dans les fêtes solsticiales, sous la bannière bigarrée et omnicolore du libéralisme. Cette tactique odieuse et infâme s'il en fut est pourtant d'une grande habileté : quand le prêtre sera regardé par les masses comme un ennemi de leur bien-être, quand on l'aura dépeint à tous les esprits comme l'adversaire du progrès, quand on aura accumulé sur sa tête toutes les haines qui peuvent les perdre dans l'opinion publique, oui alors le triomphe des adver-

saires de la foi sera assuré et la doctrine, le dogme, la hiérarchie ecclésiastique tout entière disparaîtront dans l'abîme creusé par le rationalisme et l'impiété.

Aujourd'hui, l'alliance entre toutes les fractions du libéralisme est plus étroitement renouée et la coalition qui, en 1847, fit prévaloir les principes les plus exagérés de la politique progressiste se reforme et ne connaît plus de mesure dans la guerre qu'elle déchaîne contre l'Église et ses ministres.

Si en 1848 le libéralisme avait reculé devant son propre ouvrage, c'est que la commotion violente de Février avait fait trembler les plus intrépides; en présence des conclusions menaçantes qui recélaient les prémisses admises par l'école maçonnique; devant le péril social, que nul ne pouvait nier, la peur avait paralysé bon nombre de nos libres penseurs, et l'on vit alors des retours qui durent suggérer de graves réflexions.

Hélas! est-il besoin de le dire? Avec le péril s'est évanoui également le repentir qu'avait fait éclore le danger de la situation; aujourd'hui plus que jamais les organes du libéralisme débordent d'invectives contre le chef de l'Église, de déclamations contre l'ambition épiscopale, d'insinuations perfides contre l'influence légitime et salutaire du prêtre dans la société, des clameurs incessantes contre toutes les œuvres que la religion inspire et qu'elle prend sous son égide et sa protection. L'appel à toutes les haines que l'esprit du mal peut fomenter se fait entendre jusque dans les moindres hameaux, et une croisade révolutionnaire s'organise au nom de l'indépendance du pouvoir civil et de notre régime constitutionnel; le projet de loi sur les établissements de bienfaisance n'est que le prétexte de cette guerre : régner et gouverner, tel en est le but et nos adversaires veulent l'atteindre *per fas et nefas*, voire même en livrant notre patrie à toutes les horreurs de l'anarchie et de la discorde intestine.

Une phalange d'écrivains de toutes les écoles irréligieuses fait invasion en notre pays; le sarcasme à la bouche ils insultent à nos

croyances, tournent en ridicule tout ce que le catholicisme vénère et du haut de leur orgueil insensé prononcent l'arrêt de mort contre l'Église du Christ, déclarée incompatible avec l'esprit du siècle. Le parti antichrétien le sait : pour réussir dans la lutte sacrilége qu'il a entreprise, il importe de noircir les personnes et de fausser les institutions religieuses ; c'est pour cela que tout ce qui est impie à l'étranger est venu en aide aux propagateurs de l'impiété en Belgique, et que tous ensemble conspirent la destruction de tout bien sur la terre, pour y établir désormais le règne du mal dont ils sont les fanatiques propagateurs.

A l'appui de ce que nous avons avancé deux preuves nous suffisent : la grande fête solsticiale-nationale célébrée par le Gr.·. Or.·. de Belgique et l'exaltation des œuvres d'un rebelle et d'un traitre, de Marnix de Sainte-Aldegonde. Ces deux faits nous donnent la clef des tendances du libéralisme. Arrêtons-nous-y un instant.

Le manifeste de la grande fête solsticiale-nationale nous a dévoilé les véritables principes de la maçonnerie; le voile qui naguère encore cachait ses tendances révolutionnaires et anti-religieuses, en se déchirant, nous a révélé toutes les hideuses doctrines de ceux qui sans cesse nous parlent de progrès, de tolérance, de liberté, des moyens de procurer au peuple un parfait bonheur. Ce programme nous indique le but politique, le but social et le but anti-religieux de nos adversaires. Régner et gouverner, telle est leur devise et leur but politique n'est autre que la domination et le pouvoir. Pour y parvenir ils cherchent à s'emparer de toutes les positions et à concentrer dans les loges toutes les influences qui peuvent les servir dans leur ténébreuse tactique. Ils s'efforcent de peser sur le gouvernement en attendant qu'ils puissent le conquérir. Le Grand Orient le proclame hautement : « toutes les grandes questions de « principes politiques, tout ce qui a trait à l'organisation, à l'exis- « tence, à la vie de l'État, tout cela, s'écrie-t-il, tout cela nous « appartient en première ligne; *c'est notre domaine.*

« Il faut que la maçonnerie soit là, dans toutes les administra-

« tions publiques, dans toutes les administrations de bienfaisance...
« Quand des ministres viendront annoncer... Quand des minis-
« tres viendront apporter au parlement.... Quand ils méconnai-
« tront... à moi, maçon, *à moi l'examen, à moi la solution.* »

Quant au but social, il se révèle tout entier dans le toast porté à la fraternité universelle, par le frère S,... « Cette santé portée à tous
« les Gr.·. Or.·., dit-il, est la reconnaissance d'un fait qui pour nous
« est un principe, c'est que la maçonnerie est universelle, c'est que
« la maçonnerie est une; c'est qu'il n'y a pas de maçons belges,
« français ou allemands, catholiques, protestants ou israélites.
« Non la maçonnerie ne connaît pas ces qualifications, c'est une
« institution cosmopolite, elle appartient à tous les pays, à tous les
« cultes... Certes, l'attribution essentielle du maçon, c'est la *li-*
« *berté d'examen*; je ne comprends pas un maçon ne sachant pas
« se mettre au-dessus des préjugés? Le libre examen est donc do
« l'essence de la maçonnerie, mais ce libre examen n'est pas in-
« dépendant du maintien des chartes maçonniques reconnues dans
« l'univers entier. »

Les démocrates socialistes n'auraient pas tenu un autre langage en 1848, lorsqu'ils prétendaient bâtir sur le sable mouvant des utopies les plus insoutenables. Dans tous les autres morceaux d'architecture de cette célèbre fête solsticiale-nationale se rencontrent l'appel à la phalange des esprits généreux, l'abus des textes de l'Évangile, les aspirations vers le progrès indéfini; c'est au nom vénéré du Christ que les coryphées du parti y traînent les prêtres dans la boue de leurs odieuses diffamations, c'est en parodiant l'Homme-Dieu qu'ils prodiguent les attaques, les insultes et les calomnies à la religion et à ses ministres. Mais ce qui caractérise avant tout le libéralisme des sociétés secrètes, c'est le but anti-religieux que se proposent ses sectaires : sans doute le libéralisme est un parti politique, mais c'est avant tout une secte religieuse, une Église rationaliste n'ayant d'autre foi que le libre examen, d'autre dogme que la loi morale veuve de toute sanction. Voulant asservir le pays à sa honteuse domination, la maçonnerie s'attaque au

Christ et cherche à accoutumer les esprits à se passer de sa doctrine; elle n'a que du mépris pour tout ce qui rappelle la réhabilitation de l'homme déchu opérée par le sacrifice de la Croix ; à ses yeux le chrétien est un esclave, le catholique est à peine un homme, le prêtre est un anachronisme, les fidèles sont des fanatiques courbés sous les fourches caudines du despotisme religieux et théocratique. Le Gr.·. Or.·. nous représente les couvents comme des repaires où grouillent toutes les infamies qui peuvent avilir et déshonorer l'humanité : écoutons son réquisitoire où la perversité le dispute au ridicule « Le pays se couvre d'établissements qu'on « appelle religieux et que moi, dit l'orateur, je qualifie de fai- « néants; lorsque tant d'hommes grands, forts, vigoureux, veulent « sous nos yeux, manger le pain de nos pauvres, sans rien faire, « celui de nos bons et honnêtes ouvriers, je dis, moi, que nous « avons le droit et le devoir de nous occuper de la question re- « ligieuse des couvents, de l'attaquer de front; et il faudra bien « que le pays entier finisse par en faire justice, dût-il même em- « ployer la force pour se guérir de cette lèpre. »

Ces morceaux d'architecture, les témoignages de l'histoire, les faits dont nous venons d'être témoins pendant la discussion du projet de loi sur les établissements de bienfaisance sont autant de preuves irréfragables que la maçonnerie est assez puissante, si rien ne l'arrête, pour bouleverser l'Europe et la précipiter dans l'abîme où rugissent la démagogie et le socialisme. « Pour ne pas attribuer, dit « le protestant Eckert, les événements qui désolent la société de- « puis un siècle, à cette société secrète, il faut ou nier les faits acquis « par l'histoire ou leur donner une autre explication plausible. »

Un fait non moins significatif, que la fête solsticiale-nationale, c'est l'enthousiasme factice que vient de soulever le libéralisme en l'honneur d'un des partisans les plus fougueux de la révolution religieuse et politique qui fut le berceau de la Néerlande et qui divisa les dix-sept provinces des Pays-Bas, en deux peuples

depuis hostiles et d'humeur incompatible. Dans cette réhabilitation de Marnix de Sainte-Aldegonde, l'un des premiers signataires du compromis des Nobles, dans cette glorification d'un rebelle, d'un homme qui a été hostile à l'Église et à son pays, se révèlent de nouveau l'esprit et les tendances du prétendu libéralisme. Nul intérêt ne s'attachait à la mémoire de ce fauteur de troubles dont la biographie occupe à peine une page dans les recueils historiques les plus étendus. M. Edgard Quinet avoue lui-même que ce n'est qu'après beaucoup de recherches « qu'il a pu recueillir des traces de son influence et de ses ouvrages ; il a dû reconstruire son histoire avec des fragments épars et mutilés et n'a rien pu découvrir sur sa vie intime et domestique. » Après cet aveu naïf et compromettant pour la gloire de notre héros, écoutons l'organe des loges, l'*Observateur* « Marnix Sainte-Aldegonde est une des figures his-
« toriques les plus gigantesques de la Belgique. Non-seulement ce
« belge illustre a été l'un des héros de la lutte patriotique et géné-
« reuse de nos pères contre la tyrannie étrangère au XVIe siècle, il
« occupe encore par les livres admirables sortis de sa plume une
« place éclatante parmi les penseurs, les philosophes et les écrivains
« de cette grande époque. Elle est donc élevée, éminemment natio-
« nale, l'inspiration sous laquelle deux jeunes gens de la capitale ont
« résolu d'édifier un monument à la gloire du pays, en réimprimant
« les œuvres de l'illustre écrivain du XVIe siècle. Et certes ce monu-
« ment là vaudra bien les statues de Godefroid de Bouillon et de
« l'archiduc Charles de Lorraine érigées sur nos places publiques. »

Mieux que personne les éditeurs des œuvres de Marnix nous indiquent le pourquoi de sa résurrection. Laissons-leur la parole :
« C'est ici le triomphe de la vérité et de la sérénité humaine sur
« les masques et les épouvantements de l'Église de Rome. Que per-
« sonne n'y soit trompé! Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exem-
« ple d'autres écrivains, discuter cette Église comme un point litté-
« raire. La lutte est sérieuse et à outrance. *Il s'agit non-seulement*
« *de réfuter le Papisme, mais de l'extirper*; non-seulement de l'ex-

« tirper, *mais de le déshonorer;* non-seulement de le déshonorer,
« *mais,* comme le voulait l'ancienne loi germaine contre l'adultère,
« *de l'étouffer dans la boue.* Tel est le but de Marnix. Voilà pourquoi
« après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumi-
« neuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et l'ensevelit
« dans le grand cloaque de Rabelais.

« Ne cherchez donc point ici les capitulations de notre temps.
« C'est un livre non de ruse, mais de véracité *sans merci et sans*
« *quartier.* Si vous voulez être abusé ne le lisez pas. Ce qu'il vous
« promet, il vous le donne. Pour quiconque l'aura lu jusqu'au bout,
« le dogme catholique aura disparu de fond en comble. »

Ainsi donc toutes ces phrases élogieuses charriant la flétrissure et le déshonneur de Marnix de Sainte-Aldegonde ne sont qu'une machine de guerre dressée par un parti qui hait nos traditions nationales parce qu'elles sont religieuses. Il essaie de ce moyen dans la lutte qu'il a entreprise contre le Christ et sa doctrine, dans l'espoir d'engouer nos populations de la réforme et de leur inspirer le mépris de l'Église à laquelle nos pères restèrent fidèles quand Guillaume le Taciturne la trahit.

Ennemi de la couronne et de la tiare, révolutionnaire et protestant, Marnix de Sainte-Aldegonde est devenu l'idole de la maçonnerie; précurseur du libéralisme au XVIe siècle, il a tenté de faire alors ce que nos adversaires voudraient réaliser aujourd'hui, il comprenait comme les chefs du parti antichrétien de nos jours, que quand tombe l'autel, les trônes sont bien prêts de s'écrouler et de disparaître dans l'abîme des révolutions ?

La discussion du projet de loi sur les établissements de bienfaisance vient d'arracher le dernier lambeau du masque derrière lequel se cachait naguère encore le prétendu libéralisme. L'œuvre ministérielle si injustement attaquée, si odieusement flétrie, avait pour but la réglementation de l'exercice de la charité que la politique *progressiste* de 1847 avait entravée par des mesures également iniques et odieuses; en effet, de quel droit le cabinet du 12 août

venait-il opposer des entraves à cette noble impulsion de la nature que fortifie encore la religion, d'après laquelle nous sommes portés à faire leur part aux êtres dénués et souffrants dans les biens que la fortune nous a départis? Pour éviter le retour de semblables abus une loi était urgente; il fallait définir les droits du donateur et ceux du Gouvernement, laisser à la charité privée la libre disposition de ses dons tout en maintenant le contrôle et la légitime surveillance de l'État. Ce problème quoique hérissé de difficultés a été résolu sagement dans les articles 71 et 78 du projet. Qu'on nous permette de les citer.

« Art. 71. Les fondations sont autorisées par le Roi sur la déli-
« bération de la Commission administrative du Bureau de bienfai-
« sance et sur l'avis tant du Conseil communal que de la Députa-
« tion permanente.

« Art. 78. Les fondateurs peuvent réserver pour eux-mêmes ou
« pour des tiers, l'administration de leurs fondations ou instituer
« comme administrateurs spéciaux les membres de leurs familles, à
« titre héréditaire ou les titulaires qui occuperont successivement
« des fonctions déterminées soit civiles, soit ecclésiastiques. »

Ces articles menacent-ils l'indépendance du pouvoir civil? Renferment-ils le moindre germe de main-morte ou d'institutions monastiques? Quiconque n'a pas abdiqué le bon sens au profit des idées maçonniques conviendra, en les lisant, qu'il faut chercher le mobile de l'opposition libérale non pas dans le projet mais bien dans cette soif inextinguible de dominer qui si souvent donne le vertige à nos adversaires. Que les bourgeois libres penseurs, se tiennent sur leur garde et surtout qu'ils ne se laissent pas entraîner dans les saturnales de l'émeute — car ce cri de *à bas les couvents!* qu'ils vocifèrent aujourd'hui avec tant de satisfaction — ce même cri pourra retentir un jour comme le glas funèbre de la royauté et de notre régime constitutionnel.

« En résumé, disent MM. Wasseige et Moncheur, en terminant
« leur lumineux commentaire sur le projet, en résumé la loi n'éta-

« bit rien de nouveau, c'est la législation de presque toute l'Eu-
« rope, celle de la Belgique jusqu'en 1847, avec de nouvelles
« garanties sérieuses.

« C'est la liberté de la charité dans l'intérêt des pauvres, *exclu-*
« *sivement des pauvres*. Elle ne renferme directement ni indirec-
« tement aucun avantage, aucun privilége, soit pour les couvents,
« soit pour le clergé, et nous le disons bien haut, la main sur la
« conscience : si tel avait été le but de la Loi, jamais nous ne l'eus-
« sions votée, parce que ce que nous voulons, nous ne craignons
« jamais de l'avouer clairement, et que nous ne voulons pour les
« couvents et pour le clergé ni avantages, ni priviléges, mais la
« liberté seule, mais la liberté complète, telle qu'elle leur est garan-
« tie par notre Constitution et qui leur suffit pour faire le bien et
« accomplir ainsi leur divine mission.

« Telle est la loi que nous avons votée, et nous avons l'intime
« conviction que tout juge impartial, après avoir lu attentivement
« les *textes* et pesé nos raisons, approuvera complétement notre
« conduite. »

Il est évident et tout homme sensé en est convaincu aujourd'hui : les saturnales du libéralisme, quoique dirigées contre le projet de loi, avaient pour but de ressaisir le pouvoir et de fouler aux pieds l'indépendance de l'Église; elles tendaient à précipiter le retour aux affaires de ceux qui, rejettant la liberté en tout et pour tous, veulent la remplacer par le despotisme le plus arbitraire et le plus odieux. Les excès de la rue ont eu pour prologue les menaces révolutionnaires qui si souvent ont retenti ailleurs. Que de fois, en effet, n'a-t-on pas annoncé comme prochains ces déplorables désordres qui ont fait pâmer d'aise les ennemis de notre régime constitutionnel? La discussion du projet de loi sur les établissements de bienfaisance n'est qu'un épisode de cette lutte entre le Christ et l'antechrist que le libéralisme a entreprise et qu'il prétend continuer avec une vigueur nouvelle. Voici comment M. Edgard Quinet nous parle de la croisade qui s'or-

ganise sous la *voûte d'acier* contre la religion et ses ministres :

« La première chose à faire est de sortir des illusions. Ne croyez « pas qu'une vieille religion même caduque disparaisse de la scène « par l'action seule du temps ou par le travail latent de l'esprit « humain. C'est là une idée fausse, un leurre; il y faut renoncer. « Voulez-vous savoir comment les vieilles religions disparaissent ? « L'Église catholique a donné le modèle accompli de ces sortes de « changement; et je ne sais comment elle pourrait repousser « comme exécrable le droit qu'elle a fait elle-même. L'Église faible « encore au temps de Constantin épousa l'empire, l'empire caduc « tenta de se rajeunir dans l'esprit de l'Église. Du mélange de ces « deux despotismes, l'un nouveau, l'autre ancien, se forma cette « unité monstrueuse à deux têtes appelée le Bas-Empire. Sitôt que « la foi catholique fut armée et maîtresse, elle se proposa de se « débarrasser de la vieille religion païenne. Pour cela elle ne se « borna pas à instruire, à prêcher; l'empereur Constantius dit : « Nous voulons que tous renoncent à l'exercice du culte païen. Si « quelqu'un désobéit, qu'il soit terrassé par le glaive vengeur! Peine « de mort contre quiconque visite les temples, allume du feu sur « un autel, brûle de l'encens. Ordre de fermer, détruire, raser les « temples, extirper les autels. Toutes les propriétés privées où « serait accompli un des exercices de l'ancien culte, dévolues au « fisc. — Supposez un moment que la religion catholique, qui a « fondé ce droit, y soit soumise seulement pendant deux généra- « tions *et dites-moi ce qu'elle deviendrait après cette épreuve?*

« De ce qui précède, vous pouvez conclure que l'autorité catho- « lique dans sa lutte avec le paganisme a donné elle-même la « méthode la plus absolue, la plus radicale, pour réduire à néant « une religion ancienne; et si j'examine de près cette méthode, je « la trouve *si ferme, si logique, si consistante*, que je doute, le pro- « blème étant posé dans toute sa rigueur, que l'*esprit humain* « *trouve rien de plus sûr* pour le résoudre.

« J'ai dit quel est le droit catholique auquel s'attache le nom de

« Théodose. J'ajoute que c'est avec ce même droit que les adver-
« saires du catholicisme ont réussi à le vaincre. Partout où une
« province a été arrachée définitivement à l'Église romaine, cette
« législation a été retournée un moment contre elle; témoin l'An-
« gleterre, la Hollande, la Suède, la Norwège, la Suisse, une partie
« de l'Allemagne. Je n'ai point à décider si, *par la loi de l'éternel*
« *talion*, le droit catholique, avec le tempérament exigé par l'hu-
« manité moderne, est destiné un jour *à envelopper à son tour*
« *l'Église catholique*. Tout ce qu'un écrivain peut faire, c'est
« de réunir les matériaux par lesquels se forme et se mûrit quel-
« quefois une de ces *résolutions* qui changent un siècle et le cou-
« ronnent.

« Ici l'exemple de la Révolution française éclaircira ce qui vient
« d'être dit; car il n'est pas sans utilité de remarquer combien
« dans ses décisions les plus extrêmes, en matière religieuse, cette
« Révolution a été *timide* en comparaison des Empereurs catho-
« liques. Ces Empereurs ont osé proclamer la chute de l'ancienne
« religion et finir par là l'ère ancienne, ce que n'a jamais osé la
« révolution française; et je ne doute guère que ce manque d'au-
« dace d'esprit n'ait été pour quelque chose dans sa défaite. Car
« tandis qu'elle se donnait toute l'apparence de la persécution
« religieuse, et qu'elle déchainait contre elle tout le passé, elle
« n'osait pourtant frapper le passé religieux et y mettre léga-
« lement un terme; en sorte qu'elle n'ôtait pas à ses ennemis
« l'espérance de renaître, quoiqu'elle fît tout pour se les rendre
« irréconciliables. Situation qui est la pire de toutes et qui conte-
« nait infailliblement ces retours, ces revers que nous avons vus et
« que neus voyons encore. Si la nécessité obligeait de déchaîner
« cette religion contre soi, *il fallait en finir!*...

« Si donc l'on veut tirer de l'établissement politique de l'Église
« quelque enseignement capable de servir *à la pratique des choses*
« en des circonstances considérables, voici comment cet exemple
« peut se résumer. Celui qui entreprend de déraciner une super-

« stition caduque, s'il possède l'autorité, *doit avant tout rendre* « *l'exercice de cette superstition absolument et matériellement impos-* « *sible,* en même temps qu'il ôte toute espérance de la voir renaître. « Alors, avec la facilité qu'ont les hommes à se détacher de ce que « leurs yeux ne voient plus, la première chose qu'ils font, c'est « d'oublier. Une nouvelle génération se forme qui, n'ayant rien « aperçu que les ruines de la religion morte, est toute disposée à « porter ailleurs sa croyance. — L'expérience n'a encore montré à « aucune époque, en aucun lieu, que l'on ait pu laisser subsister « avec toute sa force l'Église catholique dans le berceau de la liberté « sans qu'après un certain temps la liberté n'ait été trouvée « étouffée dans ses langes.

« C'est ici le lieu d'examiner les principaux moyens par lesquels « les hommes de nos jours croient pouvoir mettre le frein à l'E- « glise ou même la réduire entièrement.

« Constatons un fait : l'Europe par son admiration pour la force « a montré clairement qu'elle est restée plus barbare qu'on ne l'i- « maginait. Celui qui ne tirerait de cette première observation sur « *la religion de la force* aucune conséquence pratique, celui qui se « croirait jeté dans une société idéale où le droit et la vérité n'ont « qu'à se montrer nus et désarmés pour l'emporter, celui-là per- « drait par sa faute sa cause et lui-même; il méconnaîtrait les « choses. Je pourrais en dire davantage à ce sujet : *je m'arrête.*

« Quelques-uns de ceux qui sont le plus décidés à mettre fin à « l'Église, croient qu'ils arriveront à ce résultat lentement, graduel- « lement, par l'autorité de l'éducation seule. C'est là un cercle » vicieux. La véritable éducation d'un peuple c'est sa religion ; « bonne ou mauvaise, vivante ou caduque, c'est la religion qui « pénètre dans les profondeurs du peuple pour y porter la vie ou « la mort. Croire que quelques maisons laïques, quelques pensions, « colléges, universités, qui ne s'adressent qu'à un petit nombre, « peuvent se substituer à l'action d'une Église souveraine et la « faire disparaître au bruit de quelques paroles, c'est se faire la

« plus grande illusion du monde. *Le despotisme religieux ne peut* « *être extirpé sans que l'on sorte de la légalité* : aveugle, il appelle « contre soi *la force aveugle*.

« D'autres se persuadent qu'ils feraient quelque chose d'irrévo- « cable, s'ils étaient simplement au Saint-Siége le patrimoine de « Saint-Pierre. Erreur! Quiconque a laissé subsister la domination « spirituelle a toujours été contraint de rendre aussi le domaine « temporel, comme on l'a vu par l'exemple de Napoléon. *Il faut* « *savoir oser* ou obéir : celui qui ne fait ni l'un ni l'autre court au « devant de sa ruine.

« D'autres s'imaginent qu'il n'y a rien à tenter contre la vieille « Église, si le monde n'a pas trouvé d'abord un nouveau dogme. « Et sur cela ils se mettent à la recherche d'une Église nouvelle. « Je pourrais me contenter de répondre qu'il n'est pas donné à « chaque peuple d'enfanter une religion. L'Angleterre, la Hollande, « la Suède, n'ont produit dans leur sein aucun réformateur dog- « matique national, et n'ont pas laissé de s'affranchir. Mais sortons « de ce rêve : pendant que la tyrannie possède son dogme, dire « que vous cherchez le vôtre, c'est accepter une trêve dans le com- « bat. *Point de trêve avec l'Injuste!* Je n'en accepte aucune. Point « de suspension d'armes avec la force oppressive. Si elle peut nous « écraser, qu'elle le fasse. D'autres viendront après nous. — « Remarquez encore que cette idée de refaire un dogme est un « triste legs de l'Église que vous voulez combattre. Vous sortez « de l'Église, pour la refaire sur un autre plan.

« Il est bien temps enfin que l'aiguillon de l'adversité nous rende « le sentiment du réel. *Qu'attendez-vous?* Vous ne pouvez vous sau- « ver, dites-vous, qu'avec des forces et des idées qui n'existent « pas encore. Écoutez : si un homme est échoué sur un banc de « sable au milieu d'une mer déserte, il se sert de ce qui est sous « ses mains et de ses propres débris, pour se faire un radeau.

« Concluons : rien n'est plus illusoire que *d'attendre*, comme « vous le faites, la solution finale du problème. Cette solution ne

« vous sera donnée par aucun livre, par aucun catéchisme. Le « progrès social n'est ni une géométrie, ni une mathématique, c'est « une vie : pour faire une œuvre humaine, redevenons des « hommes, voilà le premier point. Plus d'embûches de mots : ne « parlez plus de réconciliation de l'Église et de la Révolution. « Si vous êtes pour l'Église, dites-le. Mais si vous voulez le renver- « sement de l'Église, n'appelez pas cela conciliation du catholi- « cisme et de la démocratie.

« Il est encore d'autres sophismes ; le plus contraire à l'établis- « sement de la liberté est celui-ci : que toutes les religions se « valent. Non. Il y a une religion qui se proclame elle-même l'en- « nemie de toutes les autres ; celle-là est absolument inconciliable « avec l'organisation des sociétés nouvelles. Il y a d'autres religions « qui sont compatibles avec la liberté moderne, puisqu'elles l'ont « engendrée. Il y en a enfin qui confinent à la liberté philosophique, « puisque ce sont des philosophes qui les ont révélées. *Si la Révo- « lution française eût concentré ses forces*, ses inimitiés, ses déci- « sions *contre le culte qui exclut la civilisation moderne*, en élimi- « nant ce culte, elle eût laissé subsister le principe de liberté et « ouvert une ère nouvelle. Mais en faisant vaguement la guerre à « tous les cultes, elle n'en a pas atteint un seul. Si elle eût pu « appuyer son levier sur tout ce qui renferme un élément de « liberté morale, elle aurait eu *la force de mettre fin* au culte qui « proscrit tous les autres.

« *Ne refaisons pas la même faute*. Voici les deux voies qui s'ou- « vrent devant vous. Vous pouvez attaquer en même temps que le « catholicisme toutes les religions de la terre et spécialement les « sectes chrétiennes : dans ce cas, vous avez contre vous l'univers « entier. — Au contraire, vous pouvez vous armer de tout ce qui « est opposé au catholicisme, spécialement de toutes les sectes « chrétiennes qui lui font la guerre ; en y ajoutant la force d'im- « pulsion de la Révolution française, *vous mettrez le catholicisme « dans le plus grand danger* qu'il ait jamais couru.

« Voilà pourquoi je m'adresse à toutes les croyances, à toutes les « religions qui ont combattu Rome : *elles sont toutes, qu'elles le « veuillent ou non, dans nos rangs.* Ce n'est pas seulement Rous- « seau, Voltaire, Kant qui sont avec nous contre l'éternelle oppres- « sion, c'est aussi Luther, Zwingle, Calvin, MARNIX, Herder, « Chaning, toute la légion des esprits qui combattent avec leurs « temps, avec leurs peuples, contre le même *ennemi* qui nous ferme « en ce moment la route.

« Pour moi, je crois qu'il n'est pas encore trop tard pour cou- « ronner cette fin de siècle par quelque grand et mémorable *chan- « gement* dont la postérité garderait la mémoire.

« C'est ici la cause du seizième siècle comme du dix-neuvième, « de la Réforme comme de la Révolution, de Marnix comme de « Voltaire. Si le XVIe siècle a arraché la moitié de l'Europe aux « chaînes de la papauté, *est-ce trop exiger du XIXe siècle qu'il achève « l'œuvre à moitié consommée?*

« Quel sera l'héritier du catholicisme? La centralisation reli- « gieuse à laquelle nous voulons échapper ne renaîtra pas. S'il est « vrai que tout homme est appelé à devenir son prêtre, il l'est aussi « que tout homme doit devenir son philosophe. Le temps de la « domination d'un livre, d'un système est passé. Nous ne verrons « plus de Mahomet ni de Coran. Nous ne verrons plus même de « *Contrat social* devenir le livre de classe de toute une nation.

« *Que faut-il donc faire?* Je vous le répète : SORTEZ DE LA « VIEILLE ÉGLISE, VOUS, VOS FEMMES, VOS ENFANTS. « Sortez par toutes les voies ouvertes; sortez, et SI PAR DES « ÉVÉNEMENTS QUE J'IGNORE, la Providence vous tend encore « une fois la main, SACHEZ LA SAISIR. Ne donnez plus au « monde le spectacle d'hommes qui, ne pouvant s'accoutumer à la « défaite, ne veulent pourtant jamais PROFITER DE LA VIC- « TOIRE. »

Voilà le manifeste du libéralisme, son plan de guerre pour l'avenir!

Il est aisé de voir que les adeptes du libéralisme maçonnique ont hérité de cet esprit qui égarait les philosophes du XVIIIe siècle, au pied de l'autel impur de la déesse Raison ; comme eux, ils ne peuvent s'accorder en rien, si ce n'est en une haine commune, une haine satanique du christianisme qu'ils voudraient étouffer dans la boue et dans l'opprobre. Ce qui distingue leurs tendances, c'est la négation poussée à ses dernières limites, à ses dernières fureurs; ils n'ont d'autre morale que la force, d'autre devoir que l'insurrection, d'autre ordre social que la discorde et l'anarchie.

Tout ce qui est, tout ce qui a été est également insupportable au libéralisme maçonnique, Dieu l'effraie, la religion le désole, l'ordre le fatigue; l'autorité lui est odieuse, la société elle-même lui paraît un malheur ou un anachronisme; aussi prétend-il la régérérer au gré de ses désirs, de ses caprices, de ses passions; et régénérer à ses yeux, c'est détruire, c'est livrer la société aux étreintes de l'hydre révolutionnaire, c'est immoler la civilisation dans d'horribles hécatombes humaines, comme le faisaient les tyrans de 93, sous prétexte de sauver la France.

Ne voyons-nous pas déjà les pronostics de cette commotion terrible qui dans un avenir plus ou moins éloigné ébranlera le trône et l'autel ! Le respect à l'Église, disparaissant sous les coups de la raison en démence, ne peut manquer d'entraîner avec lui l'ordre civil, l'ordre politique, l'ordre social tout entier; de sorte qu'on en est réduit à se demander en tremblant : Combien de temps encore la société résistera-t-elle aux tendances impies, révolutionnaires et antisociales du libéralisme maçonnique?

JOSEPH PROOST,
Docteur en sciences politiques
et administratives.

DANIEL L'ÉMIGRANT.

I

Après avoir visité Québec et ses environs, j'allais retourner à Montréal pour gagner de nouveau les États-Unis par la rivière Sorel et le lac Champlain. On ne connaissait point alors les chemins de fer, ni en Europe, ni en Amérique. Le trajet entre la capitale du bas Canada et Montréal s'effectuait par le Saint-Laurent, au moyen de bateaux à vapeur, spacieux et parfaitement installés, mais qui remontaient assez lentement le cours du grand fleuve. Suivi du garçon d'hôtel qui portait mon bagage, j'arrivai sur le quai, et là au lieu d'un *steamer* prêt à prendre le large, j'en aperçus deux, le *Waverley* et la *Dame du Lac*, qui chauffaient à toute vapeur. Ces deux bateaux qui appartenaient à des compagnies rivales cherchaient par toutes sortes de moyens à attirer l'attention des voyageurs et à mériter leur préférence. A bord du *Waverley*, une corde avait été tendue d'un mât à l'autre, et des voltigeurs aériens, parés de brillants oripeaux, se balançaient hardiment au milieu des pavillons et des banderolles. Ce spectacle obtenait un grand succès; en tout pays les saltimbanques ont le privilége de séduire la foule. De son côté, le capitaine de la *Dame du Lac* partant de ce principe que l'on peut agir sur le public par le bruit aussi bien que par les tours de forces avait placé sur sa dunette une bande de musiciens, armés de clarinettes, bassons, cors et trombonnes, qui jouaient toutes sortes d'airs français, anglais et américains. Lequel de ces deux *steamers* devais-je choisir? Je me le demandais avec quelque embarras, lorsqu'un *Yankee* portant sous le bras sa petite valise, me frappa sans façon sur l'épaule : « Vous allez à Montréal, je suppose; eh bien, croyez-moi, montons à bord de la *Dame du Lac*, nous serons à l'orchestre et nous verrons

tout à notre aise le spectacle que nous offre le *Waverley*, jusqu'au moment du départ. Une fois en route les sauteurs de ce bateau plieront bagage et il n'y aura plus rien à regarder, tandis que la musique embarquée avec nous jouera aussi longtemps que durera la navigation. »

Je suivis l'américain et pris passage à bord de la *Dame du Lac*. Le *Yankee* avait deviné juste. Au moment où le premier tour de roue fit tourbillonner les eaux du fleuve les voltigeurs aériens descendirent des hautes régions où ils avaient déployé leur adresse et leur agilité, les banderoles s'abaissèrent au milieu d'un nuage de noire fumée. Sur le pont de la *Dame du Lac*, au contraire, l'orchestre redoubla de vigueur et d'entrain, comme si le mouvement de la machine eût communiqué sa puissance irrésistible aux poumons des musiciens. Ces braves gens battaient la mesure avec le talon ferré de leurs gros souliers, en soufflant comme des tritons. Celui qui les conduisait faisait de vains efforts pour les calmer, pareil au cocher qui tente d'arrêter des chevaux fougueux. Enfin, il fit un geste impérieux avec sa main gauche et mit sa clarinette sous son bras et s'essuya le front en laissant échapper cette exclamation : « Ganaches, triples ganaches ! »

Et comme je le regardais en souriant : « Ces Irlandais soufflent comme des taureaux, reprit-il avec animation, ces gens-là ont de l'oreille, monsieur, mais ils manquent totalement de méthode. »

« C'est à vous de les former, lui répondis-je, puisque vous, vous êtes chef d'orchestre. » — Et j'allai m'asseoir à l'extrémité de la dunette pour contempler le port de Québec, tout plein de navires, et encaissé dans un hémicycle de hauts rochers, qui commençait à disparaître derrière les arbres du rivage.

L'artiste ambulant à qui j'avais fait cette laconique réponse se tenait, lui aussi, accoudé sur le bord du navire, dans l'attitude d'une profonde rêverie. Pendant que ses compagnons coiffés de vieux chapeaux, vêtus de gros habits bleus dont les lourdes basques leur flottaient sur les mollets, causaient gaiement en se promenant sur le pont, il demeurait à l'écart et regardait sans les voir les rives du beau fleuve découvert il y a près de trois siècles par des marins bretons et normands. Peu à peu des larmes coulèrent de ses yeux ; il tira son mouchoir pour les essuyer, et ce mou-

vement fit tomber une lettre de sa poche. Comme il n'y prenait pas garde je descendis de la dunette pour aller relever le papier, et l'interpellant par le nom écrit sur l'adresse : « C'est vous, lui dis-je, qui vous nommez Daniel.... »

A ces mots, il se tourna vivement vers moi : « Merci, monsieur, merci ; je pensais à mon pays, à ceux que j'ai laissés derrière moi, et quand ces idées là me prennent, je perds jusqu'au sentiment de mon existence. Vous êtes de ce pays-ci, vous, monsieur? De la nouvelle France. « Pas plus que vous, Daniel ; je suis, moi aussi, de la vieille France, où l'on commence à s'ennuyer un peu et j'ai voulu voir si la vie est plus amusante de ce côté-ci de l'Atlantique. Et vous, vous êtes venu dans ces contrées en artiste.... ?

« Oui, répliqua Daniel, j'ai quitté mon pays avec cet instrument que vous voyez entre mes mains. Arrivé au Havre, j'ai joué dans les hôtels, dans les cafés, ramassant çà et là quelques morceaux de pain et quelques gros sous, quêtant ma vie à grand'peine et la honte dans le cœur, au milieu de ceux à qui ne manquait ni la richesse, ni la gaîté, ni la confiance dans le lendemain. J'ai ramassé les miettes tombées de la table du riche comme le chien errant, et becqueté aux vitres des palais, comme l'oiseau que la faim chasse du buisson..... Et ces souffrances, monsieur, je les ai ressenties d'autant plus cruellement que je les avais méritées. »

Je me sentais peu disposé à encourager les confidences d'un inconnu qui se présentait sous des dehors équivoques, et s'accusait lui-même d'avoir mérité la honte et la misère. Cependant, il y avait dans ses paroles un accent d'honnêteté sincère qui inspirait la confiance. Sans l'interroger sur les causes qui l'avaient conduit à s'expatrier, je lui demandai par quels moyens il était arrivé au Canada.

« Du Havre, répondit Daniel, je me suis rendu à Londres sur un bateau à vapeur avec des artistes ambulants, et là j'ai fait rencontre de ces Irlandais que vous voyez. Avec eux, j'ai voyagé de Londres à Liverpool à petites journées ; en leur compagnie j'ai passé de Liverpool à Québec sur un grand navire où l'on nous avait embarqué gratis, en qualité de musiciens. Voilà deux mois que je vis dans leur société ; j'en ai profité pour apprendre un peu d'anglais, mais je n'y tiens plus. Le besoin d'être seul est devenu

pour moi si impérieux que j'ai été sur le point de les quitter à Québec pour courir à travers la campagne et jusque dans les bois. Mais j'ai besoin de ramasser encore quelques *dollars*. Nous allons donc faire une halte de huit jours à Montréal, puis remonter de Saint-Laurent et traverser les lacs jusqu'à Buffalo. C'est là que nous devons nous séparer; ils s'en iront de leur côté vers les rives du lac Michigan, où les attendent des parents et des amis établis sur ce point depuis plusieurs années, et moi je continuerai ma route tristement, seul, jusqu'à ma destination, bien loin dans le sud-ouest. — Tenez, ajouta-t-il, en ouvrant la lettre que je venais de ramasser sur le pont, voilà mon itinéraire depuis Buffalo jusqu'à mon point d'arrivée. »

Je jetai les yeux sur le papier qu'il me présentait ouvert et je lus ces mots : « De Buffalo tu suivras la route des canaux jusqu'à l'Ohio; tu descendras l'Ohio jusqu'à Louisville où tu t'embarqueras sur un *steamer* qui te conduira par le Mississipi jusqu'à Natchez. Là, tu attendras le passage de quelque bateau faisant route sur la Rivière rouge que tu remonteras jusqu'au lieu nommé les Rapides. Des Rapides, tu couperas à travers la forêt, à pied ou à cheval, selon tes moyens, marchant droit au midi, pendant trente-cinq lieues. Tu demanderas sur ta route à ceux que tu rencontreras, blancs, nègres ou indiens l'habitation de la Plaine aux Sassafras que tout le monde connaît dans le pays. C'est là que je t'attends. »

« Voilà ma feuille de route, reprit Daniel, quand j'eus achevé ma lecture; ne possédant point de carte de l'Amérique du nord et n'ayant pas le moyen d'en acheter pour l'instant, je ne puis me rendre aucun compte de la distance. Il y a bien loin, n'est-ce pas, monsieur, d'ici à la Plaine des Sassafras ?

« Huit ou neuf cents lieues, répondis-je; et développant une bonne carte de Finley que je portais avec moi, j'indiquai à Daniel la route qu'il devait suivre. Celui-ci paraissait comprendre parfaitement la disposition des lieux et s'orientait sans difficulté sur cette carte qu'il parcourait du regard avidement, cherchant à bien graver dans son souvenir le nom des principales villes qu'il devait rencontrer. Après un moment de silence il replia la carte et me la rendit, en disant : « Merci, monsieur, je vois d'ici toute ma

route ; elle est bien longue, mais ce qui me console, c'est qu'il y a tout au bout, au point d'arrivée, la solitude, les bois, et le lieu me paraît excellent pour qui veut recommencer à vivre. Celui qui m'a écrit cette lettre et qui m'attend là-bas est un vieux cousin de mon père, que je me rappelle avoir vu dans mon enfance et qui a fait fortune. La pauvreté à ce qu'il parait est une plante d'Europe qui n'a pas pu encore s'acclimater en Amérique, çà viendra peut-être?..... »

Le lendemain matin nous abordions au quai de Montréal. Pendant que la vapeur s'échappait de la chaudière avec un bruit strident et tandis que les voyageurs se pressaient sur le pont pour reconnaître leurs bagages, les musiciens irlandais rangés en ligne sur la dunette essayaient de dominer tout ce tapage en exécutant avec beaucoup trop de vigueur une *Irish melody*. A leur tête se tenait Daniel qui marquait la mesure avec une distraction visible. C'était alors la foire à Montréal, une foire toute pareille à celles de nos provinces, avec exhibition de monstres marins, de géants, de nains et de figures de cire. L'orchestre que la *Dame du Lac* amenait si à propos ne pouvait rester sans emploi. Le *salon de cire* s'empressa de se l'approprier. Quelques jours plus tard, au moment où je quittai la ville de Montréal pour gagner la rive droite du Saint-Laurent, j'eus le plaisir d'apercevoir sur les tréteaux établis devant la grande baraque Daniel avec sa bande d'Irlandais, comme eux vêtu d'un juste au corps et coiffé d'un casque à panaches. Son regard rencontra le mien et il fit un petit geste d'épaule qui signifiait : « Où en suis-je réduit! »

II

Sept mois plus tard, vers la fin de février de l'année suivante, je chassais le dinde en compagnie d'un jeune créole, sur les bords de la Sabine, dans la haute Louisiane. Notre quartier général était établi au versant d'une petite colline couverte d'un frais gazon et ombragée de beaux érables dont les feuilles commençaient à s'épanouir. Là nous attendait, sous la garde d'un vieux nègre, un repas solide composé de viande froide, avec adjonction de Sau-

terne. Nous étions à cheval depuis plusieurs heures, poursuivant à travers les hautes herbes et les fourrés, un gros coq d'Inde qui se dérobait toujours à nos yeux. Il s'agissait de le contraindre à se poser sur une branche d'arbre. Une fois que la fatigue ne lui permet plus de fuir devant les chevaux, en se cachant la tête, le dinde immobile et perché, à petite hauteur, devient un but que le plus maladroit tireur ne peut manquer. Mais l'oiseau, beaucoup plus rusé qu'on ne pense, refuse le plus longtemps possible de se prêter au désir du chasseur. Il court, il court, si leste que rapide, qu'on a besoin de chiens pour le suivre; à peine si on a connaissance de son passage par le mouvement des touffes d'herbes qu'il traverse comme le poisson qui fend les flots à la surface de la mer.

Séparé de mon compagnon après avoir perdu la piste du dinde, je descendais vers un ruisseau qu'il me fallait traverser pour retourner au camp, lorsque mon cheval dressa subitement les oreilles, et j'entendis une voix fatiguée qui me criait : « Eh! brave homme, eh! chasseur! Par où va-t-on à la Plaine aux Sassafras? »

Celui qui parlait ainsi, c'était l'émigrant Daniel. Perdu dans la forêt depuis vingt-quatre heures, accablé par la fatigue et mourant de faim, il paraissait incapable de se mouvoir. C'eût été faire naufrage au moment de toucher le port, car trois heures de marche le séparaient à peine de l'habitation qu'il cherchait. Faisant un effort suprême, il se leva et alors, debout, appuyé sur son bâton, le sac au dos, promenant sur les grands bois, le regard surpris et inquiet d'un européen habitué à vivre au milieu des terres habitées, il résumait en lui tous les traits de l'émigrant qui accomplit à pied à travers les arbres séculaires prêts à tomber sous la hache, la dernière étape de cet immense voyage commencé sur l'Océan et continué sur les fleuves. Quoiqu'il fut très-mauvais cavalier, Daniel se décida à monter sur mon cheval. Je le conduisis au camp, et n'eûs pas de peine à lui faire accepter de prendre sa part du repas qui était servi sur l'herbe; dîner champêtre assurément et qu'aucun importun ne pouvait troubler. Quelques minutes après, reparut mon compagnon le créole qui apportait attaché au canon de son fusil le coq d'Inde, poursuivi depuis le matin. L'heureux chasseur s'assit à côté de nous, sans paraître ni satisfait ni mécontent de la présence d'un convive inattendu; le chien se coucha

auprès du nègre qui se tenait appuyé le long d'un arbre prêt à nous servir. Les chevaux débridés se mirent à paître librement le long de la colline et il s'établit autour de notre camp le plus complet silence interrompu de loin en loin par le cri des grands oiseaux de proie, qui passaient dans les airs en projetant sur nous l'ombre de leurs ailes.

« Daniel, dis-je alors à l'émigrant, je sais d'où vous venez et où vous allez; mais je n'ai pu démêler ce que vous êtes.

« Ce que je suis, répartit Daniel, vous l'aurez entrevu facilement, un enfant gâté devenu avec l'âge un fainéant, et un fainéant prêt à devenir avec le temps... un vaurien ! Voilà ce que j'ai été, jusqu'au jour où je me suis vu forcé de faire le métier de bateleur, et ce triste métier m'ayant fourni les moyens d'arriver aux lieux où je viens me retremper par le travail, je n'en rougis plus. Vous savez, monsieur, ce que sont les petites villes de France. Je parle des petites villes perdues au fond des provinces, où il n'y a ni commerce ni industrie, où l'on vit de peu, et où l'on ne fait rien. Les cœurs simples et résignés savent y conserver la pureté des mœurs et l'attachement à la foi de leurs pères ; mais ceux qui se laissent aller à l'oisiveté, y perdent toute aptitude au bien : ils y acquièrent en revanche une tendance singulière à tourner au mal. C'est dans une de ces localités de troisième ordre et dans la partie la plus riche de la Bretagne que j'ai vu le jour. Mon père qui occupait un emploi secondaire dans les bureaux de la douane, se maria vieux ; j'avais à peine cinq ans lorsqu'il mourut, laissant à ma mère une modique pension, qui n'eût pas suffi à la faire vivre, si elle n'y eût ajouté un petit commerce d'étoffes et d'épiceries. Voilà des détails bien mesquins et qui ne sont guère de nature à vous intéresser. »

Cette réflexion était inspirée à Daniel par les bâillements du créole qui s'allongeait sur l'herbe, et se préparait à dormir. — « Nous parlons d'un pays et d'un genre de vie qu'il ne connaît pas, dis-je à l'émigrant; votre récit n'a guère d'attrait pour lui. Qu'importe ? Il s'agit pour nous deux de la patrie absente ; pour vous, de ce que vous y avez souffert : je vous écoute, continuez donc.

« Ma mère m'aimait... un peu trop peut-être? Elle n'avait que moi!

Après celui de me faire réciter mes prières, elle ne connaissait pas de plus grand plaisir que de me bien habiller le dimanche et de me mener à la promenade. Comme on portait intérêt à la pauvre veuve, on lui disait en passant : Il est gentil, votre petit ! oh ! comme il a bonne mine : — Et je prenais une excellente opinion de ma petite personne. Les enfants sont comme les jeunes chats : la nature leur a donné une gentillesse qui plait ; on se laisse aller à les caresser, à les flatter, mais la griffe de la malice se montre bientôt et l'on se ressent d'avoir été si indulgent. Comment faire alors ? L'habitude est prise de part et d'autre, l'enfant gâté se regimbe contre l'autorité maternelle, qui a bien de la peine à se maintenir, combattue qu'elle est par la faiblesse et par une affection aveugle.

« A sept ans, on me mit à l'école. J'appris bien vite à lire et à écrire, parce que ma mère m'avait donné des leçons elle-même. La croix de plomb que l'on attachait à ma boutonnière me ravissait de joie ; je ne travaillais que pour la mériter, et je m'habituais si bien à l'avoir que nul effort ne me coûtait pour l'obtenir. A la fin de l'année on me donna un prix, on me posa sur le front une couronne de laurier, tout comme si j'eusse été César ou Alexandre, et je me crus le premier dans ma ville. Ces chétives couronnes ont fêlé plus d'un cerveau et troublé plus d'une destinée : le pédantisme est le moindre des travers qu'elles puissent produire chez les enfants que l'on en décore ! Je savais donc lire, écrire et compter. Le moment était venu de me mettre en apprentissage comme les autres enfants de mon âge et de ma condition. Mais l'idée de prendre un métier ne me souriait guère, à moi qui était déjà si savant !

On résolut de me mettre au latin ; pressé par les sollicitations de ma mère, le curé consentit à m'enseigner cette langue qui mène à tout, à moins qu'elle ne mène à rien, ce qui arrive le plus souvent. Durant plusieurs années, je fis du rudiment, de la grammaire, des verbes ; je barbouillais du papier tant et si bien que je gâtai complétement mon écriture, qui était passable auparavant. Après que le bon curé m'avait fait répéter mes leçons, je rentrais chez ma mère, et là, assis dans l'arrière-boutique, les mains tâchées d'encre, je m'occupais à copier pour la centième fois les déclinaisons et les conjugaisons. C'était pour moi un travail machinal, im-

productif, en tous points stérile, et que j'accomplissais jour par jour sans me demander à quoi il devait aboutir. Mon respectable maître, tout entier aux devoirs de son ministère, me faisait marcher pas à pas dans le labyrinthe de la grammaire estimant qu'il fallait d'abord apprendre par cœur, recopier et coordonner en son esprit tout ce qu'il a plu à certains pédants de mettre dans leurs livres.

Un jour que je travaillais ainsi, un ami de mon père, un capitaine au long cours, qui revenait d'un voyage aux mers du sud, entra dans la boutique et me regardant griffonner, il dit à ma mère : « Qu'est-ce qu'il fait là, ce petit ?

« Du latin !

« Du latin, et à quoi cela le mènera-t-il ?

« A être bien savant, répondit naïvement ma mère.

« Et après, répliqua le marin ?

« Et bien, dam, c'est beau d'être instruit !

« Tenez, reprit le marin, vous faites faire là à votre fils un métier... de fainéant. Ce travail-là, voyez-vous, c'est de la paresse occupée. Donnez-moi votre garçon, et je lui apprendrai à naviguer, et quand il aura deux à trois ans de mer, puisqu'il a le goût de l'étude, il piochera pour entrer à l'école navale.

« Me séparer de mon fils, s'écria ma mère, oh ! non, jamais...

« Toujours le même refrain, murmura l'homme de mer ; eh bien, madame, au revoir, et dans quelques années nous verrons ce que vous aurez fait de M. votre fils. »

Là-dessus il me regarda en haussant les épaules et partit. Ma pauvre mère tout étourdie de ces rudes paroles, avait les larmes aux yeux ; je lui sautai au cou, et elle me couvrit de caresses. Cette scène composait un joli tableau de famille, j'en conviens ; et pourtant on aurait pu écrire, au bas : Enfant gâté et mère faible, mais voilà que j'accuse ma mère, et c'est moi seul que je devrais blâmer, car je profitais de son attendrissement pour me rendre plus aimable à ses yeux, et pour la fortifier dans la pensée de ne jamais m'éloigner d'elle. J'étais furieux contre cet homme qui était venu troubler la vie douce et tranquille que je menais sous le toit maternel : je lui en voulais surtout de ce qu'il avait parlé avec mépris de ces études futiles qui me rendaient si fier. »

III

Ma bonne mère s'imaginait que l'étude du latin faisait pousser des carrières, et que je lui ferais un jour beaucoup d'honneur : je n'avais garde de penser autrement; les camarades de mon premier âge me semblaient de pauvres ignorants; j'évitais leur rencontre, bien loin de les rechercher, surtout quand ils étaient mal vêtus. Un matin, j'étais au presbytère, attendant le retour du curé qui venait de sortir pour visiter un malade. La table sur laquelle j'écrivais étant boiteuse depuis longtemps, la servante se décida à faire venir le menuisier voisin pour la réparer, et l'ouvrier envoya son apprenti. C'était un enfant très-gai, très-vif, avec lequel j'avais joué jadis, et dont le père fort pauvre exerçait la profession de sabotier. Jean (c'était son nom) entre dans la pièce où je me tenais d'habitude, et en m'apercevant, il ôte son bonnet d'un air de bonne humeur :

« Bonjour, monsieur le savant !

Je ne répondis rien et lui fis signe de se mettre à sa besogne.

« Et bien, dit Jean, est-ce que tu es le maître ici ! Es-tu déjà curé, toi ? Aide-moi à renverser la table et travaillons tous deux ; voyons, prends-la par un pied... »

Je le repoussai du coude; il me regarda en éclatant de rire ! ! « Oh ! oh ! qu'as-tu donc, Daniel ? Est-ce dans tes livres que tu as appris à être si aimable avec tes amis ? »

En parlant ainsi, Jean m'avait pris les deux mains, et il riait de bon cœur. Exaspéré de cette familiarité, j'allongeai dans les jambes de l'apprenti un violent coup de pied, et je reçus aussitôt sur la joue un soufflet très-bien appliqué. Je ripostai à mon tour; une mêlée s'ensuivit dans laquelle j'eus le dessous et je me mis lâchement à crier au secours. La servante arriva aussitôt; tandis qu'elle essayait de nous séparer, le curé parut à la porte.

« Monsieur le curé, lui dis-je, voilà Jean qui m'a battu !

Je m'attendais à ce que le curé allait vertement reprimander l'apprenti ; quelle ne fut pas ma surprise, quand je le vis s'avancer vers moi et me dire avec un sourire ironique :

« Oh ! vraiment, il t'a battu, pauvre agneau !

« Oui, monsieur, repris-je avec colère.

« Et bien, répliqua le curé, il est probable qu'il t'a battu, mais il est certain que tu as commencé.

« Vois, il ne dit rien, il ne t'accuse pas, il ne crie point, et toi tu as l'air furieux : donc tu as les premiers torts.

« Monsieur le curé, reprit Jean, c'est vrai que nous nous sommes un peu *colletés*...

« Allons, mes enfants, dit le curé, donnez-vous la main, embrassez-vous et soyez amis. »

Jean se jeta très-franchement à mon cou, puis après m'avoir donné l'accolade, il se mit à travailler de son mieux, sans rancune contre moi, sans plus se souvenir de ce petit incident. — « Que tu es bête de faire la mine, me dit-il, quand il eût remarqué mon silence et ma mauvaise humeur, entre amis une taloche de plus ou de moins ne fait pas grand chose ! »

Plus il travaillait à sa besogne et plus j'éprouvais d'éloignement à son égard. Je repoussais de toutes mes forces ce titre d'ami qu'il me donnait, et dans ma vanité je ne comprenais pas qu'il n'eût aucune idée de ma supériorité. Il m'était impossible de lui pardonner ce que j'appellais une injure, aussi quelques jours après l'ayant rencontré dans la rue j'affectai de lui tourner le dos.

« Est-ce que tu es encore fâché, me demande-t-il, en me tendant la main ! »

Je fis quelques pas en arrière, je saisis un caillou au pied d'une borne et je lui lançai à la tête. Le sang jaillit et je me sauvai, en criant : « Attrape ; ça t'apprendra à te moquer de moi. »

Des passants, — il s'en trouvait au moins deux par hasard ce jour-là, dans la grande rue, — des passants témoins de cet acte de méchanceté allèrent le dénoncer à ma mère. Ce fut un événement dans cette ville où il n'y en avait que bien rarement. Les gens de boutique, les bras croisés, debout sur le seuil, s'entretinrent durant tout le jour de ce caillou lancé par un enfant à la tête d'un autre enfant, de son âge. Ma mère essaya de prendre ma défense ; la mère de l'apprenti l'apostropha rudement et se permit quelques expressions mal sonnantes à mon égard ; elle me traita de paresseux, de mal élevé, m'accusa de fierté, de lâcheté, etc. Pendant ce temps, Jean s'essuyait le front avec son tablier et haussait les

épaules en disant : « Ah bah ! çà n'est rien que çà ? » — Et ma mère qui me tenait par la main pour me soustraire à la vindicte des parents de l'apprenti finit par m'emmener tout au fond de sa boutique.

A son tour, le curé vint, qui me fit des reproches. Ma mère chercha à me disculper, mais le curé l'arrêta court : « Prenez-y garde, dit-il, avec fermeté, votre petit Daniel a deux grands défauts, de la vanité et de la rancune. Vos faiblesses le rendront tout à fait indocile, et vous n'en pourrez rien faire.... »

Il m'avait semblé jusqu'alors que ce bon vieux curé par qui j'étais si bien traité, devait avoir pour moi autant d'indulgence que ma mère. Ses paroles pouvaient être sévères ; je les trouvai dures et injustes. L'homme respectable et dévoué qui m'instruisait de son mieux se changea tout à coup en un mentor maussade, exigeant, avec lequel je perdais mon temps. Je ne l'aimai plus dès que je compris qu'il ne m'aimait pas comme je l'entendais.

Ses observations avaient produit une certaine impression sur ma mère. Pendant toute la journée, elle garda un air sérieux que je ne lui avais jamais vu. Je prévis qu'elle allait prendre à mon égard quelque résolution sérieuse et cherchai dans ma tête le moyen de parer le coup. La méchanceté dont je venais de me rendre coupable, ne me causait ni regret, ni repentir ; j'en voulais à tout le monde, à l'apprenti, au curé, à ma mère. Je me réfugiais dans ma colère comme dans un fort où je pouvais braver l'autorité de tous ceux qui avaient droit à mon respect et à ma reconnaissance. Aux premiers mots de réprimande que m'adressa ma mère, je levai les épaules et puis je me retirai en sifflant. Au dîner, je refusai le morceau de pain sec qui me fut offert par manière de pénitence le lendemain ; le curé me fit dire que je devais aller trouver Jean l'apprenti et lui demander pardon, avant de retourner au presbytère pour y travailler comme d'habitude. Sans rien dire, je sortis de la maison ; au lieu d'aller chez Jean, je me mis à courir dans les champs, jetant des pierres aux oiseaux, coupant des baguettes dans les haies, j'avais besoin de faire du mal, de briser quelque chose.

« Allons, me dit ma mère, quand je rentrai, tu as été obéissant, je te pardonne. M. le curé en aura fait autant, n'est-ce pas ? »

Je fis un signe de tête affirmatif.

Pour la première fois de ma vie, je venais de mentir, mais j'avais menti sans rougir, avec effronterie; j'étais perdu! »

L'émigrant garda le silence pendant quelques minutes; il promena ses regards autour de lui sur la forêt profonde qui nous environnait, puis les reportant sur moi :

« Venez, monsieur, reprit-il; bien que ma voix se perde dans le désert, je le répéterai ici du fond de mon cœur : Malheur à l'enfant qui a menti! Il ne ment que pour excuser une faute déjà commise et parce qu'il est décidé à en commettre d'autres encore. Ce mensonge, si facile à découvrir, causa à ma pauvre mère, un véritable chagrin. Si le capitaine au long cours se fut trouvé là, elle m'eut remit entre ses mains, avec recommandation de me bien tenir. Mais le brave marin était bien loin alors et je restai dans ma petite ville. Il va sans dire que je ne retournai plus au presbytère. Ma mère demandait souvent conseil au curé, qui l'engageait à me placer dans quelque institution bien dirigée où l'on pourrait réformer un naturel en voie de se gâter. Par malheur, nos moyens ne permettaient point à ma mère de prendre ce parti. Le temps se passait ainsi; je ne faisais rien du tout que vagabonder à travers la campagne, ou bien me tenir debout devant l'étroite boutique les mains derrière le dos, suivant de l'œil l'hirondelle qui s'ébattait autour du clocher. Cette vie oisive déplaisait à ma mère qui en prévoyait les dangers. Les voisines lui disaient parfois en passant : — « Eh bien, votre fils ne fait donc rien? Il est bien heureux que vous ayiez du pain à lui donner. » — Et je me répétais à moi-même : « Ma mère a du pain à me donner; pourquoi travaillerais-je? »

J'avais alors près de quinze ans. Un soir le curé vint à la maison, et s'enferma avec ma mère et je compris qu'il s'agissait de moi. Au moment où le respectable prêtre se retirait, j'entendis ma mère qui lui disait : « Je vous le promets; je prendrai sur moi, et j'en aurai la force avec l'aide de Dieu! »

Quel était ce projet pour l'exécution duquel ma pauvre mère avait tant besoin de courage? Je ne l'ai jamais su. Deux jours après cette visite du curé, je fus pris d'une maladie assez grave. La tendresse que me portait ma mère se réveilla dans toute sa force. Pour la seconde fois je lui dus la vie; mais, hélas! l'enfance est

ingrate! Il me semblait tout naturel qu'elle passât la nuit à me veiller et c'est à peine si je lui en avais de la reconnaissance. Ma convalescence dura longtemps : peu à peu fut oublié le parti qu'elle avait promis de prendre à mon égard. Et puis elle allégua la faiblesse de ma constitution. Comment se séparer d'un fils dont la santé exigeait tant de soins? Ne fallait-il pas plutôt attendre encore et lui donner le temps de se bien remettre, de se fortifier... Bref, je repris mon train de vie accoutumé, mon existence oisive et ennuyée : seulement ma mère prit un moyen terme, un de ces expédients qui ne remédient à rien. On me plaça pour m'occuper un peu chez le notaire du lieu. »

IV

« Depuis que je voyage dans ces grands pays où l'homme trouve à exercer ses facultés de tant de manières, reprit l'émigrant Daniel, combien je regarde en pitié les existences mesquines et asservies que l'on mène ailleurs! Dans notre petite ville de deux mille âmes, M. Durand, le notaire, est un personnage. Il a le ventre gros, le nez rouge, et il n'y a pas un paysan qui ne se découvre devant lui. Sur les volets gris de sa maison, on voit une plaque aussi rouillée que les deux plats à barbe pendus à l'enseigne du barbier. La grande salle décorée du nom d'étude, est une pièce basse, humide, pavée de briques inégales, dans laquelle on ne voit d'autres meubles qu'un cartonnier en bois blanc, une table revêtue d'un vieux cuir noir et auprès de la croisée donnant sur la rue, le fauteuil sur lequel trône madame Durand son tricot à la main. Les clients, quand il en vient, s'adressent à madame Durand : « Votre mari est-il là. » Et la bonne dame répond invariablement : « Non, mais on va l'appeler. » — Le clerc est aussitôt dépêché par la ville. Il se met en quête du notaire qui est chez le barbier, ou bien au café à lire le journal. Le notaire revenu à l'étude écoute le client qui reste debout par respect et explique son affaire avec tant d'ambages qu'il devient bien difficile de le comprendre. Pendant ce temps-là, madame Durand toujours à son fauteuil, interpelle les femmes qui passent et fait ses achats de fruits et de

beurre ; de son côté le clerc taille sa plume, exécute des parafes, se mouche et essuie avec une patte de lièvre la poussière qui recouvre le cuir noir de la table.

« Ce clerc, si bien occupé, ce fut moi, lorsque celui qui travaillait chez M. Durand se fut décidé à chercher une place au chef-lieu de la sous-préfecture. Dans un coin de l'étude, se trouvait une petite bibliothèque contenant une centaine de volumes mal défendus contre la poussière par des rideaux de serge verte. La curiosité me poussant et l'oisiveté aidant, je me mis à feuilleter ces volumes. Le premier qui me tomba sous la main, ce fut Voltaire ; je le parcourus avec crainte d'abord, puis avec plus de hardiesse, puis enfin avec passion. Les choses saintes que je respectais encore par habitude se ternirent alors dans mon esprit comme une glace sur laquelle un souffle impur a passé. Il me semblait qu'un horizon nouveau s'ouvrait devant moi, et que je pourrais marcher librement dans la vie, écartant par un sarcasme les vérités qui me feraient obstacle ; les passions du jeune âge dont je ressentais l'aiguillon avaient trouvé les armes qu'il leur fallait pour triompher de la sagesse de la soumission. Les mystères de notre religion honnis, souillés de fange, et foulés aux pieds par l'incrédulité, ne m'inspirèrent plus que du dégoût et de l'éloignement. Comme les juifs à qui Pilate montrait le Christ flagellé et couronné d'épines, en disant : *Ecce homo !* Je répondais tout bas : *Tolle, tolle!...* Et même quand j'y pensais le moins, ces sarcasmes, ces impiétés honteuses que j'avais lues me revenaient à la mémoire et troublaient mon cœur comme des apparitions. Ah ! il y a dans la parole écrite une puissance terrible, surtout quand cette parole répond aux instincts de révolte qui se font jour dans le cœur de l'homme ! Il fallut bien peu de temps pour que la connaissance de ce catéchisme à l'usage des impies effaçat en moi le souvenir de celui que j'avais appris dans le premier âge.

« Quand on est entré dans la voie de la désobéissance, toute autorité devient insupportable : celle de ma mère tempérée d'affection, me parut bientôt gênante. Je ne trouvais plus rien à dire avec la pauvre femme, et j'allais passer mes soirées loin d'elle, au café. Là on lisait les journaux, on pérorait longuement, on coulait à fond en quelques minutes les plus hautes questions.

On dirait que les hommes qui ne croient à rien ont besoin pour s'enhardir encore de se réunir, de se compter, de parler très-haut. La fréquentation des habitués de ce café acheva mon éducation; je devins moins timide, j'acquis une certaine adresse au jeu de billard et bientôt je pus mettre mon chapeau sur l'oreille. Quand il m'arrivait de gagner une poule, j'étais aussi fier que si j'eusse gagné une bataille et je me croyais parfaitement en droit de braver la terre et le ciel. Il y a d'immenses orgueils qui n'ont pas de motifs plus sérieux qu'un peu d'habileté dans les exercices du corps ou dans les jeux d'adresse! Notre plus grand plaisir, à nous autres habitués, c'était de jouer le dimanche, pendant l'office, et d'aller ensuite à l'heure où la messe finit, nous planter à la porte de l'église pour jeter un regard de pitié sur les gens simples qui venaient de remplir leurs devoirs. Chacun alors prenait une attitude hardie, un maintien triomphant, et il s'échappait de nos bouches plus d'un quolibet à l'adresse de ceux qui avaient droit à notre respect.

« L'après-midi, nous nous retrouvions autour des tables de jeu et devant le billard, cherchant toujours à nous gagner les uns les autres, c'est-à-dire à nous enlever généreusement le peu d'argent que gardaient nos poches. Un soir d'été que j'avais tout perdu, je sortis pour aller faire un tour de promenade, et marchant au hasard j'arrivai dans une prairie où de jeunes enfants venaient de lancer un cerf-volant. Je regardais monter dans les airs la frêle machine qui se balançait en frissonnant et pointait hardiment à travers l'espace. Derrière moi, une voix me dit :

« Daniel, qu'est-ce qui fait monter le cerf-volant? » — Je me retournai; c'était le vieux curé à qui je n'adressais plus la parole depuis des années.

C'est la corde, répondis-je sèchement.

« Oui, reprit doucement l'ecclésiastique; c'est la corde... Si elle vient à se rompre, le cerf-volant s'agite vainement en l'air, puis il flotte encore au gré du vent, s'affaisse peu à peu et tombe à terre. Comprends-tu?

« Et comme je ne répondais rien : la corde, continua le curé, c'est le lien de l'autorité. Tu l'as rompu, ce lien, et ta chute est certaine. »

Cela dit, il s'éloigna ; et je marchai tristement le long des haies, doublement contrarié de ma perte au jeu et de l'apologue que le bon curé m'avait récité au passage. Ma mauvaise humeur se retourna contre celui qui m'avait gagné quelques instants auparavant et je me rendis au café pour le provoquer de nouveau.

« Puisque tu n'as plus d'argent, me répondit-il, je ne jouerai pas avec toi!

« Tu as peur de perdre, répliquai-je avec aigreur, et tu refuses de me donner ma revanche?

« Pas d'argent, pas de jeu ! Ce qui est bon à gagner est bon à garder. Bonsoir !... »

En parlant ainsi, il frappait sur la poche de son gilet toute remplie de l'argent que j'avais perdu.

« Que ne veux-tu pas jouer, m'écriai-je tout en colère. Et bien, tu es un lâche, un voleur... » — Et je l'arrêtai par le bras. Tandis que je cherchais à le retenir, il me mit la main sur le visage avec une vigueur telle, que le bruit du soufflet fut entendu de tous les assistants. Exaspéré de cet affront, je tombai sur mon adversaire à bras raccourci ; mais un ami charitable vint nous séparer. Cet ami, c'était un ci-devant jeune homme qui fréquentait beaucoup les jeunes gens, afin de se faire illusion sur son âge. Il avait habité Paris autrefois et hanté les maisons de jeu de la capitale et de la province.

« Mes enfants, dit-il, en nous séparant, les gens comme il faut ne se battent pas à coups de poing, à la manière des goujats. Fi donc! Vous vous battrez, mes amis, à l'épée ou au pistolet, comme il vous conviendra, dès ce soir. C'est ainsi qu'on arrange ces sortes d'affaires; croyez-en mon expérience. »

Il se fit un moment de silence. Dans notre petite ville, on ne s'était jamais battu, et pour ma part, je n'avais jamais vu une épée. Mon adversaire regrettait sincèrement ce soufflet qui le conduisait si loin; j'étais désolé de m'être laissé emporter par un excès de colère dont les suites se montraient si sérieuses. Oh! que nous nous fussions pardonné de bon cœur nos torts réciproques, non par bonté d'aucun, mais tout simplement par crainte de la mort. Et cela devenait impossible; le point d'honneur était là; l'orgueil mondain avait proclamé sa loi, il fallait obéir!

Nous partîmes donc pour le lieu désigné, le ci-devant jeune homme servait de témoin à mon adversaire; j'avais pris pour second un sergent de l'armée qui se trouvait par hasard en congé de semestre. La lune se levait et la nature semblait sommeiller. Le rossignol chantait sous les églantiers; la grive sifflait au sommet des chênes et la caille, courant dans les blés, répétait son cri d'appel. Ah! qu'il faisait bon de vivre ce soir-là!... Nous quittâmes nos habits, on nous plaça l'un devant l'autre et nous voilà armés d'un fleuret aiguisé, nous menaçant du geste et hésitant à nous frapper.

« Eh bien, cria le ci-devant jeune homme, une, deux, trois... Qui m'a donné des automates pareils... »

La voix du ci-devant jeune homme nous fit partir comme un ressort. Au même instant nous nous fendîmes en détournant la tête, et je tombai, le bras percé par la pointe de mon adversaire. Celui-ci s'affaisa de son côté, car je l'avais touché assez vivement à l'épaule.

« Ce n'est rien que cela, dit en ricanant le mauvais génie qui nous avait mis les armes à la main; de pareilles égratignures ne peuvent laver un affront... En garde, Messieurs! »

Nous ne répondîmes point à ce second appel; après qu'on eut bandé nos plaies, nous nous donnâmes réciproquement une poignée de main et je retournai bien vite au logis, très-heureux d'en être quitte à si bon marché. En me voyant rentrer en cet état, ma mère faillit s'évanouir; elle courut chercher le médecin, et versa des larmes abondantes : « Daniel, Daniel! répétait-elle en sanglotant, voilà les marques de tendresse que tu reçois des amis pour lesquels tu délaisses ta pauvre mère! »

V

Daniel avait prononcé ces paroles à haute voix, et avec un accent si animé que le créole s'éveilla subitement.

« Pardon, monsieur, lui dit l'émigrant, je vous ai dérangé de votre sommeil... Tenez, je ne mens pas; voilà la marque du coup d'épée... »

En parlant ainsi, il retroussa sa manche et montra au créole la

cicatrice de sa blessure. Celui-ci la considéra avec une certaine attention, alluma un cigarre, et se contenta de dire : « Vous ne devez pas avoir plus d'un demi-pouce de fer dans le bras. » Puis il se mit à se promener à travers les grandes herbes, en parlant à son chien : l'animal regardait son maître en agitant la queue. Tandis que l'homme du pays et le quadrupède conversaient à leur manière, Daniel cédant à sa nature expansive, reprit le fil de son récit.

« Ce coup d'épée devait être pour moi une leçon ; il n'en fut rien. Le lendemain, je fis beaucoup d'effet avec mon bras en écharpe ; on m'accueillit au café avec des cris de joie, comme un héros. Le poltron de la veille devint tout à coup un fanfaron ; je me crus autorisé à élever la voix, à prendre un ton tranchant, à me montrer en tout hardi et agressif. Que voulez-vous ! j'avais eu un duel ! Et je me répétais à moi-même : noblesse oblige. Quand mon adversaire fut à peu près guéri, il y eut un grand déjeuner, dans lequel les deux champions qui avaient cherché à se percer de leurs épées burent à la santé l'un de l'autre. Le ci-devant jeune homme vida une multitude de verres, et je devinai qu'il nous avait poussé à croiser le fer tout exprès pour faire naître l'occasion de ce déjeuner dont nous supportions tous les frais. Il y a des gens qui spéculent sur toute chose et qui exposent la vie de deux hommes pour une bouteille de champagne. Après le repas, le même convive déclara que l'honneur était pleinement satisfait ; et les paroles de ce chenapan aviné nous remplirent d'un doux orgueil ! C'est ainsi que ce vieux jeune homme, qui ne possédait ni vertus, ni talents, ni mérites, imposait son autorité à ceux qui se vantaient bien haut de n'en plus reconnaître.

« Les appointements que je touchais chez le notaire ne s'élevaient pas à une forte somme ; environ cinquante francs par mois. Avec ce modique revenu, j'aurais pu faire quelques économies et venir en aide à ma mère qui avait souffert plus d'une privation pour moi. Mais, j'avais eu un duel... donc je devais aller plus fréquemment encore au café, me vêtir avec une certaine recherche, en un mot, soutenir la dignité de ma situation. Mon plus grand désir fut, de donner le ton dans une petite ville, et d'être le plus élégant de la localité. Le tailleur qui habillait *A l'instar de Paris*,

— ainsi que l'annonçait son enseigne, — jugea que j'avais parfaitement raison : il assura même que la toilette m'irait à merveille. Encouragé par un artiste qui avait travaillé dans la capitale, je m'appliquai à comprendre les gravures de mode, et quand il passait un étranger dans notre ville, un commis-voyageur, par exemple, le maître de l'hôtel me montrait du doigt, en disant : « Ce jeune élégant que vous voyez est un clerc de notaire; il joue très-bien au billard et il a eu un duel!... »

Il est probable que mon élégance était relative et en harmonie avec la petite ville que j'habitais; car les commis-voyageurs portaient toujours des habits dont la coupe ne pénétrait chez nous que quinze à dix-huit mois plus tard. Eh bien, cette toilette d'un goût douteux me fit remarquer dans ma localité; elle me donna un vernis qui cachait mon incapacité, mon inaptitude au travail et mes plus visibles défauts. Si l'habit ne fait pas le moine, l'habit fait l'homme du monde. J'avais vingt et un ans, j'étais sans état, sans fortune et j'osai lever les yeux sur une jeune fille d'une bonne famille, plus riche de vertus que de patrimoine, mais dont on ne prononçait le nom qu'avec respect. Ma mère approuva mes projets de mariage, qui devaient, pensait-elle, me rendre plus sage et plus rangé. La jeune fille, — elle se nommait Marie, — n'ignorait peut-être ni ma conduite, ni mes habitudes de paresse; j'avais tout lieu de craindre un refus. Autour d'elle il ne se trouvait personne qui pût lui convenir; les jeunes gens du pays qui se recommandaient par la fortune, le talent et la régularité des mœurs, s'étaient retirés dans les grandes villes. D'autres restaient à la vérité, parfaitement honnêtes et possédant plus de bien que moi ; mais soumis aux humbles habitudes de leurs pères, ils portaient la veste et le chapeau à grands bords. Au fond, je n'étais qu'un vaurien ; à l'extérieur, je pouvais passer pour quelque chose de mieux : il arrive souvent que les jeunes filles n'y regardent pas d'aussi près qu'elles devraient le faire, soit par légèreté, soit parce qu'elles ne peuvent, dans la candeur de leur âme, soupçonner le mal chez celui qui leur plait. Orpheline et retirée auprès d'une vieille tante grondeuse qui n'éprouvait nulle sympathie pour la jeunesse, Marie n'eut personne qui lui donnât de bons conseils. Elle eut la faiblesse de ne pas me repousser, et le malheur de devenir ma femme.

Oui, ce fut un malheur pour elle, mais un malheur qui fut précédé de quelques jours heureux. Le mariage m'avait remis en rapport avec le vieux curé et rapproché de ma mère. Une vie nouvelle commençait pour moi; je me promettais de revenir au bien, et j'y travaillais sincèrement : je le pensais du moins. Mon illusion fut de me croire vraiment meilleur, parce que j'étais plus heureux! Le charme qui me retenait près de ma jeune épouse, j'eus le tort de le prendre pour un renoncement à mes oisivetés passées. Ma mère nous ayant cédé sa boutique, j'y installai ma femme au milieu de marchandises toutes neuves dont la vente semblait assurée, et moi, j'allais toujours chez le notaire où je gagnais, comme je l'ai dit, d'assez bons appointements. Avec quelle joie, avec quel empressement j'accourrais de l'étude à la petite boutique où siégeait Marie qui souriait en me voyant arriver et semblait me remercier de l'affection que je lui portais! Être aimé de l'épouse que l'on aime, c'est goûter un bonheur complet, mais l'être avec une tendresse reconnaissante, se sentir remercier du bonheur que l'on reçoit, c'est être doublement heureux!

Mais rien ne dure ici-bas de ce qui n'est pas basé sur une vertu solide. Il y avait dans l'affection que j'éprouvais pour Marie un fond d'égoïsme; le dévouement ne se trouvait que de son côté. Revenir tous les jours du bureau à la maison par la même route, cela me parut bientôt monotone. Je fis le tour par le café, où l'on me railla sur mes assiduités conjugales. Il fallut entrer, faire une partie, et je revins chez moi plus tard que de coutume. Ma femme m'attendait pour dîner; elle ne me fit aucun reproche et se montra aussi bonne, aussi affectueuse que la veille. Le lendemain, même halte au café; ainsi, chaque jour, jusqu'à la fin du mois, et je n'apportai que dix francs à la communauté. Marie se prit à pleurer silencieusement; il ne lui échappa pas une parole amère. Elle eût mieux fait de me gronder, de me faire une scène, d'appeler ma mère à son aide pour me sermoner; j'aurais peut-être mis plus de mesure dans ma conduite...

Voyant que j'étais bien le maître, je m'habituai à suivre mes caprices. Quand j'arrivais trop tard, je m'apercevais que Marie avait pleuré, et je lui en faisais des reproches. Elle fit donc un effort sur elle-même et sut retenir ses larmes; mais une profonde

tristesse se peignit sur son visage. Mes folles dépenses absorbaient tout ce que je gagnais; notre commerce languissait et se ressentait de ma négligence à l'activer. Marie se privait du nécessaire et mangeait du pain sec, afin que ma mère eut une nourriture plus abondante : quant à la mienne, elle était succulente comme par le passé. Un cœur dévoué veillait à ce que rien ne me manquât, à ce que mille contrariétés de détail ne vint me troubler dans mon égoïsme !

Deux années se passèrent ainsi ; l'inépuisable bonté de Marie ne s'altérait en rien et depuis longtemps déjà je ne savais plus l'apprécier. Une petite fille nous était née ; on l'appelait Marie comme sa mère dont elle faisait la joie et qui, en la comblant de caresses, cherchait à se consoler de son abandon. Cependant, le commerce de notre boutique allait très-mal ; je manquais d'argent pour renouveler les marchandises, et les chalands oubliaient le chemin de notre pauvre boutique. Rien n'est triste comme un magasin que l'on délaisse ! les marchandises se fanent, il y a dans les rayons des vides qui découragent le regard, on n'a devant soi que des choses surannées qui effrayent l'acheteur, et l'on voit des boutiques florissantes qui s'épanouissent auprès de soi, à deux pas, comme des parterres, sous le souffle puissant de la confiance publique. Au milieu de ce magasin frappé de discrédit, morne pendant le jour, sombre aux heures de nuit, figurez-vous une jeune mère avec un enfant sur les genoux, oubliée de tous et de son mari qu'elle aime encore ! Voyez-la guetter du regard le passant qui continue son chemin sans entrer, changer de place et retourner en balayant la poussière, ces étoffes jaunies, ces pains de sucre tachés d'humidité, ces bocaux dans lesquels ont séché des biscuits durs comme de vieilles croûtes !

Figurez-vous tout cela, monsieur, et vous aurez l'image de ma femme aux prises avec la misère qui l'envahissait de toutes parts. Entre des cotonnades passées et des épiceries invendables, elle berçait sur son sein sa petite fille et la couvrait de baisers, prenant encore ma défense quand ma mère exhalait quelque plainte contre moi. La vue de cette triple douleur, — car ma petite fille me faisait plus de pitié encore, bien qu'elle ignorât sa misère, — la vue de cette triple douleur m'exaspérait. Je m'en prenais au temps

défavorable aux gens de commerce, à l'inconstance des pratiques, au changement des modes, à tout, excepté à moi-même, et je ne pouvais m'arracher de ce café où j'oubliais dans les émotions du jeu les souffrances des miens. Il fallut bien pourtant renoncer à y paraître. Un soir que j'avais beaucoup perdu, je résolus de tout regagner, coûte que coûte. On jouait aux cartes; la chance me revenait un peu et pour la faire arriver plus vite..... Ici l'émigrant se tut et cacha sa tête entre ses mains. Puis se tournant vers moi : Monsieur, reprit-il, ne me mépriserez-vous pas trop, si j'avoue ma honte?.... Je trichai; oui, monsieur, je trichai effrontément. Au moment où j'allais ramasser mon argent, un cri universel s'éleva contre moi. Je voulus prendre la parole pour me défendre; on me traita d'escroc. Je provoquai en duel celui qui venait de m'injurier; on me répondit qu'on ne se battait pas avec les filous. — Accablé d'injures, me sentant coupable, je pris le parti de faire retraite, et je compris bien qu'il me serait impossible désormais de paraître devant ce public sans cœur, comme sans pitié, qui m'accablait de son mépris.

VI

« Cette fois, continua Daniel, la leçon devait me profiter. Le pardon qui m'était refusé par ceux au milieu desquels j'avais voulu tenir le premier rang, ma mère, ma femme surtout ne me l'accorderaient-elles pas? Oh! j'avais besoin alors de cette tendresse, de cet amour véritable qui ne me suffisaient plus depuis longtemps. Atteint dans mon honneur, dans ma réputation, je brûlais de trouver des cœurs assez dévoués pour compatir à ma honte. Je rentrai chez moi abattu et si pâle que ma pauvre femme poussa un cri. Depuis le temps que je la faisais souffrir, elle savait encore oublier ses maux pour aller au devant des miens.

Je l'embrassai avec le plus de calme qu'il me fut possible. Marie, lui dis-je, où est notre mère? Appelle-la; il faut qu'elle vienne. »

« Ma mère entra; je tombai à ses genoux en baisant ses mains. — Mère, lui dis-je, voilà dix ans bientôt que je vous abreuve de cha-

grin?..... » — Sans me laisser le temps d'achever, elle me releva et me pressa entre ses bras.

« Marie, dis-je à ma femme, voilà un an bientôt que je me rends indigne de ton affection..... Écoute-moi ; ne m'interromps pas; je t'en conjure au nom de notre enfant. Depuis le premier âge, je recule devant un parti sérieux et décisif. L'oisiveté m'a perdu; je n'ai saisi que l'ombre du travail, et ce travail de paresseux, je l'ai rendu infructueux par mes désordres. Par mon orgueil, j'ai fait taire les reproches de ma conscience, et imposé silence aux êtres chers et dévoués sur qui retombait tout le poids de mon inconduite. Je vous ai vu souffrir toutes les deux, et parce que vous dévoriez vos larmes, j'ai fait semblant de ne rien comprendre. Ah! c'est là une lâcheté que les hommes commettent quelquefois!.... Reconnaître ses torts ne suffit pas à qui se répent, il faut l'expiation! Demain vous saurez ce que j'ai résolu, et si ma résolution vous arrache encore des larmes, ce seront les dernières, je vous le promets. »

« Le lendemain matin, dès l'aurore, je frappais à la porte du presbytère. Surpris de me voir à cette heure matinale et après une si longue absence le vieux curé se troubla : « Votre mère est-elle malade, demanda-t-il; venez-vous me chercher pour elle?

« Je ne viens vous chercher pour personne, répondis-je; au contraire, je vous amène un pécheur repentant.... Toute ma vie est à refaire. Et pour la mieux recommencer, je viens me jeter à vos pieds, docile et soumis comme un enfant. » Une fois réconcilié avec Dieu, avec les miens et avec moi-même, je m'occupai activement de mettre ordre à mes affaires. Je vendis quelques objets de luxe qui me restaient, une montre en or, une chaîne ornée d'une croix que je tenais d'une vieille tante et je recommandai au curé, ma mère, ma femme, mon enfant. Une réparation me restait à faire, c'était de me remettre en bons termes avec Jean, l'apprenti menuisier que j'avais traitreusement frappé dans mon enfance. Jean avait prospéré; il tenait dans la grande rue une belle boutique, où il fabriquait de beaux meubles pour les châteaux du voisinage. On l'estimait à cause de sa probité et de son amour du travail. Toujours à sa besogne, il ne quittait le tablier que le dimanche et les jours de fête, pour aller siéger au banc d'œuvre

parmi les marguilliers. Quand j'entrai dans sa boutique, il poussait la varlope en chantant, si bien qu'il ne m'entendit pas venir. Arrivé près de lui, je lui frappai doucement sur l'épaule.

« Jean, mon cher ami, j'ai un mot à te dire. »

L'ouvrier quitta son travail et me fit passer dans une petite chambre propre et bien rangée.

« Je vais partir, lui dis-je en prenant sa main, et je ne veux laisser derrière moi que des amis. Me pardonnes-tu?

« Mais je ne t'en ai jamais voulu, répondit Jean; tu nous a fait de la peine par tes airs évaporés, voilà tout. As-tu besoin de quelque chose, parle franchement....

« Merci, merci, tu es heureux, toi; tu as marché dans la droite voie..... Tu t'es conservé simple de cœur et Dieu a béni tes travaux. Adieu, et sois certain que je ne t'oublierai jamais? »

Nous nous embrassâmes comme deux frères, et je fus attendri de voir une larme couler sur sa joue. Il me promit d'aller quelquefois passer les soirées d'hiver auprès de ceux que je devais abandonner pour longtemps. Le plus cruel moment approchait, celui où j'allais me séparer de ce que j'ai de plus cher au monde..... Ces adieux-là, on ne les raconte pas! On ne peut même y penser sans éclater en sanglots..... »

En achevant ces paroles, l'émigrant se mit à fondre en larmes; il prononçait d'une voix entrecoupée les noms de sa mère, de sa femme et celui de sa petite fille, dont une distance de quinze cents lieues le tenait séparé. Puis relevant la tête avec effort: C'est pour vous, êtres chéris, s'écria-t-il, que je suis venu m'enfoncer dans ces solitudes! Un jour je vous y appellerai, vous serez arrachés à cette noire misère qui vous menace. Vous aurez sur vos têtes l'ombre de ces grands arbres pareils à ceux qui ornent les châteaux de notre Bretagne..... Mais, mon Dieu, je n'en suis pas encore là! Je disais donc que prêt à partir et ne sachant comment faire pour gagner sans argent l'autre bord de l'Atlantique, je mis sous mon bras cet instrument de musique dont je m'étais appris à jouer dans mes heures de loisir. Ce futile passe-temps devait me rendre un grand service, puisque grâce à ce morceau de bois dont je savais tirer quelques sons, je pus avoir toujours cinq sous dans ma poche comme le juif errant.

« En quittant la maison maternelle j'avais eu soin d'écrire au parent dont j'ai parlé et qui demeure dans ces environs; sa réponse m'attendait à Québec. C'est par cette lettre que j'appris la route que je devais suivre, route bien longue, monsieur, et que j'aurais eu de la peine à démêler, si vous ne me l'aviez expliquée sur le pont du bateau... L'habitation de mon parent se nomme la Plaine aux Sassafras, et vous croyez que je n'en suis plus qu'à quelques lieues.

« La Plaine aux Sassafras, répondit le créole qui coupait des baguettes avec son couteau pour occuper ses mains à quelque chose, la Plaine aux Sassafras est à trois lieues d'ici, dans le sud-ouest; pour y arriver, il faut traverser le *Bayou* (1) qui coule au pied de la colline, suivre une savane où poussent des plaqueminiers et des érables rouges et puis remonter sur la hauteur. Une fois sur cette hauteur, vous ne pouvez pas vous tromper ; il y a une manche (2) qui y conduit tout droit. »

« Grand merci, monsieur, répliqua Daniel. En vérité, je ne puis croire que dans quelques heures je vais me retrouver en pays de connaissance et serrer la main d'un parent? Quoi, au milieu de cette forêt où tout m'est inconnu jusqu'aux arbres, jusqu'aux oiseaux, il y a quelqu'un qui m'attend et un cœur qui battra tout à l'heure au son de ma voix !... »

Nous accompagnâmes Daniel jusqu'au delà du ruisseau qu'il devait traverser ; à peine remis de ses grandes fatigues, il gravit la colline opposée d'un pied ferme, et ne pouvait découvrir encore l'habitation qu'il était venu chercher si loin et pourtant, à l'élan de sa marche, on eût dit qu'il la pressentait à travers l'épaisseur des bois : l'espoir de toucher au terme de son voyage lui avait redonné toute son énergie. Ainsi, le navire qui va toucher le port s'avance poussé par le flot de la marée montante qui semble accourir du large tout exprès pour le soutenir et le porter.

Vingt ans plus tard en 1847, me trouvant à Southampton, je

(1) Ruisseau.
(2) Allée.

regardais les passagers d'un *steamer* transatlantique débarquer sur le port. On est involontairement reporté en arrière par ses souvenirs, quand on voit un navire arriver d'un lointain pays que l'on a visité soi-même. Je pensais donc aux forêts abattues, aux solitudes aujourd'hui défrichées où j'avais autrefois chassé le dinde et couru le chevreuil. Je rêvais donc aux choses anciennes, sans m'occuper autrement de ceux qui me les rappelaient quand un des voyageurs de bonne mine et très-bien vêtu s'arrêta devant moi, fit le tour de ma personne, puis, revint me regarder en face.

« Pardon, Monsieur, me dit-il en français; si je ne me trompe j'ai eu le plaisir de déjeuner avec vous bien loin d'ici, il y a de cela... une vingtaine d'années!... Oui, c'est bien vous, je vous reconnais, et vous ne vous souvenez plus de Daniel le joueur de clarinette...

« Je l'ai si peu oublié que je vous redirai le menu de ce repas champêtre : volaille farcie et Sauterne, ni plus, ni moins; pas de potage, pas d'entrée, pas d'argenterie, pas de serviette, pas de dessert, etc., etc...

« Et bien, reprit Daniel, permettez-moi de vous rendre ce déjeuner; nous avons le temps de manger et de causer à loisir pendant que la douane expédiera nos bagages. »

Nous causâmes longuement devant une table abondamment servie, et comme deux amis intimes satisfaits de ce réveil. Daniel associé d'abord avec son parent pour l'exploitation de ses terres, était devenu à la mort de celui-ci seul propriétaire de l'habitation. Il avait appelé près de lui sa femme et sa fille qu'il venait de marier à un colon du voisinage. La mère de Daniel ne vivait plus; elle avait vu, avant de mourir, les affaires de son fils prospérer au delà de ses espérances. Tandis que l'émigrant me racontait les détails de sa seconde existence sur le nouveau continent, un joueur d'orgue vint se planter près de nous et se mit en devoir de nous dérouler son rouleau tout entier. Daniel lui jeta une poignée de *pence* pour l'engager à s'éloigner, mais l'habitant de la Savoye s'obstinait à rester près d'un homme dont la main s'ouvrait si libéralement.

« Écoute-moi, dit alors Daniel au joueur d'orgue, j'ai fait un métier dans le genre de celui que tu fais-là et je sais qu'on y gagne peu de chose. Veux-tu devenir riche? »

L'enfant de la Savoye répondit par un signe de tête affirmatif.

« Et bien, passe en Amérique, vends ton orgue et mets-toi à défricher des terres...

« Non, non, répliqua le savoyard; j'aime mieux retourner à mes montagnes... « Et il s'éloigna en répétant sur son orgue le charmant motif : *Hélas! elle a fui comme une ombre!*

« Il a raison, il a raison, s'écria Daniel; il traine sa carapace comme la tortue, il chemine lentement, mais il porte tout avec lui et quand il aura amassé un petit pécule, il reverra ses montagnes. Désormais, je suis riche, très-riche, et pourtant, voyez-vous, il me manque quelque chose : l'air du pays! Je reviens en Europe tout exprès pour le respirer, cet air natal que nul autre ne remplace. Ce qui me reste à faire, c'est de m'arracher, moi et les miens, à ces lointains pays où ma fortune a pris racines, mais où nous ne sommes point encore acclimatés. Il faudra que je me résigne à de grands sacrifices; et bien, j'en prendrai mon parti. Ma pauvre femme ne peut oublier sa petite ville, ni ses vertes campagnes où ne règne pas l'opulence, il s'en faut. Un jour, je l'espère, notre fille nous y rejoindra avec son mari et nous ne regretterons ni ce que nous aurons sacrifié pour revoir la patrie, ni l'activité de ces contrées où abonde la vie et le mouvement, et nous serons moins riches, mais en faut-il donc tant pour vivre dans la paix et l'honnêteté. Nos pères avaient raison :

Contentement passe richesse!

LOUIS VALIN.

L'intéressant récit que nous publions aujourd'hui a été écrit pour *La Belgique*, par M. Louis Valin, l'auteur d'*une Nuit aux Pyramides*. *Daniel l'Émigrant* est une réminiscence des excursions de l'auteur dans le Nouveau-Monde, de même qu'*une Nuit aux Pyramides* était un souvenir de ses voyages en Orient. Constater que cette nouvelle production de notre éminent collaborateur n'est pas inférieure à la première, c'est en faire un éloge qui dispense de tout autre.

GUERRE DE TRENTE ANS.

PÉRIODE PALATINE (1).

La soumission de la Bohême fut plus prompte encore que sa révolte. Quarante villes envoyèrent leurs clefs aux généraux de l'empereur. Déjà la Lusace était domptée; la Moravie se soumit, et la Silésie se hâta d'entrer en accommodement. Bethlen Gabor occupait encore la Hongrie et menaçait de rallumer la guerre en Bohême; Bucquoy marcha contre lui, emporta Presbourg et allait achever la compression des rebelles hongrois, lorsqu'il fut tué dans une escarmouche, où sa bouillante nature l'avait emporté loin des siens. Tilly, demeuré seul dans la capitale de Bohême, n'y avait conservé que le nombre de troupes nécessaires pour y maintenir l'ordre, et sa main compatissante s'efforçait d'adoucir aux vaincus les conséquences désastreuses de leur défaite. L'histoire a conservé un trait remarquable de cette générosité de caractère, fruit de sa piété sincère et éclairée. Lors de l'entrée victorieuse de Maximilien, les directeurs qui n'avaient pas suivi Frédéric, et d'autres personnages marquants avaient été mis en état d'arrestation provisoire dans leurs propres maisons, et sous la garde de quelques capitaines. Vers la fin de février 1621, ces officiers furent retirés. Les notables compromis crurent voir dans cette mesure un préliminaire d'amnistie et s'endormirent dans une décevante sécurité. Tilly, qui connaissait les résolutions du cabinet de Vienne, les fit presser secrètement à trois reprises de s'évader au plus tôt, en les prévenant qu'il favoriserait leur fuite. Soit

(1) Voir le commencement de ce travail dans les livraisons de *La Belgique*, tome Ier, pages 79, 195 et 249.

aveuglement, soit crainte de perdre leurs biens, tous demeurèrent sourds à ces charitables avis, et n'en tinrent aucun compte. Ils en furent cruellement punis. Dans la nuit du 28 février, le Prince de Lichtenstein, gouverneur de la Bohême pour l'Empereur, fit incarcérer quarante-huit des anciens partisans du Palatin et en cita trente autres contumaces à comparaître devant une commission spéciale. Leur procès dura quatre mois et se termina par de nombreuses condamnations capitales. La clémence de Ferdinand s'étendit sur plusieurs des coupables; elle n'attendait pour gracier les autres qu'un signe de repentir, une simple expression de regret. L'orgueil des rebelles l'emporta sur la crainte de la mort, et leur obstination triompha des hésitations du Souverain. L'arrêt de mort, jusque là toujours repoussé, fut enfin signé, et le 21 juin les échafauds dressés sur les différentes places de Prague annoncèrent au peuple consterné la sanglante expiation. Vingt-quatre des principaux rebelles, le comte Schlick en tête, furent exécutés publiquement; les autres, jugés moins criminels, furent bannis à perpétuité du royaume, et leurs biens confisqués.

Tilly n'assista point au spectacle de ces scènes tragiques dont son grand cœur avait inutilement cherché à sauver les victimes. Aux premières approches du printemps, il était sorti de Prague à la tête de dix mille hommes de vieilles troupes afin d'achever la pacification de la Bohême et d'y comprimer les premiers éléments de l'insurrection, réfugiés avec Ernest de Mansfeld, dans les villes de Pilsen et de Tabor. D'abord, il avait conçu l'espoir d'atteindre son but sans coup férir, car Mansfeldt, adroitement sondé, avait manifesté les meilleures dispositions et demandé une trêve préliminaire de six semaines, qui lui fut immédiatement accordée. Mais bientôt Tilly apprit que son adversaire n'avait profité de ce répit que pour aller chercher de nouvelles ressources auprès des princes de l'Union, et que ses lieutenants ravageaient, au mépris de la trêve, les domaines des seigneurs catholiques. Il accourut aussitôt devant Pilsen, força la ville à capituler, lança Balthazar de Marradas avec une forte colonne contre Tabor et remonta vers le nord pour donner la main aux Saxons qui venaient de soumettre Egger et assiégeaient Falckenau.

Rien ne résista à sa marche victorieuse, et cette première partie

de la campagne fut couronnée par la prise successive de Falckenau et d'Ellnbogen.

Les affaires de l'infortuné roi de Bohême empiraient chaque jour, lui seul se faisait illusion. Obligé de fuir Breslau, il avait cru trouver un asile dans les états de l'Electeur de Brandebourg, son beau-frère. Mais l'Electeur, inquiet de la présence de cet hôte compromettant, n'avait consenti que difficilement à céder au couple fugitif quelques chambres du château de Custrin, où l'ex-reine accoucha d'un fils au mois de janvier 1621. A peine rétablie, elle partit pour la Hollande, où elle espérait meilleur accueil, tandis que Frédéric allait essayer de susciter en Allemagne des ennemis à l'Empereur. Dans ce misérable état, la présomption du Palatin était encore telle qu'il fit sommer l'Electeur de Saxe, de lui restituer le royaume de Bohême, menaçant en cas de refus, d'appeler les Tartares et les Turcs dans l'Empire. Au mois de janvier, il se trouvait à Wolfenbuttel, d'où il donna avis à Mansfeldt de sa prochaine arrivée avec des troupes et de l'argent; de là, il courut à Hambourg et se mit en relations avec le roi de Danemark. Plein de folles espérances, qu'avaient fait naître dans son esprit de prétendus prophètes, il engagea Bethlen Gabor à envahir les états autrichiens et lui écrivit que, de son côté, il se préparait à entrer en Bohême avec une armée de vingt mille hommes au moins et à tirer une vengeance éclatante des traîtres.

Au commencement de mars eut lieu à Segeberg, petite ville du Holstein, une réunion des princes du cercle de la Basse-Saxe, convoquée par le roi de Danemark dans un but hostile à l'Empereur. Frédéric s'y rendit; mais il eut beaucoup de peine à se faire recevoir de Christian, qui le traita d'usurpateur. L'offre qu'il fit de renoncer à la couronne de Bohême parut cependant adoucir le monarque danois qui promit de le réintégrer dans la possession du Palatinat. Au fond Christian se souciait fort peu des intérêts de celui qu'il protégeait avec tant de hauteur. Prince ambitieux, égoïste et débauché, il se croyait un grand général et nourrissait depuis longtemps le désir de s'agrandir aux frais de ses alliés et aux dépens des catholiques. Il voyait dans Frédéric un instrument utile à ses vues ambitieuses. Les choses semblèrent donc prendre une tournure plus favorable pour le roi de Bohême.

L'assemblée de Segeberg, puis celle de Lunebourg, tenue en avril 1621, manifestèrent des dispositions toutes belliqueuses; on fit des armements, on adressa des sommations bruyantes à Spinola, on posa des conditions à l'Empereur : mais une circonstance peu importante en elle-même, montra bientôt combien ce pompeux appareil de menaces était en réalité peu sérieux. *L'Union* avait disparu sous la pression des armes de Spinola et des injonctions de l'Empereur. Elle n'était déjà depuis deux années que l'ombre d'elle-même; les villes impériales qui en étaient la base, puisque seules elles alimentaient sa caisse, s'empressaient de se mettre à l'abri du danger et de faire leur paix avec Ferdinand. Les Princes protestants, effrayés d'être seuls à supporter les frais de la guerre, s'estimèrent heureux d'accepter les bons offices du Landgrave Louis de Hesse Darmstadt. Par les soins de ce prince, un traité fut conclu le 12 avril entre les membres de l'Union et le marquis de Spinola, général de l'armée espagnole au Palatinat. La confédération fut déclarée dissoute; les Unis s'engagèrent à congédier immédiatement leurs troupes, à rentrer dans l'obéissance due à l'Empereur, et à ne prêter ni directement ni indirectement assistance au Palatin. L'effet suivit la promesse. Le margrave d'Anspach, lieutenant général de l'Union et le duc de Wurtemberg licencièrent l'armée jusqu'alors entretenue par les Unis. Seul le margrave Georges Frédéric de Bade refusa de licencier ses nouvelles levées; d'un autre côté l'envoyé hollandais défendit aux régiments de sa nation qui se trouvaient à l'armée de l'Union, de se séparer et les fit passer plus tard à Mansfeldt.

La chute de l'Union jeta le trouble et l'hésitation parmi les princes du cercle de la Basse-Saxe. L'Empereur saisit habilement ce moment d'intervenir. La simple perspective de voir ses fils confirmés dans la possession de quelques évêchés du nord suffit à Christian pour le déterminer à abandonner le Palatin. L'émotion factice du cercle de la Basse-Saxe se calma aussitôt comme par enchantement. Dès les premiers symptômes de ce revirement, Frédéric, s'abandonnant encore une fois lui-même, alla rejoindre l'ex-reine en Hollande, où il vécut misérablement pendant plusieurs mois.

De tous les alliés qui entouraient naguère l'Électeur Palatin et

semblaient vouloir assurer son triomphe, il ne lui restait plus que le bâtard de Mansfeldt. Mais cet aventurier cherchait du moins à compenser son isolement par la prodigieuse activité et les innombrales ressources de son esprit. Pendant que Frédéric errait en Allemagne en quête de quelque protecteur, Mansfeldt courait en France et jusqu'en Angleterre, afin de se procurer de l'argent et les moyens d'entretenir la guerre. Son voyage fut rapide, car au mois de mars, il était de retour en Bohême. Ses espérances s'étaient réalisées. Grâce aux subsides du roi Jacques et des Hollandais, il eut bientôt une nouvelle armée. Les princes Guillaume et Frédéric de Saxe-Weimar lui amenèrent des troupes qu'ils venaient de lever avec l'aide de Maurice d'Orange. Le licenciement de l'armée de l'Union vint à point pour le succès de ses plans. Les soldats congédiés accoururent en foule sous ses drapeaux et Mansfeldt n'eut pas de peine à réunir autour de lui dans son camp de Weidhausen un corps de 13,000 hommes de pied et de 7,000 chevaux. C'était une véritable armée de brigands. Leur général n'exigeait d'eux que de se bien battre, ce qu'il n'obtenait pas toujours, et leur laissait complétement le soin de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Aussi se livraient-ils aux plus effroyables excès. La maraude et le vol étaient passés chez eux en habitude. C'était leur moyen régulier d'existence. Par passe-temps ils incendiaient les villages, jetaient les paysans dans ces effroyables brasiers, déshonoraient jusqu'à d'innocentes enfants, mutilaient leurs victimes au milieu des plus abominables raffinements de tortures, profanaient les sanctuaires, commettaient mille sacrilèges sur les saintes espèces. On n'oserait répéter ici ce qu'en racontent les historiens contemporains. Loin d'essayer de les contenir, leurs chefs avaient fait de cette épouvantable licence une théorie qu'ils développaient avec un scandaleux cynisme. Ils y trouvaient l'avantage de rallier sans cesse autour d'eux tout ce que l'Allemagne et l'étranger comptaient de scélérats endurcis au vice, de jeunes gens perdus de dettes et de scélératesse, de soudards incapables de supporter aucune subordination. La lâcheté est la compagne ordinaire de tels débordements ; aussi, ce ramassis de bandits fut-il toujours plus remarquable par ses sanguinaires cruautés que par sa vaillance dans les combats. La défaite ou la honte s'attachèrent

comme un châtiment divin à leurs pas, et si quelque succès de surprise couronna parfois leurs attaques, jamais la victoire ne s'abaissa jusqu'à eux.

La lutte recommençait donc plus vivace au moment où on pouvait la croire terminée. Tilly, inquiet des rassemblements armés qui se groupaient à Weidhausen, comprit la nécessité de les disperser, avant qu'ils ne devinssent redoutables et réclama avec instance des renforts du duc de Bavière. Tandis que Maximilien se rendait lui-même à Straubing, afin d'organiser un nouveau corps d'armée, le général de la Ligue rallia le contingent de Wurzbourg, commandé par le colonel Bauer de Eiseneck et vint prendre position sur les confins de la Bohême et du Palatinat, tout près de Weidhausen. Mansfeldt, prévenu qu'il allait être assailli dans son camp, prit hardiment les devants et réussit à enlever quelques avant-postes bavarois qu'il massacra sans pitié. Il surprit également un convoi considérable destiné aux troupes de Tilly et incendia tous les villages des environs. Le 18 juillet il fit une démonstration plus sérieuse. Dès 8 heures du matin, il ouvrit un feu violent de mousqueterie et d'artillerie contre les Bavarois, qui mal protégés par des retranchements élevés à la hâte, essuièrent de grandes pertes. Une de ses batteries, composée de quatorze pièces de canons habilement postées, incommodait surtout les soldats catholiques. Tilly essaya de la réduire au silence ; mais son artillerie se trouva mal en ordre et hors d'état de lutter contre celle de Mansfeldt. De Groote qui la commandait avait mis plus de soin à s'enrichir aux dépens des Bohêmes, ainsi que le lui reprocha Maximilien, qu'à bien remplir ses fonctions (1). Son incurie eut pu avoir les suites les plus désastreuses, si l'ennemi plus hardi, eut profité de ses avantages pour attaquer résolument, sous l'abri de ses pièces, les positions bavaroises. Mansfeldt se contenta de les couvrir d'une grêle de boulets et la journée se passa sans autre incident grave que la mort du colonel Bauer, emporté d'un coup de canon (2).

(1) Westenrieder. VIII, p. 150.

(2) La mort ne termina pas les aventures de ce brave officier. Son corps ayant été embaumé et dirigé sur Wurbourg, pour y être enterré, les coureurs palatins surprirent le convoi funèbre, sabrèrent l'escorte et ramenèrent le ca-

Le léger échec essuyé par Tilly dans la canonnade du 18 ne l'empêcha pas de resserrer de plus en plus le blocus qu'il avait établi autour de Mansfeldt. Celui-ci coupé de toutes ses communications et de ses convois, essaya d'obtenir un peu de répit par ruse. Il dépêcha à Tilly le comte de Solms, ancien gouverneur du Palatinat, avec mission de faire des ouvertures d'accommodement et de demander une conférence entre les chefs des deux armées. Tilly accepta, dans la condition expresse de n'avoir pas à traiter personnellement avec Mansfeldt, qu'il méprisait profondément à cause de sa double apostasie. Au jour marqué, le général bavarois, accompagné de plusieurs officiers, se rendit au lieu convenu. Le comte de Solms et d'autres seigneurs protestants l'y attendaient déjà.

Une trève de six jours fut arrêtée de commun accord, et l'on allait entrer plus avant dans les clauses de l'arrangement, lorsque Mansfeldt parut, s'avançant au petit galop de son cheval, pour prendre part à la conférence. A sa vue, Tilly rompit brusquement l'entretien, tourna bride, regagna son quartier général. Mansfeldt dévora l'affront, sans en paraître ému, alla saluer les seigneurs catholiques qui étaient demeurés avec le comte de Solms, mais la froideur de leur accueil le déconcerta et il revint sur ses pas sans avoir abtenu rien au delà du court armistice de six jours. Ce temps passé les partis des deux armées recommencèrent à escarmoucher. Dans un de ces engagements un boulet faillit emporter Tilly et la même chose arriva à Mansfeldt, pendant qu'il s'entretenait avec les deux princes de Saxe-Weymar.

Le 1er août on amena à Mansfeldt un Napolitain qui prétendait avoir été chargé par Tilly de l'assassiner. L'aventurier fit grand bruit de cette affaire, il ne manqua pas d'en tirer parti pour jeter de l'odieux sur le général Bavarois, et d'attribuer le noir complot aux Jésuites, boucs émissaires habituels d'iniquités en telles occasions. La réputation de loyauté et de droiture de Tilly était trop bien établie pour que la calomnie pût l'atteindre; personne n'y crut et le malheureux Italien, devenu inutile sinon gênant, fut pendu sans autre forme de procès.

davre de Bauer à Mansfeldt, qui ne le rendit qu'avec difficulté à sa famille.

Jusqu'au 17 août, les Bavarois firent un feu si opiniâtre sur les retranchements de Mansfeldt qu'aucun de ses soldats n'osait plus s'y montrer. La position du général palatin devenait fort critique. Ses forces s'épuisaient; son camp encombré de cadavres de chevaux et de bêtes de somme fut envahi par de violentes épidémies qui enlevèrent jusqu'à trente et quarante hommes par jour. L'air était tellement vicié, que la contagion atteignit l'armée même de Tilly. Dans ces circonstances Mansfeldt imagina plusieurs stratagèmes pour se dégager. Le 18 août, il sortit vers minuit de ses positions dans le plus grand silence, avec trois mille quatre cents mousquetaires qui cachaient avec soin leurs mèches allumées sous leurs chapeaux. Il allait atteindre les avant-postes bavarois, lorsque le mousquet d'un soldat français partit par mégarde. Aussitôt l'alarme fut sonnée et Mansfeldt voyant son entreprise manquée se hâta de revenir sur ses pas. Le lendemain, il essaya d'incendier la forêt qui couvrait le camp bavarois, au moyen de poix et de soufre, mais une forte pluie qui survint mit encore cette tentative à néant.

Tilly continuait à réclamer des renforts au duc de Bavière et le sollicitait vivement de venir en personne à l'armée; mais ce prince ne voulait pas se mettre en mouvement avant d'avoir la certitude que l'armée espagnole commandée, depuis le départ de Spinola, par don Gonzalès de Cordova, ferait concorder ses opérations dans le Bas-Palatinat avec celles que lui-même projetait dans la partie haute. Lorsque toutes choses eurent été disposées, comme il le désirait (29 août 1621), il lança une proclamation adressée aux habitants du Haut-Palatinat pour les engager à se soumettre sans résistance (16 septembre 1621) et franchit la frontière près de Furt, avec une petite armée, se dirigeant sur Amberg où se trouvaient les dépôts et les grands magasins de Mansfeld. Il s'empara d'abord des couvents de Wallenbach et de Reichenbach, et mit le siége devant Cham qui se défendit d'abord assez bien. Mais la brèche ayant été ouverte, le commandant perdit courage et rendit la place, « aimant mieux sortir avec tous ses membres sains et saufs, que d'en risquer inutilement un seul par une plus longue résistance. » (25 septembre) (1). La chute de Cham entraîna la soumis-

(1) Théat. Europ., 534.

sion volontaire de Bruck, Kœtz, Neubourg, Waldmirchen et d'autres villes plus ou moins considérables. Le 10 octobre, Amberg tomba entre les mains du duc et Mansfeldt, investi de tous côtés se vit bientôt sans secours, sans vivres, sans retraite dans un pays devenu tout à coup hostile, avec une armée affaiblie et dépourvue de tout élément de sérieuse résistance. Dans cette extrémité, il eut recours à l'arme des traîtres, le mensonge, et feignit de vouloir se réconcilier avec l'empereur.

Dès le mois de juin 1621, il avait sollicité l'intercession de l'archiduc Albert par le moyen de son neveu, René de Châlons, colonel au service d'Espagne et grand Bailli du comté de Vianden, qui plus âgé que Mansfeldt avait veillé sur ses premières années. Albert, heureux de l'espoir de procurer la paix à l'empire, accueillit avec empressement les avances de Mansfeldt et René de Châlons eut ordre de se rendre à Nuremberg pour y suivre les négociations avec son oncle, d'accord avec le duc de Bavière et l'empereur. Une correspondance s'engagea dans laquelle le noble aventurier témoigna un repentir si sincère en apparence de ses égarements passés que tout le monde y fut trompé. Au mois d'octobre, les conditions de l'accord furent arrêtées, les ôtages échangés. Mansfeldt devait recevoir pour lui-même six cent mille florins, et sept cent cinquante mille pour ses troupes. Une amnistie générale applicable à tous ses adhérents fut envoyée à la signature de l'empereur; par contre, le général de Frédéric s'était engagé à remettre entre les mains des Impériaux toutes les places qu'il possédait soit en Bohême, soit en Allemagne et à entrer au service du roi d'Espagne avec 4,000 hommes d'infanterie et 4,000 chevaux. Comme commencement d'exécution de ses promesses et en échange d'un fort à compte sur ses six cent mille florins, il livra son camp retranché de Weidhausen au duc de Bavière et distribua son armée dans les villages voisins au milieu même des Bavarois. Déjà l'Empereur se réjouissait de cet heureux succès, déjà on chantait à Prague un Te Deum, lorsque par une nuit d'orage, Mansfeldt s'échappa tout à coup avec ses gens et gagna rapidement le Bas-Palatinat. Le chevalier Digby, envoyé par le roi Jacques d'Angleterre à Vienne pour solliciter en faveur du Palatin, ne fut pas étranger à cet acte insigne de déloyauté.

Afin d'exciter Mansfeldt à continuer la guerre, il lui avait remis quarante mille livres sterlings, avec promesse d'autres secours d'hommes et d'argent plus efficaces encore. Jacques confirma lui-même par écrit les engagements de son ambassadeur, preuve du peu de sincérité de ses démarches de paix et de réconciliation auprès de l'Empereur (1). Une fois en sûreté, Mansfeldt déchira le traité et renvoya les commissaires bavarois en leur déclarant qu'il n'avait jamais cessé sérieusement d'être l'ennemi de l'Empereur et de la Ligue Catholique (2).

La course de Mansfeldt avait été si rapide qu'en trois jours il atteignit le premier baillage du Bas-Palatinat. Le 23 octobre il fit son entrée à Manheim à la tête de cent huit bataillons et de cinquante-six escadrons, en tout dix mille hommes, et y fit sa jonction avec les quatre mille deux cents hommes du colonel palatin Obentraut et deux mille anglais, commandés par Horace de Vere. Le Bas-Palatinat était alors presqu'entièrement aux mains des Espagnols, à l'exception de Manheim, de Heidelberg et de Franckenthal. Encore, cette dernière ville se trouvait-elle serrée de près par Gonzalès de Cordova. Ses habitants offrirent une forte somme à Mansfeldt pour l'engager à leur porter secours. Mansfeldt se mit aussitôt en devoir de les dégager, mais au seul bruit de son approche, Cordova beaucoup plus faible que ses adversaires, leva le siége et occupa une forte position près de Stein en attendant l'arrivée des Bavarois. Le duc de Bavière avait en effet commandé à Tilly de se mettre à la poursuite de Mansfeldt avec un corps de douze mille hommes formant quatre-vingt cinq bataillons et quarante-sept escadrons. Les instructions du lieutenant-général de la Ligue portaient qu'en mettant le pied sur les terres du Directoire Rhénan, il devait se mettre sous les ordres directs de l'Électeur de Mayence, chef de ce directoire. Mais l'Électeur déclina une

(1) Archives du royaume. Liasses de l'audience.

(2) Malgré cette preuve éclatante de mauvaise foi, Mansfeldt ne craignit pas de renouer dès le mois de novembre de la même année ses négociations avec la cour de Bruxelles, par l'intermédiaire du sieur de Raville, sénéchal de Luxembourg, en excusant la perfidie sur ce que René de Châlons était son ennemi déclaré. Les négociations durèrent deux ans, sans utilité pour aucun des deux partis et n'aboutirent pas plus que les premières.

responsabilité si peu en rapport avec son âge et son ministère, et pria le duc de Bavière de vouloir bien continuer à s'en charger. Déjà Tilly avait traversé la Franconie, suivant pied à pied les traces de son ennemi et prenant chemin faisant toutes les places où Mansfeldt avait laissé garnison. Il passa le Neckar à Ladenbourg, petite ville voisine de Heidelberg et pendant que des détachements de son armée achevaient de prendre possession de tout ce qui appartenait à l'Electeur Frédéric entre le Neckar et le Mein, il adressa la sommation suivante aux magistrats de Heidelberg.

« J'ai été chargé par S. M. I. et S. A. le duc de Bavière de me joindre avec les troupes sous mes ordres à don Gonzalès de Cordova, et avec toutes nos forces réunies de réduire le Bas-Palatinat sous l'obéissance de S. M. I. ainsi que je l'ai fait pour le Haut-Palatinat. Or, comme je suis déjà arrivé avec lesdites troupes sous mes ordres pour remplir ma mission, je n'ai pu laisser de vous en donner avis et de vous inviter amicalement à ne pas m'opposer de résistance dans l'exécution de ma dite mission, considérant surtout que vous serez cause de votre propre ruine et de celle de tout le pays. Je nourris donc l'espoir que vous n'hésiterez pas à vous soumettre humblement à sa dite Majesté Impériale, et à rentrer sous son obéissance, auquel cas, je m'engage vis-à-vis de vous et des vôtres, au nom de ladite Majesté Impériale à vous assurer toute sécurité, à vous garantir contre toute foule ou vexation de nos soldats, selon l'exemple de ceux du Palatinat qui aussitôt après leur soumission ont été délivrés de toute molestation ; sinon, dans le cas où contre tout espoir, vous refuseriez d'obéir à Sa Majesté Impériale, je me verrai forcé de prendre avec ledit Gonzalès de Cordova les mesures propres à accomplir la mission qui m'a été confiée par Sa Majesté Impériale et je pénétrerai avec mes troupes dans le Bas-Palatinat (qui est déjà bien ruiné et que j'eusse désiré épargner pour cette raison), mais je ne veux pas douter que vous sauverez ce pays de la dévastation qui le menace, par une prompte soumission à Sa Majesté Impériale, laquelle est toute disposée à vous recevoir en grâce, et que vous n'assumerez pas sur votre tête la responsabilité des suites qui résulteraient de votre refus. J'attends votre réponse

écrite et catégorique par le retour du présent trompette. »

Henri Van der Merven, gouverneur de la ville pour l'Électeur, repoussa résolument la sommation et Tilly, pressé d'aller dégager Cordova, remit à plus tard le soin de la vengeance impériale.

Franckenthal délivré, Mansfeldt eut facilement pu écraser la faible armée de Cordova; mais l'égoïste aventurier s'inquiétait plus de ses propres intérêts que de ceux de son maître, d'ailleurs comme il ne donnait pas de solde à ses soldats, il fallait bien se mettre en quête de butin plutôt que de batailles. Il fit largement payer aux habitants de Franckenthal les frais de leur délivrance, et après s'être séparé de Veer et d'Obentraut, il se jeta dans l'évêché de Spire, qu'il ravagea horriblement, pillant et rançonnant indifféremment catholiques et protestants; ses soldats commirent les plus effroyables excès et tout ce qui ne put se racheter fut livré impitoyablement au fer et à la flamme. Lorsqu'il n'y eut plus rien à prendre dans l'évêché de Spire, Mansfeldt tourna ses armes contre les états de l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg; il s'empara de Landau, de Weissenbourg et de Haguenau qu'il se contenta de rançonner parce qu'il comptait en faire le noyau d'une principauté pour lui-même et força la ville d'Elsass-Zabern de lui payer cent mille écus pour éviter l'assaut dont il la menaçait. Enfin fatigué de ces exploits, il mit ses troupes en quartiers d'hiver, non sans continuer de fréquentes incursions dans le reste de l'Alsace. On remarqua avec étonnement que Tilly et Cordova, qui après leur jonction se trouvaient en force, ne firent rien pour arrêter les violences de Mandsfeldt. Un écrivain distingué, Gfrœrer, va jusqu'à supposer que Tilly avait des ordres secrets du duc de Bavière de laisser libre carrière à Mansfeldt afin que les membres de la Ligue, alors fort en retard de leurs contributions, apprissent par l'exemple de quelques-uns d'entre eux, ce qu'il en coûtait de négliger leurs obligations envers la caisse militaire de la Confédération. Il n'est pas besoin d'attribuer à Maximilien des calculs peu dignes de lui pour expliquer cette inaction. La rivalité qui divisa les deux généraux en fut la véritable cause. Cordova, jaloux de Tilly, se sépara de lui presque aussitôt après leur jonction, et sous prétexte que la saison avancée ne permettrait plus d'entre-

prendre aucune opération militaire, il se retira dans ses cantonnements d'hiver. Tilly fort affaibli par la nécessité de laisser des garnisons dans diverses places fortes du pays, ne se trouva plus en mesure de lutter contre Mansfeldt et d'ailleurs son attention fut bientôt attirée d'un autre côté.

Il est des hommes que la Providence suscite, comme des fléaux publics, pour châtier les crimes des nations. Nul n'a plus mérité d'être rangé parmi ces créations de la colère divine que Christian de Brunswick, dit d'Halberstadt, Attila au petit pied, dont les atroces brigandages vinrent mettre le comble aux maux de l'Allemagne. « C'était, dit le père Bougeant, un de ces caractères outrés, en qui les vertus mêmes deviennent des vices par l'excès où ils les portent. Il fit la guerre, comme si tout l'art militaire consistait à piller, à ravager et à exterminer, n'épargnant ni âge, ni sexe, ni condition, ni religion et sans respecter aucune des lois d'humanité que les ennemis, même les plus cruels, ont coutume de respecter... Il avait beaucoup de courage et d'intrépidité, mais il modéra si peu l'un et l'autre que ces qualités dégénérèrent souvent en une férocité barbare et une témérité aveugle. » Il dépassa Mansfeldt lui-même en brigandages et en cruautés. Il s'intitulait l'ami de Dieu et l'ennemi des prêtres. Dans son armée, il avait de maîtres incendiaires en titre, particulièrement habiles à mettre le feu aux villes et aux villages. Il aimait à se vanter en pleine table des abominables violences auxquelles il s'était livré sur des femmes et des jeunes filles catholiques, et lorsqu'un religieux ou un prêtre tombait entre ses mains, il le faisait, par une rage insensée, honteusement mutiler. La plume se refuse au récit des hideux exploits de ce chef de bandits à qui ses contemporains donnèrent le surnom d'*enragé*.

Christian était le frère cadet du duc régnant Frédéric Ulrich de Brunswick Wolfenbuttel. Elévé d'abord à la cour de Danemark, il se rendit ensuite en Hollande, pour y apprendre le métier des armes et y obtint en effet une compagnie de dragons. La trève de douze ans qui survint, ne lui permit pas d'atteindre son but, et vers cette époque, son frère Rodolphe, évêque luthérien d'Halberstadt étant mort, le chapitre l'élut pour successeur du défunt. Il avait alors dix-sept ans à peine. L'année suivante on accumula

d'autres bénéfices sur sa tête. Les fonctions des évêques luthériens consistaient simplement à dépenser les revenus de leurs évêchés, sans autre devoir à remplir; la mitre n'était plus le signe d'une haute dignité spirituelle, d'un pouvoir responsable, d'une charge d'âmes; c'était un simple apanage des cadets de maisons princières, l'insigne envié de sinécures assez largement rentées. Telle était la réforme que les disciples de Luther avaient appliquée aux institutions épiscopales du catholicisme et qu'ils destinaient à celles que la réserve ecclésiastique avait jusqu'alors préservées de leur rapacité. La part de Christian était large, mais pour en jouir pleinement, il avait besoin de la confirmation impériale. Ferdinand la lui refusa avec raison et le jeune prince en conçut un violent dépit, ainsi embrassa-t-il avec ardeur la cause de Frédéric, bien qu'il eût blâmé ce prince d'avoir usurpé la couronne de Bohême. Il assista aux assemblées de la Basse-Saxe, en 1621, et se montra l'un des plus actifs à seconder les armements du roi de Danemark. On raconte qu'ému de la beauté de la princesse Elisabeth, femme de l'Electeur Palatin, il arbora un de ses gants à son chapeau et jura de ne pas l'en détacher qu'il n'eut rétabli l'Electeur dans ses états. Après le désistement de Christian de Danemark, il assembla en Westphalie, à l'aide de l'argent hollandais, un corps de 5 à 6,000 hommes qu'il entretint aux dépens des évêchés voisins. L'Empereur, informé de ces mouvements, fit entendre des menaces. Christian n'en continua pas moins ses levées et la cour de Wolfenbuttel imagina, pour se justifier aux yeux de l'Empereur, de publier deux lettres imprimées, prétendûment adressées à l'administrateur d'Halberstadt, l'une par sa mère, l'autre par son frère le duc régnant, et dans lesquelles tous deux le suppliaient en termes émouvants de renoncer à sa criminelle entreprise. Poussant plus loin l'hypocrisie, Frédéric Ulrich et le duc Christian l'aîné de Lunebourg feignirent de vouloir s'opposer de force à ses desseins et envoyèrent quelques troupes sur les frontières. L'administrateur joua son rôle à merveille, il évacua le pays et se dirigea sur la Hesse dans l'intention d'aller rejoindre Mansfeldt au Palatinat, après avoir durement châtié le landgrave Louis de Hesse-Darmstadt de sa fidélité à l'Empereur. Louis, effrayé, essaya de détourner le danger en s'adressant à la fois à Christian lui-même

et au landgrave Maurice de Hesse Cassel, qu'il savait lié avec ce dernier. Mais il ignorait que cette liaison allait jusqu'à la complicité et que Maurice, à la solde de la Hollande comme Christian, n'attendait qu'une circonstance favorable pour se révolter ouvertement contre l'Empereur. Christian répondit par un défi et préluda à son attaque contre la Hesse par des ravages sur les terres de l'Electeur de Mayence (1). Maurice, de son côté, prétexta qu'il n'avait pas le droit de fermer le passage à un prince revêtu du titre de général du roi de Bohême et des États Généraux, puis il envahit et dévasta sous un futile prétexte, les domaines du comte de Waldeck. Heureusement pour les deux princes opprimés, ils trouvèrent dans Tilly un appui aussi actif qu'énergique. A la première nouvelle de l'approche de Christian, le général catholique détacha contre lui le baron d'Anholt, major général de son armée. Anholt rallia les contingens à Wuzbourg, ainsi que le petit corps du landgrave Louis de Hesse et marcha droit à Christian. Il le rencontra près de Giessen dans la vallée de Buseck, le battit et le chassa du pays. Christian se vengea de son échec en brûlant tous les villages qu'il rencontra dans sa retraite et « son armée comme un torrent qui a forcé les digues, se répandit dans les évêchés de Munster et de Paderborn où elle porta partout la désolation et le carnage (2). Il y passa l'hiver et ne les quitta qu'après en avoir sucé jusqu'à la dernière substance. Les dépouilles de ces malheureuses contrées lui servirent à pousser ses forces jusqu'à vingt

(1) Christian a pénétré avec ses troupes à pied et à cheval dans mes bailliages d'Amonebourg et de Neustatt, s'est emparé de vive force de la ville d'Amonebourg, a chassé mes pauvres innocents sujets de leurs habitations, les a pillés, dépouillés et enfin massacrés. Les uns ont été tués à coups de mousquets, d'autres ont eu la tête tranchée, d'autres les bras séparés du corps, d'autres encore ont été jetés par les fenêtres. Mes employés ont été mis en prison et menacés; enfin il a exercé une si grande tyrannie et cruauté, que c'est à tirer les larmes des yeux et que l'ennemi héréditaire de la chrétienté, le Turc, n'aurait pu commettre plus d'abominations. Tout cela s'est fait avec l'aide et concours du Landgrave Maurice de Hesse. (Lettre de l'Électeur de Mayence à l'infante Isabelle, du 30 décembre 1621). Archives du royaume. Secrétairerie d'État Allemande. Carton 136.

(2) Dougeant. Hist. du traité de Westphalie.

mille hommes, avec lesquels nous le verrons apparaître, en 1622, dans le palatinat rhénan.

La lettre suivante écrite par un des principaux officiers de l'armée de Mansfeldt à l'un des agents de ce général à La Haye nous offre un résumé fort curieux des affaires militaires de l'Allemagne à la fin de l'année 1621. Ecrite pour quelqu'intime, et caractéristique comme trait de mœurs, elle fournit d'intéressantes révélations sur les projets réels des défenseurs de Frédéric, ainsi que sur la manière dont ils entendaient et pratiquaient la restauration du Palatinat.

« Nous sommes à Bomersheim avec mon régiment et les meilleures troupes de l'armée; nous nous amusons beaucoup de la perspicacité, plutôt de l'aveuglement des Espagnols. Ces gens là ont eu toute une année à eux, ils ont sillonné le pays, comme ils ont voulu, et pas un d'eux ne s'est avisé de nous fermer cet important passage de Bomersheim qui nous est venu si fort à point. Il semble que Dieu ait voulu aveugler la puissance Espagnole et nous réserver tout spécialement cet avantage. Car Cordova qui s'est arrêté longtemps devant Manheim avec toute son armée, s'est hâté de partir, avant même de nous avoir vus, à sa grande honte et préjudice; ce qui nous a prouvé que la prêtraille n'avait pas été moins épouvantée de notre arrivée soudaine que de l'action des Bohêmes, lorsque ceux-ci ont jeté les commissaires impériaux par la fenêtre.

« L'évêché de Spire tout entier est à nous. Non-seulement nous le parcourons en tous sens, à notre fantaisie, mais nous le pillons à notre aise. Tous les approvisionnements amassés patiemment par les Espagnols et dont ils comptaient tirer si bon parti sont enlevés et leur passent sous le nez; le prêtre de Spire est déjà envolé avec toute sa clique ecclésiastique, ce qui nous fait beaucoup de peine, car nous eussions aimé à faire connaissance avec lui. Cordova est perpétuellement en conseil, il ne sait ce qu'il veut et nous le savons encore moins que lui. Ses plans nous servent plus qu'ils ne pourraient nous nuire. La plupart des gens de son entourage ont plus peur de nous voir chassés bientôt que de l'être eux-mêmes; ils ne souhaitent rien tant qu'une guerre aussi longue que celles des Pays-Bas.

« Monsieur Tilly et Cordova se jalousent mutuellement et ne peuvent parvenir à s'entendre ; nous espérons que leur mésintelligence ne fera que croître et embellir, les prêtres s'en plaignent beaucoup, mais leurs doléances n'y font rien.

« Le duc Christian de Brunswick a mal attaqué ; nous pensions qu'il marcherait au secours de la Hesse, et qu'après avoir pris Lahnstein, Wesel et Boppart, il se joindrait à nous, mais il s'est contenté de tenter un coup de main sur une bicoque appartenant à l'Electeur de Mayence, puis, comme s'il avait posé un acte héroïque, il en est demeuré là, pendant un temps précieux; à peine l'ennemi qui cependant marchait assez lentement selon la vieille coutume, s'est-il montré, que notre homme a disparu.

« Notre général agit tout autrement, il se présente aux portes, avant qu'on sache seulement s'il s'est mis en route. Aussi jouit-il d'une grande considération ; les villes impériales le favorisent grandement; elles prennent, il est vrai, des troupes à leur solde, mais c'est, ainsi qu'elles nous le déclarent secrètement, dans notre intérêt. Il ne veut ni traité ni réconciliation et se moque de l'ennemi. Toutes ses pensées se concentrent sur un point, celui d'amasser le plus d'argent, de soldats et de provisions possibles, de manière à avoir au printemps prochain quarante mille hommes d'infanterie et dix mille chevaux. Dans ce but il emploie les moyens les plus singuliers de rançonner les gens en Alsace et dans les environs.

« Les armées espagnoles et bavaroises sont toutes les deux passablement affaiblies. Il règne une grande mortalité parmi les soldats ; les plus braves désertent à cause de la mauvaise monnaie bavaroise et des lenteurs de la solde espagnole. Ils viennent à nous, chez qui, il y a plus à gagner. Nous sommes résolus de tomber sur l'ennemi dès que le froid sera devenu moins vif ; il faut que Mayence et Bingen soient à nous.

« L'Union s'est engagée dernièrement à mettre sur pied autant de troupes que Mansfeldt; Knyphausen et la noblesse palatine se proposent d'attaquer le pays des prêtres, avec l'aide du landgrave de Hesse, de le piller à fond et puis de se retirer. Cette diversion forcera l'ennemi à se diviser et il ne pourra se défendre sur tous les points. Si dans cette occasion, nous parvenons à mettre la main

sur un gros bonnet carré, nous lui ferons payer une merveilleuse rançon.

« Nous ne faisons que rire et nous moquer de la vaillance des impériaux; les nôtres courent par monts et par vaux, traversent l'eau, la glace et jusqu'au feu. L'ennemi se chauffe les pieds dans les garnisons et abrite sa gravité derrière les poëles, pensant qu'il vaut bien mieux griffonner de longues lettres que de manier de longues lances ou de se risquer contre des gaillards aussi déterminés.

« Leurs soldats sont mal habillés, mal armés, mal nourris et fatigués; ils n'ont pas une forteresse assez approvisionnée pour tenir un mois. Aussi a-t-il été unanimement décidé, aussitôt que l'air sera plus doux, d'aller nous porter devant leurs places, de creuser des retranchements et de leur couper les vivres, en quoi nous serons merveilleusement secondés des paysans qui sont avides de s'indemniser sur les prêtres des pillages qu'ils ont subis. Nous espérons prendre le grand prêtre, ensuite nous attaquerons Cordova par la faim. Nous comptons bien non-seulement avoir tout le Palatinat à nous, mais encore y ajouter un morceau du pays des prêtres.

« Le partage des pays à conquérir est déjà fait par avance et Mansfeldt en a la grosse part (1). »

Suit effectivement un passage en chiffres indiquant la distribution projetée de Spire, de Worms, de Mayence et de l'Alsace. La Hesse et Bade y sont nettement désignées comme parties prenantes, ce qui jette un jour étrange sur les véritables mobiles de Maurice de Hesse et de Georges de Bade, ces palatins désintéressés de *la pure parole de Dieu*. Comme Mansfeldt, ils s'inquiétaient moins de restaurer Frédéric et le protestantisme que de se tailler des principautés dans les riches domaines des princes ecclésiastiques. Tous couraient, les uns plus téméraires, les autres plus prudents, l'aventure de leur propre fortune, et cherchaient à s'exploiter mutuellement. Aussi cette partie de la guerre de trente ans, qu'on appelle la période palatine, n'est-elle au fond qu'une guerre de bandits. Mansfeldt le premier, soutenu par les jalousies

(1) Archives du royaume. Secrétairerie d'État allemande. Carton 171.

de l'étranger, avait ranimé l'insurrection protestante vaincue avec le Palatin sous les murs de Prague; bientôt il eut des imitateurs, des rivaux, qui, marchant chacun dans leur sens, préoccupé chacun d'un but spécial et égoïste, ne surent pas même combiner leurs mouvements, préparer un plan général d'attaque et de défense et vinrent tous l'un après l'autre, comme nous le verrons, se faire misérablement écraser par la terrible main de Tilly.

LE COMTE DE VILLERMONT.

LE ROMAN BOURGEOIS

ET LE ROMAN DÉMOCRATE.

MM. EDMOND ABOUT ET GUSTAVE FLAUBERT.

Tout critique qui vieillit et qui, par conviction ou par humeur, se sent porté à juger sévèrement les nouveaux venus en littérature, doit s'interroger avec scrupule et se demander s'il n'apporte pas dans ce pessimisme cette disposition chagrine qui existait déjà du temps d'Horace; s'il n'obéit pas à cette condition naturelle de la faiblesse humaine, qui veut qu'après avoir compris et goûté vivement certaines formes, certains procédés de l'art, on devienne insensible à des formes nouvelles, à des procédés différents. Il y a vingt ou trente ans, de *Cinq-Mars* à *Colomba*, le roman français, toutes réserves faites sur sa moralité et ses tendances, était dans une période de splendeur : aujourd'hui, je le vois descendre à *Germaine*, tomber à *Madame Bovary*, et la décadence me semble manifeste. Est-ce moi qui me trompe? Dois-je m'en prendre à un changement d'optique, répéter, avec le chat de la fable, *que les ans en sont la cause*, me souvenir que, dans la jeunesse, on est le complice des romans qu'on lit et que, plus tard on en est le censeur et le juge? Je me suis questionné comme un coupable; j'ai eu le très-pénible courage de relire les pièces du procès, et, en conscience, je n'ai pas pu me donner tort.

Et pourtant, il y a succès, c'est positif; M. About a réussi, M. Gustave Flaubert vient de réussir; les maîtres de la critique ont coopéré à son triomphe ou s'en sont émus : or le succès peut être usurpé, excessif, surfait, éphémère; il n'est jamais sans cause. Pour que le roman arrive de la *Princesse de Clèves*, ou, sans remonter si haut, d'*Eugène de Rothelin* à *Germaine*, et surtout à *Madame Bovary*, il faut, non pas seulement que le goût se déprave, — ce qui est bientôt dit et difficile à prouver, — mais qu'il se soit accompli dans la société même des révolutions telles que, pour peindre exactement ce qu'il avait sous les yeux

ou pour plaire à ceux qui devaient le lire, le roman ait eu, lui aussi, à se déclasser, à passer d'un extrême à l'autre dans l'échelle sociale; il faut que les anciennes et impérissables influences de la société sur la littérature se soient tellement dénaturées, qu'en se généralisant elles se soient abaissées à un tel niveau, que, pour être de son temps, pour rencontrer encore des sympathies et des suffrages, le roman ait été forcé de se façonner à ce qui règne aujourd'hui, à ce qui vaincra peut-être demain; de se faire, en deux mots, bourgeois et démocrate. Mais de grâce, qu'on ne se méprenne pas sur le sens que je donne à ces mots, qui ont toujours l'air d'amener avec eux quelque grosse et irritante polémique. Pour moi, bourgeoisie et démocratie ne sont pas ici des catégories sociales ni des partis politiques, mais des influences, l'action irrésistible de deux forces qui, ayant grandi dans le monde, ayant marqué de leur empreinte les institutions et les mœurs, s'étant propagées à travers tous les détails de la vie publique, matérielle, extérieure, privée, doivent aussi s'infiltrer dans la vie intellectuelle, imprimer leur cachet sur la littérature, avoir un art, une poésie, un roman à elles : art, poésie, roman, qui essayeront de donner le change, qui chercheront leur raison d'être dans des théories littéraires, qui s'appelleront, si vous voulez, réalisme, mais qui, au fond, ne seront que l'expression de ces deux puissances régnantes. C'est à ce point de vue que je crois pouvoir dire : M. About, c'est la bourgeoisie, M. Gustave Flaubert, c'est la démocratie dans le roman.

La réputation de M. Edmond About ne date guère de plus de trois ans, et elle a marché fort vite. Il y a eu dans son avénement rapide un peu de ces allures tapageuses qui paraissent plaire aux hommes de sa génération, et qu'on a aussi remarquées, avec des nuances plus sérieuses, chez MM. Lanfrey, Ernest Renan et Taine. Ces messieurs semblent croire, — et le résultat les justifie, — qu'on gagne double à casser les vitres : on entre, et on fait du bruit. Quoi qu'il en soit, même en mettant en ligne de compte l'habileté et le savoir-faire, on s'explique difficilement cette subite trouée de M. Edmond About, surtout quand on songe que, dans notre temps d'encombrement et de nivellement général, le théâtre seul peut rendre un nom célèbre en quelques jours, et que ce n'est pas précisément par le théâtre que M. About est arrivé. La *Grèce contemporaine*, le premier, et, au dire d'excellents juges, le meilleur de ses ouvrages, est une amusante satire, assez vraie, assure-t-on, pour que les malices portent coup. En écrivant ce livre, l'ancien élève de l'école d'Athènes, l'helléniste lauréat, nourri du miel classique

de l'Hymette, fit sa première avance à ces instincts bourgeois qui devaient se reconnaître et s'aimer en lui. La bourgeoisie française, encore peu au fait en 1825 des conditions de son règne, avait bien pu, exaltée et fanatisée par ses journalistes, se passionner pour la Grèce, porter son argent aux souscriptions et se moquer du ministre qui appelait Athènes une localité. Mais, dans un pays variable comme le nôtre, les enthousiasmes qui se désistent amènent aisément une réaction contraire, surtout quand le culte des intérêts remplace celui des idées : pour l'esprit positif de notre époque, ç'a été une vraie friandise que de voir un jeune homme, arrivant de cet antique berceau de poésie et de liberté, bafouer ces illusions d'un autre âge, et dresser en chiffres moqueurs le bilan de la faillite hellénique. Nous ne ferons pas ressortir tout ce que pouvait suggérer de réflexions tristes ce début de M. About. Nous avons voulu seulement montrer comment, dès son premier pas, le jeune écrivain flattait ces tendances de désabusement et de terre à terre que l'esprit bourgeois, rendu à lui-même, adopte si volontiers comme siennes. Nous n'avons rien à dire de *Tolla*, qui ne prouve rien, que nous sachions, en faveur des facultés d'imaginations de M. About et de son goût pour l'idéal. Ses trois derniers ouvrages nous aideront mieux à compléter nos preuves.

Les *Mariages de Paris* ont joui d'une certaine vogue : il est bien rare de monter en waggon sans trouver aussitôt ce volume entre les mains d'un compagnon de voyage. Et, à ce propos, qu'on me permette une remarque qui semblera peut-être puérile ou paradoxale, mais dont je n'ai pu me défendre : je me suis dit souvent que, si les chemins de fer n'existaient pas, M. About n'aurait pas été inventé. Ce genre de récit et de littérature s'approprie admirablement à ce genre de locomotion étourdissante, où tout sentiment trop vif, attention trop soutenue, donnerait la migraine, où un talent de taille moyenne, servant et découpant des lectures de petite dimension pour le plaisir de consommateurs pressés, occupe agréablement l'esprit au milieu du bruit de la machine, des cris des employés, du tumulte des stations et de l'obscurité des tunnels. Décidément M. About devait être et il a été en effet l'auteur favori des chemins de fer. Il ne serait pas facile de s'expliquer autrement le succès des *Mariages de Paris*. Des six Nouvelles qui composent ce volume, quatre, l'*Oncle et le Neveu*, *Gorgeon*, le *Buste* et *Terrains à vendre*, sont de la plus affligeante médiocrité : deux seulement, les *Jumeaux de l'hôtel Corneille* et la *Mère de la Marquise*, sont d'intéressantes ou piquantes esquisses; mais voyez comme dans tous ces récits, bons ou

mauvais, l'élément bourgeois domine! Autrefois le roman se suffisait à lui-même : l'analyse des sentiments, l'étude des caractères, le jeu des passions se développant à travers les événements de la vie, la curiosité excitée ou suspendue par d'habiles péripéties, la peinture du monde extérieur employée avec mesure, et laissant aux personnages leur valeur relative, tel était son domaine, multiple et varié à l'infini, comme l'âme, comme le cœur, comme l'imagination de l'homme. Le lecteur de romans, — et c'était là le charme et le danger de ces lectures, — entrait dans un monde où la réalité complaisante n'apparaissait que tout juste pour faire valoir la fiction, ou du moins, si l'auteur y penchait trop, elle s'assouplissait et se transformait au gré de l'idéal et de l'art. Avec M. Edmond About, le roman se sécularise, il devient l'humble serviteur d'une foule de détails matériels et techniques, qu'il eût jadis repoussés comme indignes ou incompatibles. C'est tantôt le *séparateur Bourgade,* pour dégager l'or de la poussière des mines et du sable des rivières; tantôt le fourneau économique pour réduire à 200 francs le prix de la tonne de rails; tantôt la plus-value des terrains aux Champs-Elysées; ou bien ce sont des pages entières renfermant la nomenclature de fabricants, de tapissiers, d'ébénistes, de carrossiers, de bijoutiers : partout un je ne sais quoi qui sent le chiffre, la boutique, le livre en partie double, la géométrie ou le dessin linéaire. Cette fois le roman, au lieu d'appeler à lui son public, s'en rapproche, lui parle sa langue, caresse ses goûts, flatte son amour-propre en lui montrant le romanesque, non plus comme un sentiment ou un rêve, non plus comme une puissance à part, difficile à concilier avec les vulgarités ou les industries de la vie bourgeoise, mais comme une sorte de régal à petites doses qu'on peut se donner, sans tirer à conséquence, entre une addition et une facture, — l'accessoire peu gênant d'existences utilement occupées à acheter, à vendre et à s'enrichir. Si nous passons du *matériel* de ces récits au sens des événements et des caractères, nous reconnaîtrons la même méthode. Dans la querelle toujours persistante entre l'artiste et le bourgeois, M. Edmond About se garde bien de prendre parti : il fait mieux, il fond dans un même type ces deux types contraires, habitués à échanger les anathèmes et les invectives. Ses artistes, Tourneur, par exemple, dans *Terrains a vendre*, sont des bourgeois véritables, ne gardant plus rien qui puisse effaroucher les plus ombrageux *Philistins* et traitant la peinture ou la statuaire exactement comme ils traiteraient le commerce des vins, la fabrique de porcelaine ou le point d'Alençon. Ce sont des hommes rangés, rasés, polis, proprets, paisibles comme des

bonnetiers retirés, pratiquant l'arithmétique, visant à épouser des héritières, mais dont je me soucierais peu d'acheter les tableaux ou les statues. Comme on sent que le roman où se meuvent de semblables héros est bien d'accord avec une époque où l'imagination se met au service de l'industrie, où la littérature et la presse tendent à s'absorber dans la finance, où des banquiers achètent et dirigent les organes, autrefois si actifs et si influents, de l'opinion, de la vie intellectuelle et politique! Mais c'est surtout lorsqu'il touche à la noblesse que M. Edmond About mérite et justifie les prédilections bourgeoises : non pas qu'il insulte les distinctions ou les priviléges de la naissance, qu'il jette l'outrage aux grands noms, qu'il représente systématiquement les gentilshommes comme des scélérats ou des imbéciles, les grandes dames comme des courtisanes effrontées! Il est bien trop habile! Il sait que sa clientèle n'aime pas ces éclats qui, après tout, font tort au commerce, et qu'avoir l'air de trop bien répondre à des passions haineuses et jalouses, c'est laisser croire qu'il reste encore de quoi les tenir en éveil. Dans ses récits, les noms et les titres nobiliaires sont des joujoux que l'on ramasse et dont on s'amuse, comme on porte à sa boutonnière un œillet en guise de ruban rouge. Léonce Débay, un des jumeaux de l'*hôtel Corneille*, s'avise tout à coup d'écrire sur ses cartes de visites : Léonce de Bay, avec une couronne de marquis : cela le pose, le met en passe de faire un bon mariage, et personne n'y trouve à redire. Daniel Fert, le héros du *Buste*, prend au dénoûment le nom et le titre de Fert de Guéblan, afin de faciliter un arrangement de famille. Sous ce rapport, la *Mère de la Marquise* est le chef-d'œuvre du genre. Les gentilshommes spirituels, s'il y en a encore, peuvent lire cette spirituelle histoire avec un sourire approbateur, et pourtant elle ne leur laisse absolument rien. En nous montrant pour la centième fois une alliance entre un marquis ruiné et une jeune fille riche et bourgeoise, M. About, fidèle à sa méthode, ne nous a pas donné son marquis pour un dissipateur, un libertin, prêt à manger la dot de sa femme, et à payer avec l'argent de sa belle-mère les fredaines de sa jeunesse. Il en a fait un ingénieur qui invente des machines, qui a tous les goûts d'un forgeron, et qui dessine des plans ou écrit des devis sur les vieux morceaux de ses parchemins. Il est bien entendu que c'est là le personnage intéressant, le seul noble qui soit raisonnable, malgré ses manies. Les autres sont de pauvres diables qui grignotent tant bien que mal de misérables restes d'opulence avec le sans-façon de bohèmes titrés, et qui sont bien heureux qu'il y ait de temps à autre une roturière vaniteuse et arriérée, comme madame

Benoît, qui, dans l'espoir de se faire recevoir par le faubourg Saint-Germain, paye les comptes de leurs fournisseurs ou les invite à dîner. La vieille comtesse de Malésy n'est pas une de ces douairières de madame Sand ou de M. Eugène Sue, qui se font lire Crébillon fils par leurs suivantes et toisent d'un regard connaisseur les amants de leurs petites filles : non, tout se rapetisse, tout se fait benin et se délaye à l'eau de mauve dans le système de M. About : la comtesse de Malésy n'est plus qu'une vieille gourmande et dépensière, qui trouve commode d'échanger avec madame Benoît une invitation de bal contre des factures acquittées. Là, comme pour les artistes et les bourgeois, le vieil antagonisme cesse parce qu'il n'y a plus rien à se disputer. Les bourgeois se font gentilshommes, les gentilshommes se font bourgeois : on trinque ensemble, le combat finit faute de combattants, et tout s'égalise dans le niveau commun. Le faubourg Saint-Germain d'Arlange, — le pays où madame Benoit possède ses forges, — rappelle, avec le même procédé de réduction Colas, le *Cabinet des Antiques*, et la *société* d'Angoulême, des *Illusions perdues*, de M. Balzac; comme le baron de Subresac rappelle le chevalier de Valois, de la *Vieille Fille*; comme une lithographie rappelle une eau-forte. En général, M. About imite M. de Balzac ; mais, en homme avisé, il le corrige, il l'émoude, il le met au point de vue des voyageurs de première et de seconde classe : car enfin tout le monde voyage, et il faut bien que tout le monde puisse et veuille acheter ses livres! Il n'a garde d'oublier que Balzac, en somme, n'a jamais plu à l'esprit bourgeois, qu'il l'a toujours terrifié de ses énormités, et que, pour le lui faire accepter dans ces derniers temps, il a fallu les apothéoses de journal et les séductions du bon marché. Cette manière de prendre adroitement la mesure d'un géant bossu, et, en effaçant telle saillie, en émoussant telle aspérité, en redressant tel contour, en diminuant le tout de tant de centimètres, d'en faire un joli homme de cinq pieds, bien pris dans sa petite taille, correctement habillé, et donnant les modes de Paris aux lignes de Strasbourg et de Bordeaux : voilà toute la poétique de M. About, et il s'en est bien trouvé.

Je pourrais noter d'autres points caractéristiques : c'est chose notoire, en librairie, que ce mot magique de Paris, figurant d'une façon quelconque dans le titre d'un ouvrage, triple les chances de succès, c'est-à-dire de débit. Il faut connaître ce détail pour comprendre que M. About ait vu ou cru voir Paris dans les mariages qu'il raconte. Sans doute, la lutte du génie parisien, des nécessités, des secrets, des intrigues, des fausses élégances et des misères cachées de la vie parisienne

contre le bonheur ou l'honneur du mariage, contre tout ce que les cœurs tendres et purs voudraient apporter ou maintenir dans cette union douce et sacrée, cette lutte pourrait fournir de beaux romans, de pathétiques peintures ; mais, de bonne foi ! en quoi un marquis ingénieur épousant la fille d'une maîtresse de forges, un comique du Palais-Royal épousant une actrice, un peintre entrant dans la famille d'un propriétaire de terrains, un jeune fou devenant le gendre du médecin d'une maison de santé, nous représentent-ils les mariages de Paris, l'influence de Paris sur le mariage, la combinaison des mœurs parisiennes avec les joies ou les douleurs matrimoniales ? Ceci n'est qu'une bagatelle : il est curieux d'observer comment, sur des points plus délicats, M. About combine tout d'après sa tactique habile et prudente. Ainsi on devine aisément que M. About est voltairien ; on peut supposer aussi que sa morale n'est pas des plus rigoristes ; mais qu'il est loin de ressembler à ces malavisés qui prêchent des doctrines subversives, sapent ou raillent le mariage, rompent en visière à la religion de la *majorité des Français*, et troublent, après un bon dîner, la digestion et la conscience de gens riches et heureux ! M. About a compris encore, — car, s'il a, selon nous, peu de talent, il a infiniment d'esprit, — que l'impiété et l'immoralité n'étaient pas du tout, quoi qu'on en ait dit, les moyens de réussir auprès du plus grand nombre, que le bourgeois les tolérait, quoiqu'en rechignant, dans des lectures très-amusantes ou très-émouvantes, mais qu'en somme il valait bien mieux lui accommoder une honnête morale et une religion facile, en harmonie avec l'existence régulière et bien ordonnée de pères et de mères de famille, achetant à la gare de quoi s'amuser sans scandale. « Tu sais, dit Céline Jordy à Lucile Benoît, que je n'étais pas trop dévote autrefois ; maintenant, quand je pense que nos enfants sont dans la main de Dieu, je deviens *superstitieuse*.... Ecoute un peu le paragraphe que j'ai ajouté à mes prières : Vierge sainte, si mon cœur vous semble assez pur, bénissez mon amour, et obtenez que j'aie le bonheur d'avoir un fils pour lui enseigner la crainte de Dieu, le culte du bien et du beau, et tous les devoirs de l'homme et du chrétien. » C'est très-édifiant : on parierait que cette Céline, qui est « une petite blonde potelée et rondelette, » possède un oratoire *moyen âge* avec un prie-Dieu *gothique*, surmonté d'une *Sainte-Famille* de M. Signol ou de M. Bubuffe. Ailleurs l'amour légitime reçoit l'hommage suivant : « Je ne nie pas l'enivrement des passions coupables que le remords assaisonne et que le péril ennoblit ; mais ce qu'il y a de plus beau en ce monde, c'est un amour légitime qui s'avance paisiblement

sur une route fleurie, avec l'honneur à sa droite et la sécurité à sa gauche » — On ne saurait mieux dire. Nous voilà à mille lieues des perversités et des licences anticonjugales et antisociales de notre grande école romanesque. Regardez de près pourtant : cette orthodoxie religieuse et morale vous paraîtra de médiocre aloi ; elle n'existe qu'à la condition de se combiner avec tous les aises de la vie, de faire partie d'un bien-être matériel qui dorlote à la fois l'âme et le corps, d'assurer à cette épouse vertueuse un mari amoureux et aimable, à cette femme chrétienne assez de félicité bien acquise pour avoir envie de prier et de remercier le Dieu des gens heureux, quelque peu semblable au Dieu des bonnes gens. Cette vertu, cette religion, ont besoin d'un milieu où il y ait beaucoup de fleurs, « un magnifique fouillis de broderies et de dentelles où reposent deux larges oreillers, » des parties de campagne où les deux couples légitimement unis mangent des perdreaux, boivent du vin de Champagne, et où les deux jeunes épouses manifestent, en tout bien tout honneur, un appétit de femmes grosses. Cela n'a rien de commun, bien entendu, avec le spiritualisme chrétien, avec les douloureux combats de la passion et du devoir, avec les joies austères de l'immolation et du sacrifice, et la révélation du néant humain planant sans cesse au-dessus des rapides félicités de l'homme. C'est de la science du bonhomme Richard appliquée au romanesque. Le lecteur bourgeois, mis, lui aussi, en appétit par ces perdreaux et ces oreillers, se frotte les mains en songeant que le roman, n'est, après tout, ni si difficile à atteindre, ni si dangereux à essayer, qu'il ne s'agit que de savoir l'assouplir aux exigences de la vie réglée et lucrative ; que les romanciers ne sont plus des prédicateurs de passions coupables et de ruineuses folies, mais des hommes pénétrés de l'esprit du temps, dignes de marcher de pair avec les industriels, d'obtenir comme eux des médailles aux expositions, de prendre parti auprès des imaginations vives pour le positif contre le chimérique, et même de procurer aux bonnes âmes quelques minutes d'édification sans ennui. Peut-on demander davantage, et l'auteur qui réunit tous ces agréments dans un volume portatif et de facile lecture, ne mérite-t-il pas de passer dans toutes les mains, d'être de tous les trains directs, concurremment avec les *Guides* et les *Itinéraires ?*

J'ai insisté sur les *Mariages de Paris*, d'abord parce qu'ils nous livrent à peu près tous les procédés de M. About, ensuite parce qu'il n'a encore rien fait de supérieur à cet amusant récit, la *Mère de la Marquise*. *Le Roi des montagnes* et *Germaine* ne nous apprennent rien de nouveau sur ce talent sitôt parvenu. Après nous avoir donné la

Grèce contemporaine, M. About a voulu écrire la légende de ce malheureux pays dont l'hospitalité n'avait pas désarmé sa verve satirique, et raconter une histoire de voleurs comme pièces à l'appui de ses remarques sur les ministres, le budget et le gouvernement hellénique. Peut-être, ayant eu du succès sous une première forme, aurait-il mieux fait de s'abstenir de cette récidive; mais nous ne discutons pas ici la question de bon goût et de convenance. Accepté pour ce qu'il est et pour ce qu'il vaut, ce *Roi des montagnes* est une *charge* assez spirituelle, dont le principal défaut est d'avoir trois cents pages, et de faire songer aux inconvénients des plaisanteries trop prolongées. L'on a remarqué déjà que, dans les ouvrages de M. About, la fin ne valait jamais le commencement, et l'on en a conclu, non sans raison, que le souffle lui manquait. Cette infirmité n'est nulle part plus visible que dans le *Roi des montagnes*. Tant que l'aventure du botaniste Hermann et de ses compagnes, les deux Anglaises, tombée au pouvoir d'Hadgi-Stavros, ne nous est présentée que par le côté comique, elle amuse, et, si scandalisé que l'on puisse être de voir les beaux noms d'Athènes et de Périclès, de l'Hymette et du Pentélique, compromis dans une affaire de complicité entre bandits et gendarmes, on ne peut s'empêcher de sourire. Mais, lorsque le sang coule, lorsque la chose tourne au tragique ou plutôt à la boucherie, on ne veut pas de cette émotion mal préparée, et l'on se révolte contre le narrateur, comme on se révolterait contre un guide qui, sous prétexte de nous faire visiter les curiosités d'un pays, nous mènerait dans un abattoir. Le dénoûment serait sifflé dans le plus mince vaudeville. Cette facétie d'Anglaises, ne voulant pas reconnaître leur sauveur parce qu'il ne leur a pas été présenté, traîne dans tous les *ana*. En tout, comme cet esprit-là est inférieur à la *Chasse au chastre* de M. Méry, aux premières *Impressions de voyage* de M. Alexandre Dumas, à la *Frédérique* de M. Léon Gozlan, à toutes ces drôleries charmantes, aujourd'hui oubliées! Cette ingratitude du public envers ses amusements de la veille doit donner à réfléchir à M. About.

Germaine nous paraît être, jusqu'à présent, le plus faible de ses ouvrages. L'art du conteur ne saurait déguiser ce qu'il y a de choquant et d'odieux dans ce marché par lequel le duc et la duchesse de la Tour d'Embleuse, réduits à la misère, unissent leur fille poitrinaire à un grand d'Espagne, riche à millions, pour qu'il puisse légitimer l'enfant né de sa liaison avec une femme mariée. Il faut laisser la phthisie pulmonaire aux livres de médecine, et l'introduire le moins possible dans les romans : outre qu'elle donne lieu à des images et à des scènes d'une

nature peu réjouissante, elle a le tort de constituer pour le romancier une difficulté à la fois insoluble et illusoire. Lorsqu'un auteur me fait assister aux phases diverses d'une passion, aux variations d'un caractère, amenant peu à peu des événements imprévus, je puis, pourvu que je me consulte ou que j'observe, apprécier son habileté à rendre vraisemblables ces péripéties intérieures. Mais une maladie de poitrine! Le conteur peut la guérir comme il lui plaît, sans que l'analyse psychologique ait rien à y voir. Les médecins seuls pourraient réclamer, et ils n'ont aucun intérêt à prouver qu'il y a des maladies incurables. Je ne puis donc accepter *Germaine :* son père, le duc de la Tour d'Embleuse, est ignoble; sa rivale, madame Chermidy, n'a pas même les mérites et les agréments de son rôle; M. About n'a pas su lui donner cette beauté sensuelle qu'appelait la loi des contrastes, et qui défraye, dans le roman moderne, la peinture des femmes de cette espèce : « Madame Chermidy était *emmaillotée* dans une douillette de satin blanc... son pied était le pied court des Andalouses, arrondi en fer à repasser... tout son petit corps était court et rondelet, comme ses pieds et ses mains; la taille un peu épaisse, les bras un peu charnus, les fossettes un peu profondes; trop d'embonpoint, si vous voulez, mais l'embonpoint mignon d'une caille, » etc... Il n'y a rien là de bien attrayant. Quelle différence entre madame Chermidy et ces superbes héroïnes qui emportaient les Sténios et les Bénédicts dans leurs tourbillons de flamme! L'amour, la passion, dans les romans de M. About, sont figurés par une petite femme fraiche, grosse et courte, qui ferait merveilles, le dimanche, dans une *bastide* de Marseille, au milieu d'une société de marchands de savon et de blé. Il nous donne madame Chermidy comme capable de ruiner des nababs et des grands d'Espagne : il la calomnie : tout au plus a-t-elle aidé un spéculateur de la Canebière à manger les bénéfices réalisés sur les derniers arrivages. Aussi, quand madame Chermidy passe de son état de caille grasse à des velléités de scélératesse et de mélodrame, elle produit exactement le même effet que le Roi des montagnes lorsque arrive le carnage. Les assassinats, chez M. About, ont toujours l'air d'être commis avec de petits couteaux de poche. On a remarqué combien le duc de la Tour d'Embleuse ressemble au général Hulot, et madame Chermidy à madame Marneffe, des *Parents pauvres* : on peut de nouveau constater, dans ces imitations chétives, le procédé de réduction dont nous parlions tout à l'heure, l'art de nous faire regarder, par l'autre bout de la lorgnette, les vices et les perversités grandioses du roman d'il y a quinze ans. J'ai perdu le droit de glorifier M. de Balzac; mais, en

vérité, quand je mesure la taille de ses héritiers, j'éprouve comme un sentiment de doute et de remords ; je me dis du moins que ce n'est pas ainsi que la littérature romanesque fera une noble et salutaire pénitence de ses splendides excès. Se ranger n'est pas se convertir ; j'aime et j'admire le grand coupable qui met dans son repentir autant de grandeur qu'il en a mis dans ses fautes ; mais le libertin corrigé par le calcul et décidé à faire des économies m'inspire peu de sympathie.

C'est pourtant là le secret du succès de M. About : il est venu à son moment, en un moment où l'esprit bourgeois s'était fatigué, dans le monde fictif, des poétiques chimères et des dangeureuses aventures où l'avaient précédemment entraîné des imaginations puissantes, comme il se dégoûtait, dans le monde réel, de ces libertés, de ces institutions, de ces idées qui élevaient et excitaient autrefois les intelligences. Ce sentiment de conservation pratique, agissant dans les deux sphères, repoussant d'ici les ardeurs et les rêves qui troublent le bien-être de la vie privée, chassant de là les aspirations et les luttes qui agitent la vie publique, a dû amener dans cette moyenne bourgeoise un état de calme extérieur, de contentement matériel, qui ne va pas chercher bien haut ses raisons et ses causes, qui ne rattache pas des origines bien profondes les angoisses et les périls passés, mais où les intérêts positifs, maîtres de la situation, distribuent à leur gré les rôles : tant pour les affaires, tant pour les plaisirs ; ceci pour les sciences, cela pour les lettres, et ce petit coin pour l'imagination, pourvu qu'elle soit bien sage et amuse sans déranger. Ce petit coin, c'est le royaume de M. Edmond About : il l'occupe très-spirituellement et très-décemment ; mais le jour où la place s'agrandirait, il n'aurait plus, je le crains, de quoi la remplir.

Artiste supérieur à M. About, M. Gustave Flaubert, l'heureux auteur de *Madame Bovary*, suggère des réflexions d'un autre genre.

On connaît les antécédents de ce roman : déférée devant un tribunal comme coupable d'outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs, défendue par l'*illustre* M. Sénart, à qui son plaidoyer a valu les honneurs de la dédicace, acquittée par les juges, d'après des considérants très-détaillés, *Madame Bovary* s'est présentée au public dans les conditions les plus favorables ; unissant, à son profit, les immunités d'une innocence officielle à l'appât d'un scandale entrevu, elle ressemble à ce dépositaire dont il est question dans *Gil-Blas*, et dont on ne pouvait mettre la vertu en doute, puisqu'il avait eu, pour dépôts à lui confiés, trois ou quatre procès qu'il avait gagnés avec dépens. Rien ne lui a manqué, pas même l'apostille d'un académicien, qui,

depuis longtemps, ne s'occupe plus que des morts, mais qui, dans les occasions importantes, sort de sa nécropole afin de constater les grandes naissances littéraires, et, pour les rendre plus authentiques, les enregistre dans le *Moniteur*.

Qu'est-ce donc que ce roman que les connaisseurs saluent, que la littérature adopte, à qui tout, au dehors et au dedans, assure une attraction irrésistible sur le gros des lecteurs? Nous croyons pouvoir le définir en quelques mots : *Madame Bovary*, c'est l'exaltation maladive des sens et de l'imagination dans la démocratie mécontente.

On pourrait diviser en deux parts, en deux phases, les œuvres que l'esprit démocratique a inspirées au roman moderne. Dans la première, on verrait l'utopie s'élançant librement vers les régions inconnues, teignant de ses couleurs les songes d'artistes et les aspects de la campagne, n'étant pas encore envenimée ni matérialisée par l'épreuve, et créant des socialistes chevaleresques, des démocrates enthousiastes, prêts à régénérer le monde pour le seul plaisir de substituer le bien au mal, le juste à l'inique, la fraternité à l'oppression et l'amour à la haine. C'est la période de madame Sand écrivant *Consuélo*, le *Péché de M. Antoine*, le *Compagnon du tour de France*, le *Meunier d'Angibault*, et finissant par dédier la *Petite Fadette* à M. Barbès. Dans la seconde, l'épreuve a eu lieu, et elle n'a pas été bonne : il y a eu commencement de victoire et déroute finale : les esprits se sont irrités, les questions se sont aigries et simplifiées tout ensemble : les utopies, crevées par l'expérience, se sont aplaties et réduites à néant : le côté théorique a disparu, mais l'appétit sensuel est resté ; il est resté, avec cette surexcitation fébrile qu'y ajoutent des espérances un moment réalisées et de nouveau déçues, des convoitises ajournées et mâchant à vide après un moment de triomphe. Maintenant, dans ce vieux monde où la démocratie a pris pied sans le façonner encore à sa guise, où son ambition à demi satisfaite tient ses désirs en éveil, où l'importance de son rôle lui rend plus poignante l'âpreté de ses misères, placez une femme, une fille de fermier, touchant du front à la bourgeoisie, du pied au petit peuple, née sur ces confins de la pauvreté et de la richesse qui ne sont ni l'une ni l'autre, vulgaire avec de faux instincts d'élégance, disposée par une éducation incomplète à toutes les fâcheuses influences d'un idéal bâtard, d'un roman frelaté et d'un mysticisme de bas étage, mariée à un homme besogneux et borné qui lui donne les semblants du bien-être sans lui en assurer les douceurs ; ayant de temps à autre, et comme par éclairs, les révélations rapides de ce luxe, de cet éclat, de

ces plaisirs qu'elle rêve; grisée de lectures, d'oisivité, de toutes ces poésies de convention dont se repaissent les imaginations banales ; voulant briller, voulant connaître, voulant jouir, se servant à elle-même la contrefaçon de ses chimères, se débattant dans le contraste de la petitesse de ses joies avec l'immensité de ses songes, et y persistant jusqu'au désespoir, jusqu'à la ruine, jusqu'au crime, jusqu'au suicide ; vous aurez *Madame Bovary*.

L'auteur a si bien réussi — et on l'en a loué comme d'un signe de force, — à rendre son œuvre impersonnelle, qu'on ne sait pas, après l'avoir lu, de quel côté il penche. Il est aussi dur pour le voltairien de pharmacie que pour le curé de village ; il n'a pas plus d'entrailles pour le paysan que pour le hobereau, pour le petit boutiquier que pour le grand seigneur. Prêtre et médecin, citadin et villageois, riche châtelain et pauvre valet d'écurie, femme romanesque et entraînée, apothicaire aux allures de Joseph Prudhomme, tout ce monde vit et s'agite dans une atmosphère étouffée d'où la lumière d'en haut est absente, où la foi, la pitié, l'attendrissement de l'âme humaine en face des douleurs de l'homme, n'apparaissent jamais. Cette indifférence implacable, cette égalité de la créature devant le mal est un des caractères distinctifs de l'esprit démocratique dans l'art. On le retrouve dans toute cette école qui, sous le nom inexact de réalisme, installe le sentiment de l'égalité absolue de toute chose et de tout être, comme inspiration suprême de la poésie, de la peinture et du roman. Il y a trente ans, un écrivain célèbre a défini le romantisme : « Le libéralisme en littérature. » — Nous disons, nous, que le réalisme n'est et ne peut être que la démocratie littéraire, et *Madame Bovary* nous sert de preuve. Nous verrons tout à l'heure jusqu'où l'auteur a été conduit, en fait de forme et de détails, par cette inspiration si passionnément, que dis-je? si froidement égalitaire. Pour le moment, indiquons quelques points plus sérieux.

Nous n'analyserons pas *MadameBovary* : les magistrats lui ont délivré un certificat de moralité suffisante ; c'est assez pour arrêter, sous notre plume, les récriminations amères ; c'est trop peu pour nous donner le courage de suivre, sur le vif et sur le nu, cette anatomie du vice, qui n'enseigne pas même à guérir la gangrène en nous la montrant. Ce que j'en ai dit pourtant suffit pour se faire une idée du sujet, pour comprendre quel enseignement salubre et fécond aurait pu jaillir de l'histoire de cette existence déclassée, tout ce que les vrais intérêts de l'âme et de la vie, les lois immortelles de la destinée humaine, pouvaient ajouter de grandeur et d'utilité morale à ce tableau que M. Gustave Flaubert

a fait si aride, si morne et si désolant. Pour cela, que fallait-il? Admettre une âme d'abord, m'y faire croire, me la laisser voir, là où je n'aperçois qu'un corps, un corps qui souffre, qui tressaille, qui saigne au contact brutal d'ignobles réalités, et auquel une imagination affolée fait pressentir des satisfactions impossibles et des jouissances chimériques. Il fallait ne pas se contenter de déduire, comme par une sorte de méthode scientifique, les résultats, les symptômes extérieurs, matériels, sensuels, de la maladie dont cette malheureuse femme est atteinte ; mais remonter aux causes, établir les filiations entre les vices de cette éducation et les infirmités de cet esprit, entre le danger de ces lectures et la fièvre de cette imagination, entre le vide de cette âme et l'égarement de ces sens. C'était là le sujet, et, d'après ce que nous avions primitivement entendu dire, nous pensions que M. Flaubert l'avait compris ainsi, que l'idée d'une grande leçon s'était jointe chez lui à la manie de tout peindre, et avait pu faire pardonner, ou du moins *acquitter* quelques peintures excessives. Mais non, cela n'est pas et ne pouvait pas être. Ce système tout impersonnel qu'on a salué chez l'auteur de *Madame Bovary* lui interdisait de prendre parti pour ce qui aurait pu protéger et sauver son héroïne contre ce qui la déprave et la perd, comme il lui interdit de se prononcer pour l'abbé Bournisien contre le voltairien Homais. Cet *égalitarisme* sans bornes s'oppose à toute manifestation, à toute préférence religieuse ou morale de la conscience ou du cœur, de même qu'au point de vue simplement littéraire il assigne exactement la même valeur aux objets inanimés, voire aux choses immondes et grossières, qu'à la figure de l'homme et aux sentiments humains. Aussi l'idée d'une leçon, même incomplète, chez les écrivains de cette école, est inadmissible, et M. Sénart, malgré tout son talent, n'aurait pas réussi à me convaincre. D'ailleurs, le côté philosophique et chrétien du sujet eût entraîné M. Gustave Flaubert où il ne voulait pas aller. Il a bien pu indiquer rapidement les lectures de *Madame Bovary*, ces romans où elle entretenait son amour pour le clinquant et le chimérique : mais la place que ces lectures tiennent dans l'ensemble du récit — il a cinq cents pages — est tellement microscopique, qu'on a peine à les apercevoir. L'esprit démocratique en littérature, même en reniant les mauvais livres, en dégageant sa cause de celle qu'ils plaident ou qu'ils favorisent, ne peut pas oublier qu'il leur doit beaucoup, qu'il leur doit ce désordre intellectuel et moral qui n'est pas encore le nivellement, mais qui le prépare, et qui égalise dans l'erreur et le mal les imaginations et les âmes, en attendant qu'il les égalise dans la posses-

sion et la jouissance. Mécontent des résultats obtenus jusqu'ici, se demandant avec amertume si c'était la peine de tant remuer et de tant corrompre pour qu'il y ait toujours ici-bas la même somme de souffrance, cet esprit a peut-être des moments de rude franchise : il lance une épigramme à M. Béranger, une invective à M. Sue, une satire à cet ensemble d'écrivains et de parleurs qui ont promis à l'humanité ce qu'ils ne pouvaient pas lui donner : mais n'en croyez pas sa mauvaise humeur, il frappe à côté ; ce ne sera jamais dans ses œuvres qu'on trouvera ces accusations énergiques, ces éloquents anathèmes où les âmes, ramenées par la douleur et l'évidence, proclament les vérités longtemps méconnues. C'est ainsi que M. Flaubert, glissant sur les causes des fautes et des malheurs de son héroïne, s'est appesanti, au contraire sur les conséquences, et les a étalées de sang-froid dans toute leur crudité : d'où il suit que, tout dans son livre s'adressant aux yeux et aux sens, non au raisonnement et à la conscience, on ne saurait alléguer en sa faveur qu'il ait raconté et décrit pour avertir et corriger. On a dit aussi, — singulière excuse ! — que l'effet de ses peintures est, en définitive, peu tentant, qu'il inspire le dégoût plutôt que l'attrait des corruptions qu'il retrace. C'est possible, et j'avoue qu'on songe bien des fois, en le lisant, à l'esclave ivre de Lacédémone : mais cet esclave ne dégoûtait que les hommes libres, c'est-à-dire les esprits élevés ; il n'eût pas produit la même impression sur les autres esclaves, sur les âmes grossières ou basses. Quand on dit que les tableaux de M. Flaubert ne rendent pas le vice aimable, qu'ils portent avec eux leurs correctifs, on se met trop au point de vue des lecteurs d'autrefois, de ces sociétés *aristocratiques* où le mal, pour séduire, avait besoin de distinction, de charme et d'élégance. On ne songe pas qu'à mesure que le niveau de la littérature s'étend et s'abaisse, le niveau des lecteurs suit la même progression et obéit aux mêmes lois, que le même esprit démocratique et égalitaire qui a dicté le livre en recevra les influences, que ces milliers de lecteurs nouveaux s'inquiéteront peu de savoir si le vice et le plaisir ont des raffinements plus exquis, s'il y a des liqueurs plus fines et plus délicates que ce vin frelaté dont se grise madame Bovary et dont ils se griseront comme elle.

C'est pourquoi, sans vouloir cependant nous brouiller avec la justice, nous refusons de reconnaître dans *Madame Bovary* le côté moral, qui n'y brille que par son absence, et nous ne pouvons y amnistier le côte plastique ou sensuel, dont les amorces, nulles pour l'élite, sont très-réelles pour la foule. Arrivons vite à la question littéraire, où les

magistrats nous laissent libres d'avoir un avis, et nous ont même donné l'exemple.

Il y a dans les *Puritains d'Écosse* un passage où Claverhouse, pour guérir Morton de ses velléités presbytériennes, lui cite Froissard et lui fait remarquer avec quel prolixe enthousiasme le chroniqueur français parle des chevaliers, avec quel dédain il passe sous silence les multitudes de *vilains* ou les jette dans la fosse commune. Loin de nous cette idée méprisante pour les *petits*, mille fois plus contraire à l'esprit chrétien qu'à l'esprit démocratique! Mais nous ne faisons plus ici que de la littérature, et je songe souvent à cette page de Walter Scott, lorsque j'assiste aux progrès de *réalisme* ou de la démocratie dans l'art, et que je me demande avec inquiétude où ces progrès s'arrêteront. Dans le roman tel qu'on l'entendait autrefois, dans ce roman, dont la *Princesse de Clèves* est restée le délicieux modèle, la *personnalité* humaine, représentée par toutes les supériorités de naissance, d'esprit, d'éducation et de cœur, laissait peu de place, dans l'économie du récit, aux personnages secondaires, encore moins aux objets matériels. Ce monde exquis ne regardait les petites gens que par la portière de ses carrosses, et la campagne que par la fenêtre de ses palais. De là un grand espace, et admirablement rempli, pour l'analyse des sentiments, plus fins, plus compliqués, plus difficiles à débrouiller dans les âmes d'élite que chez le vulgaire. Rousseau est le premier qui, en haine de la société et de ses hiérarchies, ait littérairement relevé l'importance relative des aspects de la nature. L'école moderne a suivi ses traces, et le genre descriptif y a gagné en vérité, en éclat, en fraîcheur. Mais chez Rousseau et ceux de nos contemporains qui se sont inspirés de sa manière, la campagne, cette confidente des rêves que la société entrave, cette consolatrice des souffrances que la société inflige, est peinte sous ses faces aimables, attrayantes, poétiques. On sent que ceux qui la contemplent et en jouissent sont venus la chercher, qu'ils se rapprochent d'elle par goût plus qu'ils ne lui appartiennent par état ou par nécessité ; que ce sont des hôtes reconnaissants qui la remercient, en la décrivant, du calme de ses solitudes et de la beauté de ses paysages. Ainsi, dans cette nouvelle phase, l'homme, bien qu'amoindri, les objets extérieurs, bien qu'amplifiés, gardent une sorte de proportion respective. L'école dont *Madame Bovary* nous donne, semble-t-il, le dernier mot, a fait un pas de plus : elle peint la campagne telle quelle, avec ses rugosités, ses laideurs, ses misères, ses petitesses et son fumier : elle la décrit sans amour, sans préférence, uniquement parce que les objets matériels sont

là, que l'appareil photographique est dressé, et qu'il faut tout reproduire. Comment en serait-il autrement? Dans ce système, tous les personnages sont égaux, si toutefois les plus laids ne sont pas les meilleurs. Le valet de ferme, le palefrenier, le mendiant, la fille de cuisine, le garçon apothicaire, le fossoyeur, le vagabond, la laveuse de vaisselle, prennent une place énorme; naturellement les choses qui les entourent deviennent aussi importantes qu'eux-mêmes; ils ne pourraient s'en distinguer que par l'âme, et, dans cette littérature, l'âme n'existe pas : elle gênerait. Quand je peins un personnage vraiment digne d'animer et de dominer un récit, la proportion s'établit d'elle-même entre lui et ce qui l'environne; mais, si je décris à la loupe un conducteur de patache ou un pauvre en haillons, les haillons, la patache, les chevaux, le harnais, étant tout aussi importants, exigent un crayon non moins minutieux. De là une description continue, incessante, intarissable, qui engloutit peu à peu, comme une marée montante, tout ce que le récit offrirait d'intéressant. Le succès préventif et certain de *Madame Bovary* a rendu à M. Gustave Flaubert un mauvais service : il a empêché son éditeur de lui demander le sacrifice de deux cents pages, c'est-à-dire de deux mille descriptions dont son roman eût fort bien pu se passer. Un affreux villageois veut se faire saigner : description de la cuvette, du bras, de la chemise, de la lancette, du jet de sang, etc., etc. M. Homais, le pharmacien bel esprit, achète à Rouen des petits gâteaux pour son épouse : description de ces petits gâteaux amenant la digression suivante : « Madame Homais aimait beaucoup ces petits pains lourds, en forme de « turban... dernier échantillon des nourritures gothiques, qui remonte « peut-être au siècle des Croisades, et dont les robustes Normands s'em- « plissaient autrefois, croyant voir sur leur table, à la lueur des torches « jaunes, entre les brocs d'hypocras et les gigantesques *chaircuiteries*, « des têtes de Sarrasins à dévorer. » — Tout cet étalage historique pour des massepains mangés par une femme d'apothicaire! Voilà où mène le démocratique mépris des proportions sociales et littéraires. Un mendiant tend la main sur une grande route : description. Celle-ci mérite une mention spéciale. Jadis, dans les temps barbares où les clartés du *réalisme* n'avaient pas encore lui sur le monde, lorsqu'un romancier racontait un rendez-vous amoureux, il avait soin d'entourer l'aller et le retour de circonstances agréables, sentimentales, pittoresques, émouvantes. Nous avons, comme Sganarelle, changé tout cela. Quand madame Bovary revient de Rouen, où la conduit, tous les jeudis, son amour pour un clerc de notaire, voici ce qu'elle rencontre : « Il y

« avait *dans* la côte un pauvre diable vagabondant avec son bâton tout « au milieu des diligences ; un amas de guenilles lui recouvrait les « épaules, et un vieux castor défoncé, s'arrondissant en cuvette, lui « cachait la figure ; mais, quand il le retirait, il découvrait, à la place « des paupières, deux orbites béants tout ensanglantés. La chair s'effi- « loquait par lambeaux rouges, et il en coulait des liquides qui se « figeaient en gales vertes jusqu'au nez, dont les narines noires reni- « flaient convulsivement. Pour vous parler, il se renversait la tête avec « un rire idiot ; alors ses prunelles bleuâtres, roulant d'un mouvement « continu, allaient se *cogner*, vers les tempes, sur le bord de la plaie » vive. » O Corinne ! ô Amélie ! Indiana et Valentine ! Lélia et Geneviève ! Poétiques créations de la rêverie moderne ! Aspirations parfois insensées, souvent coupables, toujours dangereuses, vers un idéal qui n'est pas de ce monde, et qu'il faut demander au ciel ou désespérer d'atteindre ! Vous aviez, je le sais, mérité un châtiment ; jadis les belles pécheresses, pour expier leurs fautes, se condamnaient au cloître et au cilice ; mais les *lambeaux rouges des chaires effiloquées!* les *liquides figés en gales vertes !* les *narines noires reniflant convulsivement!* Non, vos plus rigides censeurs n'avaient ni désiré ni prévu une punition pareille ; il a fallu, pour vous l'infliger, la démocratie dans le roman : voilez-vous, belles *aristocrates*, et cédez la place à madame Bovary !

Que serait-ce si nous parlions des scènes hideuses du dénoûment, de cette veillée funèbre auprès du cadavre d'Emma, où le curé et le pharmacien, après s'être querellés sur la religion, finissent par boire et ripailler ensemble ? N'allons pas plus loin : nous décrivons un symptôme, nous ne dénonçons pas un livre. Est-ce à dire qu'il n'y ait pas de talent dans le roman de M. Gustave Flaubert ? Assurément non : on y sent, malgré soi, une force, une puissance inconnue, qui ne sait pas encore très-bien ce qu'elle veut, ce qu'elle fait, qui passe du néologisme à la platitude, de la faute de français au galimatias, qui ignore l'art des ménagements, de la proportion et de la mesure, mais qui finira peut-être par faire à coups de serpe ce que les mains délicates et raffinées ne sauront plus faire à coups de lime. Cette force, cette puissance, c'est l'esprit démocratique, qui cherche encore sa voie, dont les fautes sautent aux yeux, qui fait rire et gémir par ses folies et ses misères, mais à qui l'avenir réserve peut-être un grand destin dans ses profondeurs mystérieuses, qui envahit le monde moderne, l'étreint et le brisera un jour, si les classes supérieures, oubliant leur mission et leur tâche, sacrifiant

les idées aux faits et les croyances aux intérêts, légitiment ses conquêtes et attisent ses représailles.

Voilà de bien grands mots à propos de deux romanciers. Encore une fois, nous n'avons prétendu ni condamner la bourgeoisie dans les livres de M. About, ni juger la démocratie dans l'ouvrage de M. Flaubert. Nous ne prétendons pas davantage que l'esprit bourgeois et l'esprit démocratique ne puissent pas produire des œuvres différentes de celles-là, des œuvres meilleures, et que, notre siècle ayant accepté ces deux influences, la littérature doive et puisse y échapper. Nous savons aussi tout ce qu'une préoccupation trop *aristocratique* (mot inexact dont je me sers faute de mieux) a amené et amènerait encore dans l'art de convenu et de factice, de glacial et de guindé. Mais il nous a paru que ceux qu'on accuse de chercher à ranimer des cendres éteintes, à renouer des traditions brisées, avaient le droit d'ouvrir, de temps à autre, les livres conçus et écrits dans un sentiment contraire, et de dire à la bourgeoisie : Prenez garde ! si vous vous obstiniez à négliger ce qu'il y a en vous de fécond et de vivace, à borner à des questions de chiffres et de bien-être les destinées de l'homme en ce monde, vous seriez réduits à un petit art industriel et calculateur comme celui qui se révèle dans les romans de M. About ; — puis de dire à la démocratie : Prenez garde ! si, au lieu d'élever vos cœurs, de chercher en haut, du côté de la lumière et du ciel, la solution des problèmes qui vous agitent, l'allégement des douleurs qui vous tourmentent, la conquête des biens que vous rêvez, vous persistiez à tout abaisser, vous arriveriez, en littérature, à cette égalité implacable, aussi tyrannique qu'un joug de fer, et soumettant au même niveau le bien et le mal, le beau et le laid, le grand et le petit, la créature vivante et l'objet insensible, l'âme et la matière : vous arriveriez à *Madame Bovary*. Si la bourgeoisie, si la démocratie ne s'efforçaient pas de surmonter ce marasme intellectuel, inhérent à certaines situations sociales, et qui favorise à la fois le mesquin et l'excessif, si elles ne demandaient pas à leurs écrivains, à leurs artistes, à leurs poëtes, de puiser à des sources plus élevées et plus pures, l'art aurait à gémir du règne de l'une, des progrès de l'autre ; et ce ne seraient ni M. About ni M. Flaubert qui pourraient le consoler.

ARMAND DE PONTMARTIN.

(*Le Correspondant.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAIS SUR LA RÉFORME CATHOLIQUE par BORDAS-DEMOULIN et F. HUET. Paris, Chamerot et Ladrange. 1 vol. in-12 de VIII-644 pages. — 1856.

Le commencement de cette année a été signalé par un événement qui a glacé d'épouvante et fait reculer d'horreur toutes les âmes honnêtes. Nous voulons parler de l'assassinat de l'Archevêque de Paris. Loin de nous la pensée de venir renouveler ici de douloureuses émotions ; nous voulons seulement faire ressortir l'affinité secrète qui existe entre ce crime affreux et certaines doctrines aujourd'hui proclamées non-seulement par les partisans de la théorie du poignard, mais surtout par quelques esprits enthousiastes et malades à la tête desquels nous placerons MM. Bordas-Demoulin et Huet, qui s'attribuent résolument la mission de réformer et de régénérer le catholicisme.

En lisant, en effet, les *Essais sur la réforme catholique* et en rapprochant la doctrine que ce livre contient du *Catholicisme régénéré*, de Verger et des pensées échappées dans son délire, à l'assassin de Mgr Sibour, il est impossible de ne pas reconnaître en tout cela une communauté d'idées frappantes.

Soit donc que Verger ait puisé ses idées dans le *Règne social du christianisme* de M. Huet, publié en 1853 et mis à l'*index* par décret du 21 juillet de la même année, ou même dans les *Essais sur la réforme catholique* publiés en 1856, soit que pour composer son *Catholicisme régénéré*, il ait dû, par lui-même, approfondir les maximes qui constituent le fond de ces *Essais*, toujours est-il que pour tout observateur attentif, ce malheureux prêtre n'est qu'un adepte fanatique des théories de M. Bordas-Demoulin et de l'ex-professeur de l'Université de Gand. Une analyse succincte du nouvel écrit de ces derniers va nous en fournir la preuve.

I

« Les âmes religieuses, dit M. Huet, les esprits prévoyants et élevés déplorent l'anarchie intellectuelle et morale à laquelle notre génération est en proie : il règne un désir général de reconstituer l'unité des croyances, sans laquelle ni le progrès n'est durable, ni la liberté ne peut s'allier avec l'ordre et le repos des Etats. Un grand mouvement religieux s'annonce, dont l'étendue et la puissance l'emporteront sur les mouvements politiques qui ont ébranlé notre âge. Mais où chercher les conditions de l'unité religieuse? Nous sommes fermement convaincus qu'elles ne se trouvent que dans le *Catholicisme régénéré* (p. 610). »

Mais quelle est cette unité après laquelle soupire M. Huet? Il va nous le dire lui-même en nous exposant de quelle manière il comprend le christianisme, ou plus précisément le catholicisme, qui est pour lui comme pour nous le christianisme complet : « Le christianisme a pour objet, dit-il, de relever le genre humain, opprimé par le vice et l'ignorance, de lui rendre sa grandeur et sa félicité première. Or, la parfaite restauration de la nature humaine comprend deux parties distinctes : l'une qui embrasse ses rapports avec Dieu et sa destinée immortelle, l'autre qui regarde sa vie temporelle et ses rapports avec ses semblables. De là, les deux grandes applications du christianisme, auxquelles se ramènent son histoire, sa morale et ses dogmes ; la première constituant le *christianisme religieux*, la seconde le *christianisme social*.

« Naturellement, le christianisme religieux précède l'autre. L'union intérieure de l'âme avec Dieu est la première condition de la vie intellectuelle et morale. Cette union vient-elle à se rompre, comme à l'époque de la grande catastrophe où le mal envahit la terre, la raison obscurcie et la volonté déréglée livrent le genre humain en proie à tous les vices, à toutes les misères, à toutes les servitudes. Pour le tirer de son abaissement, il faut avant tout lui restituer la force divine sans laquelle la raison ne peut vivre. C'est ce que fait le christianisme religieux. Il rétablit l'adoration en esprit et en vérité, c'est-à-dire la communication immédiate et directe de l'esprit humain avec Dieu, en qui seul il puise comme à leur source intarissable la vérité, la vie, les lumières, la justice et la liberté. C'est par là que l'œuvre du Christ s'élève à l'infini au-dessus des religions purement extérieures et sensibles du paganisme et même du judaïsme et qu'elle montre Dieu dans sa per-

sonne. Quatre mille ans au moins avaient été employés à préparer la rédemption religieuse. Ces quatre mille ans, le Christ les remplit déjà par l'attente où vivaient de lui les âmes saintes, par l'idée et le besoin d'un réparateur qui se répandent chez tous les peuples de l'ancien monde. Au bout de ce temps, la lumière enfin luit dans les ténèbres; l'homme religieux est restauré; une société toute spirituelle se fonde où les enfants de Dieu commencent ici-bas une vie céleste que la tombe n'interrompra pas : cette société, c'est l'Eglise.

Mais « la chute originelle n'avait pas seulement produit le polythéisme et l'idolâtrie, elle avait perverti les rapports des hommes entre eux, amené l'esclavage par toute la terre, et constitué, jusque dans les pays en apparence les plus libres, par exemple en Grèce et à Rome, le despotisme absolu des institutions entraînant la violation des droits naturels les plus imprescriptibles. Le christianisme social devait donc, pour le complet rachat de l'humanité, concourir avec le christianisme religieux. Il a été aussi figuré dans l'ancienne Loi, annoncé par les Prophètes, confirmé par l'Evangile. Le cantique de la Vierge Mère en offre le sublime résumé. La liberté universelle, l'égalité des hommes entre eux, la supériorité reconquise sur la nature physique, l'abondance des biens de la terre, les pauvres admis au partage du commun patrimoine, la misère vaincue avec les vices, le règne de la raison, de la justice et de l'amour, voilà, selon l'Ecriture, les fruits de cette rédemption temporelle, qui commence à briller dans la civilisation moderne, mais dont l'avenir voile encore les plus vives splendeurs (p. 2, 3.). »

« Malheureusement, lorsque le christianisme religieux, représenté par l'Eglise, et le christianisme social représenté par la Révolution, devraient se rejoindre et se compléter comme les parties d'un même tout, l'ignorance, l'intérêt, les passions, les traditions funestes, les séparent, et travaillent à les armer l'un contre l'autre. Nous assistons à cette lutte impie de la vérité contre elle-même, symptôme le plus grave de la situation actuelle, et qui fait le fond de toutes nos difficultés. Par un étrange renversement, la plupart des chrétiens religieux restent d'incorrigibles païens en politique; pour eux l'oppression, l'immoralité, les ténèbres et les misères du moyen âge représentent le règne de Dieu sur la terre. Dans la civilisation moderne, fille légitime de l'Evangile, ils ne voient qu'une immense révolte de l'orgueil humain. Le clergé surtout, dépouillé de ses honneurs mondains, rêvant le retour impossible de la théocratie, poursuit avec acharnement la liberté qu'il a fait naître, quoique à son insu, et ne cesse de persécuter le Christ dans son

avénement social. Le signal part de haut, et le centre de l'unité catholique, Rome, devient la citadelle de l'absolutisme en Europe. De leur côté, les partisans de la rénovation sociale n'entendent point la religion, défigurent l'Evangile, et, en haine des prétentions théocratiques, repoussent le sacerdoce. Pour réaliser le règne de Dieu, ils s'appuient sur le matérialisme et l'anarchie. Vain labeur! égal aveuglement des deux parts! Vouloir que le christianisme religieux étouffe le christianisme social, ou que le christianisme social se passe du christianisme religieux, n'est-ce pas vouloir que le principe dévore la conséquence, ou que la conséquence subsiste hors du principe (p. 6, 7.)? »

Le premier dogme du christianisme social, dogme qui passe aujourd'hui dans le domaine irrévocable des faits, c'est la séparation de l'Eglise et de l'Etat, sans laquelle on ne conçoit point de liberté de conscience, point d'adoration en esprit et en vérité, par conséquent point d'Evangile (p. 8).... « Lorsque la complète séparation de l'Eglise et de l'Etat sera prononcée, qui sait si du contact du clergé et du peuple, rendu nécessaire par la suppression du budget des cultes, ne sortira pas la réforme, gage de réconciliation? Qui sait, lorsque la théocratie sera tombée à Rome, ce que pourra pour le bien de l'Eglise, un pape redevenu uniquement, comme à l'origine, le premier magistrat d'une libre association religieuse? Une chose qui ne paraît pas douteuse, c'est que les laïques prendront une large part à l'œuvre de cette restauration chrétienne. Ils représentent plus particulièrement la raison dans l'Eglise, et c'est de raison qu'elle a surtout besoin aujourd'hui pour se redresser, puisque ses puissances surnaturelles restent intactes (p. 13, 14).... « C'est dans M. Bordas-Demoulin, ajoute M. Huet, que l'avenir reconnaîtra le véritable promoteur de la réforme catholique au XIXe siècle (p. 15). »

Mais sur quoi doit porter la réforme du catholicisme?

1° « Elle doit commencer, dit M. Huet, par les chefs (de l'Eglise). C'est à Rome qu'il faut vaincre l'intolérance, la théocratie et l'ultramontanisme. C'est là qu'il faut implanter enfin la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce premier principe de la société chrétienne. Avec le faste et le despotisme d'un pape-roi, il n'est aucun espoir de salut : il n'est plus désormais d'autorité morale pour le chef de l'Eglise. Il faut détrôner le prince pour affranchir le pontife. »

2° Il faut ramener le gouvernement à sa *forme primitive* d'après laquelle l'épiscopat seul n'était point l'unique pouvoir de l'Eglise, puisque les prêtres, les laïques même participaient à ce pouvoir, quoique à des degrés différents.

« *Le pouvoir laïque*, dit M. Huet, était si peu contesté (dans la primitive Eglise) que les Pères le font servir à manifester la souveraineté de l'Eglise, qu'ils en signalent le concours pour donner du poids à ses décisions (p. 74)... On ne peut le retrancher sans démembrer l'Eglise, sans qu'elle perde l'unité, la fraternité qui caractérise l'œuvre chrétienne (p. 77)... L'évêque, le prêtre, le laïque participent au sacerdoce, quoique en différentes mesures. L'évêque le possède pleinement, le laïque dans la plus petite partie, le prêtre dans un degré intermédiaire. Le sacerdoce, essentiellement un, comprend trois fonctions inséparables : il enseigne, il gouverne, il célèbre les Sacrements.... Les fonctions d'enseigner et de gouverner leur sont départies, selon la même proportion que la fonction de *sacrementer* (p. 69)... Les simples fidèles exercent le droit d'enseigner principalement, quand il s'agit de propager, d'*épurer*, de *rectifier* la doctrine, de renouveler la discipline, d'*extirper les abus*, de *confondre les hérésies* (p. 71-72). »

3° Si l'on demande quelles sont les hérésies que les laïques représentants de la raison dans l'Eglise, doivent s'appliquer à confondre, les voici résumées par M. Huet lui-même :

« Outre l'erreur, dit-il, qui ampute à l'Eglise le laïcisme et la prêtrise, deux de ses pouvoirs constitutifs, rappelons celles que nous avons auparavant signalées : l'erreur des officialités, qui, supposant le pouvoir épiscopal mandatible, le transforme en pouvoir humain ; l'erreur qui fait le sacerdoce propriétaire et le réduit à une chose terrestre, naturelle ou factice, comme le fondement de la propriété ; l'erreur qui appelle le seul pape vicaire de Jésus-Christ, qualité propre à l'Église, et dégrade celle-ci, puisqu'à la place de son institution immanente, impérissable, elle met un homme variable, éphémère ; l'erreur de l'intolérance ou religion d'Etat, qui anéantit la spiritualité du christianisme, puisqu'elle le rend saisissable à la loi civile, qui ne saisit que des objets matériels ; l'erreur de l'Immaculée Conception de la Vierge, et celle de la double création de l'homme qui annihilent la chute et ouvrent le ciel sans Jésus-Christ. Que d'autres il serait facile d'accumuler ! Par exemple, l'erreur qui substitue le sacrement de mariage au mariage, tire la famille de l'Etat, la place exclusivement dans l'Eglise et par là abolit l'Etat même. Que dire de l'idolâtrie de tant de pratiques telles, par exemple, que celle des Sacrés Cœurs ? Que dire du polythéisme, du faux culte des saints qu'on égale à Dieu, surtout la Vierge ? Que dire de cette forêt de superstitions jaillissant du monachisme ou de l'abus des conseils évangéliques ? Quel paganisme encore !... Mais au milieu de ces

erreurs dont l'énumération ne finirait pas, s'étale l'erreur suprême de la domination, qui les a enfantées, qui les alimente et les abrite (p. 114-115). »

Pour régénérer pleinement l'Eglise, pour la ramener à sa forme primitive, pour faire disparaître les erreurs qui la souillent comme aussi pour empêcher le retour des abus de la domination papale et prélatale, MM. Bordas-Demoulin et Huet proposent deux moyens principaux : 1° Il faut se hâter de promulguer de nouveau la *Constitution civile du clergé* telle qu'elle a été proclamée par l'Assemblée nationale de France, le 19 juillet 1790. 2° Organiser une opposition sage et éclairée aux envahissements successifs de la cour de Rome et aux empiètements de l'épiscopat sur la puissance civile, en donnant une vie nouvelle aux *doctrines gallicanes*, qui dans l'Eglise, selon les auteurs des essais, représentent la réforme orthodoxe, seule voix du salut.

Tel est l'ensemble des vues proposées par MM. Bordas-Demoulin et Huet dans leurs *Essais sur la réforme catholique*.

Qu'on le dise maintenant : ce livre n'est-il pas un appel à la révolte contre l'autorité qui dirige l'Eglise de Dieu? L'assassin de Mgr. Sibour avait-il autre chose en vue en publiant son *Catholicisme régénéré?* En attaquant avec fureur le dogme de l'Immaculée Conception, Verger ne voulait-il pas, lui aussi, purifier l'Eglise de la souillure du marianisme? En dirigeant ses coups contre l'Archevêque de Paris, tout en manifestant le regret de ne pouvoir frapper le Pape lui-même, que voulait ce prêtre indigne, sinon atteindre les représentants les plus haut places de l'autorité de l'Eglise, contre lesquels MM. Bordas-Demoulin et Huet n'ont pas assez d'anathèmes?

II

Le temps et l'espace nous manquent pour réfuter en détail les réformes proposées par les auteurs des *Essais;* bornons-nous à présenter quelques observations sur les doctrines fondamentales de cet écrit.

1° Tout homme instruit de la doctrine catholique qui lira le livre de MM. Bordas-Demoulin et Huet, se convaincra bientôt que le christianisme de ces deux écrivains n'est pas le christianisme tel qu'il existe dans l'Evangile, dans les Pères, dans les Conciles, dans la tradition, en un mot, tel qu'il est défini par l'autorité à laquelle le Sauveur a donné

la mission de parler en son nom, mais un christianisme idéal, de pure fantaisie, comme le leur a reproché M. Vacherot lui-même. A l'autorité, à la tradition, à la loi, ils substituent le caprice, les ténèbres et l'orgueil de la raison individuelle. « L'orthodoxie, dit M. Huet, n'impose à un catholique d'autre obligation, à l'égard des actes de l'Eglise, que d'accepter ceux qu'elle pose en vertu de son autorité infaillible. Quels sont ces actes? Les décrets sur le dogme qu'a confirmés le *consentement unanime des chrétiens.* Hors de là, les faits et gestes des papes, même des conciles œcuméniques restent livrés à *notre plus libre appréciation* (p. 150, 151). »

Nous le demandons : laisser à chacun la faculté d'accorder ou de refuser son adhésion à un dogme défini par l'Eglise, c'est-à-dire permettre à chacun de le croire ou de ne pas le croire, en prenant pour règle les lumières privées et son interprétation individuelle, n'est-ce pas à proprement parler le protestantisme, qui pour être conséquent avec lui-même doit tolérer dans son sein les erreurs les plus contradictoires comme les plus monstrueuses. Dire que l'Eglise a pris fin à l'époque de Constantin et qu'elle ne s'est ensuite perpétuée qu'en dehors du pouvoir officiel, dans un petit nombre de fidèles, qui, de siècle en siècle, ont conservé la tradition des principes évangéliques, n'est-ce pas là l'erreur des protestants d'après laquelle Jésus-Christ aurait manqué à ses promesses, quand il dit en s'adressant aux apôtres, chefs de l'Eglise, et dans leur personne, aux évêques, leurs successeurs : « *Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* (Mat. XXVIII, 19)? »

2° D'après la vraie doctrine chrétienne, le Fils de Dieu en se faisant homme, ne nous a pas seulement apporté la vérité pour éclairer nos esprits, il nous a encore mérité les grâces pour fortifier notre volonté dans la pratique du bien. » *Le Verbe s'est fait chair,* dit Saint Jean, *et il a habité parmi nous plein de grâce et de vérité.* » C'est même un dogme défini par l'Eglise, que la grâce *actuelle intérieure* est nécessaire non-seulement pour faire une bonne œuvre méritoire, mais même pour désirer de la faire. Ainsi l'Eglise catholique enseigne que depuis le péché d'Adam, l'entendement de l'homme est obscurci par l'ignorance et sa volonté affaiblie par la concupiscence; que pour faire le bien nous avons besoin que Dieu éclaire notre esprit par une illumination soudaine et qu'il excite notre volonté par une motion indélibérée. MM. Bordas-Demoulin et Huet bornent, comme les Pélagiens, les bienfaits de la Rédemption « religieuse » à la grâce purement *extérieure*

d'une connaissance plus parfaite de la divinité ; mais par compensation, entendant de la terre tout ce qui est dit du ciel dans les Ecritures, ces Messieurs veulent bien nous promettre, comme fruit de la Rédemption « temporelle » du christianisme, le retour de l'âge d'or, l'abondance de tous les biens dans un avenir plus ou moins éloigné. C'est à peu près là l'idée que les Juifs charnels se formaient de l'avénement du Messie.

3° L'erreur fondamentale des auteurs des *Essais sur la réforme catholique*, c'est de considérer l'Eglise comme une démocratie et de prétendre que ce fut là sa forme primitive. Rien de plus faux. L'Eglise au contraire, est une vraie monarchie. C'est l'idée que nous en donnent les Écritures, les Pères et les Conciles. Pierre est chargé de *paître* les *brebis* et les *agneaux*, c'est-à-dire les évêques, les prêtres et les simples fidèles ; c'est sur Pierre que le Sauveur *a bâti son Église contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais ;* c'est à Pierre seul qu'il a confié les *clefs* qui sont le symbole du pouvoir souverain. Les Pères nous représentent le Pape comme *chef* de toute l'Église, *prince, pontife, souverain, pasteur des pasteurs :* expressions qui ne peuvent convenir qu'à celui qui est à la tête d'un gouvernement monarchique. Suivant le concile œcuménique de Florence, « le Pontife romain étend sa primauté sur tout l'Univers ; il est successeur de saint Pierre, *prince* des apôtres et *vrai vicaire de Jésus-Christ ;* le *chef* de toute l'Église ; le *père* et le *docteur* de tous les chrétiens, et il a reçu dans la personne de saint Pierre la *pleine puissance* de *régir* et de *gouverner* l'Église universelle. » Le Concile de Florence ne pouvait reconnaître d'une manière plus expresse la puissance ou l'autorité monarchique du Souverain Pontife.

L'Église est donc une monarchie, mais une monarchie *tempérée*, c'est-à-dire que le Souverain Pontife la gouverne avec les évêques à qui seul il a conféré le droit de départir et de distribuer entre eux les juridictions et d'assigner à chacun d'eux les limites dans lesquelles ils doivent exercer les fonctions qu'il leur confie.

Que les évêques aient le droit de gouverner l'Église de Dieu, rien de mieux établi non-seulement par le témoignage des anciens, mais par les lettres mêmes de saint Paul : non-seulement il dit que c'est Dieu qui a donné les pasteurs et les apôtres (1 Cor. XII, 5, 28 ; Eph. IV, 11) mais que c'est le Saint-Esprit qui a établi les évêques pour gouverner l'Eglise de Dieu (Act. XX, 28) ; il enjoint à Tite et à Thimothée d'enseigner, de commander, de reprendre, de corriger ce qui est défectueux,

de choisir, d'ordonner des prêtres, de réprimander avec autorité, et il recommande aux fidèles d'obéir à leurs préposés (Théb. XIII, 17). Ce n'est pas là un gouvernement démocratique tel que le veulent MM. Bordas-Demoulin et Huet.

C'est à tort que ces Messieurs prétendent que pour régénérer l'Eglise, il faut la ramener à sa forme primitive, ce qui dans leur pensée, signifie rendre à chaque fidèle le droit d'émettre son vote, non-seulement pour le choix des pasteurs, mais encore pour la définition des dogmes ou pour la décision des controverses qui peuvent s'élever parmi les chrétiens. Voyons-nous, en effet, dans le Concile de Jérusalem, que les Apôtres et les anciens consultent les fidèles pour leur imposer la loi de s'abstenir des viandes immolées, du sang des chairs suffoquées et de la fornication (Act., XV, 6, etc.)? Et saint Paul en parcourant les Eglises, ne leur ordonnait-il pas d'observer ce commandement des Apôtres et des anciens (*Ibid.*, V, 14)?

C'est en vain aussi que MM. Bordas-Demoulin et Huet invoquent pour donner un appui à leur système de démocratie religieuse, ce qui se pratiquait dans la primitive Eglise au sujet du choix des pasteurs. Le peuple assistait alors, il est vrai, aux ordinations, mais uniquement pour y exprimer ses vœux et pour rendre témoignage de la sainteté de ceux qui devaient être ordonnés, mais nullement pour exercer une influence directe et principale sur l'ordination, bien moins encore sur la mission et la juridiction. D'ailleurs, en ce temps là même, les pasteurs de second ordre n'étaient pas élus par le peuple, mais par l'évêque. « L'Eglise alors était plutôt une famille qu'une société : un vieux pontife, comme l'aïeul vénérable de race sainte, en était le suprême magistrat; on ne discutait point ses droits, on les révérait et l'amour faisait de l'obéissance la plus douce des libertés. Chaque évêque présidait à une branche de la grande famille, et la gouvernait sous la direction du pontife universel, avec l'aide des prêtres et des diacres. Ainsi quatre ordres seulement comprenaient tous les degrés de cette paternelle hiérarchie. Cet état, pour ainsi dire de naissance, loin d'être fait pour durer toujours, ne pouvait pas même exister longtemps. L'Eglise devait bientôt remplir le monde entier, selon la promesse de son chef, et compter par nations ses enfants qu'elle avait d'abord comptés par individus. On vit successivement s'établir sous le nom de patriarches, d'exarques, de métropolitains, de primats, d'archevêques, une longue hiérarchie de pouvoirs intermédiaires entre le premier et le dernier degré de la juridiction; à peu près comme le nombre des grades augmente

dans une petite troupe devenue une armée en se multipliant (1). »

Lorsqu'au sein de l'Assemblée nationale de France, on représentait les élections comme le véritable secret d'avoir des pasteurs vertueux et qu'on prônait la loi de la primitive Eglise, un orateur fit entendre les paroles suivantes, remarquables de justesse et de bon sens : « D'autres temps, d'autres mœurs, dit-il, cessons de former des spéculations chimériques, d'élever des édifices idéaux; regrettons les vertus apostoliques, mais ne nous flattons pas de les voir revivre parmi nous. On peut confier au peuple le soin de choisir ses pasteurs, tant que le nom de chrétien fut synonyme de *saint*, tant que les fidèles, mus par la charité, faisaient une famille de frères, dont l'ambition se bornait à la palme du martyre. Mais aujourd'hui, quelles que soient les bornes que vous imposiez à l'épiscopat, soyez sûrs qu'il tentera toujours la cupidité de certains ministres. Il faut fermer la barrière à l'intrigue. Croyez-vous y parvenir par la voie de l'élection populaire. Détrompez-vous : les habitants des campagnes, des fermiers peu capables de peser les vertus et d'apprécier le mérite, des maires de village, des êtres purement passifs, soit qu'ils soient éblouis par la richesse, soit qu'ils soient entraînés par les phrases d'un orateur intrigant, ne manqueront jamais de faire de mauvais choix. Ne pourra-t-il pas se faire aussi qu'un grand nombre des électeurs soient des protestants, qui se feront un plaisir d'avilir l'Eglise qu'ils rivalisent? Mais, dit-on, on pourra exiger une déclaration de catholicité? Avez-vous le droit d'établir une pareille inquisition? Avez-vous le droit de scruter les opinions religieuses? Si un non-catholique peut bien présider l'Assemblée nationale, irez-vous ensuite lui ôter le droit d'élection dans les assemblées du peuple (2)? »

4° Nous ne ferons qu'une seule observation sur le christianisme social de MM. Bordas-Demoulin et Huet, mais elle sera péremptoire. A entendre ces Messieurs, l'âge d'or va revenir : à un temps donné, le vice et la pauvreté auront disparu de la face de la terre. Ce sera là l'heureux fruit du règne universel du christianisme sur la société. Vain rêve! On a beau faire, toujours il y aura des pauvres : le divin fondateur du christianisme lui-même ne l'a-t-il pas dit? Utopie! tant que les hommes resteront tels qu'ils sont, c'est-à-dire des êtres déchus, fortement inclinés au mal, le vice souillera toujours le monde et nous rendra éternellement malheureux. Quand Dieu, par un miracle, nous délivrerait de tous nos

(1) *Tradition de l'Église sur l'Institution des Évêques*. Introduction.
(2) *Moniteur*, séance du 9 juin 1790.

maux aujourd'hui, demain nous nous en creerions de nouveaux. Partout où les hommes vivront ensemble, l'opposition des intérêts, la diversité des esprits, la multiplicité des besoins, l'exigence des passions, l'enchaînement des calamités, la violence des maladies, l'approche et les avant-coureurs de la mort, seront toujours comme par le passé, en dépit de tous les vains systèmes socialistes, une source féconde d'afflictions et de douleurs : nul ne peut se flatter de les éviter toutes.

L'Abbé Doyen,
Bachelier en théologie de l'Université catholique de Louvain.

DES EFFORTS DU PROTESTANTISME EN EUROPE ET DES MOYENS QU'IL EMPLOIE POUR PERVERTIR LES AMES CATHOLIQUES, par Mgr. Rendu, Evêque d'Annecy. — 1 vol. in-12 de XXII-300 pages (1855). Paris, chez L. Vivès ; — prix : 2-50.

DISCUSSION THÉOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE AVEC LE PROTESTANTISME *sur tous les points qui le séparent de la religion catholique ; suivie de la réfutation de la lettre du pasteur Puau à l'Évêque du Puy :* ROME A-T-ELLE LES CARACTÈRES DE LA VÉRITABLE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST ? par l'abbé Cacheu. — 1 vol. in-8° de 559 pages (1855). Paris, chez Douniol ; — prix : 6 fr.

LE PROTESTANTISME CITÉ AU TRIBUNAL DE LA PAROLE DE DIEU *dans les Saintes Ecritures au sujet des points de foi controversés.* — 1 vol. in-18 de XLVIII-264 pages (1856). Paris et Lyon, chez Pélagaud ; — prix : 1 fr.

Il est dans les destinées de l'Eglise de Jésus-Christ d'être persécutée ici-bas, et c'est la plus magnifique de ses prérogatives d'être en butte et en opposition à tout ce qu'il y a de mauvais sur la terre. Seule opposée à toutes les erreurs, à tous les vices, est-il étonnant que tous se réunissent contre elle? Cette alliance de toutes les erreurs, de tous les vices contre l'Eglise est un fait devenu aujourd'hui de plus en plus évident pour quiconque connaît la situation intellectuelle et morale de l'Europe moderne. Divisés en tout le reste, les ennemis du catholicisme se réunissent et marchent de concert pour faire la guerre à l'Épouse de Jésus-Christ.

« Que veulent-ils donc, se demande Mgr. Rendu? Il y a trop de concert dans leur action, pour qu'il n'y ait pas unité de vue dans le but qu'ils se proposent. La guerre que l'on fait au catholicisme est trop universelle pour n'être pas concertée. On a organisé contre l'Eglise une immense armée dont les soldats sont partout, et dont les chefs, quoique puissants, ne se voient nulle part. C'est un Etat dans tous les Etats, un peuple répandu chez tous les peuples; c'est une phalange innombrable réunie sous l'empire d'une idée, poussée par la seule haine de la vérité; ce sont enfin des croisés contre la croix qu'ils ont juré d'abattre. Au XVIIIe siècle, le mot d'ordre donné aux combattants était: *Ecrasons l'infâme!* Aujourd'hui, il a été traduit en paroles moins effrayantes. on attaque le maître dans ses serviteurs, le Christ dans ses ministres; on se contente de dire: Guerre au parti clérical! guerre au catholicisme, à ses doctrines, à ses institutions et à tout ce qui l'entoure!

« Les francs-maçons, organisés en sociétés secrètes, n'ont qu'un but, celui d'assurer le triomphe de la raison pure sur la raison éclairée par la révélation, de la raison de l'homme sur la raison de Dieu. Partout répandus et soumis aveuglément à un chef qui leur dicte ce qu'ils doivent croire, ce qu'ils doivent prêcher, ce qu'ils doivent soutenir, ils s'engagent par d'affreux serments à combattre toujours contre le Christ et contre son Eglise. Nouveaux Titans, ils attaquent le Ciel, et osent se promettre la victoire.

« ..... Les princes, les nobles, les bourgeois, les chefs de l'industrie, les avocats, les médecins, les savants, les gens d'universités se sont enrôlés sous les drapeaux de la raison pure et devenus à divers degrés esclaves des conducteurs du troupeau, ils ont promis de n'avoir plus de pensées que celles qui leur viennent de leurs maîtres et de ne plus agir que sous leur inspiration. La vanité, se mêlant à l'ambition et souvent à la bêtise, a multiplié les affiliations; la mode en a fait une espèce de nécessité. Partout répandus, les franc-maçons agissent partout.

« Par le moyen de cette action occulte, qui est d'autant plus puissante qu'on ne voit ni d'où elle vient, ni où elle veut aller; par ces mots d'ordre qui s'avancent dans la société comme une pensée qui suit les fils du télégraphe électrique, les sectaires sont devenus les maîtres dans la plupart des Etats de l'Europe. Ils sont aujourd'hui ministres, ambassadeurs, gouverneurs et maîtres de toutes les fonctions supérieures de la société. Dès qu'une position influente vient à vaquer, ils sont partout mis en avant pour y faire parvenir un de leurs dévoués, et *presque toujours, aidés par beaucoup d'honnêtes gens qui n'y comprennent*

rien, ils réussissent à se faire croire nécessaires, à se faire croire capables et à se faire recevoir. Des postes élevés qu'ils occupent, il leur est facile de faire la guerre à l'Eglise et de la faire par tous les princes et les puissants de la terre (p. 118-121.). »

De tous les moyens que la franc-maçonnerie met en œuvre pour détruire la révélation au profit de la raison pure, celui sur lequel elle compte le plus, c'est le protestantisme qu'elle considère comme une transition nécessaire pour arriver à son but. Il n'est d'ailleurs pas une seule espèce de conspirateurs qui ne montrent pour les ministres protestants une préférence marquée. Les francs-maçons d'Angleterre les lancent sur l'Italie, les socialistes d'Allemagne encouragent leurs efforts. Les carbonari d'Italie les appellent à leur service, ceux du Piémont leur ouvrent leurs portes. Les ultra-libéraux belges leur donnent des poignées de mains. En 1855, n'avons-nous pas vu un journal belge, la *Nation*, l'organe le plus avancé des sectes démagogiques, se féliciter du succès qu'obtenait en Italie la propagande protestante? L'année dernière, dans les lettres qu'Eugène Sue adressait au *National*, n'avons-nous pas entendu l'auteur du *Juif-Errant* conseiller aux francs-maçons belges de favoriser de toutes leurs forces dans notre pays la diffusion du protestantisme, comme étant le « *Pont* » nécessaire pour passer du catholicisme à la vraie lumière des adorateurs d'Hiram?

Après la révolution de 1848, remarque Mgr. Rendu (p. XIV, 11), le protestantisme, espérant sans doute arriver à ses fins, c'est-à-dire renverser l'Eglise, son chef auguste et toutes ses institutions, n'a pas dédaigné de se mettre au service des socialistes. A dater de cette époque ces deux puissances n'en font qu'une, quand il s'agit d'attaquer le catholicisme. Dans les livres, dans les journaux, dans les intrigues politiques, elles se donnent constamment un mutuel secours. L'Angleterre, la Hollande, la Prusse, le Haut-Rhin, la Bavière, la Suisse et le Piémont sont devenus, on ne sait comment, ou les alliés ou les humbles serviteurs de la grande conspiration protestante, dont les bases furent jetées en 1804, à Londres, sous le nom de *Société biblique*.

A dater de cette époque, cette machine infernale lancée contre l'Eglise, a fonctionné avec une étonnante régularité, vomissant chaque année, sur le monde entier, une quantité incroyable de Bibles protestantes. Et cependant, chose assurément bien digne de remarque! Cette distribution de Bibles dans tous les pays, dans toutes les langues et mêmes dans les idiômes les moins connus, cette distribution pour laquelle ont été dépensés deux milliards et au delà depuis quarante-six

ans, n'a pas pu faire un seul chrétien; elle n'a produit dans les sociétés chrétiennes qu'une foule de sectes nouvelles qui ont fait du protestantisme un cahos religieux impossible à décrire.

La diffusion des Bibles n'ayant pas réussi dans la guerre d'extermination vouée au catholicisme, la grande coalition eut recours à de nouveaux moyens. Elle fit appel aux *Unions protestantes* de Genève, de Suède, de Hollande, de Prusse, etc., formées pour la plupart sous les auspices et la protection des souverains de ces pays, par la réunion des deux grandes fractions du protestantisme, les Luthériens et les Calvinistes, sous le nom d'*Évangéliques*. Ces Unions répondirent à l'appel qui leur était fait, en offrant des ouvriers à la *Société Biblique* qui, de son côté, continua à fournir ses millions. Ainsi s'est formée, de nos jours, contre le catholicisme une grande armée, dont chaque soldat est largement rétribué par la *Société Biblique* et qui, organisée en Angleterre, reçoit de ce pays ses instructions et ses mots d'ordre.

Tels sont les faits que révèlent le livre de Mgr. l'évêque d'Annecy.

Dans la première partie de ce remarquable ouvrage, Mgr. Rendu, après avoir examiné dans une série de chapitres, quelle peut être la bonne foi des hérétiques, des missionnaires et des synodes protestants, montre que la vaste conspiration signalée par lui, dès le début, est un immense danger pour la société, puisqu'elle conduit directement à ces doctrines qui ne sont que la protestation de l'anarchie sociale contre tout gouvernement des hommes, comme le protestantisme lui-même n'est que la protestation de l'anarchie religieuse contre tout gouvernement des âmes : le *Socialisme*, tel est le terme où doit nécessairement aboutir le commerce des consciences exploité par la propagande protestante.

Dans la seconde partie de son livre, le savant prélat donne une exposition claire et bien prouvée de la doctrine catholique principalement sur les points de controverse entre nous et les protestants. Le remède se trouve ainsi à côté du mal, l'antidote à côté du poison.

Le livre de Mgr. l'évêque d'Annecy, on le voit, est tout à la fois un cri d'alarme poussé par une des sentinelles les plus avancées de l'Eglise et une défense aussi habile que généreuse des doctrines et des institutions catholiques contre les efforts conjurés de la franc-maçonnerie et du protestantisme.

Quant aux deux autres ouvrages dont nous avions transcrit ci-dessus les titres, sans avoir la même portée que celui de Mgr. Rendu, ils sont toutefois bien propres à prémunir les fidèles contre cette tactique usée

des hérétiques, qui consiste à en appeler sans cesse à la Bible, bien que la plupart d'entre eux ne croyent plus à la divinité des Ecritures. Pour ceux-là la Bible n'est qu'un masque, une arme dont ils se servent pour guerroyer contre l'Eglise et faire les affaires de la franc-maçonnerie et partant du socialisme, car c'est tout un.

Le lecteur dissident croyant encore à l'inspiration des Livres saints, qui lira attentivement l'un ou l'autre de ces deux livres, reconnaîtra, nous osons l'affirmer pour peu qu'il soit de bonne foi, que la doctrine catholique s'appuie évidemment sur la parole révélée.

Si nous avions à caractériser les deux ouvrages dont il s'agit, nous dirions qu'ils appartiennent à ce genre de polémique religieuse qui, sans s'attacher au principe fondamental de la controverse entre les protestants et les catholiques, l'autorité de l'Eglise, descend pour ainsi dire sur le terrain même de l'hérésie pour la combattre avec ses propres armes et lui prouver, les Livres saints en mains, que chaque dogme contesté par elle se trouve bien réellement dans l'une ou l'autre page de ces livres inspirés.

Cette méthode a son utilité et nous sommes loin de la condamner. Elle a été de tout temps mise en pratique dans l'Eglise. Il semble néanmoins qu'elle ne devrait être que subsidiaire dans toute discussion avec les hérétiques. La question préalable, capitale à débattre avec eux, c'est la règle de foi catholique, c'est-à-dire l'autorité interprétant la parole de Dieu écrite et traditionnelle, mise en face de la règle de foi protestante, le libre examen. L'autorité de l'Eglise une fois établie, entraîne le renversement de toutes les hérésies. C'est la méthode des Pères. Elle est si bonne qu'un célèbre philosophe du siècle dernier disait : « Qu'on me « prouve que ma raison doit se soumettre à une autorité quelconque et « dès demain je me fais catholique.» Et celui qui parlait ainsi, c'était J.-J. Rousseau.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

DE BELGIQUE.

ESSAI SUR LES PREMIERS APOTRES DU DIOCÈSE DE BRUGES.

(FRAGMENT.)

L'histoire de l'introduction du christianisme dans les différentes localités qui forment aujourd'hui le diocèse de Bruges, est couverte de beaucoup d'obscurité. Les documents ne manquent pas totalement, mais les historiens et les biographes des saints missionnaires qui vinrent planter la croix chez les Morins et prêcher à nos pères le saint nom de Jésus et sa doctrine ne nous ont pas conservé les particularités de leur apostolat, les petits détails géographiques et historiques, les noms de lieux et de personnes que nous cherchons si avidement aujourd'hui dans les annales primitives de notre histoire religieuse. Ils nous décrivent le zèle, le courage, la foi, les vertus de l'envoyé de Dieu, mais se contentent en général d'indiquer en traits sommaires le succès de leurs travaux, le résultat de leurs prédications et ce n'est guère que par hasard qu'on y trouve l'indication précise des lieux où les missionnaires ont séjourné ou passé.

Pour les temps les plus reculés, les documents manquent d'ailleurs totalement, soit que personne n'ait songé à nous léguer, par écrit, la vie de ces hommes apostoliques, soit que ces précieux monuments aient péri.

Des historiens savants et prudents, s'appuyant sur des traditions respectables et sur des inductions probables, assurent que, dès le premier siècle de notre ère, des missionnaires vinrent annoncer l'Évangile aux habitants des forêts immenses qui couvraient alors le sol de notre province.

Cette opinion ne doit pas être rejetée témérairement, quoiqu'elle ne puisse pas être prouvée d'une manière incontestable.

On sait que le zèle ne manquait jamais aux apôtres, et qu'ils portaient la lumière de l'Évangile aux peuplades les plus éloignées, aux barbares les plus rudes, dès qu'il y avait possibilité de les atteindre.

Les conquérants du monde avaient ouvert des routes dans nos forêts afin de relier entre elles les stations de leurs légions, et de subjuguer ainsi les Morins, les Ménapiens et les Nerviens.

Ces admirables voies romaines, construites dans le dessein de conserver ou de faciliter des conquêtes de pays, servirent aux apôtres pour conquérir des âmes; la Providence employa au succès de ses vues les instruments d'une ambition toute humaine.

Un autre fait vient confirmer la conjecture que l'Évangile a été prêché dans la Morinie dès le premier siècle, c'est l'usage établi et l'habitude prise de venir s'embarquer dans des localités de cette contrée pour passer le détroit et arriver en Angleterre.

Les missionnaires qui allèrent planter la foi dans les îles britanniques ayant à traverser une partie de la Morinie, n'est-on pas autorisé à supposer qu'ils ont saisi avec empressement cette occasion de tenter au moins chez les Morins l'efficacité de la parole de Dieu?

C'est l'opinion de Sigismond Calles (1) :

« Au deuxième siècle, dit-il, Justin (2) atteste que des pré-

(1) Tome I, *Ann. Eccles. Germ.*, p. XXXI.

(2) *Dial. cum Tryph.*

« dicateurs ont converti les îles britanniques, et quels motifs les « auraient engagés à ne pas faire connaître au peuple Morin, « dont ils devaient traverser le territoire, la lumière qu'ils allaient « porter aux peuples inconnus de l'Angleterre ; leur aurait-on « pu refuser ce que l'on avait prêché aux Scythes et aux Ha- « maxobes?

« On me fera difficilement accroire, dit Pierre de Marca (1), « que les missionnaires, si soigneux de prêcher la foi aux îles bri- « tanniques, séparées par la mer du reste du monde, ont né- « gligé de communiquer la parole de vie aux peuples dont le « territoire était le chemin le plus court et le plus ordinaire « pour passer en Angleterre. »

« Les Espagnes, les diverses nations des Gaules, dit Tertul- « lien (2), et les endroits inaccessibles aux Romains étaient sou- « mis à Jésus-Christ. »

« Après la mort de Domitien, dit Lactance (3), l'Église s'éten- « dit d'Orient en Occident, en sorte qu'il n'y avait aucun coin « de la terre si reculé où la lumière de la foi n'eût pénétré ; « aucune nation si barbare dont elle n'eût adouci les mœurs. »

Les Morins étaient d'ailleurs bien connus à Rome. Ils envoyaient en Italie des jambons que vante Martial (XIII, 54), et de grands troupeaux d'oies, dont les plus recherchés pour les qualités du duvet portaient à Rome le nom flamand de *Ganzæ*. (Pline, X, 22). Les industriels de ce pays transportèrent en Italie leurs inventions, car on a trouvé à Rimini des monuments élevés par les sauniers Ménapiens et Morins (4).

La position géographique de la Morinie signalait d'ailleurs ce peuple à l'attention des Romains ; il occupait les extrémités de la terre, *extremi hominum ;* sa conquête devait flatter agréablement la vanité et l'orgueil de ces dominateurs du monde ; subjuguer ce peuple, c'était se donner le droit de dire qu'ils avaient

(1) *Acta SS. Belgii*, Tome I, p. 73.

(2) *Adv. judaeos*, C. 7.

(3) *De morte persec.*, C. 3.

(4) Kervyn, *Hist. de la Flandre*, I, 13.

porté leurs armes jusqu'aux confins de la terre et soumis à leur empire les plus éloignés des hommes.

Les généraux romains le tentèrent, mais les Morins arrêtèrent les armées de César. Les apôtres de l'Évangile tenaient sans aucun doute à ce que leur courage pour faire la conquête du monde moral, égalât et surpassât celui des généraux romains, et ils pénétrèrent souvent jusqu'aux pays que les armes romaines n'atteignirent jamais.

Saint Ignace, martyr, dans sa lettre aux Philadelphiens, semble faire allusion aux Morins, lorsqu'il dit que « l'Église a « été fondée par les apôtres, dans le sang du Christ, *à finibus* « *terræ ad fines*, de l'une à l'autre extrémité de la terre. »

D'autres motifs de probabilité viennent appuyer ces conjectures.

Les Morins à l'ouest de Boulogne ont plus difficilement résisté aux conquérants que ceux qui habitaient à l'est, c'est-à-dire les habitants des côtes du Térouannais et de la West-Flandre actuelle. Le pays à l'ouest était plus accessible, et sillonné davantage par des routes.

On peut donc supposer légitimement que durant les premières persécutions, si cruelles dans les Gaules, des apôtres cédant momentanément devant la fureur des empereurs, se sont retirés dans les forêts des Morins de nos côtes, en attendant des temps meilleurs. Dans cette supposition toute naturelle et rationnelle, les Morins, les moins exposés aux incursions des persécuteurs, ceux de l'est de Boulogne, devaient recevoir de préférence la visite de ces premiers prédicateurs, puisqu'ils y trouvaient plus de garantie contre leurs sanguinaires ennemis et qu'un peuple, moins gâté par le contact avec la civilisation romaine, leur offrait, semble-t-il, une précieuse moisson.

Ces inductions, on en conviendra, ne sont pas sans fondement, ni ces conjectures sans valeur. J'aurai d'ailleurs bientôt l'occasion de les consolider par des preuves plus directes.

Mais si de ce que je viens de dire, l'on peut conclure à la probabilité de l'opinion qui fait pénétrer la lumière de l'Évan-

gile jusqu'au diocèse de Bruges, durant les deux premiers siècles, on peut soupçonner cependant que l'attachement bien constaté des Morins à leurs superstitions, et la pénurie d'hommes apostoliques, rendirent le progrès de la religion moins rapide.

Ce n'est qu'à dater du milieu du IIIe siècle que des monuments incontestables nous ont conservé des faits certains, quoique peu détaillés, de la prédication de l'Évangile dans une partie de notre province et du diocèse actuel de Bruges.

Depuis Néron jusqu'à Constantin, de sanglantes persécutions accablèrent successivement les églises naissantes et leurs apôtres ; on ne parvint pas cependant à éteindre le feu qui les animait, ni à amortir le zèle de ces hommes de foi. Simples chrétiens et prédicateurs, tous retrempèrent, au contraire, leur courage et leur dévouement dans le sang qu'ils virent répandre pour la confession de l'Évangile. Après chaque persécution, tandis que le bourreau se reposait un instant, les chrétiens qui avaient échappé se comptaient ; émus aux cris de détresse des églises décimées, ils se pressaient autour du chef de la religion et imploraient la faveur d'être ordonnés missionnaires pour aller remplir les vides faits par la hache et les supplices, ou pour être immolés à leur tour.

C'est de Rome que venait toute impulsion nouvelle; c'est vers Rome aussi que les débris des églises, après chaque persécution, tendaient les mains pour obtenir des apôtres, et le père commun des fidèles imposa les mains sur quelques-uns de ces courageux enfants et leur donna l'esprit de l'Évangile, la ferveur de l'apostolat, et la force du martyre.

L'histoire mentionne une pareille mission de prédicateurs vers notre contrée.

L'auteur de la *Vie de saint Éleuthère* place la date de cette mission sous le pontificat de Marcellin; mais, c'est là une erreur évidente, car ce pape n'occupa le siége de Rome que depuis le 30 juin 296, et saint Piat, qui fut du nombre des apôtres envoyés alors, mourut martyr en 287, peu de temps après,

et son biographe atteste qu'il travailla longtemps dans cette mission, *non parum temporis*, à la conversion des infidèles. *Gentes indomitas et incultas post multam predicationis instantiam convertit ad fidei disciplinam* (1).

Il est plus probable qu'il fut envoyé de Rome sous le pontificat de Fabien en 249 (Ghesq. I, 139) (2).

Ils étaient douze en présence du pape, et ces douze héros de la foi, forts de la mission et de la bénédiction du saint Pontife, se mirent en route ensemble et ne se séparèrent qu'à Lutèce, pour se disperser dans différentes directions. La tradition nous en a conservé les noms. C'étaient Quintin, Valérien, Lucien, Crépin et Crépinien, Fascien, Victoric, Regulus, Rufin, Piat, Chrysole et Eubert.

Les uns s'en vont à droite, les autres à gauche. Piat, Chrysole et Eubert sont destinés au Tournaisis. Fascien et Victoric viennent évangéliser la Morinie. Dans les actes publiés par Dom Bosquet il est dit que ces saints apôtres commencèrent leur mission, *ab urbe Tarasconensi*. C'est une erreur de copiste, il faut lire : *Taraonensi*, Térouanne, car Tarascon se trouve sur le Rhône (3). Le pays, qui devint plus tard le diocèse de Bruges, fut formé d'une partie des anciens diocèses de Tournai et de Térouanne; les missionnaires l'entamèrent donc en même temps du côté de l'ouest ou le Térouannais et du côté du midi c'est-à-dire par le Tournaisis.

La religion avança d'abord lentement, dans la conquête de nos rudes ancêtres, mais les missionnaires avaient foi dans leur entreprise; ils connaissaient la pureté des mœurs des Morins, et savaient qu'ils se jetteraient un jour tous au pied de la croix; l'impudicité et la bigamie sont les plus grands obstacles que les missionnaires rencontrent dans la conversion des infidèles, et les

(1) *Acta SS. Ghesq.*, I, 100, 107.

(2) Le P. Longueval pense que Piat ne fut pas envoyé dans les Gaules avec S. Denys, les actes édités par Dom Bosquet, constatent expressément le fait qui s'accorde parfaitement avec le long apostolat de S. Piat.

(3) *Act. SS. Ghesq.*, I, 139.

premiers habitants de notre contrée repoussaient l'impudique et condamnaient à mort les adultères.

Nous possédons les vies de ces saints apôtres ; malheureusement elles ne contiennent que de rares détails sur leurs travaux apostoliques ; nous allons en extraire tout ce qui a quelque rapport au sujet que nous traitons.

Saint Piat prêcha à Tournai et dans les environs. Il convertit une grande multitude d'idolâtres. Les actes de sa vie attestent qu'il sema la parole de l'Évangile, — *late diffundendo*, — au loin, de manière qu'il visita sans aucun doute les alentours de la ville vers le nord. On sait que les peuples au sud de Tournai le reconnaissent pour leur apôtre, mais un document ancien et des traditions constantes assurent qu'il prêcha des peuples indomptés et sans culture, ce qui se rapporte beaucoup mieux aux Morins que les armées de Rome ne surent ni atteindre ni dompter, qu'au peuple du sud de Tournai déjà vaincu et plus civilisé.

Une grande partie du diocèse actuel de Bruges appartenait au diocèse de Tournai : la juridiction de ce dernier évêché s'étendait jusqu'aux côtes de la mer au moment de l'érection de nouveaux évêchés en 1559. Courtray, Werwick, Menin, ainsi qu'une portion considérable de la Flandre occidentale, furent soumis à la juridiction des évêques de Tournai jusqu'à la révolution française.

Werwick et Courtray sont des bourgs d'une haute antiquité, peuplés déjà au temps de saint Piat, et que les apôtres du Tournaisis n'ont pas pu oublier dans leur zèle apostolique.

Piat mourut martyr. Saint Éloi découvrit ses reliques à Seclin ; il les reconnut aux clous qu'on avait enfoncés dans la tête de l'apôtre, et qui avaient été les instruments de son martyre. Le saint orfèvre fit un reliquaire pour y déposer les restes vénérés de saint Piat, et le peuple qu'il évangélisa, durant une longue série d'années, les honore encore.

Saint Chrysole prêcha également à Tournai, mais il descendit plus avant que saint Piat dans le pays des Morins et des Ména-

piens. Il visita les peuplades de la Flandre (1). Molanus et un martyrologe édité par Canisius, assurent qu'il prêcha même à Bruges.

M. le chanoine De Smet rejette absolument ce fait, car Bruges à cette époque, dit-il, n'existait certainement pas.

Que la ville, avec sa dénomination actuelle n'existât pas, cela est possible, mais que sur les lieux qu'occupe à présent la capitale de la Flandre occidentale, il n'y eût, aux temps de saint Chrysole, aucune peuplade, considérable même, il nous paraît qu'il y a quelque témérité dans une pareille assertion.

La contrée était peuplée; cela est incontesté. Dès qu'il est fait mention de cette ville dans des documents authentiques, elle apparaît dans des proportions déjà imposantes; il fallait qu'elle eut grandi dans l'obscurité, car à sa première apparition son aspect est déjà remarquable et sa population assez nombreuse pour que les apôtres qui y arrivent à une époque extrêmement reculée, jugent nécessaire d'y construire deux églises.

Saint Ouen (2) nomme parmi les villes de notre pays le *Municipium Flandrense*, le fort de Flandre. Plus tard ce fort reçut le nom de *Municipium Brugense*, ce qui semblerait indiquer que, à une certaine époque, ces deux mots, *Flandrense* et *Brugense*, avaient la même signification; que *Flandre* était originairement le lieu que plus tard l'on nomma Bruges, et que ce dernier nom lui fut exclusivement attribué dès qu'il fut étendu au pays qui le porte encore.

Il y avait donc au lieu qu'occupe la ville, du temps de saint Éloi, un château-fort. Il y avait été bâti évidemment dans l'intention de protéger une peuplade qui dut être assez nombreuse, si on en juge par l'importance qu'on donne à ce fort.

Bruges était baigné par une rivière autrefois navigable (3), mais les canaux creusés sur son passage l'ont si complétement

(1) Tornacensibus et aliis Flandriæ populis Christi nomen annuntiavit, *Acta SS. Ghesq.*, I, 138.

(2) *Vita S. Eligii*, Part. 2, Ch. 2.

(3) Ce fait a été contesté; des preuves positives et nettes peuvent être données à l'appui de l'existence de la rivière.

absorbée que les traces même de son cours sont effacées, et que son nom est inconnu aux géographes modernes ; il est cependant conservé ailleurs, car une partie de son cours, dans l'intérieur de la ville, l'a gardé ; c'est la *Ruga* qui allait se jeter à la mer, près de l'Écluse.

Cette rivière formait ici trois îlots; un tout petit dont il est inutile de tenir compte ; un second dans lequel se trouve le bourg actuel et le plus grand où sont situées les églises de Notre-Dame et de Saint-Sauveur.

Une voie de communication entre les villes de Thourout et de Rudenbourg, dont l'histoire fait mention depuis des temps très-reculés, traversait cet îlot. On y entrait par un pont jeté sur la Ruga, au lieu appelé le *Sablon* (1). On sortait de l'îlot derrière l'église de Notre-Dame. C'est là que devait se trouver le fort ; une rue qui se dirige vers ce lieu conserve encore le nom de *rue du vieux Bourg*.

Saint Éloi trouva cet îlot si peuplé qu'il jugea nécessaire d'y bâtir une seconde église.

Entourés de trois côtés par la rivière, les habitants s'y trouvaient à l'abri d'une attaque subite d'ennemis. En défendant, du côté de l'irruption des barbares, le pont sur lequel on passait la rivière, ils purent les repousser ou les arrêter assez longtemps pour laisser aux vieillards, aux femmes et aux enfants, le temps de se retirer dans des lieux plus inaccessibles et où ils avaient plus de chances de les défendre contre des forces supérieures.

On pourrait m'objecter qu'une population nombreuse existant dans cet îlot, au temps de saint Éloi, ne prouve pas tout à fait que trois siècles avant cet apôtre, il y avait là une peuplade nombreuse ; et qu'un fort qui existait au VIIe siècle n'est pas une preuve péremptoire qu'il y en avait un au IIIe et au IVe siècle.

L'objection a moins de valeur qu'elle n'en semble avoir au premier aspect.

(1) C'est l'emplacement de la station du chemin de fer; le cours d'eau est à présent voûté.

Les Nerviens, les Ménapiens, les Morins occupèrent simultanément la Flandre. Ils se choisirent les localités qui leur présentaient le plus de garanties contre d'autres immigrants qui du nord se dirigeaient sans cesse vers le sud et l'ouest de l'Europe.

Les lieux choisis primitivement à cause des avantages de leur position restèrent dès lors des centres autour desquels se groupèrent les familles appartenant à la même souche, au même peuple.

Il résulte des faits généralement constatés que les peuples choisirent surtout pour lieux de leur séjour, les confluents des rivières, les îles ou îlots, les localités enfin défendues par la nature et où des hommes déterminés étaient en état de se défendre contre des masses parce qu'ils ne pouvaient être attaqués que d'un côté.

L'îlot formé par la *Ruga* présentait tous ces avantages et il est permis d'en conclure que, dès les temps primitifs, il était habité. Un grand centre de population que l'on trouve au VIe ou au VIIe siècle est un des séjours primitifs de ce peuple. L'île de France a été le berceau de Paris ; la peuplade qui fixa de préférence ses premières habitations au confluent de la Lys et de l'Escaut, décida de l'emplacement de la ville de Gand ; et Bruges fut au VIIe siècle une ville, parce que l'îlot de la Ruga fut un centre de population plusieurs siècles auparavant.

Saint Chrysole a donc pu prêcher l'Évangile sur les lieux qu'occupe la ville de Bruges; ils étaient habités.

J'ai dû rencontrer et réfuter sommairement une objection qui aurait pu jeter des doutes dans l'esprit des lecteurs qui n'ont pas le temps d'approfondir le sujet, mais la nature de mon travail ne me permet pas de m'y arrêter plus longtemps; revenons à saint Chrysole.

Cet apôtre fut victime de la persécution de Dioclétien. Le cruel Rictius Varus, digne instrument d'un sanguinaire empereur, le trouva à Verlinghem, près de Comines, et il périt avec un grand nombre de ses disciples. Saint Chrysole fut enterré à Comines et il peut être considéré comme l'apôtre de ces localités.

Buzelin atteste qu'il existait à Verlinghem un puits ou fontaine, où saint Chrysole étancha sa soif durant ses tortures et qui reçut dès lors la vertu miraculeuse de guérir les fièvres.

Cousin rapporte que Jacques-Philippe de Rassenghem, comte d'Iseghem, ayant été atteint d'une fièvre maligne, à son retour d'une expédition militaire sous Alexandre Farnèse, but de l'eau de cette fontaine contre la volonté de son médecin et qu'il fut instantanément guéri, quoiqu'il fut déjà alité depuis six semaines.

La légende dit que ce saint eut la tête tranchée, mais que la portant dans ses mains, il marcha jusqu'à Comines où il mourut devant un autel.

Les actes ne disent pas un mot de ce miracle, et Ghesquière pense que cette tradition doit son origine à un tableau ou dessin où le peintre a voulu exprimer par cette attitude le martyre que le saint avait subi. On sait que plusieurs autres martyrs, comme saint Denis, saint Nicaise, saint Désiré et saint Juste sont représentés de la même manière (1).

Saint Chrysole était de la petite Arménie et, selon ses actes, noble et de sang royal. Après avoir reçu une éducation soignée, il fut promu à la dignité d'évêque.

Tandis que le saint prélat s'appliquait avec ferveur à la prédication de l'Évangile, l'empereur décréta contre les chrétiens des lois sévères et voulut les forcer à l'adoration des idoles. Chrysole, suivant le conseil de l'Évangile, se réfugia d'une ville dans une autre et ayant connu par une vision que la Providence lui destinait la couronne du martyre dans les Gaules, il quitta l'Arménie et alla se présenter au Souverain-Pontife, afin d'en recevoir une mission dans cette contrée.

« Il serait difficile, dit l'auteur de sa vie, d'indiquer en détail « toutes les localités, les régions et les peuples où il dissémina « la parole de l'Évangile et nous décrirons plutôt son martyre. » Le désir de l'auteur d'être court nous a privé de renseignements

(1) *Hist. de l'égl. Gall.*, I, 109.

qui auraient une immense valeur pour les historiens modernes.

La présence d'un arménien dans nos contrées ne paraîtra pas surprenante à ceux qui se sont familiarisés avec l'histoire des premiers siècles du christianisme; il n'était pas rare de rencontrer de ces étrangers à Rome qui venaient honorer les reliques de saint Pierre et des autres martyrs, et qui de là, se faisant tout à tous, se rendaient aux lieux qui réclamaient des missionnaires.

Fuscien et Victoric, comme je l'ai déjà dit, commencèrent leur sainte mission à Térouanne. Nous avons à exprimer ici, encore une fois, nos regrets de ce que les actes de ces missionnaires contiennent si peu de détails et des renseignements si peu circonstanciés sur les courses évangéliques de ces apôtres, sur leurs travaux et sur les succès de leurs prédications.

Les difficultés étaient immenses, il est vrai. Les Morins, en supposant même que l'Évangile leur eût été prêché auparavant, étaient retombés dans l'idolâtrie et dans la barbarie primitive de leurs mœurs. Ces saints rencontrèrent aussi chez ce peuple, comme un formidable obstacle à leur mission, le goût d'une indépendance effrénée et une aversion nationale contre tout ce qui provenait de leurs anciens oppresseurs, les Romains.

Persuadés que tout accroissement vient de Dieu seul, Fuscien et Victoric appellent la bénédiction sur leurs travaux, par le jeûne et la prière, et le don des miracles leur est communiqué comme un puissant auxiliaire.

Alors ils commencent une vie d'apôtre dans une contrée froide et malsaine, chez un peuple qui, jusqu'au XIIe siècle, conserva une réputation de barbarie que tous les missionnaires ont signalée.

Mais jusqu'où pénétrèrent-ils, quelles sont les localités de notre Flandre que ces saints évangélisèrent! Les indications précises manquent. On est autorisé cependant à croire qu'ils s'arrêtèrent longtemps auprès des Morins, le long de la côte. Les actes nous le disent, *ad Morinos, oceano confines populos contenderunt* (1). Un autre biographe flamand de leur vie dit :

(1) *Ghesquière*, I, 155.

in nostra occidua regione teruanica, dans notre région térouannienne, à l'ouest de notre diocèse.

On sait que dans ces temps reculés, les premiers missionnaires étaient souvent évêques ; dans l'impossibilité d'assigner les limites de leurs diocèses, on leur désignait une certaine région habitée par une nation distincte des peuples limitrophes et les missionnaires traçaient eux-mêmes les limites de leurs diocèses. La région s'étendait à tout un peuple, si les prédicateurs étaient parvenus à parcourir le pays entier; elle n'en comprenait qu'une partie si le temps avait manqué pour pousser plus loin, ou si des obstacles insurmontables les avaient arrêtés dans leurs courses évangéliques ; c'est ainsi sans doute et pour un de ces motifs que la région térouannienne ne s'étendait que jusqu'à Nieuport, ou peut-être Ostende, et comprenait encore toute cette partie de notre diocèse actuel, qui s'étend de ces villes jusqu'à Warneton.

On peut donc conjecturer que les premiers missionnaires de Térouanne évangélisaient cette partie de notre province; l'autre partie de la Morinie, qui de Nieuport ou d'Ostende s'étendait vers l'Escaut, le long de la côte, appartenait au diocèse de Tournai, qui contenait Bruges, Thourout, Oudenboug, Ardenbourg, etc.

Je signalerai tantôt une circonstance dont on peut conclure que Fuscien et Victoric s'arrêtèrent longtemps dans une contrée, sans communication avec les Gaules, et par conséquent dans les marais et les forêts de la Morinie.

Ces saints apôtres s'étaient dévoués à la conversion des Morins depuis trente-sept ans, lorsqu'ils conçurent le projet d'interrompre momentanément leurs travaux pour aller raconter à Quentin, apôtre d'Amiens, les progrès du christianisme. C'était en 287. Il y avait trois ans que la sanglante persécution de Dioclétien avait commencé, mais disent les actes, ils ne le surent qu'à leur arrivée à Amiens.

Cette ignorance suppose évidemment que durant toute cette époque, la plus cruelle que l'Église ait jamais eu à traverser, ces saints étaient occupés dans une région inaccessible aux Romains.

De tout le Térouannais, cette partie de notre pays, connue à présent sous le nom de West-Flandre, est la seule que l'on puisse indiquer comme n'étant pas fréquentée alors par les persécuteurs. Celle qui se trouvait à l'ouest de Boulogne, sillonnée de routes, n'aurait pu offrir une retraite aussi profonde et aussi sûre; les Romains hantaient trop cette partie de la Morinie pour que la persécution eut pu y être ignorée.

Le préfet Rictius Varus sut bientôt que Fuscien et Victoric se trouvaient dans le Térouannais. Depuis longtemps il les avait fait chercher, mais inutilement; on ne les trouva pas parce que leur mission les retenait chez les Morins de la côte et de l'intérieur, que les Romains n'étaient pas parvenus à subjuguer.

A peine entrés à Amiens, ils en sortirent et rencontrèrent, à quelques lieues de la ville, un vieillard nommé Gentien, encore païen, mais qui affectionnait le christianisme. Il les arrêta et les pria de vouloir bien accepter une retraite chez lui et leur raconta ensuite qu'il y avait quarante-deux jours que Quintin avait eu la tête tranchée. Il les assura qu'on les cherchait eux-mêmes pour les mettre à mort. Ils furent en effet découverts, le même jour, dans sa maison, par Rictius Varus qui les suivait.

Gentien, par un premier mouvement de zèle, mit l'épée à la main pour défendre ses hôtes. Le préfet lui ayant demandé la cause de cette étrange audace, le courageux vieillard lui répondit qu'il était chrétien, et il eut la tête tranchée.

Fuscien et Victoric furent traînés vers Amiens; dans son impatiente fureur Rictius Varus leur fit arracher les yeux en chemin, et après leur avoir fait enfoncer dans la tête des clous rougis au feu, il la leur fit couper dans un lieu nommé depuis Saintes, à cause de leur martyre, et où l'on bâtit plus tard le monastère de saint Fuscien.

L'histoire ne nous a pas conservé de documents sur l'état religieux de la Morinie depuis saint Victor et saint Fuscien, jusqu'à l'arrivée de saint Victrice, plus de cent ans après la mort de ces saints apôtres. Le flambeau de la foi ne s'y éteignit cependant pas tout à fait. J'ignore sur quel document s'appuie

un savant écrivain, lorsqu'il avance que les ténèbres de l'erreur s'étaient de nouveau répandues dans toute l'étendue de cette province et la couvraient tout entière comme d'un crêpe funèbre, car saint Paulin de Nole, que l'on cite, insinue tout le contraire, comme on le verra bientôt. Il est indubitable néanmoins, que la religion y a souffert de la rareté ou peut-être de l'absence si prolongée de missionnaires étrangers.

Victrice naquit dans la Morinie et il appartenait à une famille noble et chrétienne ; ce qui prouve déjà que le christianisme n'était pas totalement éteint. C'est ce qui résulte clairement d'une lettre de saint Paulin de Nole, son ami. Le lieu exact de sa naissance n'est pas connu, mais on peut, sans trop de témérité, supposer qu'il vit le jour dans cette partie de l'ancienne région de Térouanne, qui fait actuellement partie de notre diocèse. Plus cette opinion est neuve, plus elle a besoin d'être entourée de tous les arguments propres à la justifier ; mais pour rendre la discussion plus claire, j'ai besoin de décrire d'abord les travaux apostoliques du saint missionnaire.

Victrice porta les armes dans sa jeunesse ; Dieu le permit, dit saint Paulin, afin qu'il apprit dans le rude métier de la guerre à se fortifier l'esprit et le corps pour les combats spirituels auxquels il était destiné. Décidé à suivre la voix de Dieu qui l'appelait, Victrice déposa aux pieds du tribun ses armes et son habit militaire, en disant qu'il allait se dévouer aux devoirs de sa religion, qu'il était chrétien. Les remontrances du tribun furent inutiles : sur son refus de servir plus longtemps l'empereur et d'honorer les dieux, il fut fouetté et condamné à mort. Un miracle le sauva, et ce miracle convertit le tribun lui-même.

On ne sait où saint Victrice se retira après sa conversion, mais on peut conjecturer qu'étant lié d'amitié avec saint Martin, plus tard évêque de Tours, il se retira dans la solitude pour se préparer par la prière et l'étude aux travaux apostoliques.

Les savants ne s'accordent pas sur la question de savoir si Victrice entreprit ses missions chez les Morins, avant ou après son élévation au siége épiscopal de Rouen. Butler la fixe avant.

Ghesquière soutient qu'il n'entreprit la conversion de ses compatriotes qu'après son élévation à l'épiscopat, et son opinion est entourée de tant de probabilité, des auteurs si graves et d'une érudition si profonde la soutiennent, que je n'hésite pas à la croire la plus probable. Il commença d'abord par veiller aux intérêts du troupeau confié à ses soins et il évangélisa tout son diocèse; puis ayant consulté saint Martin, il exécuta les projets qu'il nourrissait depuis longtemps, avec toute l'autorité que lui donnait sa haute dignité, avec tout le zèle qu'il puisait dans son inébranlable piété, dans son dévouement à ses concitoyens, à ses compatriotes, à ses frères.

Le succès égala son dévouement; l'histoire nous a conservé le monument le plus authentique et le plus honorable des fruits immenses qu'opérèrent parmi les Morins le laborieux apostolat du saint missionnaire, l'ardeur infatigable du pasteur-modèle.

Tous ces détails sont consignés dans la lettre que saint Paulin de Nole écrivit à saint Victrice lui-même. « Tychique, dit-il, « votre très-cher frère et fidèle ministre dans le Seigneur, vous « louant moins vous-même que Dieu en vous, nous a appris « de quelles vives lumières il a éclairé par vous des pays plongés « dans les ténèbres de l'erreur; comment celui qui fait venir les « nuées des extrémités de la terre, vous a tiré des confins du « monde en vous donnant *avec l'éclat de la foudre l'abondance* « *fertilisante de la pluie*. (Ps.)

« Comme autrefois le peuple de Zabulon et de Nephtali, « proche de la mer au delà du Jourdain, ceux qui étaient assis « dans la région de l'ombre de la mort ont vu une grande lu- « mière; ainsi la terre des Morins, située aux dernières limites « du monde que l'océan frappe en grondant de ses flots bar- « bares, voit aujourd'hui les peuples, relégués sur ces côtes « sablonneuses, se réjouir de la lumière que tu leur as portée « et soumettre au Christ leurs cœurs féroces. Au lieu de plages « désertes et de forêts, où tout était danger, dans ces lieux fré- « quentés seulement par des étrangers barbares, ou par des « indigènes livrés au brigandage, aujourd'hui de vénérables et

« d'angéliques chœurs de saints, font l'ornement des villes, des « châteaux, des îles, des forêts, peuplant de leur multitude des « monastères où règne entre tous une paix inaltérable. Le Christ « vous a choisi comme son vase d'élection dans les lointaines con- « trées du rivage Nervien, que la foi n'avait jusqu'ici qu'effleuré « de son souffle. Par vous la foi y a resplendi plus brillamment, « s'est enflammée plus vivement et s'est montrée plus ostensi- « blement. »

Cette lettre est de l'année 399, et selon l'opinion la mieux établie, Victrice fut fait évêque de Rouen en 385; c'est donc entre ces deux époques que doit avoir eu lieu cet admirable changement dans la Morinie; cela tient du prodige, et on serait tenté de douter de sa vérité, si l'on pouvait contester l'autorité du saint qui l'atteste.

Avant de chercher à déterminer quels sont les villes, les bourgs et les forêts où Victrice érigea ce grand nombre de monastères et d'institutions pieuses, tâchons de fixer, avec le plus de précision possible, la contrée où Victrice vit le jour.

On comprend tout d'abord que ce lieu ne peut être nominativement indiqué, au moyen des renseignements que l'antiquité nous a transmis. La ville, le bourg où il naquit est inconnu, et le sera probablement toujours; mais on peut puiser, dans la lettre de saint Paulin, quelques notes qui semblent indiquer plutôt la West-Flandre que toute autre partie de la Morinie.

Saint Paulin fait deux fois allusion au lieu de naissance de saint Victrice, et il est nécessaire d'étudier ces deux passages : « *Dieu*, dit-il, dans sa lettre déjà citée, *vous a tiré des confins* « *de la terre. De extremo orbis eductum.* » Ces extrémités de la terre, dans le style du temps, sont bien positivement la Morinie. Saint Paulin l'explique d'ailleurs lui-même, lorsqu'il dit que cette contrée est *la terre des Morins, située aux dernières limites du monde, que l'Océan frappe en grondant de ses flots barbares.* GESSORIACUM, PORTUS ICCIUS, et les alentours étaient déjà à cette époque plus ou moins civilisés. Toute cette partie de la Morinie était sillonnée de voies romaines et constam-

ment fréquentée par les Romains, qui s'y embarquaient pour traverser la mer et passer en Angleterre, tandis que la contrée d'où Victrice fut tiré, selon saint Paulin, était formée *de plages et de forêts où tout était danger, lieux fréquentés seulement par des étrangers barbares ou par des indigènes livrés au brigandage*. C'était donc bien cette autre partie de la Morinie, située le long des côtes et comprenant les forêts qui s'avançaient dans les terres, à partir de Boulogne jusque vers l'embouchure de l'Escaut.

Mais la lettre de saint Paulin va nous fournir d'autres indications plus précises encore et qui détermineront plus nettement la contrée où Dieu avait fait naître le futur apôtre de la Morinie. *In remotissimo Nervici littoris tractu quem tenui ante hac spiritu fides veritatis afflaverat, te potissimum in vas electionis excerpsit. — Dieu vous a choisi, comme son vase d'élection, dans les lointaines contrées du rivage Nervien, que la foi n'avait jusqu'ici qu'effleuré de son souffle.*

Les auteurs de la *Gallia Christiana* déduisent de ce passage que saint Victrice naquit dans le Brabant. Je conviens, dit Ghesquière avec ces savants, que saint Paulin a voulu indiquer la contrée natale de notre saint apôtre par ces mots, *les lointaines contrées du rivage Nervien*, mais je ne crois pas du tout que ce soit là le Brabant. Ces paroles, dit-il, sont un peu obscures, mais il faut en chercher l'explication dans d'autres passages qui sont plus explicites, et d'où il résulte que Victrice naquit dans *la terre des Morins, dans des plages baignées par l'Océan*, ce qui ne peut en aucune manière convenir au Brabant.

Mais qu'était ce *Nervicum littus, ce rivage Nervien?* Scaliger crut d'abord qu'il fallait lire *Eburonicum littus*; mais il abandonna plus tard lui-même cette prétendue correction. Tous les manuscrits sont constants dans cette leçon et l'opinion des savants est unanime pour la conserver.

D'un autre côté, des auteurs graves soutiennent que la Nervie ne s'étendait pas jusqu'à la mer; comment donc pouvait-il y avoir un rivage, nommé d'après la Nervie le rivage *Nervien*,

et à qui ailleurs on donnait le nom de rivage *Morin*. C'est ce qui résulte, en effet, des paroles de saint Paulin qui concernent le lieu de naissance de saint Victrice, puisqu'il le nomme tantôt *le pays Morin* et *les lointaines contrées du rivage Nervien ;* ces indications devaient convenir simultanément toutes deux à la localité qui donna le jour à l'apôtre des Morins ; ou bien ce lieu devait se trouver assez près du *rivage Nervien*, pour que saint Paulin pût dire : *Dieu vous a tiré des lointaines contrées du rivage Nervien*, et en même temps assez près du pays Morin, pour qu'il pût dire à quelques lignes de distance : *Dieu vous a tiré de la terre des Morins, située aux dernières limites de la terre.* Saint Victrice naquit donc dans une terre située au nord de la Nervie et dans la Morinie.

Mais la Nervie strictement dite n'étant pas baignée par la mer, que doit-on entendre par rivage nervien ?

D'abord, tous les historiens, à peu près, s'accordent à dire que le territoire des peuples (1) qui habitaient la Flandre étant en grande partie sans démarcation certaine, on peut lui appliquer ce que Tacite disait de la Germanie : c'est une terre sans limites ni possessions circonscrites, que les différents peuples occupent et abandonnent à leur gré.

Les Nerviens étaient les plus belliqueux et les plus braves parmi les Germains ; ils exerçaient sur tous les autres peuples de la Confédération une grande influence. Après avoir passé le Rhin, ils s'établirent dans le nord de la Gaule, et s'appropriè-rent le pays situé entre l'Escaut et la Meuse, depuis les environs de Cambrai jusqu'au Ruppel.

Tournai devint dès lors comme la capitale de ce peuple. Au nord de Tournai se trouvaient plusieurs petits peuples qui occupaient le pays entre l'Escaut et la mer.

Les Ménapiens et les Morins en formaient le contingent le plus nombreux, mais eux-mêmes furent obligés d'accepter le patronage des plus forts, qui étaient les Nerviens, et de se recon-

(1) SCHAYES. *Les Pays-Bas*, tome I, page 423.

naître comme des espèces de vassaux, et cette domination partielle explique pourquoi cette partie de la Morinie passait quelquefois pour la Nervie septentrionale et obtenait le nom de *rivage Nervien*.

On comprend ensuite pourquoi saint Paulin a pu fixer le lieu où saint Victrice reçut le jour, tantôt dans la Morinie, tantôt dans les contrées du rivage nervien, sans se contredire; l'emploi de ces deux désignations jette une grande lumière sur la question du lieu de naissance de saint Victrice.

Au temps de saint Paulin, les Nerviens étaient extirpés ou remplacés par les Franks, et Cambrai avait reçu le nom de capitale des Nerviens; mais le saint Évêque de Nole mentionne les anciennes dénominations. La Nervie septentrionale, le rivage nervien, la Morinie désignaient encore une seule et même contrée; lorsque le peuple, qui lui donna son nom, avait cessé d'exister ou du moins avait perdu le prestige de la puissance, son nom resta dans les traditions, et fut employé dans les écrits des historiens étrangers; quelquefois cependant on exprima les deux noms et on les confondit comme l'a fait saint Paulin.

D'après la carte de Peutinger, la Nervie possédait les villes suivantes, qui seules, peuvent intéresser, sous quelque rapport, la présente discussion : *Gessoriacum, Bagacum, Tarvennam, Castellum, Viroviacum, Turnacum, Pontem-scaldis*, c'est-à-dire Boulogne, Bavai, Térouanne, Cassel, Wervick, Tournai, Escaupont. Boulogne ou le port de Boulogne seul était *frappé par les flots*, mais ses plages n'étaient plus barbares, ni désertes, et fréquentées seulement par des étrangers barbares ou par des indigènes, livrés au brigandage; Boulogne était habité par les Romains, subjugué depuis longtemps et avait largement participé à la civilisation de Rome; la mer ne baignait aucune des autres villes, c'est donc ailleurs qu'il faut chercher le lieu de naissance de Victrice.

Saint Paulin décrit ce *rivage nervien, ces confins de la terre*, d'où *Dieu a tiré saint Victrice*, en le comparant à Zabulon et Nephtali, *proche de la mer;* cette *région de l'ombre de*

la mort, cette terre des Morins est située *aux dernières limites du monde*, c'est un *lieu de plages désertes* et de *forêts*, où tout est danger, et qui n'est *fréquenté* que *par des étrangers barbares*, ou par des *indigènes livrés au brigandage*.

Cette description ne peut convenir à aucune de ces villes et à aucune des localités de la Morinie et de la Nervie, à l'ouest et au sud de Boulogne; mais tous les caractères, par lesquels saint Paulin désigne le lieu d'où Dieu a tiré Victrice, conviennent parfaitement à la West-Flandre, c'est-à-dire à cette partie de la Morinie, que l'apôtre morin est venu soumettre au diocèse de Térouanne et qui avant sa naissance portait le nom du rivage nervien.

Mais ici doivent s'arrêter nos conjectures; la West-Flandre nous paraît clairement indiquée par saint Paulin; cela doit nous suffire, puisque ces indications nous autorisent à dire que saint Victrice, le grand apôtre de l'ouest de notre diocèse, était un enfant de la contrée, un frère qui est venu catéchiser ses frères, un compatriote qui s'est dévoué à la conversion de la peuplade à laquelle appartenait sa famille et chez laquelle sa famille occupait probablement un rang élevé; car Victrice, qui avait volontairement accepté du service dans l'armée romaine, la quitta au moment où il le voulut, sans avoir eu besoin du consentement de ses chefs.

En décrivant le succès de l'apostolat de saint Victrice, l'évêque de Nole s'appuie sur le témoignage du fidèle compagnon et disciple de saint Victrice, et constate que dans ces lieux, qui auparavant n'étaient fréquentés que par des barbares et des brigands, « de vénérables et d'évangéliques chœurs de saints, faisaient l'or- « nement des villes, des châteaux, des îles, des forêts peuplant « de leur multitude des monastères où régnait entre tous une « paix inaltérable. Dans ces lointaines contrées, dit-il, que la « foi n'avait auparavant qu'effleurées, la foi par lui avait resplendi « plus brillamment, s'était enflammée plus vivement et montrée « plus ostensiblement. »

De vagues mais constantes traditions nous ont conservé le

souvenir de cet admirable succès des prédications de saint Victrice et du consolant tableau que présenta, dans ces siècles reculés, tout le nord de notre diocèse.

Les forêts autour de Furnes renfermaient de ces lieux saints, de ces naissants monastères. La chapelle de saint Walburge succéda à une institution de bénédictins, qui eux-mêmes avaient été appelés dans cette contrée par le chant de psaumes et d'hymnes qui retentissaient jour et nuit, dans de modestes établissements religieux; ils y avaient été fondés bien longtemps avant eux, mais ni l'histoire ni les traditions ne nous ont conservé la date de leur origine.

Le territoire d'Ypres, depuis les premières années de notre histoire, est célèbre par les pieuses réunions de cénobites. L'immense forêt de Rumetra, qui environnait au loin cette antique ville, était remplie d'ermitages, de monastères naissants, de réunions de personnes pieuses. Je crois, dit Sanderus, « que cette « ville ou ce bourg et le château existaient du temps de saint « Victrice et quoique, après la mort de ce saint apôtre, une « grande partie de cette contrée soit retombée dans l'idolâtrie, « c'est l'opinion constante que de petits monastères, des lieux « pieux ont continué à exister dans et autour d'Ypres, ainsi que « près de Santvoorde et de Gheluvelt.

« Ce territoire, dit Malbrancq, a été de tout temps riche en « institutions religieuses... Les anciennes abbayes de Zonne- « beke, de Vormeseele, de Messines et le couvent des Nonnes- « aubois qui prit d'abord le nom de couvent de Rumetra, suc- « cédèrent, ajoute-t-il, à ces antiques institutions et sur les « lieux illustrés par les vertus de ces cénobites primitifs ; c'est « de ces antiques ruines que surgirent ces grandes abbayes. »

Il cite aussi une réunion de religieux anglais qui vinrent s'établir au milieu du IVe siècle, à Gheluvelt, non loin d'Ypres, sous la direction de saint Godwald. Il fait encore mention d'établissements monastiques à Klerken, Merkem, Roosbeke et dans différentes autres localités, que j'ai plus soigneusement réunies dans une dissertation sur ce sujet.

Qu'il me soit permis, en finissant cet extrait, de rappeler encore la sombre forêt de Thourout-Thorwald, où nos premiers compatriotes devenus chrétiens vinrent expier, par une vie de privations et de prières, les crimes et les erreurs de leurs frères idolâtres. Saint Anschaire, saint Rembert illustrèrent plus tard ces forêts, et saint Bavon chercha un refuge dans le Belle-Bosch (*Foresta de Beila*), qui faisait partie du bois de Thor.

Saint Victrice mourut vers 408, mais ses travaux littéraires, ses relations avec saint Ambroise et d'autres saints évêques, ses luttes, ses épreuves, allongeraient trop cet *extrait*, et regardent d'ailleurs moins directement l'histoire de son apostolat dans la Morinie.

C. Carton.

ÉTUDE

SUR

LA CARRIÈRE LITTÉRAIRE

D'ANGE POLITIEN.

I

La Renaissance, l'une des époques les plus intéressantes de l'histoire de la littérature par les hommes célèbres qu'elle produisit, par sa grande influence sur les langues nationales de l'Europe, n'a point commencé, comme on le prétend à tort, au XVe siècle ou au XVIe, elle remonte aux premiers temps du moyen âge. Le XVe siècle est seulement l'heure de l'explosion de toutes les forces latentes que recélaient les entrailles de la société chrétienne, c'est l'heure de la victoire de la science.

L'esprit humain, comme le soleil, parcourt le cercle des saisons mobiles. Il ne s'arrête qu'un instant au zénith de sa gloire. Puis il redescend et finit par s'ensevelir dans les eaux paresseuses d'un océan d'oubli. Tel fut le sort de la littérature.

Après s'être élevée à l'apogée de sa grandeur dans le siècle d'Auguste, elle languit sous les successeurs de cet empereur et tombe enfin dans une honteuse léthargie. Cette léthargie a pourtant des réveils soudains. L'Église vient au secours de la littérature, car elle sait le précieux avantage qu'elle peut en retirer pour sa mission civilisatrice, elle connaît la gloire qui peut en rejaillir sur elle. Aussi s'empresse-t-elle de la rajeunir, de lui communiquer sa propre vitalité, en un mot de la transformer. Mais sa protection puissante, le mérite des beaux génies qu'elle fit éclore,

l'élévation des œuvres qu'elle inspira, ne purent arrêter la littérature sur la pente de sa décadence. Les événements vinrent encore hâter sa ruine déplorable.

Les Barbares firent irruption dans l'empire romain, défirent ses armées et s'emparèrent même de sa capitale, qui si longtemps avait asservi les nations de l'Europe. Au milieu de cette dissolution générale, les écoles de l'empire se fermèrent, les rhéteurs se turent et les lettres effrayées se réfugièrent dans la solitude des cloîtres. Cette fois tout était dit, on croyait la littérature morte. Aussi de toutes parts s'élevait ce cri douloureux : « Malheur à notre siècle ! L'amour des belles-lettres est éteint : *Væ diebus nostris, quia periit studium litterarum a nobis* (1). » Ce fut l'Église seule qui s'opposa au torrent de la barbarie et qui protégea les lettres et les beaux-arts. Aussi devons-nous reconnaître que c'est à sa puissante et bienfaisante intervention que nous sommes redevables des lumières qui sont arrivées jusqu'à nous. Le danger passé et les peuples conquérants fixés dans leurs nouveaux domaines, l'Église leur apporta ses divines Écritures et avec elles les chefs-d'œuvre des anciens. Elle rouvrit ses vieilles écoles, en fonda de nouvelles et ralluma le flambeau de la science qu'elle avait soigneusement conservé. Les écoles de l'Église se soutinrent avec honneur et rendirent d'immenses services à la civilisation européenne. On y enseignait tous les arts libéraux et en même temps la science de la religion. Les plus florissantes de ces écoles furent ces illustres écoles bénédictines, qui donnèrent à l'Église et à l'État les hommes les plus vertueux et les plus savants et qui conservèrent, par la multiplication des copies, le dépôt de tous les monuments des arts et des sciences de l'antiquité. Charlemagne et quelques-uns de ses successeurs secondèrent de tous leurs efforts l'action de l'Église et s'attachèrent à multiplier et à répandre les écoles pour combattre partout l'ignorance et le vice, mais malheureusement ils se virent arrêtés par de nombreux obstacles, qui les empêchèrent de faire tout le bien qu'ils désiraient. Aux invasions des Normands nous devons ajouter les guerres incessantes que fit naître la féodalité. Les digues puissantes que l'empereur

(1) Saint Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* Préface.

avait élevées ne purent arrêter le torrent de la barbarie, ni dissiper les profondes ténèbres de ces temps malheureux.

L'édifice des lettres, restauré par la main vigoureuse de Charlemagne, s'écroule sous ses descendants, et la clarté brillante que cet empereur avait rendue aux lettres et aux sciences, menace de s'éteindre dans la nuit du moyen âge. L'ignorance devient presque générale, les ecclésiastiques et les moines se livrent seuls à l'étude. Nous rencontrons encore cependant dans ces siècles de fer (1) des hommes supérieurs par leur instruction et qui maintiennent, autant que leurs forces le leur permettent, les traditions littéraires. Ce sont saint Brunon, Frodoard le Chroniqueur, le savant Gerbert, Heriger, abbé de Lobes, Lanfranc et Anselme, archevêques de Cantorbéry, enfin saint Thomas et saint Bonaventure. Ils combattaient tous avec énergie contre la barbarie, qui opprimait l'Europe. Ils réagissaient avec force contre l'ignorance, mais malheureusement sans obtenir de grands résultats. Le fleuve de la barbarie était encore trop violent, pour que l'Église pût réussir parfaitement à le contenir, à le dominer; de plus les moyens énergiques lui manquaient surtout pour agir sur une grande échelle. Le XVe siècle vint et il réussit, parce que l'Église avec ses prélats, ses religieux et ses écoles luttait depuis neuf cents ans, parce que la lutte ainsi continuée avec vigueur et avec persévérance avait affaibli et épuisé l'élément barbare. Ensuite le XVe siècle disposait des ressources des siècles antérieurs, et il avait sur eux l'avantage insigne de posséder des moyens infaillibles pour répandre l'instruction et activer la culture des lettres : l'imprimerie, les communications plus faciles, l'érection de nombreuses écoles, etc.

Le pays qui provoqua le premier la résurrection de la littérature, ce fut l'Italie. Pendant que la France, l'Angleterre et l'Espagne étaient en proie à la guerre et aux factions, l'Italie seule voyait briller les arts de la paix et se promettait la gloire d'éclairer le monde une seconde fois. Les républiques, les princes et les pontifes s'associèrent à ce mouvement littéraire, le couvrirent de leur patronage. Dès lors ce grand mouvement scientifique et littéraire, préparé si péniblement par les siècles précédents, ne fit que s'ac-

(1) Baronius.

croître, semblable au fleuve qui, faible à sa source, grandit à mesure que les eaux lui arrivent des montagnes. La littérature reprend une vie nouvelle et brille sous le sceptre doux, aimable et protecteur des Pontifes romains. Cent ans auparavant, l'impulsion avait été donnée. Pétrarque avait rappelé Virgile par la douceur de ses vers; Dante avait rivalisé avec Homère dans sa *Divine Comédie;* Boccace avait perfectionné la langue italienne, qui sous sa plume devint élégante et noble sans perdre sa naïveté primitive. C'est à ces trois génies que l'Italie fut redevable de la première restauration des lettres classiques. Ils cultivèrent avec succès les langues anciennes et en communiquèrent le goût à leurs compatriotes. Malgré les efforts et l'influence de ces triumvirs de la Renaissance, le mouvement littéraire s'arrêta de nouveau et la littérature retomba dans son précédent engourdissement. Ce sommeil de l'esprit eut après vingt ans un glorieux réveil. Chrysoloras vint à Florence enseigner publiquement la littérature grecque, et excita par son enseignement un vif enthousiasme. Il ne tarda pas à y être rejoint par une foule de grecs savants qui, chassés de Constantinople par les Turcs, vinrent demander à l'Italie une honorable et paisible hospitalité.

En retour ils apportèrent à cette contrée les œuvres des orateurs et des poëtes de la Grèce, communiquèrent à leurs hôtes leurs précieuses connaissances et éveillèrent chez eux un goût prononcé pour les études classiques et les beaux-arts. Grâce à leur concours et à la protection des pontifes et des princes de l'Italie, les universités jetèrent le plus vif éclat. Bologne, dans les États de l'Église, compta jusqu'à quatorze Académies et ajouta à son enseignement une chaire d'éloquence grecque et latine. Cette chaire fut occupée par le célèbre cardinal Bessarion, savant de premier ordre, qui a laissé un nom bien cher aux lettres. Padoue, plus ancienne que Bologne, n'atteignit pas à la même réputation littéraire : on y enseignait spécialement la théologie et la médecine. Pise et Pavie eurent aussi une réputation scientifique et littéraire qu'il n'est point permis de leur contester. Enfin Milan, Ferrare et Venise tournèrent toute leur activité intellectuelle vers la littérature grecque. Elles possédaient des Académies, des colléges, des imprimeries pour toutes sortes de langues et de scien-

ces, des bibliothèques sans cesse enrichies des ouvrages qu'on publiait et des manuscrits nouvellement apportés de la Grèce. Mais il est une ville qui brilla au premier rang par son amour pour les sciences, et qui effaça l'éclat de ses rivales par ses richesses et les splendeurs de l'art. C'est l'opulente Florence, qui par la munificence et la protection des Médicis réunit dans son sein tout ce que les sciences, les lettres et les beaux-arts comptaient de dignes représentants. Ils y étaient honorés et respectés des peuples et des princes, car dans ces temps l'esprit paraissait une si grande chose que le savant était l'égal du gentilhomme et le bonnet de docteur était aussi prisé que le casque aux panaches flottants du noble chevalier.

Peut-on s'étonner du revirement qui s'opéra en faveur des études classiques? Épris d'enthousiasme pour la littérature ancienne, on se livrait sous la direction de savants professeurs avec une ardeur passionnée à la recherche et à l'étude des manuscrits, on accourait en foule même des pays lointains aux cours des universités et l'on s'estimait heureux d'apprendre les règles et de connaître les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Rien qui doive surprendre dans ce retour à l'étude des classiques. La langue latine était pour les Italiens une gloire nationale, qui leur rappelait ces temps où ceux qu'ils nommaient leurs aïeux dominaient sur les barbares qui les foulaient maintenant aux pieds. En écrivant et en parlant purement la langue de Cicéron et d'Hortensius, ils croyaient revenir à cette époque, où les mêmes paroles tombaient de la tribune pour rendre des idées de liberté (1). Ce n'étaient plus ces beaux temps et malgré cela l'orgueil des Italiens aimait à se bercer de cette illusion qui nous explique fort bien l'enthousiasme que provoqua l'étude des classiques.

La littérature prit dès lors une direction opposée à celle qu'avait suivie le XIVe siècle. La langue italienne, qui avait produit des œuvres si remarquables, fut délaissée pour les langues anciennes, pour l'interprétation de leurs auteurs. Quelles furent les conséquences de cette réaction gréco-romaine? D'abord l'esprit national semble s'amoindrir, s'effacer. Il n'ose se mesurer comme précédemment avec l'esprit d'Homère et de Virgile. Abdication de

(1) Cantu, *Hist. Universelle*.

toute spontanéité, obéissance aveugle et passive aux idées nouvelles des Grecs, imitation des anciens. Ce qui distingue les écrivains du XVe siècle de ceux du XIVe, ce n'est pas le fond, mais la recherche nouvelle et l'amour de la forme. Le caractère particulier, le cachet du siècle, dont nous nous occupons, c'est uniquement l'*érudition*. Ce n'était pas une érudition frivole, un vain étalage de connaissances, mais une érudition éminemment conservatrice et profitable aux lettres; ce n'était point une érudition aussi vaine que fatigante, qui ne fait que répéter ce qui a été dit cent fois, qui se met à expliquer avec un soin minutieux ce que personne n'a nul souci de savoir, qui entasse des pages sur un mot, des volumes sur quelques phrases, qui multiplie les gloses comme pour empêcher d'entendre les textes. Non, telle ne fut pas l'érudition du XVe siècle; rétablir un texte défectueux, expliquer les auteurs au point de vue littéraire, les imiter, les reproduire dans des compositions aussi intéressantes qu'actuelles, leur dérober cette beauté, ce fini de forme qui fait leur grâce et leur gloire et qui excite l'envie des modernes, voilà le travail que se proposaient les érudits et les littérateurs du XVe siècle. Travail superficiel, il est vrai, mais travail ingénieux et fécond. En effet, cette étude sur des idiomes morts n'est point une étude stérile. Si le peintre et le médecin cherchent à saisir et à découvrir sur le corps inanimé de l'homme le jeu de ses ressorts, le secret et le remède de ses maladies, par des procédés mystérieux et non moins sûrs, le savant étudie et trouve dans la pensée des auteurs anciens, qu'il médite, des inspirations et des leçons. Sa pensée y puise à son tour une force, qui passant inaperçue dans les voies secrètes de l'intelligence, la féconde là même où elle paraîtrait devoir rester sans vertu. Nous pourrions, étendant sans les forcer, ces précieuses influences, ajouter que l'étude de la forme antique, faite par les poëtes et prosateurs du XVe siècle, n'a pas été perdue pour la formation et le perfectionnement des idiomes européens. Celui qui voudrait lire les chefs-d'œuvre que ces idiomes ont produits, s'étonnerait de voir combien les littératures modernes ont profité des œuvres latines du XVe siècle. Mais là ne se borne pas le seul avantage à retirer de cette période gréco-romaine. Nous ne devons pas seulement y chercher le charme de la forme, mais nous devons

chercher dans les œuvres des auteurs de la Renaissance leurs pensées et dans ces pensées, surtout celles qui ont agi sur l'avenir, celles qui, bien que transformées, vivent encore. Cet intérêt du sujet fait-il défaut aux savants du XV° siècle ? Non. La langue latine est seulement en leurs mains un instrument avec lequel ils traitent les questions les plus actuelles, les plus intéressantes, au triple point de vue de la philosophie, de l'histoire et de la politique (1).

Ce qui mérite encore de fixer notre attention, c'est le temps dans lequel ces questions se sont produites et auquel elles empruntent encore un caractère d'utilité et de grandeur. L'Église, loin de s'effrayer de ce culte de l'antiquité, de ce réveil de l'esprit, des tendances nouvelles des littérateurs, leur prodigue des encouragements. Éclairée et tolérante, elle se met à la tête du mouvement pour le diriger, elle anime par ses munificences cette ardeur et ces recherches de l'antiquité. A son exemple, les républiques et les princes de l'Italie deviennent ses émules et se plaisent à étendre leur protectorat sur tous ceux qui s'occupent de l'étude des lettres et des arts. Nous devons donc demander l'histoire de la pensée à la Renaissance de l'antiquité et aux ouvrages qu'a produits le XV° siècle. Tout en découle ou s'y rattache. C'est en latin que s'interprète et s'enseigne à Florence la philosophie de Platon; c'est en latin que s'écrit l'histoire contemporaine, que se fait parfois la diplomatie, en un mot que s'achève l'éducation littéraire et philosophique de l'Europe et que se perfectionne et se hâte le travail si lent jusque-là et si imparfait des idiomes vulgaires. Tel est le grand spectacle que nous offre la Renaissance à cette époque. L'esprit humain, soit par ses propres forces, soit à l'aide de l'antiquité, renaît à la science et à la liberté. Soyons bien convaincus que c'est à la lumière des langues anciennes que tout s'éclaire et s'anime. L'Église l'avait compris, aussi s'est-elle toujours attachée à développer et à propager leur enseignement, aussi s'est-elle toujours complu à couvrir de sa protection et à combler de ses faveurs et de ses munificences ceux en qui elle découvrait l'étincelle du génie. Les littérateurs du XV° siècle répondirent pour la plupart à l'attente des Pontifes et des princes et se montrèrent

(1) Charpentier, *Histoire de la Renaissance des lettres en Europe.*

dignes de leur noble mission. S'il ne leur fut pas donné d'écrire des chefs-d'œuvre nationaux comme leurs prédécesseurs, ils nous transmirent du moins des œuvres scientifiques qui eussent mérité l'approbation des anciens.

Pour faire apprécier le grand mouvement littéraire qui se produisit au XVe siècle, nous nous sommes proposé d'esquisser la vie d'un homme célèbre, qui y prit une part active et dont le nom représente à lui seul presque toutes les faces de cette époque si brillante de la littérature. Nous voulons parler de Politien, poëte, que se disputent les muses grecque et latine et en qui la muse italienne voit le continuateur de Pétrarque. Politien fut de tous les littérateurs de son siècle, celui qui acquit le plus de réputation comme professeur et comme écrivain, et qui conserva le plus longtemps sa brillante renommée. Jamais dans la péninsule l'étude de la littérature ancienne ne parvint à une plus grande splendeur que dans les années qui furent marquées par l'enseignement de Politien à Florence. C'est surtout dans la vie de ce grand homme que se manifestent les tendances particulières de son pays et de son temps : elles s'y réflètent comme dans un miroir et nous pourrons reconnaître dans la vie de ce rhéteur mieux que par tout autre moyen l'heureuse influence qu'il eut sur le développement intellectuel de cette époque.

Parmi les hommes distingués qui s'occupent de l'étude de la renaissance, qu'il nous soit permis de citer M. Norbert Bonafous, docteur ès lettres de la faculté de Paris, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Sa dissertation, *De vita et scriptis Angeli Politiani* (1), nous a fourni de précieux renseignements sur celui que les écrivains s'accordent à nommer « le plus bel astre du firmament de la savante Italie ; » elle nous a aidé à contrôler les versions quelquefois contradictoires qui nous ont été transmises sur plusieurs particularités de la vie de Politien. Le sujet nous a paru mériter d'autant plus d'attention que la monographie de M. Bonafous n'a pas encore été, croyons-nous, mise à profit à un degré suffisant par les écrivains qui se sont occupés du XVe siècle.

(1) Paris, 1845. 1 vol. gr. in-8°.

II

Enfance de Politien. — Ses débuts littéraires.

S'il arrive parfois que le génie trouve en lui-même assez d'énergie pour écarter les obstacles qu'il rencontre sur sa route, et parvenir, quoique livré à ses propres forces, à accomplir ces œuvres remarquables qui font la légitime admiration des siècles postérieurs, il est vrai aussi de dire que les circonstances extérieures, dans lesquelles il se trouve, peuvent contribuer d'une manière puissante à son développement. Ce qui permet de dire que les intelligences sont toujours dans un rapport étroit avec la société au milieu de laquelle elles sont appelées à agir, et il n'est pas moins incontestable que le développement intellectuel subit nécessairement des influences décisives de la part des événements politiques, ou du développement moral de la nation.

Nous avons déjà reconnu que les tendances générales qui se manifestèrent au commencement du XVe siècle, étaient on ne peut plus favorables à la littérature. Rappelons encore que l'Italie, grâce au protectorat des lettres qu'exercèrent avec tant d'intelligence les princes qui la gouvernèrent, brilla comme un foyer lumineux dont les rayons, en se prolongeant, allèrent éclairer progressivement les nations voisines, telles que la France, l'Allemagne et l'Angleterre. Parmi tant de zélés protecteurs des lettres et des sciences, il y avait surtout une famille qui s'illustra moins par ses richesses et sa puissance que par ses conquêtes intellectuelles, par son amour pour les lettres et l'empressement avec lequel elle protégeait les savants. Aussi eut-elle l'honneur de laisser son nom à son siècle, et depuis lors la renaissance des lettres et des beaux-arts fut intimement liée au nom glorieux des Médicis.

Laurent de Médicis venait de succéder à Cosme, son père, dans le gouvernement de Florence. Mis en possession d'une puissance et de richesses immenses, ce prince demeura toujours fidèle aux

traditions de sa famille : s'aider d'une part du commerce et de la culture des terres pour grossir sa fortune, et d'autre part augmenter sa puissance par sa munificence et par ses libéralités. Aussi grâce à son goût pour les lettres et les beaux-arts, il parvint à consolider son pouvoir et à continuer sur la république Florentine le protectorat que la famille des Médicis y avait acquis. Non-seulement il rétablit l'université de Pise et contribua à sa splendeur en ajoutant une partie de ses richesses aux subsides que fournissait la république, mais il accrut aussi la bibliothèque que Cosme avait réunie à grands frais. Son rôle ne se borna pas là; il fit collationner et imprimer les manuscrits des auteurs anciens, il encouragea les sciences et les arts. C'est à sa protection éclairée que la médecine surtout fut redevable de ses progrès. Il n'entre pas dans le cadre de notre sujet de raconter ce qu'il fit pour les beaux-arts, comment il contribua à embellir Florence; disons cependant en peu de mots que par lui, les beaux-arts se popularisent et parviennent à une haute perfection, et que sous son heureuse influence naissent des artistes dont la gloire ne doit jamais vieillir. Il devine le génie de Michel-Ange, il le soutient et le protége; non moins généreux envers les morts, il honore leur mémoire : il dresse une statue à Giotto et redemande aux habitants de Spolète les cendres de Filippo Lippi. C'est lui enfin qui élève l'admirable et riche galerie des Médicis, où les arts semblent avoir accumulé leurs trésors....

Mais, il faut l'avouer, Laurent de Médicis fut admirablement secondé par des génies heureux, qui semblèrent éclore tous à la fois pour donner à la dernière moitié du XVe siècle, un éclat qui manque à la première, et pour préparer les merveilles du siècle suivant.

Ce que Laurent faisait pour Florence, les souverains pontifes le firent pour leurs États. Les noms de Sixte IV, de Nicolas V et de Léon X surtout seront toujours pour les lettres et les arts la haute personnification d'une protection aussi dévouée qu'intelligente. L'Italie voyait encore la même ardeur dans les ducs d'Urbin, de Ferrare et de Milan ; Naples était également redevable à Frédéric qui s'efforçait de lutter de munificence et d'activité avec ses rivaux.

C'est sous d'aussi heureux auspices que Politien vit le jour. Ange Ambrogini, qui changea plus tard son nom contre celui de Poliziano, emprunté à sa ville natale, naquit le 4 juillet 1454, à Monte Pulciano, d'une famille honorable, mais qui avait eu peu de part aux faveurs de la fortune. Politien lui-même ne rougit pas de l'avouer dans une de ses lettres à Mathias (1), roi de Hongrie, bien que ses adversaires aient continuellement cherché à le peindre sous les couleurs les plus défavorables, et à le représenter comme un homme fier, orgueilleux et vindicatif. Son père Benoît Ambrogini était docteur en droit, et outre le jeune Politien il avait encore quatre enfants. On ne connaît guère les événements qui signalèrent l'adolescence de notre savant ; toutefois il eut bientôt à pleurer la mort de son père, qui, victime de cruelles dissensions de famille, tomba sous le poignard que la haine avait mis aux mains d'un de ses parents. Cet événement força Politien à demander à Laurent de Médicis sa protection pour son frère Thomas, car, on le sait, le meurtre était aussi fréquent à Florence que dans le reste de l'Italie, et la vengeance était alors regardée comme chose fort honorable.

Le jeune Politien avait dû sans doute montrer de bonne heure de grandes dispositions pour l'étude des belles-lettres, puisque nous le voyons quitter le toit paternel et se diriger vers Florence pour y demander ces connaissances littéraires, qui devaient être son principal titre de gloire. Il ne fut pas longtemps sans laisser apercevoir ce qu'il devait être un jour, et la remarquable précocité de son esprit fixa bientôt sur lui l'attention générale. Cosme de Médicis, qui savait distinguer le génie encore caché sous les voiles de l'adolescence, s'intéressa vivement à Politien et lui fit donner une instruction solide et complète. Le jeune homme répondit largement à ce que l'on réclamait de lui ; il remplit dans

(1) La faveur et l'amitié de Laurent de Médicis m'ont élevé d'un état pauvre et obscur à quelque degré de gloire et de célébrité, sans autre recommandation que mes progrès dans la littérature. Non-seulement, j'ai enseigné avec un grand succès la langue latine à Florence, pendant plusieurs années, mais j'ai pu être l'émule des Grecs eux-mêmes dans la connaissance de leur propre langue, genre de mérite qu'aucun de mes compatriotes n'a possédé au même degré que moi, depuis plus de mille ans. (*Ep. Polit.*)

la suite les hautes espérances que l'on avait conçues, et ce qui est mieux encore, il voua à Cosme et à Laurent de Médicis, ses bienfaiteurs, une reconnaissance filiale qui ne se démentit jamais un seul instant.

Parmi les professeurs célèbres qui, à cette époque, avaient mission d'enseigner les sciences et les lettres en Italie, on distinguait entre tous Mérula, né à Alexandrie. Il professa tantôt à Venise, tantôt à Milan, et, si sa vaste érudition était admirée à juste titre de ses contemporains, son orgueil littéraire ne tarda pas à s'accroître et fit naître entre lui, Filelfe et Politien des discussions haineuses, auxquelles la mort mit seule un terme. Angelus Todinus fut le maître de Christophe Landino, qui le surpassa en célébrité, et qui eut l'honneur de guider dans la carrière des belles-lettres Ange Politien, son élève et son ami. Politien eut donc le singulier bonheur de vivre à une époque où tant d'hommes illustres se consacraient à répandre les bienfaits de l'instruction et se montraient les dignes interprètes des écrivains de l'antiquité, et il voua une espèce de culte à Landino, une des lumières de l'académie de Florence, qui lui enseigna la littérature latine. « Landino, autrefois mon professeur, et dont je suis devenu le collègue, écrivait-il à Scala, était un homme d'une grande célébrité et d'une grande autorité en littérature (1). Landino, cet homme éloquent et érudit, fut le professeur le plus distingué de Florence, et je dois avouer que c'est à ses soins que je suis redevable de mes connaissances (2). » Telles sont les paroles que la reconnaissance dictait à Politien. Hâtons-nous de dire que Landino méritait ces éloges, car non-seulement il figurait au rang des philosophes de son époque, mais encore il se distinguait parmi les littérateurs qui cherchaient à répandre la connaissance de la langue grecque, et il s'était en outre fait un nom parmi les poëtes latins. Enfant de la ville de Florence, il ne se contenta pas de savourer en particulier les grandes connaissances, que son travail lui avait acquises, mais il s'apprêta à les communiquer à ses compatriotes. Encouragé par Cosme et Pierre de Médicis, les ancêtres de Lau-

(1) Polit. *Ep.*, lib. V, 4.
(2) Polit. *Mecellan.*, cap. 77.

rent, il ouvrit dans sa ville natale une école publique, à la grande satisfaction des amis des lettres. Et Pierre de Médicis, non content d'aider cette institution. voulut encore que ses fils Laurent et Julien y fissent leurs études.

Landino fut un de ces érudits qui se dévouèrent entièrement à la tâche importante, mais pénible, de porter la lumière dans les passages obscurs, de corriger et restituer les textes corrompus des auteurs latins. Aussi les amis des belles-lettres accueillirent-ils avec enthousiasme son édition d'Horace, qu'il enrichit de notes critiques, qui décèlent un esprit juste et éclairé, et dont la postérité n'a pas hésité à mettre à profit les observations. Politien, grand admirateur des anciens, juste appréciateur du mérite de Landino, joignit à l'édition d'Horace une ode latine, qui par les beautés qu'elle renferme n'est pas indigne du chantre de Tibur.

Dans la littérature grecque, Politien eut pour guide des professeurs non moins célèbres que Landino. Andronicus de Thessalonique, pour son habileté dans cette langue, mérite d'être placé au même rang que Théodore de Gaza. D'abord professeur à Bologne, puis hôte du célèbre cardinal Bessarion, il vint enfin se fixer à Florence, où un grand nombre de disciples, parmi lesquels Politien, vinrent frapper à la porte de l'école qu'il avait ouverte et lui demander les notions de la littérature grecque dans laquelle il excellait.

La philosophie n'était pas enseignée par des célébrités moins grandes que les langues anciennes. Les doctrines de Platon et d'Aristote avaient chacune des partisans enthousiastes et étaient communiquées à une jeunesse avide de s'instruire par des hommes d'un remarquable talent. Deux professeurs de philosophie, qui laissèrent un nom glorieux dans les annales littéraires, eurent le bonheur de compter parmi leurs élèves le jeune Politien. Marcile Ficin lui enseigna la philosophie platonicienne, tandis que le byzantin, Jean Argyropyle, lui expliquait la philosophie d'Aristote. Après avoir longtemps joui de la faveur de Cosme et de Pierre de Médicis, après avoir contribué en grande partie à l'éducation de Laurent Argyropyle, qui passait avec raison pour l'homme le plus capable d'enseigner la littérature grecque, fut choisi par ce dernier pour être un des professeurs dans le célèbre établissement

d'instruction publique qu'il avait fondé ; il fut heureux de constater que parmi ses élèves Politien montrait les plus rares talents. L'éloquence de ce professeur distingué, les vastes connaissances qu'il déployait dans ses leçons lui attirèrent à la fois l'admiration, et une prédilection toute particulière de la part de Politien. Aussi dans un grand nombre des écrits de notre savant, on aime à trouver les traces de son respect et de son amour pour cet homme remarquable, qui lui avait ouvert les sources de la littérature grecque et lui en avait fait comprendre les chefs-d'œuvre.

Guidé par de tels maîtres, Politien ne tarda pas à montrer ce que l'on pourrait légitimement attendre de lui ; il étudia, il est vrai, la philosophie de l'Académie et du Lycée, mais son inclination pour les poëtes et les historiens de l'antiquité l'arrachèrent à l'étude de toute autre science ; il lut et admira de plus en plus Homère, que dans son extrême jeunesse il avait commencé à traduire avec succès en vers latins (1). Les étonnantes dispositions de Politien pour les lettres portèrent bientôt leurs fruits ; l'amour qu'il montrait pour la science, son infatigable application et son zèle étaient si grands qu'il mérita la haute protection que les Médicis lui accordèrent. A l'âge où les enfants commencent à développer les dons que la nature a déposés en eux, Politien se montrait déjà poëte latin et un poëte qui sut se concilier la faveur des hommes les plus distingués de son temps : son premier essai poétique fut consacré à célébrer la victoire de Julien de Médicis dans un tournoi donné par Laurent à l'occasion de son mariage. Luca Pulci avait traité le même sujet quelque temps auparavant, en chantant le triomphe du Magnifique dans une joûte qui eut lieu l'an 1468. Le caractère de ce dernier poëme est tout à fait différent, et quoique composé à la même époque, il paraît être bien inférieur à celui de Politien pour la beauté et le fini de la poésie. Politien était à peine âgé de quatorze ans, quand il composa le sien. Il faut avouer que, tout en portant l'empreinte de l'extrême jeunesse de son auteur, ce poëme fait concevoir les plus belles espérances pour la maturité de son âge et de son talent. Une approbation générale l'accueillit et la postérité n'a point appelé de

(1) *Miscell. Append.*

ce jugement : car on reconnaît aujourd'hui que ce travail respire éminemment le véritable génie poétique et qu'il a beaucoup contribué à introduire un goût plus pur en Italie. Le poëte laissa cependant son œuvre inachevée ; il la regarda plus tard comme une production peu propre à honorer son talent, qui avait acquis plus de vigueur.

L'*Orfeo* fut aussi une production littéraire qui lui valut l'approbation et la faveur de Laurent de Médicis et des érudits de son temps. Cet opéra ouvrit l'étude du drame en Italie, et Politien peut réclamer l'honneur d'avoir montré la voie à ses imitateurs. Il semble que notre poëte trouva la première idée de ce genre de poésie dans les églogues de Théocrite et de Virgile. Au reste, nous devons lui savoir gré de cette invention, dont le mérite ne se mesure pas à nos yeux sur les légères difficultés qu'elle offrait, mais bien sur le succès qu'elle a obtenu. Cet opéra, composé en deux jours en l'honneur du Cardinal de Gonzague, devant lequel il fut représenté, n'offre pas, il est vrai, une grande régularité dans le plan. Son principal mérite consiste spécialement dans la simplicité et l'élégance de certaines pièces lyriques, que l'auteur y a insérées. Politien connaissait parfaitement l'imperfection de son œuvre. Aussi a-t-il protesté ouvertement dans une épître dédicatoire de sa répugnance à le publier et de sa condescendance pour les désirs de quelques-uns de ses amis (1).

III

Politien, précepteur des fils de Laurent.

Les travaux littéraires de Politien ne tardèrent pas à attirer sur sa personne l'attention de Laurent de Médicis. Ce prince, ami des lettres et protecteur des savants, cultivait lui-même la poésie,

(1) Politien, *in præf.*—Hallam, lib. I, 215. —Burney. *Hist. de la musique*, tome IV. 47. — Roscoë. *Laurent de Médicis*. t. I. — Tiraboschi ne parle pas d'accompagnement en musique à cette pièce.— Coriani dit seulement : Alcuni di essi sembrano d'all autor destinati ad accopiarsi colla musica. Tali son le canzoni e i cori alla greca.

écrivait purement la langue toscane, encourageait les beaux-arts et les sciences, et passait aux yeux de ses contemporains pour un juge très-éclairé et très-compétent. On ne doit pas s'étonner de le voir rechercher Politien et lui confiant l'instruction de ses enfants. L'instruction était pour lui de la plus haute importance, et il mettait tout son zèle et tous ses soins dans le choix d'un maître, capable de former de jeunes princes à la vertu, à la science et au gouvernement des peuples. « Les fonctions d'instituteurs de la jeunesse, disait-il, dans une lettre à Politien, méritent de notre part une grande attention; si nous estimons les hommes qui contribuent à la prospérité de l'État, nous devons placer au premier rang ceux qui instruisent nos enfants, dont les travaux influeront sur le sort de la postérité, sur les soins et les leçons desquels reposent en grande partie l'honneur particulier de nos familles et la gloire de la patrie (1). »

Landino, dans une lettre adressée à Pierre de Médicis, se plaît à rendre hommage au zèle du duc Laurent de Médicis et rappelle à son fils les soins qu'il prit de son éducation. « J'admire, disait ce savant, les mérites nombreux de Laurent de Médicis, j'admire surtout le dévouement qu'il témoigna pour l'instruction de ses enfants. Loin de se contenter de vous donner chaque jour ses conseils, persuadé de la nécessité pour un jeune prince d'avoir toujours à ses côtés un habile précepteur, il choisit dans cette foule de savants qui ornaient sa cour, Ange Politien, pour lui confier votre instruction. Vous le savez aussi bien que moi, c'était un homme d'une érudition immense et variée, un orateur fameux et surtout un poëte distingué. Il fut chargé de former votre cœur à la vertu et d'enrichir votre intelligence des dons de la science (2). »

l'eut-on trouver un plus bel éloge de Laurent et de Politien? Parlons maintenant des disciples de ce dernier.

Laurent de Médicis avait épousé en 1468 Clarice, fille de Jacques Orsino ou des Ursins, femme dont les vertus égalaient la naissance. Il en eut trois fils, Pierre, Jean et Julien. Pierre fut célèbre par une suite d'infortunes, qu'il n'avait que trop méritées. Sa

(1) Laur. Med ad Ang. Pol. apud *Fabronium*.
(2) Bandini, *Specimen litt. flor.*, vol. I, pag. 222, in notis.

fatuité et son imprudence lui firent perdre le gouvernement de Florence et le condamnèrent à mourir dans l'exil. Jean de Médicis devint d'abord Cardinal et succéda à Jules II sur le siége pontifical. Il eut la gloire de contribuer à la renaissance des lettres et des arts en Italie et mérita, de même que Périclès et Auguste, de donner son nom à son siècle (1).

Julien de Médicis le cadet cultiva avec succès la poésie toscane et par son alliance avec la famille royale de France, obtint de François Ier le duché de Nemours. Ici se présente une question qui a souvent agité les écrivains de Florence (2) : Politien fut-il le précepteur des trois fils de Laurent? Pierre de Médicis devint certainement son élève. Il passa de la direction du vieil évêque d'Arezzo, Gentile, ancien maître de Laurent de Médicis, sous celle de Politien, qui trouva dans ce disciple un vif amour des poëtes de l'antiquité. Virgile était le livre de prédilection de Pierre de Médicis. Dans une lettre adressée à son père, il lui raconte comment il essaie de traduire à douze ans les Bucoliques du poëte de Mantoue, qu'il explique ensuite, à la prière de Verino, à son petit frère, Jean de Médicis. Si l'on doutait de notre assertion, nous pourrions citer à l'appui de ce que nous avançons un grand nombre de passages des œuvres de Politien (3).

Tiraboschi, écrivain d'ailleurs très-éclairé et très-consciencieux, convient avec nous que Pierre de Médicis eut pour précepteur Politien, mais il prétend que Jean de Médicis ne reçut jamais de lui l'instruction (4).

Erasme dans sa lettre à Léon X, Platina dans son *Histoire des Papes*, Ange Politien lui-même viennent à leur tour contredire l'affirmation de Tiraboschi. Nous ne citerons ni Erasme, ni Platina, bornons-nous à ouvrir les œuvres de Politien, et nous y lirons les détails charmants qu'il donne sur ses élèves, Pierre et Jean de Médicis : « Je suis assez content de Pierre, écrit-il à Lau-

(1) Audin, *Vie de Léon X*, tomes I et II.

(2) *Crescimbeni, comentari intorno all' Istoria della volg. poes.*, vol. II, part. II. liv. IV, page 538.

(3) *Pol. Ep.*, lib. III, 3 ; IV, 2 ; VII, 31 ; X, 13 ; XII, 6 et 7. — *Nutritia in fine.*

(4) *Storia della lett. ital.*, vol. II. page 1073.

rent, un illustre protecteur, il va bien; nous faisons chaque jour des excursions aux environs de Pistoie et de longues séances dans la bibliothèque de Maestro Zambino, où les bons ouvrages grecs et latins ne manquent pas. Jean monte à cheval et la foule s'amuse à le suivre. » Nous pouvons également y joindre la lettre que Politien écrivit à Innocent VIII pour le remercier de la pourpre que ce dernier venait d'accorder avec tant de générosité à Jean de Médicis. Le rhéteur l'appelle son *Giovanni*, vante au Pontife les titres de son élève à de si hautes faveurs, et finit par l'assurer que Jean sera l'honneur du sanctuaire.

Cette épître est trop belle pour être passée sous silence. Elle peint trop bien la fierté qu'avait le professeur de voir son disciple attirer les regards de la plus haute puissance de la terre. L'honneur et la gloire de Jean de Médicis rejaillissent nécessairement sur celui qui l'initia à l'amour de la vertu et au culte de la science. « Mon Giovanni, dit-il au Saint-Père, est si bien né, il est si bien instruit, qu'il ne le cède à personne en esprit, à aucun de ses aïeux en mérite, à nul de ses précepteurs eux-mêmes en amour pour la science. Il a si bien profité à l'école de son père que jamais parole libre ou même légère n'est sortie de sa bouche : action, geste, démarche, en lui rien n'est à blâmer. Enfant, il a la maturité de l'homme fait. En l'écoutant parler, les vieillards croient entendre Cosme son aïeul, et non le fils du Grand-Duc. On dirait qu'il a sucé avec le lait nourricier l'amour des lettres et de la religion..... Ne veuillez pas faire attention à sa grande jeunesse. La vertu chez lui n'a pas attendu les années. N'en doutez pas, Très-Saint Père, Jean honorera la pourpre auguste, dont vous l'avez revêtu. Il ne succombera pas sous le poids du chapeau de Cardinal. L'éclat des grandeurs ne l'éblouira jamais. Il sera à la hauteur du rang où vous l'avez élevé, il sera la gloire de l'illustre Sénat auquel vous venez de l'agréger (1). »

Pour le cadet des fils de Laurent, son jeune âge lui permit seulement d'être initié par Politien aux premiers éléments de la grammaire, si nous en croyons Mencke (*Hist. Polit.*, page 93). Ainsi tombe d'elle-même la fable accréditée par Negri, que Lau-

(1) *Pol. ad Innoc. VIII Epist.*, lib. VIII, 57.

rent, après la mort de Politien, avait confié à Crinitus l'instruction de ses fils (1). Or, nous savons que Laurent de Médicis précéda notre rhéteur dans la tombe.

Peu de temps après la conjuration de Pazzi, dont Ange Politien écrivit l'histoire, la peste et la guerre forcèrent Laurent d'éloigner sa famille de Florence et de l'envoyer à Pistoie. On était alors dans l'année 1478. De Pistoie, cette famille se retira à Caffagiolo, où elle passa l'hiver. C'était une douce retraite dans laquelle il pouvait se livrer à ses études favorites. Aussi plaisait-elle à Politien. Nul être n'aima plus que lui les champs, la verdure, le soleil. Le bruit de Florence tourmentait son cerveau. Il lui fallait pour instruire ses élèves, pour composer ses vers, le repos des champs et le silence de la solitude. Il jouissait donc d'un véritable bonheur: une vaine susceptibilité vint le détruire et dégoûter le rhéteur de ses nobles fonctions.

Politien entretenait avec Laurent une correspondance active, qui avait pour objet les études de ses fils. Le précepteur rendait un compte exact de leur santé, de leurs progrès dans la vertu et dans les lettres ; il s'occupait même de noter leurs délassements. Cette correspondance nous révèle également des divergences d'opinion entre Politien et Clarice Orsini au sujet de l'instruction de ses élèves. Incapable de se modérer, ne pouvant souffrir la moindre observation sur sa manière de procéder, ne voyant de mérite ou d'intérêt réel que dans l'acquisition des connaissances, Ange Politien ne supportait pas la moindre atteinte à son autorité de gouverneur, il se sentait humilié de voir Clarice intervenir dans la conduite et la direction de ses enfants. Son amour-propre se révoltait contre une telle usurpation. Ne voulant plus la supporter, il réclama auprès du grand-duc et obtint d'être déchargé de ses fonctions de gouverneur des princes ses fils. Laurent condescendit avec peine aux désirs de Politien et lui donna une résidence agréable dans son domaine de Fiésole; une lettre écrite à Ficin par notre rhéteur, nous donne une idée des beautés de cette résidence et des agréments qu'y ajoutait le commerce amical de ses illustres amis. » (Page 27.)

(1) Negri, *Scrittori Fiorentini*, page 463.

« Dans votre retraite de Careggi, mon cher Ficin, peut-être ne trouverez-vous pas indigne de jeter vos regards sur mon asile de Fiésole. Situé sur le penchant d'une montagne, il a des eaux en abondance et il est constamment rafraîchi par des vents modérés, de sorte que l'ardeur excessive du soleil n'y produit presque aucun inconvénient. A mesure que l'on approche de la maison, on la croit entièrement ensevelie dans les bois; mais quand on y arrive, on découvre avec étonnement qu'elle a une perspective admirable de la ville. Quoique le voisinage soit très-peuplé, je puis y jouir cependant de cette solitude qui a tant de charmes pour mon âme. Mais je vais vous présenter des objets plus capables de vous séduire. Quelquefois errant loin des limites de son habitation, Pic se glisse sans être attendu dans ma retraite et m'arrachant à mes ombrages chéris, me force à partager son souper. Quels délicieux repas! vous les connaissez, le luxe et la magnificence n'en font pas les frais; mais il y règne une propreté qui enchante, et les charmes de sa conversation y ajoutent mille agréments. Acceptez cependant l'hospitalité, que je vous offre, vous trouverez ici un aussi bon souper et du vin peut-être encore meilleur, car pour ce qui est de la qualité du vin, j'ai des prétentions à la supériorité même sur notre ami. » Ficin et ses amis ne se faisaient pas prier. Ils accouraient à sa villa pour profiter de la société de notre rhéteur et jouir des avantages de sa délicieuse retraite. Laurent lui-même honorait de sa présence leurs réunions. C'est à Careggi que Politien a composé presque tous ses ouvrages. Une cabane tapissée d'aubépines lui servait de cabinet de travail, une table, chargée de livres et de fleurs odoriférantes, lui tenait lieu de bureau. Fiésole vit paraître ses *Sylves*, le *Manto*, l'*Ambra*, et surtout le *Rusticus*. Ce dernier poëme n'est inférieur qu'aux Géorgiques de Virgile. Il est dédié à Laurent de Médicis. C'est un hymne de reconnaissance, consacré par notre poëte à son savant et illustre protecteur. Voici un fragment de ce poëme qui témoigne de l'inspiration poétique de Politien.

« Viens, ô dieu Pan, dans cette grotte et inspire mes vers, lorsque Phébus atteint le milieu de sa course, lorsque la tourterelle gémit d'avoir perdu sa compagne qu'un oiseleur cruel vient de lui enlever, lorsqu'enfin les colombes font entendre leurs monotones

roucoulements. Ici est agité par la brise légère le pin, que tu chéris, ici le zéphyr souffle dans la cime des cyprès. Ici jaillit une source bouillonnante qui s'échappe en murmurant sur des cailloux aux diverses couleurs; ici s'amuse dans des bosquets voisins, la charmante Écho, qui depuis longtemps s'est éprise de notre chant. Il est heureux, il ressemble aux dieux mêmes, celui qui ne se laisse pas séduire par une gloire mensongère ni par les vains attraits d'un luxe coupable, mais qui coule ses jours dans l'obscurité et qui se contentant d'une humble médiocrité, jouit des agréments d'une vie innocente (1). » La fin de ce poëme exprime plus ouvertement encore les sentiments de gratitude de Politien.

« Tels étaient les chants que je répétais sur ma lyre, couché négligemment dans la grotte de Fiésole, asile champêtre des Médicis, situé sur cette montagne sacrée, qui domine la ville Méonienne et d'où l'œil aperçoit l'Arno serpenter en longs replis dans de riches campagnes. »

« Le généreux Laurent, l'un des plus illustres favoris d'Apollon, m'accorde à Fiésole une paisible et douce retraite; Laurent toujours disposé à secourir les muses persécutées par le sort et dont mes vers rediront la gloire avec plus de pompe et d'éclat, s'il me donne un loisir plus assuré. »

Laurent se laissait attendrir par les beaux vers du poëte et s'empressait de satisfaire à ses désirs et de lui prodiguer ses faveurs.

Ces beaux vers du *Rusticus* nous montrent quelle étude approfondie Politien avait faite de Virgile. Il s'est identifié cet illustre ami de l'empereur Auguste. On ne peut cependant pas l'accuser de l'avoir imité servilement. Politien a sa personnalité latine, qui lui est propre, et que personne ne saura jamais lui enlever. Craignant qu'on ne lui fasse ce reproche d'imiter Virgile, il a un soin scrupuleux de retrancher de sa phrase tout mot dont la source aurait pu facilement être reconnue. Ceci fait que sa composition sent parfois trop l'étude et que son langage paraît maniéré. « Son style, nous dit Audin, ressemble à sa villa de Fiésole, où pour faire de l'effet, le jardinier du grand-duc émondait au ciseau la

(1) *Rust.*, 7, 22.

haie vive, travaillait en cone le hêtre, emprisonnait le ruisseau, ménageait à l'œil des repos, des surprises, des accidents. Travail d'ouvrier chez le jardinier et chez le rhéteur, que le souffle inspirateur de la nature vient trop rarement vivifier (1). »

(1) Audin, *Vie de Léon X*, tome I, page 38.

EM. MOLLE,
docteur en philosophie et lettres.

(*La suite au prochain numéro.*)

SOMMES-NOUS ENNEMIS

DE LA PHILOSOPHIE (1)?

IX. — Les véritables ennemis de la philosophie sont dans les rangs de la philosophie elle-même. — Idée que certains philosophes se font de la philosophie. — C'est dans ce sens que l'Église et ses apologistes réprouvent *la philosophie*.

Voilà l'Église. Non, les véritables ennemis de la philosophie ce n'est pas elle, ce ne sont pas ses Évêques, ce ne sont pas ses prêtres, ce ne sont pas les écrivains animés de son esprit, et soumis à ses enseignements. Les ennemis de la philosophie, ses ennemis réels, ses ennemis les plus meurtriers, ses seuls ennemis, ce sont ceux qui nous accusent de l'être. Professeurs, journalistes, académiciens, plus ou moins que cela, ces hommes la glorifient dans les mots, mais ils l'outragent dans les choses; ils en exaltent l'importance, mais ils en dénaturent les vraies doctrines; ils traitent parfois avec succès quelques-unes de ses questions, mais le plus souvent ils lui imposent la responsabilité d'épouvantables erreurs, et le nom de cette science semble n'être pour eux qu'un voile destiné à couvrir l'usurpation de certains droits, dont l'exercice et le scandale feront notre honte la plus humiliante au tribunal de l'avenir.

Droit de déshonorer la philosophie elle-même. Ils la déshonorent par l'idée qu'ils s'en forment. Au siècle dernier Voltaire faisait d'ignobles plaisanteries sur la Bible; tout y était, moins la convenance et le sens commun; on appelait cela de la philosophie. A quelques jours de là, un sceptique qu'on disait savant créait un système ou plutôt un jeu puéril d'imagination sur l'origine de notre race; l'être qui nous a servi de tige, avait été primitivement

(1) Voir les livraisons de Mai et Juin, tome III, pages 521 et 635.

zoophyte ou mollusque : puis par des phases successives il était arrivé jusqu'au singe, et du singe il était monté jusqu'à l'homme. Les savants et la presse applaudissaient; Moïse était démenti; nous n'étions plus condamnés à l'infamie d'avoir un Dieu pour auteur et les patriarches pour aïeux; c'était parmi les fossiles de poissons ou d'animaux sauvages que nous devions chercher les traces de notre généalogie et les reliques de nos ancêtres; ainsi le voulait la philosophie. De nos jours on n'est pas moins sérieux. Vous croyez que la vérité et l'erreur sont distinctes l'une de l'autre; c'est une illusion. L'être et le non être, le oui et le non, les termes de contradiction les plus extrêmes sont identiques, parce que tous n'ont qu'une valeur et une entité subjective dans la raison qui les perçoit. C'est ce qu'a décrété la philosophie. — Comment! vous supposez que l'homme est appelé par sa nature à vivre dans la famille, telle que nous la concevons aujourd'hui! Il n'en est rien; cette société doit être passagère comme le caprice qui la forme, c'est le seul moyen de la rendre heureuse et morale. Nous le disons au nom de la philosophie. Ainsi la philosophie, telle qu'on l'entend à notre époque, est tout ce qu'on veut, même la négation de toute philosophie. Il n'est ni rêve psychologique, ni paradoxe religieux, ni fiction cosmogonique, ni utopie sociale, ni apothéose de l'extravagance et de l'immoralité dont on ne la constitue solidaire. Le sens et les applications de ce beau mot sont complétement faussés depuis bientôt un siècle. Autrefois comme sentiment, comme tendance, la philosophie représentait l'amour de la vraie sagesse; maintenant elle désigne en général la fantaisie et la passion de l'erreur; autrefois on faisait reposer son essence dans l'organisation scientifique de la vérité, maintenant ce n'est plus qu'une exposition quelconque d'un système d'idées plus ou moins téméraires, plus ou moins déraisonnables, dont le grand mérite et le but commun doivent être de démentir la philosophie de la foi.

Et voilà pourquoi l'Église ou plutôt les Évêques et les apologistes chrétiens frappent de temps en temps la philosophie d'un anathème universel. Ils n'ont pas certes l'intention de proscrire la philosophie en elle-même. Celle qu'ils flétrissent, c'est celle que désigne maintenant à l'esprit public le nom de philosophie détourné de sa première signification. C'est celle que font les penseurs

rationalistes ou sceptiques ; c'est celle que professent les écoles allemandes ou françaises de notre temps qui ont fait le plus de bruit dans le monde : c'est celle en un mot qui, se fondant sur une fausse interprétation de la liberté de penser, admet toutes les doctrines les plus incohérentes, les plus inconciliables à se débattre dans son sein : sorte de Babel tumultueuse et confuse où se parlent toutes les langues, moins celle de la sagesse chrétienne et des enseignements humains qui lui servent d'écho, c'est-à-dire la langue de la vraie sagesse et du vrai bon sens. Telle est la philosophie que l'Église poursuit et qu'elle poursuivra toujours. Elle se sert, il est vrai, pour la signaler du titre général de philosophie. Mais, comme tout le monde, elle ne prend ce terme en apparence absolu que dans un sens restreint; elle n'atteint par lui, personne ne s'y trompe, que la philosophie telle que le déisme nous l'a faite, et certes, l'Église n'a que trop raison de la foudroyer. Ce n'est plus ici la vraie philosophie avec ses grandes et sûres notions sur Dieu, sur l'homme, sur le monde matériel ; non, cette philosophie n'est plus là ; ou si l'on veut qu'elle y soit, nous dirons qu'elle y est, mais à l'état de travestissement, à l'état de décomposition, à l'état de néant. On ne pouvait infliger un plus sanglant opprobre à son nom que de le jeter comme un manteau sur cette misérable poussière.

Ce n'est pas, certes, qu'en détail cette philosophie n'ait point eu de bonnes inspirations, n'ait fait aucune sérieuse découverte, n'ait écrit aucun livre judicieux. A Dieu ne plaise que nous le prétendions! Mais dans son ensemble, dans l'esprit fondamental qui l'anime, dans le caractère principal qui la distingue, dans les résultats généraux qu'elle a produits, elle est telle que nous la définissions ; et si la philosophie en elle-même et comme science n'était pas autre chose, il faudrait dire qu'elle n'est que le droit de la témérité poussé, dès qu'on le voudra, jusqu'aux plus extrêmes délires.

X. — Généalogie peu honorable que les partisans de cette fausse philosophie attribuent à la philosophie. — Combien sa vraie généalogie est plus grande. — Saint Bernard, saint Anselme, Bossuet, Descartes.

Les mêmes hommes qui déshonorent la philosophie par l'idée qu'ils s'en forment, la déshonorent aussi par la généalogie qu'ils lui

attribuent. Ils la font remonter à travers les âges jusqu'à je ne sais quelles époques lointaines où se seraient ébauchés les premiers linéaments de son organisation scientifique, et quels sont les aïeux qu'ils lui donnent? De quels anneaux composent-ils cette longue chaîne de famille dont la suite constitue son histoire? Chose humiliante! ce seront les sophistes, les rêveurs ou les sectaires de tous les temps qu'ils chargeront de la représenter. Ainsi Rousseau, Voltaire et tout ce qui s'agitait autour de ces deux astres, voilà les derniers pères de la philosophie. Ainsi, en remontant plus haut, elle saluera Spinosa comme l'un de ses plus grands symboles, et passant ensuite par Luther, Abailard, Manès, Proclus, Celse et Porphyre, elle ira rattacher ses traditions à Valentin, le fondateur du Gnosticisme. On ne veut pas qu'en deçà du Calvaire elle ait eu d'autres ancêtres. Ces hommes sont toujours mis en contraste avec les grands Docteurs catholiques; ceux-ci représentent la servitude de l'esprit, ceux-là au contraire la liberté de l'intelligence; ceux-ci sont les images de la foi, ceux-là les interprètes de la science; ceux-ci sont la voix de l'Église, ceux-là les organes de la raison. On suppose toujours que la philosophie est tout entière d'un côté et jamais de l'autre; jamais du côté du catholicisme, toujours du côté de ceux qui l'attaquent. La philosophie ne nous est pas arrivée par une autre voie; il n'est que ce sang-là qui coule dans ses veines. Et quel sang glorieux! Combien la philosophie doit être fière d'une telle génération! Qu'ont-ils été ces génies dont on fait les dieux mortels de la sagesse? Qu'ont-ils appris à la raison que la raison n'eût appris de l'Église avant eux? Tout ce qu'ils ont dit de judicieux était chrétien avant d'être philosophique à la manière dont on entend ce mot; le catholicisme le contenait dans des termes même plus précis et plus complets, c'était à cette source qu'ils avaient eux-mêmes puisé, et tout en croyant être révélateurs, ils n'avaient été que plagiaires. A côté de ces quelques idées saines qui ne leur appartiennent pas, se placent dans leurs systèmes d'effroyables erreurs, et leur grande gloire est d'avoir fait descendre sur leur époque des ténèbres au sein desquelles la raison et la religion publiques se sont plus ou moins éclipsées. Nous savons qu'on a pour eux des admirations faciles et parfois enthousiastes. On trouvera majes-

tueux le Panthéisme monstrueux encore des anciens Gnostiques. C'est avec respect et presque avec éloge qu'on parlera de l'École d'Alexandrie et du formidable chaos de ses aberrations. Mais l'impitoyable réalité démentira toujours ces ridicules apothéoses : de toutes ces théories qu'on divinise aussi bien que leurs auteurs, on ne fera pas sortir un élément sérieux de bonne philosophie ; ou bien si l'on en tire une vérité quelconque, ce sera comme une parcelle d'or arrachée d'une montagne de scories, et quand en plein dix-neuvième siècle, dans un temps où l'on exalte avec tant d'emphase les progrès de la raison générale, des écrivains même distingués croient honorer la philosophie en lui créant une sorte de parenté doctrinale avec cette succession de systèmes tantôt creux, tantôt puérils, tantôt ignobles et abominables, on se demande si tant d'aveuglement est possible, et si ce qu'on en voit n'est pas le jeu trompeur d'un rêve funèbre.

Ah! la philosophie est d'une race plus haute, plus illustre et plus saine. Parallèlement à ces sages douteux ou compromis dont on veut qu'elle dérive, l'immense série des Docteurs chrétiens se déroule à travers les siècles, depuis S. Irénée et S. Justin jusqu'au grand évêque d'Hermopolis, cette gloire si pure de notre temps, cet astre si radieux et si serein que nous avons vu naguère s'éteindre à l'horizon. Ceux-là tiennent aussi par des liens de famille à la philosophie. Ils ont fait autant pour elle qu'ils ont fait pour la foi. On peut même dire qu'ils sont les vrais créateurs et les représentants les plus autorisés de cette science. Ce sont également les seuls ancêtres dont elle n'ait pas à rougir. Ces rationalistes de tous les temps n'ont exalté la raison que pour l'outrager trop souvent par le fond de leurs théories ; eux l'ont perpétuellement conservée sans atteinte. Les premiers pour la plupart n'ont pas été moins déplorables dans leur conduite qu'ils ne l'étaient dans leurs doctrines ; les seconds furent à la fois des philosophes éminents et des hommes de haute vertu ; à ceux-là presque toujours appartint le triste honneur de bouleverser le monde et d'ensanglanter les peuples ; ceux-ci furent au contraire constamment les anges de la paix comme ceux de la vraie sagesse ; c'est la fleur de l'histoire, et la philosophie peut avec une légitime fierté se glorifier d'en être la fille.

Et voilà ce qu'on méconnaît dans la plupart des ouvrages qui traitent de ces matières. On parlera sans doute avec quelque avantage de ces philosophes chrétiens. Comment ne pas dire un mot à l'honneur de Bossuet, de saint Bernard, de saint Anselme? On serait moins injuste que ridicule à vouloir s'en abstenir. Mais à travers ces éloges inévitables on sent une secrète préférence sinon d'estime au moins de sympathie pour les adversaires que ces hommes ont combattus. Qu'il s'agisse, par exemple, de la lutte entre Abailard et le grand abbé de Clairvaux? Saint Bernard a pour lui le triomphe le plus certain, la supériorité la plus incontestable comme philosophe et comme théologien : sa dialectique ne puise pas moins d'autorité dans la profondeur du bon sens que dans la majesté de la Tradition. Mais n'importe, on saura faire entendre, par des récits complaisamment arrangés, qu'Abailard eut de son côté non seulement la poésie du caractère, mais encore le droit philosophique, et que si son rude rival représenta la vérité plus ou moins problématique du dogme et de la foi, lui représenta, par un rôle plus glorieux, l'indépendance imprescriptible de la science et de la raison. On traitera de même tous les grands philosophes chrétiens; on les honore, mais un peu moins que ceux que leur bras a terrassés. Si jamais on les exalte avec enthousiasme, c'est lorsque, après s'être mépris sur leurs doctrines, on les juge favorables à quelques-unes de nos erreurs ou de nos passions contemporaines. Ainsi peu de noms ont reçu de nos jours plus de louanges que celui de Descartes; on le place dans l'estime qu'on lui décerne à d'incomparables hauteurs, et pourquoi? C'est que dans sa méthode mal comprise on a cru trouver le germe du rationalisme contemporain; c'est qu'on s'est imaginé qu'il avait voulu complétement séparer la raison de la foi, la philosophie de la Tradition. Il n'en est rien; Descartes n'a jamais appelé ce divorce par ses intentions, et ses principes n'y conduisent pas comme à une de leurs conséquences logiques. Mais on se l'est figuré; on s'est armé de son doute contre le catholicisme; ce grand combat que Bossuet avec son œil de prophète voyait se préparer contre l'Église sous le nom de philosophie cartésienne, se prolonge depuis bientôt un siècle; ses principes mal entendus ont enfanté les hérésies que l'immortel Évêque de Meaux annon-

çait (1), et c'est précisément parce qu'on a pensé pouvoir retourner contre nous ses doctrines comme un instrument de guerre et de mort, qu'une certaine école a tant vanté Descartes et la révolution salutaire qu'il a faite dans le monde.

Ainsi déshonorer la philosophie par l'idée qu'on s'en fait et par la généalogie qu'on lui attribue, voilà le premier droit que se donne le rationalisme.

XI. — Les partisans de la fausse philosophie déshonorent encore la philosophie par leurs entreprises sur la religion révélée. — Leurs négations arbitraires et audacieuses.

Autre droit qu'il se donne : celui d'interpréter et d'éluder la religion.

Il n'est pas une des écoles contemporaines qui ne se soit fait une théorie générale sur la religion, et parmi les nuances d'idées qui les distinguent, elles ont cela de commun que toute religion, quelle qu'elle soit, ne doit pas être prise à la lettre, que ses dogmes, au lieu d'être des vérités surhumaines, ne sont que des pensées rationnelles exprimées par des symboles plus ou moins ingénieux; et qu'enfin le sage, le philosophe, perçant ce voile de poésie que les peuples acceptent et croient textuellement, s'en va chercher au-dessous de l'écorce le principe qu'elle recouvre. Le catholicisme n'est pas exempt de cette loi ; le corps de ses enseignements dogmatiques n'est qu'un ensemble de mythes, fictions élevées et touchantes, mais qui pour cela ne changent pas de nature. Ainsi qui peut admettre telle quelle la Trinité catholique ? Ces trois personnes ne sont évidemment que le symbole des trois grands attributs divins. Comment nous parler sérieusement de l'incarnation du Verbe ? Ce n'est là qu'une nouvelle forme de ces mille incarnations qu'on voit figurer dans toutes les théogonies de l'Orient, c'est-à-dire qu'il n'y a ni verbe ni incarnation ; on a voulu désigner par ces termes mystiques l'action de ce souffle divin qui fait l'âme de l'humanité depuis l'origine des temps, et décide, à des intervalles inégaux, l'épanouissement successif des diverses civilisations. Quoi encore, Jésus-Christ Dieu ? Il est Dieu comme le sont tous ces hommes de génie qui, sortant à différentes époques

(1) Bossuet. — Lettre à un disciple e Malebranche — au P. Lami,

du sein fécond de la nature, résument en eux la sagesse de tous les siècles qui les ont précédés, et deviennent, grâce à ces rayons épars qu'ils condensent, le fanal et le point de départ d'un nouvel avenir.

C'est ainsi que par un système de fantaisie, par un pur jouet d'imagination, l'on s'arroge le droit de dénaturer et de parodier la foi ! Que la trinité des personnes divines nous ait été révélée; que l'Incarnation réelle du Verbe se soit accomplie ; que Jésus-Christ soit Dieu et homme tout ensemble, c'est une question d'histoire et de Tradition ; ce sont des faits attestés avec éclat par des monuments vénérables et dignes d'études. Une théorie éclose d'un caprice ou d'un rêve ne suffit pas pour les renverser. Mais non ; la philosophie, gratuitement, sans examen préliminaire, sans produire aucune preuve, a décrété que tous ces soi-disant mystères n'étaient que des symboles poétiques; ils ne sont que des symboles. Inclinez-vous devant la philosophie!

XII. — Habiletés inconséquentes de ces prétendus philosophes. — Ils se font parfois les pédagogues de l'Église.

Quelquefois la philosophie ne va pas aussi loin. Sans admettre la divinité de Jésus-Christ, ce qui serait outrager le sens rationaliste, on le traite au moins avec respect. On proclame ses doctrines admirables comme son caractère; on déclare que sa morale surtout est magnifique de mansuétude et d'élévation. Il est vrai que de temps en temps on oublie ces éloges, et qu'il n'est pas rare de voir les mêmes hommes attaquer le lendemain dans les enseignements évangéliques ce qu'ils avaient glorifié la veille. On n'est pas tenu, quand on fait la guerre au catholicisme, de rester d'accord avec soi-même; l'essentiel c'est de frapper. Mais enfin dans une de ces oscillations, on se prend à glorifier le Christ, on s'en fera même au besoin le vengeur, et, ce qui est plus grave, ce sera contre le Pape et les Évêques eux-mêmes. A l'occasion d'une erreur qui éclate ou d'une guerre suscitée à l'Église, les Pasteurs élèvent la voix; l'erreur, ils la dévoilent et la condamnent; la guerre, ils en démontrent l'injustice ; dans ces grands actes ils exposent et soutiennent la vérité et le droit avec un noble mélange de sagesse et de force, et certes ils sont en cela d'autant plus irréprochables

qu'à la convenance du langage et à l'exactitude de la doctrine, ils joignent l'autorité du devoir et d'une mission divine! Malheureusement ils s'attaquent à ce je ne sais quoi qui prétend être la philosophie ! Et la philosophie, même quand elle s'égare et blasphème, ne peut pas avoir tort. Comment ! les Évêques m'opposent l'Évangile ? Mais ils ne le comprennent pas, mais ils le faussent par des interprétations arbitraires ou passionnées. — Quoi ! ils invoquent le Christ et le citent en autorité : mais le Christ n'est pas avec eux ; ils en méconnaissent l'esprit ou plutôt ils le trahissent ! A vrai dire, je dois avouer que je n'ai pas lu l'Évangile ; je n'ai jamais étudié le Christ et ses enseignements. Mais je suis la philosophie, et la philosophie ne peut-elle pas prononcer sur tout, même sur ce qu'elle ignore ?

C'est là le scandale dont nous sommes tous les jours témoins. Des hommes, dont quelques-uns, après avoir été gratuitement élevés dans nos séminaires, ont abjuré les principes, les croyances, et le souvenir des bienfaits qu'ils y reçurent ; des hommes qui n'ont fait aucune étude sérieuse sur la doctrine chrétienne et ne la connaissent que par des parodies et des blasphèmes qui la dénaturent ; des hommes qui, bien loin d'avoir en sollicitude la gloire de Jésus-Christ et l'intégrité de ses révélations, les insultent tous les jours par le double déréglement de leurs idées et de leur conduite ; des hommes, enfin, sans autorité, sans compétence pour traiter ces questions théologiques ou canoniques que d'ailleurs ils méprisent, des hommes de cette nature se constituent les défenseurs de l'Évangile et les tuteurs du Christ outragé par les siens ; les voilà comme par inspiration miraculeuse transformés en Apôtres ou en Docteurs. Ils rédigent des feuilles immorales ou révolutionnaires ; ils composent des ouvrages où tout ce qu'il y a de plus saint au monde est indignement conspué. N'importe ; ils deviendront au besoin non-seulement des Pères de l'Église, mais de nouveaux prophètes, faisant aux Pontifes la leçon et la loi sur l'Évangile même, et leur lançant les foudres d'une orthodoxie indignée, au nom d'une infaillibilité qui n'a ni foi ni sens commun ! Eh ! qu'en ont-ils besoin ? Ne sont-ils pas les oracles de la philosophie ?

XIII. — Comment ces prétendus philosophes interprètent l'action de la religion sur les âmes. — Ce qu'ils font du mysticisme chrétien.

Après s'être attribué le droit, tantôt de dénaturer l'objet de la religion, tantôt d'en venger le sens qu'ils ne comprennent pas, ils se permettent aussi d'en travestir l'action dans les âmes. On est convenu d'appeler cette action secrète, intime et pratique de la religion dans les âmes du nom de mysticisme, et comme il est facile de s'en assurer par l'histoire, il y a différents mysticismes. Il y a le mysticisme de l'erreur et le mysticisme de la vérité; il y a eu le mysticisme de l'Inde, il y a aussi le mysticisme chrétien ; et dans le mysticisme chrétien il y a celui que l'Église approuve et celui qu'elle a condamné. Ces diverses branches du mysticisme sont très-distinctes les unes des autres ; on doit tenir compte de leurs nuances, quand on étudie cette matière, et bien se garder surtout de confondre le mysticisme orthodoxe avec celui qui ne l'est pas. Mais la philosophie de notre temps ne se donne pas la peine de faire toutes ces distinctions; à ses yeux, le mysticisme quel qu'il soit, que l'Église le reconnaisse ou qu'elle le désavoue et le rejette, le mysticisme est toujours au fond le même. Sous toutes les formes, sous tous les noms, au sein de tous les cultes, il éteint la pensée raisonnée de Dieu pour y substituer l'intuition immédiate de l'essence infinie ; la conviction réfléchie fait place au sommeil de l'extase. Au sein de cette ivresse, ou l'homme est complétement frappé d'inertie, et alors il n'aspire qu'à se dissoudre pour aller s'unir à l'objet de ses contemplations ; ou bien il retient quelque activité, et alors il opère sous l'impulsion d'un entraînement aveugle et fatal qui lui ôte en quelque manière la conscience et la responsabilité des œuvres qu'il accomplit. Rien n'est plus faux ni plus injuste que cette appréciation. Dans le vrai mystique tel que le comprend l'Église et que le fait la grâce se trouvent, aussi bien que dans le philosophe, les idées que la raison et la raison la plus saine donne de Dieu. Ces premières notions, il est vrai, se confirment et se complètent par celles de la foi, et de temps à autre elles sont agrandies par des illuminations extraordinaires dans certaines âmes privilégiées. Mais ces irradiations miraculeuses ne sont que le couronnement d'un édifice dont le bon sens et l'Évangile ont posé le fondement ; la raison n'y périt pas, elle s'y transfigure. La liberté

réfléchie des puissances intérieures et des actions du dehors n'y succombe pas davantage. On reste maître de ses déterminations et de sa volonté. On en fait au besoin le ressort de vertus héroïques et l'instrument de l'activité la plus féconde. Des contemplations les plus extatiques, des impressions de grâce les plus merveilleuses, on passe aux ministères les plus pratiques, aux dévouements les plus généreux et les plus créateurs. Sainte Thérèse et saint Vincent de Paul ne furent-ils pas des âmes éminemment mystiques, et pourtant quelles traces monumentales leurs entreprises de réforme ou de charité, n'ont-elles pas laissées dans l'histoire ? Tant il est vrai que ces théories du rationalisme contemporain sur le mysticisme confondent ce qui devrait être séparé, prêtent au mysticisme légitime des torts qui reviennent tout au plus au mysticisme des sectateurs de Bouddha ou des illuminés allemands, se donnent enfin le sacrilége bonheur de blasphémer ce qu'elles ignorent. Et c'est ainsi qu'on fait de la philosophie !

XIV. — Confusion que ces mêmes hommes introduisent dans les esprits, en détruisant le caractère obligatoire de la religion.

Droit plus étrange encore! c'est qu'on s'affranchit du caractère obligatoire de la religion. — Il s'échange chaque jour dans le monde de singuliers dialogues. « Vous avez la foi au symbole catholique? C'est bien. Moi je n'ai pas ce don. Je ne crois qu'aux dogmes naturels, et tandis que vous vous inclinez devant le mystère, moi je n'admets que le compréhensible. Quoi de plus? — Je regarde la morale de l'Évangile comme m'imposant des devoirs sacrés et inévitables, et je tâche d'en pratiquer les vertus. — Très-bien encore. Moi je ne monte pas jusque-là, au lieu de me conformer aux préceptes de la révélation, je me contente de la morale de la nature; ma conscience, voilà mon Évangile. Je ne reconnais pas d'autre interprète ni d'autre sanction du devoir, et qui le veut peut s'enfermer dans le même cercle que moi. Poursuivez. — Je regarde les sacrements comme nécessaires à mon âme; ce sont des moyens de salut sans lesquels, dans mes convictions, je ne pourrais atteindre au véritable terme de mes destinées. — Vos illusions sont respectables, mais je ne les partage pas. L'ordre surnaturel, comme vous le comprenez, me paraît admirablement

idéal ; je l'entends d'une autre manière, et pour m'initier à cette vie supérieure, je n'ai besoin que de la pensée de Dieu, de l'étude de la vérité, du ressort de la conscience ; ce sont là mes sacrements, ils me suffisent, et je pense qu'ils pourraient suffire à l'humanité. Enfin, que faites-vous encore dans votre simplicité? — Dans ma simplicité, j'admets le ciel et l'enfer de Jésus-Christ, et je les admets tels quels. — Vous êtes libre. Moi je vois plus en grand ; je m'arrête à l'immortalité de l'âme, et à l'existence d'un monde futur. Quels seront les caractères de cette immortalité? Quelle sera la constitution de ce monde futur? Je n'en ai pas souci, et j'avoue qu'à mes yeux rien n'est large et solennel comme la perspective d'un avenir vague et sans lignes arrêtées. En un mot, vous êtes pour la religion positive, moi je suis partisan de la religion naturelle. »

Ainsi parle-t-on, ainsi écrit-on tous les jours. On suppose que la religion positive et la religion naturelle s'ouvrent devant l'homme comme deux routes où il peut marcher avec un droit égal, et que si le catholique soumis à l'Église est excusable de s'engager dans la première, le sage, le penseur, le savant qui relève de la raison pure, est admis à préférer la seconde. Comme si l'Apôtre n'avait pas dit que pour les Grecs et les Barbares, pour les ignorants et les lettrés, il n'y a qu'un seul et même Dieu, qu'un seul et même Seigneur, qu'un seul et même Baptême! Comme si Jésus-Christ n'avait pas proclamé qu'il n'y a qu'une voie qui mène au terme réel de l'existence, la voie étroite et difficile de la vie chrétienne, tandis que la voie large mène à leur perte tous ceux qui la prennent, fussent-ils même philosophes! Comme si le Sauveur, pour être plus précis encore, n'avait pas ajouté qu'il est la porte par laquelle on passe pour entrer en possession du salut, c'est-à-dire de sa destinée suprême (1), donnant ainsi à entendre que quiconque ne passe point par lui doit inévitablement aboutir aux abîmes, quand même il serait l'apôtre ou le disciple de la religion naturelle ! Il est vrai que la philosophie qui se met au-dessus de la religion, peut bien au même titre se mettre au-dessus de Dieu, changer l'ordre de la Providence, bouleverser et régler comme elle l'entend les conditions et l'économie de la destinée humaine.

(1) Joan. x, 9.

XV. — Ce que devient entre leurs mains l'histoire de Jésus-Christ, l'histoire de l'homme, l'histoire de l'Église.

Au droit de dénaturer et d'éluder la religion, s'unit le droit de falsifier ou de mépriser l'histoire.

Histoire de Jésus-Christ. Sa nature et sa génération divine, comment les prendre à la lettre? Il fut Dieu, parce que l'enthousiasme de ses premiers disciples a pieusement rêvé qu'il l'était. Ses miracles, ce sont des œuvres communes élevées par des embellissements poétiques jusqu'à la dignité de prodiges. Sa doctrine, il ne l'a pas tirée de lui-même, elle se compose d'emprunts qu'il a faits pour le dogme aux théogonies de l'Orient, pour la morale aux enseignements de la philosophie païenne et surtout à la grande école des Stoïciens. Il n'a pas plus achevé l'organisation de sa doctrine qu'il ne l'a découverte ; après lui, ses disciples ont continué son œuvre, et comme leur maître, prenant à droite et à gauche divers lambeaux d'idées dans les philosophes contemporains, ils en ont formé le complément du symbole catholique. C'est ainsi que la philosophie refait l'histoire!

Histoire de l'homme. Que l'homme, à l'origine des choses, soit tombé d'une chute dont le contre-coup s'est fait sentir à toutes les générations successivement apparues depuis cette époque lointaine, c'est ce qu'attestent les souvenirs de tous les peuples, c'est surtout ce que raconte la Genèse. Mais la Genèse non-seulement ce n'est pas un livre révélé pour la philosophie de notre temps, mais ce n'est pas même un monument historique quelconque. On n'en tient aucun compte. Il en est de même pour les traditions ou les vagues réminiscences de l'humanité. On passe par dessus, et l'on vous dira que l'homme, au lieu d'avoir commencé par l'âge d'or, a commencé par l'âge de fer, qu'il est parti de l'état sauvage et du fétichisme pour s'élever graduellement, à travers le polythéisme et le monothéisme, au point de lumière et de perfectionnement où nous le voyons arrivé.— Que de merveilles encore ne nous raconte pas la philosophie! Les peuples jusqu'à ce jour avaient cru que la Providence présidait à leurs révolutions, et que c'était sous la direction de son bras que s'était déroulée la marche générale de l'humanité. Mais non; la philosophie vous apprendra qu'il n'a pas

été question de Dieu dans les mouvements du monde, et que la civilisation, le progrès, loi sourde et fatale, mais féconde, doit donner seule le nœud de ce grand drame qu'on appelle l'histoire. — Cette doctrine, à vrai dire, n'est pas enseignée par toutes les écoles rationalistes. Quelques-unes professent ou supportent le dogme de la Providence. Mais quelques-unes l'ont inexorablement proscrit, et celles-là, comme les autres, prétendent résumer et personnifier la haute philosophie.

Histoire de l'Église. Sa fondation? Elle est toute humaine comme celle d'une société quelconque. Sa papauté? C'est l'ambitieuse et politique habileté des pontifes romains qui l'a fondée, elle n'est pas l'œuvre du Christ. Ses martyrs? Ce furent des fanatiques. Son esprit? Ce fut un esprit d'intolérance et de barbarie. Quelle horreur que l'inquisition! Volontiers elle la rétablirait encore. Voilà ce qui roule dans toutes les revues, et nous n'avons pas besoin de vous le dire, toutes ces allégations sont aussi fausses qu'elles sont impies; elles ne s'inspirent que de l'ignorance ou d'une haine passionnée, et ne contiennent que le travestissement le plus odieux des faits dont se composent les annales de l'Église. Mais la philosophie a-t-elle besoin de descendre à ces études consciencieuses? Ne peut-elle pas inventer l'histoire, et changer pour l'homme les événements du passé, comme elle croit pouvoir changer pour l'homme les conditions du salut et de l'avenir?

XVI. — Vaines solidarités qu'invoquent ces philosophes de l'erreur. — Une transaction réelle et sincère n'est possible que dans la pleine vérité.

Après ces droits énormes, la philosophie du rationalisme s'en donne d'autres plus modestes, mais qui ne laissent pas d'avoir leur importance. Tel est le droit d'invoquer des solidarités mensongères ou des transactions impossibles. Écoutez ou lisez certains hommes; ils parlent avec faveur de saint Thomas, de Bossuet, de Fénelon, de Malebranche; ils en exaltent les œuvres philosophiques; ils engagent même à les lire et semblent s'étudier à faire croire qu'ils en partagent les doctrines. Quand surtout ils sont chargés d'instruire la jeunesse, ils insistent sur ce point avec une affectation visible; rien, dirait-on, ne leur tient plus au cœur que de passer pour philosophes chrétiens, et si l'on manifeste à cet

égard des soupçons, des inquiétudes et surtout de l'incrédulité, une apparente indignation les saisit. et ils demandent avec courroux si quand on recommande des auteurs comme ces grands hommes, on peut enseigner des opinions perverses ou même dangereuses. Oui, certes, on le peut, et nous en faisons tous les jours la triste expérience. Comparez ces philosophes rationalistes avec ces philosophes chrétiens auxquels sans cesse ils renvoient ; existe-t-il entre eux une identité de doctrine? Sont-ce les mêmes idées sur la Providence, sur la création, sur la nature de l'homme, sur le devoir, sur la religion, sur la conscience? Sur la plupart des questions n'y a-t-il pas des uns aux autres l'immensité d'un abîme? et le fait le plus ordinaire du philosophe rationaliste n'est-il pas de démentir ou du moins d'altérer ou de contester les solutions du philosophe chrétien? C'est la conviction qui résulte de tous les parallèles auxquels on peut les soumettre, et de toutes les solidarités qu'on invoque, il n'en est presque pas une qui ne soit un masque ou du moins une illusion.

A côté des solidarités chimériques se placent les transactions impossibles. Certains philosophes seront allés loin dans l'erreur, et l'Église aura flétri leurs ouvrages. Cette condamnation, quoiqu'ils n'aient pas la foi, les fait revenir de quelques pas en arrière. Ils n'abdiquent pas leurs erreurs, mais ils les tempèrent ; ils ne vont pas jusqu'à l'acceptation des dogmes chrétiens, mais ils se résignent à certaines concessions dans les limites du domaine philosophique, et quand ce sacrifice est fait, ils demandent que la paix se signe entre eux et l'Église, et qu'il ne soit plus question de guerre. Sans doute l'Église entrerait volontiers dans ce désir et remettrait avec joie son épée au fourreau; sans doute elle serait heureuse de signer la paix et de la signer sur un traité qui désormais ne se déchirerait plus. Mais pour le faire, elle exige que la rétractation des erreurs soit entière. Il en est une part que vous répudiez, c'est bien ; mais il en est une autre que vous retenez encore ; il est des aveux auxquels vous vous êtes décidé, mais il en est devant lesquels votre courage recule, et tant que vous ferez ces réserves, tant que vous vous contenterez de réduire ou d'atténuer l'inexactitude ou l'impiété de vos systèmes, sans la supprimer jusqu'à la dernière racine, il est impossible que l'Église condescende

à vos vœux de réconciliation. La vérité ne capitule pas; lumière par essence, elle ne saurait sur aucun point communiquer avec les ténèbres. Ses interprètes peuvent vous traiter avec ménagement, ils n'ont pas le droit de fraterniser. Un seul atôme d'erreur que vous gardez suffit pour établir entre eux et vous un chaos infranchissable. Tant qu'il subsistera, leur devoir sera de le dénoncer au monde, et si la guerre se continue alors, c'est sur vous seuls qu'en retombera la responsabilité. La vérité n'attaquera pas, elle ne fera que se défendre.

XVII. — Les écoles de philosophie rationaliste contemporaines. — Lutte contre le matérialisme; étude de l'histoire de la philosophie; liberté de penser.

Enfin, le dernier droit que s'attribue cette philosophie contemporaine : c'est d'exagérer ses services et de dissimuler ses torts.

Cette philosophie se partage en diverses branches ; mais il en est deux surtout qui la résument dans ses grands caractères. La première a poussé jusqu'aux plus extrêmes limites la liberté de penser, et s'est jetée dans les plus effroyables extravagances. C'est de là que sont sortis le saint-simonisme avec ses diverses métamorphoses, et plus tard le socialisme avec ses rêves de bouleversement et de sang. Pour celle-là ses services sont tellement nuls et ses torts tellement visibles qu'il n'est pas nécessaire de les signaler en détail.

Au-dessus de cette philosophie fiévreuse jusqu'au plus fougueux délire, désordonnée jusqu'à la plus effroyable licence, il en est une autre plus calme, plus modérée, plus honnête, comme dit le monde, et celle-ci se flatte avec un peu plus de raison de n'avoir pas été sans utilité pour le pays ; elle a mis une certaine vigueur à poursuivre l'athéisme et le matérialisme que nous avait légués le dernier siècle, et cette lutte n'est pas un fait sans mérite et sans importance. A Dieu ne plaise que nous songions à en déprécier la valeur! Mais il faut aussi d'un autre côté qu'on se résigne à ne pas en exagérer les proportions. On a l'air de supposer que, submergées par le flot du voltairianisme, l'idée de Dieu et la spiritualité de l'âme avaient fait, il y a soixante ans. un naufrage complet et sans espoir dans l'intelligence publique; qu'elles avaient disparu sous les ruines de l'autel et du trône, et que si depuis cette époque funeste, elles

se sont réveillées en France et dans la foi générale, c'est parce que la philosophie rationaliste est allée les arracher des décombres sous lesquels elles étaient ensevelies. Ce n'est pas ainsi toutefois que les choses se sont passées. A la fin même du dix-huitième siècle, au moment où l'athéisme et le matérialisme se manifestaient avec le plus d'audace et régnaient avec le plus d'empire, la masse de la population, maintenue par le clergé dans les saines doctrines, protestait avec indignation contre ces théories absurdes et dégradantes; la foi à Dieu et à la spiritualité de l'âme restait debout au sein de la conscience publique. La révolution ne put l'éteindre, quoiqu'elle eût déchaîné sur les peuples un esprit de vertige pire encore que ses fureurs. A l'époque où le culte fut restauré, ces mêmes convictions, momentanément comprimées pendant les mauvais jours, éclatèrent avec transport, et depuis cette époque, plus de trente mille chaires, occupées par le sacerdoce catholique, n'ont cessé de les entretenir. L'enseignement de toutes les écoles dont le clergé a été l'âme n'a pas varié sur ce point; tous les ouvrages philosophiques ou populaires qui se sont inspirés de son souffle ont établi ces grandes vérités ou les ont constamment supposées, et par là l'immense majorité du pays en est restée en possession. Si la philosophie éclectique les a fait rentrer quelque part, ce n'est pas là, mais dans un cercle assez restreint de lettrés qui, après les avoir apprises soit sur les genoux de leurs mères, soit dans le Catéchisme de leurs paroisses ou de leurs colléges, les avaient oubliées ou rejetées dans les délires de la jeunesse; elle n'a fait que leur rappeler ce que l'Église leur avait dit en termes aussi lumineux et démontré par des preuves même rationnelles aussi péremptoires, et quoique renfermé dans ces bornes, le service qu'elle leur a rendu reste encore sérieux; cependant il est vrai de dire qu'il perd quelque chose de la majesté que lui prête le langage dont on se sert ordinairement pour l'exprimer.

Un autre trait distinctif des écoles de notre temps, ce sont des études faites sur l'histoire de la philosophie. On a poussé sur ce point les recherches de l'érudition et les travaux de l'analyse à des profondeurs qu'on n'avait peut-être pas atteintes jusqu'à ce jour; et nous devons avouer que c'est un mérite. Mais ce mérite n'est pas sans compensation. Il est une philosophie dont on n'a ni com-

plétement mesuré la hauteur, ni exactement résumé les doctrines ; c'est celle du moyen âge. A ce tort partiel, on a joint le malheur plus général de ne juger ni avec les principes d'une raison parfaitement saine, ni avec l'indépendance d'une conscience pleinement impartiale, ni avec la force d'une logique sûre et profonde, les diverses écoles philosophiques dont on a raconté la destinée. Un résultat funeste est sorti de là : c'est que la raison publique déjà précédemment affaiblie s'est bien plus énervée encore. On ne s'était jeté dans l'histoire de la philosophie que parce qu'on se sentait incapable de traiter sérieusement la philosophie même. Nous en sommes bien plus incapables aujourd'hui. Nous parlons de tous les systèmes, mais nous ne songeons pas même à les discuter. « On les rassemble, ainsi que l'a dit un judicieux écrivain, on les restaure comme des ouvrages plus ou moins savants, plus ou moins curieux de l'intelligence humaine, mais sans y attacher d'autre prix. C'est ainsi que dans nos musées nous contemplons et admirons le travail de la statue du Dieu, sans songer au Dieu lui-même. » Et quand nous voudrions aller plus avant et apprécier les doctrines dans leur valeur réelle et intime, nous accomplirions mal cette grande tâche. Les éléments de critique nous font défaut. Il n'est pas jusqu'à notre érudition philosophique qui n'ait émoussé la pénétration de notre jugement ; elle a porté dans notre esprit je ne sais quel mélange d'ombre et de lumière, je ne sais quel tourbillon d'idées divergentes et confuses, au sein desquels le sens de l'erreur et de la vérité a subi des éblouissements fâcheux et perdu quelque chose de sa délicatesse et de sa fermeté.

On parle encore de la liberté de penser que nous avons conquise. Mais que veut-on dire par là ? Veut-on dire que nous avons conquis le droit légal, la liberté légale de penser ce qu'il nous plaît et même de le penser tout haut? C'est vrai, quoiqu'il y ait de très-graves restrictions à faire ; mais quelles conclusions tirer de ce fait ? Veut-on dire que nous avons conquis le droit philosophique de penser et de penser haut tout ce qui nous convient? C'est impossible. La pensée n'a qu'un droit, elle n'a qu'une liberté ; c'est de penser juste et vrai. Que le soleil existe, la pensée même philosophique n'a pas le droit de dire bas ou haut que le soleil n'existe pas. Si le cercle est rond, la pensée n'est pas maîtresse de croire

qu'il est carré. Si Jésus-Christ est Dieu, la pensée n'est pas admise à supposer qu'il est homme. La loi civile peut bien l'autoriser à enseigner le contraire, mais la conscience et la logique ne le lui permettent point ; elles ne lui reconnaissent d'autre faculté que celle de voir ce qui est ou ce qui n'est pas.

Et voilà malheureusement ce que nous avons confondu : nous avons identifié la liberté légale de la pensée avec la liberté philosophique, tandis que ce sont deux choses profondément distinctes; la liberté légale est fondée en faveur de la bonne foi, et à ce titre il est possible qu'elle soit légitime dans de certaines conditions; mais elle ne contient nullement la consécration de l'erreur, comme le ferait la liberté philosophique, et nous ne l'avons pas compris ou plutôt nous avons paru comprendre le contraire. Nous avons constamment parlé de la liberté de penser dans des termes généraux, absolus, sans aucune distinction comme d'un privilége désormais acquis, comme de la base légitime et du point de départ nécessaire de toute philosophie, et en faussant ainsi la formule dans le langage public, nous avons faussé l'idée de la chose dans l'esprit du pays. Parce que nous n'établissions point de réserve dans la notion du droit, on a cru pouvoir en user dans le sens le plus large; on s'est donné la licence de penser tout ce qu'on a voulu ; la différence essentielle du faux et du vrai a disparu devant les hardiesses auxquelles on s'est tenu pour autorisé; toutes les idées ont été confondues, tous les principes méconnus ou niés, tous les faits d'histoire ou d'expérience traités avec mépris, toutes les témérités, disons mieux, toutes les horreurs affrontées, et si cette audace soulevait de l'étonnement, on invoquait pour justification la liberté de penser. On avait raison. Dans les limites absurdes où nous l'avions proclamée, la liberté de penser couvrait toutes les folies et poussait à toutes les ruines.

XVIII. — Position moyenne que s'efforcent de prendre quelques partisans de la philosophie rationaliste. — Résumé des dix paragraphes qui précèdent.

Ces applications extrêmes de la liberté de penser n'ont pas été faites par tous les esprits. Il est des hommes prudents, modérés qui sont restés en deçà, mais qui n'en ont pas moins retenu de leurs contacts avec ce principe dangereux une impression funeste,

Par lui d'autres ont été poussés à l'exagération de l'erreur; eux ont été conduits jusqu'au vague de l'idée. Dans leurs doctrines philosophiques ce n'est ni le vrai pur, ni le faux pleinement caractérisé; on y trouve du oui et du non tout ensemble. On affirmera Dieu, mais sans trop se prononcer sur sa nature; on parlera de la Providence, mais sans trop déterminer son action dans le gouvernement du monde; on dira quelques mots de la création, mais sans définir catégoriquement si l'on prend ce terme dans toute sa rigueur. De même pour tout le reste. Il semble que l'esprit n'ait pas la force de la vérité tout entière; on la mutile; on en détache quelques parcelles, on la dépouille de certaines obscurités, et l'on se crée une espèce de situation moyenne entre les enfants de ténèbres et les enfants de lumière; on est homme d'indécision, disciple d'une demi-sagesse, représentant d'une demi-philosophie; on suit pour la vérité comme pour l'erreur un système de balance et de contrepoids, sans remarquer que l'équilibre est impossible et que dans cette combinaison l'erreur l'emporte inévitablement et toujours sur la vérité.

C'est ainsi, Nos très-chers Coopérateurs, que les prétendus amis de la philosophie s'en montrent au fond les ennemis réels, ennemis en la déshonorant soit par l'idée qu'ils s'en forment, soit par la généalogie qu'ils lui attribuent; ennemis en se prévalant à tort de ses droits et de son nom, soit pour rabaisser la Religion, soit pour la dénaturer dans son véritable sens, soit enfin, pour l'éluder dans ce qu'elle a d'obligatoire; ennemis parce qu'ils font consister la philosophie à défigurer l'histoire dans ce qu'elle a de plus authentique et de plus vénérable; ennemis, enfin, parce que l'identifiant à leurs doctrines, ils lui décernent, sous ce masque plus ou moins hideux, le compromettant honneur de solidarités dérisoires, de transactions impossibles et de services qu'elle n'a pas rendus à la raison publique.

XIX. — Conclusions. — Du soin avec lequel le clergé doit distinguer la bonne philosophie de la mauvaise philosophie. — A-t-on toujours fait assez pour cela?

De tout cela que conclure, Nos très-chers Coopérateurs? C'est d'abord pour faire disparaître jusqu'au dernier atome le reproche

qui nous est adressé, de bien préciser, quand nous nous élevons contre la philosophie ou la raison, la signification de ces deux termes et l'objet qu'ils dénoncent à l'attention des peuples. Que poursuivons-nous alors? Que flétrissons-nous? Est-ce vraiment la philosophie? Est-ce vraiment la raison? Ni l'une ni l'autre; c'est plutôt, disons même, c'est seulement la négation de la philosophie et l'abus de la raison. La philosophie est tout ensemble le prélude et l'auxiliaire de la théologie; comment la combattrions-nous? La raison est le siége et jusqu'à un certain point le bouclier de la foi; comment songerions-nous à la maudire? Nous ne condamnons que les travestissements de la première et les égarements de la seconde, et c'est ce qu'il importe de définir avec netteté, pour prévenir les malentendus et ne pas nous attirer d'amères récriminations. Peut-être n'avons-nous pas pris sur ce point à notre époque des précautions assez sévères. On s'est servi pour reprocher ses torts au rationalisme contemporain d'expressions trop générales; on semblait envelopper dans des anathèmes communs la bonne et la mauvaise philosophie, la raison qui se maintient dans les bornes du sens commun et celle qui en franchit les limites. On n'a pas fait à chacune des parts assez distinctement tranchées, et par là même nos censures ont paru manquer non-seulement d'exactitude, mais même de justice. Il eût été mieux de laisser à la philosophie comme science toute sa grandeur, et à la raison comme faculté tous ses droits et toute sa puissance! Puis séparant la philosophie en elle-même de la philosophie telle que nous l'avons réalisée, détachant la raison considérée dans son essence de la raison telle que nos absurdes émancipations l'ont faite, nous aurions pu, après avoir ainsi écarté toutes les confusions d'idées, frapper sur les aberrations de notre temps avec une force d'autant plus victorieuse, que nous l'eussions fait avec une équité plus visible et plus incontestable. Nous suivrons cette marche désormais avec une fidélité plus scrupuleuse; nos écrits et notre parole seront comme un crible qui dégagera le bon grain de la paille, et quand nous les aurons isolées, quand le froment sera mis à l'écart, nous serons pleinement admis à jeter l'ivraie au feu dévorant d'une impitoyable discussion.

XX. — Règles de conduite à l'égard des philosophes rationalistes. — Illusions où entretient l'erreur. — Des ménagements légitimes et des violences malheureuses.

Quant aux hommes qui représentent la mauvaise philosophie, il est, sans doute bien des occasions où nous aurions le droit de les signaler au monde avec ces rudes expressions que Jésus-Christ et les Apôtres nous ont transmises pour les caractériser. « Sépulcres blanchis, faux prophètes, loups cachés sous la peau de brebis, nuées sans eaux et promenées dans les airs comme une espérance dérisoire par des vents orageux, arbres dépouillés par l'automne, stériles, deux fois morts et déracinés, flots d'une mer en courroux déposant sur la grève une écume fangeuse, astres errants conduisant ceux qui les suivent dans des régions où mugissent d'éternelles tempêtes; » voilà tout autant d'images sous lesquelles à la suite des Écrivains sacrés on pourrait les dépeindre; trop souvent ils se donnent des titres à ces stigmates humiliants par des sophismes volontaires, par des accusations contre l'Église qu'ils savent bien n'être que des calomnies, par des erreurs qu'ils déchaînent comme un fléau sur les peuples, après en avoir parfaitement compris l'extravagance et pressenti les désastres.

Mais si légitimes que puissent nous sembler ces rigueurs, nous ne devons leur donner place qu'avec une extrême sobriété dans notre apostolat, et pour nous y décider plus facilement, pour contenir avec plus d'autorité les saintes indignations dont le feu s'allume parfois dans nos veines, il faut se persuader que la bonne foi n'est peut-être pas aussi rare qu'on le suppose dans les hommes qui s'égarent. Tel outrage à la raison, tel blasphème contre le catholicisme partent souvent d'une illusion qui se croit sûre d'elle-même; au sein même des génies les plus élevés, les plus instruits, les plus pénétrants, l'erreur exerce des fascinations qui leur ôte la conscience de ce qu'elle est, et nous inspirant de ce fait malheureusement au-dessus de toute contestation, nous devons commencer à les considérer comme surpris avant de les traiter comme pervers. Cette indulgence doit redoubler lorsque certains hommes, auparavant perdus en pleines ténèbres, se prennent à soupçonner la nuit qui les entoure, et font un premier pas de retour vers la région de la lumière. Une démarche de cette nature parait souvent

peu de chose; c'est la reconnaissance de la millième partie des folies où l'on s'est égaré; c'est l'aveu d'une vérité très-secondaire; n'importe, si modeste que soit ce sacrifice, il peut coûter énormement à l'orgueil. Celui qui l'accomplit est un nom illustre dans le pays; peut-être a-t-il fait école; une foule de disciples ont juré par leur maître; sa philosophie est devenue leur propre philosophie; ses enseignements, exaltés par toutes les voix de la presse et de la gloire, ont été regardés comme des oracles, et ce sont eux qui, écrits ou parlés, ont donné le branle à l'opinion publique et créé sa réputation. Maintenant un nouveau rayon l'éclaire; il est quelques points sur lesquels, après avoir été très-affirmatif, il commence à douter de lui-même; certaines perspectives de vérité, jusqu'ici fermées à ses yeux, se sont entr'ouvertes; il brûle quelque chose de ce qu'il avait adoré, il adore quelque chose de ce qu'il avait brûlé, et lui-même il met le monde au courant de cette transformation. Il déclare implicitement au moins qu'il s'est trompé, et que ses théories qui lui valurent tant de popularité, tant de renom, tant de fortune, au lieu d'être un astre sûr, purent bien n'être qu'un funeste météore. Croirions-nous qu'un semblable aveu, surtout au sein d'une réputation brillante, n'ait rien de pénible à la nature? Une vulgaire générosité suffit-elle pour le faire? Ah! ne fallût-il rétracter qu'une ligne dans un système par lequel on a conquis la gloire et fait penser son siècle, on ne peut en arriver là que par un acte d'héroïsme. Cette opinion, cette doctrine pour le philosophe est le fruit de sa pensée, et comme le dit saint Augustin, la fille de son intelligence; il l'aime avec d'autant plus de passion qu'elle a reçu la consécration du succès, et quand, malgré cela, il a le courage de la renier, on doit lui tenir compte de cette abnégation. C'est un devoir qu'il remplit à la vérité, mais c'est un devoir dont l'accomplissement n'est pas sans mérite parce qu'il n'est pas sans amertume. Alors même que celui qui s'en acquitte n'irait pas assez loin, alors même que d'un seul coup il ne dépouillerait pas entièrement le vieil homme pour revêtir la plénitude de l'homme nouveau, il conviendrait mieux de le féliciter de ce qu'il n'est plus que de lui reprocher ce qu'il est encore. Pas de transaction, mais pas de violence! Montrons-lui le but lointain qu'il doit atteindre, mais ne l'y poussons pas avec brutalité! On en ob-

tiendra bien plutôt ce qu'on désire et ce qui l'effraye, par des paroles d'espérance que par un redoublement d'anathèmes. Les unes comme une main bienveillante l'aideront à franchir l'espace qui le sépare de cette vérité vers laquelle il s'est enfin retourné, tandis que l'autre, comme le choc d'un bras ennemi, risque de le rejeter en arrière et de le refouler dans des abîmes d'où il ne songera plus à sortir.

XXI. — L'antagonisme entre la raison et la foi n'a rien de réel. — Les faits prouvent que la foi est pour la raison un principe de conservation et de grandeur.

Enfin, Nos très-chers Coopérateurs, faisons comprendre à tous ces hommes que l'antagonisme qu'ils supposent exister entre la raison et la foi n'a rien de réel. Toutes les grandes vérités de la raison, celles dont se nourrit la philosophie et qui constituent son principal trésor, se trouvent comprises dans l'objet de la foi; la foi ne les dément pas, elle les consacre; elle ajoute à leur certitude rationnelle le couronnement d'une certitude divine; elle affermit par là même l'intelligence où elle repose dans la possession du bon sens. Et la chose est si vraie que les hommes et les peuples au sein desquels elle règne avec le plus d'empire sont toujours aussi ceux qui restent les plus fidèles aux principes d'une raison saine et de la bonne philosophie. Cherchez en Europe les Sociétés où domine actuellement la philosophie la plus judicieuse, la plus sensée, celles dont les doctrines ont le plus de corps? Ce sont les nations chrétiennes, et parmi les nations chrétiennes, les nations catholiques. Au sein des nations catholiques elles-mêmes, en France, par exemple, quelles provinces retiennent le bon sens le plus sérieux, le plus solide, le plus ferme contre les entraînements qui surprennent parfois les peuples comme la fumée d'une liqueur enivrante? Nos derniers orages nous l'ont appris par les contrastes solennels dont ils nous ont rendus témoins; là où la foi n'existait plus, les utopies du socialisme ont fait d'effroyables ravages; là au contraire où la foi régnait encore, le sens commun des populations est resté sans atteinte; c'est un vaisseau dont nulle tempête n'a rompu les ancres. On a vu là d'une manière éclatante que la foi est le bouclier de la raison. Tel est l'ordre établi par ce Dieu qui ne dédaigne pas de se faire appeler le maître des sciences. Lumière incréée,

il commence par éclairer tout homme venant en ce monde d'une sorte de crépuscule, c'est la raison. Flambeau pâle et vacillant, mais qui suffit pour nous révéler avec assurance l'existence de certains objets qui nous environnent. Un peu plus tard, le soleil se lève; il répand sur notre esprit un jour plus radieux, c'est la foi. Ces deux lueurs ne sont pas ennemies l'une de l'autre; elles émanent du même foyer. Elles ne démentent pas mutuellement leur témoignage; la raison dans sa mesure parle comme la foi, la foi confirme la raison. Si la foi répand des clartés plus vives et plus fécondes, si elle ouvre des horizons et des profondeurs que la raison n'aurait pas pu deviner; si elle l'éblouit en quelque façon à force de lumière, elle ne la contredit et ne l'écrase pas; elle la détruit comme le midi détruit l'aurore, comme l'astre du jour quand il apparait efface l'astre des nuits. Ce n'est pas un anéantissement, c'est une transfiguration. Par cette irradiation suprême, la raison voit centupler sa puissance aussi bien que l'étendue de ses domaines, et quoique auprès des révélations que lui réserve l'avenir, ses pensées soient timides, ses vues courtes, sa science superficielle, quoique, suivant l'expression de l'Apôtre, elle ne contemple la vérité que dans un miroir et comme au travers d'une énigme, elle ne laisse pas de préluder glorieusement à cette grande vision du ciel, qui doit lui faire contempler Dieu face à face, et la tenir éternellement submergée dans l'océan de la Sagesse infinie.

Donné à Nîmes, en notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre seing du Secrétaire de notre Evêché, le deuxième jour d'avril mil huit cent cinquante-sept, fête de saint François de Paule, ce juste qui en travaillant à passer pour le plus petit des hommes, fit acte de la plus haute philosophie, celle de l'humilité!

HENRI, *Évêque de Nîmes.*

CALLISTA [1].

ROMAN PAR LE P. NEWMAN.

Il a paru il y a quelque temps, en Angleterre, un petit roman écrit dans le seul but de faire un peu de bien. Le P. Newman, son auteur, ne cherchant pas la gloire, a oublié de le signer. Mais les autres qualités du livre suffisent pour attirer l'attention.

Le nom de roman, et ce livre en est un, effarouche, non sans motifs, les consciences prudentes. Nous portons, en effet, dans notre cœur une armée assez indisciplinée de passions et d'instincts, dont la raison est le chef nominal ; mais ce chef, bien qu'il parle volontiers de ses sujets avec dédain et fasse sonner très-haut ses droits, ne jouit cependant que d'une autorité contestée; peu de princes ont à soutenir contre leur peuple d'aussi fréquents et d'aussi rudes combats. Ce sont des discussions perpétuelles, des luttes incessantes, et souvent des défaites honteuses pour le pouvoir, où il perd tout, même l'honneur. On sent que l'esprit de révolution a pénétré jusque-là ; que sais-je, même, on dirait que c'est là qu'il a pris naissance. Il est donc d'un gouvernement sage de chercher à endormir les factieux, et d'écarter avec précaution tous les bruits de guerre venus du dehors : ils ont bientôt fait d'allumer la guerre au dedans ! Nos passions, si bien endormies qu'elles paraissent, ont le sommeil léger, elles s'éveillent au moindre mot.

Le romancier étudie ses luttes, il en écrit l'histoire; mais il est rarement impartial : on sent que le parti des passions a en lui des complices qui souvent tiennent la plume. De là ces faiblesses qu'il leur montre, ces couleurs séduisantes pour cacher leur laideur, cette patience complaisante à raconter leurs enivrements et leurs triomphes ; de là, enfin, le danger de ces livres qui, se présentant avec la morale au dénoûment comme passeport, n'en apportent pas moins dans l'esprit du lecteur le désordre et la révolte.

(1) Un beau volume in-8°, chez Henri Goemaere, éditeur à Bruxelles, et chez les principaux libraires du pays.

Le P. Newman a évité cet écueil par un procédé tout naturel, conforme à la droiture de ses intentions et à l'honnêteté de son caractère. Il s'est mis à raconter quelque chose de beau et de bon, la conversion d'une jeune Grecque, Callista, qui se fait chrétienne et parvient au martyre.

Ces initiations successives d'une âme à la vérité religieuse cachent, sous la simplicité du récit, un spectacle touchant pour tous, et qui fait naître au fond du cœur un souvenir, un désir ou un regret. Callista est née dans le paganisme; on l'a bercée aux chants de ses hymnes, elle a grandi au milieu de ses fêtes, elle s'est avancée jusque dans les subtilités de sa philosophie. Mais nulle part elle n'a trouvé la vie véritable ni le bonheur. « Je ne puis, dit-elle, rester en cet état, triste et solitaire, que « les philosophes appellent sagesse, et les moralistes vertu. Je ne puis « me vouer au service de cet astre froid des nuits dont les rayons me « glacent. Je ne saurais éprouver de sympathies pour ce majestueux « collége de sœurs que Rome a placées sous le patronage de Vesta. Il « faut que j'aime; aimer est ma vie. »

On a bien abusé de ces dernières paroles; c'est l'entrée en scène de toutes les héroïnes de roman : leurs déclarations d'amour particulières ont toujours pour préface cette déclaration générale qui menace le genre humain, jusqu'au moment où le héros se présente et consent à endosser la lettre de change à son profit. Le P. Newman a repris cette vieille formule pour en faire l'expression d'un sentiment vrai. Chez Callista c'est un cri de l'âme répondant à la grâce qui l'appelle, et cherchant à sortir du monde pour trouver Dieu. On ne fera pas à ce sentiment le reproche d'être vulgaire, ni à la locution celui d'être avec ce sens dans toutes les bouches.

Dans sa détresse, la jeune païenne a tourné ses espérances du côté des chrétiens. Elle a eu une esclave qui appartenait à cette religion mystérieuse, et qui lui en fait pressentir par ses vertus toutes les beautés. Elle croit tous les chrétiens semblables à Chione, son esclave, comme elle détachés du monde, remplis de charité pour les hommes, et brûlants d'amour pour leur Dieu.

C'était une illusion. Il y avait en ce temps-là des chrétiens tièdes. Agellius en était un : il aimait Callista, mais il songeait beaucoup plus à l'épouser qu'à la convertir, ou plutôt il voyait dans le mariage et dans la conversion deux évènements connexes; et il voulait commencer par le mariage : ce sont dans un chrétien des faiblesses aux yeux de Callista, qui, selon l'usage, en rend la religion responsable. Écoutons-la parler :

« Quand j'ai su pour la première fois, dit-elle, que vous étiez chré-
« tien, Agellius, comme j'ai senti battre mon cœur! J'ai pensé aussitôt
« à celle que j'avais perdue, j'ai cru qu'en vous je la reverrais, comme
« si une sympathie mystérieuse existait entre elle et vous. J'espérais que
« vous me feriez connaître cette force extraordinaire dont j'ai besoin,
« et qu'elle me disait posséder; il me semblait que par vos paroles, par
« vos regards, par vos manières, vous alliez différer complétement de
« ceux qui m'entourent. Il n'en a rien été; comme les autres vous êtes
« venu, parti, revenu, sans me parler de rien. J'ai attribué d'abord
« votre attitude à la réserve, à la timidité, à la prudence habituelle des
« sectes persécutées; mais quel a été mon désappointement, quand j'ai
« vu que vous pensiez de moi ce que les autres en pensent, que vous
« éprouviez pour moi ce qu'ils éprouvent, que c'était moi que vous
« aimiez et non pas votre Dieu, que vous aviez beaucoup à me parler de
« vous, et rien à me dire de lui....

« Ainsi la religion de Chione n'est qu'un songe, et voilà quatre ans
« que j'espère y rencontrer la vérité elle-même. Mais non. Il faut en
« revenir à cette maxime que tout est vanité; au delà de ce monde visi-
« ble, il n'y a rien, rien qui puisse soutenir ma faiblesse, être le centre
« de mes affections et comme l'âme de ma vie..... »

Et la pauvre fille s'absorbe dans le spectacle de sa propre misère, dans la conscience de la nature déchue, dans le sentiment d'un fardeau qui l'écrase, dans la certitude sans espoir de ne plus trouver désormais rien qui donne un intérêt à son existence, et un aliment à son intelligence et à son cœur.

Cependant :

« Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne. »

Bien des écrivains n'auraient pas manqué de charger Agellius de cette conversion, et celui-ci aurait transporté Callista sur les ailes de l'amour jusque dans les hautes sphères de la vertu et de la religion. Mais ce chemin n'est pas le plus court, et en le suivant on ne s'élève pas toujours aussi haut. Le P. Newman en a pris un autre. Evitant avec soin tout ce qui pouvait sentir la passion et troubler la simplicité de cette histoire, ce n'est point à Agellius qu'il confie Callista, c'est à saint Cyprien, le vénérable évêque de Carthage.

Des fléaux qui désolent la contrée déterminent des mouvements populaires contre les chrétiens, que frappe déjà un édit de persécution. Callista, en voulant sauver Agellius, est arrêtée. Ses sympathies pour

la religion proscrite l'amènent devant le tribunal. Et là, placée entre le paganisme qu'elle méprise et le christianisme qu'elle ne connaît pas encore, elle se voit forcée de refuser le sacrifice aux dieux sans pouvoir se dire chrétienne.

Mais l'heure quelle attendait depuis si longtemps était enfin arrivée. Le livre des Évangiles lui tombe sous la main; elle le lit dans la prison, et la lumière se fait en son âme.

Figurez-vous un homme qui a toujours vécu dans un obscur cachot et qui voit l'astre du jour se lever devant lui pour la première fois, Au milieu des ténèbres, il a bien souvent pressenti la lumière. La clarté trompeuse des flambeaux lui a fait soupçonner l'existence d'une clarté véritable. Maints récits lui ont parlé de cette merveille : il espère qu'il pourra la contempler un jour. Parfois il doute, il se décourage, puis l'espoir revient. Enfin, il lui est permis d'assister au lever du soleil. D'abord, il voit poindre l'aurore, la messagère du grand roi, comme disaient les Grecs. A cette lueur rosée, qui prend naissance à l'horizon, notre malheureux captif pressent un grand spectacle. Il commence à entrevoir des formes indécises. Graduellement les ténèbres se dissipent: ses regards acquièrent une portée inattendue, les objets se parent de reflets inconnus et des plus merveilleuses couleurs, toutes choses lui apparaissent sous un nouvel éclat, il croit entrer dans un autre monde, il passe de la surprise à l'admiration, et de là une émotion qui ne connaît plus de bornes quand le soleil lui même se montre et, s'élevant avec majesté, répand sur toute la terre des flots de lumière et de chaleur.

C'est l'image de Callista, longtemps emprisonnée dans les ténèbres du paganisme, pressentant, aux lueurs vacillantes de la philosophie, les splendides clartés de la religion. Cette lecture des Évangiles est l'aurore d'un jour nouveau qui ouvre devant elle d'immenses horizons et donne à toutes choses un aspect qu'elle ne leur a jamais trouvé.

Bientôt le saint Évêque pénètre auprès d'elle, il achève de lever les voiles de la religion et de lui en révéler les derniers secrets; il verse sur son front l'eau du baptême; il lui donne, sous la forme du pain, Celui qu'elle-même appelait son seigneur et son amour. Il la rend, en un mot, enfant du Christ. Je ne connais rien de plus touchant que cette scène entre la néophyte qui, au matin de la vie chrétienne, n'en voit encore que les splendeurs, et le vieillard déjà courbé sous le poids du jour, qui cherche à l'initier aux mystères de la douleur. Nous reproduisons cette scène toute entière :

« Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner que partout, et en particulier à Sicca, il se trouvait beaucoup de personnes qui, en secret, voulaient du bien aux chrétiens, ou qui, au moins, étaient disposées à les protéger. Plusieurs de ces personnes avaient ressenti les bienfaits de leur charité, et appris par expérience la scandaleuse fausseté des accusations qui circulaient contre eux. D'autres se sentaient une certaine générosité envers une classe d'hommes cruellement persécutés ; d'autres entièrement indifférents au sujet de la religion, ou plutôt croyant que toutes les religions n'étaient que des impostures, ne pouvaient admettre qu'une religion seule fût exposée à de mauvais traitements. D'autres aimaient ce qu'ils savaient de la religion chrétienne, et pensaient qu'elle renfermait bien quelque chose de vrai, mais ils ne voulaient pas lui reconnaître le droit de prétendre au monopole de la vérité. D'autres sentaient qu'elle était vraie ; mais ils tremblaient devant les conséquences que la profession ouverte en pouvait entraîner. D'autres, qui avaient apostasié par crainte du bourreau, nourrissaient l'intention d'y revenir à la fin. Nous devons ajouter que, dans l'église d'Afrique, les confesseurs emprisonnés avaient, ou étaient censés avoir le remarquable privilége d'obtenir le pardon public de l'Église pour ceux qui avaient apostasié. Il importait donc à tous ceux qui, étant dans ce misérable état, souhaitaient un jour de rentrer en grâce, d'obtenir la promesse de leur assistance ou de se concilier leur bonne volonté. A toutes ces raisons venait encore se joindre, dans la cause de Callista, l'intérêt qui s'attachait naturellement à une femme jeune et sans défense.

« Le brûlant soleil d'Afrique est dans toute sa force. La population est abattue par la chaleur, par la disette, par la peste et par le carnage qu'en firent les soldats romains le soir de l'émeute. Pour le moment elle ne s'inquiète ni du christianisme, ni d'aucune autre chose. Elle est couchée sous les portiques, dans les cavernes souterraines, dans les bains.

« Elle n'est un peu plus vivante que pendant la nuit. L'appariteur, dans la demeure duquel Callista était logée, et qui fut lui-même un jour chrétien, reste endormi (peut-être plongé dans l'ivresse) à l'ombre du grand vestibule sur lequel s'ouvrent ses appartements. Deux heures environ avant le coucher du soleil, deux hommes se présentent, et demandent la permission de voir Callista. Le geôlier leur demande s'ils ne sont pas les deux Grecs, son frère et le rhéteur qui l'ont visitée déjà. Le plus jeune des étrangers glisse une bourse bien garnie dans sa main et passe avec son compagnon. Quand l'esprit est occupé de grands plans ou de projets importants, la chaleur et le froid, la faim et la soif

n'ont plus le pouvoir de l'affaiblir ; c'est ainsi peut-être que nous devons rendre compte de l'énergie déployée maintenant tant par les deux ecclésiastiques que par Callista elle-même.

« Elle aussi croyait que c'était l'importun philosophe qui revenait; mais elle tressaillit et poussa un cri de joie quand elle reconnut Cécilius. »

« Mon père, dit-elle, je brûle d'être chrétienne, si cela se peut. Il est « venu pour sauver la brebis égarée. J'ai appris de bien belles choses « dans ce livre : — que je vous le rende pendant que j'en ai l'occasion. « Je ne resterai plus longtemps en ce monde. Donnez-moi Celui qui « parla avec tant de bonté à cette femme. Déchargez-moi du fardeau de « mes péchés et je quitterai la terre avec bonheur. » Elle se jeta à ses pieds et lui rendit le précieux parchemin.

« Levez-vous et asseyez-vous, répondit Cécilius ; considérons les cho- « ses avec calme. »

« Je suis prête, insista-t-elle. Ne me refusez pas l'objet de mon « désir quand le temps presse si fort — pourvu toutefois que mon désir « puisse être satisfait. »

« Asseyez-vous avec calme, répéta Cécilius ; je ne vous refuse rien; « mais je désire connaître ce qui vous concerne. » Il eut de la peine à retenir ses larmes de douleur ou de joie, lorsqu'il vit le grand changement que la souffrance avait opéré en elle. Ce qui le touchait le plus, c'était la disparition de cette noble beauté, — don si relevé, mais si peu convenable pour l'homme déchu — qu'il avait un jour remarqué en elle. Maintenant tous ces attraits avaient fait place à une généreuse humilité, à une simplicité sans dissimulation, à une douceur soumise, qui semblait pouvoir la rendre capable, si elle était foulée aux pieds, de sourire et de baiser ces pieds mêmes qui viendraient de l'insulter. Elle avait perdu toute teinte de ce que le monde adore sous le nom de grandeur personnelle et de respect de soi. Callista ne vivait plus maintenant dans sa propre pensée, mais dans celle d'un Autre.

« Dieu a été très-miséricordieux envers vous, continua le prêtre; mais « dans le livre que vous venez de me rendre, il nous ordonne de comp- « ter les frais que nous sommes en état de faire. Pouvez-vous boire son « calice? Représentez-vous bien ce qui vous attend. »

« Elle continua de rester agenouillée dans une attitude à la fois sérieuse et touchante, et les mains croisées sur la poitrine. »

« J'ai fait mon compte, répliqua-t-elle, j'ai comparé le ciel et l'enfer; « je préfère le ciel. »

« Vous êtes sur la terre, dit Cécilius, et non pas au ciel ni en enfer.

« Vous devez porter les douleurs de la terre, avant que vous puissiez « jouir de la béatitude du ciel. »

« Il m'a inspiré le ferme propos, dit-elle, de gagner le ciel; et il m'en « donnera aussi la force. »

« Ah! Callista, répondit-il d'une voix brisée par un sentiment de tris- « tesse, vous ne savez pas ce que vous aurez à endurer si vous vous as- « sociez à lui. »

« Il a déjà fait de grandes choses pour moi, reprit-elle; je suis chan- « gée d'une manière étonnante; je ne suis plus ce que j'étais. Il fera « plus encore. »

« Hélas! mon enfant, dit Cécilius, ce faible corps, ah! comment « saura-t-il supporter le fer, ou la flamme brûlante ou la bête impitoya- « ble. Ah! vous ne savez pas ce que je ressens, moi qui suis libre, en « vous livrant ainsi à vos persécuteurs pour être le jouet du démon? »

« Mon père, j'ai fait mon choix, lui répliqua-t-elle, non pas avec pré- « cipitation, mais après mûre délibération. Je crois en Lui de la ma- « nière la plus absolue. Ne m'en tenez pas éloignée; donnez-le moi, si « je puis le demander; donnez-moi mon Amour. »

« Peu après elle ajouta : « Je n'ai jamais oublié ces paroles que je « vous ai entendu prononcer : *Amor meus crucifixus est :* Mon Amour « est crucifié. »

« Elle reprit : « Je veux être chrétienne, donnez-moi une place parmi « eux. Donnez-moi ma place aux pieds de Jésus, Fils de Marie, mon « Dieu. Je désire l'aimer. Je crois que je puis l'aimer. Faites que je « lui appartienne! »

« Il vous a aimée de toute éternité, dit Cécilius, et c'est pourquoi « vous commencez à l'aimer maintenant. »

« Elle se couvrit les yeux de ses mains et resta dans une profonde méditation. « Je suis très-ignorante, — je suis une très-grande pécheresse, « dit-elle enfin. Mais je sais une chose, c'est qu'il n'y a qu'un seul Etre « à aimer dans tout le monde, et je veux lui donner mon amour. Je m'a- « bandonne à lui s'il veut me recevoir; et il m'instruira lui-même, il « m'apprendra qui il est. »

« La multitude en fureur, les cris féroces, le bourreau inhumain, la « prison, la torture, la mort lente et pénible... » Ainsi se parlait à lui-même le généreux confesseur. Callista était calme; mais lui ne pouvait se maîtriser. Son cœur se brisait dans un sentiment comparable à ce qu'éprouva Abraham levant le bras pour immoler son fils.

« Le temps passe, dit-elle, nous ne savons ce qui peut arriver. Vous

« pouvez être découvert. Mais c'est peut-être une chose, » ajouta-t-elle tout à coup en changeant de ton, « qui demande un long temps d'épreuve. « Ah! que je suis malheureuse! »

« Cécilius ne fit que cette réponse adressée à son diacre qui était avec lui : « Préparons tout ce qui est nécessaire. » Ensuite il se retira en arrière tandis que le diacre, nommé Victor, s'avança. Ce dernier donna à Callista, autant que les circonstances le permettaient, les instructions nécessaires non-seulement pour le baptême, mais aussi pour la confirmation et la sainte Eucharistie; car Cécilius avait résolu de lui administrer ces trois sacrements à la fois.

« C'était un spectacle digne des cieux et sur lequel les anges fixèrent leurs regards, que de voir la jeune prisonnière, riche en dons de ce monde, mais pauvre en ceux de l'éternité, s'agenouiller pour recevoir sur son front le flot sacré, qui coula sur elle avec une douceur presque sensible et produisit soudainement en son âme une sérénité d'une nature tout autre qu'elle n'avait pu s'en former une idée jusqu'alors.

« L'évêque lui administra la confirmation et ensuite la sainte Eucharistie. C'était sa première et sa dernière communion; quelques jours encore, elle la renouvellera ou plutôt la complétera devant la face même et la forme visible de Celui en qui elle croit maintenant sans le voir.

« Adieu, ô la plus chère de mes enfants, lui dit Cécilius; adieu, jusqu'à « l'heure où nous nous rencontrerons tous les deux devant le trône du « Seigneur! Un peu de douleurs aiguës, que vous pouvez compter et « mesurer, et tout sera passé. Vous les subirez joyeusement et dans la « gloire du triomphe; je le sais. Déjà, avant d'être chrétienne, vous « pouviez envisager les tourments sans crainte; et maintenant que « vous l'êtes, vous en soutiendrez facilement l'épreuve. »

« Ne craignez rien, mon père, » répondit-elle d'une voix basse, mais distincte. Puis l'évêque et son diacre quittèrent la prison.

Le lendemain Callista couronne sa vie par le martyre. Voici encore le récit de ce dramatique épisode :

« Callista avait soupiré après la douce et brillante atmosphère de la Grèce et elle était jetée dans le *Robur* et plongée dans le *Barathrum* de Sicca. Cependant, quoiqu'elle eût appelé cette patrie du nom de Grèce, en réalité c'était vers une meilleure contrée, vers une demeure plus stable qu'elle avait aspiré; et cette contrée, cette demeure, elle les avait trouvées. Elle s'y rendait maintenant.

« Et même c'était merveille qu'elle n'y fût pas encore arrivée. On l'avait descendue au fonds de ce puits de mort, dans l'avant-midi du jour de

son second interrogatoire, et, hormis un morceau de pain corrompu et un peu d'eau, selon la coutume de la prison, elle n'avait reçu aucune nourriture depuis qu'elle avait été confiée à la garde du *commentariste*. Les magistrats ordonnèrent de la faire sortir plus tôt dans la matinée qu'on ne se l'était proposé ; sans cela la prison aurait pu réaliser ce que Calphurnius aurait proposé de simuler d'après un plan dont le lecteur se souvient. Lorsque les appariteurs essayèrent de la faire sortir, elle était sans parole et sans mouvement ; même ils avaient de la peine à l'apercevoir. « Noir comme le Tartare, dit l'un de ces hommes ; hé! une « autre torche-là ! Je ne vois pas où elle se niche. » — « La voilà comme « un paquet d'habits ! » dit un second. — « Madame se lève tard ce matin, » dit un troisième. — « Elle est habituée à un lit plus doux, » dit un quatrième. — « Ah ! c'est un rude ennemi de la beauté que cet autre, ajouta un cinquième. — « Elle est le démon de l'entêtement, et elle doit être « écrasée, reprit le geôlier, il faut bien que tel soit son désir, sinon elle « n'aurait pas choisi ce parti. » — « Que la peste enlève la sorcière, dit un autre, nous aurons de meilleures saisons quand quelques-unes de ses semblables auront été dépistées. »

« Ils la sortirent comme un cadavre et la déposèrent à terre, en dehors de la prison. Comme elle ne faisait encore aucun mouvement, deux des bourreaux la prirent entre eux sur leurs bras et leurs épaules, et s'avancèrent précédés de l'instrument de torture. L'air frais du matin la ranima : bientôt se dressant comme pour y boire de nouveau la vie, elle se remit. « O belle Lumière ! murmura t-elle, ô aimable lumière, ma « lumière et ma vie ! O ma Lumière et ma Vie, recevez-moi ! » Elle acquit peu à peu pleine connaissance de tout ce qui se passait. Elle allait à la mort, et cela plutôt que de renier Celui qui l'avait rachetée par sa propre mort. Il avait souffert pour elle, et elle était sur le point de souffrir pour Lui. Il avait été torturé sur la croix, elle aussi allait avoir ses membres disloqués comme les siens l'avaient été. A peine se reposait-elle sur les épaules de ces hommes ; et ils jurèrent dans la suite qu'ils avaient craint qu'elle ne s'envolât, vile sorcière qu'elle était.

« La sorcière, la sorcière! » s'écrie la foule, maintenant que la victime est arrivée au lieu de son combat. « Nous lui ferons payer la disette et la « peste ! Où est notre pain, où est le maïs et l'orge, où sont les raisins ? » Et tous firent entendre de féroces hurlements d'exécration et paraissaient disposés à rompre les rangs des appariteurs et à la mettre en pièces. Cependant, au fond, ce n'était guère qu'un tumulte factice et d'occasion. Avec un grand nombre des siens, la populace avait perdu sa

force dans l'émeute où Callista fut prise. Mais les prêtres et les prêtresses des temples avaient soudoyé ces pauvres tapageurs.

« La place de l'exécution était au Nord-Est de la ville en dehors des murs, et du côté de la montagne. C'était le lieu de sépulture des esclaves, et il était aussi hideux que l'étaient pour l'ordinaire de semblables endroits. Le voisinage était désert, exposé aux bêtes de proie qui avaient coutume d'y descendre la nuit pour se repaître des cadavres. Quand Callista approcha du théâtre de ses souffrances, l'expression de sa figure était tellement changée qu'un ami l'eût à peine reconnue. Il s'y peignait une tendresse et une modestie qui n'y avaient jamais été auparavant. Ses joues avaient une rougeur semblable à celle que le soleil levant répand sur un roc grisâtre ou sur une tour : cependant elles étaient blanches et si rayonnantes que d'autres eussent pu dire qu'elles étaient comme de l'argent. Ses yeux agrandis semblaient se fixer sur un objet que les spectateurs ne voyaient pas. Ses lèvres témoignaient d'une douce paix et d'une profonde quiétude. Lorsqu'elle arriva tout près de la foule qui avait crié et hurlé avec tant de barbarie, hommes, femmes et enfants se tinrent soudainement tranquilles. C'était d'abord le silence de la curiosité, puis de l'étonnement, et ensuite du respect. Enfin ils furent saisis d'une crainte mêlée d'une compassion étrange et de révérence. Ils se montraient presque portés à adorer ce qui les émouvait si fort, ils ne savaient comment : une nouvelle pensée avait visité ces pauvres âmes ignorantes.

« Quelques minutes suffirent pour mettre l'instrument du supplice en mouvement. Callista fut couchée sur la planche; elle était revêtue de cette tunique aujourd'hui usée et souillée qui brillait un jour si splendidement au soleil, — elle qui avait toujours été si délicate dans sa parure. On lui saisit les poignets et les chevilles des pieds qui furent étendus et attachés aux blocs mobiles vers les extrémités de la planche. Elle prononça ses dernières paroles : « Pour vous, ô mon Seigneur, mon Amour, pour vous !... Recevez-moi, ô mon Amour, sur ce lit de douleur !... Et venez vers moi, mon Amour, hâtez-vous de venir ! » Les bourreaux tournèrent les roues rapidement avec un mouvement de va-et-vient. Toutes les articulations de la patiente se disloquèrent, mais se remirent par le coup contraire. Elle s'était évanouie. Ils attendirent qu'elle eût repris ses sens; ils attendirent encore, et s'impatientèrent.

« Jetez-lui de l'eau sur la tête, » dit un des bourreaux.

« Crachez-lui à la figure, et ce sera fait, » dit un second.

« Piquez-la de la pointe de votre lance, » dit un troisième.

« Retenez votre langue sauvage, dit un quatrième, elle est partie pour « les ombres. »

« Ils l'entourèrent et l'examinèrent attentivement; mais ils ne purent la faire revenir à l'existence terrestre. Elle était allée rejoindre son Seigneur et son Amour. »

« Jetez-la aux loups et aux vautours, dit le corniculaire qui allait commander des gardes jusqu'à la tombée de la nuit, quand Calphurnius, enflé de colère, survint avec ses soldats.

« Chiens ! s'écria-t-il, quel tour avez-vous joué aux soldats de Rome! »

« Cependant la plainte et le reproche étaient inutiles; et il serait superflu de décrire ici la querelle qui s'éleva autour du corps inanimé. Les magistrats, ayant eu vent du projet de Calphurnius, avaient prévenu le tribun en devançant l'heure ordinaire des exécutions. La vie ne pouvait être rendue à Callista ; et les soldats n'osèrent pas désobéir ouvertement à l'ordre du Proconsul pour l'exposition du cadavre. Ils firent du moins tout ce qu'ils purent de plus convenable. Ils l'ôtèrent respectueusement de dessus le chevalet, et le déposèrent sur le sable; puis ils mirent des gardes pour éloigner la foule, et pour profiter eux-mêmes de la dernière occasion qu'ils avaient de témoigner leur considération pour la victime. »

Tel est, en quelques mots, le récit du P. Newman, qui vaut mieux, comme livre de morale, que l'histoire des victoires ou conquêtes de nos passions. Pour le résumer par un éloge, il rappelle ces natures honnêtes qui ont le privilége de rendre meilleurs tous ceux qui les fréquentent.

Callista offre de nombreuses ressemblances avec un roman bien connu du cardinal Wiseman, *Fabiola*. Dans la préface de son livre, le savant Cardinal expose le plan d'une bibliothèque catholique populaire, destinée à peindre l'église aux différentes époques de son histoire. Cette idée a inspiré les deux ouvrages. Nous transporter successivement dans les siècles importants de l'histoire ecclésiastique, nous y faire vivre quelques heures en compagnie de gens meilleurs que nous, c'est bien remplir le programme du roman populaire, qui doit instruire et moraliser. Mais nous avons un écueil à signaler.

L'homme de notre époque est absorbé par mille occupations diverses : il a beau se dépêcher de vivre, il n'y saurait suffire. En vain, enfant, il se fait homme le plus vite qu'il peut ; homme, il court après la fortune qu'il a promptement atteinte, en prenant, s'il le faut, le plus court, et ici le chemin le plus court n'est pas précisément le plus droit. Malgré cette activité, quand la mort arrive, l'homme n'a pas fini, il n'est pas

prêt, il la ferait volontiers attendre. Dans ce tumulte d'affaires, il refuse son attention ; toutes les heures sont disputées ; pour en obtenir quelqu'une, le plus sûr est encore de la demander au nom du plaisir. Les sciences elles-mêmes en ont été réduites à ces expédients : retirées, autrefois, loin des bruits du monde, environnées d'obstacles, gardant toujours une physionomie sévère, elles réservaient leurs secrets à un petit nombre d'esprits d'élite qui avaient le courage de partager leur retraite. Avec ces façons, elles courraient risque aujourd'hui d'être délaissées ; elles ont dû venir se mêler à la foule, prendre des dehors aimables, un visage souriant, afin de rencontrer l'homme et de le séduire. Sans doute, on aurait tort de s'en plaindre et de les en blâmer; mais il faut au moins qu'elles sachent toujours conserver la dignité qui leur convient, et c'est à l'histoire surtout que ce conseil doit s'adresser.

L'histoire est souvent tentée de se parer des ornements de la fiction; envieuse des succès du roman, elle cherche à lui enlever l'homme en appelant l'imagination à son aide et en se faisant roman à son tour. Il y a là une regrettable tendance. L'histoire ne doit pas oublier que sa mission est d'enseigner les hommes ; elle les élève en leur contant les actions de leurs pères qu'elle a vu naître et qu'elle a élevés de la même façon ; contemporaine de l'humanité, c'est elle qui a la garde de ce trésor d'expérience que les siècles se transmettent en héritage ; elle reçoit de chaque génération qui s'éteint quelques exemples et quelques conseils pour les générations qui s'avancent ; convient-il qu'elle descende de ce vénérable rôle d'institutrice du genre humain, pour séduire les passants? Quelle autorité gardera-t-elle sur les hommes, si elle se pare d'ornements frivoles, et n'a d'autres soucis que celui de plaire? Où s'en ira la sagesse de ses conseils, si elle les débite mêlés de fictions et les sème à tout hasard ; elle appelle le roman à son aide, ne voit-elle pas qu'elle ne fait que lui fournir un moyen de pénétrer chez les gens sous le titre de livre sérieux ? On ne lit jamais les romans que par la raison qu'ils amusent, et sous le prétexte qu'ils instruisent.

Le romancier n'offre pas assez de garanties pour lui confier le soin d'écrire les leçons de l'histoire ; il les écoutera d'un air distrait, et les reproduira de même, préoccupé qu'il est de ses fictions, pour lesquelles il a des préférences toutes paternelles. D'ailleurs, afin d'intéresser ses lecteurs, c'est d'eux qu'il leur parle le plus souvent; il est homme de son temps avant tout, rempli des préjugés et des passions de son époque. Enfin, habitué à composer des personnages et à faire des évène-

ments, n'agira-t-il pas de même à l'égard des données historiques. Que deviendra dès lors la vérité?

Par ces raisons, il n'est pas sage de remettre la plume de l'histoire en d'autres mains qu'en celles de l'historien; mais il ne faut pas exagérer cette défense : elle n'interdit pas au romancier le droit de choisir le théâtre sur lequel il fera mouvoir ses personnages; il pourra donner à son recit le charme qui s'attache à ce qui vient de loin; il suffit qu'il ait la simplicité de rester dans son rôle, sans entrer dans un domaine plus élevé : qu'il soit modeste, et nul ne se plaindra de rencontrer un conteur instruit en même temps qu'agréable.

Le P. Newman et le cardinal Wiseman ont respecté ces règles : leurs livres s'annoncent simplement; et la modestie des auteurs n'est pas exclusivement renfermée dans les préfaces. Ils ne sortent pas du domaine du roman, et malgré cela, ils tiennent leurs promesses de nous faire connaître les mœurs des époques au milieu desquelles ils nous ont transportés. En un mot, ils instruisent.

Il resterait une question dernière : le roman peut se donner pour tâche de peindre la vie de notre âme; à ce titre, il devient une science et peut avoir, comme toutes les sciences, des maîtres sérieux et des élèves qui ne cherchent que l'étude. Mais doit-il sortir de ce rôle et avoir l'ambition d'être un instrument de moralisation pour le peuple? Les œuvres d'imagination, quel que soit le talent, quelle que soit l'honnêteté de leurs auteurs, n'ont-elles pas pour effet de transporter toute la vie dans la pensée, d'habituer la volonté à se contenter de cette activité factice du cerveau et de rendre cette volonté incapable d'efforts?

Accumulant en quelques heures une série d'événements inventés à plaisir, ne rendent-ils pas monotone et fade la vie réelle? Leur lecture n'a-t-elle pas plus d'inconvénients que d'avantages? C'est un problème difficile dont nous n'entreprendrons pas la discussion. Il suffit de signaler les immenses développements que cette littérature a reçus, les formes ingénieuses qu'elle a prises pour pénétrer partout, et cette considération seule justifiera la tentative des hommes qui, désespérant d'arrêter le courant, ont entrepris de le diriger.

ARMAND RAVELET.

Ajoutons à cette appréciation, que nous empruntons à l'*Univers*, quelques mots sur la traduction de l'œuvre du R. P. Newman. Cette traduction est faite avec soin, et nos lecteurs ont pu en juger par les

longs fragments des chapitres XXX et XXXIII, que nous avons intercalés dans l'analyse de M. Ravelet. M. l'abbé Goemaere à qui nous devons de connaître *Callista* s'est attaché à reproduire scrupuleusement la pensée de l'écrivain anglais. Cherchant avant tout l'exactitude, il a évité les artifices de style qui n'ont ordinairement pour objet que de substituer le traducteur à l'auteur lui-même, au grand préjudice de son œuvre. *Tradutore, traditore*, dit le proverbe, et souvent il dit vrai. M. l'abbé Goemaere s'est appliqué à le faire mentir, et il y a réussi : c'est le meilleur éloge que nous puissions faire de sa traduction.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PAGANISME ET JUDAÏSME : INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME, par J.-Jos.-Ign. Doellinger. (Ratisbonne, J. Manz, mai 1857. — 1 vol. gr. in-8°, en allemand, pp. XXIV-885.)

La controverse chrétienne se compose à chaque époque de questions nouvelles, et la science est véritablement en progrès quand elles sont résolues de manière à satisfaire également la raison et la foi. L'incrédulité s'attaque de préférence aujourd'hui au berceau du christianisme, et lui demande compte de l'origine de ses dogmes : rien n'est donc plus important que de mettre en lumière l'état réel du monde ancien au milieu duquel Dieu a annoncé lui-même et fait annoncer la doctrine du salut. Si une partie de cette tâche revient à tous ceux qui cultivent les sciences historiques, la tâche d'apologiste appartient plus particulièrement et de plein droit aux historiens de l'Église ; M. le docteur J. Doellinger, de la Faculté de théologie de Munich, vient de l'assumer avec toute l'autorité de la longue carrière qu'il a parcourue dans la science et dans l'enseignement.

Le docte professeur et académicien de Bavière est bien connu de notre public par ses travaux sur deux périodes capitales de l'histoire ecclésiastique : on a traduit en français son ouvrage principal sur les premiers siècles chrétiens, sous le titre d'*Origines du christianisme*, et ses recherches étendues sur la *Réforme, son développement et ses résultats*. Que l'on considère les publications savantes et vraiment utiles dues à la plume de M. l'abbé Doellinger, on est tenu de lui assigner un des premiers rangs parmi les représentants de la science catholique en Allemagne : dans des traités séparés, on l'a vu tour à tour rendre témoignage à la doctrine de l'Eucharistie dans les trois premiers siècles de l'Église, prendre la défense des Papes du IIIe siècle, attaqués

par Bunsen sur la foi des *Philosophumena* dits d'Origène, et montrer l'islamisme dans son premier essor et dans son influence sur la vie des peuples qu'il a subjugués ; d'autres fois, on l'a vu s'occuper de questions toutes modernes, et gagner un grand ascendant par sa polémique ferme et serrée : ainsi a-t-il traité des mariages mixtes à propos de l'affaire de Cologne, et de la liberté de l'Église devant les Chambres de Bavière. Maintenant, c'est l'historien du christianisme qui reparaît dans la lice; il reprend son œuvre dans des proportions nouvelles et l'enrichit du fruit de ses longues études; il donne aujourd'hui un tableau du paganisme comme préface à une édition tout à fait neuve de son *Histoire de l'Église*, dont les deux premières parties seulement avaient paru.

On va voir, par la simple esquisse que nous nous empressons de donner à nos lecteurs, quelle est l'importance du volume publié il y a peu de mois en Allemagne, et non moins digne d'être traduit sans tarder en langue française que les ouvrages les plus estimés des écoles catholiques de Vienne, de Munich et de Tubingue. Tous ceux qui ont suivi la lutte du rationalisme contre la foi révélée et contre l'Église, dans ces dernières années, comprendront sans peine l'opportunité des recherches que M. Doellinger a exposées avec quelque étendue, avant de faire l'histoire de Jésus-Christ et de la prédication de l'Évangile. Nous allons extraire, de son avertissement, très-succinct du reste, les vues qui ont guidé l'auteur dans la composition de ce livre tout nouveau.

C'est un essai réellement neuf, comme le pense l'auteur, que celui de tracer un tableau du paganisme aussi complet que possible, de manière à montrer ce que fut la religion païenne, et dans quels rapports étroits furent avec cette religion, la philosophie, la science, les opinions, les mœurs, la vie tout entière chez les païens. Il est neuf surtout, quand on considère tous ces faits en relation avec l'histoire de la religion chrétienne, ainsi que M. Doellinger l'a entendu. A son avis, il faut connaître nécessairement d'avance aussi bien le paganisme que le judaïsme pour avoir une intelligence plus profonde de l'histoire du christianisme. De cette façon, on parvient à résoudre les problèmes si importants qui s'offrent à l'esprit dans cette partie de la science : sur quel terrain le christianisme est-il venu bâtir? Sur quelles doctrines et opinions pouvait-il s'appuyer? Quelles circonstances lui ont frayé la voie et facilité

sa propagation? Et d'autre part, quels obstacles, quels préjugés e quelles erreurs eut-il à vaincre, quels ennemis eut-il à combattre, et quels maux eut-il la mission de guérir?

En abordant ce grave sujet, M. Doellinger a sagement restreint son exposé des faits, pour mieux concentrer l'attention sur les éléments essentiels du problème. Sa tâche n'embrasse pas une étude générale et complète de toutes les religions du monde ancien, sans distinction de temps et de pays. Ainsi a-t-il exclu à dessein de son livre le polythéisme de l'Asie orientale, le brahmanisme et le bouddhisme, qui n'ont pas été en contact avec les Églises chrétiennes dans leur ancienne histoire. D'après les limites de temps qu'il s'est assignées, c'est le paganisme grec et romain, dans sa période la plus florissante, qui forme le centre de ses recherches. Mais il ne les arrête pas au commencement de l'ère chrétienne; il les poursuit jusqu'à l'époque des Antonins, vers les années 150 à 160 après Jésus-Christ. Il en est une raison décisive : le travail de l'esprit païen se poursuit librement, dans les sociétés où il a dominé, jusqu'au milieu du second siècle. Mais dès lors les choses changent; l'influence de la religion nouvelle se fait sentir de diverses manières dans le monde romain; elle n'est pas méconnaissable dans la doctrine la plus célèbre qui fut opposée à la religion du Christ dans le IIIe siècle et dans les deux suivants. La doctrine de Platon, continuée par les Néo-Platoniciens, n'est plus une production purement païenne; c'est un fruit de la lutte et un dernier moyen de résistance; elle est pleine d'emprunts à l'adversaire qu'elle a pour but de combattre.

M. Doellinger espère faire partager sur ce point la conviction profonde qu'il doit à ses études personnelles : c'est à partir des Antonins que s'ouvre une page toute nouvelle dans l'histoire du monde. Jusque-là le paganisme avait poursuivi un développement sous certains rapports progressif et régulier : le génie de l'antiquité avait essayé, sous des formes fort différentes, et enfin épuisé la force de création et d'invention dont il était capable; c'est seulement quand il eut mis à l'épreuve tout ce qu'il avait de vie dans ses doctrines, ses rites et ses institutions, que commença la dissolution successive et irrésistible de la société qu'il avait fondée et soutenue. On va juger, par le plan même du livre, ce que fut la vie des nations païennes avant que la religion du Christ fût entrée

en lutte ouverte avec leurs religions vieillies et désormais impuissantes.

On jette tout d'abord, avec l'auteur, un coup d'œil sur le monde romain au premier siècle de l'Empire, et on apprend à connaître les races principales que les armes romaines y avaient absorbées. Puis, on parcourt l'histoire des grandes religions qui se sont établies et perpétuées dans ces races. Le tableau de la religion hellénique comprend avec l'histoire des dieux et des héros nationaux celle des mystères les plus célèbres, et des doctrines étrangères au culte populaire, telles que la doctrine orphique ; il fait place à des aperçus du plus haut intérêt sur le sacerdoce hellénique, sur la divination qu'il pratiquait et les oracles qu'il acceptait, sur la nature et le but des prières, ainsi que sur l'importance des sacrifices, y compris les sacrifices humains.

De la religion on passe à la philosophie, dont l'auteur nous fait étudier l'influence sur le sentiment religieux et sur toute l'existence des populations grecques. On se fait une juste idée du développement intellectuel et des conceptions religieuses de la Grèce aux plus beaux moments de son histoire, en analysant sous ce double rapport les philosophes et les poëtes depuis le VIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'à l'époque d'Alexandre et d'Aristote. Puis on suit les nouvelles vicissitudes de la philosophie et de la religion jusqu'à l'ère chrétienne, en étudiant principalement le Stoïcisme, l'Épicuréisme et le Scepticisme chez les Grecs.

M. Doellinger fait ensuite une excursion dans des pays de l'Asie et de l'Afrique qui ont été soumis aux Romains ou qui ont été en relation avec eux : il définit ce que furent la religion, le culte, les pratiques, le sacerdoce, en Asie Mineure, en Perse, en Mésopotamie et en Assyrie, en Syrie et en Arabie, enfin dans l'antique Égypte et à Carthage. Cela fait, il en vient à l'exposé des religions de l'Italie et des provinces occidentales du monde romain : la religion nationale de Rome, ses dieux, son sacerdoce, ses rites et ses prières, sa divination et ses augures sont l'objet d'une suite d'aperçus tout à fait remarquables. Mais l'intérêt redouble, quand l'écrivain met en parallèle la philosophie et les lettres avec la religion dans l'Empire Romain depuis la fin de la République jusqu'au temps des Antonins : on aperçoit à l'évidence, en cette partie du livre, l'impuissance de la philosophie à porter remède à la perturbation intellectuelle qui s'emparait d'un grand peuple, ainsi que la décadence et la

dépravation de tous les cultes succédant à la vieille religion sur laquelle s'était appuyé l'ordre légal. La démonstration est complétée par une étude d'histoire sociale et politique, comprenant la Grèce, Rome et les parties principales de l'Empire Romain : les principes fondamentaux de la société payenne sont ici indiqués avec une grande vérité, et mis en rapport avec l'histoire critique des idées et des pratiques religieuses.

Il ne restait plus après cela qu'à faire connaître le peuple élu, son histoire et ses croyances. Le Xe livre du volume que nous analysons donne au Judaïsme sa place distincte dans la peinture du monde ancien, considéré comme le théâtre où la vérité chrétienne va se manifester. L'état social et moral du peuple Juif, d'après la loi de Moïse, et sa constitution ecclésiastique ; puis les doctrines religieuses dont il fit profession et dont il conserva le dépôt, fournissent à l'auteur la matière d'excellents chapitres qui préparent admirablement son lecteur à l'étude de la suite de l'ouvrage. Rien n'est omis dans cette introduction si instructive : les prophéties messianiques, le Judaïsme Alexandrin et le rôle de Philon, la destruction du royaume de Judée et la dernière résistance de la nation Juive.

On voit au premier coup d'œil que le plan du travail entier est sagement conçu : la forme, nous osons l'affirmer, est toujours en rapport avec l'ordonnance générale du travail. Le récit de M. Doellinger est d'un bout à l'autre simple et ferme ; l'exposition est bien liée et rend le sujet d'un accès facile à ceux mêmes à qui les questions traitées ne sont point familières. L'heureuse clarté qui y règne augmente l'attrait de la lecture, et fait présager qu'une bonne traduction aurait part au succès que l'original ne peut manquer d'obtenir. On aperçoit aisément sur quels fondements solides reposent les assertions de l'historien : il a vu de ses yeux la plupart des sources ; mais il n'a point entassé l'érudition, surchargé sa narration de discussions ou de digressions superflues : il lui a suffi dans la plupart des cas de la simple mention de l'auteur dont il avait besoin d'invoquer l'autorité sur un point donné. Il a dû examiner de près les passages tant de fois cités dans les travaux de mythologie ou d'histoire, puisqu'il fait considérer sous un aspect différent, philosophique et moral, les faits que d'autres ont recherchés presque toujours et analysés dans un but plutôt scientifique.

voudront faire une étude sérieuse du nouveau livre de M. Doellinger n'auront pas de peine à se convaincre de la grandeur du service qu'il vient de rendre à la religion et à la science. L'historien laisse parler les faits, et de la sorte il instruit sans déclamation et persuade sans artifices. Il montre l'antiquité comme elle a été, sans la charger de fausses couleurs ; il suit l'esprit payen dans toutes ses tentatives et toutes ses institutions ; il révèle les tendances nobles et utiles de la philosophie, de même qu'il en relève les illusions et les erreurs. C'est la vérité même de cette peinture qui disposera les bons esprits à mieux saisir l'excellence et la beauté de la religion chrétienne dont M. Doellinger racontera ensuite les faibles commencements et les premiers combats. Ne devine-t-on pas combien de ressources offre cette méthode historique pour répondre victorieusement aux erreurs et aux sophismes accumulés de nos jours contre la vraie religion? Les systèmes dangereux élevés par les écoles rationalistes, prônés en dernier lieu par les Quinet, les P. Leroux, les Laurent, les Reynaud, etc., ne peuvent subsister longtemps en présence de la réalité mieux connue : non, la vérité chrétienne n'a pas pu sortir d'un éclectisme ou d'un syncrétisme des religions les plus célèbres de l'antiquité ; elle ne doit rien non plus aux doctrines philosophiques qui l'ont précédée, et qui n'ont pu arrêter la ruine de la société payenne; c'est au milieu des ténèbres du monde moral, et malgré l'opposition des faux cultes et l'orgueil des sectes, que la divine Providence a fait apparaître et briller toujours plus vivement sa lumière.

Y.

INSTITUTIONS DE L'ART CHRÉTIEN POUR L'INTELLIGENCE ET L'EXÉCUTION DES SUJETS RELIGIEUX, par M. l'abbé J.-B. PASCAL (1).

Voici un livre qui se recommande de lui-même dans un pays, où le culte des arts a toujours été en si grand honneur, où l'art chrétien en

(1) Par le titre explicatif de l'ouvrage, M. Pascal, ancien curé, chanoine honoraire de Paris, auteur des *Origines et raison de la liturgie* et de plusieurs

particulier a inspiré tant de chefs-d'œuvre et couvert notre sol de monuments qui, malgré les destructions du temps, et tous les genres de vandalisme, font encore de nos provinces un véritable musée.

Lorsqu'en 1849, M. l'abbé Pascal présenta à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres son travail manuscrit, qu'il avait alors intitulé : *Théologie de l'art chrétien* et daté du 18 octobre 1848, M. Lenormant, juge éclairé pour toutes les œuvres d'archéologie, lui décerna dans son Rapport une mention honorable, en jugeant l'ouvrage de manière à le faire aussitôt apprécier de tout le monde. « M. l'abbé Pascal, est-il dit dans le Rapport, s'est proposé de fournir un guide, à la fois complet et accessible aux peintres, aux sculpteurs et aux graveurs, qui chaque jour, sont appelés à traiter des sujets de la religion ou de la vie des saints et qui, faute de renseignements, tombent le plus souvent dans des erreurs grossièrement contraires à la tradition et à la doctrine. Nous faisons des vœux pour que le livre de M. l'abbé Pascal soit promptement imprimé; alors les fautes de nos artistes n'auront plus d'excuse. L'auteur dit fort nettement tout ce qu'il faut dire; il cite consciencieusement les sources de l'érudition auxquelles il puise à pleines mains. M. l'abbé Pascal n'aurait pas, chemin faisant, jeté la lumière sur une foule de traditions et de monuments de la France, nous n'aurions eu qu'un prétexte pour lui assigner une place honorable dans notre concours (1), que nous aurions cru devoir nous en emparer pour signaler un aussi utile travail à l'attention des artistes comme des savants. »

Le meilleur moyen de faire connaître au lecteur que les *Institutions de l'art chrétien* justifient la distinction dont elles ont été l'objet, c'est de les analyser dans leurs parties principales et d'esquisser le plan que l'auteur s'est proposé dans chacune d'elles. C'est là une tâche que nous

autres ouvrages d'érudition ecclésiastique, a voulu en caractériser lui-même tout le contenu : *Documents puisés aux sources de l'Écriture Sainte*, de *la Tradition catholique, des légendes et des attributs sous le point de vue de la peinture, de la sculpture et de la gravure, avec un traité archéologique et pratique sur l'architecture, l'ornementation et l'ameublement des églises*, Paris, A. Bray, 1856. 2 vol. in-8°, formant 600 pages. Prix : 10 fr.

(1) Le concours, où l'ouvrage qui nous occupe a eu la 8e mention, est institué pour tout ce qui se rattache aux *Antiquités de la France*.

allons remplir avec un empressement d'autant plus grand que, dès les premières lignes, M. Pascal nous fournit l'occasion de rendre un hommage sincère et solennel à deux archéologues belges, dont les travaux n'ont point été surpassés.

Ce n'est pas un mince honneur pour l'Université de Louvain, qui a compté Molanus et Paquot au nombre de ses professeurs, de voir à notre époque leurs ouvrages être la source principale d'un travail aussi étendu, aussi solide et aussi utile que les *Institutions de l'art chrétien*. Malgré la juste renommée, qui s'attache à leurs noms, nous ne voulons pas qu'un seul de nos lecteurs puisse ignorer ce qu'ils ont été, et nous le dirons brièvement, avant de rapporter comme un dernier hommage les éloges que leur donne l'abbé Pascal.

Jean Molanus ou Vermeulen (1533 à 1585), né à Lille d'une famille originaire de Louvain, revint de bonne heure dans le Brabant, fut nommé, après de brillantes études, professeur à l'Université, et ne tarda pas à s'y faire un nom par ses ouvrages de théologie, de droit canon, d'histoire ecclésiastique et nationale (2). Disciple préféré d'Hesselius, qui avait été choisi, au Concile de Trente, avec Richardot pour rédiger les décrets concernant le culte des images; ayant suivi les leçons de Cornelius Jansenius et de Ruardus Tapperus, qui n'avaient pas négligé non plus dans leurs ouvrages les questions d'archéologie, il publia en 1570 le traité qui a pour titre *Histoire de l'usage légitime et des abus des images et des peintures sacrées*. L'ouvrage fut plusieurs fois réimprimé en peu d'années, et valut à Molanus, avec l'édition du martyrologe d'Usuard, l'honneur d'être regardé plus tard par Baronius comme ayant ouvert le premier la route dans une carrière difficile. Le livre de Molanus sur la peinture sacrée n'est pas seulement important sous le rapport de la science iconographique. Il l'est aussi pour l'histoire de l'art dans nos provinces, pour l'étude de nos anciens artistes que l'auteur y cite sans cesse avec affection, en les appelant *nostrates*.

(1) Nous pourrions à la rigueur nous borner à renvoyer à une étude qui a paru sur Molanus en 1847 dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* et à laquelle nous ferons quelques emprunts; elle a pour titre : *Des travaux de J. Molanus sur l'iconographie chrétienne*, par M. Émile Nève (52 pages in-18).

Paquot a beaucoup ajouté à Molanus. L'édition donnée par Cuyckius en 1594, qui lui a servi de base, comprenait environ 400 pages in-8° : il en a fait en 1771 un fort volume in-4° de 700 pages, et les notes qu'il avait préparées pour une nouvelle édition et que l'on conserve à la Bibliothèque de Bruxelles (n° 52, MSS. Van Hulthem), le doubleraient facilement. Il est à regretter que M. Pascal n'ait pas eu occasion de faire usage de ces notes : elles auraient encore accru son estime pour l'ancien professeur de l'Université de Louvain, et nul doute qu'il ne leur eut fait de nombreux emprunts. Molanus avait eu principalement en vue, pour satisfaire aux besoins de son temps, de défendre l'emploi des images et de réformer les abus de cet emploi. Les Iconoclastes du XVI° siècle avaient tracé au controversiste, dans leurs livres et par leurs fureurs de vandales (*geusica rabies*), la marche qu'il devait suivre.

Paquot se montra plus préoccupé de la partie descriptive et proprement iconographique des saintes images : il se proposa de rechercher les meilleurs moyens de s'adresser aux artistes par des descriptions complètes et par des exemples, par des études sur l'art primitif et sur les productions les plus renommées des grands maîtres. Il aurait voulu appeler la gravure à son secours, et si le temps ne lui avait pas manqué, il est à croire qu'au lieu d'annoter Molanus, il eut refait l'ouvrage sur un autre plan, en conservant sans doute la partie doctrinale et polémique, et en développant avec soin la partie historique et pratique, les applications à l'histoire de l'art. Il ne nous paraît pas téméraire de penser qu'on eut retrouvé dans son travail, à côté de tout ce que la solidité de ses goûts et son érudition lui auraient fait choisir, des indications instructives et attrayantes sur l'histoire des arts, quelque chose qui eut ressemblé beaucoup à la *Légende dorée des artistes* que M. Leroux de Lincy a publiée dans l'*Athenæum* anglais, et qui a été reproduite dans la *Revue britannique* (voir édition belge, 1845, 1846, 1847). Les considérations esthétiques, dont Paquot regrettait l'absence dans Molanus, il n'eut pas manqué de les accueillir et de les rechercher, comme l'a fait l'auteur français; mais, pour avoir un livre complet, sous le rapport de la science et de l'art, il est impossible de séparer les deux points de vue, et ce n'est pas trop de tous les progrès des sciences archéologiques pour mener une pareille œuvre à bonne fin.

« Pourquoi à notre époque avec toute la puissance de la science contemporaine, disait en 1846 M. Emile Nève, ne pourrait-on pas exécuter, non plus un simple manuel, mais une histoire complète de l'iconographie chrétienne, dans toute l'étendue qu'elle comporte. Si déjà, au XVIe siècle, Molanus a su produire un travail dogmatique et historique aussi remarquable, s'il a déjà pu par ses propres observations donner la manière dont nos artistes ont conçu les divers sujets de la peinture sacrée, quelle utilité n'aurait pas son travail continué, complété, enrichi de tous les faits importants et curieux qu'on pourrait y joindre de nos jours. Ce serait une page mémorable de nos annales, celle où, après avoir exposé cette partie de l'histoire primitive de l'art au service du christianisme, qui est le patrimoine commun des nations chrétiennes, l'on viendrait à tracer le majestueux tableau des chefs-d'œuvre inspirés par la piété de nos pères, expliqués par leur savoir, illustrés et exprimés par leur génie, et certes aucun livre ne serait plus digne de servir de base à cette œuvre de foi et de patriotisme que le livre de Molanus et de Paquot. »

Si ce souhait ne paraît pas devoir se réaliser de sitôt, dans toute sa plénitude, on peut cependant regarder l'ouvrage de M. l'abbé Pascal comme le réalisant en partie pour la France : « L'œuvre de Molanus, annotée par Paquot, a été, nous dit-il, son étoile polaire ; » mais il n'en a pas fait une servile traduction. « Le gros volume in-4° a été exploité comme une riche mine ; » mais il n'a suivi ni le plan, ni les divisions de ses devanciers. Un bon tiers des notions que son ouvrage renferme ne se trouve pas dans les deux écrivains belges, et cependant son livre est moins volumineux, sans que, selon lui, les artistes aient rien perdu aux retranchements qu'il a effectués. Il a consulté d'ailleurs beaucoup d'ouvrages qui ont paru depuis le siècle dernier, et il a souvent même tiré un nouveau parti de ceux qui avaient déjà été employés avec prédilection par Paquot. Nous voulons parler surtout du traité de Frédéric Borromée (1) sur la *Peinture religieuse*, qui mériterait d'être réimprimé

(1) Ce traité serait d'une plus grande utilité pratique que les *Instructions* de saint Charles Borromée sur la *Construction et l'ameublement des églises chrétiennes*, dont M. l'abbé Vandrival a donné en 1855 une nouvelle édition

et complétement traduit, et des ouvrages de Benoît XIV qui font autorité pour choisir le meilleur parti dans tant de questions demeurées douteuses ou libres dans l'église catholique, où le formalisme de l'église grecque n'a jamais été admis.

Le livre de M. l'abbé Pascal s'adresse à nos artistes. C'est pour eux qu'il a expliqué les attributs et les emblèmes des principales compositions chrétiennes, qu'il a donné, dans un résumé fidèle, les légendes qui ont inspiré jadis le ciseau et le pinceau; il n'est que trop fréquent de voir travailler, par simple imitation, les œuvres destinées à nos églises, sans intelligence du sujet, sans connaissance des traditions; de là tant de compositions énigmatiques contraires aux faits, aux rites, aux convenances.

Si l'auteur a destiné spécialement ses études aux artistes, nous sommes tout disposé à reconnaître avec lui que toute personne, sans exception, quelque étrangère qu'elle soit à la théorie et à la pratique de l'art, peut y trouver plaisir et utilité, et apprendre aisément à se rendre un compte exact de tout sujet religieux, qui s'offre à ses yeux. Le but capital du livre, c'est l'utilité : toute l'ambition de son auteur, c'est de faire un livre didactique, où l'on trouve, avant tout, de solides enseignements. Il n'a songé en aucune façon à la *poésie artistique*, qu'on prend trop souvent pour de la science, et l'on voit déjà par tout ce que nous avons dit qu'il ne s'est point proposé de faire un livre d'érudition, d'exposer des controverses, avec tout l'appareil des citations de textes et des indications d'ouvrages. Il a indiqué d'une manière sommaire ses autorités, en évitant les notes, et il a même modifié sans doute sous ce rapport la rédaction qu'il avait communiquée à l'Académie des Inscriptions; il savait trop bien que pour être lu de la très-grande majorité des artistes en tout pays, il fallait leur offrir dans un petit nombre de pages une lecture facile, coulante, des enseignements précis et clairs, si l'on voulait les leur faire mettre en pratique.

avec quelques notes. (Paris, Lecoffre, Arras, Lefranc.) Les *Instructions* de saint Charles s'appliquaient à son diocèse et l'on peut en retrouver l'équivalent dans beaucoup de livres liturgiques Les remarques de son neveu Frédéric sont celles d'un homme instruit, et presque toujours d'un homme de goût. Elles concernent principalement les œuvres de l'art italien.

Les *Institutions de l'art chrétien* se divisent en cinq parties :

La première partie est destinée aux *Considérations générales sur l'art chrétien*. L'auteur y traite des premières images ou figures dans le christianisme, et de l'hérésie des Iconoclastes, puis de l'art des catacombes et des représentations figurées qui ont provoqué l'approbation ou la censure des Pères et des Conciles. Il examine les principales conditions que doivent réunir les œuvres d'art pour être véritablement des œuvres chrétiennes, une *prédication tacite*, d'après cette pensée, si bien exprimée par saint Basile : ce que l'histoire raconte par le discours, la peinture qui ne parle pas (tacens pictura) doit le manifester par l'imitation. La peinture doit être le livre des ignorants (*idiotarum liber*). Pour cela, elle ne doit offrir que des enseignements conformes au dogme, et toujours en rapport avec le but élevé de sa destination. Rien de plus facile à comprendre que l'idée que les chrétiens se firent de bonne heure du véritable artiste (1), et la défense qui fut faite aux excommuniés de représenter des sujets pieux. On était persuadé qu'il était impossible de bien exprimer ce qui n'était pas l'objet d'une ferme croyance et d'un sincère respect.

Pour toute cette partie générale, où l'auteur traite des règles qui doivent guider dans la représentation des principaux sujets sacrés, il a fait de larges emprunts à Molanus.

Le professeur de Louvain cependant n'avait pu s'occuper avec quelque étendue de catacombes, parce que les travaux de Bosio n'ont commencé qu'après lui, et Paquot lui-même n'a guère suppléé les lacunes laissées par son devancier. M. Pascal, tout en faisant mieux, nous paraît encore avoir donné une trop petite place aux monuments, que chaque jour encore ces cryptes des premiers siècles fournissent à la vénération des fidèles et à la science des archéologues. Les écoles de peinture de l'Allemagne ont eu soin d'offrir aux artistes un certain nombre de sujets de cette époque, mais le bel ouvrage de M. Perret sur les catacombes, publié aux frais du gouvernement français, présente dans ses 327 planches, en partie coloriées, un moyen facile de faire des études sé-

(1) M. de Montalembert et M. Rio ont écrit sur ce sujet d'excellentes pages. M. Pascal y renvoie.

rieuses sur les origines de l'art chrétien, et cette circonstance aurait peut-être dû engager M. l'abbé Pascal à être moins laconique. De plus, malgré tout le mérite des travaux de Raoul-Rochette, il était nécessaire, croyons-nous, d'en user avec réserve, surtout pour la question des emprunts faits par les chrétiens à la mythologie païenne. Nous citerons dans ce genre de questions la psychostasie, ou le pèsement des âmes par saint Michel, ou un autre ange. Ce sujet qui offre matière à discussion n'a été qu'entrevu dans les généralités et à propos de saint Michel lui-même : sans entrer dans des recherches fastidieuses, il y avait lieu de répondre à M. Alfred Maury, qui a traité cette question dans des sentiments d'hostilité contre le christianisme.

M. Pascal a fourni des renseignements qui ne laissent rien à désirer sur divers abus qui se sont introduits dans la représentation des saints, dont le culte est le plus répandu : saint Joseph, les Évangélistes, saint Sébastien, etc. Il a présenté de judicieuses remarques sur un point qui avait déjà attiré l'attention de Frédéric Borromée, puis de Paquot, dans ses notes sur Fleury. C'est l'anachronisme commis par presque tous les peintres dans le costume choisi pour les scènes de l'ancien et du nouveau Testament. Ce sujet n'a pas cessé de provoquer de sérieuses études jusqu'à nos jours, et M. Horace Vernet a émis là-dessus, en 1847, des idées fort saines, qu'il a appuyées sur les faits. Une autre remarque que nous aimons à relever, à cause de son application immédiate à un travers de notre temps, se rapporte à l'emploi des étoffes précieuses et de brocard d'or ou d'argent pour la sainte famille, certains personnages de la Bible. De nos jours, sous prétexte de revenir aux traditions de l'art du moyen âge, il n'est nul marguillier, si illettré qu'il soit, qui ne pense illustrer son administration et prouver sa piété en faisant couvrir d'une quantité de couleurs éclatantes et de dorures variées à l'infini les statues de son église, sans s'inquiéter de leur style, de leur date, du sujet qu'elles représentent. Loin de nous de vouloir tracer des règles trop absolues sur ce point, mais il est vrai de dire que les artistes, qu'on imite si mal, ont toujours eu, pour donner à leurs personnages des vêtements de luxe, des raisons dont on peut facilement se rendre compte. Ils ont peint la Sainte Vierge en manteau de brocard pour son couronnement et son Assomption. Ils ne l'auraient jamais habillée d'or et

d'argent pour retracer les scènes du Calvaire, et jamais surtout n'auraient commis la bévue de surcharger de pareils vêtements saint Joseph et le divin enfant dans l'atelier de Nazareth. Les costumes splendides sont sans doute donnés comme tribut d'hommage et de vénération, mais une sage intelligence d'un sujet doit faire distinguer entre sa signification historique et sa valeur symbolique, l'imitation d'un trait de la vie mortelle des saints personnages et leur apothéose dans le ciel.

La deuxième partie des *Institutions* comprend le cycle festival et historique de Notre-Seigneur. Nous sommes porté à louer presque sans réserve ses dix-huit chapitres instructifs, qui sont en général d'une heureuse précision. Nous regrettons encore cependant le laconisme de l'auteur sur les questions concernant la crucifixion, à cause de leur importance de chaque jour. Le beau traité de Juste Lipse (*De Cruce*), qui, de l'avis de plusieurs archéologues de grand mérite, n'a pas encore été dépassé de nos jours, aurait pu lui fournir quelques bonnes pages. Il y aurait eu utilité aussi à définir plus nettement le nimbe et l'auréole, qui ont été, à propos de l'*Iconographie* de M. Didron, l'occasion d'une polémique regrettable, mais instructive.

La troisième partie concerne le cycle festival et historique de la Sainte Vierge. Tout en respectant la grande latitude que l'Église a laissée sur ce point à la piété des fidèles et à l'inspiration des artistes, il est cependant un certain nombre de types qui ont reçu la consécration du temps et qui expriment beaucoup mieux que d'autres ce qu'on doit demander dans une image de la mère de Dieu. Bombelli, dans son recueil des madones de Rome, a décrit et figuré 120 figures, M. Pascal en a choisi 23, qui résument, à peu de chose près, les autres, et il les a proposées aux méditations des artistes, en accompagnant de remarques critiques, au point de vue doctrinal et liturgique, l'indication des madones les plus célèbres des grands artistes. Il a énergiquement combattu l'usage, qui n'a été que trop toléré en France, dans les églises et dans l'imagerie pieuse, de se préoccuper trop de la beauté physique et pas assez de l'expression morale. Il a fait encore en cette occasion d'utiles emprunts à M. de Montalembert (1) et il a terminé son 1er volume par une notice sur

(1) Il s'agit de son ouvrage sur *le Vandalisme et le Catholicisme dans*

le peintre Angelico da Fiesole, qu'il eut pu encore enrichir dans l'intérêt spécial des artistes par les récents travaux du P. Marchese.

Avant de terminer l'analyse de la seconde partie, il est juste de reconnaître que M. l'abbé Pascal a écrit d'excellents chapitres sur l'histoire de la Vierge, en suivant pas à pas les Évangiles, et en écartant les *Apocryphes*, qui, tout en ayant été souvent tolérés avec raison, ont conduit à de si fâcheuses méprises. Il a esquissé, pour la première fois, croyons-nous, d'une manière très-plausible les conditions d'une bonne représentation de la Compassion de la Sainte Vierge, ou de Notre-Dame des VII Douleurs. Quant à l'Immaculée Conception, il aurait pu être plus explicite, en raison surtout de la grande utilité de fournir des indications aux artistes. On a publié sur ce sujet en Belgique deux pièces remarquables : un court travail de S. Ém. le Cardinal de Malines, une étude approfondie en un volume, par Mgr. Malou. Le P. Cahier a fait paraître en France, dans la *Voix de la vérité*, de nouvelles recherches très-curieuses que l'*Univers* a reproduites (9 novembre 1856). M. l'abbé Auber et M. le chanoine Pelletier ont inséré récemment dans la *Revue de l'art chrétien* deux bons articles sur le même sujet.

Le second volume s'ouvre par la IVe partie, ou le cycle festival des saints, et l'auteur nous avertit que Molanus et Paquot en forment le fond principal. Toutefois, en vue du but spécial qu'il se proposait, il a diminué certaines notices et il en a augmenté d'autres, tout en s'occupant de 24 saints et saintes passés sous silence par les deux écrivains belges : saint Benoît (29 mars), saint Charles Borromée, saint Étienne, saint François de Sales, saint François Xavier, saint Germain, saint Louis, saint Marcel, saint Médard, saint Philippe, saint Roch, sainte Apolline, sainte Marie Égyptienne, sainte Marguerite, sainte Ursule, etc., etc. Pour les développements, il a eu égard non-seulement à la richesse et à la popularité des légendes, à la ferveur du culte, mais au nombre d'œuvres d'art qui se rapportent à tel ou tel personnage sacré. On trouve dans cette IVe partie de bonnes remarques, dont nous ferons

l'art, publié en 1839. — Une nouvelle édition avec additions importantes a paru à la suite du *Dictionnaire d'Esthétique* de M. Jouve, 1856, in-8°. (IIIe *Encycl. Théol.* de M. Migne.)

au moins apprécier quelques-unes en les citant. C'est contre la vérité historique et contre les convenances que Fra Bartolomeo et Raphael ont représenté saint Sébastien sous la forme d'un jeune homme, doué de toutes les grâces corporelles. Le saint martyr a obtenu sa couronne dans un âge avancé, et l'on a tort d'en faire un Adonis. Il importe de prévenir la confusion que commettent les artistes entre saint Ignace d'Antioche et saint Ignace de Loyola par l'emploi des mêmes emblèmes. Molanus se fâchait déjà contre ceux qui peignent saint Joseph comme un niais, « un homme qui ne sait pas compter jusqu'à cinq. » On a autant de motifs de s'élever contre les modernes qui en font un montagnard des Abruzzes ou un Bédouin. Il y a d'intéressantes additions à Molanus sur saint Jérôme, qui a été l'occasion d'anachronismes et de méprises de tout genre, et sur lequel on peut maintenant consulter une des meilleures notices de l'ouvrage. Saint Bernard, saint Christophe, sainte Marthe, saint Pierre et saint Paul méritent aussi une mention. Nous regrettons l'insuffisance de la notice sur saint George; des travaux récents ont montré que sa légende avait besoin d'une étude critique sérieuse. Pour saint Hubert, on n'a fait aucun usage des sources qu'on aurait pu consulter dans notre pays. La notice sur saint Éloi est bien nourrie de faits ; celle de sainte Cécile manque de précision : en citant pour l'un, la traduction de sa biographie par saint Ouen, que l'on doit à M. Ch. Barthélémy, on aurait pu citer pour l'autre le beau travail de D. Guéranger, qui a eu deux éditions.

A propos de la Madeleine nous n'oublierons pas de relever l'énergique protestation de M. Pascal contre l'usage, accrédité par tant de peintres, de la représenter nue, ou bien revêtue d'habits mondains. La tradition contredit complétement cet usage erroné. Nous aimons aussi à faire valoir la justesse des remarques de l'auteur sur la liberté laissée aux artistes; quand il parle de saint André, il montre que l'intervention de l'Église dans les arts tend toujours à ramener à la vérité historique, tout en tolérant les traditions, quand elles ne peuvent induire en erreur sur des faits importants et surtout quand elles ne donnent lieu à aucune conséquence contraire au dogme.

Comme Molanus et Paquot, M. l'abbé Pascal a cité un grand nombre d'objets d'art de divers pays dans les quatre premières parties de son

livre ; nos écoles n'y sont pas oubliées et l'on y parle même de Van der Werf. Si l'on a lieu de s'étonner qu'à propos de sainte Ursule, il n'ait pas cité le nom de Hemling, on lira avec plaisir ce qu'il dit de Van Eyck, en parlant de la fête de tous les saints, oubliée dans le calendrier iconographique des archéologues belges. M. Pascal a souvent cité les artistes français Le Poussin, Lesueur, Le Brun, Jouvenel, etc., mais il l'a fait en général, avec impartialité. Son ouvrage s'adresse directement au public français, et l'on aurait raison de trouver mauvais qu'il n'eût pas choisi ses exemples et ses citations en France, au moins en certain nombre. Nous ne savons trop cependant pourquoi il a fait honneur à Madame de Genlis qui, parmi tant de prétentions, avait celle de passer pour archéologue, de citer aussi souvent ses jugements et ses livres. Quand même ces citations seraient toutes justifiées, elles pourraient induire en erreur sur la valeur des compilations de madame de Genlis, et rendre plus lourde l'omission de beaucoup d'ouvrages qui valent bien davantage.

Nous voici enfin à la cinquième partie, celle qui appartient, pour ainsi dire, en propre à M. Pascal et pour laquelle il n'avait rien à demander aux deux écrivains belges, tant de fois loyalement mis à contribution. Elle concerne un sujet sur lequel on désire depuis longtemps un livre complet. Il s'agit de l'architecture, de l'ornementation et de l'ameublement des églises. Les histoires de l'architecture fournissent beaucoup de détails sur leur construction en divers styles, mais le reste du sujet est presque neuf et n'a encore été traité rapidement en français que dans quelques manuels, comme celui de l'abbé Godard, ou dans l'ouvrage de M. Bordeaux, qui concerne l'ouest de la France.

Tout en voulant contribuer sincèrement et efficacement aux vrais progrès de l'art chrétien, M. Pascal ne se pose pas en partisan exclusif de ce qu'on est convenu d'appeler le style gothique. Le sentiment chrétien n'est point attaché à telle ou telle période du style ogival, et qui oserait regarder la basilique de saint Clément ou la basilique de saint Pierre comme des conceptions inférieures sous ce rapport aux monuments les plus renommés du moyen âge allemand, belge ou français. Rien n'empêche d'estimer, comme elles le méritent, les œuvres des artistes du moyen âge et de chercher même, si l'on veut, soit à les reproduire, soit

à en créer de nouvelles dans le même système ; mais il y a injustice dans les assertions tranchantes et hardies de ceux qui déclarent les autres styles incompatibles avec la pensée chrétienne. M. Pascal a placé à la fin de son livre quelques bonnes remarques sur ce sujet qu'il a empruntées au P. Avril, l'auteur des *Temples anciens et modernes*, et il a lui-même énoncé des réflexions, qui nous semblent dictées par un esprit équitable. On lira avec fruit ce qu'il a dit de l'orientation des églises; c'est là surtout que des anomalies tout à fait accidentelles ont été érigées en système.

Pour l'ornementation et l'ameublement des églises, il n'est que trop vrai de dire que depuis longtemps l'impulsion venait presque sans exception de ceux qui auraient dû la recevoir. Il y a encore beaucoup à réformer; les *Institutions* de M. Pascal y contribueront, mais les études liturgiques doivent en cette matière avoir une grande influence, et jusqu'ici on ne les poursuit pas avec un zèle correspondant à leur importance. M. Pascal, qui a écrit un livre estimé sur les *Origines de la Liturgie*, avait le droit d'y renvoyer. Il n'a pas manqué d'en user et de montrer les erreurs graves, commises dans plusieurs livres usuels, tels que le *Manuel* de M. Schmit. En somme, si plusieurs parties du nouveau traité, par exemple, les chapitres sur les vêtements ecclésiastiques, manquent quelquefois de précision, l'ensemble du travail nous paraît devoir atteindre le but de l'auteur.

Nous ne nous arrêterons pas à quelques critiques de détail, à quelques hésitations dans l'exposition, à quelques explications peu exactes même, ou à des lacunes presque inévitables dans un pareil travail qu'on voulait rendre court pour qu'il fût lu. En résumant notre analyse, que le lecteur a déjà peut-être trouvée longue et qui est cependant bien courte, si l'on a égard à la multiplicité des sujets embrassés par l'auteur, nous dirons que son livre mérite d'être recherché par tous ceux qui veulent apprendre facilement et avec un guide éclairé à connaître la signification des œuvres d'art religieux, et à faire exécuter ou modifier, d'après les saines traditions, tout ce qui concerne les édifices du culte catholique. Si, sur quelque point particulier, l'on trouvait les *Institutions* trop sommaires, on ne doit pas oublier qu'elles fournissent elles-mêmes le moyen d'approfondir les questions, qui y sont traitées. On

pourra varier d'opinion sur telle ou telle conclusion de l'auteur, mais tous les hommes impartiaux reconnaîtront qu'il était difficile de traiter mieux, en si peu de pages, avec solidité et utilité, un sujet aussi vaste et aussi compliqué.

B.

PRAXIS CELEBRANDI MISSAM TUM PRIVATAM TUM SOLEMNEM ET PRAXIS DIVINI OFFICII JUXTA RITUM ROMANUM, STUDIO ET OPERE T.-R. ROMSÉE. — Editio accurate revisa novo ordine digesta variisque additionibus locupletata a J.-H. HAZÉ in semin. leod. professore. — Mechliniæ, Hanicq. 3 vol. in-8°.

Ce livre porte le plus beau titre de recommandation dont puisse se glorifier un ouvrage destiné à un usage quotidien : il a subi l'épreuve d'une expérience d'un demi-siècle, et c'est en lui que pendant cinquante ans le clergé de plusieurs diocèses, en Belgique et à l'étranger, s'est initié à la science des cérémonies du culte.

Romsée a puisé aux sources, et il a donné dans ses œuvres un résumé court, substantiel, mis à la portée de tous, des décisions de l'Église et des travaux des grands maîtres qui les ont exposées et commentées.

La science liturgique y est traitée d'une manière exacte et complète : rien n'a été oublié : détail net de toutes les cérémonies, l'histoire de leur origine et de leur développement, l'explication de leur sens littéral et mystique ; le tout exposé dans un style agréable et coulant, et pénétré d'un vif esprit de piété qui inspire partout le respect pour la majesté du culte. Seulement Romsée ne publia pas les différentes parties de son ouvrage d'un seul jet, mais à des époques différentes et en forme de traités séparés, ce qui nuisit à l'unité de l'ensemble.

M. Hazé, professeur de liturgie au séminaire de Liége, en donnant une nouvelle édition des œuvres de son illustre prédécesseur, les a rangées d'après un ordre plus méthodique. En outre il y a fait de nombreuses additions que nécessitaient les nouveaux décrets de la sainte

Congrégation des rites et introduit toutes les améliorations capables de faciliter et de stimuler l'étude de la science liturgique.

M. Hazé a publié aussi deux autres petits opuscules : *Praxis inserviendi officiis pontificalibus, etc.*, et *Manuel à l'usage des sacristains, organistes, chantres*, etc. Leur utilité pratique ressort de leur titre même. Le premier traite des cérémonies à observer lorsque l'évêque lui-même célèbre l'office il est d'un usage précieux pour les visites pastorales de l'évêque dans les paroisses; l'autre offre à toutes les personnes pour qui il fut composé un moyen simple et facile d'acquérir la connaissance précise des différentes cérémonies et de contribuer ainsi par leur exacte observance à rehausser la beauté du culte catholique, toujours sublime et plein de signification jusque dans ses moindres détails.

BEAUX-ARTS.

CHEMIN DE LA CROIX,

STATIONS PEINTES PAR M. EUGÈNE VAN MALDEGHEM.

Depuis une vingtaine d'années, la critique s'adresse invariablement la même question, chaque fois qu'une exposition de peinture vient à s'ouvrir, soit en Belgique, soit en France : la grande peinture historique et religieuse est-elle en progrès? En d'autres termes, l'art dans sa plus haute acception, tend-il à sortir enfin de l'ornière où il se traîne si péniblement? A cette question, qui semble stéréotypée, la réponse est non moins invariablement la même, à chaque période triennale : non, se dit l'oracle du goût : Le réalisme étend de plus en plus son influence délétère sur le domaine artistique, la décadence achève son œuvre, le *savoir faire* remplace partout l'inspiration et la pensée ; en un mot, les conditions intellectuelles de l'art sont plus généralement que jamais, subornées à la science des procédés matériels et ceux-ci, poussés à une perfection désespérante, suffisent malheureusement à l'admiration facile d'un public peu éclairé. Voilà le résumé de toutes les appréciations que nous avons lues, depuis bientôt un quart de siècle. Et au fait, la critique a raison ; elle a raison, sans doute, de déplorer cette prostitution du pinceau, qui ne crée plus rien en vue de l'avenir, et dont le caprice et la fantaisie sont devenus l'unique loi. Flétrir cette mode stérile et les vulgaires artisans qui s'y conforment, c'est pour elle un devoir ; mais ce devoir le remplit-elle bien à son tour jusqu'au bout ? Nous nous permettons d'en douter. Tout n'est pas dit, quand on a déclaré machinalement que l'art est arrivé à la décrépitude, et qu'il est grand temps de songer à le régénérer. Aussi longtemps que vous n'aurez pas dit au peintre ce qui lui manque

pour devenir un grand artiste, vous n'aurez fait que jeter au vent de vaines plaintes, d'inutiles déclamations. Il ne suffit pas de quelques phrases banales sur les conceptions du génie, de quelques nuageuses théories sur le *beau*, pour replacer dans sa voie, une génération artistique égarée. Non, c'est la vérité et la vérité tout entière qu'il lui faut, et cette vérité, on ne veut pas, ou on ne peut pas la lui révéler. Dans la société actuelle, le scepticisme a tout envahi, le doute est au fond de toutes les âmes ; partout la négation, la foi nulle part : là est la véritable plaie de l'art, car l'art comme la civilisation, dont il est une des faces, monte nécessairement, si une idée généreuse, féconde, éternelle le soutient et l'élève ; il s'abaisse, au contraire, s'il n'a que le vide, le néant pour appui ou pour moteur. Notre intention n'est pas, aujourd'hui du moins, de nous occuper du *Salon*, comme ces réflexions un peu chagrines pourraient le faire supposer. Peut-être en parlerons-nous plus tard. Pour le moment, nous ne nous proposons que d'appeler l'attention de nos lecteurs sur une œuvre unique, œuvre méritante et trop peu connue, en raison de son importance. Nous voulons parler des belles compositions que M. Eug. van Maldeghem achève en ce moment pour l'église de Beveren, près d'Anvers. On sait déjà, sans doute, qu'il s'agit d'un *Chemin de la Croix*, c'est-à-dire, du sujet le plus difficile, dans sa multiple manifestation, que puisse s'imposer un peintre. Avant d'exprimer notre opinion sur la manière dont M. van Maldeghem s'en est tiré, disons un mot de la pratique même du *Via crucis*. Cet aperçu contribuera à l'intelligence de la trop rapide étude à laquelle nous voulons nous livrer.

« Le chemin de la Croix (*via crucis*, *via dolorosa*), —dit le docteur Reischl, — appelé à Jérusalem même, le « Chemin sacré, » en arabe : (*harat el harem*), est originairement le chemin que le Seigneur, chargé de la Croix, a parcouru dans la matinée de la Passion, à commencer du prétoire de Pilate, jusqu'à l'endroit de son supplice, à Golgotha. La vénération qui s'attache à la voie douloureuse et sa fréquentation, remonte à Jérusalem jusqu'au berceau du christianisme. Le chemin de la Croix, rappelant sans cesse à l'esprit les scènes les plus saisissantes du sacrifice de l'Homme-Dieu, fut sanctifié, par la tradition même, dans la mémoire des fidèles. Une légende authentique raconte, que la sainte Mère du Sauveur a bien des fois visité le chemin de la Croix, arrosé du précieux sang de son divin Fils, et que les apôtres, de même que les premiers fidèles à Jérusalem, ont suivi son exemple, en parcourant les saints lieux de la Passion. Plus tard, l'amour reconnaissant pour

Jésus, fit construire, hors de Jérusalem, des *Stations*, rappelant le véritable chemin de la Croix. C'était par des pierres mémoriales ou par des colonnes, chargées d'inscriptions et placées dans les jardins, les champs et les collines, qu'on s'efforçait de retracer les scènes de la Passion. Comme la personne qui venait prier en ces lieux, devait s'arrêter à chaque petite chapelle pour méditer sur un mystère particulier de la Passion, cette chapelle devenait par le fait, une halte, un point de repos, en un mot, *une station*. Le *Chemin de la Croix* primitif, à Jérusalem, en comptait douze. Plus tard, lorsque sainte Hélène, mère de Constantin, eut retrouvé, à Jérusalem, la vraie croix du Christ, et que, par les soins de l'empereur lui-même, la magnifique basilique du Saint-Sépulcre y eut été bâtie, on ajouta deux *stations* aux douze premières : la *Descente de la Croix* et celle du *Saint-Sépulcre*, de sorte que le chemin de la Croix, dans le monde catholique, est généralement divisé en quatorze stations de prières et de méditations. Déjà, sous le règne de Constantin, une foule innombrable de fidèles, venus de tous les pays du monde chrétien, se rendait en pèlerinage aux lieux illustrés et sanctifiés par la présence et les souffrances de Notre Seigneur Jésus-Christ. Après Bethléem et Nazareth, il n'y eut rien qui fixât la dévotion du pèlerin à un plus haut degré que la *via Crucis*, à Jérusalem. Les riches indulgences dont l'Église s'est plu à favoriser la contemplation de la passion du Christ, éveillèrent, chez ses enfants, le désir de voir, au moins une fois en leur vie, ces lieux vénérés où s'est opérée et consommée la Rédemption du genre humain.

Cependant si grand que fut le nombre des pèlerins qui se rendaient à Jérusalem, pour y voir le Chemin de la Croix, surtout pendant le moyen âge, il n'y avait relativement que fort peu de monde qui pût jouir de cet édifiant spectacle. Des tableaux devaient donc remplacer la réalité pour la multitude. Chaque ville, chaque église, souvent même la maison, ou bien le simple appartement d'un catholique reproduisait, par des tableaux, dont le sujet restait partout le même et qui ne différaient les uns des autres que par la matière et l'art de l'exécution, la représentation du Chemin de la Croix. L'Église, toujours active dans sa sollicitude, ne tarda point à étendre ses indulgences à des oratoires particuliers, de sorte que la pratique du Chemin de la Croix est devenue un des exercices les plus renommés de la dévotion catholique. »

Mais, comme nous l'avons dit ailleurs, pour donner à ces pratiques religieuses le caractère imposant qu'elles empruntent à Jérusalem, aux lieux même où se sont accomplies les diverses phases du drame évangé-

lique, il importe que les tableaux qui en rappellent le souvenir, soient dignes des sentiments augustes dont l'âme doit se sentir pénétrée, à la pensée d'un Dieu crucifié pour la racheter. Déclarons, sans hésiter, que l'artiste, dont nous avons à apprécier aujourd'hui les œuvres, a parfaitement compris les exigences du vaste sujet qu'il a entrepris de traiter. Il a senti qu'on ne peint point une pareille épopée, sans avoir cherché dans une contemplation ardente, les secrets des inénarrables douleurs qu'il y faut reproduire. Échauffée par une méditation soutenue, la pensée de l'artiste a triomphé d'une tâche qui ne laisse à celui qui l'aborde que l'alternative d'un succès complet ou d'une défaite humiliante. Peindre un *Chemin de la Croix* est le travail le plus ingrat que puisse s'imposer un peintre, quand il n'a pas en lui-même de quoi féconder son œuvre et l'illuminer des purs rayons de la foi et de l'amour divin.

Dans la première station, M. van Maldeghem a représenté Jésus déjà condamné. Chargé de chaînes, il est entraîné par ses bourreaux loin du tribunal de Pilate, dont les lâches hésitations semblent se prolonger même après le départ du Juste. Le remords, comme un aspic, s'attache, on le voit, au cœur du juge pusillanime. Mais il est trop tard, le crime est consommé, et les exécuteurs se hâtent de satisfaire à l'impatience furieuse de la foule qui veut que le Christ meure, *parce qu'il s'est fait le fils de Dieu.*

Tout cela est parfaitement exprimé dans cette toile. La physionomie du Christ révèle bien la douleur qui l'accable. Sous le sang qui jaillit de son front, on retrouve la douce et noble figure de l'Homme-Dieu. La tête de Jésus et celles des ignobles valets qui l'entourent, forment un contraste de l'effet le plus saisissant. D'une part, la mansuétude, la bonté, le pardon; de l'autre, la haine aveugle, les brutales colères de la passion. Il y a là tout un lugubre poëme dont le cœur déjà ému complète aisément les sanglantes péripéties. La deuxième et la troisième stations offrent les mêmes qualités. Voici d'abord le Christ chargé de sa croix. Décidés à arracher à Pilate une condamnation inique, les Juifs avaient fait préparer d'avance la croix, car ils voulaient que le Sauveur eût encore la confusion de la porter sur ses épaules jusqu'au lieu du supplice. Ils n'oublièrent rien, du reste, de ce qui pouvait hâter ou assurer l'exécution de leurs desseins, tandis que Jésus-Christ, accomplissant la prédiction d'Isaïe, *se laissait conduire à la boucherie comme un agneau, sans ouvrir la bouche pour se plaindre.* Cette scène est également rendue avec beaucoup d'onction et de vigueur. Nous en dirons autant de la première chute. Le convoi de deuil qui se meut à travers les rues étroites

et sinueuses de Sion, vient de faire une halte involontaire, pour nous servir encore des expressions du docteur Reisehl; le divin Sauveur est tombé par terre, accablé de fatigue, épuisé par les sanglants outrages qu'il vient d'essuyer, aussi bien que par les douleurs cuisantes des plaies dont il est couvert des pieds à la tête, — *sans appareil pour les fermer, sans remède pour les calmer, sans huile pour les adoucir* (Isaïe 1, 6). Il est là dans un état d'accablement et de tristesse, qui semblerait devoir inspirer des sentiments de compassion à la brute même et pourtant personne n'est ému! Personne ne bouge, si ce n'est pour ajouter encore aux mauvais traitements sous lesquels le Christ est près de succomber. Le féroce endurcissement de ces hommes dont le cœur est fermé à la pitié fait admirablement ressortir l'angélique douceur et la sublime résignation de leur victime. Le sang qui ruisselle de toute part n'empêche pas le doux et lumineux regard du Christ de chercher ses bourreaux, sans doute pour les assurer de son amour. Cette composition, comme celle qui suit, accuse un profond sentiment de l'harmonie en même temps qu'une constante élévation de pensée.

C'est dans ce triste état que Jésus rencontre sa mère. Quel tableau! Mais aussi quel parti en a tiré l'artiste. Les saints qui se sont le plus appliqués à la méditation des souffrances de Jésus-Christ, ont cru, ou par une pieuse conjecture ou par une lumière extraordinaire, que le divin Sauveur voyant approcher le temps de sa passion, alla prendre congé de sa sainte mère et lui demanda son consentement pour accomplir l'œuvre de notre rédemption, ajoutant que la volonté du père éternel était qu'elle demeurât auprès de la croix, qu'elle y vit expirer son fils au milieu des tourments, et qu'enfin elle l'ensevelit de ses propres mains. C'est donc pour remplir cette terrible mission que la mère de Dieu se dirige vers le Calvaire. Qu'on juge de sa profonde et inexprimable douleur à la vue de son divin fils si horriblement mutilé. Hélas! pas un mot pour exprimer son immense affliction. Sa douleur est muette; elle chancelle et tombe anéantie entre les bras du disciple bien-aimé. Ainsi qu'on l'a déjà fait remarquer, tout ce qu'il y a de poignant dans cette rencontre d'une mère qui est Marie et d'un fils, qui est le Christ, est rendu avec une vérité pleine d'émotion et néanmoins pleine de retenue et de mesure. Ce qui fait, à nos yeux, le principal mérite des productions de M. van Maldeghem, ce n'est pas tant l'harmonie des lignes et de la couleur qui y règne, que l'harmonie, bien plus précieuse et plus rare des sentiments, dont l'artiste possède aussi le merveilleux secret. On ne s'étonnera pas, sans doute, de nous voir attacher tant

d'importance à cette qualité, car il suffit de suivre avec quelque attention la marche de l'art, pour se convaincre que c'est là un mérite qui manque essentiellement aux artistes de ce temps. Chez la plupart d'entre eux, tout est *conventionnel*, dans un sens ou dans un autre. Ici, le sentiment de l'idéal est outré au même degré que là le goût de la réalité matérielle, et cette double tendance aboutit à des exagérations également éloignées des véritables conditions de l'art. La *convention* est devenue la règle. Le système se montre partout. « Nos jeunes peintres d'histoire, disait, il y a déjà quelques années, un critique distingué, au lieu de chercher dans les entrailles même du sujet qu'ils veulent traiter la raison de leurs compositions, s'étudient à les mettre en scène, suivant certaines lois qui relèvent bien plus du théâtre que de la peinture. »

Et ce ne sont pas seulement les jeunes peintres qui se conforment ainsi à un ordre d'idées préconçues, mais beaucoup d'artistes, engagés plus avant dans la carrière, s'obstinent à suivre les mêmes errements, et exercent par là une détestable influence autour d'eux.

« Et ils forcèrent un homme de Cyrène, nommé Simon le Cyrénéen, père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là en revenant des champs, de porter la croix de Jésus (S. Marc, 15, 21). » Tel est le sujet du cinquième tableau. Jésus s'est de nouveau affaissé sous son ignominieux fardeau, cette fois les Juifs commencent à craindre sérieusement pour sa vie. Ce n'est pas toutefois un sentiment d'humanité qui les engage à lui venir en aide; ils craignent que le Christ n'expire avant d'avoir subi le dernier supplice : de là leur appréhension. C'est alors qu'ils s'adressent à Simon et l'obligent à soulever l'infâme gibet destiné au Sauveur des hommes. Simon s'approche de la croix et, transformé en quelque sorte par le simple contact avec l'instrument de la Rédemption, il la saisit avec transport. L'idée symbolique que renferme cette page est très-énergiquement exprimée. Nous n'avons encore de ce chef que des éloges à adresser à l'artiste, qui a parfaitement pénétré son sujet.

Mais le lugubre cortége a continué sa marche; il a dépassé la porte Judiciaire. Les bourreaux ont dispercé la foule : la Vierge elle-même est refoulée loin de son fils; une femme cependant a trouvé moyen de pénétrer jusqu'auprès du Sauveur, c'est la Véronique; elle lui présente son voile qui bientôt portera la divine empreinte. Jésus se retourne et regarde cette fille animée d'une foi si vive. Le peintre a bien rendu ce passage. Le visage du Christ si affreusement défiguré reprend quelque chose de sa divine majesté; on sent qu'un miracle va s'accomplir, que pour un moment l'Homme-Dieu va reprendre sa puissance.

Le Christ est représenté à peu près de face; la Véronique tourne le dos au spectateur et ne laisse voir sa figure qu'en profil effacé. Cette figure de la Véronique, bien qu'aux trois quarts cachée, laisse devêtir un type extrêmement remarquable.

La septième station, comme la troisième, nous montre Jésus tombé sous sa croix. La gradation est bien observée. L'épuisement de la victime augmente et l'artiste cherche de plus en plus ses effets dans l'expression de la douleur morale. Même observation pour la composition suivante. L'austère enseignement donné aux filles de Jérusalem se reflète profondément dans les traits augustes et endoloris du Sauveur. « Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants, car voici que des jours viendront dans lesquels on dira : heureuses les entrailles qui n'ont point enfanté et les mamelles qui n'ont point nourri. Ils commenceront alors à dire aux montagnes : tombez sur nous; et aux collines : couvrez-nous. Car s'ils traitent ainsi le bois vert que feront-ils du bois sec? » (St Luc, 23,27).

Les huit stations dont nous venons de parler sont jusqu'à présent les seules complétement achevées. Cependant, il nous a été donné de voir les suivantes à l'état d'ébauches, et nous ne croyons pas les surfaire en les plaçant même au-dessus des autres. Conçues dans une gamme plus calme, ces compositions se distinguent par une sobriété de couleur qui leur imprime un ton mystérieux et recueilli en parfaite harmonie avec les sujets. Nous citerons notamment les tableaux représentant *Jésus en croix* et la *Descente de croix*, comme deux compositions d'un très-grand mérite. Cette dernière toile surtout fera certainement l'admiration des connaisseurs, et ce qui est mieux encore, les délices des fidèles.

Il est impossible, en effet, d'envelopper le dénouement du drame évangélique d'une atmosphère plus religieuse, plus triste et plus sereine tout à la fois. En présence de ce Christ étendu mort dans les bras de sa mère, au milieu de cette vaste plaine, tout à l'heure si remplie de bruits et maintenant silencieuse comme une tombe, on éprouve un irrésistible besoin de calme et de prière. Il n'y a là aucune réminiscence de Rubens. Tout est simple et cependant original, l'inspiration véritable a marqué son empreinte sur cette toile; aussi sommes-nous tenté d'appliquer à M. van Maldeghem ces paroles remarquables écrites à propos d'un artiste aussi grand par le cœur et l'intelligence que par le talent : « C'est parce qu'il se laisse aller aux épanchements naturels de son âme, parce que le pinceau à la main, il n'a qu'à obéir à ses propres mouvements, parce qu'en entrant dans le temple, il n'a pas à dépouiller

sur le seuil, le scepticisme qui ronge le sein de nos artistes, parce qu'il n'a qu'à être lui-même pour être pieux et bon, parce qu'il lui suffit d'exposer aux regards d'autrui ce qu'il sait et ce qu'il éprouve pour être chrétien, c'est pour cela que cet artiste est un véritable peintre religieux et que ses œuvres respirent la douceur et l'onction évangéliques; c'est pour cela qu'elles ont de la majesté sans raideur, de la grâce sans maniérisme, de la force sans violence, et par dessus tout, cette simplicité qui séduit et cette élévation qui frappe les esprits bien doués. »

OZANAM

ET

LES LETTRES CHRÉTIENNES.

(Premier article.)

Quatre années se sont écoulées depuis la mort du jeune écrivain, du maître distingué qui avait pris part avec tant d'autorité à la restauration des lettres chrétiennes et au mouvement de rénovation religieuse qui suivit de près 1830. La sympathie des âmes d'élite lui avait été acquise pendant sa vie; sa perte prématurée excita de toutes parts la plus douloureuse émotion. Qui n'admirerait ce touchant concert d'hommages et de regrets auquel nous devons le recueil des œuvres complètes de Frédéric Ozanam? Le monument est inachevé; la main de l'architecte n'a pu en tracer toutes les galeries intérieures, ni en dessiner tous les ornements : mais nous apercevons les belles proportions de l'ensemble et les grandes lignes qui révèlent les conceptions d'un esprit supérieur.

Une tâche immense et neuve fut remplie par Ozanam sous l'empire des plus sincères convictions unies à un solide savoir : il porta la lumière dans l'histoire des siècles qui ont enfanté la société moderne; il justifia le rôle de l'Église dans des temps de persécution et de lutte, de souffrance et de controverse, comme ceux qui marquent la chute du paganisme et l'invasion des barbares. Or, le monde d'aujourd'hui présente, sous bien des rapports, le même spectacle que le monde romain au IVe et au Ve siècles; il est partagé entre croyants et incrédules, entre chrétiens et payens, et le christianisme est un signe de contradiction dans les régions de la science et de l'art comme dans celles de la politique et des affaires. La manière dont Ozanam a combattu pour la vérité religieuse ne lui

donne-t-elle pas une étonnante ressemblance avec les plus fermes disciples de l'école de Clément et d'Origène qui ne perdirent rien de leur foi en fréquentant les philosophes, les rhéteurs d'Athènes ou d'Alexandrie, et que les payens eux-mêmes étaient forcés d'estimer ? Il fut aimé de tous, respecté de tous sans distinction : aussi, quand on apprit sa fin, sa louange est-elle sortie de toutes les bouches avec un accent de sincérité non méconnaissable. Les Grégoire de Nazianze et les Libanius ont parlé tour à tour pour recommander son nom et ses œuvres, et, certes, on ne saurait rien ajouter à l'éloquence de leurs éloges : mais, si la vie d'Ozanam fut un prosélytisme continuel, n'est-il point juste de considérer de temps en temps un si noble modèle, et de contempler particulièrement quelques-uns des traits qui en composaient la vivante image ? Il n'est pas inutile de rappeler tant de beaux exemples réunis dans une même vie, à une époque aussi vite distraite que l'est la nôtre des plus salutaires enseignements, de reproduire et d'étudier quelques-unes des idées qui ont soutenu Ozanam dans une carrière déjà glorieuse, interrompue à quarante ans (1).

Louvain, 8 septembre 1857.

I

Tel est le but modeste que je m'assigne dans ces quelques pages consacrées à la mémoire de Frédéric Ozanam ; qu'on veuille bien me pardonner de les livrer au public un peu tardivement, en faveur des souvenirs personnels que j'ai pu mêler à la relation des faits ! Car il m'a été donné naguère d'entendre plusieurs des leçons d'Ozanam, et de jouir quelquefois de ses affectueux entretiens.

J'ose espérer que bien des particularités sur lesquelles je vais insister paraîtront dignes d'intérêt à ses nombreux amis et admirateurs qui ont à cœur de recueillir tout ce qui le peint au vrai, tout ce qui le justifie aux yeux de la génération présente, tout ce qui doit l'élever devant la postérité.

(1) M. A. F. Ozanam est mort à Marseille, le 8 septembre 1853, au retour d'un voyage de quelques mois en Espagne et en Italie.

Sans jamais séparer dans notre court récit le savant du chrétien, l'écrivain de l'homme, nous essaierons de montrer les qualités excellentes de l'âme, dont l'union formait dans la personne d'Ozanam un idéal dont l'aspect est toujours plein de charme. Les idées et les œuvres ont occupé constamment et, pour ainsi dire, dévoré sa grande âme. C'était l'intelligence chrétienne qui, en possession de sa force, ne laisse rien perdre des dons de la nature pas plus que des dons de la grâce, et qui toujours active elle-même sollicite les autres intelligences à faire hommage de tous leurs actes au Dieu leur auteur. C'est pour les reporter à la gloire du Bien suprême qu'Ozanam rechercha avec tant d'ardeur le bon et le beau dans les œuvres humaines et s'adonna au culte de la vraie beauté dans la poésie et dans l'art. Avant d'avoir atteint la maturité des années, Ozanam eut la puissance de passionner la jeunesse pour les fortes études et pour les belles actions, de faire vibrer en elle les fibres les plus généreuses, et d'exciter chez les hommes d'un âge mûr une ardeur de prosélytisme dont ils ne se croyaient plus capables.

Les travaux littéraires d'Ozanam ont obtenu pour la plupart un succès sanctionné par des suffrages réitérés : nous nous bornerons à rappeler, en les énumérant, ce qu'il fit pour les lettres que nos ancêtres appelaient les bonnes lettres, pour l'alliance désormais plus étroite de la science avec la religion chrétienne, pour la conciliation de la foi et de la raison démontrée par l'histoire.

Puis, nous dirons comment Ozanam entendit la nécessité de l'étude et la culture des sciences qu'il mettait au nombre des devoirs des chrétiens dans la société actuelle. Nous dirons aussi dans quel esprit il voulait diriger et maintenir la polémique chrétienne, pour qu'elle fût efficace et décisive. Nous placerons ensuite quelques mots relativement à la carrière publique d'Ozanam, à la valeur, à l'originalité, à l'éclat de son enseignement oral. Enfin, nous suivrons Ozanam dans les œuvres de prosélytisme et de charité qu'il animait du feu de son zèle, qu'il vivifiait de sa pénétrante parole ; car il faut aller jusque-là pour comprendre une existence aussi bien remplie que la sienne par la poésie et par l'action.

Mais jetons, tout d'abord, un coup d'œil sur le vaste dessein qu'Ozanam conçut dans la fleur de la jeunesse, et qu'il ne cessa

point de méditer et de poursuivre jusqu'au bout de sa vie avec une admirable persévérance d'esprit et de cœur. Qu'avait-il en vue dans ses patientes études, dans ses travaux variés et complexes qui s'étendaient des lettres au droit et à la philosophie ? La glorification de la vérité, qui met les tendances légitimes de la nature humaine en harmonie avec la révélation divine, avec les lois immuables données par Dieu même. Il interrogeait à cet effet, sans relâche, l'histoire des races humaines, de leur caractère et de leurs doctrines, histoire à jamais vivante dans leurs langues et leurs littératures ; il cherchait à découvrir la main de Dieu dans les événements, les desseins de la Providence dans le rôle des peuples dominateurs, à qui elle a remis tour à tour le dépôt des lumières, le flambeau de la civilisation. Tout ce qu'il y a de grand et de beau dans les annales et dans les productions de tous les peuples, il le discernait avec une merveilleuse sagacité, et il le célébrait hautement, en vue de rendre justice aux légitimes efforts de l'esprit humain. Mais il étudiait non moins avidement tous les signes auxquels on peut reconnaître dans l'histoire l'excellence de la religion révélée et son influence sur la vie et le bonheur des nations : qu'il parlât des choses divines ou des choses humaines, suivant l'expression antique, son éloquence n'avait pas moins de vérité, d'élévation et de chaleur.

Ozanam n'avait pas nourri l'idée de tels travaux seulement à l'état de vagues projets ; ce fut un plan qui de bonne heure se dessina nettement à ses regards. « Cette œuvre, dit M. J.-J. Ampère (1), fut l'occupation et le but de sa vie tout entière. A dix-« huit ans, l'étudiant ignoré poursuivait déjà ce but, vers lequel le « professeur applaudi devait, vingt ans plus tard, faire le dernier « pas. Dès 1829, âgé de quinze ans à peine, il avait conçu la pen-« sée d'un ouvrage qui devait s'appeler *Démonstration de la vérité « de la religion catholique, par l'antiquité des croyances historiques, « religieuses, morales*. Déjà il méditait et commençait les études « qui devaient aboutir à l'*Histoire de la civilisation des temps bar-« bares*. La forme de son dessein a changé, le dessein a toujours « été le même : c'était de montrer la religion glorifiée par l'his-

(1) Préface des *OEuvres complètes*, tome I, page XXIX.

« toire. » Quand Ozanam, déjà épuisé et malade, mit la main à son dernier travail, à celui qui sert de portique au monument, il pouvait dire en souvenir de l'entreprise de sa jeunesse : « Le moment est venu de tenir à Dieu les promesses de mes dix-huit ans. »

Rien ne put détourner Ozanam de cet ordre de pensées et de recherches : alors même que ses journées étaient remplies par des occupations sérieuses, dans une étude de notaire à Lyon, ou bien à l'école de droit de Paris, il sut dérober des heures précieuses, pour lire avec fruit les productions des anciens et des modernes. Il se plut à contempler dans les lettres le mouvement de la civilisation : il s'assimila si bien dès lors l'esprit des grandes littératures, qu'il fut toujours maître de peindre le caractère et les mœurs de chaque siècle, avec la plus heureuse vivacité d'expression et avec une rare vérité de coloris.

Aucun travail ne parut à Ozanan trop long ou trop difficile, pour que sa parole et son style fussent toujours, de même que ses études, à la hauteur de sa mission. Il ne négligea rien, afin de bien connaître le monde ancien : aussi parla-t-il en maître des choses antiques, quand il dut faire la part du paganisme grec et romain dans le tableau général de la civilisation. Il eut le bonheur de ne rien hasarder, en expliquant la transformation de la société européenne par le christianisme; il détermina avec grande justesse à quel degré la religion chrétienne avait repris, épuré, vivifié la tradition antique dans les sciences, dans les lois, dans les lettres et dans les arts ; il prouva de la même manière, comment l'Église, en évangélisant les Romains et en domptant les barbares, avait été la bienfaitrice des peuples nouveaux et la mère de la civilisation occidentale.

Se tournait-il vers le monde moderne et voulait-il rendre compte du travail accompli par la Providence pour le constituer dans l'espace de plusieurs siècles, Ozanam interrogeait laborieusement toutes les littératures de l'Europe. Il avait cultivé dès ses jeunes années la littérature italienne avec une sorte de prédilection qui avait peut-être sa raison secrète dans la destinée de sa famille, résidant au nord de l'Italie, à l'époque de sa naissance; il s'appliqua plus tard courageusement à l'étude des langues et des littératures du nord, afin de mieux connaître l'antiquité germanique et ses traditions,

afin de comprendre dans sa synthèse historique le groupe tout entier des états chrétiens formés et constitués au moyen âge sous l'aile de l'Église. Dans ses études privées, dans ses livres, de même que dans ses leçons de littérature étrangère à la Sorbonne, Ozanam rendit témoignage à sa ferme volonté d'accomplir ce double labeur, pour être impartial et pour être complet : dans ses vues d'ensemble, il traita les nations néo-latines et les nations germaniques comme les deux grandes fractions de la république chrétienne.

On s'étonnerait à bon droit de l'étendue des services littéraires d'Ozanam, quand même on le verrait uniquement occupé des travaux et des plaisirs de l'esprit ; mais on s'en étonne encore davantage, quand on le voit agir dans la vie publique, quand on le voit présent tous les jours là où il peut édifier, éclairer, exciter au bien ses frères par ses paroles et par ses exemples. Là, le cœur d'Ozanam trouvait de quoi se satisfaire ; il n'épargnait aucune démarche, aucune peine, alors qu'il espérait faire goûter à d'autres la douceur de la vie et de la morale chrétienne. Sans doute, c'était, à son point de vue, une conséquence et une justification de ses principes, de son enseignement et de ses écrits.

Nous allons voir avec quel succès Ozanam accomplit la plus grande partie du plan qu'il s'était tracé dans le domaine de la science, de même qu'il eut le privilége de donner libre cours à son esprit de prosélytisme, sans manquer à aucun de ses devoirs publics.

II

Le mérite des ouvrages d'Ozanam publiés à différentes époques de sa carrière a été reconnu par les meilleurs juges, et chacun d'eux a été à son tour l'objet d'une haute critique qui a éclairé et bientôt fixé l'opinion sur sa valeur. Aujourd'hui que ces mêmes écrits se trouvent réunis à ses dernières leçons dans la collection des œuvres complètes de l'auteur (1), on peut se faire facilement une

(1) *Œuvres complètes de A. F. Ozanam*, avec une notice par le R. P. La-

juste idée du mérite intrinsèque et de la connexion de tous les travaux d'Ozanam. Ce n'est pas ici le lieu d'en faire une analyse sommaire, ou de résumer des jugements généralement acceptés : il me paraît préférable d'en faire ressortir l'unité attestant l'ordre et l'harmonie qui présidèrent toujours aux études du littérateur chrétien ; il ne sera pas superflu, me semble-t-il, de signaler en même temps quelles sont celles de ces œuvres qui relevèrent plus particulièrement de son enseignement à la Sorbonne, et qui furent de remarquables leçons avant d'être des livres achevés.

La résistance et la destruction du paganisme, le triomphe public et les luttes de l'Église, la fondation des sociétés chrétiennes et leur développement jusqu'à la fin du moyen âge, telles étaient les vastes limites de la période de l'histoire sur laquelle l'esprit d'Ozanam concentra toute son application. L'histoire s'offrant à lui comme une épopée dont tous les épisodes ont une haute signification et une merveilleuse liaison avec l'action principale, dont toutes les périodes révèlent l'accomplissement des desseins divins sur les peuples et les empires, il voulut pénétrer l'obscurité de cette suite de siècles que l'on a calomniés sans les bien connaître. Il reconnut bientôt que la science n'a pas moins à glorifier le gouvernement de la Providence en faisant l'histoire des siècles les plus malheureux qu'en faisant celle des temps les plus favorisés. Attaché fortement à l'idée chrétienne du progrès, tandis qu'il repoussait la théorie philosophique de la perfectibilité indéfinie, il démontra avec une érudition aussi ingénieuse que solide qu'il y eut progrès jusque dans les siècles de la décadence, et que le christianisme est l'agent du vrai progrès, comme il a été le révélateur de l'idée même, qui n'est pas une idée païenne. C'est dans cette vue qu'il se mit à écrire l'histoire de la civilisation aux temps barbares ; nous la possédons sous la forme de vingt et une leçons (1), que la plume du maître n'a pu retoucher, il est vrai, mais qui nous transmettent le dernier écho de la chaire où sa parole retentit pendant douze ans.

Frédéric Ozanam qui avait pris le grade de docteur devant la Faculté des Lettres de Paris, et subi l'année suivante les épreuves

cordaire, et une préface, par M. Ampère, de l'Académie française. Paris, Lecoffre, 1855; 8 vol. in-8°, avec portrait.

(1) *La Civilisation au Ve siècle* (tomes I et II des *Œuvres complètes*).

de l'agrégation dans la même faculté, fut appelé à remplir, en 1841, à titre de suppléant, la chaire du savant et respectable M. Fauriel. Après la mort de celui-ci en 1844 (1), il fut mis en pleine possession de la chaire de littérature étrangère, avec le rang de professeur titulaire. Dès qu'il fut chargé de cette leçon, Ozanam s'imposa un très-vaste plan d'études littéraires qui devaient à la fois piquer vivement la curiosité de son auditoire par leur nouveauté et lui fournir à lui-même d'abondants secours pour l'exécution de l'œuvre qu'il méditait. Il réalisa chaque année une partie de son plan dans des leçons pleines d'éclat et de savoir qui lui valurent la sympathie et les applaudissements de nombreux auditeurs ; ainsi parvint-il à se rendre maître des sources qui jettent le plus de lumière sur le temps des invasions barbares et sur la vie de la société chrétienne au moyen âge. Il analysa ces sources dans des cours de plusieurs années qui eurent pour objet tour à tour les littératures du nord et les littératures du midi ; il s'arrêta longtemps à l'étude de l'antiquité germanique et de l'ancienne littérature allemande, et seulement quand il eut contrôlé l'histoire par la tradition chantée et satisfait l'impatience du public français au sujet de ces choses presque ignorées jusque là, il revint à la langue et à la littérature italiennes qui avaient été le point de départ de ses travaux littéraires.

Vers 1848, Ozanam réunit le fruit de ses recherches sur l'antiquité germanique et fit passer dans un livre une partie de ses leçons si goûtées à la Sorbonne : ce sont ses *Études germaniques* qui comprennent une histoire des Germains avant le christianisme et une histoire de la civilisation chrétienne chez les Francs (2). Évidemment sans l'investigation profonde qu'il avait faite du cycle des épopées allemandes, au début de son enseignement, Ozanam n'eût point porté dans cette œuvre d'histoire la sûreté de vues et la richesse d'érudition qui ont attiré l'attention générale.

Les leçons publiques d'Ozanam le ramenèrent pendant quelques années à l'étude des anciens monuments de la littérature italienne ; il put parler à son auditoire du grand poëte d'Italie, à qui il avait

(1) Ozanam inséra, en 1845, dans le *Correspondant*, une notice sur M. Fauriel et son enseignement à la faculté des lettres.

(2) Tomes III et IV des *Œuvres complètes*.

consacré, en 1839, son premier ouvrage aussitôt remarqué, sa thèse intitulée : *Dante et la Divine Comédie*. Non-seulement il donna lui-même plusieurs éditions de ce travail qui avait pris les proportions d'un livre : *Dante et la philosophie catholique au XIIIe siècle ;* mais encore il eut la satisfaction de lire quelquefois et d'interpréter les vers du Dante à ses disciples de la Sorbonne; il leur livra un commentaire plein de vie d'une composition que chaque génération savante est venue avec respect étudier et commenter à son tour. L'œuvre principale fut encore accrue par son auteur d'une étude sur les mœurs poétiques de la divine comédie; mais ce ne fut point assez pour l'intelligence d'Ozanam qui ne voulait rien séparer parmi les choses qui révèlent un des plus beaux siècles du christianisme. Après avoir étudié la philosophie catholique dans le poëme du Dante comme dans la plus haute expression que l'art du moyen âge pût lui donner, il rechercha quel aliment le mysticisme chrétien avait donné dans le même temps à la littérature; il traça sous l'inspiration qu'il avait reçue de la lecture de leurs vers, l'image des poëtes franciscains en Italie au XIIIe siècle, et il présenta avec succès, à ses contemporains surpris, la figure de François d'Assise et de Jacopone di Todi à la suite de celle de Dante (1). Le temps lui manqua pour achever ses études sur la haute philosophie des écoles de la même époque, sur la doctrine de saint Thomas et le mysticisme de saint Bonaventure : on n'a plus sur ce point que des notes détachées où l'on reconnaît la force avec laquelle il traitait les matières philosophiques.

Il nous reste seulement quelques parties tout à fait achevées de l'édifice tracé par Frédéric Ozanam : mais c'en est assez pour que l'on découvre la pensée mère de son entreprise. Il a pu définir le caractère de la civilisation dans des siècles de désordre et de confusion, et montrer le bras de l'église dans l'organisation des royaumes chrétiens fondés à la suite des invasions : dans les leçons

(1) Par suite de cette explication, une traduction de la *Divine Comédie* était née pour ainsi dire, spontanément sous la plume de son interprète; elle est incomplète; et si avancée qu'elle fût, on ne l'a pas comprise dans l'édition des œuvres. *Préface* de M. Ampère, p. XXVII.

(1) Les *Poëtes franciscains* et la *Philosophie* de Dante forment les tomes V et VI des œuvres complètes.

qui serviront désormais d'introduction à ses œuvres (1), on apprend à connaître la dernière résistance du polythéisme, la lutte opiniâtre du christianisme pour la régénération de la société romaine et pour l'éducation des barbares, son action sur les mœurs et sur les lois, sur la condition des femmes et des esclaves, sur la philosophie, sur la culture de la poésie de l'éloquence et des arts. Dans les *Études Germaniques*, Ozanam a pris à leur berceau les peuples nouveaux qui devaient fournir des éléments au monde chrétien d'Occident, et a conduit leur histoire jusqu'à la conversion des derniers venus des barbares et jusqu'à la consolidation de la monarchie de Charlemagne. Après cette grande époque, il existe une lacune dans le tableau de la civilisation chrétienne dont il avait souhaité de retracer la marche progressive : malheureusement l'exposé de ses recherches sur les siècles suivants n'est qu'à l'état d'ébauche dans les manuscrits qu'il a laissés. Au moins, possédons-nous un des grands morceaux d'architecture, qui devait couronner le monument ; c'est cette étude profonde sur Dante, qui prend l'esprit chrétien dans l'exercice de ses forces, la société catholique dans la vigueur de l'adolescence, et qui doit convaincre que la grandeur d'une telle époque a sa raison dans le travail incessant des temps antérieurs au fond duquel on ne peut se refuser à voir de réels progrès.

Le beau livre de Frédéric Ozanam sur Dante n'a pas vieilli, et ne vieillira pas de sitôt, malgré la foule d'ouvrages composés de nos jours sur la trilogie du chantre de Florence en Italie et dans presque tous les pays de l'Europe. Longtemps encore, il fournira de vives lumières dans les controverses qui s'engageront sur l'esprit du poëte, sur le fond et sur la valeur poétique de son œuvre. C'est dans Ozaman que M. F. Boissard a trouvé des armes pour combattre les paradoxes de M. Aroux et soutenir l'orthodoxie de Dante, que celui-ci avait traité d'hérétique en l'accusant d'être révolutionnaire (2) ; bien plus le traducteur du poëme

(1) Voir une étude de M. Ed. Pirmez sur M. Ozanam et la Sorbonne, dans la *Belgique*, du 10 novembre 1856.

(2) *Dante révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique.* Paris, 1854, in-8°. L'auteur n'accepte pas plus la première accusation que la seconde ; il a formulé dans le titre de cet écrit une antithèse qui ne peut être dans sa pensée.

italien s'en était pris à l'interprète de la philosophie du Dante, pour mieux asseoir ses thèses, et M. Boissard a dû prendre en même temps sa défense contre les susceptibilités d'un tel critique. On pourra dire qu'Ozanam ne s'est pas assez préoccupé de l'homme politique dans l'histoire du Dante et de son poëme ; mais on ne saurait lui refuser sans injustice une intelligence profonde et vraie de la pensée philosophique et religieuse qui pénètre la *Divine Comédie :* M. Louis Ratisbonne, qui vient de traduire Dante en vers français, s'est prononcé en faveur des vues générales d'Ozanam. Enfin, quand tout récemment M. de Lamartine, dans son *Cours familier de littérature*, s'est plu à ravaler l'épopée dantesque, comme un poëme « exclusivement toscan, » à l'appeler « gazette de l'autre monde », la parole d'Ozanam a été invoquée hardiment par ceux qui ont protesté contre cette subite fièvre de dénigrement. Si les Italiens prennent en pitié les étrangers qui ne voient dans l'œuvre de Dante que ténèbres et chaos, comment affirmer sans réserve la profonde obscurité de cette œuvre dans un pays qui a applaudi le livre d'Ozanam ? Comment se plaindre du manque d'intérêt dans une composition où M. Ozanam, à la suite des écoles d'Italie, a retrouvé partout le philosophe, le savant, le théologien ?

On a placé, à la suite des principaux ouvrages d'Ozanam, deux volumes de *Mélanges*, dont tous les morceaux sont dignes d'intérêt pour ceux qui ont suivi attentivement la vie du professeur et de l'écrivain : c'est là, comme nous le verrons, qu'on retrouve l'homme d'action, qu'on recueille quelque idée des allocutions qu'il a tant de fois prononcées dans des réunions chrétiennes, ou bien des articles qu'il avait l'art d'improviser. Ce sont des pièces de circonstance qui représentent bien le zèle ardent dont son esprit était toujours animé.

Il est bien digne de remarque qu'aucun des écrits d'Ozanam n'a le caractère de ces compilations précipitées que l'esprit de coterie peut exalter avec une apparence de raison, sur un ton d'infaillibilité, et qu'il récompense souvent par des titres pompeux ou par d'excessives flatteries. Il n'est pas un de ses livres auquel reste attachée cette flétrissure d'avoir été écrit en vue d'un succès d'argent ou d'avoir réussi par des mesquines intrigues. La valeur des œuvres d'Ozanam a été reconnue tout d'abord par les maîtres

de la science et de la critique, et elle n'a fait que grandir aux yeux de ceux qui ont jugé et prononcé après eux.

La sympathie de la jeunesse et l'estime de tous les esprits éclairés furent la récompense humaine dont Ozanam jouit de son vivant. Cependant un honneur bien mérité fut décerné, dans ses dernières années, à un de ses livres les plus sérieux et les mieux travaillés, ses *Études sur les peuples Germains :* l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres lui décerna pendant deux ans un prix considérable et fort envié, le premier prix de la fondation du baron Gobert. Un honneur non moins grand était réservé à son livre posthume sur la civilisation dans les temps barbares : c'est à ce livre que l'Académie française a appliqué l'an dernier un prix tout nouveau, fondé par feu M. Bordin pour *l'encouragement de la haute littérature.* Une telle distinction glorifie d'autant mieux la mémoire d'Ozanam, que. dans ces belles leçons sur le Ve siècle, il avait combattu avec modération comme toujours, mais avec force, pour les idées chrétiennes et pour l'Église, au moment même où la polémique philosophique et religieuse était ardente à Paris. « C'est ainsi, a pu dire M. Ch. Lenormant (1), qu'une œuvre de po-
« lémique ardente, fruit d'un combat soutenu pied à pied pen-
« dant plusieurs années, contre les idées qui triomphaient alors,
« au sein de l'Académie ainsi qu'ailleurs, est proclamé comme un
« testament admirable de la conscience, de la raison et du savoir.
« C'est ainsi que s'accomplit sur la tombe de notre ami le triom-
« phe de son livre, aux applaudissements de tous les esprits justes
« et élevés. »

Laissons maintenant parler l'éloquent secrétaire de l'Académie française, qui sut cette fois comme tant d'autres ajouter par sa parole un nouveau prix au suffrage de la Compagnie ; M. Villemain s'exprimait ainsi dans son rapport sur le dernier concours, lu dans la séance solennelle du 28 août 1856 :

« Le grand titre qui, entre les premières fatigues d'Ozanam et son repos forcé, signala dans le haut enseignement un orateur, un écrivain de

(1) V. *le Correspondant.* Mélanges, loi du 25 octobre 1856, (tome XXXIX, p. 170.)

plus, animant le style par la parole et relevant la parole par tous les secrets heureux de l'art, c'était le livre que nous couronnons aujourd'hui, *La Civilisation au Ve siècle*, testament de l'âme et du talent de l'auteur.

« Savant et naturel, dominé d'une même pensée et rayonnant de mille souvenirs, exact et plein d'illusions charmantes, ce livre, formé de vingt leçons et de quelques notes, est une œuvre éminente de littérature et de goût. Il élève la critique à l'éloquence, et l'éloquence même, il la conçoit, il la cherche, il la trouve dans sa source la plus haute, dans son type qui ne meurt jamais, ou plutôt qui renaît toujours, dans l'instinct naturel de l'âme émue par le *beau* et le *divin*, par les seules grandeurs ici-bas, la vertu, la liberté, la science, et par les grandeurs d'en haut, celles que promettent la foi et l'espérance chrétiennes.

« En retrouvant là toutes les paroles recueillies de la bouche d'Ozanam, ses impatientes analyses de la décadence antique, ses pieux hommages d'admiration et de joie à la lumière nouvelle, sa ferveur studieuse qui passionne jusqu'à la grammaire, son ingénieuse tendresse qui rassemble et devine les premiers bégayements du moyen âge, on est saisi d'une amère tristesse, on se redit avec douleur que tant de savoir et d'intelligence, tant de dons heureux n'ont pas achevé leur œuvre, que ce rare et brillant écrivain, qui grandissait en sagesse impartiale et en sentiment du *vrai* et du *beau*, n'a guère atteint que la moitié de la vie et a été moissonné dans le progrès de sa force, et le rêve de tous les travaux si purs qu'embrassait son ambition d'étude, et que sa pensée, croissant avec le travail, promettait d'accomplir. Devant de tels regrets et un tel mécompte pour les lettres, c'est une trop faible consolation, mais une grande justice, d'offrir à M. Ozanam sur sa tombe un nouveau prix fondé à *l'honneur de la haute littérature*. Jamais la condition qu'exprime ce mot ne sera mieux remplie. »

III

Si les œuvres de Frédéric Ozanam forment une des portions les plus riches de l'héritage intellectuel acquis à l'Église depuis le commencement de ce siècle, on ne saurait attacher trop de prix aux idées qu'il a émises sur les besoins de la science chrétienne et qu'il a justifiées par son exemple : aujourd'hui même il est éminem-

ment utile de considérer avec la plus sérieuse attention les vues et les avis que lui dicta une conviction sincère formée de bonne heure et fortifiée par l'expérience; car, il n'est que trop vrai, bien souvent les croyants livrent par leur inadvertance ou par leur incurie le champ de la science et des lettres aux entreprises de l'esprit d'erreur et d'incrédulité.

Dans plus d'une circonstance, Ozanam eut occasion de s'expliquer ouvertement sur le rôle de la science parmi les moyens de défense de la société chrétienne; en même temps qu'il vengeait le christianisme de l'accusation toujours renouvelée d'être l'ennemi des lumières, il adressait à la jeunesse de pressants conseils, afin qu'elle prit courageusement l'arme de la parole et du savoir. On a conservé une de ces chaleureuses exhortations : c'est le discours qu'il prononçait en 1843 devant un auditoire d'élite, en présence de Mgr. Affre, archevêque de Paris, sur les devoirs littéraires des chrétiens (1).

« La première loi des lettres chrétiennes, qui est l'orthodoxie, devient le principe de leur liberté et de leur grandeur.... La règle de l'intelligence humaine, c'est le passage du connu à l'inconnu, du doute à la certitude. L'accroissement des certitudes constitue la science. Il y faut le travail des siècles. Il faut une tradition qui garde les vérités acquises, un progrès qui poursuive les vérités ignorées. Il y a dans toute science une autorité, une orthodoxie dont on ne s'écarte pas impunément. — Or, s'il est des vérités qui forment la base commune et nécessaire des connaissances humaines, il faudra bien qu'une autorité plus forte les assure !.... Voyez quelle fut dans l'antiquité la condition des intelligences. Des questions menaçantes les pressaient de toutes parts : l'existence de Dieu, les destinées de l'homme, l'origine et la fin des choses. Tous les efforts de la raison n'avaient pu dégager les dogmes des nuages qui les enveloppaient..... Dans cette ignorance redoutable, il était impossible de descendre aux problèmes secondaires de la science, à l'investigation scrupuleuse et curieuse de la nature. De là le progrès tardif des connaissances physiques dans l'antiquité.... L'orthodoxie chrétienne mit fin à cet esclavage; elle répondit à ces questions suprêmes qui ne laissaient pas de repos à la pensée; elle renvoya l'esprit humain satisfait à des tra-

(1) Tome VII des *Œuvres*.—Tome Ier des *Mélanges*, p. 129 et suiv.

vaux plus sûrs. Il fut permis aux chrétiens de descendre aux études profanes ; et, à vrai dire, ce fut permis aux chrétiens seuls. Pour ceux qui doutent, nul d'entre eux, s'il est sincère, n'a le droit de remuer ici un problème d'algèbre, ni une difficulté de philologie avant d'avoir résolu ces incertitudes, qui doivent troubler son sommeil et mouiller de larmes le chevet de ses nuits. La foi donne des habitudes de conviction, de fermeté, de discipline. Et que manque-t-il au siècle présent pour en faire un grand siècle, que discipliner tant de talents incontestables ? Jamais peut-être n'exista-t-il plus d'inspirations généreuses, plus de nobles ambitions et d'honnêtes désirs. Et jamais plus d'efforts perdus, de velléités impuissantes et de caractères indécis. Cette éducation bienfaisante et sévère du christianisme leur a manqué : la foi est surtout dans la volonté, et la volonté, c'est la plus grande moitié du génie. »

On entendit alors Ozanam définir les trois emplois entre lesquels se partage naturellement l'activité du littérateur chrétien : l'étude, la production, la controverse. Il serait difficile de rehausser le devoir de l'étude mieux qu'il ne l'a fait dans cette allocution, et de mieux établir ce qu'il appelle si bien la *probité* de la science chrétienne.

« La religion, disait-il, qui rassure les chrétiens, ne leur a pas fait inutilement des loisirs. Elle ne leur permet pas seulement, elle leur recommande la science. Car, si la vérité est Dieu même, il s'ensuit, comme parle saint Augustin, que *toute science est bonne en soi*, et que le vrai est souverainement désirable, même indépendamment de l'utilité théologique qu'on en peut tirer. Au fond de toutes choses, et dans les dernières profondeurs de l'infiniment petit, il faut bien finir par trouver la trace de l'idée éternelle. Les docteurs ont reconnu ce *vestige* empreint par toute la création, et c'est ce qui sanctifie l'étude de la nature. Une *image* plus ressemblante se découvre dans l'homme, et c'est ce qui fait la dignité de la philosophie. La Providence remplit l'histoire, et de là Bossuet professe qu'il est honteux à un honnête homme d'ignorer le genre humain. En sorte que, dans tous les ordres et à tous les degrés, c'est toujours un Dieu absent qu'on poursuit, qui se cache de façon qu'on le cherche, mais de façon qu'on le trouve, parce qu'il veut éprouver l'amour, et ne le désespérer pas. »

« De là vient, ajoutait Ozanam, la probité de la science chrétienne. Elle ne se paye ni de faits hasardés, ni de conséquences prématurées.

Elle est humble et ne croit pas que ce soit trop de toute une vie pour acheter une vérité, si petite qu'elle soit. Elle est patiente enfin, parce qu'elle se confie. Nous descendons, le microscope à la main, dans les derniers détails de la physiologie végétale; nous nous penchons sur les creusets de nos laboratoires, nous reconstruisons péniblement des inscriptions effacées et des langues en ruines. Il ne nous est pas donné de voir le terme de ces recherches arides : mais nous savons que d'autres y trouveront des conclusions glorieuses pour la Providence. Nous ne sommes qu'au commencement, et le chemin est long; mais savons que Dieu est au bout.... »

L'Église n'a jamais caché l'estime qu'elle faisait de la science ; au moment où elle prit le gouvernement des choses, tout occupée qu'elle fût de la conversion des races nouvelles, elle se chargea de conserver l'héritage du monde ancien. En réveillant les peuples qui sommeillaient et ne lisaient pas, elle leur bâtit des écoles et leur donna des livres. Elle sollicita la raison, elle la dressa aux disputes, donc elle ne la craignit pas. Mais il suffisait à Ozanam d'avoir rappelé à grands traits les phases de la science chrétienne, depuis les premiers siècles jusqu'à la fin du moyen âge, alors que la papauté multiplia les universités sur tous les points de l'Europe. Il lui importait bien plus d'insister sur l'exemple donné à notre siècle par les hommes appartenant à l'Église dans des temps plus rapprochés de nous :

« Au XVIIe siècle, dit-il, on ne voit que des prêtres, séculiers, oratoriens et jésuites, établis sur les terrains difficiles de la philologie. Les bénédictins de Saint-Maur se sont emparés de l'histoire. Il paraît au premier abord, que ce soit un pauvre emploi, pour des vies consacrées à Dieu, que de se consumer sur des textes grecs ou parmi des chartres poudreuses. Et cependant, ces saints hommes n'en murmuraient point. Ils servaient la vérité à leur manière, et plus qu'on ne pense. Ils posaient les bases des sciences historiques que nous voyons grandir, ils les asseyaient solidement. En sorte qu'il n'est plus permis de négliger leurs travaux, et que les plus dédaigneux ne sauraient devenir historiens, sans aller d'abord à une école chrétienne, et sans passer par les mains des moïnes. On y apprend à exercer une critique sévère, à être scrupuleux, à ne point mentir..., ce qui est bien quelque chose en histoire. »

Relevons encore un trait du même discours, sur le profit que la religion peut tirer des lettres humaines, et sur la nécessité de cultiver la science pour réparer les désastres produits dans les âmes par le scepticisme :

« On est peut-être, disait Ozanam, demeuré trop longtemps dans les généralités de l'*Apologétique*. Pendant que nous y restions occupés à combattre une secte moqueuse, dont les rangs ne se renouvelèrent pas, le scepticisme s'est emparé des éléments et des détails de la science. Maintenant nous le trouvons partout. Ce sont des discussions minutieuses sur tous les points, et auxquels il faut bien s'abaisser. Il faut arracher l'ivraie semée pendant notre sommeil dans le champ délaissé. Il est bon que les laïques retournent à l'humilité de leurs fonctions, philosophes, archéologues, naturalistes; et qu'ils veillent à la garde de cette part de vérité qui est de leur domaine. Il faut qu'ils servent l'Église en faisant chrétiennement leur métier de savants... »

Il n'y a pas moins de force et de vérité dans ce que disait ensuite Ozanam, d'un second devoir qui est le complément du premier :

« Si la possession de la foi oblige à la recherche de la vérité, la possession de la vérité oblige à la communication. Cette paternité intellectuelle, c'est une loi chrétienne ! Aussi, voyez les grands hommes du paganisme : ils ont su, mais ils n'ont pas enseigné à tous; ils ont possédé, mais ils n'ont pas communiqué; l'humanité ne profita pas de leurs inspirations solitaires; ils ont été condamnés pour avoir retenu la vérité captive. Pour nous, comprenons-le, il faut donnnr après avoir reçu, il faut produire par l'art, après avoir possédé par la science. Car le vrai ne se sépare pas du beau. Nous avons poursuivi la vérité dans le fond par l'étude, nous devons chercher la beauté dans la forme par la production; sachons que la forme qui va saisir les âmes par les attraits intérieurs et les sollicitations puissantes de l'admiration, sachons que la forme n'est pas indigne de l'œuvre divine. De la science, l'art doit sortir avec toutes ses splendeurs... Ainsi l'ont compris les grands hommes du christianisme. »

Mais Ozanam ne pouvait se taire en ce moment sur la condition de ce grand devoir de la communication des idées; à une époque telle que la nôtre, où l'on se fait gloire d'être occupé, mais où on

veut acheter le succès sans peine et sans fatigue, il n'a pas craint de mettre bien haut l'obligation du travail, surtout en s'adressant à des chrétiens :

« Le travail, leur disait-il, est la loi commune des hommes; c'est aussi celle des intelligences, car c'est aussi pour les labeurs de l'esprit, qu'au jour de la chute fut prononcée cette parole : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. Voyez dans l'Église cette longue tradition du travail, depuis Origène, l'homme aux *entrailles d'airain*, depuis saint Augustin, qui commença si tard et qui, cependant, a vu toutes choses, jusqu'à saint Thomas, qui mourut à quarante-neuf ans, laissant à la science dix-sept volumes in-folio. Dans les temps plus modernes, c'est Bossuet, se levant à deux heures du matin, pour reprendre un ouvrage à peine interrompu ; c'est d'Aguesseau, professant que le changement de travail était pour l'esprit une récréation suffisante ; ce sont tous les magistrats du XVIIe siècle, allant dès six heures du matin s'asseoir sur les fleurs de lis, donnant tout le jour aux fonctions publiques, le soir à l'éducation de leurs enfants, partageant la nuit entre l'étude et la prière (1). Aujourd'hui, nous ne travaillons pas... Sachons-le pourtant, il ne faut pas se croire dispensé, par la foi, de la fatigue et des veilles. Le travail, châtiment de la déchéance, est devenu la loi de la régénération. C'est lui qui fait les époques glorieuses, quand il y trouve l'inspiration, et, quand elle n'y est pas, c'est encore lui qui fait les hommes utiles et les peuples estimables. »

Ozanam a insisté tant de fois sur ce sujet, parce que en traitant de la loi du travail, il s'agit de remettre en vigueur une idée chrétienne, dont le sens n'est plus compris (2). En faisant appel à l'ardeur des jeunes hommes qui l'écoutaient et qui l'aimaient, il nour-

(1) En terminant l'éloge de Fauriel, Ozanam eut la satisfaction de pouvoir dire : « Nous avons assisté à une de ces belles vies de travail que nous admirons volontiers dans le passé, mais que, pour rassurer notre faiblesse, nous déclarons impossibles au temps présent. Nous avons vu comment l'étude ne flétrit pas tant qu'on veut bien le dire ni l'imagination ni le cœur. Nous avons appris à honorer cette curiosité qui s'opiniâtre à vaincre l'obscurité des siècles, à leur arracher ce qu'ils cachent d'instructif et de profitable. » *Mélanges*, tom. II, p. 147-148.

(2) Citons par exemple son discours sur *la puissance du travail*, à la distribution des prix du collége Stanislas, en 1845 (V. le t. II des *Mélanges*.)

rissait l'espoir de donner non-seulement à son pays des esprits riches en savoir, mais encore à l'Église des champions qui pussent combattre avec avantage sur tous les points où elle serait attaquée. C'est sans doute, avec d'amers regrets, qu'il considérait la méprise de bien des chrétiens touchant la culture et le développement de l'intelligence, comme s'il suffisait de la vertu avec une instruction médiocre pour soutenir en tout et partout les droits de la vérité religieuse. Il savait bien que la rénovation de la société ne peut s'accomplir que par les œuvres de foi, et il glorifiait par son exemple l'observance des plus humbles devoirs du chrétien. Mais, d'autre part, il repoussait de toutes ses forces cette indifférence coupable par suite de laquelle on laisserait aux incrédules un empire sans contrôle sur les choses de l'esprit. Il voyait là une grande faiblesse et une grande responsabilité pour les âmes chrétiennes, et même un grand danger pour la foi dont elles font profession ; le travail, elles ne peuvent en effet le récuser sans lâcheté ; la gloire, elles doivent la vouloir pour l'Église, quand même elles la refusent pour elles-mêmes.

C'est là un des points sur lesquels j'ai pu recueillir, dans des conversations particulières, toute la pensée de M. Ozanam. Ce n'est pas en vain qu'il réclamait dans les classes élevées de la société des études fortes qui élargissent le cercle des idées et qui préservent de toute illusion, de toute méprise, ceux qui ont à cœur le triomphe du vrai : ne vit-il pas, dans le cours des dernières années de sa vie, s'engager cette misérable querelle sur la lecture des classiques payens (1), querelle née d'une science incomplète et nourrie par la passion, qui a paralysé en France les forces des hommes de bien sur le terrain de la science et de l'enseignement ? Plus d'une fois, Ozanam eut aussi à déplorer le ton de déclamation qui prévalut malheureusement dans une foule de productions de la littérature religieuse ; il lui parut dangereux de toujours pardonner au zèle l'absence de la réflexion et du sens droit qui naissent de l'étude, quand même on trouverait dans les intentions d'autrui une excuse

(1) Évidemment la polémique dépassa le but : Ozanam entendait que, sans rompre avec une tradition séculaire, on rendit à quelques auteurs chrétiens leur rang dans les classes. Il plaida publiquement en faveur de Prudence et d'autres poëtes. V. leçon XVIII, t. II, p. 257-258.

pour la faiblesse du talent. Il put voir de son vivant combien de fois la science profane, faisant profession d'incrédulité, levait la tête et menaçait les consciences, à la faveur du silence que gardaient les chrétiens ou de l'insuffisance de leurs réponses; c'est encore aujourd'hui par la faute des hommes religieux que la fausse philosophie se vante de porter la plus éclatante auréole, que tant de positions officielles qui assurent l'influence et le crédit sont livrées aux coryphées du scepticisme et de l'incrédulité : l'abstention des premiers dans les luttes de la science et de l'érudition ouvre la lice à toutes les prétentions d'un savoir brillant dans ses formes, mais téméraire et aventureux.

Ozanam aimait à revenir sur la liberté de la science chrétienne et sur la place de la science dans les moyens donnés à ceux qui croient rendre témoignage à leur foi. Je l'ai entendu un jour énumérer tous les avantages qui sont assurés à l'érudition cultivée par des catholiques : comparant leur situation d'esprit à celle des protestants en général, il accordait aux premiers le privilége de n'être pas distraits de la science même par la confection d'un système, par la recherche d'une philosophie. Leur conscience se trouvant en sécurité, il lui semblait qu'ils avaient toute latitude pour pousser aussi loin que possible leurs investigations sur le terrain des faits : ainsi expliquait-il la supériorité d'érudition que le monde savant dut reconnaître chez les ordres religieux qui ont autrefois mis au jour les plus volumineuses publications dans toutes les branches des sciences historiques et philologiques. Ces remarques d'Ozanam ne sont-elles pas justifiées tous les jours par l'expérience des hommes profondément instruits qui se sont faits, avec le secours d'un gouvernement, les continuateurs de quelques unes des œuvres bénédictines? Ils s'estiment heureux de se tenir à la hauteur de leurs devanciers, et ne leur adressent point le reproche d'être au-dessous des exigences d'une saine critique. Telle est la valeur de cette vaste érudition des écoles catholiques qui n'était pas tourmentée par un esprit démesuré de système, par le perpétuel *aber* de la science allemande.

L'indépendance du savant doit-elle être poussée au point qu'il fasse abstraction de toute croyance religieuse? Ozanam a prévenu cette objection qu'on lui faisait à lui-même, malgré la prudence de

sa critique et la modération de son langage; il y a répondu dans sa préface des *Études germaniques* (1), composition savante qui s'adressait aux lecteurs sérieux de l'Allemagne comme de la France.

« Ceux qui ne veulent pas de croyance religieuse dans un travail scientifique m'accuseront de manquer d'indépendance : mais je ne sais rien de plus honorable qu'un tel reproche. Je ne connais pas d'homme de cœur qui veuille mettre la main à ce dur métier d'écrire sans une conviction qui le domine, dont il dépend par conséquent. Je n'aspire point à cette triste indépendance, dont le propre serait de ne rien croire et de ne rien aimer. Sans doute, il ne convient pas de prodiguer les professions de foi ; mais qui donc aurait le courage de toucher aux points les plus mystérieux de l'histoire, de remonter à l'origine des peuples, de se donner le spectacle de leurs religions, sans prendre un parti sur les questions éternelles qu'elles agitent? Et qui peut prendre un tel parti, surtout dans un siècle de doute et de controverse, sans que sa pensée en reste pleine et sa parole émue?

« On ne peut demander à l'écrivain que deux choses : premièrement, que sa conviction soit libre et intelligente, et le christianisme n'en veut pas d'autres. C'est l'adhésion raisonnable que réclamait saint Paul. Secondement, que le désir de justifier une croyance n'entraîne pas à dénaturer les faits, à se payer de témoignages douteux et de conséquences prématurées. C'est le péril de ceux qui se mettent au service d'un système nouveau, d'une opinion humaine, mal assurée de sa légitimité, et pressée de trouver des preuves. Mais rien ne presse les écrivains chrétiens : ils doivent avoir trop de confiance dans la foi qu'ils professent, pour croire qu'elle ait besoin d'eux ni de leurs travaux. Rassurés sur ces questions suprêmes de Dieu, de l'âme et de l'éternité qui troublent tant d'intelligences, ils doivent entrer dans la science avec liberté et respect. Ils savent qu'il n'est permis ni de négliger, ni de dissimuler aucune vérité, si petite, si profane, si embarrassante qu'elle paraisse. Si leurs recherches aboutissent à justifier un dogme révélé, ils le constatent, non pour le besoin du dogme, mais par amour du vrai. Et s'il ne leur est pas donné de lever les obstacles et de conduire la science jusqu'au point où elle rencontrerait la foi, ils savent que d'autres la pousseront plus loin : ils prennent patience en pensant que la route est longue, mais que Dieu est au bout. »

(1) Tome III des *Œuvres*, pp. 16-18.

Qu'il me soit permis de citer encore quelques-unes des vues d'Ozanam sur la culture intellectuelle du temps présent : on y reconnaîtra un esprit élevé qui a contemplé avec amour l'harmonie de toutes les sciences, qui a pénétré profondément les tendances et les besoins de la nature humaine. Bien différent de ces hommes qui repoussent dédaigneusement la science qu'ils ne cultivent pas eux-mêmes, Ozanam ressentait un vif intérêt pour toute science, pour toute étude ; c'est qu'il alliait en sa personne les facultés pratiques et les facultés spéculatives de l'âme. La philosophie, dans ses doctrines les plus célèbres, lui était devenue familière, au point qu'on la retrouvait au fond de ses jugements, et qu'on l'apercevait dans la solidité de la partie générale de ses aperçus. Il comprit admirablement le rôle de la métaphysique chrétienne ; il ne manqua aucune occasion d'en signaler les sublimes clartés, et il la représenta comme la lumière de toutes les grandes époques de l'ère moderne. Dans une de ses leçons consacrées à la philosophie de saint Augustin, il arrivait à cette magnifique conclusion (1) :

« C'est cette grande et puissante métaphysique chrétienne à laquelle a été suspendu, depuis le Ve siècle jusqu'à nos jours, tout l'ensemble de la civilisation moderne. Son action reste inaperçue au milieu des passions et du tumulte des affaires présentes ; mais chez les nations sérieuses, éclairées des temps modernes, c'est la métaphysique qui est au fond de toutes choses et qui les conduit ; c'est elle qui a formé l'opinion publique des peuples chrétiens ; c'est elle qui gouverne tout, qui a donné la raison première de toutes les institutions au milieu desquelles nous vivons. Dante, arrivé au sommet du Paradis, vit Dieu comme un point mathématique, qui n'a ni longueur, ni largeur, mais autour duquel roulent les cieux :

Da quel punto
Dipende il Cielo e tutta la natura.

« La métaphysique, l'idée de Dieu, est ce point auquel est suspendu tout le ciel de nos pensées, de notre nature, de nos éducations, toute la société, toute la civilisation chrétienne. Tant qu'on n'aura pas ébranlé, tant qu'on n'aura pas touché à cette idée de Dieu, je n'ai pas peur pour cette civilisation. »

(1) Leçon XI, t. I, p. 395.

Ami et défenseur des études philosophiques, Ozanam voulait réserver dans l'éducation chrétienne une place distincte à toutes les branches des sciences positives qui traitent de l'homme et de la nature. Il n'avait de mépris pour aucune, et il se serait fait un scrupule de montrer le moindre dédain à ceux qui s'en font une occupation exclusive. Quand je l'entendis causer sur cette matière, je reconnus chez lui la plus complète indépendance et la plus grande justesse de vues que l'on puisse souhaiter dans les hommes appelés à diriger l'instruction publique. A son avis, on ne peut mettre trop de patience dans l'investigation des faits qui fournissent quelque élément nouveau à chaque science; on doit faire honneur à toute tentative d'élargir les horizons de l'histoire et de grossir le flot de la tradition qui entre toujours pour une large part dans le développement intellectuel de même que dans le progrès social de l'humanité. Ozanam, qui encourageait les autres à mettre en pratique de telles idées, leur a payé son tribut dans ses propres études, comme le prouvent ses leçons et ses écrits; et, si l'on en juge par son noble exemple, on est autorisé à dire qu'il ne serait point si grand historien, s'il n'avait été philologue intelligent, et qu'il n'aurait point répandu tant de lumières sur les doctrines, s'il n'avait pas dérobé aux écoles littéraires les secrets de l'éloquence.

« Le christianisme n'a pas peur des faits, quels qu'ils soient, a dit quelque part Ozanam : il sait bien que tôt ou tard les conséquences reviendront à lui. » L'infatigable écrivain s'est tourné sans crainte vers les siècles dont l'obscurité avait effrayé tant d'autres, et en a fait jaillir une douce clarté. C'est en recherchant les faits, c'est en saisissant les faits et en les plaçant dans leur vrai jour, que ses travaux ont dépassé de loin pour la défense et pour l'honneur de la cause chrétienne, ceux d'une foule d'apologistes contemporains qui ont exclusivement concentré leur attention sur des démonstrations et des controverses philosophiques tant de fois débattues.

FÉLIX NÉVE.

(La fin au prochain numéro.)

ÉTUDE

SUR

LA CARRIÈRE LITTÉRAIRE

D'ANGE POLITIEN (1).

IV

Relations de Politien avec Laurent de Médicis et les hommes célèbres de son époque.

Les dissentiments qui avaient surgi entre Clarice et Politien ne furent pas une cause de refroidissement pour Laurent de Médicis et notre rhéteur. Jamais prince ne montra plus de bienveillance et d'affection à un lettré; le grand duc de Florence vivait avec Politien sur le pied de la plus étroite amitié, et il pouvait lui dire ce que disait Perse à un certain Cornutus (1).

« N'en doute pas, nos jours unis par un nœud indissoluble sont soumis à la même étoile, soit que la Parque véridique ait suspendu nos jours à la même balance, soit que l'heure natale, favorable aux amis fidèles, ait partagé notre destinée entre les Gémeaux, soit que notre Jupiter ait vaincu la maligne influence de Saturne, un même astre, quel qu'il soit, a produit la sympathie, qui me joint à toi. »

Cette sympathie était le résultat de l'uniformité de l'âge et des

(1) Voir la livraison d'Août, p. 132.

(2) Perse, *Sat.* V. 45 et 49.

dispositions de ces deux hommes illustres. Les mêmes idées, les mêmes études, les mêmes inclinations les rapprochaient et cimentaient encore l'étroite amitié qui les unissait. Tous deux étaient dignes l'un de l'autre, tous deux s'honoraient par leur intimité. Une lettre de Politien adressée à Louis Odassi nous donne le plus bel éloge que l'on puisse faire du chef de Florence et nous montre quelle puissante raison avait Politien de cultiver cet homme illustre. Cet éloge n'est dicté ni par la flatterie ni par l'esprit d'intérêt, c'est une appréciation vraie et juste, telle que notre auteur pouvait mieux que personne en donner, car ses rapports fréquents avec Laurent de Médicis, la confiance illimitée dont il jouissait, lui permettait de lire dans l'âme de son bienfaiteur et d'approfondir ses rares et précieuses qualités. « De tous nos amis qui ont consacré leur vie à l'étude des belles lettres, écrit-il à Odassi, il n'en est pas qu'on puisse comparer à Laurent de Médicis. Il l'emporte par la finesse de son esprit, par sa sagesse et sa prudence dans les discussions, par la facilité et la grâce de son élocution. Sa parole est vive, sa conversation attrayante et assaisonnée de piquantes anecdotes tirées de l'histoire, qui viennent avec un admirable à propos confirmer ses assertions. On dirait, pour me servir d'un mot de Plaute, un homme nourri de la sagesse de toute l'antiquité (1).

C'était bien là le portrait de Laurent. Un personnage aussi érudit et disert que Politien ne pouvait lui refuser son admiration et son amitié. Cette amitié, fondée sur une estime réciproque, loin de diminuer ne fit que s'accroître avec les années et elle dura jusqu'à la mort. Laurent de Médicis se complut à combler son ami d'honneurs et de richesses, lui accorda l'usage de ses villas, et l'admit dans son intimité. Voulant échapper aux tumultes des affaires, abandonnant les gardes qui marchaient dans les rues de Florence, il aimait à se rendre auprès de Politien. Libre de soucis et d'inquiétude, entouré d'hommes savants, dont il avait fait ses amis, il se livrait avec eux aux charmes d'une

(1) *Ep.* lib. III, 6.

intéressante conversation. Il leur lisait ses poésies et les soumettait à leur critique. Il discourait avec eux sur la philosophie et les belles-lettres, leur manifestant sa profonde connaissance du cœur humain, ses trésors d'érudition et son culte pour le beau. Valori nous a retracé ces conférences littéraires dans sa *Vie de Laurent de Médicis*. Les bontés du grand-duc ne trouvèrent pas un ingrat dans notre rhéteur. Il lui exprimait sa reconnaissance dans des vers, que l'empereur Auguste aurait achetés au poids de l'or, il publiait ses bienfaits et ne rougissait pas de faire connaître au public sa munificence à son égard.

« Les sots, disait Politien à Laurent, ils rient des haillons, qui me couvrent le corps et des sandales trouées, qui montrent mes pieds à nu. »

« Ils me plaisantent sur ce que ma chaussure n'emprisonnant plus mes doigts laisse à l'air un plus libre cours. Mon vêtement a perdu son lustre et son duvet, la corde seule reste encore et la maudite traitresse atteste qu'elle est formée des fils les plus grossiers, les derniers qui restaient à la brebis tondue à ras. Ils rient et ne font plus de cas de moi, ils disent que mes vers ne sont plus de ton goût. »

Laurent se hâtait d'envoyer au poëte un vêtement précieux. Celui-ci se hâtait de remercier son bienfaiteur et après avoir invoqué Calliope, il lui adressait l'épigramme suivante.

« Lorsque je désire vous témoigner ma profonde reconnaissance, Laurent, la gloire de votre siècle, j'invoque l'assistance de Calliope, qui après s'être fait longtemps prier vient m'inspirer enfin aux sons de sa lyre. A peine est-elle descendue et qu'elle m'a vu si richement vêtu, elle s'est retirée toute tremblante, et n'a pas voulu reconnaître en moi son poëte favori. Si je vous exprime ma gratitude dans des vers qui ne sont pas à la hauteur de votre munificence, la déesse que j'ai invoquée, en est la seule cause. Elle m'a retiré son inspiration. Bientôt je chanterai votre éloge par de beaux vers, lorsque ma muse se

(1) *Lat. Ep.* Pol.

sera familiarisée avec ma nouvelle toilette (1). » Cette épigramme et d'autres semblables éveillèrent la malveillance et donnèrent lieu aux récits mensongers dont Varillas s'est fait l'écho dans ses anecdotes de Florence. Ce dernier a été jusqu'à dire que Politien se servait de son influence sur Laurent pour obtenir de lui des secours, qu'on accorde seulement à ceux qui se trouvent dans l'indigence. Sans doute Laurent fut la providence de notre rhéteur, mais nous ne pouvons penser qu'il ait attendu que ce dernier fut tombé à un tel degré de misère pour lui tendre une main secourable et lui faire l'aumône de quelque vêtement. Le penser serait faire injure à Laurent de Médicis et refuser de croire à l'amitié et aux faveurs de ce prince envers Politien. Tout nous porte à penser que ce dernier, à l'imitation de Martial, a composé des poëmes légers pour donner dans ce genre un essai de son génie. Si Politien usa de son influence sur Laurent, ce fut dans l'intérêt seul des littérateurs et des sciences. Il partageait avec eux la protection de son illustre Mécène; aussi tous recouraient-ils à lui pour obtenir la bienveillance de Laurent (2).

On ne peut avoir de meilleure preuve de ce que le caractère de Politien ne lui conciliait pas seulement l'amitié de Laurent de Médicis, mais encore celle de ses rivaux. Appréciant son rare génie et ses précieuses qualités, ces derniers recherchaient sa société, s'honoraient de son intimité et briguaient la faveur d'entretenir avec lui des relations suivies. Si nous nous rendions à une de ces conférences, qu'il donnait dans sa villa de Fiésole, nous y verrions d'abord ses anciens maîtres: Marsile Ficin, Agryropolo, Landino, nous y rencontrerions ce Pic de la Mirandole, qui joignait à la piété la plus tendre une science universelle. Il avait les mêmes goûts et les mêmes idées que son ancien élève, aussi se faisait-il un bonheur de l'associer à ses travaux philosophiques et littéraires, et de soumettre ses

(1) Pol. in *lib. lat. Epig.*
(2) Cantal. ad Pol. *Versiculi* III, p. 150.

compositions à son jugement éclairé. A côté de Pic de la Mirandole venait aussi s'asseoir dans la villa de Fiésole un savant et modeste ecclésiastique. Son rare mérite, ses vertus et ses talents lui avaient fait ouvrir les portes de cette villa. C'était Matteo Bosso, abbé des chanoines réguliers de Fiésole. Versé dans la littérature ancienne, il s'était consacré spécialement à l'étude de la philosophie et de la théologie. Un excellent traité de *Veris animi gaudiis* avait attiré sur lui l'attention de ses illustres compatriotes. Politien, qui savait discerner le génie, malgré les soins avec lesquels il cherchait à s'effacer, recommanda puissamment Bosso à la bienveillance de Laurent de Médicis, lui assura les faveurs et la confiance du grand-duc.

A part ces hommes distingués, que Politien affectionnait tout particulièrement, il y en avait encore d'autres qui cultivaient son amitié. En effet nous voyons qu'une tendre amitié, fondée sur une admiration réciproque l'unissait à Hermolao Barbaro, évêque d'Aquilée, commentateur de Pline le jeune; à Jérôme Donato, traducteur d'œuvres grecques, à Louis Bigio Pittorio, poëte de Ferrare. Barthélémy Scala, qui devint ensuite son ennemi, Nicolas Léonicenus, versé dans les langues anciennes, Jean-Baptiste Guarini, digne de son illustre père et que Politien appelle le plus célèbre professeur de son temps, Raphael Volaterrano, Beroald, maître d'éloquence, Louis Odassi, favori du duc d'Urbin, Jean, le frère de Reuchlin, Alde Manuce, éditeur célèbre de Venise, les poëtes Platinus Platus, André Dactius, Strozza et Ugolinus Baccius, sans égal pour la douceur et la pureté de ses chants, au jugement de Politien (1), et un grand nombre d'autres érudits se firent un honneur d'entrer avec lui dans des rapports suivis et de se voir recherchés de cet homme célèbre.

(1) Pol., *Ep.* I, lib. 9.

V

Politien, professeur de littérature ancienne. Son mérite, ses disciples.

Après qu'Argygropyle eut quitté la chaire grecque de Florence, de nombreux rivaux se présentèrent pour l'occuper. Politien, par son incomparable talent, par son influence sur Laurent et ses élèves, parvint à s'en emparer et à donner l'exclusion à tous ses concurrents, à l'exception de Chalcondyle. Ce dernier était un savant helléniste, il obtint de Laurent de Médicis de pouvoir enseigner concurremment avec Politien; celui des deux, qui serait le plus goûté, devait être dans la suite le professeur titulaire de littérature ancienne. Supérieur à Politien dans la connaissance de la langue grecque, il lui était bien inférieur en élocution. Son accent rude, sa difficulté de prononcer quelques mots latins lui donnèrent de la défaveur auprès de ses élèves. Ceux-ci désertèrent sa classe pour suivre celle de Politien.

Si nous en croyons Pic de la Mirandole, jamais depuis mille ans n'avait paru dans une chaire un plus habile maître d'éloquence latine (1). Il est vrai que d'après le portrait tracé par Paul Jove (2), son physique prévenait peu en sa faveur, mais ce physique peu gracieux s'effaçait devant ses auditeurs; aussitôt que le professeur s'exprimait, l'homme disparaissait pour faire place à l'orateur le plus éloquent. Figurez-vous la belle galerie de Florence, représentez-vous un auditoire de nations diverses, des citoyens de toutes les villes d'Italie, des français, des portugais, et même des anglais. Politien occupe la chaire et interprète les plus illustres poëtes de l'antiquité. Son organe doux et vibrant, sa parole, *véritable bouquet de fleurs,* sa phrase parfumée de sel attique ont bientôt fait oublier les torts

(1) *Ep.* liv. VI, 5.
(2) *Elogia.* c. XXXVIII, p. 89.

de la nature. Doué d'un profond sentiment et d'un goût exquis, il s'enthousiasme facilement à la lecture des poëtes, qu'il interprète. Ses convictions, rendues par une parole vive et éloquente, passent aisément dans l'âme de ses auditeurs, et font naître les émotions diverses, qui agitent la sienne. Procède-t-il à l'explication d'un de ses poëtes de prédilection, il y prélude par de beaux vers en l'honneur d'un de ses favoris des Muses. Voici son ode à Horace, qui n'est pas indigne de l'ami d'Auguste, dont il célèbre les louanges.

« Poëte dont les accents sont plus doux que ceux du chantre de la Thrace ; soit qu'épris d'admiration, les fleuves impétueux suspendant leur cours pour t'entendre ; soit que tu veuilles, par le charme de tes accords, adoucir la férocité des hôtes des bois, ou attendrir les rochers même, qui leur servent d'asile :

« Rival heureux des poëtes de l'Éolie ; toi qui le premier sus tirer des sons harmonieux de la lyre latine, dont les vers audacieux et sévères imprima l'opprobre et la honte sur le front coupable des pervers :

« Quelle main propice a rompu tes indignes entraves ; et dissipant le nuage épais et sombre, où l'avaient enseveli des siècles de barbarie, te rend aux danses légères paré de toutes les grâces et brillant d'une jeunesse nouvelle?

« Le temps destructeur t'avait couvert de ses ombres affreuses ; la triste vieillesse s'était appesantie sur toi, et voici que tu reparais à nos yeux avec un visage aimable et riant, le front ceint de fleurs odorantes (1). »

Le professeur après avoir ainsi récité un aussi bel hymne en l'honneur de son poëte, l'analyse et en compare les beautés. Usages antiques, principes du goût, inspirations du génie, artifices du langage, tout s'éclaircit, dit M. Villemain, et se développe à la voix du brillant interprète. La science du droit même lui fournit de judicieuses remarques et vient se mêler dans ses savantes leçons à l'étude de la poésie.

(1) Edition d'Horace, par Landino.

Qui ne se serait pas senti transporté en voyant notre poëte déposer son auteur sur sa chaire et célébrer dans des vers tout vivants de vérité le bonheur du savant?

« O précieuse tranquillité des poëtes, ô joies connues des seuls nourrissons des Muses, douce inspiration, plaisirs purs et ineffables, banquets célestes! Quel est l'homme, qui jouissant de tels avantages, puisse porter envie aux rois? O vulgaire insensé! jouissez de votre or, de vos pierreries, de vos vêtements précieux, car les profanes ne sont pas admis dans le temple d'Apollon!....

« Dieux puissants, accordez-moi une telle vie, donnez-moi ce bonheur, ce délassement de mes travaux, ces richesses toujours faciles, c'est à eux seuls que se borne toute mon ambition, car jamais je ne demanderai que l'éclat du chapeau rouge vienne briller sur mon front, et que la tiare à la triple couronne vienne orner ma tête. Voilà ce à quoi je songeais, lorsque retiré dans la grotte de Fiésole, villa des Médicis, près de Florence, sur ce mont sacré, qui regarde d'en haut la ville d'Homère et les vagues lentement déroulées de l'Arno, je vivais tranquille, heureux de ce doux repos, que me donne Laurent, une des gloires d'Apollon, Laurent, le soutien fidèle des Muses persécutées. S'il me fait jamais des loisirs plus assurés, je sentirai le souffle d'un plus grand Dieu, ce ne sera plus la forêt et les rochers, que rediront ma voix; mais toi-même, ô ma douce patrie, un jour tu ne dédaigneras pas mes vers, quoique tu sois, ô Florence, la mère de si grands poëtes. »

L'étude des belles-lettres était l'objet d'un véritable culte dans ce beau siècle de la Renaissance. On y trouvait le bonheur. Voilà ce qu'exprime Politien avec une vérité charmante. A force de goût et de travail, notre rhéteur était devenu romain. « Ses beaux vers, dit M. Villemain, nous ne sommes plus assez classiques pour en être ravis... On les distinguerait difficilement parfois de la poésie de Virgile. Ils en ont l'action libre, le mouvement, l'harmonie. Une passion s'y fait sentir et leur donne le naturel; cette passion, c'est l'amour des belles-lettres,

porté au point d'être lui-même une poésie. » Nous ne devons donc pas nous étonner de l'empressement de la jeunesse à venir entendre un maître aussi éloquent. Elle accourait en foule à ses leçons et couvrait sa voix, nous dit Paul Jove, de ses plus chauds applaudissements. Plût à Dieu qu'il eût conservé sa réputation dans toute son intégrité et qu'il ne l'eût pas obscurcie en faisant rarement cependant des emprunts aux poëtes de l'antiquité qu'il faisait passer pour sa propriété! De tels emprunts étaient indignes, devons-nous l'avouer, d'un génie aussi célèbre et aussi fécond! Surpris un jour en flagrant délit par Jean Lascaris, il eut bien de la peine à se justifier (1). Budæus l'accuse d'avoir édité sous son propre nom les remarques d'Hérodote sur Homère, et un traité de Plutarque sur ce poëte épique. Mencke prend la défense de Politien et nous le montre victime d'une odieuse calomnie. La seule autorité de l'accusateur, comme le remarque fort bien Tiraboschi, ne peut infliger à Politien le stigmate odieux du mensonge (2).

Après avoir rappelé le souvenir des triomphes du professeur dans la chaire de Florence, parlons des savants qui assistèrent à son cours et qui se firent un nom dans la république des lettres. La plupart appartenaient à l'Italie, quelques-uns étaient venus à Florence des pays les plus éloignés. Ils y étaient tous attirés par l'éloquence et par la célébrité de notre rhéteur. Nous n'avons pas la prétention de les citer tous. Il nous suffira de nous arrêter à certains d'entre eux, en prenant pour guide Mencke et Tiraboschi.

Nous remarquons d'abord Bernard Brici, poëte, dont les vers méritèrent l'éloge de Politien (3), puis Jean Modeste de Prata, qu'il nommait son auxiliaire et son ami. François Pucci est plus connu que les précédents, il fut également son disciple et professa plus tard la rhétorique à Naples. C'était un homme

(1) Budæus *in ann. ad Pandectas*. p. 212. (Edit. Rob. Steph). — *Duareni opera*, p. 1478, apud Colomesium an. 1584.

(2) Tiraboschi, *Storia della litt.*, t. VI.

(3) *Ep.* IX. 2.

très-versé dans la littérature ancienne ; il composait aussi bien en vers qu'en prose. Politien avait une si haute idée de son jugement qu'il lui communiquait même ses ouvrages (1). N'oublions pas Scipion Fortiguerra, plus connu sous le nom de Cartéromaque, et Varinus Camerti, qui eurent l'avantage d'assister aux leçons du rhéteur et d'être honorés de son amitié. Aussi lui faisaient-ils grand honneur par leur savoir.

Passons enfin aux plus célèbres auditeurs de Politien. Raphaël Volaterranus, Crinitus et Michel-Ange. La profondeur des connaissances de Politien, l'aménité de son caractère, les grâces de son esprit, la suavité de son élocution les avaient charmés, et s'étaient transformés en autant de liens pour les retenir à ses leçons. Politien remarqua l'élévation de caractère et d'esprit du jeune Michel-Ange, et prévit sa gloire future. Il s'empressa de le seconder de ses conseils dans sa carrière et de lui révéler les secrets de l'histoire, de la mythologie et des belles-lettres. Aussi eut-il une immense influence sur l'immortel avenir de ce célèbre statuaire.

Masseus Volaterranus, savant d'une immense érudition et d'un zèle infatigable pour l'étude, avait trouvé comme Michel-Ange un protecteur et un ami dans Politien. Masseus ne le cédait pas en connaissances à ce dernier, et cependant il ne balança pas de venir l'écouter. Crinitus pouvait rivaliser avec Masseus. Appartenant à une famille très-ancienne et très-noble, quoique en dise Paul Jove, il s'assit aussi sur les bancs de l'école de Politien et devint le plus disert de ses disciples. Après la mort de son maître il enseigna les belles-lettres à Florence, sa patrie, et s'acquit dans cette charge si difficile, une réputation justement méritée par son savoir et par son esprit (2).

Nous citerons ensuite parmi les Italiens Egnatius (J.-B.), Carolus Anténoreus et Baccius Ugolinus, que nous ne croyons pas disciples de Politien.

Politien comptait encore d'autres disciples, qui avaient reçu

(1) Pol., *Ep.*, liv. VI., 4. 5.
(2) Paul Jove, *Eloy. doct.*

le jour dans des pays étrangers et qui, attirés à Florence, y puisèrent la connaissance des belles-lettres, qu'ils communiquèrent par la suite à leurs compatriotes.

Dans cette pléiade d'humanistes étrangers, dont Erasme a glorifié les travaux, nous distinguons d'abord William Grocin, qui fut depuis professeur à Oxford et Thomas Linacer, ami de Thomas Morus; Denis, le frère de Reuchlin; les deux fils de Jean Teixera, chancelier du roi de Portugal, et enfin Ernonicus Caiadus. Ce dernier était venu de Lisbonne en Italie. Il n'est pas étonnant dès lors que la réputation de Politien franchissant les monts parvint aux oreilles de Jean II, roi de Portugal, qui l'honora de sa royale bienveillance. Ange Politien s'était offert à Jean II pour composer l'histoire de son règne. Celui-ci le remercia par une très-gracieuse épître, qui atteste son admiration pour le génie, qu'il daigna même appeler son ami (1).

« Sachez que nous vous sommes reconnaissant de vos offres de service. Nous les acceptons. Nous veillerons à ce que les annales de notre règne que nous avons ordonné d'écrire dans la langue nationale soient cependant faites en langue toscane ou latine. Nous vous les confierons pour que, en respectant toujours la vérité, vous les corrigiez, et les rendiez dignes d'être lues, en y répandant les fleurs de votre éloquence. »

VI

Des ennemis de Politien, et de l'accusation d'Athéisme dirigée contre lui.

Si nous exceptons les contrariétés que Politien éprouva de la part de Clarice Orsini, épouse de Laurent de Médicis, tout jusqu'à ce moment lui avait souri. Il était honoré de l'amitié du grand-duc de Florence, il comptait, comme nous venons de le voir,

(1) *Ep.* Pol., X. 2.

pour amis les hommes les plus marquants de son siècle et s'était acquis par ses leçons et ses œuvres une gloire impérissable. Politien jouissait du bonheur autant qu'un mortel peut en jouir sur cette terre. Un événement lugubre et tragique vint tout à coup détruire ce bonheur et le changer en tristesse. Son protecteur, Laurent de Médicis, fut à l'improviste atteint d'une maladie qui fit de si rapides progrès qu'elle déjoua les plus habiles médecins et rendit inutiles les remèdes les plus énergiques. Politien nous décrit le caractère funèbre de cette maladie. Le grand duc comprit la gravité de son état. Il voulut se réconcilier avec Dieu et fit appeler le vieux Matteo Bosso, son confesseur. Après avoir reçu les derniers sacrements au milieu des larmes de sa famille, de ses amis et de ses serviteurs, il fit demander Politien et Pic de la Mirandole pour leur faire ses derniers adieux. Remarquant la profonde tristesse de ses amis, il les consola lui-même et exprima le regret de se voir enlevé sitôt à leur affection. Songeant encore aux lettres à ce dernier moment, il leur dit qu'un de ses plus vifs regrets était de quitter la terre, sans avoir pu compléter la bibliothèque, qu'il destinait à leur usage. Sentant ses forces diminuer, il embrassa ses amis et après avoir donné sa bénédiction à ses enfants, il expira paisiblement en pressant de ses lèvres l'image de son Rédempteur (1).

Nul ne sentit plus vivement que Politien la perte de Laurent. Nul ne le pleura plus amèrement. Pendant que l'on célébrait les funérailles de ce grand homme, il s'écriait dans l'excès de sa douleur.

« Oh ! qui pourra prêter à mes yeux une source intarissable de larmes ? La nuit, je verserai des pleurs ; le jour, j'en veux répandre encore. Ainsi le tendre ramier, séparé de sa fidèle colombe, le cygne près d'expirer, le rossignol privé de ses petits, exhalent leurs douleurs en gémissements plaintifs.

« Ah ! malheureux ! malheureux ! ô douleur, ô douleur !

« Le voilà gisant dans la poussière, et frappé de la foudre re-

(1) Roscoé, *Hist. de Laurent de Médicis.*

doutable, ce laurier, naguère la gloire de nos campagnes, cher à la troupe sacrée des Muses, aux chœurs des nymphes.

« Hélas ! sous son ombre propice la lyre de Phébus rendait des sons plus touchants. La voix du poëte se modulait en accents plus remplis de charmes.

« Désormais un morne silence règne autour de lui, tout est sourd à nos plaintes..... »

Tels étaient les vers, par lesquels Politien exhalait ses regrets. Quoiqu'il n'y ait pas mis la dernière main, quoiqu'ils soient très-inférieurs sous le rapport de la composition à la plupart de ses autres écrits, ils peignent vivement l'angoisse et l'agitation de son âme. Politien avait bien raison de pleurer Laurent de Médicis, car en le perdant, il perdait tout. L'avenir était sombre et menaçant. La fortune parut bientôt l'abandonner et commencer à lui faire sentir ses rigueurs. Pierre de Médicis, son élève, succéda à Laurent le Magnifique dans le gouvernement de Florence. Les temps étaient excessivement difficiles. Il régnait dans toute l'Italie des symptômes avant-coureurs des maux, qui allaient frapper cette malheureuse contrée. Le Saint-Siége était alors occupé par Roderic Borgia ; le royaume de Naples convoité par Charles VIII, roi de France, et par Ferdinand, roi d'Aragon ; les républiques de Gênes et de Venise en proie à de vieilles rancunes ; le Milanais enlevé à son neveu Galéas par Louis Sforce, qui cherchait à se faire pardonner son usurpation en se déclarant pour Charles VIII contre le roi de Naples. Florence si paisible sous Laurent de Médicis, Florence, le séjour des Muses est maintenant le théâtre de factions rivales, qui se disputent le pouvoir. La parole puissante et sévère de Savonarole remue profondément les citoyens et les soulève contre la maison de Médicis et les savants qu'elle protégeait. Le grand tort de ces derniers aux yeux du dominicain, c'était de chercher leurs inspirations dans le paganisme. Pour neutraliser ces éléments de trouble, il fallait une grande énergie de volonté, un dévouement sincère, il fallait un autre homme que Pierre de Médicis, tout à fait incapable de supporter le pesant fardeau, qui

venait de tomber sur ses épaules et de devenir la providence et le soutien de ses compatriotes.

Longtemps avant sa mort, Laurent de Médicis avait entrevu l'avenir et manifesté des craintes sur le sort de sa maison. Pierre de Médicis lui paraissait peu capable d'achever son œuvre. Son père lui reprochait deux défauts : la fatuité et l'imprudence; aussi dans ses lettres à Politien et dans ses entretiens avec lui, il voyait plus clair que ce professeur, qui attribuait à son élève jusqu'aux vertus du grand Cosme. Pierre, il est vrai, avait une rare facilité de conception, mais il ne mûrissait pas assez sa pensée et s'infatuait de la première idée, qui se faisait jour dans son esprit. Sans connaissance de son peuple, ignorant complétement ses intérêts, il s'appliquait très-peu à veiller à son bien-être. Enorgueilli, dit Roscoë, de l'autorité qu'il tenait de son père, oubliant les avis qu'il en avait reçus, et ne tenant pas compte des faits accomplis, il aspirait à saisir l'autorité suprême dans sa patrie et abandonnait la direction générale des affaires de l'Italie. De là les fausses démarches, qui causèrent ses malheurs. Pierre de Médicis se ligua d'abord avec le Pape et le roi de Naples, et se déclara contre Louis Sforce et Charles VIII, roi de France. A l'arrivée de ce roi en Italie, il chercha à entrer en composition avec lui, et à obtenir son appui pour réduire ses ennemis de Florence. Charles VIII lui dicta de dures conditions. Le peuple se souleva contre Pierre de Médicis et le condamna à l'exil. Trois fois ce dernier chercha à ressaisir le pouvoir et il termina devant Gaëte une existence malheureuse. La fureur des ennemis de Médicis poursuivit les amis de cette maison, notamment Politien. Il avait quitté Fiésole et était revenu à Florence, où il avait obtenu de Pierre de Médicis un canonicat de l'Église métropolitaine. On lui fit durement expier les faveurs ducales, sa fortune passée, ses triomphes, en attaquant sa religion et ses mœurs. Ses ennemis se déchaînèrent alors contre un homme, qu'ils avaient dû ménager à raison de sa grande influence, ils abreuvèrent le reste de ses jours de la plus vive douleur par les calomnies, dont ils

usèrent contre lui. Ce qui affligea surtout Politien, ce fut de rencontrer parmi ses adversaires deux anciens amis : Georges Mérula et Scala.

Le premier était célèbre par son érudition et sa connaissance de la littérature ancienne. Il professait les belles-lettres à Milan. Louis Sforce, duc de cette ville, était son protecteur et lui accordait une pension considérable. Ce savant professeur était d'un âge avancé. Il avait déjà publié d'importants ouvrages et s'était acquis une grande réputation. L'orgueil malheureusement le dominait (1). Il prétendait à la palme sur tous ses rivaux et entiché de son talent, il était d'une humeur jalouse et intraitable. Malheur à qui ne s'inclinait pas devant sa renommée, il voulait qu'on l'admirât. Son professeur, le vieux Filelfe, nous dit Tiraboschi, s'avisa un jour d'écrire *Turcos* au lieu de *Turcas ;* c'en fut assez pour éprouver la colère de Mérula. Il est triste de voir une des gloires de son siècle s'obscurcir par une puérile et sotte vanité. Cependant nous devons lui tenir compte d'avoir su distinguer Politien et d'en avoir parlé comme du seul savant de l'Italie, qui eut, selon lui, quelque mérite. Dans une entrevue de ces deux humanistes à Venise, Mérula avait même reconnu que Politien avait contribué considérablement à la restauration de la langue latine (2).

Cette amitié cessa brusquement lors de la publication des *Miscellanea*. Mérula ne put maîtriser son envie et son désir de manifester sa prétendue supériorité sur son rival. Il déprécia ses travaux et il osa avancer que Politien avait emprunté à ses propres leçons et à ses ouvrages toutes les remarques de quelque importance contenues dans les *Miscellanea ;* il insinua même qu'il avait rencontré des erreurs grossières qu'il ferait connaître au public. Ces accusations furent bientôt connues de Politien.

Dans son désir d'y mettre fin, ce dernier écrivit à Louis Sforce et le supplia d'interposer son autorité auprès de Mérula

(1) *Ep.*. Pol. lib. IV. 10.

(2) Merula à Ange Pol. *Ep.*, liv. XI, 5.

pour l'engager à publier sa critique. Il lui fit même passer une copie de la lettre, qu'il écrivit à ce savant, auquel il faisait la même demande. « Je ne sais pourquoi, lui disait-il, vous désirez donner à des hommes malveillants une occasion de me censurer. Je ne sais pourquoi vous ne vous adressez pas à moi-même directement et ne me fournissez pas à moi, qui suis votre ami, le moyen de connaître mes erreurs ou de réfuter votre censure. Je ne me crois pas blessé de voir un autre penser ou écrire différemment de moi, parce que l'amitié ne doit pas souffrir de la liberté de penser, surtout en littérature (1). » Politien termine sa lettre en le priant de publier ses remarques, afin qu'il puisse se justifier ou corriger son ouvrage. Il lui promet, s'il le fait, de lui rendre le même service. Mérula lui répondit sur un ton très-peu amical. Loin de désavouer ses opinions, il refusa nettement de les rétracter et de communiquer ses remarques à Politien. La lettre de Mérula causa un vif déplaisir à notre poëte. Elle lui ôtait le moyen de se défendre contre son rival. Il écrivit cependant une seconde lettre à Mérula pour se justifier du crime de plagiat (2). La discussion commençait à s'échauffer, lorsque Mérula mourut subitement à Milan, l'an 1494. Dans son testament ce dernier protestait de son amitié pour Politien et ordonnait même qu'on gardât le silence de son ami dans la publication de sa réponse aux *Miscellanea*. Précaution tout à fait inutile! Politien éprouva un grand chagrin de la mort de Mérula. Cette mort laissait un grand vide parmi les littérateurs et le privait des moyens de défendre avec succès son ouvrage. Ne voulant pas, dit Roscoë, négliger aucune des démarches nécessaires à sa justification, il s'adressa à Jacques Antiquarius, ami de Louis Sforce, pour le prier d'obtenir du duc le plus tôt possible la publication des notes de Mérula, quelles qu'elles fussent. Le duc de Milan avait confié tous les écrits de son professeur à Barthélémy Chalcus, lui ordonnant

(1) Paul Jove. *Elog.* n. 38. 7.
(2) Pol. *Ep.* liv. XI. 6.

d'avoir soin de ne pas éditer les notes de Georges Mérula contre Politien. Ce dernier, à cette nouvelle, pria Chalcus de ne pas lui causer cet affront et de ne pas condamner à l'oubli l'écrit de Mérula. Les prières furent inutiles. La production du professeur de Milan, à laquelle Politien attachait tant d'importance, se réduirait si elle a jamais existé, à quelques observations futiles et sans ordre. Louis Sforce à la fin voulut bien lui-même calmer les craintes de Politien et réhabiliter sa réputation devant ses contemporains, en lui écrivant une lettre remarquable par les égards et par la considération qu'il lui témoignait.

Louis Sforce, duc de Milan, à Ange Politien.

« Vous n'avez aucun motif, mon cher Politien, de craindre que la suppression des remarques de Mérula fasse tort à votre réputation. L'on ne saurait nullement s'en prendre à vous, puisque bien loin de chercher à les supprimer, vous avez fait auprès de nous les sollicitations les plus pressantes, pour qu'elles fussent connues du public; cette lettre, que je vous écris, peut vous servir de témoignage authentique. Vous nous avez mandé que vous ne serez pas fâché de voir les œuvres de ce savant littérateur publiées, mais vous avez encore affirmé que vous nous devrez de grands remercîments si nous en permettons l'impression (1). » Nous nous estimons heureux d'avoir rétabli dans leur vrai jour les faits dénaturés par certains écrivains, notamment par Varillas (2).

Ange Politien eut aussi de grands démêlés avec Barthélémy Scala. Les motifs en étaient plus sérieux. Scala était d'une naissance obscure et sa naissance ne lui donnait même pas le privilége de citoyen de Florence. Ses talents le firent connaître à Cosme de Médicis et, loin de cacher la bassesse de son origine, il s'en faisait gloire et proclamait hautement les obligations qu'il avait au protecteur de sa jeunesse (3). La mort de Cosme ne nui-

(1) Pol. *Ep.*, liv. XI. 21.
(2) *Anecdotes de Florence.* (liv. IV, p. 192.)
(3) Scala Ep. inter *Pol. Ep.*, lib. XII.

sit pas à son avancement et ses descendants l'honorèrent de leur faveur et l'un d'entre eux, Laurent de Médicis, l'éleva à la dignité de Chancelier de la République : suivant l'exemple de ses prédécesseurs il se mit à rédiger une histoire de Florence. La mort ne lui laissa pas le temps de l'achever.

Il composa également des poëmes latins et italiens qui ne sont pas sans mérite au jugement de Ficin et de Landino. Lorsque Innocent VIII accorda le chapeau de cardinal à Jean de Médicis, la République de Florence remercia Sa Sainteté de l'honneur qu'elle avait fait à la cité, et confia à Scala le soin d'exprimer au Saint-Père toute sa gratitude (1).

Scala se fit donc un nom dans les charges publiques qu'il remplit avec beaucoup de zèle et de talent. Il fut honoré de l'amitié des ducs de Médicis, et s'acquit, comme nous venons de le dire, une assez grande réputation dans la littérature. Ce furent cependant les lettres qui lui causèrent de grands embarras, quand il se vit entraîné dans une lutte assez vive avec Politien. Cette lutte répugnait à son caractère paisible; aussi fit-il tous ses efforts pour en sortir; mais il fut obligé de la continuer par la fougue de son adversaire.

Nous voyons dans la correspondance littéraire de notre auteur, où nous recourons si souvent, que ces deux savants vécurent assez longtemps en bonne intelligence, jouissant sans envie des faveurs de Laurent de Médicis. Ils avaient ensemble de fréquents rapports et s'estimaient assez pour se consulter réciproquement sur leurs productions littéraires. Une petite circonstance les sépara. Scala s'étant aperçu ou ayant soupçonné que Laurent avait employé Politien à revoir et à corriger les lettres, que son office de Chancelier l'obligeait d'écrire, conçut une haine secrète contre Politien et saisit toutes les occasions de déprécier ses ouvrages. Politien, blessé dans sa réputation littéraire, ne put dissimuler son dépit et poursuivit son adversaire de ses ironies et

(1) Scala rédigea la lettre : Altissimo, in Bart. Scala vità e Mannio, *Floren.* 1768.

de ses sarcasmes. Sans égard pour le rang et la considération, dont jouissait Scala, il écrivit contre lui, après la mort de Laurent, dans un style acéré et mordant. Il relevait ses talents et rabaissait ceux de son ennemi. Comme ce dernier se vantait de l'estime, que lui avaient toujours témoigné Cosme et Laurent de Médicis, Politien lui fit une réponse injurieuse (1). Cette réponse est un spécimen des aménités littéraires qu'en ce temps-là les érudits se prodiguaient les uns aux autres dans leurs querelles. Mais la cause éloignée de cette inimitié, nous devons la chercher dans l'amour, que Politien ressentit dans sa jeunesse pour la fille de Scala. Elle se nommait Alessandra. Les charmes de son esprit n'étaient pas inférieurs à sa beauté. Dès ses années les plus tendres, elle avait étudié les langues anciennes sous Jean de Lascaris et Demétrius Chalcondyles, et elle avait fait des progrès si remarquables qu'elle occupait un rang distingué parmi les femmes célèbres de sa contrée. Sa réputation littéraire avait attiré sur elle l'attention de Politien, qui composa même des vers en son honneur. Politien ne faisait pas encore partie de la cléricature. Alessandra plus tard donna sa main à Marcellus (2), et ce dernier encourut dès ce moment la disgrâce de notre rhéteur, qui saisit toutes les occasions de mortifier son rival. On regrette de voir un homme, aussi savant que Politien, s'aveugler à ce point, et s'abaisser jusqu'à maltraiter un homme, qui n'avait d'autre tort que de se voir préféré par une femme illustre. Marcellus soutint l'attaque. Tous deux sous les noms empruntés de *Mabilus* et d'*Œnomus*, se déchiraient à belles dents dans des épigrammes d'un style extrêmement virulent. En voici une :

« Si tes vers, Mabile, te poussent à finir ta vie par la corde

(1) Pol. *Ep.*, lib. XII, 18. De Cosmo, inquit, quas jactas deque Medice Laurentio, falsa omnia, at ego monstrum te vocavi furfuraceum : monstrum quidem quod ex collusione monstrorum compositus es ; furfuraceum vero, quod in pistrini sordibus natus et quidem pistrino dignissimus (*Ep.* XII, 14).

(2) Le grec Marcellus avait composé des poésies latines qui le disputaient pour l'élégance à celles des italiens eux-mêmes. Ses œuvres ont été publiées à Florence sous le titre « Hymni et Epigrammata. »

et le gibet, je t'en prie, n'avance pas ta mort, pour ne pas frustrer le bourreau de son aubaine assurée. Il est très friand de ta personne et volontiers il te rendra ce service. Mais connais-tu cet homme! Tu le nierais en vain, car c'est le même qui t'a coupé l'oreille gauche (1). »

Nous passerons sous silence les autres épigrammes que le respect dû à nos lecteurs ne nous permet pas de citer.

Politien eût encore d'autres ennemis, tels que Pontanus (2), très-intime avec Scala et Marcellus, dont il avait épousé la querelle, Pacificus Maximus Ascalanus, Barthélémi Fontius, André Dactius, Jean Parrhasius et le fameux poëte napolitain Sannazar... Rien ne nous autorise à affirmer que Politien répondit aux invectives de ce dernier. Il est, au contraire, très-probable que les épigrammes de Sannazar parurent après la mort de notre rhéteur (3). Il est difficile d'admettre que Politien, avec un caractère aussi irascible eût dédaigné de relever le gant, que le poëte de Naples lui jetait si hardiment. On sera sans doute très-surpris de voir Politien en lutte avec des littérateurs aussi distingués; mais l'étonnement cessera si l'on se rappelle que notre poëte était excessivement infatué de son mérite et qu'il ne craignait pas dans ses rapports avec les savants de manifester le sentiment de sa supériorité. De là viennent la vive opposition qui s'éleva contre lui et les chagrins qui abreuvèrent la fin de sa vie.

Il nous reste maintenant à justifier Politien d'une accusation terrible dont plusieurs écrivains se sont efforcés de noircir sa mémoire. Louis Vivès, professeur de littérature à Louvain, fut le premier qui entra dans la lice. « Ange Politien, nous dit-il dans son livre « *De veritate fidei christianæ* (4), dédaignait l'étude de l'Écriture-Sainte. » Mélanchton enchérit sur Vivès, au dire de Manlius (5). « Interrogé, rapporte le disciple de

(1) *Pol. in libro lat. Epig.*

(2) Paul Jove. 46, 107. Jacobus Gaddus, de scriptoribus. Tome II, 187.

(3) Roscoë : *Léon X*, 68.

(4) Liv. II, 264.

(5) Joan Manlius in locorum comm. coll. titulo *de satisfactione*, 99.

Luther, s'il lisait les livres saints, Politien répondit : Je les ai parcourus une fois et jamais je n'ai plus mal employé mon temps. » Cette assertion fut répétée par un grand nombre d'écrivains, entre autres par Texier et par Bayle. Si nous croyons ce dernier, Politien se vantait de n'avoir jamais ouvert son bréviaire de peur de se gâter au latin des offices. Bayle n'avait pas lu la correspondance du Florentin, il eût vu le contraire. Voet (1) va encore plus loin, et s'appuyant sur le témoignage de Melanchton, il soutient que Politien fut un athée, un épicurien. Cette accusation ne doit nullement étonner de la part d'un homme tel que Voet, qui poursuivit de sa haine implacable la religion catholique et ses ministres. Pour montrer quelle confiance l'on doit attacher à Voet, qu'il nous suffise de dire que Voet fit le même reproche à Descartes. Pierre de Saint-Romuald, Putherbœus et de Mornai propagèrent la calomnie de Voet ; ils ne méritent pas plus de faveur que ce dernier.

Nous ne trouvons aucune preuve en faveur de l'accusation d'athéisme ni dans la vie ni dans les ouvrages de Politien. Nous devons avouer cependant qu'un passage d'un livre de Pic de la Mirandole « *de ente et uno* » aurait pu donner lieu à cette calomnie.

Voici ce passage : « Antonius Citadinus, dans une discussion demanda à notre rhéteur ce qu'est Dieu? Politien répondit d'après Simonide qu'il n'en savait rien. » Tout le monde verra dans cette réponse non pas une négation de la Divinité, mais un aveu que la nature divine est un mystère, au-dessus de la connaissance humaine. Nous devons ensuite tenir compte des temps où vivait Politien. On voulait opérer une restauration des sciences et des arts. Cette restauration ne pouvait avoir lieu sans la réhabilitation de la forme, négligée jusque là. Or, cette forme que l'antiquité seule possédait, c'était le naturalisme païen. « Le monde ancien, retrouvé par Politien et ses amis, dit Audin, était un monde sensuel... L'antiquité ne pouvait qu'offrir ses types maté-

(1) *Disp. theol.* II, 1237 et 1274.

riels. » Epris d'admiration à la vue de ses chefs-d'œuvre, les littérateurs et les artistes devinrent païens et oublièrent la pensée pour le culte plastique de la forme. Il y eut donc excès, mais de cet excès même, corrigé plus tard, on arriva à cette perfection, à ce poli, que reçurent les langues modernes et les ouvrages d'esprit qu'elles produisirent. Ne croyons donc pas que les écrivains de Florence, en se livrant à l'étude de la littérature et de la philosophie anciennes, aient oublié l'eau sainte, qu'une main catholique avait répandue sur leur front, le jour du baptême. Pic de la Mirandole se fait gloire de sa religion, Ficin proteste de sa soumission aux décrets de l'Église, Politien fait partie du clergé et s'honore d'être prieur de Saint-Jean et chanoine de la cathédrale de Florence. Toute sa vie est un témoignage vivant de sa foi, et si nous en voulons une preuve sensible, nous trouverons ce cantique qu'il a composé en l'honneur de Marie.

« Votre tête est ceinte d'une couronne d'étoiles, vos pieds reposent sur la lune, votre vêtement est le soleil étincelant, les chœurs des anges sont dans l'extase à votre vue. »

Tu stellis comam cingeris
Tu lunam premis pedibus
Te sole amictam candido
Chori stupent angelici.

Le culte des lettres n'a donc pas éteint en Politien l'amour de la Religion. Il n'est pas non plus pour lui un obstacle, qui l'empêche d'en accomplir les pratiques, et de s'acquitter des saintes fonctions du ministère. Vossius, Serrasius dans sa vie de notre rhéteur, les lettres même de Politien nous apprennent qu'il était très-fidèle à la récitation de l'office divin. « Je consacre, dit-il dans une lettre, une grande partie du jour à mes leçons, et le reste à l'amitié. La nuit se partage pour moi entre la composition, le bréviaire et le sommeil. » Il se plaint même à Donatus des nombreuses visites qu'il reçoit et regrette d'être obligé d'interrompre la lecture de son bréviaire, dont la récitation est à ses

yeux un devoir de conscience (1). Ecrivant à Puccius de Florence, qui se trouvait à Rome lors de la peste, qui désola cette dernière ville, il lui conseille de recourir à la prière, afin d'obtenir de Dieu d'être préservé. « Demandez surtout chaque jour au Seigneur, par la prière et par l'assistance au saint sacrifice la paix avec Dieu. Je ne doute pas qu'il ne prenne soin de votre santé, car il sait que vous la consacrerez aux intérêts de la religion et de la patrie (2). » Politien ne se bornait pas à la récitation de son office et à guider ses amis par d'excellents avis, il donnait encore au peuple, pendant le carême, un cours d'instruction sur l'Écriture-Sainte. C'était un devoir inhérent à son canonicat. « Pendant ces derniers jours du Carême, j'ai été très-occupé à expliquer au peuple la Sainte-Écriture, cependant j'ai trouvé assez de temps, mon cher Gottio, pour lire les pièces de poésie, que votre amitié et votre bienveillance vous ont engagé à me dédier. » Mélanchton, après Denis Capnion avance encore une assertion tout à fait fausse au sujet du sentiment de Politien sur les psaumes. « Politien, dit-il, faisait moins de cas des psaumes, que des odes de Pindare. » Interrogé un jour par le jeune Denis Capnion (3) sur l'excellence et l'utilité des psaumes, il lui répondit qu'il aimait les psaumes, car ces psaumes renfermaient d'excellents préceptes que l'on retrouvait exprimés dans un meilleur style dans les odes de Pindare. Pour justifier Politien, il nous suffira d'émettre cette assertion que Manlius attribue ce jugement sur les psaumes à Lazare Bonami. Cette contradiction nous indique assez le cas que nous devons faire des accusations odieuses dont nous venons de parler contre la mémoire de Politien.

(1) *Ep.* IX, Don. II liv.
(2) Pol. *Ep.* liv. VII, 31.
(3) Melanchton, *in Ep. ad Cratonem.*

VII

Mort de Politien.

Les revers de fortune, qui atteignirent la famille des Médicis, parurent s'étendre sur ses protégés et ses amis. Presque tous suivirent de près dans la tombe Laurent le Magnifique. Hermolaus Barbarus, Pic de la Mirandole moururent l'année suivante et à peine eurent-ils disparu que la mort leur joignit Politien. Ce dernier expira dans la ville de Florence, le 24 septembre 1494, à l'âge de 40 ans. Paul Jove lui donne à tort 44 ans, et Mabillon place sa mort à l'année 1509, nous ne savons pour quel motif. Eber, Reusner, Nathan Chytræus, Pierre de Saint-Romuald répétèrent cette date. Vossius (1) a redressé fort heureusement cette erreur, d'après l'autorité du continuateur de Mathias Palmer, de Marsile Ficin et Crinitus, qui tous deux fixent le trépas de Politien, de Barbaro et de Politien à l'année de la descente de Charles VIII en Italie. Les historiens ne sont pas d'accord sur la cause de la mort de notre illustre polygraphe et la plupart accueillent sur lui les imputations les plus avilissantes et les plus infâmes. Les Florentins leur avaient donné cours en haine de Pierre de Médicis, et dans une pièce de vers que Bembo nous a laissée, les écrivains prévenus contre notre Politien ont cru trouver, mais à tort, une confirmation ; ils se trompent. Bembo n'avait d'autre but que de raconter d'une manière pathétique la mort de Politien. Le lecteur pourra en juger.

« La mort triomphante conduisait Laurent aux sombres bords; ses chevaux bondissaient, ravis d'entraîner une proie aussi précieuse. Tout à coup elle aperçoit un mortel, qui d'une main insensée fatigue sa lyre plaintive, et dont les sanglots interrompent ses lugubres accords. Frappée d'étonnement, elle

(1) Volaterranus (liv. 21. 777) *Ep. Ficini ad Germanum* Gadum.— *Epitaphium Pol. a Crinito.*

arrête les coursiers : le poëte cependant, en proie à l'excès de sa douleur, redemande Laurent à toutes les divinités qu'il espère toucher ; son visage suppliant est baigné de larmes ; les larmes se mêlent à ses accents douloureux, son désespoir l'empêche de ménager ses plaintes et ses paroles. Elle sourit ; et conservant encore le souvenir de son ancienne injure, lorsque Orphée osa pénétrer dans les gouffres du Ténare : quoi donc, dit-elle, celui-ci prétend encore interrompre le cours des lois, qui régissent les Enfers et porter à mes droits une atteinte criminelle ! Aussitôt le barbare frappe le poëte gémissant ; le trait fatal interrompt ses chants sublimes et tendres. Hélas ! C'est ainsi que tu nous fus ravi, c'est ainsi qu'une destinée cruelle t'enleva à notre admiration, Politien, docte arbitre de la lyre ausonienne. »

Si nous consultons des monuments authentiques, qui subsistent encore sur la mort de Politien, nous sommes autorisés à conclure qu'elle fut seulement occasionée par le regret qu'il éprouva de la perte de son protecteur et des malheurs d'une famille à laquelle il était attaché par les liens les plus étroits.

D'abord sa santé s'était notablement détériorée par l'excès de ses travaux littéraires (1). Elle ressentit ensuite une violente secousse lors de la mort de Laurent et par le bannissement de Pierre. Son attachement aux Médicis le mit en grande défaveur auprès du peuple Florentin soulevé contre cette maison. Ses propriétés furent pillées pendant les troubles, quelques-uns de ses ouvrages détruits ou perdus dans le désastre de la bibliothèque laurentienne. La pauvreté devint le partage du savant qui avait été entouré de tout l'éclat des honneurs, et il n'en fallut pas davantage pour accélérer sa mort. Méhus, dans la biographie de Politien, écrite par Ambrasio Traversari, Parenzius, dans son histoire de Florence, Robert Ubaldinus, dans son nécrologe de saint Marc, nous donnent des détails qui méritent notre confiance ; ils réhabilitent la mémoire de Politien et le vengent par

(1) *Ep.* Pol. ad Chalcum lib. IV, 5.

la force de la vérité des accusations odieuses de ses ennemis. Au moment même, dit Parrhasius, où il allait être admis par le souverain pontife dans le Sacré-Collége, il fut atteint d'un accès violent de fièvre, qui le réduisit bientôt à l'extrémité. Étendu sur sa couche funèbre et entouré de ses amis et de ses parents, il vit d'un œil tranquille la mort s'approcher. On aurait pu croire que l'étude des auteurs païens avait quelque peu affaibli la vivacité de ses sentiments religieux, mais il n'en était rien. A ce dernier moment sa foi se ranima, et voulant montrer qu'il mourait dans la communion de l'Église, il témoigna le désir que son corps reposât au pied de l'autel du Seigneur dans l'église de Saint-Marc, dont il était chanoine. Plein de mépris pour les grandeurs de ce monde, dont il était désillusionné, il demanda comme dernière faveur d'être enseveli avec l'habit d'un ordre religieux, qu'il avait toujours affectionné et qui faisait profession d'un culte spécial en l'honneur de la très-sainte Vierge, — l'ordre de saint Dominique.

Les désirs de Politien reçurent leur accomplissement, ses restes mortels furent par les soins de Robert Ubaldini, prieur des moines de Saint-Marc, transportés à l'église de ce monastère et déposés près de ceux de son ami, Pic de la Mirandole. Ils furent inséparables dans la mort même.

L'étranger attiré par les richesses artistiques de cette église, a coutume de s'arrêter en face d'une modeste pierre sépulcrale, sur laquelle est gravée une épitaphe, sans doute peu digne du génie et des talents de Politien (1). Les humbles religieux ne crurent pas que l'église fut un lieu convenable pour y rapporter de vains titres de gloire. Les poëtes de son temps payèrent à la mémoire du célèbre humaniste un magnifique tribut d'éloges.

Nous nous bornerons à rapporter ce court panégyrique de Pamphilus Saxus, qui exprime admirablement bien la sublimité du mérite littéraire de Politien, et qui donne de sa mort préma-

(1) *Politianus in hoc tumulo jacet Angelus unum qui caput et linguas res nova tres habuit. Obiit. an. XCCCCIXXXXIV sep. XXIV ætatis XL.*

turée une raison cherchée ingénieusement dans la mythologie :

« Vous voulez savoir quelle destinée cruelle nous a enlevé « Politien, l'ornement et la gloire de sa patrie? Ce n'est ni une « fièvre ardente, ni le ravage affreux des humeurs qui fermen- « tent dans la poitrine, ni le fléau terrible et désolateur de la « peste, qui l'a entraîné au sombre rivage : mais, hélas! ses « accords enchanteurs auraient fait descendre des montagnes les « arbres touffus, qui les couvrent; ils auraient attendri les « rochers; ils auraient réduit au silence les oiseaux, charmés de « l'entendre; ils auraient suspendu le cours rapide des fleuves « étonnés : jamais la Thrace n'entendit des chants si doux et si « sublimes. Quoi donc! Orphée ne sera plus admiré des mor- « tels, dit Calliope! Quoi! dit Apollon, la gloire de Linus sera « éclipsée, et l'Hélicon pourrait oublier mon nom et méconnaî- « tre ma puissance! Aussitôt ces divinités furieuses dévouèrent « à la mort l'infortuné Politien. Mais cette mort même assure « l'immortalité de son nom. N'est-ce pas une gloire sans égale, « que de mourir par la fureur de Phébus et de Calliope? »

ÉMILE MOLLE,
Doct. en phil. et lettres.

CLOCHE DU XVIe SIÈCLE.

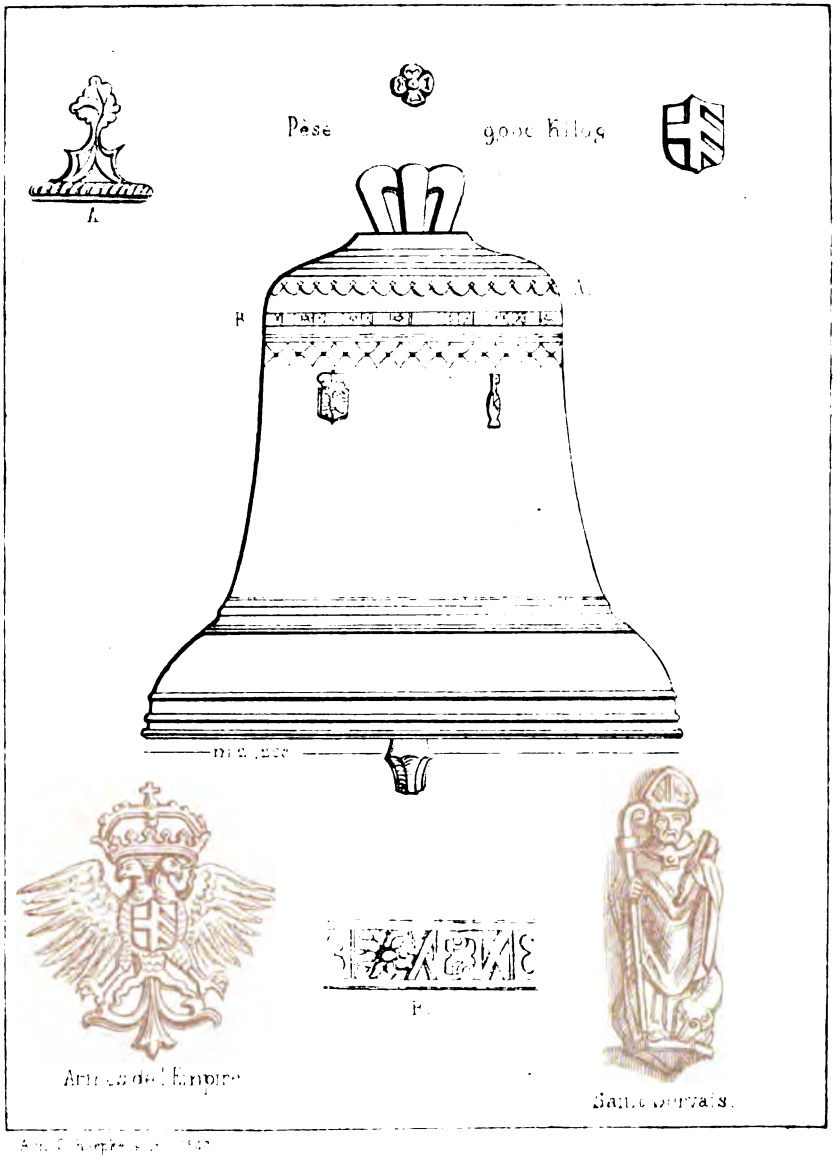

Cloche en M.CC.XVI [illegible] Prévot De Eynaud

par les [illegible] Wimelmus et Gaspard Moel

DES CLOCHES

ET DE LEUR USAGE.

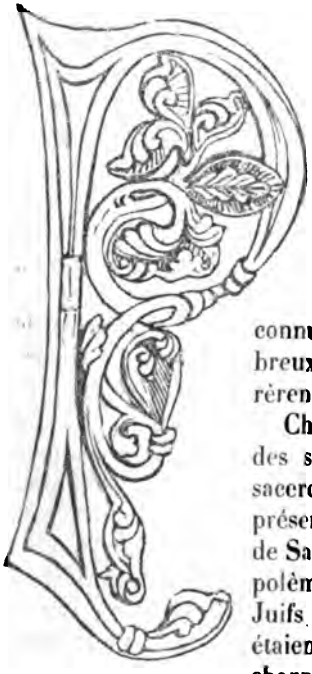

PRESQUE tous les peuples de l'antiquité ont connu les cloches ou les clochettes et s'en sont servis sous des formes variées et pour des usages divers. Plusieurs matières ont servi à les confectionner, l'or, l'argent, le cuivre rouge et le cuivre jaune, le fer; on en trouve même en pierre, en terre cuite, en verre et en bois. Elles étaient connues en Orient, et les Perses, les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs n'en ignorèrent pas l'usage.

Chez les Hébreux, le grand prêtre avait des sonnettes au bord de son vêtement sacerdotal, pour avertir le peuple de sa présence dans le sanctuaire. Le temple de Salomon était orné de clochettes. Eupolème, qui écrivit un traité des Rois des Juifs, dit qu'au-dessus de ce temple étaient tendus deux réseaux fixés à des charpentes particulières, et qu'à chaque réseau pendaient quatre cents clochettes que le vent mettait en mouvement. On prétend que les femmes juives mêlaient aux ornements de leur coiffure des sonnettes ou des grelots, — mode qui a reparu au XVIe siècle; — que les harnais des chevaux de bataille de ce peuple en étaient garnis, et que c'est de sonnettes d'or et d'argent (*mezilothaims*) que parle Zacharie (chap. 14, vers. 20), en disant que les ornements des chevaux seront consacrés au Seigneur.

Les Grecs attachaient aussi des sonnettes aux harnais de leurs chevaux pour exciter leur ardeur, usage qu'on retrouve chez les Romains, et dont l'architecte Piranesi offre un exemple par le dessin d'un bas-relief antique reproduit dans ses *Antiquités romaines*, où les poitrails des chevaux sont ornés de sonnettes (1). Les gardes du temple de Jupiter Tonnant avaient des cuirasses avec sonnettes, et les bacchantes en portaient comme ornement de leurs bracelets (2).

Le goût des Chinois, ce peuple si ancien et si attaché à ses usages, pour les cloches et les clochettes, dont ils ornent encore leurs édifices, leurs vêtements et leur coiffure, ne prouve pas moins la haute antiquité de ces instruments, dont les Égyptiens se servaient également beaucoup, d'après Kircher, qui même leur en attribue l'invention. Ce peuple employait des clochettes dans ses fêtes d'Osiris; et du temps de saint Athanase (340), les Égyptiens avaient encore des usages superstitieux auxquels ils mêlaient le son des cloches, ce que le saint combattit.

Les auteurs grecs et latins font souvent mention de cloches ou de clochettes dans leurs écrits. Polybe, auteur grec qui vivait deux cents ans avant Jésus-Christ, cite l'emploi d'une clochette; Strabon, écrivant dans la quinzième année avant Jésus-Christ, parle d'une cloche qui appelait le peuple au marché à l'heure de la vente du poisson. Tibulle, Ovide, Quintilien, Pline, Juvénal, Martial et d'autres parlent aussi de cloches et clochettes sous différentes dénominations, et il est de fait que les anciens s'en servaient dans la vie privée comme dans la vie publique. Ils avaient des clochettes pour annoncer l'heure des bains publics, ou celle de leurs marchés, comme nous venons de le dire, et ces clochettes devaient avoir une dimension assez considérable, afin qu'on pût les entendre à une certaine distance. Les condamnés à mort qu'on menait au supplice portaient une sonnette

(1) Urbis æternæ Vestigia ab eq. J.-B. Piranesio, etc. Tabula XXVII, tome III. Cet usage d'orner de sonnettes les harnais des chevaux se retrouve encore au moyen âge. Dans un ancien poëme flamand, l'*Histoire du roi Charles et d'Elegast* (date inconnue), on parle d'une selle à laquelle étaient attachées cent clochettes d'or, resplendissantes, s'agitant sans cesse. — *Messager des sciences historiques*, 1836, p. 218.

(2) *Nuova raccolta rappresentante i costumi religiosi, civili, militari*, etc., da Domenico Pronte. Roma.

au cou, afin d'avertir les passants qui voulaient éviter la vue du condamné. Aux funérailles les païens frappaient sur des instruments de métal ou faisaient sonner des cloches, afin d'éloigner les mânes du défunt et de chasser les esprits impurs. Apollodore d'Athènes, qui vivait vers l'année 104 avant Jésus-Christ, dit, dans son livre de l'Origine des dieux, que le prêtre de Proserpine avait coutume de se servir d'une clochette dans son office sacré; et Lucien, auteur grec, dit la même chose d'un prêtre de la déesse syrienne.

Clochette en bronze du Musée d'Antiquités, à Bruxelles.

Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, s'exprime ainsi, en donnant le dessin de plusieurs clochettes :

« Il y avait quelquefois aux « portes des sonnettes, *tintinnabula*. Ces clochettes servaient « aussi à plusieurs autres usages : « on les pendait au cou des chevaux, des bœufs et des moutons. « On s'en servait encore dans les « maisons pour éveiller, le matin, « selon Lucien. Ceux qui faisaient « la ronde dans les villes fortifiées « en portaient de même. On en « mettait aux portes des temples. Il « s'en trouve encore d'appliquées à « d'autres usages chez les auteurs. « Le P. Bonanni a donné quelques clochettes que nous représentons ici, etc. (1). »

Clochette d'après le P. Bonanni.

Pour l'antiquité, nous citerons en outre le fameux tombeau du roi Porsenna, roi des Étrusques, qui était orné de clochettes. Pline, dans la description qu'il en fait, dit que les pyramides qui surmontaient ce monument étaient réunies par des chaînes auxquelles pendaient des clochettes que le vent mettait en mouvement.

(1) Tom. V, pag. 106, et tom. XIII, pag. 198.

Les noms par lesquels les anciens ont désigné les cloches ou clochettes sont : *tintinnabulum*, *petasum* et *nola*. L'étymologie de *tintinnabulum* se trouve dans le verbe *tinnire*, rendre un son ; *petasum* rappelle la façon de la cloche qui, chez les anciens, se rapprochait plus de la forme d'un bonnet ou d'une ruche que de celle d'une pomme, conformation qu'ont les plus anciennes cloches chrétiennes. Le mot *nola* est également une expression ancienne dont se sert Quintilien, qui vivait sous l'empereur Domitien (année 80 de Jésus-Christ), en citant le proverbe : *Nola in cubiculo*. Les mots *signum*, *æs*, *lebes*, etc., sont employés pour désigner le même objet, pour lequel les Grecs se servent du mot *codon*, κωδων, du verbe κωδωνιξα, rendre un son.

Clochette en bronze du Musée Royal d'antiquités, à Bruxelles.

Les différentes citations que nous venons de faire prouvent que, dès les temps les plus reculés, on connaissait les instruments de métal qui rendent un son, et qu'on se servait de cloches plus ou moins grandes, de sonnettes, de grelots, dont des exemplaires ont été retrouvés dans les fouilles avec d'autres antiquités grecques ou romaines.

Nous ferons suivre un dessin d'après nature, en dimension double, d'une sonnette antique déterrée à Majeroux, près de Virton, en Belgique, et qui se trouve dans la collection de M. Guyoth, à Anvers.

Clochette antique. — Collection de M. Guyoth, à Anvers.

La Société du grand-duché de Luxembourg pour la Conservation des monuments a publié, au tome VII de ses *Annales*, le dessin d'une clochette antique trouvée dans le duché. Feu M. Philippe Houben, à Xanten, en Prusse, en possédait également une dans sa riche collection d'antiquités, et le Musée des antiquités de l'Etat, à Bruxelles, dont M. Schayes, le conservateur, a

dressé le catalogue descriptif, renferme plusieurs de ces clochettes antiques.

Insensiblement la cloche profane se changea en cloche religieuse pour les chrétiens, qui l'admirent au nombre des instruments de leur culte, en lui donnant des formes particulières et des dimensions en proportion avec l'usage qu'ils en voulaient faire. Il est probable que cette transformation a eu lieu graduellement et d'après les circonstances. De même que les païens se servaient de clochettes pour leur religion, qu'ils avaient des sonnettes aux portes de leurs temples et que leurs prêtres en faisaient usage pour leurs cérémonies, les chrétiens auront été amenés à se servir de ce signal; on ne doit pas oublier que la loi juive avait adopté l'usage des trompettes pour appeler le peuple à la prière, et celui de sonnettes pour l'avertir de la présence du grand prêtre dans le sanctuaire. Mais, pour préciser l'époque où cette transition s'opéra, il nous manque des monuments graphiques ou littéraires sur la liturgie de ces premiers temps, où les persécutions ont constamment anéanti les églises avec tous les instruments, livres et autres objets dont se servirent les premiers confesseurs de la foi de cette époque de martyrs. Les auteurs sacrés des trois premiers siècles n'en font pas mention, ni Pline le jeune non plus, dans son épître à Trajan, où il parle des chrétiens et rend compte de leur religion et de leurs cérémonies; et l'on suppose qu'à cause des persécutions les fidèles n'usèrent d'aucun signe extérieur pour annoncer les offices, obligés qu'ils étaient de se réunir en secret. L'évêque annonçait aux fidèles leur réunion prochaine dans chaque assemblée, ou les faisait avertir à domicile au moyen de messagers. Walafridus Strabo dit que les usages différaient, et que chez les uns on convoquait les fidèles au moyen de tables en bois, *tabulis*, et chez d'autres avec des cors, *cornibus*. Au témoignage de Baronius, Constantin (312), après avoir donné la paix aux chrétiens, éleva publiquement de grandes cloches pour appeler le peuple à l'église, opinion que Thiers, dans son *Traité des cloches*, n'admet pas, parce que nul ancien auteur n'en fournit la preuve. Eusèbe, dit-il, qui a écrit quatre livres de la Vie de Constantin, et qui a fait son panégyrique, n'en dit pas un mot, quoique cet auteur parle d'un assez grand nombre d'églises que cet empereur fit bâtir et qu'il enrichit de présents énumérés par son panégyriste. Des mo-

numents plastiques ou graphiques, inconnus ou inédits, de cette époque primitive, la découverte de quelque œuvre de l'antiquité chrétienne dans les Catacombes de Rome, nous fourniront, sans doute, un jour des données plus complètes et plus précises sur la naissance de l'art chrétien, qu'on cherche en vain dans les monuments littéraires de l'époque.

Les noms sous lesquels les cloches sont citées dans les auteurs chrétiens sont *signum*, *vasculum*, *tintinnabulum*, *nola*, *campana*, *clocca*, etc. Ces trois premiers mots et celui de *campana* désignent une cloche, dans l'*Ordo* romain, ancien livre liturgique qu'on fait remonter au VIIIe siècle, et l'on y trouve la cérémonie de leur bénédiction décrite dans tous ses détails. On s'y sert alternativement et indistinctement de chacun de ces quatre mots; le langage poétique de la liturgie catholique présente dans la formule de la bénédiction de l'eau les belles paroles suivantes : « Lorsque les enfants des chrétiens entendront le son « de la cloche, que leur dévotion augmente, afin qu'ils s'em- « pressent de se rendre à l'église pour y chanter le nouveau « cantique des saints, imitant par leurs voix le son de la trom- « pette, le chant mélodieux du psaltérion, la gaîté de la cym- « bale et la suavité de l'orgue (1). »

Les mots *signum*, *tintinnabulum* et *nola* sont les plus anciennes dénominations des cloches; les auteurs anciens et aussi les premiers auteurs chrétiens s'en servent. L'origine du mot *campana* est rapportée à l'ancienne Campanie, province de Naples, renommée par ses mines de cuivre dont la qualité était en réputation du temps de Pline, et où l'on aurait inventé le mode de suspendre et de balancer les cloches. *Cloca* ou *glocka* est d'origine germanique et n'est que le mot *glocke* ou *cloc* latinisé. C'est sous ce nom que Charlemagne en parle dans ses *Capitulaires*, quand il défend de baptiser les cloches : *ut clocas non baptizent*.

L'opinion la plus répandue attribue l'introduction des cloches dans les églises à saint Paulin, évêque de Nole, qui vécut au Ve siècle, et qui aurait placé à Nole même la première cloche, d'où le nom de *nola* aurait été usité pour désigner la cloche d'une église. Mais Thiers observe que ce saint ne parle pas de cloches dans sa description de l'église de Fondi, qu'il bâtit lui-

(1) *Ordo romanus*, p. 140 à 143. — BIBL. VETER. PATR. Tom. 10.

même et qu'il a décrite dans tous ses détails. Si saint Paulin n'avait bâti que cette église, on pourrait se prévaloir de cette circonstance contre l'opinion qui le fait passer comme ayant introduit l'usage des cloches dans les églises ; mais il y a lieu d'en douter, non-seulement à cause du grand âge où parvint cet évêque, mort dans sa 78e année, mais à cause du nombre considérable d'églises construites de son temps.

L'existence ou l'usage des cloches dans les monastères et dès les premiers temps où les chrétiens ont exercé la vie commune, s'explique et se motive très-simplement.

Les anciens se servaient de cloches pour leurs usages civils, et les grandes maisons, à Rome, en avaient pour avertir et convoquer la famille à certaines heures du jour. Les monastères, reproduisant en grande partie par leur construction ces anciens hôtels romains, auront été pourvus d'une cloche ou clochette, comme signe nécessaire à réunir les moines ou les religieuses, et ce signe aura paru nécessaire surtout dans les couvents où le silence est une des règles observées. Il est donc probable qu'avant d'avoir adopté l'usage des cloches pour les églises, on s'en était déjà servi dans les monastères ou maisons où les chrétiens retirés du monde vivaient en communauté. La preuve de ce fait se trouve dans les règles monastiques de plusieurs anciens Pères de l'Eglise, que nous citerons. Les solitaires s'en servaient également, d'après saint Grégoire le Grand, qui vivait au Ve siècle. Dans ses *Dialogues* (lib. II), il fait mention d'une clochette (*tintinnabulum*) en parlant de saint Benoît, et dit que le moine romain donnait de son pain à ce jeune solitaire en l'avertissant, au moyen d'une sonnette, du moment où il lui apportait cette nourriture (1).

Pour les Gaules, on trouve des exemples de cloches, au Ve siècle, dans l'histoire des miracles de saint Maximin ou Mesmin, second abbé de Micy, en France ; le moine Letaldus (Xe siècle), dans son livre des miracles de ce saint, dit qu'il ordonna de préparer la cloche de l'église qui, selon la coutume de quelques-uns, s'élève au-dessus du toit de l'église (2), et l'on trouve un autre exemple dans Bède, Vie de saint Loup, évêque de Troyes, qui arrêta, en 451, la fureur d'Attila.

(1) *Dialogi beati Gregorii*, lib. II, fol. XII, verso.

(2) Signum usibus ecclesiæ præparari jusserat, quod secundum quorundam morem per tectum ecclesiæ elevatum est.

Au VIe siècle, les règles pour les moines de Saint-Colomban nous apprennent que ceux-ci restaient assis lorsqu'on *sonnait* pour l'office, excepté les pénitents qui se tenaient debout ; et dans la Vie du même saint, mort en 598, on fait mention, pour la première fois, du baptême des cloches.

Au même siècle, il est question de cloches, sous le nom de *signum*, pour marquer les heures de l'office dans les règles des archevêques d'Arles, saint Césaire (1) et Aurélien ; pour l'Italie, dans celles de saint Benoît (2). Grégoire de Tours en parle également dans son histoire des Francs.

Au VIIe siècle, le pape Sabinien, qui succéda à saint Grégoire le Grand, en 604, et à qui quelques auteurs attribuent l'introduction des cloches à l'usage des églises, ordonna de les sonner pour les heures canoniales et le sacrifice de la messe.

Lorsque Clotaire envoya attaquer la ville de Sens, en 613, saint Loup ou Leu entra dans la cathédrale, dédiée à saint Etienne, et sonna la cloche pour appeler le peuple.

Pour la Germanie, nous citerons saint Boniface, apôtre de cette contrée, martyr et archevêque de Mayence, qui, dans une de ses épîtres (3), mande qu'on lui envoie une cloche, et entend par ce mot une cloche à main, puisqu'il ajoute : *qualem ad manum habui*.

Clochette à main, d'après un MS. de la Biblioth. R. à Bruxelles. (*Prudentius*) XIe siècle.

D'après l'historien allemand Wilken, il y aurait eu des cloches en Orient au commencement du VIIe siècle et notamment à Jérusalem. Dans l'introduction de son *Histoire des Croisades*, cet auteur dit que lors de la prise de cette ville par les Mahométans, sous Omar, on défendit aux chrétiens de sonner les cloches et on ne leur permit que de les tinter, *anschlagen* (4).

En Angleterre, l'usage des cloches était connu au VIIe siècle, et Bède, dans son histoire de ce pays, en parle, entre autres, à propos des funérailles de l'abbesse Hilda, morte en 630.

(1) Saint Césaire présida le concile d'Agde, en 506. On place sa mort en 543.

(2) Saint Benoît naquit en 480.

(3) Epît. 9 et 89. Saint Boniface naquit en 680.

(4) *Histoire des Croisades*, par F. Wilken, en allemand. Tom. I, pag. 22 de l'Introduction.

Au VIIIe siècle, l'art de fondre les cloches florissait sous Charlemagne. Le moine de Saint-Gall, dans la biographie de ce monarque, parle de fondeurs de cloches contemporains du grand empereur, en rapportant l'anecdote suivante :

« Il y avait cependant un ouvrier qui surpassait tous les autres « dans l'art de couler le cuivre et le verre. Et lorsque Tancho, « moine de Saint-Gall, eut coulé une très-belle cloche, dont « l'empereur admira la sonorité, cet excellent maître fondeur « dit : Seigneur Empereur, ordonnez qu'on m'apporte beaucoup « de cuivre, que je purifierai, et au moins cent livres d'argent « dont j'ai besoin au lieu d'étain, et je vous coulerai une cloche « d'un tel son qu'elle fera paraître muette celle que vous ad- « mirez (1). »

Godeschalc, qui vécut au VIIIe siècle et qui écrivit la Vie de saint Lambert, évêque de Liége, parle d'une cloche, sous le nom de *signum*, dans la biographie de ce martyr, du temps où il s'était retiré au monastère de Stavelot (2).

Le pape Etienne III, élu en 768, plaça trois cloches dans la tour de la basilique de Saint-Pierre, à Rome, pour appeler le clergé et le peuple au service divin. Ces cloches furent détruites et renouvelées successivement en 803, 853, aux XIIIe, XIVe et XVIIe siècles. Alcuin, le précepteur de Charlemagne, parle des cloches dans son livre des *Offices divins* (3), en disant qu'on ne les sonne pas les trois derniers jours de la semaine sainte, et qu'on les sonne pour la messe publique, après la confirmation. En 779, l'abbé Sturmius, se sentant mourir, ordonna de sonner toutes les cloches de l'église du monastère de Fulda.

Au IXe siècle, Amalarius Fortunatus, diacre de l'église de Metz, qu'on a confondu avec son homonyme, l'évêque de Trèves, parle des cloches dans ses *Offices divins* (4).

Il y a d'anciennes cloches chrétiennes qui sont travaillées au marteau et faites de différentes feuilles de cuivre rivées. En même temps qu'on en coula, on en fit en cuivre ou en fer battu,

(1) Ducange, au mot *Campana*.

(2) Nec mora transacta, fratres monasterii, pulsato signo, ingredientur ad vigilias. Act. Sanct. Belgii.

(3) *Biblioth. vet. Pat.* Tom. 10, pag. 247 et 260.

(4) *Ibidem*. Lib. III, ch. 1.

et ces deux sortes de fabrication ont existé simultanément pour le service divin, comme on peut voir dans un auteur du IXe siècle, Walafridus Strabon, qui parle, dans son traité *De rebus ecclesiasticis*, de cloches en fonte et aussi de cloches forgées au marteau, qu'on appelle simplement cloches, dit-il, *de vasis vero fusilibus vel etiam productilibus, quæ simpliciter signa vocantur*. Il existe, à Cologne, une ancienne cloche de ce genre, attribuée au VIIe siècle et dont M. Didron aîné donne un dessin dans le IVe tome de ses *Annales archéologiques :* nous la reproduisons ici. Cette cloche curieuse a été dessinée par M. J.-A. Ramboux, conservateur du musée de Cologne. M. de Coussemaker, dans son *Essai sur les instruments de musique*, a publié le dessin d'une cloche coulée du XIe siècle, d'après le manuscrit de Boulogne, et un dessin de carillon de la même époque, tiré par Gerbert d'un manuscrit du IXe siècle, de saint Blaise.

Cloche en fer battu, à Cologne.

Ce fut donc principalement en Occident qu'on se servit d'abord de cloches pour le service religieux, et cet usage y était généralement admis dès le commencement du VIIe siècle, et même avant, d'après les citations que nous venons de faire de cloches du Ve et du VIe siècle. Cet usage s'y maintint et se développa de plus en plus avec les nombreux monastères et églises qu'on bâtit successivement.

En Orient, au contraire, on se servit pour appeler le peuple à l'église de certains instruments en bois qu'on frappait avec des marteaux. En 628, les habitants de Césarée, en Palestine, allèrent pleins de joie à la rencontre des reliques du martyr saint Anastase, de Perse, en frappant des bois sacrés. Ces instruments en bois, perches, crécelles, tables, dont on tirait un son au moyen de maillets ou autrement, furent particulièrement en usage dans l'Eglise orientale, où les cloches en métal ne se trouvent qu'exceptionnellement; si, d'après Wilken, on en peut signaler une à Jérusalem au VIIe siècle, on n'en trouve plus quatre siècles plus tard, en 1099.

Au témoignage d'Albert, chanoine et sacristain d'Aix-la-Chapelle, le cardinal Jacques de Vitry, qui vécut au XIIIe siècle, dit également que les Grecs n'avaient pas de cloches.

Il y avait cependant encore à Damiette, dans la grande mosquée, lorsque saint Louis arriva devant cette ville, en 1249, une cloche que les Musulmans mirent en branle pour donner le signal de l'alarme (1). Cette cloche, qui y était restée depuis la conquête de cette ville par Jean de Brienne, au commencement du XIIIe siècle, y a probablement été apportée par les Latins.

Jérôme Magius, jurisconsulte du XVIe siècle, qui vécut quelque temps dans l'Asie Mineure où il est mort esclave des Turcs, fait la description d'instruments de ce genre dans son *Traité des cloches*, qu'il écrivit de mémoire pendant sa captivité. Il dit que les Grecs n'avaient point de cloches, parce que les Turcs leur en avaient défendu l'usage, et qu'ils se servaient du *symandre* et de l'*agiosydirum*. Il décrit ces instruments, dont le dernier est en fer, en y ajoutant des dessins qui sont gravés dans son *Traité des cloches* (*de Tintinna bulis*). Le même auteur et Busbecque, l'ambassadeur de Maximilien II à Constantinople, disent que chez les Mahométans, des imans annoncent de la voix les heures de la prière du haut des mosquées.

Selon Baronius, les Grecs ont commencé à avoir des cloches au IXe siècle. D'après les historiens de Venise, ce fut Urse Partiatio, doge de cette république, qui envoya les premières à l'empereur grec Michel, en 865. Mais les Turcs, en s'emparant de Constantinople, 1433, détruisirent toutes les cloches, dont ils firent des canons, et ils ne permirent plus aux chrétiens d'en avoir.

Guillaume Durand, dans son *Rationale divinorum officiorum*, ouvrage qu'il acheva en 1286, distingue les cloches en six espèces. La première, dit-il, sert à la communauté au réfectoire et s'appelle *squella;* la deuxième, *cymbalum*, sert au cloître; la troisième, *nola*, dans le chœur; la quatrième, *nolula*, est celle de l'horloge; la cinquième, *campana*, se met dans le clocher, et la sixième est celle de la tour et s'appelle *signum*.

Les auteurs sacrés comparent les cloches aux trompettes de l'Ancien Testament, que Dieu ordonna à Moïse de faire, et les

(1) MICHAUD, *Histoire des Croisades*, tom. VII, pag. 79.

expressions poétiques et pleines de la plus grande vénération qu'ils emploient en parlant de ces beaux instruments prouvent l'importance que l'Eglise y a attachée de très-bonne heure. Ainsi, disent-ils, tout ce qui était annoncé, dans la loi ancienne, au son des trompettes, tel que les mouvements des armées, l'approche d'une guerre, la convocation du peuple à la guerre, aux fêtes, festins publics, holocaustes et hosties pacifiques, se proclame de même, chez les chrétiens, par le son des cloches, et les fêtes de l'Eglise catholique, le sacrifice de la messe, les victoires des armées ou les calamités publiques, enfin tout ce qui doit exciter la joie ou les larmes est annoncé au son de ces belles voix d'airain.

Tous les instruments destinés au culte dans l'église étant bénits, les cloches reçurent aussi, avec des cérémonies particulières, une bénédiction qu'on nomme ordinairement baptême et dont les auteurs qui ont écrit sur les cloches ont fait connaître les cérémonies. Ce rite est ancien, mais ne semble pas remonter à l'origine même de l'usage des cloches. On en parle dans la Vie de saint Colomban, mort en 398, et Alcuin, élève de Bède et précepteur de Charlemagne, en fait mention. De la défense que fit cet empereur, dans ses *Capitulaires*, de baptiser les cloches, on peut conclure à l'ancienneté de cette cérémonie, puisque plusieurs superstitions s'y étaient déjà mêlées, ce qui n'arrive ordinairement qu'après qu'une cérémonie a été en usage pendant un long espace de temps. Ainsi Baronius attribue à tort l'introduction de la bénédiction des cloches au pape Jean XIII, qui bénit une grande cloche de l'église Saint-Jean de Latran, en 968, en lui donnant le nom de Jean.

Les anciennes cloches, surtout celles qui sont antérieures au XIIIe siècle, sont devenues très-rares de nos jours. Il y a peu d'objets anciens qui aient autant souffert que les cloches. Des sonneries maladroites ou trop prolongées, les émeutes, les guerres, les incendies en ont détruit un grand nombre, et leur métal a très-souvent servi à couler des pièces d'artillerie ou de la monnaie. La rareté de ces anciens et curieux instruments rend donc très-précieuses celles de ces cloches qui ont échappé aux vicissitudes du temps pendant plusieurs siècles ; et celle de Cologne que nous avons citée est sans doute un des plus rares et des plus curieux spécimens de ce genre d'instruments. Avant d'en citer d'autres, encore existantes, nous mentionnerons ce qui est dit dans les

annales de l'abbaye de Saint-Ghislain (1), en Belgique, de la cloche de ce monastère, en 959. « Saint Gérard, sentant ap-« procher sa fin, après avoir donné la bénédiction à ses reli-« gieux et reçu le viatique, ordonna qu'on sonnât son trépas « avec la cloche qu'il avait fait bénir autrefois par son évêque ; « il voulait se recommander aux prières des fidèles, à l'exemple « de Sturmius, abbé de Fulda, qui, peu avant sa mort, fit aussi « sonner toutes les cloches de son monastère. Saint Gérard « mourut en 959. »

Les citations de cloches dans les anciens auteurs après cette époque deviennent fréquentes. En Saxe, dans la Lusace, on fait mention d'achats de cloches faits à l'étranger dans les années 1041 à Gorlitz, 1109 à Schwerta, et encore dans les années 1124, 1155 et 1195 (2).

Sigebert de Gembloux parle d'une cloche, dans sa Chronique, à l'année 1080. Un abbé du monastère de Saint-Amand, près de Tournai, propose aux chanoines de l'église Saint-Servais, à Maestricht, dans une lettre datée de 1130, de célébrer mutuellement un service des morts au son des cloches, *cum signorum pulsatione* (3), pour les chanoines décédés dans les deux monastères. Radulphe, abbé de Saint-Trond, avait fait faire et refondre plusieurs cloches pendant son administration, et il indique lui-même, dans la chronique de son monastère qu'il écrivit au commencement du XIIe siècle, quel était le poids de chacune d'elles (4).

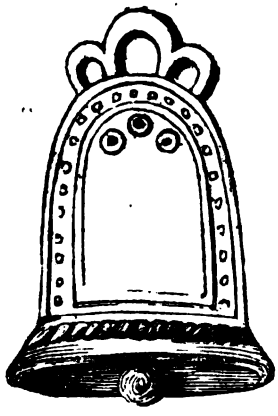

Tintinnabulum.

Joseph Strut, dans son ouvrage *Angleterre ancienne*, publié en 1789, donne la gravure d'une cloche à main, *tintinnabulum*, du com-

(1) *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain*, en Hainaut, publiées par feu le baron de Reiffenberg, pag. 289, tom. VIII, des *Chroniques belges* inédites.

(2) *Neues Lausitsiches Magazin*. 1er Heft. 28e Band. 1851.

(3) Lettre inédite d'un ancien cartulaire du chapitre de Saint-Servais.

(4) Notice sur les cloches, par M. l'abbé Barraud, pag. 10. (Extrait des *Bulletins* publiés par M. de Caumont.)

mencement du XIe siècle, qu'il a tirée d'un psautier en latin et en saxon qu'il croit de cette date (1). Cette cloche dont nous reproduisons le dessin, est percée de trois ouvertures sur la couronne.

Cloche de Bisdomini.

De la même époque existe encore une cloche à la cathédrale de Sienne, en Italie, provenant de l'ancienne tour de Bisdomini. Comme le montre son dessin, que nous reproduisons d'après la gravure publiée dans les *Annales archéologiques* de M. Didron, elle est en forme d'œuf tronqué, et mesure en hauteur environ un mètre. M. Ramboux ajoute à la description de ce curieux monument, qui porte la date de 1159, qu'on le sonne encore de nos jours, à l'élévation, pendant la grand'messe (2), et qu'il produit un son aigu (3).

Le second dessin, que nous publions ici, est celui d'une ancienne cloche de l'église Saint-Servais, à Maestricht, qui portait le nom de cloche des bedeaux ou de saint Materne. Sa forme dénote une haute antiquité et fait regretter sa perte. Elle fut brisée il y a une cinquantaine d'années.

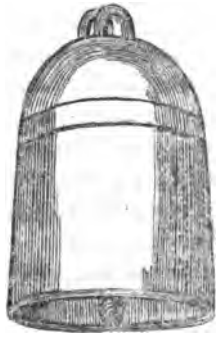
Cloche dite de St. Materne, à St.-Servais, à Maestricht.

Dès le XIIe siècle, les cloches commencent à gagner en dimension. A mesure que les églises, les monastères et les villes se développèrent, on sentit de plus en plus le besoin de grandes cloches. D'après l'*Histoire littéraire* de la France (4), les moines de Cluny faisaient fondre, au

(1) Planche XX et pag. 12 du tom. II.

(2) L'usage de sonner la cloche à la consécration est assez ancien ; on en trouve une mention positive dans une lettre d'Yves de Chartres à Mathilde, reine d'Angleterre : il fut maintenu à l'élévation par le pape Grégoire IX, en 1238.

(3) *Annales archéologiques*, par M. Didron aîné, tom. V, 3e livr.

(4) *Histoire littéraire de la France*, tom. IX, pag. 224.

XIIe siècle, de grosses cloches qu'à peine deux hommes pouvaient sonner. Les auteurs du même ouvrage disent que pour la musique d'église on employait même de petites cloches sur lesquelles on frappait pour imiter le trétachorde des Grecs, d'où est venu, disent-ils, le carillon de nos cloches.

Le respect qu'on avait anciennement pour les cloches à l'usage du service religieux était en rapport avec leur destination presque exclusivement sacrée et les cérémonies qu'on pratiquait à leur bénédiction. Cette vénération allait quelquefois jusqu'à l'excès, et d'après l'Anglais Sylvestre Girard (XIIe siècle) dans sa *Topographie de l'Irlande*, on jurait à cette époque sur les cloches, en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. La fonction de les sonner appartenait aux prêtres, à l'imitation, disent les liturgistes, des enfants d'Aaron, auxquels Dieu avait commandé dans l'ancienne loi de sonner de la trompette pour assembler le peuple.

Charlemagne, dans ses *Capitulaires*, ordonne que ce soient les prêtres qui sonnent les cloches, usage conforme à l'esprit de l'église, qui n'est plus pratiqué. Cette fonction était également, au VIIe siècle, de l'office du sacristain, *custos* ou *mansionarius*, comme les appelle saint Grégoire le Grand, en parlant de saint Théodore et de saint Abundius, qui remplirent cette charge en l'église Saint-Pierre peu avant cette époque. Mais nous ferons remarquer que les anciens sacristains étaient des diacres ou sous-diacres, des clercs pourvus des ordres mineurs, et faisant, par conséquent, partie du clergé. Ange Rocca, auteur du XVIIe siècle, fait observer que de son temps, à Rome, les sacristains devaient avoir reçu les ordres mineurs avant d'être admis à cette charge, et qu'ils ne pouvaient s'acquitter de leur ministère que vêtus du surplis. Le même auteur nous dit que les clercs, bénéficiers et chanoines, lorsqu'ils sont reçus dans un chapitre ou une église collégiale, de juridiction ou de prise de possession. Le concile de Cologne, de 1300, défend de nommer des sonneurs de cloches non lettrés, dans les châteaux et surtout dans les églises cathédrales, afin qu'ils puissent, en cas de besoin, servir de répondant au prêtre qui dit l'office, et répondre au chant vêtus du surplis. Plusieurs autres conciles s'occupent des cloches, mais il n'entre pas dans notre plan de rapporter leurs décisions.

Il n'y eut d'abord qu'une seule cloche dans chaque église. On

en eut ensuite plusieurs pour marquer la différence des offices et des fêtes. Ce nombre s'accrut successivement et devint si considérable dans la suite qu'il s'éleva au XIVe siècle des difficultés entre le clergé régulier et le clergé séculier sur le nombre de cloches que chaque couvent pouvait posséder pour son usage. Le pape Jean XII, qui monta sur le siége apostolique en 1316, défendit d'avoir plus d'une cloche dans chaque couvent pour les offices divins, sans la permission expresse du Saint-Siége; dans les lieux où l'on s'était opposé à ce qu'il en eût plusieurs, il limita, par lettres apostoliques, le nombre de cloches que les églises cathédrales, collégiales et monastiques pouvaient avoir. Cependant il parait que cette prescription du Souverain Pontife n'a pas été strictement observée, vu le grand nombre de cloches dont les églises étaient pourvues, jusqu'à la fin du siècle précédent, dans les pays catholiques de l'Europe.

Après avoir parlé des cloches religieuses, auxquelles nous reviendrons, disons un mot des cloches militaires et civiles du moyen âge, qui, sous le nom de cloches du beffroi, *bancloches*, tocsins, cloches communales, ont leur place dans l'histoire militaire et civile de cette époque. Les armées avaient une cloche pour le service militaire, au moyen âge, et l'on s'en servait à la guerre, d'après Jérôme Magius, qui donne la description et le dessin d'une cloche de ce genre et du char au haut duquel elle était suspendue. La description de cette intéressante machine militaire du XIe siècle est encore plus complète dans les notes que François Swert, d'Anvers, mit au traité de Magius, d'après le peintre Antoine Campo, de Crémone.

« Les habitants de Crémone, dit-il, inventèrent, en 1081, « un char dit *carroccium*, dont l'empereur Henri leur accorda « l'usage, en même temps qu'ils obtinrent de ce prince leurs « priviléges de liberté par entremise de sa femme Berthe. En « reconnaissance de cette faveur de l'impératrice, on appela ce « char *Bertacciola*, ou char de Berthe. Ce char était plus grand « et plus élevé qu'une voiture ordinaire. Les Lombards l'inven- « tèrent d'abord et les Milanais furent les premiers à l'imiter. « Les uns le drapent en blanc, d'autres en rouge, ceux de Cré- « mone mêlent ces deux couleurs à sa décoration, et elle varie « enfin, pour chaque ville, d'après la couleur de son drapeau. « Les six bœufs qui le traînent ont des housses aux mêmes « couleurs. Du haut d'une antenne dressée au milieu du char,

« et que surmonte une bannière blanche à croix rouge dans le « genre de celles qu'on porte dans les processions religieuses, « pend la cloche, dont plusieurs jeunes gens très-forts tiennent « les cordes. Ce char ne sort que sur un décret public et sous « la garde d'au moins quinze cents des meilleurs soldats, cou- « verts d'armures complètes et armés de haches d'armes. Il est « placé près de l'état-major; derrière lui se trouvent huit « joueurs de flûte et plusieurs prêtres pour l'office. On le confie « au capitaine le plus brave et le plus expérimenté, et là où il « se trouve on exerce la justice du camp et on tient le conseil « de guerre. C'est au même endroit qu'on soigne les blessés et « que se réfugient ceux qui sont trop fatigués du combat, ou « ceux qu'un ennemi supérieur en nombre presse de trop « près (1). »

La gravure du char donnée par Magius est trop incorrecte pour que nous puissions la reproduire. D'après ce dessin, la cloche pend sous une charpente en forme de toiture.

M. Polain, de Liége, fait mention en ces termes, dans son ouvrage *Liége pittoresque*, d'une cloche militaire en Belgique, la cloche blanche de la cathédrale de Saint-Lambert :

« Quand le prince et les états avaient déclaré la guerre à « quelque nation voisine, on faisait aussitôt retentir la *cloche* « *blanche*, ou cloche militaire, puis on exposait l'étendard de « Saint-Lambert sur le maître-autel de la cathédrale. »

La cloche du ban ou de la commune, *campana bannalis seu communiae*, était à la fois une cloche militaire et civile, dont toute grande commune au moyen âge était pourvue. Elle était comptée parmi les droits de la commune, et on la sonnait pour appeler au service de la cause publique tous ceux qui demeuraient dans le *ban* ou district. Les princes s'en servaient pour appeler les hommes nobles au service militaire. Ducange cite, d'après les lois du roi Édouard le Confesseur, du XIe siècle, une cloche pour appeler le peuple à l'assemblée. Cette cloche était nommée *morbel*, mot composé, d'après le même auteur, de *mor*, assemblée, et *bel*, cloche. Les princes accordèrent aux communes

(1) François Swert, d'Anvers, dit qu'il tient cette description de son ami Philippe Rubens, qui la traduisit en latin sur l'ouvrage original italien d'Antoine Campo.

l'usage d'une cloche de ban comme une liberté ou franchise, ainsi qu'il est dit, entre autres, dans la charte octroyée à la commune de Tournai, en 1187 : « De plus nous concédons aux mêmes hommes, qu'ils aient une cloche dans la ville dans un endroit convenable pour les affaires de la ville. » Cette franchise d'avoir une *banclok* était souvent enlevée aux habitants des villes qui s'étaient rendus coupables de rébellion envers leur seigneur, et Philippe-Auguste enleva ainsi aux habitants de la ville de Hesdin, en Artois, leur cloche banale, en 1179, pour les punir de leur révolte. L'an 1318, le roi Philippe de Valois, ayant ôté à ceux d'Ypres leur droit communal, fit enlever la cloche du beffroi : « Commandèrent que tous ceux de la ville leur apportassent leurs armures, et ils le firent : puis abattirent leur cloche, qui pendait au beffroy. » L'historien anglais Rodulphe de Diceto, doyen de Londres, parle d'une cloche banale, à l'année 1191, en disant que c'est une cloche qui sert à inviter le peuple à se réunir.

A ces citations de cloches banales ou communales, nous pourrions en ajouter d'autres mentionnées dans les annales de la France, de la Belgique et de l'Allemagne, surtout à l'époque du XIIIe siècle, où les communes soutinrent pour leur liberté ces longues et mémorables luttes civiles.

Dans les Flandres, il y avait, à Gand, la grande cloche (1) du beffroi, *le Roland*, que l'empereur Charles-Quint ordonna de briser, en 1540, parce qu'elle avait servi à appeler le peuple à la révolte contre lui. Mais elle fut conservée, dit-on, par l'intercession de quelques notables de la ville, et l'on changea seulement son usage de tocsin en celui de timbre pour l'horloge. On y fit une entaille pour lui donner un son triste, en souvenir de la perte que firent les Gantois du privilége d'avoir cette cloche banale. On y lisait ces vers :

Roland, Roland bin ich genannt
Wenn ich kleppe; so is't brand
Als ick lude orlog in Flanderland.

M. Van Duyse, archiviste de la ville de Gand, a trouvé une pièce qui constate que la grosse cloche actuelle du beffroi n'est pas le fameux *Roland*, fondu en 1315 par Jean Van Roosebeke.

(1) Cette cloche pesait 22,000 livres, la livre comptée à 16 onces.

« Le grand Roland, qui a joué un rôle bruyant dans les troubles de Gand de 1559, et auquel Charles-Quint accorda un généreux pardon, après l'avoir condamné à la destruction par sentence de 1540, fut réellement détruit le 23 juin 1659. Les débris servirent à fondre les cloches du carillon (1). »

Au beffroi de Tournai se trouve une ancienne bancloque, de 1392, portant une inscription française qui indique son nom, son usage et son fondeur (2). Sa compagne, qui sert de timbre pour l'horloge, est de la même année, comme l'indique son inscription qui dit qu'elle sert à marquer l'heure.

La tour de l'ancien beffroi, à Maestricht, démolie au XVIIe siècle, portait une horloge et plusieurs cloches, parmi lesquelles il y en avait une d'un grand poids. Cette horloge, une des plus anciennes des Pays-Bas, fut faite en 1367 (3) pour la commune de Maestricht, avec le concours du chapitre de Saint-Servais, qui contribua aux frais par un don volontaire, comme il ressort d'une reconnaissance de l'année 1367 du magistrat envers le chapitre. Dans la même ville se trouvait à l'église Saint-Servais une ancienne cloche, d'une forme toute particulière, qui est dessinée ci-contre.

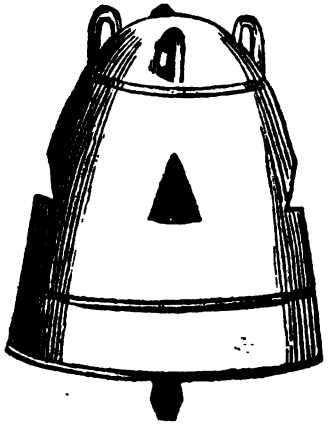

Ancienne cloche de justice.

Cette cloche, dite de justice, sonnait quand le magistrat de la ville prononçait une sentence au nom du duc de Brabant. Le corps de cette cloche était percé de quatre trous: particularité que nous remarquons, puisque ordinairement, dans les anciennes cloches, on ne rencontre ces ouvertures que

(1) *Mess. des sciences historiques*, année 1846, p. 424.

(2) D'après une note donnée par M. B.-C. Dumortier.

(3) Ce ne fut qu'en 1393, d'après l'histoire du comté de Namur par M. Borgnet, que la commune de la ville de Namur résolut d'établir une horloge. M. Borgnet dit qu'on entra d'abord, en pourparlers avec un certain Roland, maître des horloges à Biaumont. Celui-ci demandait 300 fl. pour faire une horloge semblable à celle de Bruxelles et de Mons. Jean, fils de maître Louis de Huy, fit l'horloge moyennant le prix de 100 flor.

vers le couronnement ou la chape, entre les anses, comme dans les anciennes cloches chinoises. L'église Notre-Dame de la même ville possédait une cloche pareille destinée au même usage, pour la justice du magistrat du prince-évêque de Liége, qui partageait la souveraineté de Maestricht avec le duc de Brabant, aux droits duquel succédèrent, au XVIIe siècle, les Etats-Généraux de la Hollande.

Ces cloches de Maestricht rappellent une cloche italienne également à jour, mais d'une structure toute particulière, qui se trouvait à l'église de Mantoue. D'après la description qu'en fait un auteur anonyme, elle avait huit ouvertures, chacune d'une hauteur de trois pieds sur un pied de largeur. Son diamètre était de six pieds.

Les inscriptions des anciennes cloches indiquent ordinairement l'usage particulier qu'on en faisait. Dans l'ordre civil comme dans l'ordre religieux, chaque cloche avait sa destination exclusive, ce qui explique le grand nombre que les églises, les monastères et les édifices civils renfermaient anciennement. Presque chaque commune avait ses coutumes particulières, émanant de sa charte ou franchise, qui variaient pour chaque ville, selon son origine, son industrie et son commerce.

Au XIIIe siècle, et plus tard lorsque la ville de Maestricht possédait un grand nombre de fabriques de drap, une cloche de l'église Saint-Antoine annonçait, le soir, la cessation du travail des ouvriers de ces fabriques : coutume qui existait également à Louvain et qui fut instituée par le duc Jean Ier, par un diplôme de 1282. A Ypres, il était d'usage, en 1297, d'annoncer la célébration des noces au son d'une cloche (1). A Utrecht, on sonnait une cloche lorsqu'un divorce était prononcé. On la sonnait également tous les quinze jours pour faire comparaître les accusés contumaces, d'après les ordonnances de l'empereur Charles-Quint de 1550. Le son d'une cloche se faisait encore entendre pendant les exécutions capitales devant l'hôtel de ville. A Strasbourg, le magistrat de la ville était convoqué au son d'une cloche que le conseil municipal fit couler à cet effet en 1473, les conseillers ayant été convoqués à domicile jusqu'à cette époque par un huissier. Son inscription, qui suit, dit qu'elle fut faite du

(1) *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1836, pag. 184.

temps que l'empereur Frédéric III se trouvait à Strasbourg, par maître Thomas Jost.

Alo man zahlt 1473 jahr,
Was konig Friederich hie offenbar,
Da hat mick Meister Thomas Jost gegossen,
Dem Rath zu lauten unverdrossen.

Anciennement comme de nos jours, on sonnait les cloches aux joyeuses entrées et à la réception des princes et des grands dignitaires. Sonner les cloches, au moyen âge, pour l'arrivée d'un prince, c'était lui rendre les honneurs souverains. On fit ces honneurs au roi Richard d'Angleterre, lorsqu'il vint à Paris, en 1240, et l'abbé saint Ermenold les refusa à l'empereur Henri V, lorsque ce prince passa devant son monastère, parce que le pape Pascal II venait de l'excommunier. On ne sonna pas les cloches pour l'empereur Charles IV, lorsqu'il vint en France au XIVe siècle.

D'après la chronique de Dinterus, le duc Antoine de Brabant s'étant fait inaugurer à Maestricht, après avoir juré devant le maître-autel de l'église Saint-Servais le maintien des priviléges de cette ville, et reçu le serment de fidélité de la commune dans les mêmes termes que ceux des habitants de Louvain et de Bruxelles, fut conduit par les bourgmestres sous le clocher, et sonna, comme il était prescrit (1).

Les anciennes cloches se font connaître elles-mêmes par leurs inscriptions et elles expriment, dans un langage qui s'élève souvent jusqu'à la haute poésie, les différents usages auxquels elles servaient. Ce sont des voix d'airain, comme disent les anciens liturgistes, qui appellent toute une ville avec leur son puissant, calmant ou excitant les grandes émotions. Ces inscriptions mentionnent les noms de leurs fondeurs, qui méritent d'être connus et conservés, pour la plupart, dans l'intérêt et pour l'histoire de l'industrie artistique de la fonte des cloches. La ville de Liége, qui comptait mille cloches dans ses différents édifices religieux et civils, au siècle précédent, possède encore deux

(1) Reproduit par le *Messager des sciences hist. de Belgique*, 1834, p. 106.—V. p. 169 et 670 du T. III, de l'édition de Dinter, donnée par M. le chanoine de Ram, dans les publications de la Commission royale d'Histoire.

grandes cloches de la fin du XIIIe siècle, portant des inscriptions qui nous apprennent les noms de deux Liégeois, leurs auteurs. Cette ville en perdit, par malheur, une troisième, qui fut brisée et qu'on a refondue récemment; elle portait l'intéressante inscription qui suit, que nous devons à M. le chanoine Devroi.

Anno Domini M. C. C. LXXV. mense junio mgr. Io me fecit.
Fulgura terroris cœli variosque timores
Pellat Paula suo divino prædita sono.

Cette cloche qui se trouvait à Saint-Paul et qui sonnait en *ut* était ornée d'empreintes de monnaies.

Des deux qui existent encore, l'une se trouve à Saint-Paul. Elle concordait avec la précédente, et offre dans son inscription les noms de Jean et de Gérard, de Liége, qui la coulèrent en 1275. Elle sonne en *ré*, et on y lit :

Anno Domini M. C. C. LXXV. mense julio Jon. et Gerardus Leod. me fecerunt.
Concordans sociae merito concordia dicor
Nubilia tristitiae pellens relevo populi cor.

La seconde cloche se trouve à l'église Saint-Denis. Elle porte une inscription en langue wallonne, de 1283, avec les noms des deux Jean, qui la fondirent :

1283. *ert. ke. me. fondiren. li. doi. Johan.*
Si. mappellen. Mareie. si. sui. sacrée. et. beneie.
Aloire. kon. me. sonerat. li. tempesta. dipartirt.

Ce que M. le chanoine Devroi, qui a publié cette inscription, traduit ainsi :

1283 était l'année que me fondirent les deux Jean.
Je m'appelle Marie. Je suis sacrée et bénite.
Lorsqu'on me sonnera l'orage disparaîtra.

Ces deux cloches de Liége, celle de Saint-Paul et celle de Saint-Denis, que nous avons dessinées dans les tours où elles sont placées, sont de rares et curieux spécimens de nos anciennes fonderies de cuivre. D'une forme très-simple, elles ne laissent aucun doute sur leur âge, si on les compare au petit nombre de monuments encore existants de cette époque; on ne pourrait s'y tromper quand même elles n'auraient pas les inscriptions en ca-

ractères gothiques qu'elles portent. La cloche de l'église de Saint-François d'Assise, dans les États-Romains, coulée en 1239, et publiée par M. Didron (1), offre un ensemble de formes qui se rapproche beaucoup des deux cloches de Liége. Ces deux anciennes cloches, ainsi que celle dont nous avons parlé et qui a servi à fondre la nouvelle cloche de la cathédrale, avaient survécu à deux destructions historiques, d'abord au sac de la ville de Liége par Charles le Téméraire, qui fit briser les cloches de plusieurs églises de la ville et du pays de Liége pour en faire des bombardes, et plus récemment, à la fin du siècle dernier, aux confiscations du gouvernement français, qui s'empara des cloches au profit du trésor public pour les changer en monnaie de billon. Par un singulier revirement de circonstances, ces mêmes sous sont employés de nos jours, à fondre de nouveau des cloches.

Il y a de cette époque, dans le Limbourg néerlandais, des cloches dont M. Ch. Guillon, de Ruremonde, nous a communiqué les inscriptions; mais elles ne sont pas signées par leurs fondeurs. Une d'elles porte la date de 1273 et se trouve à Vlodorp, village situé à une lieue et demie de Ruremonde; deux autres sont de l'année 1349 et se trouvent l'une à Linne, l'autre à Herkenbosch, deux villages distants d'une lieu de la même ville. A Heure-le-Tixhe, près de Tongres, il y a une cloche de 1364 ou 1365; dans le village de Wintershoven, ancienne villa de saint Lambert, et dans celui de Vliermael; également dans le Limbourg, on trouve encore des cloches anciennes.

M. Edmond Vander Straeten, dans sa *Notice sur les carillons d'Audenarde*, cite, d'après un inventaire de cloches fait en 1579, à Audenarde et dans les lieux environnants de sa juridiction, les noms des anciens fondeurs suivants : maître Pierre Deboisses (1235), Égide de Blecki (1324), et quelques autres du XVe et du XVIe siècle.

Émile Gachet a signalé, d'après un manuscrit attribué au XIVe siècle, un fondeur de 1324, maître Gérard, de Liége, dont le nom se lisait sur une des cloches de l'ancienne abbaye de Saint-Laurent, à Liége (2). Pour l'Italie, nous trouvons dans

(1) *Annales archéologiques*, tom. V.

(2) *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'Histoire*. Rapport du 10 janvier 1848, par E. Gachet. Le même savant cite,

le traité *de Campanis* (1) d'Ange Rocca, le nom d'un fondeur de cloches, de Pise, Guidottus Pisanus, en 1288. Cet auteur dit qu'il a lu sur une des cloches de l'église de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, l'inscription suivante, où nous voyons mentionné le nom d'un Belge, le frère *Jean de Liége*, sous l'administration duquel la cloche fut coulée :

Anno Domini M. C. C. LXXXVIII. ad honorem Dei, et Beatae Mariae Virginis, et sancti Thomae apostoli, tempore fratris Joannis de Leodio ministri. factum fuit hoc opus de legato quondam domini Rikardi Domini papae notarii. Guidottus Pisanus me fecit.

Un habile fondeur de cloches et d'objets en cuivre, au XVe siècle, fut *Jean de Venlo*, dont nous connaissons les fonts baptismaux de l'église Saint-Martin, à Wyk-Maestricht, publiés par M. Arnaud Schaepkens, et la cloche du village d'Elslo, près de cette ville. L'épigraphe latine de cette cloche dit qu'elle s'appelle Marie et qu'elle fut coulée en 1480, par Jean de Venlo. Elle porte encore ces mots flamands :

Dyt is der gemeinde clock van Elslo.

qui indiquent que c'est une cloche communale. Elle est ornée d'une figure de Christ entre la sainte Vierge et saint Jean, et de trois empreintes de monnaie.

Le nom d'un ancien fondeur, nommé Peyl, se trouve sur une cloche du village d'Eycken-Bilsen, dans le Limbourg, qui porte cette inscription :

Fusa. sono. grata.
q. sum. Landrada. vocata.
Sino (pour signo) me. pulsata. Peyl.
Hinc. mala . cuncta. fugata.

Il y a trois pièces de monnaie empreintes sur cette cloche, dont deux sur la couronne et une sur le pied.

d'après le même manuscrit, plusieurs autres cloches de Saint-Laurent, avec leurs inscriptions.

(1) Angeli Rocchae *de campanis commentarius*, publié par de Sallengre dans son Novus Thes. antiq., 1718. Rocca écrivit ce traité vers 1610.

Nous avons vu encore à Bilsen, près de l'endroit que nous venons de citer, une cloche coulée en 1534 par Jean Waghemens, de Malines, fondeur dont Gachet cite une cloche, à Malines, de 1498 (1). On y lit ces vers flamands :

Amor ijs mijnen naem
Mijn geluijt zijn God bequame
Al soe veer men mij sal horen luden
Soe wyl God al dijngen behueden,

Plus bas se trouve :

My heeft gegoten Jan Waghemens van Mechln.

Cette cloche est ornée de plusieurs bas-reliefs. La couronne porte une frise à feuillage dans le goût de la Renaissance, le corps plusieurs figures de saints et une adoration des mages avec inscription latine, puis un grand écusson écartelé, qui porte à dextre quatre pals et à sénestre un lion rampant couronné et lampassé.

Dans la tour de l'église de Looz, l'ancienne résidence des comtes de ce nom, existent trois cloches, dont une fut coulée en cet endroit, l'année 1406, comme le dit son inscription :

Los : sum : formata :
Nec : non : benedicta : vocata :
Sit : me : pulsata :
Cunctis : benedictio : lata :
Anno : dni : M : CCCC : VI :

A Saint-Trond se trouve, au réfectoire des Récollets, une clochette en style de la Renaissance, qui porte sur sa couronne :

Jhesus es mynen naem, gegoten
in 't jaer MDLI.

Et plus bas :

Die syn vlesch gheeft syn eisch na
syn lust die sal verweren ewich sterven
Zonder rust.

Au commencement du XVIe siècle, deux frères s'illustrèrent par une œuvre de fonte remarquable que possède l'église Saint-

(1) *Compte-rendu de la Commission royale d'Histoire*, 1851. p. 68, Simon Waghemens.

Servais, à Maestricht. C'est la grande cloche de cette église, le *Servatius*, que Guillaume et Gaspard Moer, coulèrent en 1515, dans la cour de la prévôté de cette collégiale. Avant la suppression du chapitre de l'église, le *Servatius*, qui pèse, dit-on, 9,000 kilogrammes, se trouvait en société de dix autres cloches, dont les deux qui le suivaient en dimension portaient les noms de Monulphe et de Gondulphe, les deux saints architectes de l'ancienne basilique. La plus grande de ces deux cloches pesait 4,000 kilogrammes. Venait ensuite une cloche que nous avons déjà citée et qui sonnait à neuf heures du soir, pour annoncer l'heure de la cessation des travaux des tisserands ; elle provenait du monastère de Saint-Antoine ; puis l'ancienne cloche dite des bedeaux, appelée *Maternus*, dont nous avons donné le dessin, la cloche des chapelains, le grand *Duplex*, le *semi-Duplex*, le *Magister*, ou cloche des maîtres d'école, la cloche des chantres, et finalement la cloche de justice, dont nous avons publié également le dessin. On ne sonnait le *Servatius* que pour les grandes fêtes de l'année, à commencer par les premières vêpres de la veille, puis encore la veille de la fête du patron de l'église, à six heures du soir, pour annoncer aux étrangers le commencement de la foire annuelle ou la libre entrée en ville de tout commerçant : celui-ci devait quitter Maestricht le quatorzième jour, à six heures du soir, au son de la même cloche (1).

Nous joignons à ce travail un dessin d'après nature du *Servatius*, avec quelques détails de sa décoration qui sont reproduits d'après des estampages pris sur la cloche même. Ce dessin indique assez la forme de la cloche dans son ensemble ; nous n'avons donc qu'à décrire sa décoration.

Trois frises ornent la couronne de la cloche. La première est en style gothique fleuri, mais elle est composée dans le goût de la Renaissance ; celle du milieu représente le collier de la toison d'or, et la suivante une gracieuse arabesque au riche feuillage. Sur le corps de la cloche se trouvent et s'alternent deux figures de l'évêque saint Servais mitré, deux clefs du saint, dont le chapitre a fait ses armoiries, et deux écussons aux armes de l'Empire allemand.

(1) Ces détails nous ont été fournis par feu le carillonneur de l'ancien chapitre.

Voici les inscriptions en caractères gothiques de la cloche :

Servatius servavit fidem
Servavit plebem Domini
Servando et orando meruit quod credidit,
Ad tua sacra voco populum clangore sonoro
Servatii, cujus nomine dicor ego.
Wilhelmus et Gaspar Moer confratres
Fecerunt me anno Verbi incarnati 1515.

Dont le sens est :

Battant de la grande cloche de Maestricht.

Servais a gardé la foi
Et a sauvé le peuple de Dieu.
En conservant et en priant il a gagné la récompense
O Servais dont je porte le nom [de sa foi.
J'appelle le peuple à ton église par mon son bruyant.

Les frères Guillaume et Gaspard Moer,
me firent l'an du Verbe incarné 1515.

Le son du *Servatius* est à la fois riche, grave et argentin ; et quoique d'une force de ton très-puissante, on n'entend presque pas le coup du battant, quand elle est mise en branle, tellement son bourdonnement est nourri et contenu. Son battant, dessiné ci-contre d'après nature, est forgé avec goût et pèse 500 livres de Liége. Le diamètre de la cloche, à sa base, est de 2 mètres, 20 centimètres.

Après qu'on eut coulé le *Servatius*, en 1515, dans la cour de la prévôté située près de l'église, on le transporta de là avec pompe, et on le hissa dans la tour au-dessus de la chapelle romane où il se trouve encore. Le son mélodieux et puissant de ce bel instrument a vivement impressionné pendant près de trois siècles et demi les habitants

(1) Van Heylerhoff a publié, dans *l'Annuaire de la province de Limbourg* de 1828, cette inscription. M. le chanoine de Ram l'a donnée également dans les opuscules de Mathieu Herbenus, concernant les antiquités de Maestricht, p. 27. (Extrait du *Compte-rendu de la Commission royale d'Histoire*, n° 1, tom. XII.)

de Maestricht et de ses environs, en leur annonçant les fêtes de l'église et leur antique foire, la naissance, les joyeuses entrées et la mort de leurs princes, des victoires, des conquêtes et tant d'autres événements heureux ou malheureux qui font époque dans l'histoire des peuples. Mais cette grave et puissante musique, cette voix des tours romanes de l'église, d'où elle se répandait sur la cité, avait cessé depuis quelque temps. On la sonna pour la dernière fois le jour de la Fête-Dieu de l'année 1853, lorsqu'on s'aperçut d'une fêlure à sa base, produite par une sonnerie maladroite (1). Lors de la suppression du chapitre de cette église, à la fin du siècle précédent, le gouvernement français, en faisant briser toutes les cloches, avait respecté le *Servatius* et la cloche de justice. Par un innocent stratagème on en fit le timbre de l'horloge, et de cette manière la cloche fut sauvée.

Il y avait des fondeurs de cloches du nom de Von Trier, à Aix-la-Chapelle, au XVIe et au XVIIe siècle. En 1462, une famille de ce nom avait une fonderie de cloches et de canons en cette ville, où se trouve une cloche signée *Johann von Trier* (Jean de Trèves) dans l'église Saint-Pierre. Son inscription en bas-allemand, est ainsi donnée par M. Chrétien Quix :

Ich don der gemeinde mit meinen schal
Roffen zu dem tempel, Gottes wort zu
Lehren und sich von sunden zo bekehren.
Sinte Petrus heischen ich, Johann von Trier
Goss mich anno 1582.

Les cloches du XVIIe siècle sont moins rares et portent, pour la plupart, les noms de leurs fondeurs. Sur une cloche de l'église Saint-Jean, à Maestricht, se trouvent les noms de Jean et de Joseph Plumere, fondeurs à Huy, en 1687. Sur une cloche de la chapelle de Saint-Lambert, à Herstal, près de Liége, on voit la date de 1622 et le nom de Lambert, et sur une clochette de

(1) Cette fêlure de la cloche a été habilement soudée par un horloger français, M. Leroi de Saint-Jean-d'Angely, près de Rouen, et on sonne de nouveau cette belle cloche qu'on croyait perdue. On l'a retournée de manière que le battant ne frappe pas l'endroit où se trouve la brisure et il nous semble que le son de ce superbe bourdon n'a rien perdu de sa primitive beauté.

Chapelle de Saint-Lambert, à Herstal, près de Liége.

l'église Saint-Mathias, à Maestricht, le nom du fondeur Melchior de Haze, d'Anvers, avec la date de 1675.

Si nous ne craignions de fatiguer le lecteur par de trop nombreuses citations, nous pourrions faire mention de bon nombre de cloches des XVIe et XVIIe siècles que nous avons vues dans les tours des églises de Belgique et des Pays-Bas, et qui méritent d'être dessinées et estampées à cause de leurs formes élégantes, de leurs ornements et de leurs détails, dont la connaissance intéresse l'art héraldique, la numismatique, l'histoire locale, la littérature, et surtout les fondeurs de cloches modernes. Sur ces cloches, comme sur celles qui sont plus anciennes, on trouve des empreintes de monnaie du temps. Peut-être représentent-elles l'offrande du principal donateur de la cloche, comme il était d'usage au XVIe siècle, d'après ce qu'on lit dans les *Annales de l'abbaye de Saint-Ghislain* (1), dont l'abbé allant, en 1518, baptiser les cloches de Wasmes, en Hainaut, qui passaient encore au XVIIIe siècle pour les plus grosses et les plus belles du Hainaut, donna à cette cérémonie un lion d'or, valant quatre livres huit

(1) Publiées par feu le baron de Reiffenberg, p. 620 du t. VIII des *Chroniques belges inédites*.

sols. On y voit, comme sur celles qui leur sont antérieures, soit des écussons de princes et de seigneurs protecteurs de l'église ou de l'abbaye, des sceaux ou des crosses d'évêques et d'abbés, soit des figures du saint patron de l'église ou de la cloche et d'autres représentations religieuses, soit des décorations de chevalerie, comme le collier de la Toison d'or sur la cloche de Saint-Servais, et d'autres insignes.

Les anciennes cloches civiles portent des épigraphes politiques, les armes et les emblèmes de la commune. Ce sont des archives gravées au burin sur le cuivre, des souvenirs qui rappellent ordinairement des faits honorables pour les communes du moyen âge exprimés dans la langue de l'époque.

Nous avons fait mention de cloches religieuses, de cloches militaires et civiles, de tocsins et de cloches de justice en usage au moyen âge ; il nous reste encore à citer quelques cloches faites de matières extraordinaires et peu propres à la fabrication de ces sortes d'instruments. L'historien des cloches, Magius, cite trois cloches en argent qu'il a vues chez l'évêque de Bologne, en Italie, sur lesquelles on carillonnait. Un auteur hollandais anonyme qui a écrit sur les cloches et les carillons, au XVIIIe siècle, dit qu'il y avait une cloche d'argent parmi les onze cloches du couvent de Bamberg, qui fut incendié en 1610. Il cite encore une cloche d'argent au monastère de Saint-Gall, en Suisse, et une autre du même métal, qui se trouvait dans l'ancienne chapelle papale, à Avignon, et puis la cloche blanche de la cathédrale de Liége, une cloche en cuivre jaune dans le monastère de Bautzen, en Saxe, d'après *Gobelinus, in vita Meinulphi*, et des cloches en cuivre rouge et en fer, en Chine, d'après plusieurs voyageurs et missionnaires. Le même auteur parle d'une cloche en fer que le chevalier Dampier (*Voyage autour du monde*) a vue dans un temple chinois et qu'on vénérait comme un Dieu ; puis des cloches en pierre, en Égypte, sur la relation de *Gotfried Schultz*, et, pour comble de rareté, il cite des cloches en terre cuite à battant de bois, en Abyssinie, en Afrique, d'après le voyageur *Beyerling*. Le même auteur hollandais parle d'un mode assez original pour appeler les fidèles à l'église, et qu'on pratiquait de son temps, dans un village de la province de Drenthe, en Hollande, où il était défendu aux catholiques d'avoir des cloches. On annonçait le service divin de l'église au son du tambour.

Les cloches, à cause de l'usage qu'on en faisait pendant la guerre et surtout dans les guerres civiles du moyen âge et après, ont été continuellement exposées à la destruction. L'artillerie ensuite s'appropria très-souvent le métal des cloches pour en couler des canons ou des bombardes. Les Turcs, en s'emparant de l'empire Byzantin, donnèrent les premiers le triste exemple de briser les cloches dans ce but, et il fut bientôt imité par les chrétiens, en Occident. Wallenstein, général de l'armée impériale, pendant la Guerre de Trente Ans, fit fondre les cloches en Bohême pour refaire son artillerie; et les rois de France Louis XIV et Louis XV ont usé de ce droit du vainqueur en s'emparant de la Belgique, où ils accordèrent aux grands maîtres de l'artillerie de France, les cloches des villes devant lesquelles le feu était ouvert. On respectait davantage les cloches au XIIIe siècle. M. le comte de Montalembert en cite un exemple dans son introduction à l'*Histoire de sainte Elisabeth,* où il dit que : « Saint Ferdinand, après la prise de Cordoue, le siége « du califat d'Occident, dédia la principale mosquée à la sainte « Vierge, et fit reporter à Compostelle, sur les épaules des Mores, « les cloches que le calife Almanzor en avait enlevées (1240) (1).»

Les iconoclastes du XVIe siècle ont brisé les plus anciennes et les plus belles cloches, car ils s'acharnaient surtout sur les instruments du culte les plus importants et qui servaient à appeler les fidèles aux églises. Jusqu'à la fin du siècle dernier le nombre des cloches des édifices religieux dans les pays catholiques était fort considérable. La Belgique n'était pas la moins bien dotée sous ce rapport, puisque la seule ville de Liége en comptait mille. Sans doute il faut comprendre dans ce nombre prodigieux les différents carillons des églises et des abbayes et les cloches des édifices civils de cette ville. Le carillon de la cathédrale de Liége comptait vingt cloches; celui de Saint-Paul vingt-quatre; celui de Saint-Laurent vingt et une, sans parler encore de celui de l'église des Croisiers (2).

(1) A la page 53 de l'introduction à l'*Histoire de sainte Élisabeth.*

(2) De ce nombre fut encore la belle et grande cloche de l'église cathédrale de Saint-Lambert, que l'évêque Erard de la Marck, fit couler le 22 mars, 1553. Elle s'appellait *Érard* et pesait 15,000 livres. Le même prince en fit couler une seconde, le 2 août, qui fut appelée *Grison* et pesait 12,000 livres. Voyez la description de l'Église cathédrale de Saint-Lambert, à Liége, par le comte Van den Steen.

L'Espagne comptait, dans ses nombreux édifices religieux, 84,108 cloches de toute dimension, dont le poids total représentait 91,285,750 livres de France. La valeur du métal était supposée de sept millions de francs.

Contrairement aux usages religieux des Grecs de l'Orient qui se servent très-peu de cloches, les Russes qui professent un culte analogue en font un grand usage pour leur religion. A Moscou, il y a quelques milliers de cloches, à cause du grand nombre de chapelles et d'églises qui s'y trouvent.

L'ancienne grande cloche de Moscou est sans doute la reine des cloches par sa dimension. Le docteur Clarke, l'ayant mesurée, au commencement de ce siècle, lui trouva, à deux pieds au-dessus du rebord qui était enfoncé d'autant dans la terre, un diamètre de 21 pieds, correspondant à 66 pieds de circonférence. Sa hauteur est de 20 pieds au-dessus du sol. A l'endroit où le battant doit frapper, l'épaisseur est de 22 pouces. Son poids est évalué de 360 à 400 mille livres, et elle fut coulée vers l'année 1600, sous le règne du czar Boris Gudenau (1). Malgré le grand respect que professent les Russes pour leurs cloches, Pierre le Grand, lors de sa défaite par les Suédois, en fit ôter un grand nombre des tours pour refaire son artillerie.

La France possédait également, avant la révolution du dernier siècle, un grand nombre de cloches, et plusieurs d'une colossale dimension. La belle cloche de Rouen, qui fut coulée en 1501, par ordre du cardinal-archevêque George d'Amboise, dont elle porte le nom, pesait de 36,000 à 40,000 livres, d'après son inscription :

Je suis nommée George d'Amboise
Qui plus que trente-six mille poise :
Et si qui bien me poysera
Quarante mil y trouvera.

Son battant pesait 710 livres. Le poids de celle de Saint-Jean, à Lyon, est évalué à 28,000 livres, avec un battant de 700.

(1) Nous empruntons ces détails sur la cloche du Kremlin, à Moscou, à l'auteur hollandais anonyme déjà cité. M. l'abbé Barraud, dans sa *Notice sur les cloches*, donne, d'après une lettre de Moscou, publiée par l'*Abeille du Nord*, un poids plus élevé, d'autres dimensions et une date plus récente à cette fameuse cloche, que l'architecte, M. de Montferrand, retira, dit-il, de la cavité où elle était coulée pour la placer sur un piédestal le 1er août 1836.

L'auteur hollandais que nous avons déjà cité, et qui était carillonneur de profession, observe, en donnant les poids des cloches de France, que leurs battants ne pèsent à peu près que la moitié des battants des cloches allemandes, et cite pour point de comparaison le poids des cloches suivantes.

Poids de la cloche de Vienne : 394,000 livres, avec un battant de 1,328 livres.

Poids de la cloche d'Erfurt : 27,700 livres, avec un battant de 710 livres.

La grande cloche de Maestricht, le *Servatius*, pèse 9,000 kil., et a un battant de 233 1/2 kil. (500 livres). En tenant compte du poids de cette cloche en rapport avec celui de son battant, on peut la regarder comme une œuvre due au système allemand.

Par ce qui précède, on voit que pour connaître les anciens fondeurs, leur histoire et l'époque où ils coulèrent les ouvrages qu'on admire encore, on doit rechercher les anciennes cloches, les anciens meubles d'église, les anciennes pièces d'artillerie et autres objets en bronze qu'ils signèrent de leurs noms ou dont des documents historiques nous ont conservé les auteurs. Cette histoire de l'art du fondeur est un travail fort difficile à faire, vu l'absence de données positives, autres que celles que nous fournissent les productions des artistes eux-mêmes. Les cloches, les lutrins, les chandeliers, les lampes, les fonts baptismaux, les vases, les divers ornements religieux et civils du moyen âge sont peu communs de nos jours, et ce qui nous reste de l'ancien matériel de guerre n'est pas moins rare : on doit donc saisir avec empressement toutes les occasions de voir et de publier les ouvrages en fonte et de découvrir les noms de leurs auteurs. Les inscriptions que nous venons de donner des anciennes cloches nous ont déjà fait connaître quelques noms qui sont peu connus ou qui même ne le sont point.

D'abord, au VIIIe siècle, on fait mention d'un moine de l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse, nommé Tancho et de son rival anonyme qui, d'après l'historien de la vie de Charlemagne, se disait supérieur à Tancho. Aux XIIe et XIIIe siècles, la Belgique avait d'habiles et de célèbres fondeurs. Ses dinanderies étaient répandues dans la plupart de ses grandes villes. A Liége (1), à Tongres, à Dinant, à Maestricht, à Visé, à Hasselt, elles ornaient les

(1) Voyez *Trésor de l'art ancien*, par M. Arnaud Schaepkens, pl. VII et X, fonts baptismaux de l'église Saint-Barthélemy, à Liége : deux mémoires très-étendus sur ce monument ont paru dans les *Annales*

chœurs des anciennes collégiales avec des statues, des candélabres, des chandeliers pour l'autel ou le cierge pascal, des lutrins, des tombeaux, comme cela se voit sur les anciennes peintures de l'époque ogivale, dans les musées d'Anvers et de Bruxelles.

Parmi ces artistes brillait Lambert Patras, dit *le batteur de Dinant*, qui coula les fonts de Saint-Barthélémy, de Liége, vers 1112. Sur deux anciennes cloches de la même ville se lisent les noms des fondeurs, Jean et Gérard de Liége, de 1275, les deux Jean, de 1283, et le nom de Gérard encore sur une des cloches de l'abbaye de Saint-Laurent, de 1324. En 1315, Jean Van Roosebeke coula le Roland de Gand; Guidotto, de Pise, coula des cloches à Rome, en 1288. Jean Joses, de Dinant, fit le beau chandelier pascal de l'église de Tongres, qu'il signa, en 1372, et le magnifique lutrin de la même église que vient de publier le *Journal belge de l'Architecture* (1854), avec le dessin de cette œuvre remarquable. Peyl, dont nous avons lu le nom sur une cloche d'un village du Limbourg, est un fondeur de la même époque. Le fondeur de la cloche municipale de Strasbourg, Thomas Jost, travaillait en 1473. Renier Van Thienen, à Bruxelles (1470-1509), fondeur, orna l'église de Saint-Léonard, à Léau (Brabant), d'un beau candélabre à six branches (1). Jean de Venlo, l'auteur des fonts en cuivre en style Renaissance de Saint-Martin, à Maestricht, florissait en 1480. En 1492, Jean Aert, de Maestricht, l'auteur des beaux fonts baptismaux de l'église de Bois-le-Duc et des bronzes qui décoraient l'ancien chœur de l'église Saint-Servais, à Maestricht, coula le grand candélabre à sept branches qui se trouvait devant le maître-autel de l'église des Récollets de sa ville natale. Simon et Jean Waghemens, de Malines, travaillèrent de 1498 à 1534; les frères Guillaume et Gaspard Moer coulèrent le magnifique bourdon du chapitre de Saint-Servais, à Maestricht, en 1515; Nicolas Delecourt, de Cambrai, fit la cloche du château de Mons, en 1551. Nous ajouterons à ces noms celui de la famille Von Trier, à Aix-la-Chapelle, dont *Johan Von Trier* coula une des cloches de l'église Saint-Pierre, à Aix-la-Chapelle, en 1582.

archéol. de M. Didron, et dans les *Mélanges archéol.* des PP. Martin et Cahier, M. A. Van Hasselt a publié une description du même monument dans les *Annales de l'Académie royale de Belgique*.

(1) Ch. Piot. *Revue universelle des Arts*, 1855.

Magius parle des fonderies de métal à Venise, de son temps (XVIe siècle), auxquelles succédèrent les fondeurs de matériel d'artillerie, de cloches et de carillons du XVIIe et XVIIIe siècle, François Hemony, de Zutphen, en Hollande et André Van den Gheyn, le maître fondeur à Louvain. Ces noms se lisent sur une foule de cloches et d'objets en bronze qui sortirent des importantes fabriques de ces habiles fondeurs aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le fondeur hollandais Hemony fournit à presque tous les hôtels de ville, beffrois et églises des Pays-Bas et de la Belgique des cloches et des carillons, dont l'usage se répandit alors généralement dans ces deux pays. Nous avons déjà dit qu'au XIIe siècle on exécutait une espèce de musique religieuse sur des clochettes placées à l'intérieur des églises; mais l'usage d'en suspendre dans les tours ne remonte pas si haut.

Jeune femme jouant du tympanon. XVe siècle. — MS. de la *Bibl. Royale*, à Bruxelles.

En Allemagne, on eut des carillons au XVIe siècle. Celui de Hambourg fut fait en 1540. Il y en a à Berlin, à Copenhague, à Lubeck, à Darmstadt, d'après l'auteur anonyme précité, qui fait également mention de carillons aux Indes et en Chine.

La Belgique et les Pays-Bas sont la patrie par excellence des carillons ; c'est là qu'il y en a le plus grand nombre et qu'on rencontre les plus beaux. Le carillon de Bruges est un des plus harmonieux de l'Europe ; ses quarante-sept cloches forment quatre octaves. Dès 1540, la cathédrale d'Anvers possédait un carillon composé de soixante cloches. Liége, Bruxelles, Louvain, Mons, Maestricht, Hasselt, Tongres, Hal, Diest, etc., en sont pourvus. François Hemony coula, en 1653, le carillon de la bourse d'Amsterdam, composé de 20 timbres et en fit pour plusieurs autres villes de la Hollande de 15 à 26 timbres. Il

coula celui du beffroi de Bruxelles, en 1662, au nombre de 38 timbres (1), et celui de l'hôtel de ville de Maestricht, qui en compte 28. Les cloches de Hemony, à Maestricht, portent le nom de leur auteur et la date de 1664. D'après l'accord fait entre le magistrat et le fondeur, qui était artiste musicien, l'ensemble des 28 timbres (2) devait réunir un poids de 6,000 livres (3). André Van den Gheyn, maître fondeur et organiste de

(1) *Histoire de la ville de Bruxelles*, par Henne et Wauters.

(2) Le 8 mai de l'année 1668, le conseil, considerant que le magasin de la ville était fourni d'une quantité considérable de bronze, résolut de faire couler un carillon qui servirait à l'horloge de la tour à construire, et le 9 juillet 1669, le bourgmestre Conincx fit rapport d'une conférence qu'il avait eue à Amsterdam avec Franç. Hemony, fondeur de cloches et d'artillerie, pour la livraison des timbres du carillon; il communique les conditions de l'engagement projeté avec cet artiste, et, séance tenante, les articles furent lus et approuvés par le conseil; ils portent en substance : « Le fondeur s'engage à fournir un accord parfait de 28 timbres, comme il avait livré récemment à la ville de Diest, qui pèserait environ 6,000 liv. Avant de l'accepter le magistrat pourra le faire visiter et approuver à Amsterdam par des musiciens de son choix. Le fondeur fera transporter les cloches jusqu'à la ville de Dordrecht à ses propres frais, et ultérieurement ledit transport se fera à la charge de la ville de Maestricht; l'entrepreneur recevra autant de vieux métal que pèseront les nouveaux timbres, et le surplus, s'il y en a, il l'acceptera au prix courant : pour la façon et la main-d'œuvre, la ville lui payera la somme de 3,300 florins de Hollande en trois termes : le premier échéant 3 mois après la livraison, le 2me et 3me à l'expiration de la 2me et 3me année. »

L'année suivante le métier des bateliers se chargea de transporter gratuitement à Amsterdam le vieux métal provenu des cloches de l'ancien beffroi au poids de 6.570 livres, auquel on ajouta les lions de bronze, qui avaient orné le balcon de l'ancien hôtel de ville, pesant 1,100 liv. Les mêmes bateliers transportèrent encore gratis de Dordrecht à Maestricht les timbres du nouveau carillon. A leur arrivée le magistrat les honora par un régal. Peu de temps après on monta le carillon sur un beffroi provisoire, placé sur la base carrée de la tour à construire, pour le faire sonner les jours du marché et de réjouissances publiques. Pendant le siége de 1676, quelques boulets ayant atteint l'hôtel de ville, le conseil ordonna, le 29 juillet, de démonter les timbres du carillon, afin que l'accord, très-loué par les musiciens de ce temps, ne fût pas détruit par l'artillerie des assiégeants.

Annuaire de la province de Limbourg, 1850.

(3) Une des cloches du carillon porte le millésime de 1663.

l'église paroissiale de Saint-Michel, à Louvain, fut chargé, au mois de mai de l'année 1767, de renouveler le carillon du chapitre de Saint-Servais, à Maestricht. Ce carillon compte 40 timbres et doit peser, d'après les conditions que nous avons lues, 10,500 livres de Liége. Le chapitre, qui fournit le bronze nécessaire pour couler les 40 cloches, s'engagea à payer à Van den Gheyn la somme de 1,200 patacons, argent de Brabant, ou 4,800 florins de Liége. Le carillon devait être achevé dans les huit mois et être supérieur à celui de l'hôtel de ville coulé par Hemony (1).

L'église de Notre-Dame, à Maestricht, possédait également un carillon de 40 timbres, au nombre desquels on comptait les grandes cloches qui lui donnaient une grande puissance de ton. Ce carillon n'existe plus.

Nous avons poursuivi notre essai sur l'histoire des cloches, des clochettes et des carillons jusqu'à notre temps, époque de renaissance pour les arts et surtout pour l'art religieux. On coule maintenant de nouveau des cloches en Belgique, et les fondeurs, MM. Van Aerschodt et Van Espen de Louvain, en ont fait une pour l'église Saint-Paul, à Liége, qui remplace l'ancienne *Paula*, dont nous avons parlé plus haut. Cette cloche a été bénite le 8 septembre 1853, et leurs Altesses Royales Mgr. le Duc et Mme la Duchesse de Brabant ont daigné en être le parrain et la marraine.

En étudiant avec attention les anciennes cloches, leur composition, leurs dimensions, leurs formes et les causes de leur sonorité, nous ne doutons pas qu'on ne parvienne, en Belgique, à faire revivre l'art de la fonte des cloches et à atteindre la perfection des artistes fondeurs du XVe et du XVIe siècle.

Il sera donc utile de signaler aux fondeurs actuels, dont les produits doivent être à la hauteur des progrès de la musique et de l'art religieux, les belles et anciennes cloches dont les tours de nos édifices religieux et civils sont encore pourvues. Nous n'avons point perdu cet objet de vue, en nous occupant de quelques-uns de ces importants instruments du culte; nous espérons qu'ils seront étudiés avec soin, et que pour se procurer de bonne matière on n'attendra pas qu'un fatal accident arrivé à l'une ou l'autre de nos anciennes et belles cloches permette de faire l'analyse de quelqu'un de ses fragments.

(1) Une des cloches est coulée par J. Perin Drouot.

Nous voudrions voir dessiner sur mesure, en tenant compte à la fois de l'ensemble de leurs formes et des moindres détails, les œuvres d'art de ce genre les plus remarquables. On ne saurait prendre trop de précautions pour la conservation de ces curieux témoins de notre histoire et pour prévenir les tristes accidents qui, surtout de nos jours, nous en privent si souvent. Une sonnerie trop prolongée peut seule occasionner en un instant une fêlure dans une cloche qui a résisté pendant plusieurs siècles aux coups de son battant. Pour la sonnerie des cloches, on peut consulter avec fruit les intéressantes et anciennes ordonnances des sonneurs de cloches dans les églises; on y trouve soigneusement indiquées les prescriptions les plus utiles.

ALEXANDRE SCHAEPKENS.

LÉGENDE

DE

SAINT NICOLAS (1).

« Gloriose Nicolae,
« Ad salutis portum trahe,
« Ubi pax et gloria.

Prose D'ADAM DE S. VICTOR.

Un célèbre écrivain protestant a récemment formulé ce vœu : « Que ne nous est-il donné de communiquer, au delà du tombeau, avec nos pères, d'entendre leur voix et de recevoir leurs conseils (2) ! » Or, le culte des saints, que l'Église recommande à ses enfants, n'est pas autre chose que cette communication, rêvée par la haute politique, entre ceux qui luttent encore et ceux qui ont déjà glorieusement achevé leur carrière. Rien ne périt dans le christianisme. Le héros qu'un jour elle a produit continue à tendre la main aux générations qui s'engloutissent dans l'éternité. Sa parole demeure vivante, le temps ne flétrit pas ses bons exemples et, du haut du ciel, sa protection est aussi certaine qu'efficace. Prêtons l'oreille aujourd'hui à la voix et aux conseils de saint Nicolas.

Parmi les bonnes œuvres que la France enfante journellement, une des plus essentielles est assurément celle de la *Propagation des bons livres ;* car le Seigneur a dit que l'homme ne vit pas seulement de pain et, parmi ces bons livres, les plus attrayants, les plus utiles sont, sans contredit, ceux qui nous apprennent comment nos ancêtres ont vaincu l'ennemi que nous avons également à vaincre. Une pieuse personne l'a compris en Allemagne et a consacré un grand talent à populariser la *Vie des Saints*. C'est la comtesse Ida de Hahn-Hahn, dont les ouvrages sont toujours avidement recherchés, et qui depuis sa conversion ne perd aucune occasion de glorifier la vraie foi qu'elle a embrassée. Nous n'avons pas besoin de rappeler ici le succès qu'a eu en Belgique son spirituel

(1) Nous empruntons la traduction de cette légende à un écrivain français qui l'a signée de ses initiales A. G. et qui a publié son œuvre en un joli petit volume à Tours, chez Ladevèze.

(2) Guizot, *Mécomptes et Espérances*.

ouvrage, intitulé : *De Babylone à Jérusalem* (1), où elle rend compte d'une manière si frappante et si utile de sa conversion, et où elle révèle en chrétienne toutes les qualités de son esprit et de son cœur. Ses belles pages sur saint Nicolas ont la même origine, la même simplicité chrétienne que ses pages sur sainte Zite, qui ont été remarquées dans sa touchante collection de la *Vie des Saints*. Elles ne sont publiées que pour tenter d'inspirer au moins à *une* âme un de ces courageux élans que la prière féconde et que l'éternité récompense.

Naissance et jeunesse de saint Nicolas.

Vers l'an 300 vivait dans la ville de Patare, en Lycie, un pieux couple que Dieu s'était plu à combler de bienfaits terrestres. L'homme se nommait Épiphane, son épouse Jeanne ; ils n'avaient qu'un seul enfant. Cet enfant était l'aimable saint Nicolas. Son corps était beau, plus belle encore était son âme ; il grandit, à l'exemple de l'enfant Jésus, en intelligence et en sagesse devant Dieu et devant les hommes. L'arbre que l'on nomme peuplier se dresse vers le ciel ; aucun de ses rameaux ne s'échappe à droite ou à gauche, son tronc les dirige tous en haut : tel était le jeune Nicolas. — Ses yeux et son cœur se tenaient fixement attachés vers le ciel, vers ce qui est éternel. Au lieu de partager les divertissements des enfants de son âge, il allait à l'église s'agenouiller au pied des autels, ou bien, plongé dans l'Écriture sainte, il oubliait toutes les vanités, semblable à la fleur des bois qui, solitaire et connue de Dieu seul, n'exhale ses parfums et ne fleurit que pour lui.

Lorsque, de bonne heure, il perdit ses parents, tous ses efforts tendirent à employer ses grandes richesses à plaire, non aux hommes, mais uniquement à Dieu. Et, pour atteindre ce but, il se conforma strictement au précepte de notre Seigneur qui dit que notre main gauche doit ignorer ce que donne notre main droite.

Combien saint Nicolas était charitable.

Il y avait à Patare un pauvre homme qui avait trois filles extraordinairement jolies ; mais il n'avait pas de quoi les doter, ni même de quoi les nourrir. Un jour il se dit : Il faut que je me décide à mener mes filles dans un lieu public ; leur beauté leur donnera aisément le moyen de gagner leur vie. Saint Nicolas l'apprit et fut profondément affligé de penser que ces innocentes créatures étaient destinées à périr, à devenir des victimes du péché. Il prit un marc d'or, il alla la nuit furtivement à la maison de ce malheureux et le jeta par la fenêtre, afin de l'empêcher de commettre cette terrible faute. Le lendemain matin le père désespéré trouva cet or à son réveil. il loua Dieu de tout son cœur et donna en mariage sa fille aînée à un brave homme.

(1) 1 vol. in-12 de 288 pages (1854). — Bruxelles, chez J.-B. De Mortier.

Quelque temps après, saint Nicolas revint jeter un autre marc par la fenêtre et s'enfuit précipitamment. Quand notre pauvre homme le ramassa le lendemain, il fut plein d'allégresse, et s'écria dans sa jubilation : Seigneur, quel est donc celui qui me veut tant de biens? et maria sa seconde fille à un bon jeune homme.

Quelques semaines s'étant écoulées, saint Nicolas revint en prenant les mêmes précautions. Cette fois il apportait encore plus d'or, et comme les premières fois, il le jeta dans la chambre et se retira en toute hâte. Or, l'homme se tenait aux aguets, il s'élança à sa poursuite en criant : Pour l'amour de Dieu, arrêtez-vous un moment! Saint Nicolas n'en courait que plus fort. Cependant notre homme qui avait de bonnes jambes finit par l'atteindre, le saisit par son manteau et lui dit : De grâce, dites-moi votre nom? Le saint lui répondit. Je me nomme Nicolas. Le pauvre homme voulut tomber à ses pieds, il l'en empêcha, et lui fit jurer de ne raconter cet événement à personne tant qu'il vivrait, et ils se séparèrent.

C'est parce que saint Nicolas, moyennant ces trois marcs d'or, délivra trois vierges de la mort de l'âme, qu'on le représente tenant d'une main trois petites boules d'or et de l'autre sa crosse épiscopale.

Comment à cette même époque saint Martin était aussi bien charitable en France.

La charité de saint Nicolas rappelle naturellement celle de son contemporain saint Martin, surtout quand on a la bonne fortune d'être placé sous la houlette de son successeur. En Russie on célèbre la fête de saint Martin le 12 octobre sous le titre de l'*Évêque charitable*. Je ne puis résister à mettre l'histoire de son manteau en pendant à la libéralité nocturne de saint Nicolas.

C'était à Amiens. La nuit était orageuse d'un orage de neige, l'hiver était effroyable. Martin, encore soldat romain, rejoignait sa troupe, lorsque s'offrit à sa vue un misérable tout nu, expirant de lassitude et de froid. Martin n'avait rien. Lui-même il souffrait et n'était mal défendu de l'inclémence de la saison que par son manteau militaire. Cependant son âme est troublée, il ne continuera pas son chemin sans venir en aide à son frère. Il tire son sabre, partage son manteau en deux et en met respectueusement la moitié sur les épaules de ce malheureux qui allait mourir. — Cette même nuit, Jésus apparut à saint Martin dans son sommeil. Il n'avait pour tout vêtement que la moitié de son manteau et il était rayonnant! Il était environné d'une multitude d'anges. Il leur disait : Voyez, voici que Martin n'étant encore que cathécumène m'a donné ce vêtement : *Martinus adhuc cathecumenus hac me veste contexit* (SULP. SEV.) (1) Martin se réveille, vole au baptême, et ces pa-

(1) C. VIII. l. V. 7.

roles d'Isaïe s'accomplissent littéralement en lui : « Lorsque vous voyez « un homme nu, couvrez-le; — alors votre lumière brillera comme « l'aurore, votre justice marchera devant vous, vous serez environné de « la gloire du Seigneur; — à votre premier cri, le Seigneur répondra : « Me voici ! » (c. VIII, v. 7).

Cet épisode, peint sur les vitraux et les murs des cathédrales, sculpté, quelquefois bizarrement, retracé sous mille formes et plus fréquemment que les victoires d'Alexandre, a toujours le secret de nous faire venir les larmes aux yeux avec un bon mouvement au cœur. Rien, dans les annales des saints, si riches de poésie, n'émeut davantage que ce simple récit du manteau déchiré de saint Martin, devenu depuis 1500 ans l'étendard de la charité catholique (1).

Comment saint Nicolas fut élevé malgré lui à l'Épiscopat.

Saint Nicolas vécut ainsi, à l'écart et austèrement, dans l'exercice des meilleures œuvres de miséricorde sans que personne dans la ville entendît parler de lui. Il finit pourtant par acquérir une grande réputation, son humilité n'en fut pas ébranlée; mais, pour l'éviter, il prit tout ce qu'il possédait et s'en alla à Myre, afin d'y continuer plus paisiblement sa bienheureuse vie. L'évêque de Myre venait précisément de mourir; les évêques voisins y étaient assemblés à l'effet de lui élire un successeur. Parmi eux se trouvait un homme très-distingué par ses grandes vertus et la sainteté de sa vie, sur lequel tous les suffrages se réunissaient. Il se leva et dit : Mes frères bien aimés, ne faites pas si grande diligence, jeûnons encore et prions Dieu de nous envoyer son Esprit saint afin de nous éclairer dans cette importante occurrence. Les évêques acquiescèrent à son désir. Or, la nuit suivante, une voix céleste dit à ce saint évêque : Va demain matin au moment des matines à la porte de l'église, tu y trouveras un homme dont le nom est Nicolas, c'est celui-là qu'il faut élire et sacrer évêque. Il communiqua cette révélation à ses confrères, les engagea à redoubler de ferveur dans la prière et se réserva d'aller lui-même à la porte de l'église attendre l'évêque que le Ciel envoyait. Saint Nicolas, ne se doutant de rien, vint selon sa coutume, dès l'aube et bien avant qu'il y eût quelqu'un à l'église, faire ses dévotions devant la porte de l'église jusqu'à ce qu'elle fût ouverte. L'évêque courut à sa rencontre le cœur joyeux et lui demanda : Comment te nommes-tu? Notre saint lui répondit, la tête baissée : Le serviteur de votre sainteté a pour nom Nicolas. Alors, l'évêque appela les autres évêques, ils l'introduisirent dans le sanctuaire en chantant des actions de grâces et immédiatement, malgré ses résistances et ses supplications, ils le sacrèrent et l'installèrent dans le siége épiscopal de Myre.

Cette grande merveille (pareille à l'élévation de saint Martin sur le

(1) Ce paragraphe a été ajouté par le traducteur français.

siége de Tours) au lieu d'altérer l'humilité habituelle de saint Nicolas ne fit que l'augmenter. Il ne devint que plus sévère pour lui-même, plus assidu dans la prière qui peut tout, plus libéral pour tous, plus affable dans ses discours, plus zélé dans ses exhortations.

Comment saint Nicolas mit fin à une famine.

En ce temps Dieu éprouva la ville de Myre par une famine qui fut une terrible calamité pour tous les nécessiteux. Saint Nicolas, prosterné nuit et jour devant l'autel, conjurait le Seigneur d'avoir compassion de son troupeau. Le Seigneur exauça ses prières et témoigna incontinent par un miracle combien elles lui étaient agréables.

Le saint apprit que plusieurs vaisseaux chargés de froment venaient d'entrer dans le port, il se hâta de s'y rendre et pria instamment les mariniers de vouloir bien lui en céder cent boisseaux pour ses enfants qui mouraient de faim. Mais ceux-ci lui repartirent : Père, nous ne l'osons pas, ce blé est mesuré et nous devons le livrer aux greniers de l'empereur à Alexandrie. Saint Nicolas leur dit avec une sainte confiance : Faites seulement ce que je vous dis, je vous le permets au nom de Dieu et vous verrez qu'en considération des prières de mes affamés, vous n'essuierez aucune diminution dans votre blé. Les mariniers ajoutèrent foi à sa parole et n'eurent pas lieu de s'en repentir ; car ils livrèrent à Alexandrie tout autant de blé qu'ils en avaient chargé, ce qui leur fit pousser de grands cris d'allégresse à la louange de Dieu et de son saint serviteur. Le bon évêque revint plein de joie vers ses ouailles et excita dans tous leurs cœurs des sentiments de reconnaissance. Il distribua du blé à chacun selon sa nécessité, et ce blé, miraculeusement béni, non seulement suffit à l'époque de disette, mais servit encore aux semailles de l'année suivante qui fut abondante.

Pourquoi saint Nicolas est représenté avec une cuve où se trouvent trois enfants.

Une ancienne histoire de saint Nicolas rapporte le fait suivant :

La renommée du saint s'était étendue jusqu'en Asie. Un noble de ce pays, en envoyant ses trois fils à l'école d'Athènes, leur ordonna d'aller préalablement demander la bénédiction de saint Nicolas. Les garçons arrivèrent un soir fort tard à Myre et entrèrent dans une hôtellerie dans l'intention d'aller trouver le lendemain le saint évêque. Or, le maître de cette hôtellerie était un scélérat, il s'introduisit la nuit dans leur chambre, les assassina et coupa leurs cadavres en petits morceaux qu'il jeta dans une cuve pleine d'eau salée où cuisait déjà sa viande. Le crime fut révélé en songe à saint Nicolas. Il alla le matin trouver l'aubergiste pour l'en réprimander. Celui-ci se jeta à ses pieds, lui avoua sa faute et implora miséricorde. Alors le saint évêque lui dit : Apportez la cuve

observation sur ce Miracle

il provient sans aucun doute d'un Rêve de la Crosse Ida de Mahaut. le plus grand Miracle que Dieu, à bien voulu faire, c'était de rendre la Vie à Lazare, Mort et ni

pas permis à d'autres Saints d'en faire des plus Miraculeux . . .

ici; — et, la cuve étant apportée, il s'agenouilla à côté et se mit à prier Dieu de daigner rendre la vie pour la gloire de son nom à ces enfants assassinés. En effet, à mesure qu'il priait, leurs membres se rejoignaient et, leurs petits corps reconstitués, les trois garçons se levèrent et se jetèrent aux pieds de l'évêque en les arrosant de leurs larmes. Il les releva, voulut qu'ils ne rendissent grâces qu'à Dieu et les congédia avec sa bénédiction.

Voilà pourquoi toutes les images de saint Nicolas le représentent avec une cuve où sont trois gentils enfants qui le contemplent, les mains jointes et le visage joyeux.

Mort de saint Nicolas.

Sa vie était semblable à une chaîne dont les anneaux étaient la charité, l'amour, la douceur, l'humilité, le renoncement à soi-même, la plus tendre piété et le zèle le plus ardent. C'est paré de cette chaîne qu'il se présenta dans un âge avancé devant le Seigneur après lequel il soupirait de plus en plus. Au moment de sa mort, Dieu lui envoya une légion d'Anges; il se mit à réciter le Psaume XXXe, qui se chante aux complies, et à ce verset : *En tes mains, Seigneur, je remets mon âme!* il s'envola vers la patrie. Alors tous les assistants entendirent une ravissante musique qui semblait s'élever et se perdre dans les cieux et ils louèrent Dieu pour les nombreuses faveurs qu'il avait octroyées à son Pontife.

C'était en 343. Or, de même que le Seigneur avait souvent glorifié sa vie par des miracles, il glorifia également sa mort. A peine son corps fut-il placé dans un cercueil de marbre qu'il en coula une huile bienfaisante qui rendit la santé à plus d'un malade.

De la dévotion à saint Nicolas.

Il n'y a pas de lieu dans la chrétienté où saint Nicolas ne soit connu et grandement vénéré (il l'est spécialement à Moscou). Les marins surtout ont éprouvé dans leurs navigations combien son intercession est puissante; c'est pour cela qu'on le voit sur des tableaux au bord de la mer et qu'il y a ordinairement des petits vaisseaux accrochés dans les chapelles qui lui sont dédiées en souvenir des dangers auxquels on a échappé en l'invoquant.

Il est aussi le patron des enfants, parce que sa vie entière a été semblable à celle d'un enfant par l'innocence et la candeur et parce qu'il vint au secours des filles de ce pauvre homme et ressuscita ces trois petits garçons. Dans quelques contrées catholiques on célèbre encore sa fête en récompensant les bons enfants et en faisant honte aux mauvais enfants (1). En effet, son cœur si dévoué aux petits enfants, ne doit

(1) Le 6 décembre un homme parcourt les villages allemands, couvert d'un grand

pas cesser au haut du ciel d'être sensible à leurs fautes et de s'intéresser à leur bonne conduite. Ils doivent le jour de sa fête prier avec un redoublement de piété celui qui est si puissant près de Dieu de leur conserver leur innocence, et les pommes, les noix qu'on leur distribue en son honneur ne sont que l'image des fruits de l'arbre de vie, dont nous sommes appelés à nous rassasier un jour et éternellement avec lui. Ne laissez pas tomber en désuétude cette charmante coutume dans votre famille. Tout ce qui découle du sein de l'Église renferme en soi une intime mais très-grande bénédiction. Les siècles catholiques le savaient. Ne nous montrons pas indifférents à ce touchant héritage. Prenons pour modèle ce grand type; imitons surtout son amour du prochain, aussi nécessaire dans la société civile pour le bonheur de notre vie que dans la religion pour la félicité éternelle. Avec toute la chrétienté, fidèle à son culte depuis 1500 ans, disons-lui et apprenons à ceux qui nous sont chers, à répéter : Saint Nicolas, priez pour nous, souvenez-vous de cette église d'Orient qui vous garde une si vive tendresse, afin qu'il n'y ait plus ni scythe, ni barbare, comme dit l'Apôtre, mais un seul troupeau et un seul pasteur (1).

Hymne en l'honneur de saint Nicolas de la liturgie slavonne.

Tu as habité à Myre, exhalant un parfum précieux, parfumé toi-même d'un baume spirituel, ô bienheureux saint Nicolas! Grand Hiérarque du Christ, tu parfumes la face de ceux qui, avec foi et amour, honorent ton illustre mémoire, les délivrant de toutes nécessités et tribulations, ô Père saint! par tes prières auprès du Seigneur.

Ton nom propre est véritablement : *Victoire du peuple*, bienheureux Nicolas, souverain prêtre du Christ; car, invoqué en tous lieux, tu préviens aussitôt ceux qui avec amour requièrent ta protection; apparaissant nuit et jour à ceux qui t'invoquent avec foi, tu les délivres des nécessités et des tentations.

Tu apparus à l'empereur Constantin et à Ablavius et leur inspiras une terrible frayeur par ces mots, afin de les engager à la clémence : Les innocents que vous retenez dans les fers ne méritent point un injuste supplice et si tu méprises mes paroles, ô Prince! j'en porterai contre toi ma plainte au Seigneur.

Tu es, ô glorieux! le grand et ardent défenseur de ceux qui sont dans le danger; ô Nicolas, auguste prédicateur du Christ! protecteur pitoya-

manteau qui cache une corbeille remplie de friandises, dont il régale au nom de saint Nicolas, tous les enfants qui sont sages. L'auteur fait ici allusion à cet usage.

(1) Voyez ce que l'abbé de Solesmes dit de notre saint dans son délicieux *Avent Liturgique*.

ble, puissant avocat de ceux qui sont au loin, comme de ceux qui sont auprès; c'est pourquoi, réunis ensemble, nous crions vers toi : Prie le Seigneur de nous délivrer de toutes nécessités.

Dévots amateurs de cette solennité, venez, chantons ensemble par de mélodieuses louanges l'honneur des Pontifes, la gloire des saints Pères, la source jaillissante des miracles, le grand défenseur des fidèles. Disons-lui : Réjouis-toi, ô gardien fidèle! ô Pontife vénérable! colonne inébranlable de Myre! réjouis-toi, astre radieux, qui illumines de tes miracles jusqu'aux confins de l'univers; réjouis-toi, divine liesse de ceux qui sont en la tribulation, ardent protecteur de ceux qui souffrent l'injustice; et à cette heure, ô bienheureux Nicolas! ne cesse point de prier le Christ Dieu pour ceux qui, avec foi et amour, honorent toujours ta joyeuse et triomphante mémoire.

Ton œil intrépide a pu fixer les sublimes hauteurs de la Gnôse, tu as sondé le profond abîme de la sagesse; toi qui as enrichi le monde de tes enseignements, ô Père saint! prie pour nous le Christ, ô grand Pontife Nicolas!

Le Christ t'a fait voir à ton troupeau comme la règle de la foi et l'image de la douceur, ô grand Hiérarque Nicolas! car tu répands à Myre un précieux parfum, tout y resplendit de la gloire de tes œuvres, ô protecteur des veuves et des orphelins! prie sans cesse le Seigneur de sauver nos âmes.

Réjouis-toi, ô très-sainte âme! demeure très-pure de la Trinité, colonne de l'Église, soutien des fidèles, appui de ceux qui sont fatigués, astre rayonnant qui, par l'éclat de tes agréables prières, dissipes en tous lieux les ténèbres des tentations; saint Pontife Nicolas, port tranquille où trouve un abri quiconque dans la fureur de la tempête réclame ton secours, prie le Christ qu'il daigne accorder à nos âmes une grande miséricorde.

Réjouis-toi, ô plein d'un divin zèle! qui, par un terrible avertissement et par l'éclat de ta voix dans un songe, as délivré ceux que le glaive allait immoler. Fontaine abondante, tu répands dans Myre la richesse de tes parfums, tu verses dans les âmes une douce rosée, tu écartes les ordures des passions mauvaises, tu coupes avec le glaive l'ivraie de l'erreur; prends le van de ton zèle, dissipe les futiles enseignements d'Arius, prie le Christ d'accorder à nos âmes une grande miséricorde.

O Nicolas! doué de l'esprit de Dieu, tu conserves dans ton cœur le livre de mille vertus, dans lequel est écrite l'immortelle et immuable parole du Christ Dieu, et ta voix coule de ta bouche plus douce que le rayon de miel.

Chantons maintenant dans un cantique nouveau le grand Hiérarque, le pasteur et le docteur du peuple de Myre, pour être illuminés par sa puissante prière; car il a paru tout plein d'une sainte pureté, d'un esprit intègre; offrant au Christ un sacrifice irrépréhensible, un sacrifice agréable au Dieu des miséricordes, comme un Pontife souverain, pur

dans son corps et dans son âme; c'est pourquoi il demeure le vrai protecteur de l'Église, son défenseur et le grand initié à la charité de Dieu.

Tu as mystiquement approché tes lèvres de la coupe de la sagesse, ô Nicolas, Père saint! tu as bu aux sources d'immortalité, plus douces que le miel; c'est pourquoi tu cries aux peuples : Qu'il soit béni le Dieu de nos pères!

Roi très-haut de tous les rois, vous dont la puissance est infinie, à la prière de notre saint Pasteur, pacifiez, ô Verbe, nous vous en conjurons, la vie de tous les chrétiens; donnez contre les barbares à notre pieux Empereur la force et la victoire; afin que tous, et toujours, nous chantions votre puissance et l'exaltation dans les siècles des siècles.

Sonnons de la trompette, chantons avec jubilation, célébrons la grande fête, tressaillons d'allégresse en cette annuelle solennité de notre Père; que les rois et les princes viennent se joindre à nos concerts, qu'ils exaltent avec nous celui qui avertit les rois dans un songe terrible, pour délivrer trois innocents condamnés à la mort. Célébrons ensemble notre Pasteur, zélé imitateur du bon Pasteur; célébrons-le, car il est notre médecin dans nos maladies, en les périls notre libérateur, dans nos péchés notre défenseur, dans la pauvreté notre trésor, dans nos misères notre consolateur, notre compagnon en nos voyages, sur mer notre pilote; disons à sa louange : O grand saint Nicolas! délivre-nous de la nécessité présente et sauve ton troupeau par tes prières.

Ctesse Ida de Hahn-Hahn.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

La Vierge Marie, *d'après l'Évangile*, par Auguste Nicolas (1).

Après avoir déroulé à nos yeux le magnifique plan de Dieu dans la création, l'incarnation et la rédemption, et le rôle que Marie y a joué, A. Nicolas nous donne la vie de la sainte Vierge d'après l'Évangile. Cette vie est restée dans la pénombre de l'humilité; Marie a cherché dans l'obscurité un refuge contre le trop vif éclat de sa grandeur; elle ne paraît que lorsque l'exigent les besoins ou les intérêts de son divin fils. Cette créature, *belle comme la lune*, s'efface à mesure que la grande figure du Christ monte à l'horizon de la vie publique, comme l'astre de nuit pâlit et disparaît lorsque celui du jour répand sa lumière et ses feux. Quelle est la raison de ce phénomène? D'abord le voile à demi transparent qui recouvre la vie de Marie fait même ressortir son titre de Mère de Dieu qui efface tous les titres et toutes les gloires; ensuite il fait éclater davantage son éminente sainteté : Jésus était venu chercher ce qui était perdu; sa principale mission était de sauver; voilà ce qui explique la prédilection qu'il semble montrer à l'égard des pécheurs, et l'oubli apparent et momentané des intérêts de sa justice; en fesant moins d'attention à Marie, il proclamait bien haut la sainteté et la vertu de son auguste Mère. Marie était aussi élevée en dignité qu'en sainteté; c'est pourquoi il convenait qu'elle eût un contre-poids d'humiliation pour se préserver du vertige d'orgueil auquel l'exposait sa prodigieuse élévation. Aussi les humiliations ne lui ont-elles pas fait défaut; et pour qu'elles fussent plus réelles et mieux senties, elles devaient lui venir de ce qui fesait sa grandeur, de sa maternité même : son divin fils semblait s'ingénier à lui ménager les abaissements, il voulait que sa mère eût, avec mille autres traits de ressemblance avec lui, celui de la véritable grandeur consistant dans l'humilité.

A. Nicolas nous montre Marie déjà présente à l'éternelle pensée de Dieu, et prédestinée d'être la Mère du Verbe incarné. Cette prédestination ne s'entend pas seulement d'une préordination à la gloire en vue de la ressemblance des élus avec Jésus-Christ, mais d'une prédestination à la maternité divine. Cette prérogative toute spéciale élève la sainte Vierge à un degré de gloire éminent, et la place immédiatement après Dieu au-dessus des créatures les plus parfaites; elle forme à elle seule une hiérarchie. Il semble que ce n'est pas trop dire que d'affirmer qu'elle est, après Jésus, la cause finale de tout ce qui existe. Il ne faut donc pas nous étonner si, au début de la Genèse, Dieu, en promettant un Rédemp-

(1) Voir notre numéro du 25 juin 1856, p. 645.

teur, laisse entrevoir dans le lointain une femme destinée à relever les espérances du genre humain, et à écraser la tête du serpent infernal; nous ne devons pas plus nous étonner de la voir annoncée par les prophètes, et figurée par certains personnages et certains faits de l'ancien Testament.

Dieu devait se former une Mère digne de lui, et, par conséquent, ornée de toutes les vertus et exempte de toute souillure : il ne convenait pas que celle qui devait concourir à détruire l'empire de Satan fût un seul instant sous sa puissance; l'instrument de notre délivrance du péché originel ne pouvait être lui-même soumis à ce péché; la Mère d'un Dieu devait avoir une sainteté éminente, une sainteté qui s'étendit jusqu'à son origine, jusqu'à sa conception; voilà qui établit l'immaculée Conception de Marie; la tradition d'ailleurs et la récente définition de ce dogme lèvent tout doute à cet égard. Dieu se plut à réunir en sa sainte Mère tous les trésors de grâces et de vertus, et Marie, de son côté, s'efforça de correspondre à l'action prévenante de Dieu : toute sa vie fut un acte continuel de vertu. Suivons-la dans les principales circonstances de sa vie toute consacrée au bien.

Quoique fille des rois, Marie prit naissance et vécut dans une condition obscure; elle passa ignorée comme ces fleurs qui exhalent leurs parfums dans quelque vallée solitaire. L'Écriture ne nous apprend rien de sa jeunesse. Elle épousa saint Joseph, le type de la probité et de l'humilité; dans le mariage elle garda inviolablement la virginité dont elle avait fait vœu : ceci ressort avec évidence de sa réponse à l'Ange lors de l'annonciation; un prince de la cour céleste lui annonce qu'elle sera Mère de Dieu, et Marie lui répond : Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? C'est surtout dans le mystère de l'incarnation qu'apparaissent la grandeur de Marie dans son humilité et son humilité dans sa grandeur. L'ange Gabriel la salue avec des expressions si flatteuses qu'elles auraient ébranlé la vertu de tout autre que Marie; et, en effet, son humilité s'en alarme, sa pudeur s'en effraie. Cependant lorsqu'elle connût le mystère de l'opération du Saint-Esprit, elle répondit à l'ange: Qu'il me soit fait selon votre parole; réponse sublime, qui respire l'humilité la plus profonde et qui renferme la condition de notre salut : car si Marie n'eût pas consenti à devenir la Mère de Dieu, l'incarnation n'eût pas eu lieu; Dieu attend son consentement, et il demeure pour ainsi dire, en suspens, jusqu'à ce qu'elle l'ait donné; aussitôt que Marie a prononcé son *fiat*, les cieux s'ouvrent, le Fils de Dieu se fait homme, et Marie devient Mère de Dieu.

Cet insigne honneur n'enfle pas le cœur de la sainte Vierge, elle se hâte d'aller visiter sa cousine Élisabeth. Aux éloges que celle-ci lui prodigue, elle répond par le *Magnificat*. Ce qui fait le fond de ce cantique, c'est l'humilité; tout en exaltant et en prédisant sa propre grandeur, Marie la rapporte au Tout-Puissant; après avoir dit que toutes les générations la proclameront bienheureuse, elle a soin d'ajouter : Le Tout-

Puissant a fait en moi de grandes choses. « Marie nous apparaît ici, dit A. Nicolas, dans toute la conscience de ses grandeurs, sans préjudice de son humilité, qui consiste, non à les taire, mais à les publier comme témoignage de la puissance et de la miséricorde de Dieu en elle. »

Nous rencontrons Marie à côté de Jésus dans toutes les circonstances qui réclament les soins d'une mère, dans tous les mystères qui entourent l'enfance de l'Homme-Dieu. Elle y assiste dans un modeste silence. Ainsi elle partage avec son divin Fils, sans se plaindre, les humiliations et le dénûment de la crèche ; les Anges célèbrent la naissance de Jésus-Christ, les bergers et les mages viennent lui offrir les prémices de l'adoration, et Marie se tait pour imiter le silence et l'humilité de son fils ; elle se contente de conserver et de méditer dans le secret de son cœur tout ce qu'elle voit et entend. Entrant dans les vues du Verbe incarné, elle fait tous ses efforts pour dérober aux hommes la connaissance de sa divinité, jusqu'à ce que son heure soit venue : ainsi elle se présente avec lui au temple, pour se soumettre à la loi de la purification, comme une femme ordinaire avec un fils ordinaire ; elle qui naguère préférait l'honneur de la virginité à la dignité de Mère de Dieu, sacrifie maintenant sa réputation de virginité à l'humilité et au désir de ne pas révéler, avant le temps, les grandeurs de son fils ; et, si le vieillard Siméon laisse entrevoir une partie de ces grandeurs, il fait aussi briller aux yeux de Marie le glaive de douleur qui doit transpercer son cœur avec celui de Jésus.

Bientôt cependant le cruel Hérode, pour avoir la tête de Jésus, ordonne le massacre des innocents ; mais l'ange du Seigneur le prévint et ordonna à Joseph et à Marie de fuir en Égypte, avec l'enfant. Que vont faire Marie et Joseph? Hésiter, objecter, demander un miracle? « Joseph s'étant levé prit l'Enfant et sa Mère durant la nuit et se retira en Égypte. » Admirable exemple de foi, d'humilité et de résignation ! Dieu parle et Marie obéit ; pour dérober son fils à la fureur d'Hérode, elle le confie à tous les hasards de la fuite et de l'exil.

L'orage passé, elle revient à Nazareth et s'y ensevelit dans la retraite et l'obscurité. Les soins de la vie domestique et l'exercice de toutes les vertus partagent tout son temps. Occupée à plaire à Dieu, à saint Joseph et à l'enfant Jésus, elle mène une vie cachée aux hommes, mais admirable aux yeux du Très-Haut et des Anges. Jésus, de son côté, cache sa divinité dans l'humble demeure de Nazareth, et sous les dehors d'une vie commune ; il n'en laisse échapper quelques éclairs qu'à de rares intervalles ; ainsi à l'âge de douze ans, il fait admirer sa sagesse au milieu des docteurs à Jérusalem ; au reproche amical que lui fait sa sainte Mère en cette circonstance, il répond : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses qui regardent mon Père? » réponse qui s'adresse plus à nous qu'à Marie ; elle nous avertit que le but de la divine mission du Christ doit primer et éclipser toutes les considérations humaines et même les affections les plus légitimes. Après cela il rentre dans son obscurité ordinaire jusqu'à l'âge de trente ans. Soumis à Marie et à Joseph, il

croissait en âge et en sagesse devant Dieu et les hommes. Quand nous voyons le Dieu du ciel et de la terre passer trente ans d'une courte vie à rehausser la vertu d'humilité, devons-nous nous étonner de voir celle qui lui ressemble le plus affectionner et pratiquer cette vertu à un degré si éminent?

A trente ans Jésus entre dans la vie publique, il commence le cours de ses prédications; à mesure que la réputation de Jésus grandit, Marie s'efface davantage, et son humilité est soumise à de plus fortes épreuves; si elle demande un miracle à son fils aux noces de Cana, elle en reçoit une réponse qui paraît dure; si une voix de la foule proclame heureuse celle qui l'a nourri de son lait, le divin Sauveur paraît lui préférer ceux qui écoutent et gardent fidèlement la parole de Dieu; si on lui annonce que sa Mère et ses frères demandent à lui parler, il semble les renier; il fallait toute l'humilité de Marie pour supporter sans murmure ces rebuts apparents et toute sa foi pour s'élever à l'intelligence du sens supérieur caché sous les réponses de Jésus. Elle est absente des scènes qui pourraient faire réfléchir sur elle un rayon de la gloire de Jésus, par exemple de la transfiguration et de l'institution de l'Eucharistie. Mais s'agit-il des souffrances et de la passion de l'Homme-Dieu? Oh alors! vous voyez Marie les embrasser avec amour. Vous la retrouvez debout au pied de la croix, agonisant de douleur auprès de son fils agonisant de tortures; elle y souffre un long martyre en compatissant aux douleurs de son divin fils; toutes les souffrances de celui-ci ont un contre-coup dans son cœur maternel; par là elle s'est associée à notre Rédemption, comme elle avait eu part à l'incarnation du Verbe; elle nous a engendrés à une vie nouvelle, elle est devenue notre Mère.

Cependant Jésus-Christ sort du tombeau, vainqueur de la mort; à qui va-t-il apparaître le premier? Sera-ce à Marie pour la consoler et la récompenser de sa fidélité? Nullement. L'Évangile mentionne huit apparitions du Christ après sa résurrection, et dans aucune il n'est dit un seul mot de Marie. D'où vient ce silence? Ah! je reconnais encore ici un hommage rendu à la foi et à la vertu suréminente de Marie: Jésus-Christ apparaît plusieurs fois à ses disciples, aux saintes femmes et aux Juifs afin de convaincre leur incrédulité ou d'affermir leur foi; mais la foi de la sainte Vierge était trop robuste pour avoir besoin de ce moyen de confirmation. Pour dernière épreuve, Jésus-Christ en montant au ciel, laisse sa divine Mère sur la terre : séparation cruelle mais nécessaire à la connaissance des mystères qui entourent la naissance et l'enfance de Jésus : Marie est la seule qui connaisse parfaitement toutes les circonstances de l'incarnation et des faits qui ont marqué la vie cachée de Jésus, et la seule, par conséquent, qui puisse les apprendre aux Apôtres et aux Évangélistes; elle se résigne à cette séparation pour révéler ces circonstances à l'univers par la bouche des Apôtres et la plume des écrivains sacrés.

Arrive enfin l'heure d'aller recevoir la récompense de tant d'humilité

et d'une vertu si consommée. Selon la tradition Marie passa par la mort, mais elle en triompha aussitôt, et fut enlevée au ciel par les Anges. Son assomption est une conséquence de sa prédestination, de son immaculée Conception, de sa maternité divine, de la part qu'elle prit à l'œuvre de notre Rédemption, et de la plénitude des grâces et des vertus qui ornèrent sa vie. Il ne convenait pas que son corps virginal qui nous avait donné le Sauveur restât sujet à la corruption. Sa place était dans le ciel auprès du corps glorieux de Jésus-Christ.

Voilà le fond des idées qu'Auguste Nicolas a développées dans ce second volume, et du tableau qu'il a exécuté avec un pinceau aussi délicat que savant. La richesse du sujet l'a forcé de traiter dans un troisième volume la troisième partie qu'il avait intention de donner dans le second. Nous continuerons notre analyse lorsqu'il paraîtra.

Ce qui caractérise ce second volume, c'est qu'il est fondé presque exclusivement sur l'Evangile. L'auteur, après avoir exposé ou plutôt cité les faits évangéliques dans toute leur simplicité, pénètre, dans l'esprit intime du récit sacré, et en tire des conséquences souvent admirables, toujours logiques. Il nous étonne par la profondeur avec laquelle il déduit de ces faits, des vérités que son talent fait paraître nouvelles, mais qui cependant ne sont que l'épanouissement des germes déposés par le Saint-Esprit dans l'Évangile. Il fait justice des déclamations des Protestants contre le culte que nous rendons à la sainte Vierge. Il leur montre que rien n'est plus conforme à l'Évangile que d'honorer celle qui nous a donné le Sauveur du monde. Les prétendus réformés veulent se retrancher dans l'Évangile pur, comme ils disent; A. Nicolas les suit sur ce terrain; il y bâtit un temple en l'honneur de Marie, il y dresse un autel au pied duquel il force les protestants de bonne foi à se prosterner; oui, nous ne craignons pas de l'avancer, tout protestant et même tout homme qui lirait ce livre avec un amour sincère de la vérité, sans préjugé et sans passion, resterait convaincu que Marie mérite tous les éloges et tous les hommages que lui prodigue l'univers catholique. Le culte que nous lui rendons n'est pas une œuvre de simple conseil, ni d'un mysticisme exalté; il sort des entrailles mêmes du christianisme; il est avouable aux yeux de la philosophie et de la religion; il est autorisé par l'Évangile. Les chefs de la réforme eux-mêmes ont laissé échapper des aveux qui vont à la louange de la sainte Vierge, et qu'Auguste Nicolas a recueillis pour confondre ou plutôt pour ramener leurs descendants égarés.

***.

Exposition abrégée et populaire de la philosophie et de la religion positives, par M. C. de Blignières ; 1 vol. in-12, de XIV-579 pages (1857). Paris, chez *Chamerot*.

On sait que le fondateur du Positivisme est M. Comte (1). En publiant le livre dont on vient de lire le titre, M. de Blignières s'est proposé de nous donner un abrégé de la doctrine de son maître. « Je me suis ef-« forcé, dit-il, de mettre dans ce livre tout ce que ceux de M. Comte « m'ont paru contenir de plus important... La pensée de ce livre est « bien plutôt d'appeler l'attention sur ceux de M. Comte, de préparer « à leur lecture, de l'aider de la faciliter, que d'en tenir lieu. »

Nous allons, à notre tour, exposer le plus succinctement et le plus clairement qu'il nous sera possible la doctrine de M. Comte, sur laquelle nous nous permettrons ensuite de faire quelques observations.

I

« La chimie, dit M. de Blignières, nous montre la matière éternel-« lement existante, ne se créant, ni ne se détruisant jamais, mais tou-« jours en travail de composition et de décomposition (p. 235). »

Ainsi, d'après ce système, les divers êtres qui composent l'ensemble de la nature ne sont pas créés, ils existent nécessairement et par eux-mêmes, ou plutôt ils ne sont que des phénomènes nécessaires, des modifications passagères et fatales de l'être universel. Cet être lui-même n'existe pas, il n'a jamais existé en dehors des êtres par lesquels il se manifeste. Les êtres que la nature nous montre ont eu un commencement, il est vrai, ils ont été précédés d'autres êtres, mais il n'y a pas eu de commencement pour la série générale des êtres. L'être universel existe de toute éternité, il existe nécessairement, non pas immuablement le même, mais se développant et se perfectionnant sans cesse d'après les lois inhérentes à sa nature, et réalisant, dans la suite infinie de ses transformations successives, les divers degrés de perfection qui s'offrent à nos regards, à partir de la forme d'être le plus simple, celle du minéral, jusqu'à la forme la plus accomplie, l'homme intelligent. Les animaux actuels des classes les plus parfaites et l'homme lui-même proviennent des animaux des classes moins parfaites et ces der-

(1) Né à Montpellier le 19 janvier 1798, M. Auguste Comte entra à l'École polytechnique en 1814, fut compris dans le licenciement de 1816, et resta sans place. S'étant fait alors professeur libre de mathématiques, il fut, en 1832, nommé répétiteur d'analyse et de mécanique à l'École polytechnique. En 1836, il fut chargé du cours, et, malgré l'éclat et le retentissement qu'eut son enseignement, l'influence d'Arago surtout l'empêcha alors ainsi qu'en 1840, où survint une nouvelle vacance, d'être nommé professeur. De 1837 à 1843, il fut l'un des examinateurs pour l'admission à l'école ; enfin, en 1851, sa place de répétiteur lui fut retirée. M. Comte ne fut d'aucune académie ; sans place, sans fortune, il n'eut d'autre moyen d'existence qu'une souscription ouverte parmi ses disciples, et jugée devoir annuellement atteindre le taux de 7,000 fr., ce qui arriva, ou à peu près, depuis quelques années. M. A. Comte est mort pendant que l'on imprimait ces lignes.

niers avaient passé eux-mêmes par des degrés d'animalité mois parfoite, et même la forme d'animal avait été précédée de celle de végétal et de minéral.

« De *progrès* en tous genres, dit M. de Blignières, n'est que l'*ordre* devenant de plus en plus parfait. Au point de vue individuel, il est incontestable que l'ordre consiste dans la prépondérance des facultés caractéristiques de l'Humanité sur celle de l'animalité, autrement dit de la raison et de la sociabilité sur la personnalité; et il est clair que cet ordre est, et sera toujours susceptible de se perfectionner, cette prépondérance de s'accroître. L'ensemble des différents progrès doit donc aboutir au développement perpétuel des plus hautes facultés intellectuelles et morales de la nature humaine (p. 307). »

Or, d'après M. Comte, l'intelligence dans un genre quelconque de spéculation, passe successivement par les trois états théologique, métaphysique et positif.

En ce qui concerne l'explication des phénomènes du monde, voici, selon M. de Blignières, comment s'opère ce passage :

« L'esprit métaphysique, en conduisant le théologisme au positivisme, le fait passer par trois modes successifs. Dans le premier, qui constitue le fétichisme, les volontés appartiennent directement aux corps dont elles expliquent les phénomènes. Dans les deux autres, la conception de concrète est devenue abstraite : dans le polythéisme, les phénomènes sont attribués à des êtres plus ou moins nombreux ayant chacun leur empire propre, et une existence distincte et indépendante des substances qu'ils gouvernent, sans avoir eux-mêmes de résidence déterminée; dans le monothéisme, tous les êtres fictifs sont réduits ou plutôt subordonnés à un seul dont les autres ne sont que les ministres ou les agents. Le mouvement intellectuel se continuant, Dieu perd successivement tous ses attributs humains, et sa conception devient de plus en plus vague, indéterminée en même temps que subtile. Le déisme, qui résulte de l'influence croissante de l'observation et du raisonnement modifiant les premières croyances, annonce et prépare la complète subordination de l'imagination à la raison, qui est le caractère propre et exclusif de l'état positif, et qui constitue réellement, au point de vue individuel, l'ordre intellectuel (p. 311). »

Ainsi, dans ce système, la religion comme toutes les connaissances de l'homme, a dû être fort imparfaite à son origine. Elle ne s'est perfectionnée que peu à peu suivant la marche des découvertes humaines. « Malgré l'horreur et le dégoût que nous éprouvons aujourd'hui, dit M. de Blignières, au seul souvenir d'une semblable origine, il est indubitable que l'homme a partout commencé par l'anthropophagie la mieux caractérisée et le plus grossier fétichisme,.. Tous les modes d'investigations que comporte le sujet, concourent à démontrer la progression de l'esprit humain du fétichisme au polythéisme, et de celui-ci au monothéisme (p. 325). »

Selon notre auteur, c'est surtout le christianisme qui développa profondément l'idée du monothéisme. La nécessité de constituer l'unité de l'espèce humaine, de satisfaire complétement le cœur, de systématiser l'activité, la conduite de l'homme, avait fait surgir chez les Romains la conception de Patrie, le même besoin fit naître chez les chrétiens la conception de Dieu, comme centre auquel devaient se rapporter toutes les actions, se vouer toute existence. « Mais, par suite des progrès et du développement du sentiment religieux, l'amour de Dieu, au fond inconciliable avec toute autre affection, ne peut pas plus actuellement le satisfaire que le progrès intellectuel permettre un tel amour. Maintenant l'Être suprême, auquel doivent se rapporter les affections, les pensées, les actes, est l'Humanité. L'amour des parents conduisant à celui des prédécesseurs; l'amour des frères, des proches de tous degrés, des collaborateurs immédiats, conduisant à celui des contemporains; enfin, l'amour des enfants conduisant à celui des successeurs, sont évidemment les éléments mêmes de l'amour de l'Humanité, en font directement partie; et ce sont les degrés qui mènent à l'amour pour l'Être immense abstrait et collectif, mais réel, qui embrasse et comprend tous les autres. Une telle conception est donc propre à satisfaire pleinement le plus noble et le plus élevé de tous les besoins moraux de la nature humaine, celui qui conduit au sentiment religieux (p. 535, 536.) »

L'amour de l'Humanité, la culture du sentiment, tel est donc le grand progrès à réaliser aujourd'hui, telle est la religion destinée à remplacer le catholicisme. Cette nouvelle forme religieuse, selon M. de Blignières, est seule aujourd'hui possible; seule elle satisfait à toutes les conditions qui doivent être remplies, à savoir d'être la même pour tous, d'être reconnue et acceptée par tous et sur tous en état d'agir (p. 540, 541).

« Rien de clair, de simple, de facile à comprendre comme la religion de l'Humanité, dit le disciple de M. Comte .. Cette religion ne suppose essentiellement qu'une chose, qu'elle proclame comme la plus grande et la meilleure découverte de la science moderne, l'existence naturelle et spontanée des affections bienveillantes... Cela admis, elle cultive ces affections par tous les moyens possibles, par les bonnes actions d'abord, ensuite par le souvenir des services rendus qu'elle rappelle incessamment et par l'expression de la reconnaissance. Et, pour rallier tous les bons sentiments, elle les montre se rattachant à un être unique, abstrait mais réel, le plus grand de tous ceux que l'esprit puisse connaître et dont la conception est tout à la fois pleine de charme et presque de terreur. Cet être unique, c'est l'ensemble de nos prédécesseurs, de nos contemporains et de nos successeurs, c'est l'Humanité.

« Indépendamment de toutes les représentations personnelles et particulières que comporte l'Humanité et qui sont, pour chacun, toutes les personnes dont il a pu directement apprécier les vertus, et recevoir des services, il en est des générales, communes à tous et très-propres à servir à la fois de types et de ralliement. Tels sont les grands hommes.

Ce sont eux surtout, en effet, qui représentent l'Humanité, ainsi définie dans l'*Essai sur la prière* de J. Longchampt : « L'Humanité n'est point « l'espèce humaine et ne comprend pas l'universalité des hommes. « L'Humanité, c'est la mémoire des morts inspirant et guidant les « vivants : c'est l'ensemble de toutes les hautes pensées, de tous les « nobles sentiments, de tous les grands efforts rapportés à un seul et « même être, dont cet ensemble forme l'âme et dont les vivants consti- « tuent le vaste corps. » Ceux-là seulement qui ont directement travaillé pour tous, qui ont été assez heureux pour rendre de grands services et être utiles à tous, doivent et peuvent espérer de vivre à jamais dans la mémoire de tous. Mais ces puissants efforts, mis en évidence et rappelant sans cesse les intérêts généraux, n'empêcheront pas de penser que l'immortalité positive comporte tous les degrés ; et qu'au moindre de ces degrés qui est la mémoire gardée, le souvenir après la mort, la vie enfin en ceux qui vous ont connu, aimé, estimé, qu'à ce degré encore, dis-je, cette immortalité a un prix inestimable, et qu'elle est la récompense assurée et plus que suffisante de toute digne existence, de toute carrière noblement remplie, de toute vie simplement, mais réellement dévouée ; enfin des préoccupations que l'on a eues relatives aux autres du bien que l'on a fait, du bonheur que l'on a donné.

« Ainsi donc la religion positive c'est la religion de l'Humainté, c'est le culte du cœur, le culte des grands hommes, c'est l'adoration du Dévouement. Bien loin qu'il nous fasse peur, nous l'eussions inventé ce mot d'adoration, s'il n'avait été fait. Nous admirons donc et nous adorons ceux qui ont le plus aimé et qui aiment le plus. Nous adorons le Dévouement et le Génie. Nos dieux sont les grands hommes (p. 542-544). »

Comme tout culte, celui de l'Humanité doit comprendre des prières, des sacrements et des fêtes. La prière, quand elle n'est pas une demande, mais une préparation et une excitation à l'affection et au dévouement, est le souvenir rappelé des services rendus et l'expression de la reconnaissance et des résolutions qu'elle inspire. Les sacrements lient chacun à tous : consacrant, au nom de leur utilité sociale, toutes les phases et toutes les modifications générales et importantes de la vie privée, ils sont une occasion de rappeler les devoirs qu'entraînent pour chacun les circonstances nouvelles de sa vie. Enfin, les fêtes religieuses ne sont, à proprement parler, que des prières générales, faites en commun, et aidées par la pompe extérieure...

« Dans le culte de l'Humanité, ces fêtes auront d'abord pour objet la célébration de la mémoire des grands hommes, l'étude de leur vie et de leurs services et l'expression envers eux de la reconnaissance publique. Ensuite seront aussi célébrées les institutions fondamentales de la société dans les fêtes qui seront les meilleures occasions et le plus sûr moyen d'en faire comprendre et sentir à tous la nécessité, le but et les propriétés morales.

« Telle est une indication générale du culte de l'Humanité. Il est clair

qu'il suppose des prêtres. Le culte n'est évidemment autre chose que l'éducation et même l'instruction prolongée et se continuant toute la vie. C'est donc à ceux qui les ont commencées à continuer leurs fonctions en présidant à toutes les cérémonies du culte. Pour être convenablement données, l'éducation et l'instruction exigent la connaissance préalable de l'homme. N'est-il pas absurde de vouloir modifier sans d'abord connaître? Et comme la connaissance de l'homme, qui est le vrai but de toute science, suppose la plus forte instruction générale que comporte l'époque, il s'ensuit que l'éducation et l'instruction se trouvent ainsi pouvoir et, par suite, devoir être réunies dans les mêmes mains; car il est indispensable qu'il en soit ainsi, pour que, sans se contrarier, elles s'entr'aident mutuellement. Les instituteurs devenant alors les vrais chefs spirituels, seront les ordonnateurs naturels du culte, et leur fonction dans la société sera d'agir sur l'homme en employant les moyens appropriés aux différentes époques de sa vie. (p. 545, 546.) »

Telle est dans toutes ses parties essentielles la religion positive; tels sont ou tels seront son Être suprême, son culte et ses prêtres. « Son dogme est, dans la science positive qui entraîne toutes les convictions et fait converger toutes les intelligences, la partie abstraite et rationnelle, soigneusement distinguée, réunie en un système et formant un tout complet: la synthèse spéculative. Le principe fondamental de son régime, c'est la division du pouvoir en temporel (résidant dans les représentants de la force matérielle) et en spirituel (résidant dans les représentants de la science et de la morale). Enfin nous avons vu que son culte était celui de toutes les affections se résumant dans l'amour de l'Humanité et le dévouement pour elle. (p. 541.) »

II

1° D'après M. Comte et son commentateur, la matière est éternelle et Dieu lui-même n'est autre chose que l'universalité des êtres, car pour eux, tout ce qui existe est un seul être, une seule substance. Cette doctrine est le panthéisme de Spinosa ou le matérialisme de d'Holbach. C'est la négation claire et nette du Dieu vivant et personnel des chrétiens, créateur du ciel et de la terre. Or, sans la croyance d'un Dieu, souverain législateur, rénumérateur et vengeur, il n'est plus de lois, plus de devoirs et d'obligations morales proprement dites, plus de vices ni de vertus : c'est le renversement de la société : conséquences horribles qui découlent naturellement de l'athéisme et qui seront à jamais la condamnation de de cet affreux système.

2° Les plus grands philosophes tant anciens que modernes supposent la matière inerte et par elle-même incapable d'aucune activité. Or, qu'y a-t-il de plus contraire à la raison que d'admettre sans nécessité et sans preuve une substance éternellement existante et éternellement incapable de tout; se devant tout à elle-même et qui d'elle-même ne peut rien;

sans vie, sans mouvement et néanmoins donnant l'être, la vie et le mouvement à tout?

5° S'il est un fait que le progrès des sciences naturelles a mis de nos jours en évidence, c'est la fixité des espèces dans le règne végétal aussi bien que dans le règne animal. Toutes les tentatives que la curiosité humaine a faites pour changer les espèces par le mélange n'ont eu aucun succès. D'un autre côté, l'étude de l'organisation de tous les animaux, même des classes inférieures a démontré dans ces animaux la présence d'organes appropriés aux fonctions de reproduction. Les seuls arguments que les artisans de la génération spontanée avaient cru pouvoir tirer de l'étude des *infusoires* et des *intestinaux* en faveur de leur thèse, ont été naguère mis à néant par les savantes recherches de M. Van Beneden, professeur à l'Université de Louvain (1).

En présence des progrès de la science, on peut donc aujourd'hui mettre les philosophes panthéistes et matérialistes au défi de nous citer un seul exemple d'être organisé se formant encore de nos jours en dehors des lois ordinaires qui président à la reproduction de ces êtres, et de nous montrer par une observation directe la transformation de la matière inerte en matière vivante et organisée, animale ou végétale. Ce n'est pas tout : si toutes les observations de la science concourent à prouver que tous les phénomènes de la reproduction tant des animaux inférieurs que de ceux des classes les plus élevées, sont réglés d'après un plan général, comment ne pas reconnaître dans ce fait l'action permanente d'une sagesse toute divine? En d'autres termes, comment oser attribuer à la composition et décomposition de l'aveugle matière la génération régulière des êtres vivants, la variété et la perpétuité des espèces ?

4° La théorie progressiste de M. Comte, nous l'avons vu, est greffée sur le panthéisme. Or, selon les panthéistes, tout ce qui existe dans le monde, le corps et l'âme, le vice et la vertu, l'erreur et la vérité sont

(1) Les recherches de l'illustre professeur sont consignées dans un mémoire de 557 pages in-folio de texte et d'un atlas de 92 planches renferment près de 1000 figures, écrit en réponse à la question suivante, proposée par l'Académie des sciences de Paris : « *Faire connaître, par des observations directes et des expériences,* « *le mode de développement des vers intestinaux et celui de leur transmission* « *d'un animal à un autre, appliquer à la détermination de leurs affinités* « *naturelles les faits anatomiques et physiologiques ainsi constatés.* » On sait que dans l'une de ses séances de l'année 1854, le premier corps savant du monde a décerné, à l'unanimité de ses membres, le *grand prix des sciences physiques* à l'auteur de ce mémoire. Dans le rapport qui a été fait à cette occasion par la commission de l'Académie chargée de l'examen du travail de M. Van Beneden on lit ce qui suit : « L'auteur a abordé de front toutes les questions, n'a reculé devant « aucune difficulté. Pour les résoudre, il apporte une multitude de faits nouveaux « et importants, et une théorie qui les embrasse tous, en les reliant à d'autres phé- « nomènes qu'on croyait en être fort éloignés. Si l'on adopte ses idées, la ques- « tion est complétement résolue dans sa généralité. » Ainsi, pour le dire en deux mots, M. Van Beneden a poursuivi les partisans de la génération spontanée jusque dans leur dernier retranchement, et ce retranchement il l'a enlevé.

une émanation nécessaire de la substance divine. Mais qui ne voit qu'une telle doctrine est la consécration de toutes les aberrations comme de toutes les passions de l'homme? Qui ne voit que dans ce système l'erreur est aussi respectable que la vérité, le vice aussi louable que la vertu ? Que dis-je ? pour les panthéistes, il n'y a plus d'erreur et partant plus de mal. L'analyse de l'idée de *progrès* pris dans le sens des progressistes donne également la même conclusion. En effet, du moment que l'on admet que l'homme possède la vérité *absolue*, par là même on nie le progrès, on pose un point d'arrêt qui ne saurait être dépassé. Dès lors, le progressiste doit admettre que ce qui pour lui est la vérité dans un temps est l'erreur pour les âges suivants. Ainsi il n'y a plus de vérité ni d'erreur *absolues*.

Pour être conséquents avec eux-mêmes, les partisans du progrès doivent donc soutenir que la vérité varie selon les temps et les lieux; qu'elle revêt tous les caractères de l'erreur qui, vrai Protée, change continuellement de forme. Et la conséquence d'une telle doctrine, c'est que toutes les religions sont déclarées bonnes et nécessaires en leur temps, en leur lieu; toutes sont vraies et toutes sont fausses selon le point de vue où l'on se place : la vérité c'est l'erreur, l'erreur c'est la vérité. Ainsi l'homme n'est jamais sûr de posséder la vérité en matière de religion. Le scepticisme: voilà donc où aboutit la théorie du progrès.

5° Les théories *progressistes* supposent nécessairement que l'état primitif de l'homme fut l'état d'ignorance et la première religion, le fétichisme. Conséquents avec eux-mêmes, les partisans de ces théories prétendent expliquer l'origine de nos connaissances religieuses par la seule énergie de nos facultés intellectuelles. Selon eux, l'homme s'est élevé à la civilisation et à la connaissance des dogmes et des préceptes de la religion primitive par la spontanéité pure et absolue de la raison. Or, cette assertion, base de toutes les déductions des rationalistes, est purement gratuite; de plus elle est en opposition directe avec les faits psychologiques les plus constants.

C'est un fait universel et invariable, en effet, que tous les hommes qui se sont élevés à la connaissance des choses divines ont été instruits. En outre, le degré de perfection intellectuelle de nos connaissances religieuses dépend toujours du degré d'instruction que nous en avons reçu. Enfin, si l'intelligence n'est pas fécondée par l'enseignement, elle demeure dans l'inertie et dans la stérilité. Témoins les hommes qui privés pour une cause quelconque du bienfait de l'enseignement ne sont jamais parvenus à la connaissance des vérités morales et religieuses.

Eh bien ! si c'est aujourd'hui une loi constante de la nature que l'intelligence de l'homme n'entre en éveil que sous l'action d'une autre intelligence, il en fut ainsi de tout temps, à moins qu'on ne prétende que la nature humaine a changé.

Si donc le premier homme eut été jeté sur la terre dénué de toute connaissance religieuse, jamais il n'aurait pu par lui-même sortir de

cet état sauvage et abject. Dans cet état, de l'aveu du philosophe rationaliste Herder lui-même, « l'homme n'aurait pas travaillé à se vaincre, « ni appris à s'élever de la condition muette et dégradée de l'animal « aux prodiges de la raison et de la parole humaine. Si la divinité vou- « lait que l'homme exerçât son intelligence et son cœur, il fallait « qu'elle lui donnât l'un et l'autre; dès le premier moment de son exis- « tence, l'éducation, l'art, la culture leur étaient indispensables. Ainsi « le caractère intime de l'humanité porte témoignage de la vérité de « l'ancienne philosophie contenue dans la Genèse (1). »

Dès lors il est prouvé que le point de départ des partisans de la théorie du progrès, la supposition d'un état primitif d'ignorance dans lequel se serait trouvé le premier homme et duquel il serait graduellement arrivé par lui-même à la conquête de la vérité morale et religieuse, est tout à fait inadmissible.

6° Si le fétichisme ou l'idolâtrie a été la première religion, que les partisans de la théorie du progrès nous expliquent comment il se fait que le monothéisme est enseigné à chaque page, de la manière la plus formelle, dans le monument historique le plus remarquable sous le triple rapport de l'antiquité, de l'intégrité et de la véracité : le *Pentateuque* de Moïse? C'est là un phénomène que Benjamin Constant lui-même considère comme inexplicable : « Nous le dirons, dit cet écri- « vain célèbre, avec d'autant plus de conviction que notre opinion s'est « formée lentement et, pour ainsi dire, malgré nous. L'apparition et la « durée du théisme juif dans un temps et chez un peuple également « incapables d'en concevoir l'idée et de la conserver sont à mes yeux « des phénomènes qu'on ne saurait expliquer par le raisonnement (2). »

7° Selon la tradition de tous les peuples conservée par les poëtes et les historiens des temps anciens, les premiers hommes ont vécu au sein de la félicité la plus complète, puisant dans un commerce intime avec la divinité les connaissances les plus pures sur Dieu et le monde. C'est là un fait admis par les rationalistes eux-mêmes. « Toutes les traditions, « dit M. Cousin, remontent à un âge où l'homme, au sortir des mains « de Dieu, en reçoit immédiatement toutes les lumières et toutes les vé- « rités, bientôt obscurcies et corrompues par le temps et par la science « incomplète des hommes (3). » — Que M. de Blignières nous permette de lui demander comment il espère concilier ce fait avec l'assertion suivante tirée de son livre: « Il est indubitable que l'homme a partout com- « mencé par l'anthropophagie la mieux caractérisée et le plus grossier « fétichisme? »

8° Une étude impartiale de la marche des connaissances religieuses chez les différents peuples de l'antiquité constate les faits suivants.

(1) Herder, *Idées sur la philos. de l'hist. de l'Humanité*, t. II, liv. X.

(2) *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*, liv. IV, chap. 2.

(3) *Introduction à l'hist. de la phil.*, leçon VII.

En ce qui concerne l'Inde, quelques écrivains ont soutenu que les plus anciens monuments de ce pays conduisent à une époque où le culte du vrai Dieu était la base de la religion indoue; mais les savants n'ont pas ratifié cette conclusion, et aujourd'hui ils s'accordent généralement à dire qu'à l'époque où les *Védas* furent composés, le paganisme régnait dans l'Inde et que la première forme de l'idolâtrie indoue fut le Naturalisme ou espèce de Sabéisme, c'est-à-dire la nature déifiée dans ses éléments, dans ses lois et surtout dans les phénomènes lumineux.

Ces données de la science ne sont nullement en contradiction avec notre foi, puisqu'au témoignage de l'Écriture, l'idolâtrie s'était répandue dans le monde précisément à l'époque où furent composés les *Védas;* et que d'ailleurs on peut très-rationnellement considérer le Sabéisme comme la première altération du monothéisme primitif. Est-il étonnant, en effet, que l'homme qui à l'origine avait été éclairé des splendeurs de la vérité, en ait vu les rayons s'obscurcir graduellement, à mesure que les passions lui aveuglaient l'esprit et que le défaut de culture, suite naturelle de la confusion qui dut régner lors de la dispersion des peuples, devint un fait de plus en plus universel?

« L'homme déchu et livré aux sens, dit l'un des écrivains qui, de nos « jours, ont le mieux étudié l'origine et la nature de l'idolâtrie, ne per- « cevait plus la notion de Dieu par la pensée pure; il devait s'appuyer « sur l'imagination et la vérité, pour ne pas éblouir les regards de « l'homme, devait se couvrir d'un vêtement. De là la nécessité de recou- « rir aux symboles pour représenter la divinité sous des traits accessi- « bles à la faiblesse humaine. Or, les phénomènes lumineux, les corps « célestes qui brillent au firmament, manifestent la puissance divine « dans toute sa majesté et ils annoncent à toute intelligence la gloire du « Très-Haut. En fallait-il davantage pour y voir des symboles de la divi- « nité? Bientôt les ténèbres s'épaississant de plus en plus, le symbole fut « confondu avec la chose symbolisée, et la nature fut déifiée. Les créa- « tures environnées de tant d'éclat auraient dû élever la pensée de « l'homme vers l'Auteur des merveilles de ce monde; mais peu à peu « l'esprit humain s'arrêta à l'ouvrage sans remonter jusqu'à l'ouvrier; « à la magnificence des dons, il ne sut reconnaître la main qui les ré- « pand, il prostitua le culte divin aux éléments et aux parties de l'uni- « vers. De cette manière le Sabeisme fut substitué au Monothéisme. »

Bien loin que la religion ait suivi dans l'Inde une marche ascendante et progressive, le Brahmanisme, de l'aveu des indianistes les plus distingués, n'a fait que dégénérer, et le Boudhisme qui lui a succédé est, au jugement de M. F. Nève, qui a fait une étude spéciale de cette forme religieuse, la plus monstrueuse erreur qui ait signalé des temps antérieurs à Jésus-Christ (1). Enfin, dans des temps plus rapprochés de nous, on voit l'Inde adorer de vils animaux et souiller les autels de ses implacables

(1) *De l'antériorité du Brachmanisme sur le Boudhisme.* — Revue catholique, 1845, p. 176.

divinités par des sacrifices humains. Ce n'est, certes, pas là un progrès.

Il en est de même de la Chine et de la Perse. Il est certain que si l'on compare les doctrines religieuses contenues dans les livres de Confucius et de Lao-Tseu et dans le *Zend-Avesta* avec celles qui règnent aujourd'hui dans l'empire chinois et dans l'empire persan, on se convaincra bientôt que les Chinois aussi bien que les Perses ont fait en matière de religion un pas immense en arrière.

Les témoignages des anciens (1) confirmés par les travaux des modernes (2) sur l'histoire religieuse de l'Égypte concourent à démontrer que la religion primitive de ce mystérieux pays fut le monothéisme. Plus tard, il est vrai, malgré les immenses progrès qu'ils réalisèrent dans les sciences et les arts, les Égyptiens adorèrent de vils animaux. Mais cela ne prouve qu'une chose : c'est que la religion ne suit pas la marche progressive du développement intellectuel de l'homme.

Cette remarque s'applique également à l'histoire des croyances religieuses de la Grèce. Là aussi, selon l'opinion la plus probable, la religion primitive fut le monothéisme. Tous les auteurs s'accordent du moins à rendre hommage à la pureté de cette religion. Il est certain, en outre, que ce n'est que lorsque la Grèce fut parvenue à son apogée de civilisation et de gloire, alors qu'elle brillait de tout l'éclat des arts et des sciences, qu'elle commença à offrir des sacrifices impurs au crime divinisé et à professer ces cultes abjects qui seront l'éternelle honte de la raison séparée de Dieu.

Il résulte de ce coup d'œil rapide sur la marche des connaissances religieuses chez les peuples anciens, que la vérité, loin de projeter ses rayons d'une manière progressive, se voile peu à peu en s'altérant de mille manières; que partout le polythéisme succède au monothéisme primitif, les ténèbres de l'idolâtrie aux lumières de la vraie religion.

L'histoire, mais l'histoire véritable donne donc un démenti formel aux partisans de la théorie du progrès en matière religieuse.

Les considérations qui précèdent ruinent par sa base le système de philosophie positive de M. Comte. Dès lors il devient inutile de nous occuper de sa religion de l'Humanité, vain rêve d'une imagination en délire, dans laquelle l'abstraction tient la place de la réalité. Exposer de tels systèmes, c'est les réfuter.

L'abbé Doyen,
Bachelier en théologie de l'Université de Louvain.

(1) Lucien, *De Dea Syria*, initio; opp. t. IX, p. 32. Ed. de Lehman. — Plutarque, *De Iside et Osiride*, opp. t. IX, chap. IX, p. III. Ed. de Hutten. — Jamblique, *De myst. Egypt.* VII,—2, VIII—3. — Théophraste cité par Porphyre, *De abstin. animal.*

(2) Voyez dans la Revue des Deux-Mondes, t. XI, 1855, *Des travaux modernes sur l'Égypte ancienne*, par Maury, et dans la Revue catholique, août 1857, un extrait des *Annales de philosophie chrétienne*, touchant un monument récemment découvert en Egypte, duquel il résulte que la religion primitive de ce pays fut le monothéisme.

DE

LA RÉVOLUTION RELIGIEUSE

EN BELGIQUE,

AU XVIe SIÈCLE.

Le morceau que l'on va lire, se compose d'une suite de *fragments détachés*, sans liaison entr'eux, destinés à être insérés *comme additions* dans une nouvelle édition de l'*Histoire du royaume des Pays-Bas*. Séparés de l'ensemble des faits, ils perdent nécessairement une partie de leur intérêt; le lecteur est prié de vouloir bien suppléer à ces lacunes par ses propres souvenirs.

Avant-propos. Considérations générales sur la politique de Philippe II. Dangers des nouvelles doctrines sous le rapport social et religieux. — Philippe seul, parmi les princes de son temps, les combattit à outrance et y dévoua sa vie. — Qu'entendait-on jadis, et qu'entend-on encore aujourd'hui par tolérance? Les sectaires la connurent-ils jamais?

Portrait de Philippe II d'après les relations des ambassadeurs vénitiens — Confédération des nobles. — Comment les confédérés organisaient la calomnie et mettaient le peuple en mouvement. — Aspect formidable du protes-

tantisme en France, en Angleterre, en Allemagne. — St Barthélemy. — Projet de partage des Pays-Bas proposé par Louis de Nassau. — Ligue catholique en France. Ligue protestante aux Pays-Bas. — Philippe II sauve la ligue catholique prête à succomber. — Philippe fut-il, comme on le dit communément, le prince le plus intolérant de son siècle? Comparé à Henri VIII et à Elisabeth d'Angleterre. — Apparition et ravages des Iconoclastes aux Pays-Bas. — La gouvernante se plaint vivement de l'inertie du comte d'Egmont. Etrange réponse de celui-ci. — Août 1566. Pillage et dévastation de la cathédrale d'Anvers. Le protestantisme triomphe en Belgique presque partout; le catholicisme disparaît et le culte est aboli. — Triste position de la gouvernante. Elle est obligée de céder aux violences des sectaires appuyés par le prince d'Orange et le comte d'Egmont. — A la nouvelle de la prochaine arrivée du duc d'Albe, les confédérés délibèrent sur la question de savoir s'ils s'opposeront de vive force à son entrée dans le pays. — Réflexions sur la conduite du comte d'Egmont. Ses interrogatoires devant le Conseil des Troubles. Graves reproches auxquels il ne peut échapper. — Départ de la gouvernante. Ses dernières lettres au roi. Regrets tardifs qu'elle inspire.

Réflexions sur la légalité des poursuites intentées contre les confédérés et les sectaires. — La Belgique était-elle pacifiée à l'arrivée du duc d'Albe? Conseil des Troubles. — Irruption des Gueux. — Emotion que cause l'impôt du 10e denier. — Proscription du prince d'Orange. — Son apologie pleine de mensonges et de calomnies. — Exécution de Montigny à Simancas. — Résumé du règne de Philippe II. — Causes véritables de la révolution des Pays-Bas. Pour bien apprécier le caractère de Philippe II il faut distinguer deux époques dans son règne. — Des progrès des lettres et des arts sous Philippe. — Réforme de la législation aux Pays-Bas. — Décadence de l'Espagne injustement attribuée à Philippe II. — Mort de Philippe.

AVANT-PROPOS.

Depuis vingt ans on a publié beaucoup de pièces nouvelles sur Charles-Quint et sur Philippe II (1); on a curieusement exploré les

(1) Notamment la *Correspondance de l'empereur Charles-Quint*, par M. Karl Lanz, la *Correspondance de Philippe II*, par M. Gachard, les *Relations des Ambassadeurs Vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, par le même, etc.

plus petites circonstances de leur vie. Le médecin et le valet de chambre du grand empereur ne connaissaient pas mieux les secrets de sa garde robe que nous ne les connaissons aujourd'hui. Quant à Philippe II, il est demeuré l'objet d'une réprobation bruyante, et à peu près universelle. En examinant de près la conduite de ce roi, il me semble cependant qu'il l'emporte de beaucoup pour la force du caractère, pour la prévoyance et la persistance des idées, sur les autres princes de son temps, qui presque tous désertèrent ou trahirent la cause de la religion.

Pour s'élever à la hauteur d'un tel sujet, il ne suffit pas de l'examiner au point de vue exclusivement belge, ou protestant, ou libéral, il faut le considérer aussi au point de vue général. Philippe II n'avait pas seulement à gouverner les provinces belgiques, mais plusieurs royaumes répandus dans les diverses parties du monde. Il eut sur les bras, à lui seul, la plus grosse question qui se soit élevée dans les temps modernes : le protestantisme qu'il combattit de toutes ses forces jusqu'à la fin de sa vie, ébranlait dans leurs fondements l'autorité monarchique et l'autorité religieuse. Par l'hérésie, le lien qui unissait jadis toutes les nations entre elles sous un père commun, était brisé; la fraternité chrétienne, qui est l'âme du christianisme, se changeait en hostilité; une guerre acharnée, au nom de la liberté d'une part, et de l'autorité de l'autre, rendait toute conciliation impossible. Cette lutte au dedans et au dehors entravait l'action des gouvernements et paralysait tout effort commun. On sait quelle résistance les réformés opposèrent à Charles-Quint lorsqu'il s'agit de défendre l'Allemagne contre les armées ottomanes! N'est-il pas évident qu'à la fin, au milieu de cette grande conflagration où toutes les passions se donnaient libre carrière, le christianisme lui-même, à le considérer humainement, pouvait périr? Faut-il s'étonner des efforts que fit un roi catholique pour arrêter cette grande œuvre de destruction au sein de ses états?

La France que la puissance espagnole enserrait presque de toute part, suivant la politique en usage déjà contre Charles-Quint, organisa contre Philippe une croisade générale, à laquelle elle convia les turcs et les protestants, et elle suscita la guerre civile dans nos provinces en y fomentant l'hérésie. Et cet immense scandale parmi les nations

chrétiennes dura plus d'un siècle. Aujourd'hui encore les historiens français n'ont pas assez d'éloges pour exalter cette grande habilité politique, continuée et illustrée par le cardinal de Richelieu, qui amena le triomphe définitif de la réforme dans une partie de l'Europe, et qui l'eût peut-être fait triompher partout si l'Espagne n'eût puissamment résisté. Cette révolution religieuse enfanta une suite de révolutions politiques. Dans les états protestants le pouvoir spirituel fut asservi par le pouvoir temporel, et dans les états catholiques il se trouva plus ou moins subordonné aux gouvernements civils. Alors s'élève une nouvelle ère pour la diplomatie : elle devient positive, utiliaire, matérialiste; estimant chaque pays d'après ses richesses, son étendue, sa population ; ne s'inquiétant des croyances et des mœurs que dans leurs rapports avec la politique. Tel fut le résultat de cette grande lutte qui avait commencé sous le prétexte d'assurer les libertés religieuses des peuples, dont le traité de Westphalie tint fort peu de compte. Philippe fut le seul roi qui ait osé dire à tous ses ennemis, catholiques ou protestants : « avant « de souffrir le moindre changement à notre sainte et ancienne reli- « gion, je perdrais tous mes états; je perdrais cent vies s'il le fal- « lait. Je ne suis ni ne veux être seigneur d'hérétiques ! » Si vous voulez savoir le secret des haines immortelles, des injures, des calomnies, incessamment versées sur sa mémoire, ne le cherchez pas ailleurs que dans la part qu'il prit à ce grand drame dont il avait prévu toutes les conséquences.

Ce qui nous attache surtout à ces deux remarquables figures de Charles-Quint et de Philippe, c'est qu'aucun prince depuis Charlemagne n'a mieux compris le rôle que le christianisme et l'église catholique sont appelés à remplir dans la conduite des états et la civilisation des peuples. Dans des histoires toutes récentes, publiées chez nous, on regrette vivement que les provinces méridionales n'aient pas suivi le *drapeau de la liberté religieuse et de l'indépendance nationale* (1). La conséquence implicite de cette théorie c'est qu'elles

(1) Il ne s'agissait pas dans cette guerre d'indépendance nationale, mais de religion. Il est curieux d'entendre un hollandais, très-zélé protestant, et très-patriote, dont les travaux ont jetté beaucoup de lumières sur cette époque, faire ici la leçon à nos écrivains nationaux. « La religion, dit-il, était, *non*

auraient dû abjurer leur vieille foi, sans quoi il n'y avait ni union ni liberté possibles avec la Néerlande. C'est, à propos de l'histoire du XVIe siècle, faire le procès à notre révolution belge de 1830. Car celle-ci eut exactement la même cause que la confédération d'Arras de 1579, c'est-à-dire, l'impossibilité pour les catholiques de supporter le joug des protestants, qui s'étaient d'abord présentés comme des sauveurs et des amis de la liberté religieuse, et dont les oppressions et les violences furent trouvées plus intolérables que celles des Espagnols. Cette liberté que l'on préconise, cette juxtà-position de deux religions opposées et pacifiques, n'a jamais existé que dans l'imagination de ses auteurs, et elle n'existe pas même aujourd'hui dans cette Hollande, qu'on ose nous proposer pour modèle, comme nous le savons par expérience. Le projet de constituer une grande unité belge est devenu impossible, non par le fait des provinces catholiques, mais par la défection des provinces septentrionales protestantisées, dont on se plait à célébrer la victoire.

Depuis que la deuxième édition de l'*Histoire du royaume des Pays-Bas* a paru, les opinions sur Charles-Quint se sont beaucoup modifiées : peut-être le jour n'est pas loin où elles se modifieront de même sur les principaux personnages de la révolution du

pas l'instrument, mais *le principe de la politique* ; n'en déplaise à ceux qui voudraient métamorphoser la révolution des Pays-Bas, *cette grande conséquence du protestantisme religieux*, en une réaction des libertés communales ; *il est beaucoup question ici de religion*, et *très-peu de privilèges*... Une époque pour laquelle l'intérêt des formes de gouvernement est le plus haut placé des intérêts de la terre et du ciel, a voulu *s'assujétir et s'assimiler le passé*. Méconnaissant les riches variétés de l'histoire, elle a voulu ramener tous les temps à son propre niveau, au niveau d'une époque où l'indifférence pour la religion et la soif des intérêts matériels prédominent. Ce sont là de tristes efforts. Le XVIe siècle, dominé par la foi, se prête difficilement à ces transformations violentes, motivées par le désir d'assigner à ses propres opinions un caractère d'universalité, *et surtout aussi par la répugnance à reconnaître dans la vérité historique l'influence des principes chrétiens* (*a*). »

Il est impossible de mieux dire, nous ne pouvons qu'inviter nos historiens libéraux, à méditer consciencieusement ces paroles

(a) GROEN VAN PRINSTERER. Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau ; préface, page XXV.

XVIe siècle. J'ai examiné, à mon point de vue, dans cette dernière édition, les jugements des historiens sur d'Egmont, sur le prince d'Orange, et notamment sur Philippe II; j'ai dégagé les ombres qui obscurcissaient cette grande figure historique, et je crois en avoir dessiné les traits assez nettement. J'ai relevé un personnage trop effacé dans l'histoire : je veux parler de la gouvernante des Pays-Bas Marguerite de Parme, si mal secondée par ces confédérés, par ces nobles déloyaux, dont un libéralisme de mauvais aloi a prétendu faire des héros patriotes, et qui n'étaient que des mécontents et des ambitieux déçus. J'ai été d'abord effrayé de la nouveauté de mes conclusions qui ne manqueront pas d'être traitées de paradoxes. J'accepterai la censure comme un éloge, si l'on est obligé de convenir, comme je le pense, qu'elles se déduisent naturellement des faits. Le lecteur a sous les yeux les pièces d'un procès qui dure depuis trois siècles; c'est à lui de décider.

Quel était le véritable caractère de Philippe II ? Les écrivains protestants en ont fait un être inhumain, sanguinaire, monstrueux, exécrable, qu'ils ont appelé le *démon du midi*. Nos historiens catholiques eux-mêmes en général ne l'ont guère épargné. Mais quel jugement en portaient les contemporains ? Voilà ce qu'il est curieux de savoir. Sous ce rapport nous ne connaissons pas de documents plus intéressants et plus dignes de foi que les *Relations des Ambassadeurs Vénitiens*. C'étaient des hommes très-pénétrants, qui voyaient le roi de près, qui conversaient avec ses ministres et rapportaient exactement à leur cour ce qu'ils avaient appris. Leurs correspondances n'étaient point destinées à voir le jour : ils disaient le bien comme le mal. Et tous sont d'accord pour représenter Philippe comme un homme de mœurs douces, d'un commerce agréable et attrayant, juste, bienfaisant, charitable, d'une piété et d'une probité scrupuleuses, mais trop exclusivement espagnol ; d'un esprit profond, laborieux, infatigable dans le cabinet, mais lent à se dé-

cider même dans les circonstances les plus impérieuses ; absorbé dans les détails ; abhorrant la guerre et les grandes entreprises qui plaisaient tant à son père, et tenant surtout à son repos. C'est peut-être autant pour avoir troublé par leur rébellion ses calculs de politique expectante et conciliatrice, que pour avoir favorisé les nouvelles opinions, que les Belges lui devinrent à la fin si odieux. Nous rappellerons ici quelques-uns des traits sous lesquels le dépeignent les ambassadeurs vénitiens, afin que le lecteur puisse l'apprécier lui-même.

« Le roi Philippe, dit l'ambassadeur Micheli, est l'image fidèle de l'empereur son père ; il lui ressemble pour l'air, la carnation, les traits ; il a la même bouche, la même lèvre pendante avec toutes ses autres qualités physiques ; mais il est de moindre taille : celle de l'empereur étant moyenne, et la sienne petite. Il est néanmoins très-bien fait et très-dispos, comme ont pu en juger maintes fois ceux qui l'ont vu dans les tournois, avec ou sans armes, soit à pied, soit à cheval.

« Il rappelle aussi par ses manières l'empereur, dont il cherche à imiter la bienveillance et l'affabilité ; il a entièrement perdu cette hauteur que l'on remarquait à son premier voyage et qui le rendit si odieux. Il n'est personne, de quelque condition que ce soit, qui ne puisse arriver jusqu'à lui et s'en faire écouter (1)...

« Lorsque, (dit Michel Suriano), le roi quitta pour la première fois l'Espagne et se rendit en Flandre, en passant par l'Italie et l'Allemagne, il fit partout l'effet d'être sévère et intraitable : de sorte qu'il fut peu agréable aux Italiens ; qu'il déplut tout-à-fait aux Flamands, et que les Allemands le prirent en haine. Mais ayant été averti, d'abord par le cardinal de Trente, et ensuite par la reine Marie, et plus efficacement encore par son père, que cette sévérité n'était pas convenable chez un prince destiné à régner sur plusieurs nations de mœurs et d'esprits différents, il changea de manières. A son second voyage en Angleterre il fit preuve d'une douceur et d'une affabilité si grandes qu'aucun prince ne l'a surpassé à cet égard.

(1) Gachard, *Relations des Ambassadeurs Vénitiens sous Charles-Quint et Philippe II.*

« Bien qu'il mette dans ses actions une dignité et une gravité naturelles, il n'en plait pas moins; au contraire sa courtoisie envers tout le monde n'en parait que plus grande..... Quoiqu'il soit dans l'âge où se manifestent ordinairement chez les princes des goûts belliqueux et des désirs insatiables de puissance et de gloire, toutes ses actions ont eu pour but jusqu'ici, non d'étendre ses états par la guerre, mais de les conserver par la paix. C'est ainsi que dès le commencement de son règne il conclut une trève avec le roi de France, contrairement à l'avis de l'empereur, et malgré le blâme public de Monsieur d'Arras; qu'il s'efforça de redresser les abus reprochés à ses ministres; fit des remises d'impôts; pressa l'expédition des grâces et l'administration de la justice, que Charles-Quint laissait traîner en langueur; qu'il se montra libéral envers tous, et s'efforça de ne renvoyer personne mécontent.

« Mais Philippe, quoique ressemblant à son père par la figure et le langage, par ses habitudes de piété et de bonté, en diffère cependant sous plusieurs rapports essentiels. L'empereur se plaisait aux choses de la guerre et y était fort entendu; le roi s'y entend médiocrement et ne les aime pas. Celui-là s'engageait avec ardeur dans les grandes entreprises; celui-ci les évite...

« Pour le roi, nulle nation n'est au-dessus des Espagnols; c'est au milieu d'eux qu'il vit; c'est eux qu'il consulte; c'est par eux qu'il se dirige, et tout cela contrairement à la coutume de l'empereur. Il fait peu de cas des Italiens et des Flamands, et moins encore des Allemands; et s'il emploie des hommes principaux de tous les pays sur lesquels il règne, on ne voit pas qu'il en admette dans ses conseils secrets. »

L'auteur passe ensuite successivement en revue tous les membres du conseil du roi, Ruy Gomez de Silva, le duc d'Albe, don Juan Manrique de Lara, don Antonio de Tolède, le comte de Feria, le duc de Francavilla. « Telle est la base, poursuit Suriano, telles sont les colonnes sur lesquelles repose cette vaste machine; tels sont les hommes de qui dépend le gouvernement de la moitié du monde. Mais aucun d'eux, et pas même tous ensemble ne valent autant que Monsieur d'Arras (Granvelle) à lui seul. Celui-ci, par son jugement et par sa longue pratique des affaires, est à la fois le plus habile et le plus hardi à combiner des plans,

le plus adroit et le plus ferme lorsqu'il s'agit de les exécuter et de les mener à fin (1). »

« Autant qu'on peut en juger (dit Frédéric Badoaro) Philippe est religieux. Tous les jours il entend la messe ; il assiste au sermon et aux vêpres à chaque fête solennelle. Il fait régulièrement distribuer beaucoup d'aumônes, sans compter celles qu'il répand dans des occasions extraordinaires, comme cela arriva l'an passé (1556) à Bruxelles, où les pauvres mouraient de faim et de froid dans les rues : il en recueillit 800 dans des hangards construits exprès; et tous ces malheureux reçurent par ses ordres, du pain, de la bierre, de la paille et du bois.

« On dit à la cour qu'il consulte son confesseur pour savoir si telle ou telle chose peut charger sa conscience et qu'il règle sa conduite sur ses avis. Sa nature parait le porter vers le bien. Cependant dans la distribution des honneurs et des faveurs il montre plutôt l'intention d'être juste que de favoriser le mérite.

« A son passage d'Espagne en Flandre on le trouvait hautain et trop animé du désir d'être fait coadjuteur de l'empire ; mais tout le monde loue aujourd'hui sa politesse et sa modestie. Avec les ambassadeurs il se montre satisfait des dignités et des états qu'il possède, pourvu, dit-il, qu'il puisse en jouir en paix. Il est naturellement plus porté à la douceur qu'à la colère et témoigne à tous ceux qui ont à traiter avec lui une extrême bonté d'âme : s'accomodant au caractère de chacun ; écoutant patiemment les étranges demandes qui parfois lui sont faites ; satisfaisant chacun, soit par ses paroles, soit par ses actes. Il dit des bons mots d'une façon très-gracieuse et entend volontiers des facéties ; mais si, comme il arrive quelquefois, pendant ses repas des bouffons sont admis en sa présence, il reste grave ; on ne le voit pas s'abandonner à l'hilarité, comme dans sa chambre, devant ses intimes, où sa gaiété s'épanche librement.

« Philippe a une bonne tête ; il est capable de grandes affaires ; il ne possède pourtant pas toute l'activité qu'exigerait la réformation de tant de cités et de royaumes, il travaille beaucoup... Il

(1) Gachard, *ibidem*, p. 122 et suiv.

lit les mémoires qu'on lui adresse aussi bien que les suppliques qu'il reçoit lui-même de tout le monde.

« Philippe aime l'étude et particulièrement les livres d'histoire; il sait la géographie et possède quelques notions de statuaire et de peinture; il prend même quelquefois plaisir à s'exercer dans ces deux arts. Il parle parfaitement sa langue dont il se sert toujours; il connaît très-bien le latin pour un prince; entend l'italien et un peu le français. En somme c'est un souverain doué de beaucoup de précieuses qualités (1).

« Le roi Philippe, dit Antoine Tiépolo, est très-lent de sa nature; il l'est par tempérament, et aussi parce qu'il veut mettre dans les affaires une grande dignité. Il plait à ceux qui l'approchent parce qu'il accompagne ordinairement ses réponses d'un sourire aimable. Il est doué d'une grande mémoire; sa piété est extrême comme le prouve son assiduité à fréquenter les offices divins et les sacrements, dont il approche au moins quatre fois par an. Il aime le repos et la solitude, surtout en été : dans cette saison il n'accorde presque jamais d'audience à des personnes publiques pour parler d'affaires. Il ne se familiarise avec aucun de ses serviteurs, pas même avec les plus anciens et les plus intimes; toujours il conserve sa dignité et sa gravité royale. Il sait fort bien dissimuler les injures en se réservant d'en tirer satisfaction en temps opportun, comme on l'a vu dans les affaires de la Flandre, où il n'a cessé de procéder avec ménagement quoiqu'il fut gravement offensé, jusqu'à ce qu'il put se venger en envoyant une armée pour soumettre le pays (2). »

« Malgré l'obscurité qui couvre l'origine de la Confédération (dit M. Juste) on peut attribuer l'initiative de cet acte mémorable à Louis de Nassau, protestant au fonds du cœur, élevé à Strasbourg et à Genève. » Les nobles confédérés disaient que la nation se prononçait énergiquement contre les placards et contre l'inquisition et qu'il y aurait prochainement des révoltes, si on ne les abolissait ou les modifiait. Il est curieux de voir comment on s'y prenait pour mettre le peuple en mouvement. Fray

(1) *Idem, ibidem*, p. 36 et suiv.
(2) *Idem, ibidem*, p. 155.

Lorenço de Villa Vincencio (1) va nous éclairer à cet égard.

« Les auteurs de la ligue, dit-il, voyant que les choses ne leur succédaient pas comme ils s'en étaient flattés, résolurent de prendre une autre voie. Ils choisirent trente personnes de la confédération qui allèrent à Anvers, à Malines, à Gand, et dans les autres villes les plus fréquentées. Ceux-ci, avec leurs amis et leurs domestiques, s'asseyaient au dîner et au souper, aux tables d'hôte : là ils mettaient sur le tapis l'inquisition d'Espagne, que le roi voulait, disaient-ils, introduire aux Pays-Bas ; ils ajoutaient que l'intention de votre majesté était de confisquer les biens, de brûler les personnes, ou de leur mettre de *San Benitos* : ils mettaient sur le compte des inquisiteurs d'Espagne toute sorte de cruautés qu'ils inventaient et mille autres choses horribles pour soulever le peuple contre Votre Majesté.

« Ces moyens ne restèrent pas sans succès : les voyageurs, à leur retour chez eux, contaient à leurs concitoyens les choses qu'on leur avait dites; et les catholiques, aussi bien que les hérétiques, étaient furieux : ils disaient qu'ils verseraient jusqu'à la dernière goute de leur sang plutôt que de souffrir l'inquisition. Malgré tout cela les chefs de la confédération ne purent amener le peuple à prendre les armes contre Votre Majesté comme ils le désiraient et y poussaient de toutes leurs forces.

« Alors on résolut de faire venir dans le pays des prédicateurs hérétiques. Des personnes furent envoyées à Genève avec la mission d'y demander trente prédicateurs flamands, allemands et français, et de leur promettre, s'ils élevaient des difficultés, les choses suivantes : 1° qu'on leur payerait leur voyage depuis Genève jusqu'aux Pays-Bas; 2° qu'on leur donnerait une garde pour leur sûreté ; 3° que quand ils auraient façonné l'esprit du peuple de manière à l'avoir à leur dévotion, on leur assurerait pour leur subsistance des rentes perpétuelles (2).

(1) Fray Lorenço, de l'ordre des ermites de S. Augustin, avait la confiance de Philippe II et correspondait avec lui pour les affaires de la religion. Il écrivait de Louvain au roi, en octobre 1566, la lettre dont nous donnons ici un extrait d'après la *Correspondance de Philippe II*.

(2) Plusieurs prédicants (dit M. Juste) venaient d'être appelés de Genève pour diriger les conventicules qui existaient secrètement dans quelques villes,

«Munis de ces instructions, les commissaires se mirent en route. Ils s'arrêtèrent en France, au château de Châtillon appartenant à l'amiral Coligny. Là, tous les Chatillon, c'est-à-dire l'amiral, d'Andelot et le cardinal se réunirent, et avec eux le prince de Larochefoucauld et le prince de Portien, l'un et l'autre hommes vains et hérétiques. Après avoir fêté lesdits commissaires, qui leur étaient très-particulièrement recommandés, ils leur remirent des lettres pour Théodore de Bèze, ministre suprême de Genève, qui les pourvut en effet de prédicateurs. Bèze donna aux réformés la permission de piller et tuer tous les papistes : il promit de venir les voir en personne, et c'est ce qu'il a fait, car je l'ai laissé dernièrement en Flandre. »

Il est nécessaire de dire ici quelques mots de la ligue des protestants français, qui servit de modèle aux confédérés belges et leur prêta son appui. C'était une vaste conspiration qui ne tendait à rien moins qu'à envelopper l'Europe entière en changeant son vieux système de religion et de gouvernement. En Angleterre, Henri VIII et Élisabeth se mirent à la tête de l'hérésie; en France, Catherine de Médicis la favorisa et la combattit tour à tour, selon les variations de sa politique; l'empereur Maximilien flottait incertain et passait pour favoriser en secret les nouvelles doctrines. Philippe II seul mit les intérêts de la religion au-dessus de ceux de la politique et fit tête à tous ses ennemis avec une énergie qui ne se démentit jamais. Il y avait deux partis en France : l'un reconnaissait pour chef l'amiral Coligny (1), ses deux frères et le

A peine François du Jonc (Franciscus Junius) eut-il pris possession de l'église française qui s'était formée à Anvers, qu'il fut appellé à Bruxelles et introduit à l'hôtel de Culenbourg dans une réunion secrète d'une vingtaine de gentilshommes calvinistes. Jean de Marnix, seigneur de Toulouse, proposa de former une association contre la tyrannie barbare de l'inquisition, d'y appeler les princes protestants d'Allemagne, et pour cimenter et grossir la ligue des Pays-Bas, de choisir deux délégués dans chaque province. On prétend qu'il fut aussi question de se rendre maître d'Anvers le 5 décembre suivant (1565). *Histoire de la Révolution des Pays-Bas, sous Philippe II.* t. II, p. 7 et 8.

(1) Coligny demandait, au nom des siens, l'exercice libre et public du culte réformé; la diminution des impôts; la convocation des États Généraux pour la réforme des abus. C'est à peu près le programme qu'adoptèrent plus tard les confédérés belges.

prince de Condé; l'autre, les Guises et le connétable de Montmorency. On a dit que pour plusieurs d'entre eux ce n'était qu'une lutte d'ambition; mais pour le peuple, qui tenait intimement à sa religion et la voyait en péril, c'était une guerre à outrance et qui ne pouvait finir que par le triomphe de l'un des deux partis. Toutefois la ligue protestante fit des progrès si rapides, dès l'année 1560, qu'elle conçut l'audacieux projet de s'emparer de la personne du roi par un coup de main, de massacrer ses ministres et de saisir les rênes du pouvoir (1). Et peu s'en fallut que ce complot ne réussit.

Le 26 décembre 1561 les protestants s'étant rassemblés pour entendre le prêche d'un de leurs ministres, à Paris, et se trouvant importunés par le bruit des cloches qui appelaient les catholiques à l'église de saint Marceau, ils les sommèrent de cesser leur sonnerie, ceux-ci ayant réfusé, ils tombèrent l'épée à la main sur cette multitude désarmée et en massacrèrent une grande partie. Puis tournant leur fureur sur le temple même, ils brisent les portes du tabernacle, en arrachent les vases sacrés, foulent aux pieds les saintes Hosties, renversent les autels, mettent en pièces les croix, les images et les statues. Voilà quel fut le début de la réforme dans la capitale de la France. Coligny disait à la reine, Catherine de Médicis, que son parti comptait au delà de 2000 églises réformées et pouvait désormais tout braver. La reine passait alors pour le protéger ouvertement. L'édit de janvier 1562, qui permettait aux réformés l'exercice public de leur religion, fut le signal d'une guerre civile, cruelle, fanatique, où ils prirent partout l'initiative et qui couvrit la France de ruines. Charles IX et Catherine de Médicis ayant fait un voyage dans le midi de la France, en 1565, le roi traversant la Guyenne remarqua sur son passage les monastères renversés, les églises démolies, les croix abattues, les statues mutilées, les campagnes semées d'ossements arrachés aux tombeaux, les villes demantelées, et il en témoigna hautement son indignation (2). L'on dit que la S. Barthélemy fut un crime inspiré par le fanatisme reli-

(1) Conspiration d'Amboise.

(2) Aubert le Mire dit dans sa *chronique latine* qu'en France, pendant la seule année 1562, les calvinistes donnèrent, d'après leur propre aveu, la mort à 4000 religieux des deux sexes; déshonorèrent 12,000 religieuses; dévastèrent 20,000 églises, détruisirent 2,000 couvents, 90 hôpitaux, etc., etc.

gieux; mais ce fut une vengeance purement politique. La religion commande le pardon et non le crime, et elle fut étrangère à celui-ci. Coligny, chef des protestants, se croyait maître de la France, menaçait le roi d'une guerre civile et prétendait lui dicter ses volontés. Emporté par sa haine contre Philippe II, qui faisait obstacle à ses projets, il ne craignit pas de dire un jour à Charles IX : « *Sire, faites la guerre aux Espagnols, sinon, nous serons contraints de vous la faire* (1). Ils poussaient l'insolence si loin que Charles était persuadé qu'ils en voulaient, non-seulement à sa couronne, mais à sa vie. Catherine de Médicis, après avoir longtemps ménagé les réformés, résolut de les punir et de se venger comme elle savait le faire. Elle aposta, à l'insu du roi, un assassin qui tira à l'amiral un coup d'arquebuse dont il fut grièvement blessé. Et comme le roi se montrait indigné de ce guet-à-pens et accusait les Guises d'en être les auteurs, Catherine lui répondit : « Oui sans doute, ce sont les « Guises qui ont voulu venger la mort de leur père sur celui qu'ils « regardent à juste titre comme ayant armé la main de Poltrot. Ce « Coligny n'est-il pas celui qui a fait assassiner Charny, maître de « camp de la garde du roi, ce brave et fidèle serviteur qui prit « soin de votre enfance (2) ? Maintenant, sire, il n'est plus temps « de reculer : vos ennemis sont nombreux et irrités; ils disent « *que si vous ne leur faites justice, ils se la feront à eux-mêmes.*

(1) C'était le 24 août 1572, dit Chavanes, qu'il tint au roi cet étrange propos, et il avait tout espoir de réussir. En 1571, Louis de Nassau, envoyé en France par son frère, dont il recevait les instructions et ne faisait qu'exécuter les ordres (a), proposa à Charles IX le *partage des Pays-Bas*. La Flandre et l'Artois, anciens fiefs de la couronne, auraient fait retour à la maison de Valois; le Brabant, la Gueldre et le pays de Luxembourg auraient été rendus à l'empire dont ils relevaient autrefois; la Zélande et le reste des îles devaient être cédés à l'Angleterre, à condition qu'elle entrât dans la ligue contre l'Espagne. Mais l'Angleterre, fidèle à la politique qu'elle a suivie jusqu'à nos jours, refusa dans la crainte d'agrandir la France. *Quant au patriotisme tant vanté du parti protestant, et des princes de Nassau en particulier, on voit ce qu'il en faut penser.*

(2) *Mémoires de la reine Marguerite*, p. 32, édition de 1658.

(a) Dans sa lettre du 26 juillet, citée plus loin, il dit que rien ne se faisait parmi les Confédérés « qu'à la correction du prince d'Orange. »

« Ils vous perdront si vous ne les prévenez. » On connaît le reste. Nous n'avons pas à justifier ici la conduite de Catherine de Médicis. Mais nous demandons aux adversaires de la religion, quelle part on peut, de bonne foi, lui attribuer dans cette fatale journée? Rome, dit-on, ordonna des réjouissances à la nouvelle du massacre des protestants! Mais Rome, à qui l'on avait mandé qu'une conspiration contre le roi venait d'être découverte, se hâta de féliciter ce prince d'avoir échappé au danger. Et quoi de plus naturel? Mais elle n'applaudit pas, comme on l'affirme, au massacre des protestants, dont elle ignorait complètement les circonstances. Ceux qui répandaient ces bruits laissaient entendre malignement que Rome connaissait le complot, et que peut-être elle l'avait conseillé! Or, nous en avons dit assez pour prouver d'abord qu'il n'y eut point de complot, et ensuite, que Rome fut trompée par un faux exposé; qu'ainsi toutes les suppositions contraires sont calomnieuses. Il est étrange que l'on impute aux catholiques le coup d'état imaginé par une femme perverse, qui opposait sans cesse un parti à l'autre pour s'élever sur la ruine de tous; qui n'avait aucun principe fixe ni de politique ni de religion, et qui aurait perdu le catholicisme en France si cela eut dépendu d'elle.

Il est incroyable combien cette cour et ces princes étaient corrompus, combien les caractères étaient abaissés et les mœurs perfides et cruelles. Henri II, marchant sur les traces de son père, poursuit les protestants en France et s'allie avec eux en Allemagne, joint ses flottes aux flottes turques pour ravager la Sicile, l'Italie, etc., et fait la guerre en Flandre avec une cruauté de Vandale. A celui-ci succède François II, prince sans énergie; puis Charles IX dont la tête ne fut jamais bien saine et qui subit la fatale influence de sa mère; puis vint cet infâme Henri III qui fit de la cour de France quelque chose de pire qu'un lieu de prostitution, et qui se débarrassa des Guises, dont la popularité le gênait, par des assassinats, selon la mode de cette époque. Est-il bien étonnant qu'à la vue de cette succession de princes infâmes ou indignes, les sectaires aient osé soutenir que la royauté était un gouvernement réprouvé de Dieu et qu'il fallait y substituer la république?

Heureusement la bourgeoisie et le peuple restaient attachés à leur vieille foi. Quand ils virent que la cour, par connivence ou

par faiblesse, favorisait les sectaires, elle se leva avec un admirable élan pour défendre sa religion ; et c'est ce qu'on appella la ligue catholique, par opposition à la ligue protestante. Ainsi, tandis qu'en Belgique la royauté luttait presque seule contre les protestants, en France la nation forçait pour ainsi dire la main au roi. Et cependant, en Belgique, le peuple n'était pas moins catholique qu'en France. Mais les sectaires avaient habilement voilé le côté capital de la question, en envenimant les griefs fondés et en y ajoutant beaucoup de choses calomnieuses ; en ravivant les vieilles haines et les susceptibilités nationales contre le gouvernement espagnol que l'on représentait comme l'ennemi des libertés du pays.

Sans la ligue, le catholicisme était perdu en France ; et sans l'appui que lui prêta l'épée d'Alexandre Farnèse, la ligue succombait ; Henri IV, dont la conversion fut toute politique, n'eut probablement pas abjuré. Il est donc vrai de dire que Philippe II sauva le catholicisme, en France comme en Belgique, et prévint ainsi une grande et complète perturbation qui devait changer la face de la civilisation en Europe. On a prétendu que la politique influa beaucoup sur la conduite de Philippe, qui en intervenant en faveur de la ligue, espérait placer sa fille Isabelle sur le trône de France. Mais, en invoquant les vieilles maximes du droit européen pour écarter du trône des princes entachés d'hérésie, nous ne voyons pas quel tort il faisait à la nation, qui voulait avant tout conserver sa foi, ni quel reproche sérieux il méritait de ce chef. Henri IV le sentit si bien que, voulant pacifier la France, il se reconcilia avec la ligue et se hâta de rentrer dans le sein de l'Église.

Après cette digression, qui nous a paru nécessaire pour faire connaître l'esprit général de la réforme, nous revenons à notre sujet (1).

(1) Il semble que Philippe II fut le plus grand despote, le plus détestable tyran, et même le seul tyran, qui ait régné au XVIe siècle ! On concentre sur lui tous les regards, on le met sur chandelier, on scrute tous ses actes, et quant aux autres princes, on se garde bien d'en parler. Écoutez un trait de la vie de ce Henri VIII, qui en a tant fait de pareils, et qui était un si bon maître et un si bon mari, comme chacun sait. En 1536, Henri VIII proposa ce bill fameux dans l'Histoire d'Angleterre, qui dépouillait le clergé régulier de ses biens et les confisquait au profit de la couronne. Ce bill rep-

Les auteurs protestants et les détracteurs du catholicisme glissent en général fort légèrement sur les horribles excès des sec-

contra une grande résistance dans la chambre basse, mais le roi sut la vaincre : ayant fait venir les communes dans les galeries de son palais, il leur dit d'un ton dégagé : « J'apprends que mon bill ne passera pas ! Mais je vous réponds « moi qu'il passera, ou il y aura bientôt quelques têtes de moins. » Le bill passa. Trois cent soixante et dix monastères furent ainsi confisqués, sans compter les établissements inférieurs, tels que prébendes, collégiales, bénéfices et hospices ecclésiastiques. On peut voir par cet exemple ce que la réforme religieuse, qu'on prétend nous donner comme la source de la liberté, faisait des droits de l'homme et de l'indépendance du citoyen.

Quant à la bonne reine Élisabeth, voici ce qu'en dit Cobbet :

« Il serait impossible d'énumerer ici toutes les souffrances que les catholiques eurent à endurer pendant ce règne de sang. Avoir entendu la messe, avoir donné l'hospitalité à un prêtre, reconnaître la suprématie du pape, rejetter celle de la reine, suffisait pour faire périr un de ces malheureux dans les plus horribles tourments. Le plus cruel des actes d'Élisabeth, parce qu'il produisit en résultat une masse de souffrances bien plus générales, ce fut la législation pénale qu'elle établit pour imposer d'énormes amendes à ceux qui négligeraient de fréquenter avec assiduité les temples de l'église qu'elle avait inventée et fondée. Ainsi la loi déclarait coupable, non-seulement celui qui ne reconnaissait pas solennellement la nouvelle religion comme la seule véritable et qui continuait à pratiquer la religion dans laquelle ses pères, lui et ses enfants étaient nés, mais encore celui qui ne se rendait pas avec exactitude aux nouvelles assemblées pour y observer des pratiques qu'il ne pouvait considérer que comme un acte public d'apostasie et comme un horrible blasphème. Vit-on jamais, je le demande, une tyrannie plus odieuse et plus épouvantable ?

« Les amendes étaient si exorbitantes, et le paiement en était exigé avec tant de rigueur, qu'il devint évident que le projet des hommes du pouvoir était de placer désormais les catholiques entre leur conscience et la ruine complète de leurs familles. Dans la vingtième année du règne de la *bonne* Élisabeth, ceux des prêtres catholiques qui n'avaient point quitté le royaume et qui avaient été ordonnés sous le règne précédent, n'étaient plus qu'en très-petit nombre, parce que la loi défendait, *sous peine de mort*, d'en ordonner de nouveaux, et que d'ailleurs il n'y avait plus de hiérarchie ecclésiastique. Comme il y avait en outre *peine de mort* pour tout prêtre venant de l'étranger en Angleterre, *peine de mort* pour celui qui lui donnait l'hospitalité, *peine de mort* pour le prêtre catholique qui exerçait les fonctions de son ministère, sur le territoire anglais, *peine de mort* pour les personnes qui allaient à confesse, il semblait que rien ne s'opposerait désormais à ce que la reine réussit dans son projet de détruire complètement en Angleterre cette antique et vénérable religion qui pendant tant de siècles avait fait la gloire et le bon-

taires; à peine en disent-ils quelques mots en passant. A les entendre, tous les torts étaient du côté des catholiques; ceux-ci pre-

heur de la nation : cette religion d'hospitalité et de charité qui tant qu'elle avait subsisté dans le pays avait empêché qu'on y connut ce que c'est qu'un *pauvre :* cette noble et grande religion aux inspirations de laquelle on était redevable de la construction de toutes ces magnifiques églises, de toutes ces imposantes cathédrales qui décoraient l'Angleterre : enfin cette religion de véritable liberté qui avait consacré tous les actes glorieux de notre législation.

Célébrer la messe, *entendre* la messe, aller à *confesse*, *enseigner* la religion catholique, ou la *pratiquer* furent pour les bourreaux qu'elle revêtit du titre de juges, des crimes dignes de toute la sévérité des lois, et que le gibet, la potence, la roue et toutes les espèces de tortures imaginables pouvaient seules expier. Celui qui négligeait de fréquenter son église était passible d'une amende de vingt livres sterling par mois lunaire, ce qui en monnaie actuelle fait plus de trois mille six cents francs. Comme il y avait des millions d'individus qui refusaient de sacrifier leur conscience à une amende, qui au bout d'une année s'élevait pourtant à près de soixante mille francs, le fisc ne tarda pas à s'emparer d'une multitude de propriétés qui jusques là avaient échappé à l'avidité des pillards.

« Au reste il paraît que tous ces édits atroces ne suffisaient pas pour satisfaire la haine des persécuteurs du catholicisme et qu'ils avaient encore recours à toutes les insultes, à toutes les avanies que pouvait leur suggérer leur infernale imagination. Quiconque était connu pour catholique, ou soupçonné de l'être, n'avait plus de sécurité ni un moment de repos. A toute heure, mais particulièrement la nuit, il était exposé à voir les émissaires du gouvernement pénétrer de vive force dans son domicile, en briser les portes, se répandre ensuite par bandes dans les divers appartements de sa maison, forcer les serrures de ses meubles, de ses cabinets, fureter partout, jusques dans les lits, pour voir s'il ne s'y trouveraient point cachés des prêtres catholiques, des livres, des ornements, des croix et d'autres objets nécessaires à la célébration du culte catholique. On les forçait à vendre leurs propriétés pour payer les amendes énormes qu'on leur infligeait; et dans certains cas la loi décernait contre eux la contrainte par corps et la saisie préalable des deux tiers de leurs biens. Quelquefois il est vrai on leur accordait comme une grâce particulière la faveur de racheter par une redevance fixe l'obligation d'apostasie qu'on leur imposait; mais toutes les fois que poursuivie et tourmentée plus que de coutume par les remords qui l'agitaient incessamment, la reine croyait avoir plus à craindre pour ses jours, les *amendes* et les *accommodements* ne suffisaient plus à ses terreurs, et elle faisait arrêter les catholiques, les renfermant tantôt chez les protestants, tantôt dans les prisons publiques, ou bien elle les faisait déporter. Il n'était plus de sécurité à espérer pour le gentilhomme catholique; il avait à redouter l'indiscrétion de ses enfants, la

naient toujours l'initiative des violences et des persécutions. Mais écoutons l'histoire. En 1566, des missionnaires envoyés de France

malice et la haine de ses ennemis, la vengeance de ses fermiers, et enfin la violence de ces hommes si nombreux, qui pour quelque argent sont toujours prêts à commettre tous les parjures et tous les crimes.

« Quant aux catholiques incapables de payer les amendes qu'on leur infligeait pour ne pas avoir fréquenté les temples protestants, on les entassait dans des *prisons* locales, à tel point que dans certains cantons les autorités municipales s'adressaient par voie de pétition au gouvernement pour être déchargées du soin de pourvoir à leur entretien. Force alors était aux persécuteurs de relâcher les malheureux; mais on avait soin auparavant de les *fustiger* publiquement, et de leur percer les oreilles avec un *fer rouge!* plus tard intervint un acte législatif qui condamnait tout catholique *obstiné*, ne possédant pas par devers lui un revenu fixe de vingt marcs d'argent par année, à quitter le pays trois mois après son jugement, et *à la mort*, s'il osait ensuite remettre les pieds sur le territoire anglais. Mais la vieille Élisabeth s'était trompée en faisant sanctionner par son parlement cette épouvantable loi de proscription : elle ne put atteindre le but qu'elle se proposait parce que les juges reconnurent bientôt que malgré les ordres formels de la reine, elle était inapplicable. Ils se contentaient de vexer et de taxer comme par le passé les malheureux catholiques pour leur faire expier le crime qu'ils commettaient en s'abstenant de l'apostasie et de la profanation... »

Les traditions de la bonne reine Elisabeth ne furent pas perdues pour ses successeurs. Antoine de La Boderie, ambassadeur de France à Londres, en 1606, ayant appris que deux pauvres prêtres venaient d'être condamnés à être *écartelés* pour n'être pas sortis du royaume à l'époque fixée par les édits, alla demander leur grâce au roi. Jacques répondit que « pour celui des prêtres « contre lequel il n'y avait d'autres charges que ladite contravention, il ordon- « nerait qu'il ne mourut point, mais que pour l'autre, d'autant qu'il s'était « trouvé saisi de beaucoup de lettres venant de Rome, et d'autres papiers qui « le rendaient criminel de lèse-majesté, il ne le pouvait sauver. » De fait, il « fut écartelé et mourut constamment. » *Ambassades de la Boderie*, t. II.

Aujourd'hui même tous les torts sont-ils réparés? Hélas non! Voyez l'Ir- « lande! « Si l'oppresseur de l'Irlande était l'Autriche ou la Russie (*a*), dit « un homme, qui ne parait guère avoir de sympathie pour le catholicisme, il « n'y aurait pas assez d'invectives, assez de colères pour dénoncer *l'injustice* « *et la cruauté du tyran!* Malheureusement l'oppresseur de l'Irlande, c'est « l'*Angleterre constitutionnelle, libérale, industrielle et marchande*, le type « le plus accompli des nations modernes, le modèle de la civilisation au « XIXe siècle (*b*)! »

(a) Ou le roi de Naples, ou bien le Pape!
(b) Emile de Montégut, REVUE DES DEUX MONDES, 1 juin 1855.

par les chefs du parti huguenot (1), commencèrent à prêcher leurs nouvelles doctrines aux environs de Saint-Omer. Bientôt, suivis d'une troupe de brigands et de gens sans aveu qui leur prêtent main forte, ils sèment partout la terreur et la dévastation. Ils pénètrent de force dans les monastères et les églises; renversent les autels. pillent les objets précieux, enlèvent les vases sacrés, brisent les statues et les tableaux, gâtent et ravagent tout ce qu'ils ne peuvent emporter. Ils saccagent l'abbaye de Wilverghem près de Courtray; l'abbaye de Messine; l'abbaye de Bell, où ils font subir aux religieux toute sorte d'outrages, brûlent la bibliothèque et démolissent l'église en grande partie; puis ils se dirigent sur Ypres, Comines, Wervicq, Lille, pillant, brûlant, détruisant, sans que personne s'y oppose; ils procèdent avec tant de méthode et de régularité qu'ils semblent agir en vertu d'ordres supérieurs. Cependant, arrivés au bourg de Seclin, les habitants courent aux armes, se rangent devant leur église, et se montrent résolus à la défendre au prix de leurs vies. Les sectaires étonnés se ruent sur ces braves gens, qui soutiennent courageusement la lutte, et les pillards sont mis en déroute et y perdent bon nombre des leurs.

La gouvernante apprenant que toute la Flandre était en feu en fut vivement affligée. Un jour, au sortir de la messe, dit Strada, elle aborda d'Egmont et s'en plaignit en termes énergiques : « Comte, lui dit-elle, vous entendez quelles agréables nouvelles « nous arrivent de la Flandre, de votre gouvernement, Comte! « Suis-je assez malheureuse! Qu'ai-je fait pour mériter que sous « mon administration de tels outrages soient infligés à la majesté « de Dieu et à l'autorité du roi? Mais vous, sur qui se reposait le « roi, confiant dans votre courage et votre fidélité, souffrirez-vous

(1) « Pierre Ernest de Mansfeldt avertit la gouvernante, et celle-ci le roi, que le prince de Condé et les trois Coligny, qui voulaient assurer en France leur parti, en affermissant l'hérésie dans les Pays-Bas, faisaient tous les jours solliciter les hérétiques de Flandre de ne point perdre courage, leur promettant des armes et des soldats autant qu'il en faudrait pour réussir, et leur donnant l'assurance qu'ils seraient encore assistés par la reine d'Angleterre. Véritablement cela a quelque rapport avec la résolution que l'on dit avoir été prise à Saint-Trond dans l'assemblée des gueux. » Strada, *Guerres de Flandre*, liv. 5.

« de telles horreurs dans une province commise à votre garde ? » Voici ce que répondit froidement d'Egmont : « Madame, il faut « songer d'abord à la conservation de l'État ; on rétablira facile- « ment ensuite la religion. » La gouvernante choquée de ces paroles, répliqua : « Votre conseil n'est pas bon, Comte : je dis, « moi, qu'il faut songer d'abord à la gloire de Dieu et mettre la « religion avant tout ; c'est mon avis, et c'est aussi celui du roi. » « Mais, reprit d'Egmont, ce n'est pas celui de tout le monde, et « notamment de ceux qui possèdent des biens dans les provinces « soulevées et qui craignent de les perdre. » « Assurément, dit la « gouvernante, si l'on pouvait préserver tout à la fois le temporel « et le spirituel, ce serait le mieux ; mais s'il s'agit de perdre l'un « ou l'autre, je maintiens que c'est la religion qu'il faut sauver. » Enfin, voyant qu'elle n'avait rien à espérer de d'Egmont, elle donna l'ordre à Maximilien Rassenghien de se rendre à Lille avec une force suffisante pour défendre cette ville, et de ne point laisser rentrer dans ses murs la populace qui chaque jour revenait chargée des dépouilles des églises, avant qu'elle eut déposé les armes. Cette mesure fut encore blâmée par d'Egmont. Il dit à la gouvernante : « Vous voulez comprimer les émeutes par la force « des armes ; vous n'y réussirez pas à moins que vous n'ayez as- « sez de monde pour tailler en pièces deux cent mille insurgés ! » La gouvernante, indignée contre ces hommes qui prenaient à tâche de l'effrayer au lieu de la reconforter, et qui la trahissaient au lieu de la défendre (1), en fit des plaintes amères à Madrid, où elles ne trouvèrent que trop d'échos. Les pillages continuaient librement. En quatre jours, du 14 au 18 août, ces brigands avaient détruit ou

(1) C'était évidemment un parti pris : les faits le prouvent. D'Egmont, envoyé par la gouvernante à Ypres, s'y trouve le 14 août ; il y fait publier une ordonnance pour défendre aux religionaires de s'assembler ; le même jour il sort de cette ville, et le 15, les pillards envahissent les églises et les monastères. En quittant Ypres, d'Egmont se rend à Audenarde où il arrive le 15 août ; il y séjourne jusqu'au lendemain au soir ; mais là encore sa présence encourage les sectaires au lieu de les intimider. A peine est-il parti qu'ils se mettent à chanter leurs psaumes en signe de triomphe ; ils disent, que « c'est de l'aveu « de Mgr. d'Egmont que les prêches sont ouverts ; que Mgr. les protège ; qu'il « est entièrement pour eux. »

saccagé plus de 400 églises ou monastères. Enhardis par l'impunité, ils résolurent d'aborder les grandes villes du pays, Gand, Bruges, Anvers. A Anvers, la plus complète anarchie régnait entre les autorités. La gouvernante y envoya le prince d'Orange pour tâcher de calmer les esprits. Quand le prince y fit son entrée, le peuple l'accueillit avec des *vivat* en criant : « Voilà celui qui nous apporte la « liberté ! Voilà celui qui nous apporte la confession d'Ausbourg ! « Voilà celui que nous suivrons à l'avenir ! » Il les engagea à se tenir tranquilles, disant que leurs justes demandes leur seraient accordées et qu'il s'en portait garant. Mais après avoir passé un jour à Anvers, il s'esquiva, tout comme d'Egmont s'était esquivé d'Ypres et d'Audenarde au moment de la crise, et on ne le vit plus.

Le dimanche, 18 août 1566, après une procession solennelle où les sectaires mêlés à la populace avaient grossièrement insulté la statue de la sainte Vierge, patronne d'Anvers, la foule se précipita en tumulte dans l'église, en chantant des psaumes en français et en flamand. Quelques-uns commencèrent par lancer des pierres contre les tableaux, les statues et les autels ; et puis un ouvrier tourneur monta en chaire et se mit à faire le prédicateur avec des gestes et des éclats de voix ridicules ; puis prenant une bible, il défia les prêtres catholiques de venir disputer contre lui. Au milieu des vociférations, des applaudissements et des huées, une lutte s'engagea autour de cette chaire dont les catholiques s'efforçaient d'arracher le bouffon sacrilège qui s'y tenait cramponné. Alors un batelier doué d'une force prodigieuse, indigné de tant d'audace, perça la foule, escalada les degrés de la chaire, prit le blasphémateur par le milieu du corps et le précipita sur le pavé. Le désordre était au comble lorsque le bruit se répandit que le margrave, Jean d'Immersel, marchait avec ses gens vers la cathédrale. Jean d'Immersel, commandant la milice bourgeoise, était un brave gentilhomme resté fidèle à la gouvernante, au milieu de toutes les défections et de toutes les lâchetés à l'ordre du jour, et qui avec une poignée de monde se faisait redouter des pillards. Il balaya en un moment les hordes impures qui encombraient l'enceinte de Notre-Dame. Mais sa troupe était trop faible et il avait à défendre trop de points menacés à la fois pour pouvoir faire face partout à la multitude des iconoclastes qui grossissait d'heure en heure. Les pillages

recommencèrent le 20, et ce jour éclaira la complète dévastation de l'un des plus magnifiques monuments de la chrétienté.

Après le salut, la populace protestante envahit Notre-Dame aux cris de : « *Vivent les gueux! à bas les papistes! au feu les idoles!* » Pour n'être point troublée dans l'accomplissement de son œuvre, elle commence par se barricader avec des chaises et des bancs qu'elle amoncèle contre les portes. A la lueur des torches, munie d'échelles, de pioches et de marteaux, ayant ses ministres en tête, excitée par des prostituées ivres, elle se met à saccager l'église de fond en comble; arrache le beau Christ qui surmonte le jubé, le met en pièces et respecte les statues des deux larrons; elle brise l'orgue, chef-d'œuvre unique en Europe; mutile à coups d'épées, de poignards et de marteaux, les tableaux et les sculptures qui décorent cette vaste nef; abat et pulvérise tout; salit et traine dans la boue les ornements sacerdotaux, dont quelques-uns s'affublent par dérision; brise le tabernacle, foule aux pieds les saintes hosties; souille les vases sacrés, qu'elle fait servir à d'infâmes usages; boit et s'enivre, en détruisant, et assaisonne l'orgie de propos cyniques, de blasphèmes, de farces sacrilèges et de hurlements infernaux. Rien enfin ne reste debout dans l'enceinte de l'édifice que la toiture et les murailles, et des monceaux de ruines! La destruction avait marché si vite que tout fut terminé en moins de quatre heures. On fait monter les pertes essuyées par la cathédrale d'Anvers à plusieurs millions de francs. Mais comment évaluer tant d'objets d'art d'un prix irréparable aux yeux de la postérité!

Ces bandes se portèrent ensuite vers les autres églises de la ville où elles commirent les mêmes excès; puis vers les couvents qu'elles pillèrent et dévastèrent, tuant ou blessant les religieux et les mettant à rançon ainsi que leurs parents et leurs amis. On voyait au milieu de la nuit des religieux et des religieuses fuyant à demi-nus dans les rues, poursuivis par des sectaires ivres qui leur tiraient des coups de fusils. L'entrée des églises et des couvents était obstruée par les pillards qui s'emparaient de tout ce qu'ils pouvaient emporter. Les catholiques se tenaient renfermés chez eux; l'autorité disparaissait devant l'émeute, et la ville toute entière était livrée à ces hordes forcenées.

Le lendemain elles coururent piller l'abbaye de S. Bernard et

une quantité d'autres maisons religieuses des environs d'Anvers. Le soir elles rentrèrent en ville, glorieuses de leurs exploits et enhardies par la facilité du succès; elles assaillirent plusieurs établissements qu'elles avaient épargnés les jours précédents. Puis elles se représentèrent à la cathédrale dans l'intention d'y mettre le feu. Heureusement Jean d'Immersel en fut prévenu; il rassembla quelques centaines d'hommes énergiques, y pénétra de force, tua quelques-uns de ces brigands et dispersa le reste. Cette haine de l'église, dans un pays jadis si attaché au catholicisme, et cette fureur de destruction éclatèrent de même à Gand, et dans toutes les villes de la Flandre; elle envahit le Brabant, la Zélande, la Gueldre, la Frise, l'Overissel, et enfin toutes les provinces des Pays-Bas, exceptés Namur, le Luxembourg, l'Artois et une partie du Hainaut.

Le résultat de ces violences et de ces dévastations fut la suppression du catholicisme dans la plupart de nos provinces. Partout où les sectaires étaient maîtres on ne voyait plus ni religieux ni prêtres; ils avaient disparu devant cette tourbe furieuse qui leur courrait sus; le culte avait entièrement cessé. Toutes les églises catholiques avaient passé dans les mains des réformés. Leurs ministres y prêchaient la parole d'un Dieu de paix, au milieu des ruines, et au nom de la liberté de conscience (1).

(1) « Par mes précédentes du 19 et 22 de ce mois (dit la gouvernante,) je repré-
« sentais à V. M. comment ce mal, non-seulement d'hérésie, presches, assem-
« blées illicites, ports d'armes, mais aussy le saccagement et destruction de
« temples, monastères, églises, croissent journellement en ce paijs; de sorte
« qu'il y a plusieurs quartiers où il n'y a aulcuns prestres, moines, ny autels,
« calices, ornements, ny livres d'église; par quoy tout le service cesse: telle-
« ment que les sectaires n'ont seulement temples pour eux, mais aussy
« occupent touttes les églises des catholicques. Ce que déjà est advenu, pour la
« pluspart, par tout le pays de Flandres, Tournais et Tournesis et allenviron
« de Lille, Bois-le-Ducq et autres lieux spécifiés par mes précédentes. Mesmes
« à Anvers ont-ils commencé à blanchir l'église (a) pour y exercer leur presches

(a) Ainsi ces hommes remplaçaient les tableaux, les statues, tous les riches et splendides monuments du culte catholique, qu'ils avaient détruits, par un ignoble badigeon! Voilà comment ils décoraient leurs temples, ces barbares sectaires, qui étouffaient les plus nobles instincts du cœur et persécutaient les arts parce qu'ils étaient consacrés à Dieu, le grand artiste de l'univers!

Les réformés eux-mêmes, dit-on, blâmaient ces excès ! Et pourtant les iconoclastes ne furent que les exécuteurs des hautes œuvres de Luther et de Calvin. Ceux-ci déclamaient contre les prêtres et les moines, et les iconoclastes les assomaient; contre le culte des saints, et les iconoclastes brisaient leurs images et leurs statues; contre la messe, et ils renversaient les autels (1). Le peuple une fois échauffé et affolé ne procède jamais autrement. J'admets que les confédérés, que d'Egmont, que le prince d'Orange lui-même aient déploré les luttes terribles qui accompagnèrent la révolution religieuse du XVIe siècle : ce moyen de défense ne les excuse pas : c'était à eux à prévoir les conséquences de leurs actes. Le peuple va toujours plus loin que ne le veulent ceux qui le mettent en mouvement; toujours il échappe à ceux qui prétendent le modérer pour passer aux plus audacieux. Et ceux-ci ne gardent le pouvoir qu'à condition de lui permettre tout. C'est ainsi qu'on arrive à détruire, par l'appel à la violence, jusqu'aux fondements de la société même.

Y eut-il jamais une position plus digne de pitié que celle de cette pauvre princesse, qui représentait le plus puissant roi du monde, et qui soutenait la plus noble des causes, celle de la religion ? Après le soulèvement général des iconoclastes, elle dut céder aux demandes ou plutôt aux violences des séditieux, appuyés par le prince d'Orange, et par les comtes d'Egmont, de Hornes et de Hoogstraeten. « En vain elle leur rappela les promesses qu'ils lui « avaient faites si souvent, de prendre les armes pour le service

« et religion calviniste, y ayant presché par quelquefois; et craings qu'ils ne « facent le semblable des aultres; ayant de plus en plus advertissements qu'ils « veulent faire la mesme chose en ceste ville, voire en la chapelle propre de la « cour de V. M. Et me disaient les princes d'Orange, de Gavres, comtes de « Hornes et Hoochstraeten que les sectaires voullaient venir tuer en ma pré- « sence tous les prêtres, gens d'église catholique et officiers de V. M. De crainte « de voir cela de mes yeux j'avois résolu de partir d'ici de grand matin et de « me sauver à Mons. Mais ayant communiqué mon projet au conseil, on me- « remontra le désespoir et la confusion que ceci alloit causer en cette ville, et « ils commencèrent à faire le guet pour m'empêcher d'en sortir. » *Correspondance*, etc.; Lettre du 29 août 1566.

(1) Nos historiens parlent volontiers du fanatisme du parti espagnol ou catholique. Mais il y eut aussi des fanatiques parmi les membres de la confédération ; et ce furent eux qui donnèrent les premiers le signal. Le 25 sep-

« de Dieu et du roi aussitôt que l'inquisition serait abolie, les « placards modérés et qu'il serait accordé un pardon général aux « peuples égarés. Ils lui répondirent : que les temps étaient chan- « gés, que les résolutions du roi venaient trop tard (1)... » Et l'on ose reprocher à cette faible femme ce que l'on appelle sa dissimulation ! Mais pouvait-elle parler à cœur ouvert à des hommes qu'elle devait à bon droit regarder comme ses ennemis, qui avaient la force en mains, et qui l'avaient indignement trahie?

tembre 1566 Brederode fit enlever, au son du fifre et du tambour, les images des églises de sa terre de Vianen, et le même jour il commença à lever des soldats. Culembourg se fit porter à dîner dans l'église dévastée de sa seigneurie, et après beaucoup d'irrévérences contre le saint Sacrement, il donna à manger l'hostie sainte à son perroquet. *Correspondance de Philippe II*, t. 2, p. 345.

(1) « C'est ce qui lui faisait écrire le 27 août 1566, qu'en paroles et en fait, « ils s'étaient déclarés contre Dieu et le roi ! » Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. 1, *rapport au ministre*, p. CXLVI.

(La suite au prochain numéro.)

OZANAM

ET

LES LETTRES CHRÉTIENNES.

[Suite et fin] (1).

IV

Il est impossible de parler d'un savant qui a uni le prosélytisme le plus sincère au travail le plus consciencieux, sans considérer de près l'idée qu'il se faisait de l'attitude des vrais croyants dans la polémique chrétienne; car on touche ici un des côtés de sa vie qu'il est le plus utile de rappeler et de proposer comme exemple.

Après l'étude et après la communication du savoir, Ozanam mettait la discussion, la controverse au nombre des devoirs littéraires des chrétiens; non-seulement il ne cessa pas d'en méditer pour lui-même le caractère et les difficultés, mais encore il ne se lassa point d'en inculquer la vraie notion à tous ceux sur lesquels il avait de l'empire. Dans le discours qui a été cité plus haut, il a pris soin de formuler ce qui était chez lui sentiment et conviction (2).

« Après avoir reconnu la vérité, après l'avoir produite au dehors, il faut savoir la défendre : c'est le devoir de la controverse. La controverse religieuse est inévitable ; elle se rencontre à tous les points élevés des sciences profanes. Elle n'a rien d'odieux si elle se souvient de son origine. La foi a voulu se communiquer sans nuire à la liberté de l'homme ; elle n'a pas refusé la discussion, afin d'honorer de la sorte la soumis-

(1) Voir la livraison de Septembre, page 221.
(2) *Mélanges*, t. I, page 159 et suiv.

sion volontaire des esprits. Il y a en ceci, de la part de la divine Providence, un ménagement plein de bonté... La bonté sera le caractère de la controverse chrétienne. »

Puis, rappelant les règles de la discussion que l'exemple des docteurs du christianisme a en quelque sorte fixées, Ozanam ne craignait pas de dire : « Dans l'emportement du combat, il y a plus de péril qu'on ne pense. Il est facile d'y offenser Dieu. Les instincts violents de la nature humaine, réprimés par le christianisme, s'échappent et reviennent par ce côté... » Mais il insista bien plus fortement sur les dangers de la dispute pour ceux qu'elle cherche à convaincre, sur la crainte qu'on doit avoir de compromettre la sainteté de la cause par la violence des moyens ou même par l'emportement du ton. Répétant le mot de Pascal : « Commencez par plaindre les incrédules; ils sont assez malheureux. Il « ne faudrait les injurier qu'en cas que cela leur servit; et cela leur « nuit », il ajoutait : « Ce langage est honorable pour un temps où la « religion était maîtresse. Il est instructif pour le temps présent. »

La conduite des Pères de la fin du IVe siècle, époque où le paganisme et le christianisme se disputaient encore le monde au milieu de l'incertitude de beaucoup d'hommes, paraissait à Ozanam marquer jusqu'aujourd'hui nos devoirs. En effet, que l'on considère le nombre des hommes qui doutent et de ceux qui nient, on trouve que la querelle au fond n'a pas changé :

« Il ne faut pas d'abord désespérer de ceux qui nient, disait l'auteur dans la même circonstance. Il ne s'agit pas de les mortifier, il s'agit de les convaincre. La réfutation est assez humiliante pour eux, quand elle est décisive. Quelle que puisse être la brutalité de leurs attaques, donnons-leur la leçon d'une polémique généreuse. Gardons-nous de pousser à bout leur orgueil par l'injure, et ne les intéressons pas à se damner plutôt que de se dédire... Le nombre est plus grand de ceux qui doutent. Il y a de belles intelligences mal engagées dans la vie par le malheur d'une éducation insuffisante ou par l'entraînement d'un mauvais entourage : beaucoup ressentent amèrement la douleur de ne pas croire. On leur doit une compassion qui n'exclut point l'estime. Il serait habile, quand il ne serait pas juste, de ne pas les rejeter dans la foule

décroissante des impies, de diviser leur cause et de distinguer entre les étrangers et les ennemis... »

A tous les moments de sa carrière, Ozanam fut fidèle à de telles maximes; sans rien concéder à l'erreur, il obtint la sympathie et l'estime des maîtres qui reculaient encore devant une profession ouverte du christianisme catholique; sans déguiser en rien ses croyances et ses aspirations, il gagna de plus en plus la confiance de la jeunesse qui aimait dans son talent tant de modération unie à tant de force et tant de chaleur. Ozanam rencontrait tous les jours des occasions de prendre part à la controverse chrétienne; il la fit avec bonté, comme il le recommandait aux autres, et cependant, ses traits portèrent des coups décisifs à l'esprit de scepticisme et de dénigrement que l'on combattait ailleurs presque sans succès, mais avec des armes plus pesantes ou plus acérées.

Prenait-il la plume au sujet d'un auteur dont il ne partageait pas les vues, Ozanam, tout en ménageant l'homme, faisait apercevoir fort habilement les méprises ou les illusions de l'écrivain : il y a autant d'urbanité et de finesse que de savoir et de fermeté dans les articles qu'il écrivait, en 1837, sur les *Origines du droit français* par M. J. Michelet (1). Rencontrait-il sur sa route les doctrines et les systèmes qui sont le plus en opposition avec le christianisme, soit dans ses livres, soit dans ses leçons, il vengeait les droits de la vérité ; il faisait appel, à cet effet, à la réalité de l'histoire et au bon sens de ses contemporains; mais il se gardait bien d'injurier les personnes, ou de refuser tout talent, tout savoir, aux penseurs et aux écrivains dont il se faisait l'adversaire par l'impulsion de sa conscience. C'est ainsi qu'il éleva une noble protestation contre cette école de l'Allemagne moderne qui, pour exalter l'intelligence, la vertu et la force germaniques, répudie le christianisme comme coupable d'avoir converti et amolli les races barbares (2); c'est ainsi encore qu'il convainquit d'illusion une autre fraction de critiques allemands qui, afin de dénier à l'Église une influence di-

(1) Voir les *Mélanges*, t. I, p. 353 et suiv.

(2) Voir la préface à son livre sur *les Germains avant le Christianisme*, et l'article de M. de Champagny, dans *le Correspondant* du 25 Juin 1849.

recte sur l'éducation des peuples européens, exaltent bien haut les saintes mœurs de la Germanie. Dans ses belles leçons sur les mœurs chrétiennes et sur les femmes chrétiennes (1), il peignit avec un accent vrai et avec des couleurs charmantes la rénovation opérée, d'ancienne date, dans les consciences, et même dans les habitudes de la vie publique et privée, par les pasteurs des églises d'Occident. Toutes ces choses étaient appuyées sur tant de preuves, et surtout, dites avec tant de mesure, qu'il réussit à prémunir bon nombre d'esprits contre les prétentions du germanisme outré qui a tenté de pénétrer en France sous bien des formes.

Mais, si l'esprit d'Ozanam fut mis une fois à l'épreuve, ce fut à l'époque où les catholiques français réclamèrent la liberté d'enseignement et firent à l'Université de création impériale une guerre soutenue. Ozanam avait pris rang parmi les professeurs de l'enseignement officiel et cependant, catholique ardent, il était l'ami dévoué des libertés sociales, de celles de l'âme en particulier. On admira la conduite tenue alors par le jeune professeur de la Sorbonne, placé dans la situation la plus délicate. Aussi le P. Lacordaire lui a-t-il rendu le témoignage le plus formel, en écrivant sa biographie (2) :

« Ozanam conserva sa chaire : c'était un poste dans le péril de la vérité. Il n'attaqua point expressément le corps auquel il appartenait : c'était son devoir de collègue et d'homme reconnaissant. Mais il demeura dans la solidarité la plus entière et la plus avérée avec ceux qui défendaient de tout leur cœur la cause sacrée de la liberté d'enseignement. Aucun des liens qui l'attachaient aux chefs et aux soldats ne subit d'atteinte. Il était et il fut de toutes les assemblées, de toutes les œuvres, de toutes les inspirations de ce temps, et ce qu'il ne disait pas dans sa chaire ou dans ses écrits ressortait de son influence avec une clarté qui était plus qu'une confession. Aussi pas un seul moment de défiance ou de froideur ne diminua-t-il le haut rang qu'il avait parmi nous : il garda tout ensemble l'affection des catholiques, l'estime du

(1) Leçons XII et XIV sur la Civilisation au cinquième siècle. — Leçons su la Littérature allemande au moyen âge. (*Mélanges*, t. II, pp. 177-178 et pp 191-192.

(2) Notice jointe aux Œuvres complètes d'Ozanam.

corps dont il était membre, et, au dehors des deux camps, la sympathie de cette foule mobile et vague qui est le public, et qui tôt ou tard décide de tout. »

Nul doute qu'Ozanam n'ait fait entendre des avis d'un grand poids, alors que les hommes religieux unissaient leurs forces pour renverser le monopole universitaire. Il dut, plus d'une fois, rectifier l'opinion que plusieurs se faisaient de l'organisation et des principes de l'Université ; il combattit surtout l'opinion de ceux qui la croyaient radicalement mauvaise, hostile à l'Église par système, et nécessairement despotique.

L'Université, me faisait-il observer, en avril 1846, un jour que nous causions de la lutte vivement engagée, l'Université n'est-elle pas après tout l'image, le reflet de la société française, telle que les révolutions l'ont faite ? Elle présente, dans la même mesure que celle-ci, un mélange de foi et d'indifférence, de tradition et d'incrédulité, de saines doctrines et de fausse philosophie, de science profonde et de demi-savoir et même de routine. Comment vouloir l'Université meilleure qu'elle ne peut l'être ? Et pourquoi l'attaquer, sans ménagement ni sans distinction entre les hommes ? Il y aurait quelque prudence à tenir compte de l'honneur et du dévouement des personnes, et à prévenir de justes susceptibilités ?

Évidemment, sans manquer aux devoirs que lui imposaient ses convictions religieuses, Ozanam avait raison de faire envisager à cette époque l'origine de l'Université, et l'affinité de cette institution avec les tendances et les mœurs de la France pendant un demi-siècle. Il croyait utile de détruire dans l'esprit de ses amis l'illusion du mépris, relativement à ce corps qui avait jeté des racines sur le sol français ; il lui semblait plus sage, une fois les droits de la conscience satisfaits, une fois le principe de la liberté dûment reconnu, de tirer parti des fractions encore saines de l'Université dans l'intérêt de la science et de la véritable instruction, de faire tourner au bien les forces dont elle était restée maîtresse.

Cependant la controverse dirigée au nom du christianisme contre ses adversaires, et dont Ozanam entendait si bien le caractère n'est pas toujours la plus difficile : les événements imposent une tâche plus délicate peut-être à une grande intelligence qui ne travaille jamais

sans contradiction au triomphe de la vérité. Il surgit bien des fois entre les croyants eux-mêmes des dissentiments qui mettent à une épreuve bien rude la conscience et les sentiments d'un grand nombre : Ozanam ne peut échapper à une telle épreuve. Sur le terrain de la politique, il se sépara quelquefois de l'opinion des organes considérables de la cause religieuse, et, il n'est que trop vrai, après sa mort, des publicistes catholiques se donnèrent le tort de parler avec un laconisme froid et calculé de sa carrière et de ses services. Il n'est pas besoin d'entrer dans l'histoire de ces pénibles dissensions pour justifier la conduite et les vues de Frédéric Ozanam. Mais l'occasion se présente en cet endroit de montrer ce qu'il eut à souffrir quand il résolut de mettre ses préceptes en pratique, quand il voulut user envers les faiblesses de l'esprit du siècle, des ménagements de douceur et de charité que la loi chrétienne autorise.

Dans un article du *Correspondant* sur les poésies de M. Jules de Francheville (1), Ozanam avait loué le jeune poète d'appartenir à celle des deux écoles de la littérature religieuse qu'on pourrait appeler l'école de l'amour : c'est celle qui, disait-il, inaugurée par le *Génie du christianisme*, longtemps soutenue par les noms de Chateaubriand et de Ballanche, a cru plus sage, au lieu d'humilier la raison humaine, de travailler à rétablir l'antique alliance de la raison et de la foi, de traiter avec douceur les esprits égarés, les cœurs éteints. Alors des écrivains de l'école opposée se recrièrent hautement contre Ozanam, et lui reprochèrent d'avoir compté Ballanche parmi les chrétiens.

Quoique Frédéric Ozanam n'ait point répondu aussitôt à ces contradicteurs, il sentit vivement le coup que l'on portait à la mémoire de son illustre compatriote et ami. Aussi me remercia-t-il dans des termes affectueux d'avoir revendiqué Ballanche pour le christianisme dans une lecture qui avait été imprimée quelques mois auparavant (2). On jugera, par le fragment suivant de sa lettre (3), de la ferme confiance avec laquelle il soutenait la néces-

(1) Livraison du 6 Juin 1850, t. XXVI, page 353.

(2) *Éloge de Ballanche*, lu à la Société littéraire de l'université, le 8 Mai 1848. Louvain, 1850 ; in-8°.

(3) Écrite de Saint-Gildas (Morbihan), le 26 Août 1850.

sité de la douceur et de la modération chez les défenseurs des intérêts religieux :

« Il m'était arrivé quelque part de recommander la méthode « des écrivains qui, avec Pascal, Chateaubriand et Ballanche, « avaient voulu rendre le christianisme souverainement aimable « avant de le démontrer souverainement vrai. Cette opinion et « ces exemples ont irrité certaines gens, dont le système est au « contraire de fouler aux pieds la raison humaine, de décourager « les esprits en leur rendant la foi inabordable, en la hérissant de « thèses paradoxales et contestées. Comme ils mettent leur zèle à « resserrer toujours davantage le cercle de l'orthodoxie, à excom- « munier tout ce qui n'est point de leur sentiment, à se faire une « petite église dont ils sont les inquisiteurs, ils devaient naturelle- « ment se scandaliser du nom de Ballanche, et ils n'ont pas man- « qué tout en m'attaquant de jeter le doute et le soupçon d'hérésie « sur la tombe encore fraîchement remuée de ce grand chrétien.

« C'est alors, Monsieur, que vous êtes arrivé à mon aide, et « votre savant travail est venu montrer qu'à Louvain comme à « Paris, tous les esprits ne sont pas résolus à se mettre sous la fé- « rule spirituelle de cette petite école qui prétend régenter la lit- « térature catholique. Déjà elle a pris à partie l'abbé Maret, le père « Lacordaire, l'archevêque de Paris; pour peu qu'elle continue ses « exclusions, elle aura prouvé son isolement, et cessé de compro- « mettre l'Église qu'elle prétend représenter et qu'elle déconsidère. « Il importe infiniment, à mon sens, que les chrétiens, soumis à « une autorité divine, ne souffrent pas en matière de doctrine ce « règne de l'autorité humaine qui est le châtiment des philosophes « incrédules. Car, tandis que ces prétendus libres penseurs « finissent toujours par subir la loi d'une école et par jurer sur la « parole du maître, c'est la gloire des disciples de l'Église de trou- « ver dans leur soumission même la garantie d'une liberté que la « philosophie n'a pas goûtée, et précisément parce qu'ils ont un « maître au ciel, de n'en pas reconnaître sur la terre. »

Il parut à Ozanam que j'avais justifié Ballanche dans la mesure possible touchant les points de la foi chrétienne sur lesquels il s'était exprimé avec un doute respectueux : « Une seule chose m'af- « fligeait, me disait-il dans la même lettre, c'est qu'un si beau génie

« se fût trompé sur le dogme de l'éternité des peines, et qu'effrayé, « pour ainsi dire, des profondeurs de l'enfer, il eût reculé devant « elles. Mais vous avez parfaitement expliqué cette erreur d'une « âme dont le principal tort fut de ne pas croire au mal. D'ailleurs « aux approches de la mort, au moment d'échanger les spécula- « tions toujours aventureuses de la métaphysique contre la vision « des réalités éternelles, cet homme croyant et humble donna « l'exemple de la docilité, il finit dans les sentiments de la foi la « plus entière, et nous laissa, après une vie pleine de bonnes « œuvres, la consolation d'une mort très-chrétienne (1). C'est « donc à bon droit, Monsieur, que vous avez réclamé pour l'Église « la joie et l'honneur de compter ce grand esprit dans ses rangs, « comme nous, ses amis, nous espérons bien que Dieu l'a reçu « au nombre des saints. »

Les contradictions ne firent que glisser sur la vie d'Ozanam comme de légers nuages sur la surface des eaux ; il conserva la fermeté de ses principes, il continua à prêcher par ses exemples autant que par ses paroles, et il n'y eut pas un instant où il ne conservât cette noble indépendance de pensée qui est l'apanage des vrais croyants en dehors des choses de la foi. C'est parce qu'il fut ferme et conséquent, indépendant et modéré, qu'il gagna la profonde estime de ceux mêmes qui ne partageaient ni ses croyances ni ses opinions. Parce qu'il sut être juste envers l'erreur, des incrédules ou des hommes d'une foi faible honorèrent la puissance de ses convictions, et se sentirent pénétrés de respect pour ses vertus. Ainsi Ozanam, qui accomplissait une œuvre de science et de prosélytisme, parvint-il à se maintenir en bonne harmonie avec la plupart de ses collègues du haut enseignement, et à obtenir leur

(1) Nous avons trouvé dans les *Mélanges*, tome II, page 91, un article de M. Ozanam, écrit en 1848, dans lequel il parle ainsi de la fin chrétienne de Ballanche : « Quand le premier avertissement de la mort fut venu frapper à sa porte, nous savons que le vieux prêtre appelé auprès de lui s'étonna de la candeur et du calme de ce juste, et que sa fin, couronnée de toutes les bénédictions du catholicisme, fut celle qu'il rêvait dans le premier livre de sa jeunesse, quand il représentait le citoyen du ciel arrivé au terme de l'exil, et « l'Ange de Dieu venant délier doucement les faibles liens qui le retenaient « encore à la terre. »

appui moral pour la libre éloquence de sa chaire et de ses écrits. Ainsi encore attira-t-il à lui l'élite de la jeunesse dont les oreilles n'étaient pas accoutumées naguère à entendre une profession du christianisme noble et franche comme celle qui sortait de sa bouche. La popularité d'Ozanam fut très-grande, et cependant il ne fit jamais appel aux passions de la foule. Tous subissaient la séduction de son talent; la plupart rendaient hommage à l'antique foi dont il glorifiait les merveilles dans la science, à la charité divine dont il montrait la douceur dans les œuvres. Ce fut donc entre tous un citoyen utile, l'homme qui, ainsi que l'a dit M. Ch. Lenormant, témoin de sa vie entière, « a maintenu l'élévation de l'âme et la pu-« reté des sentiments, le dévouement, la générosité, le désintéres-« sement, dans plus d'âmes qu'aucun de ceux qui, à notre époque, « ont reçu une part dans la direction de la jeunesse. »

V

L'enseignement public fut le principal des moyens d'action dont disposa Ozanam pour répandre ses idées : il fut aussi une des sources de l'étonnante popularité dont il jouit au milieu de la jeunesse des écoles. On ne peut bien comprendre cette influence et cette popularité même, si l'on ne sait l'indépendance scientifique du professorat qu'Ozanam avait accepté, et le labeur extraordinaire auquel il se livra pour en être digne.

L'ascendant de la parole ne peut être exercé dans l'enseignement qu'à la condition d'une grande liberté laissée au professeur dans le choix de son sujet et dans le cadre de ses leçons ; lorsqu'il obtint la suppléance et plus tard lorsqu'il recueillit l'héritage de M. Fauriel, Ozanam voulut répondre de toutes ses forces aux exigences d'une des chaires de littérature de la Sorbonne. N'étant enchaîné à aucun programme, n'étant entravé et arrêté par aucun formulaire d'examen, il inaugura ses leçons par une matière neuve et difficile. Quand son prédécesseur venait de terminer un cours très-instructif sur les langues néo-latines, il ne balança pas à interroger les monuments de l'antiquité germanique, et marcha courageusement dans une voie à peine frayée en France par MM. Eichoff,

Ampère et Saint-Marc-Girardin. Les obstacles qu'il y rencontra animèrent son zèle et multiplièrent ses efforts. A vingt-sept ans, Ozanam eut le double ascendant du savoir et de l'éloquence pour initier un auditoire parisien aux origines d'une grande littérature étrangère.

Ce ne fut pas sans un travail soutenu qu'Ozanam parvint à la renommée précoce d'un littérateur distingué, d'un professeur excellent. La jeunesse qui l'écoutait n'ignorait pas quelle laborieuse préparation il s'imposait pour chacune de ses leçons : on rapportait alors qu'il passait dans son cabinet plusieurs heures de méditation silencieuse, sans aucune interruption, sans aucun repos, le jour où il devait se présenter devant le public de la Sorbonne. Cette longue et austère réclusion laissait des traces sur son visage, quand il sortait de chez lui et même quand il était assis dans sa chaire, quand il prononçait les premières phrases de son exorde. On interprétait diversement l'air d'étonnement et de timidité que le professeur conservait quelques moments comme s'il sortait d'une profonde rêverie; mais peu à peu, sa voix s'animait et prenait de la force; quelques gestes soutenaient son débit, et l'on retrouvait comme toujours le savant pénétré de son sujet, parlant à l'assistance avec confiance et avec chaleur. Il nous semble qu'on ne peut attribuer l'air embarrassé d'Ozanam, au début de ses leçons, exclusivement à l'espèce de timidité, compagne d'une modestie sincère chez bien des hommes supérieurs. Nous le croyons plus volontiers préoccupé de l'idéal qu'il cherchait à découvrir en tout sujet, et qu'il désirait faire briller aux yeux des assistants de tout l'éclat qu'il y apercevait (1). Quand il avait ressaisi la forme la plus nette de sa pensée, il reprenait jusqu'au bout l'attitude et le ton du maître le plus convaincu et le plus éloquent. Les réflexions les plus profondes, les tableaux les plus attrayants se succédaient alors de manière à captiver sans relâche ceux qui étaient comme suspendus à ses lèvres. L'improvisation se déroulait en de rapides esquisses, en tirades toujours brillantes comme les pages d'un livre prophétique : l'accent même de l'orateur communiquait une émotion

(1) Nous préférons l'hypothèse que M. Ed. Pirmez a proposée d'après ses impressions personnelles. Voir *la Belgique*, t. II, page 464.

semblable à celle qu'on reçoit d'un homme inspiré, et c'est bien d'un tel historien qu'on aurait dit, suivant le mot d'un allemand, qu'il est le prophète du passé. Le frémissement de l'auditoire a souvent marqué les élans de son éloquence : quand il finissait par un appel généreux, par quelques traits pathétitiques, par de grandes espérances, il se levait au milieu d'une agitation de sympathie et d'enthousiasme.

La puissance de la parole d'Ozanam a dû être bien grande : elle a ému, frappé, réjoui les esprits disposés par leur éducation et leur travail de tous les jours aux plus nobles plaisirs de l'intelligence ; elle a étonné et charmé d'autres esprits occupés d'études fort sérieuses et habitués à considérer les lettres comme une distraction frivole. Ce ne fut pas, ce me semble, le moindre des triomphes d'Ozanam, d'avoir intéressé, attendri, exalté même ces natures fermes et sévères :

Movit Amphion lapides canendo.

Sa lyre, comme celle du chantre grec, fit tressaillir les rochers : que de fois eut-il la chance d'être applaudi par des auditeurs presque étrangers aux lettres, hôtes passagers de l'antique Sorbonne! Je ne crains pas de citer sur ce point le témoignage de jeunes gens qui, appelés à Paris par d'autres études, et habitués à l'enseignement éloquent des savants, des naturalistes et des médecins de cette capitale, ont ressenti la plus vive impression de la parole chaleureuse d'Ozanam : ils y reconnurent la supériorité du talent nourri des choses de l'âme ; ils avouèrent que la science, séparée des lettres, ne donne que rarement de si intimes jouissances et qu'elle ne peut être le seul aliment de l'intelligence. « Ce sont bien là, dirent quelques-uns en inclinant la tête, ce sont bien là d'autres études que les nôtres! »

L'éloquence d'Ozanam ne lui faisait défaut dans aucun sujet : il n'y eut pas une seule leçon dans laquelle il ne donnât de l'éclat et de la vie à la matière en apparence la plus ingrate. Faisait-il le tableau des siècles le moins privilégiés, il mettait de la poésie dans la peinture des détails qui auraient paru oiseux dans la bouche d'un autre ; il retirait des cendres la moindre étincelle qui, à son

souffle, se ranimait pour ainsi dire et projetait une vive clarté sur toute une époque.

Ce fut un des prestiges du talent d'Ozanam de récomposer l'histoire des siècles antiques devenus muets en raison de leurs malheurs : le savant ne se décourageait point ; d'une sèche chronique, d'un fragment de poëme, il faisait sortir une description animée; il intéressait les hommes de notre temps au sort et aux aspirations d'une société qui nous semblait comme étouffée dans la confusion et la barbarie. L'histoire était bien pour Ozanam une immense épopée qui offre dans toutes ses parties la réalisation des desseins divins, et qui laisse apercevoir à l'observateur attentif la conduite d'en haut jusque dans les vicissitudes des empires. Il croyait que ce n'était pas trop du labeur d'une vie tout entière pour restituer les annales de ces temps dédaignés : c'est bien en effet la mission la plus haute de la critique, que de déchiffrer et de dérouler quelqu'un des chants perdus de l'épopée humaine.

Mais il fut donné à Ozanam de ne pas accomplir uniquement cette œuvre utile de la science qui cherche, qui discute et qui recompose ; il eut le bonheur de trouver l'inspiration dans ce travail et de parler en orateur et en poëte des choses que ses mains infatigables avaient rappelées au grand jour. Quand il rencontrait sur son chemin les productions qu'on dirait collectives de l'esprit humain, les épopées qui résument la tradition des peuples, son talent remportait d'autres triomphes encore. Alors il ne cessait d'être poëte, pour donner l'intelligence de ces œuvres à peine connues des âges reculés de l'histoire. Je n'hésite pas à en citer ici comme exemples les belles leçons qu'il fit en 1841, au début de sa carrière, sur la littérature allemande au moyen âge (1) : il me souvient de celles qui eurent pour objet les *Niebelungen* et les anciennes épopées du Nord; les figures de Siegfried, de Chriemhield,

(1) Deux des leçons d'introduction ont seules été imprimées au tome II des *Mélanges*. — C'est en s'inspirant de la pensée d'Ozanam, que M. G. A. Heinrich, un de ses anciens élèves, a composé sa thèse, défendue en 1855, pour le doctorat à la Faculté des lettres de Paris, *le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et la légende du Saint-Graal* (1 vol. in-8°). Cette étude de littérature germanique, nourrie des souvenirs des leçons du maître, est dédiée à la mémoire vénérée de Fréd. Ozanam. (Voir pp. 24-25 et 207-208.)

de Hagen, de Théodoric furent évoquées par le jeune professeur à la grande admiration de tous. Ozanam était éloquent jusque dans ses analyses; il ne se contentait pas de reproduire dans des récits et des descriptions les grandes aventures de l'épopée, il en concentrait l'effet dans quelques morceaux d'un style plus coloré, d'un ton lyrique. C'est ainsi qu'il mettait en lumière des créations antiques dont l'imagination moderne ne saisit pas tout d'abord les vastes et sombres tableaux; on serait tenté d'appliquer à un si habile interprète le mot de Quintilien touchant Stésichore qui, venu après Homère, s'était soutenu par sa lyre à la hauteur du poëme épique : *carminis epici onera lyra sustinentem.* Qu'on ne juge pas téméraire de rechercher dans la prose oratoire les traits, les élans, les hardiesses de la plus haute poésie : tout récemment encore la critique la mieux autorisée signalait d'étonnantes affinités de génie entre Pindare et Bossuet (1).

VI

La grande âme d'Ozanam ne pouvait se satisfaire dans le seul champ de la science et des lettres, si vaste qu'il lui apparût; elle cherchait tous les jours à exercer ailleurs encore ses nobles facultés, et c'est dans le champ de la charité qu'elle donna libre cours à sa puissance d'amour et de dévouement. Il eut les regards toujours fixés sur les moyens d'action qu'il importe aux chrétiens de faire valoir dans ce siècle; persuadé qu'il est trois espèces de prosélytisme éminemment utiles aujourd'hui, la parole, le sacrifice dans l'apostolat et la charité, il agit autant qu'il est donné à un laïque de le faire dans l'Église pour rehausser ces œuvres de foi aux yeux du plus grand nombre.

De tout temps la parole a été le plus grand signe de l'apostolat véritable, et elle a été aussi l'instrument des conquêtes de la vraie foi. Le ministère de la prédication n'avait jamais manqué aux fidèles de l'Église de France; mais il était juste qu'une chaire s'élevât dans la

(1) Voir l'article de Villemain dans *le Correspondant* du 25 Août 1857.

capitale pour donner à la vérité un nouveau lustre et pour la discuter devant le siècle dans un langage qu'il comprit. Ozanam, bien jeune encore, soumit cette pensée au chef encore persécuté du clergé de Paris, et l'on vit s'ouvrir bientôt après les conférences de Notre-Dame, qui ont fait de nos jours la gloire des maîtres de l'éloquence sacrée en France.

Le succès justifia de tout point les vues et les espérances du jeune étudiant : une direction fut donnée à la phalange toujours grossissante de la jeunesse chrétienne, la polémique religieuse suivit opiniâtrement les fluctuations de l'opinion, et rallia autour de la doctrine du Christ tous ceux qu'on peut appeler les hommes de bonne volonté. De plus, un signe de ce ralliement fut donné chaque année à la grande ville dans la communion générale qui réunit le jour de Pâques. dans les nefs de sa métropole, les âmes éprouvées.

Ozanam dont un mot avait naguère suscité cette œuvre si féconde des Conférences vint humblement pendant plus de vingt ans se ranger dans cette foule recueillie renouvelant la plus explicite des professions de foi. Exilé volontaire en Italie, en 1853, quelle ne fut pas sa joie de retrouver dans un antique manuscrit d'un couvent de Pise les homélies et sermons que l'évêque Maurice adressait au peuple de Paris dans la seconde moitié du XIIe siècle, et de pouvoir transcrire le sermon qu'il lui fit pour la fête de Paques (1)! Ozanam en a reproduit scrupuleusement le texte en vieux français, et il n'a pu s'empêcher de rapprocher la scène que retrace le discours de Maurice des nouvelles agapes dont il fut un des convives :

« Pour moi, dit-il en finissant, je suis touché de voir cette multitude, enfants et adultes, justes et pénitents, s'avançant à la voix de l'évêque, en ordre et saintement comme il convient d'aller au corps du Sauveur. Il semble que des dalles soulevées de Notre-Dame sorte pour la remplir tout le peuple chrétien dont nous sommes les fils. Et comment ne pas se rappeler que chaque année au même jour, la vieille basilique revoit la même foule? Derniers venus d'un siècle las et épuisé, nous nous pressons sous les voûtes élevées par la simplicité hardie de nos aïeux ; jeunes ouvriers ar-

(1) *La Communion générale de Pâques, à Notre-Dame de Paris, au XIIe siècle.* — *Le Correspondant*, tome XXXII, pages 152-158.

rachés à la corruption des ateliers, jeunes soldats enlevés à la licence des casernes, disciples des écoles moins bruyantes, mais non pas plus téméraires que celles du moyen âge, hommes de lettres et hommes d'état échappés au naufrage de toutes les doctrines et de toutes les révolutions. Le successeur de l'évêque Maurice, comme lui conduit aux honneurs de l'Église par la science et la vertu, comme lui béni des pauvres, monte dans la même chaire pour y porter la même parole. Et, lorsqu'il finit en entonnant le *Te Deum*, quand l'hymne de reconnaissance répété par trois mille voix ébranle les nefs triomphantes, nous touchons aux générations qui les ont bâties; les sept cents ans écoulés disparaissent comme un jour, la pensée du temps s'évanouit et ne laisse plus courir dans l'assemblée frémissante que le sentiment de l'éternité. »

Le prosélytisme d'Ozanam s'étendit à l'œuvre de la Propagation de la Foi, lyonnaise d'origine, et devenue en peu d'années une œuvre universelle, témoignant la vitalité du catholicisme. Le jeune écrivain non-seulement prêta son aide aux directeurs de cette association, mais mit plusieurs fois son talent au service de la même cause en composant un tableau de l'état et du progrès des principales missions. Telle est une notice qu'il écrivit en 1842, et qu'on a réimprimée dans ses œuvres (1). C'est là que nous lisons ces mots répétés depuis lors au sujet des missions de la Chine et des entreprises des sociétés bibliques : « L'hérésie ne saurait creuser là les fondations de ses temples sans rencontrer les corps de nos martyrs. L'Église a pris possession d'un sol ensanglanté par les six pieds de terre qu'il a bien fallu donner à chacun de ses morts. »

Enfin, Ozanam voulut réaliser l'idée qu'il s'était faite de l'apostolat de la charité, et de la part qu'il convient aux laïques d'y prendre. Il fut un des huit membres fondateurs de la société de Saint-Vincent-de-Paul, il ne craignit pas de le redire lui-même, en 1853, aux conférences de Florence et de Livourne. C'est un esprit de récrimination étroit et mesquin qui a pu seul lui contester, après sa mort, cet honneur d'avoir conçu et organisé une des plus belles œuvres qui marquent la renaissance religieuse des trente dernières années et qui se sont maintenues au-dessus de la sphère des discus-

(1) *Mélanges*, tome II. pp. 19-20.

sions et des passions politiques. Certes, toute querelle au sujet des droits de priorité est vaine, si elle n'est pas coupable, quand il s'agit d'une œuvre qui réclame le dévouement personnel, mais qui proscrit les noms propres. Cependant, il faut bien le dire, ne fût-ce que pour montrer ce dont est capable le prosélytisme de la foi dans les hommes les plus faibles : c'est un étudiant encore jeune et sans autre titre que sa droiture et son talent, qui prit l'initiative avec quelques autres hommes de son âge. Qu'on rappelle après cela le rôle qui fut assigné à un homme plus âgé, appelé longtemps à une présidence d'honneur, le mérite d'Ozanam n'en est point amoindri. Son rôle à lui, c'était la parole, et la parole, c'était l'âme : qui oserait soutenir que ce ne fut point là une des forces vitales de l'association à son berceau ?

Dans les réunions de charité, comme dans la chaire de la Sorbonne, la parole d'Ozanam était vibrante et sympathique ; elle communiquait aux autres la chaleur dont son cœur était pénétré : elle était douce et fraternelle quand elle enseignait la charité ; elle était émouvante et solennelle quand elle touchait aux mystères de l'existence humaine. Jamais Ozanam ne fut plus éloquent que dans les passages de ses discours où il s'inspirait du sentiment de l'infini et des aspirations de l'homme vers les choses de l'éternité. C'est en artiste qu'il représenta dans ses leçons le moment sublime de l'entretien d'Augustin et de Monique à Ostie, alors que les deux âmes, méditant sur les espérances de l'immortalité, parvinrent d'aspiration en aspiration jusqu'à la sagesse éternelle et créatrice : « Tandis que nous parlions ainsi, nous y touchâmes. » Cette scène a été retracée par saint Augustin dans ses *Confessions ;* Ozanam l'interpréta à la gloire de la philosophie chrétienne, avant que le crayon d'Ary Scheffer en ait exprimé la haute pensée dans la figure idéale de la mère et du fils.

VII

Ce que l'on vient de lire de la vie et des travaux d'Ozanam montre assez l'autorité de ses exemples ; les œuvres auxquelles son zèle s'est mêlé prospèrent jusqu'aujourd'hui, et, bien qu'il ait laissé une

place encore vide à l'heure qu'il est parmi les écrivains de la France catholique, ses opinions et ses idées portent leurs fruits dans plusieurs branches de la science et de la littérature religieuses. Une pensée à laquelle Ozanam a fait retour dans ses plus éloquents discours est celle qu'il importe, ce nous semble, de mettre en relief en rappelant à peu d'années de distance la date de sa mort : c'est le plus ferme espoir dans la régénération et l'expansion de la société chrétienne. Il ne la puisait pas seulement dans l'ardeur de sa foi et dans la générosité de ses convictions : il la nourrissait par une étude constante des éléments encore purs et des forces cachées qu'il apercevait dans le monde de ses contemporains ; de plus, il s'affermissait dans cette même pensée d'espérance par l'histoire, c'est-à-dire par le spectacle des nobles efforts qui n'ont manqué à aucune époque, et du réveil intellectuel et moral qui a suivi fort souvent des moments d'une torpeur en apparence mortelle ou d'un désordre sans frein et peut-être sans remède.

Investigateur du passé, Ozanam avait appris à connaître le caractère de la lutte du paganisme contre le christianisme, et à discerner la persistance de l'ennemi vaincu, reparaissant sous des aspects nouveaux; il ne dissimulait point la réapparition du paganisme et son empire dans le monde actuel.

« Non, s'écriait-il à la fin d'une leçon (1), non, le paganisme n'est pas éteint dans les cœurs tant qu'y règnent la peur de Dieu et l'attrait voluptueux de la nature. Le paganisme n'est pas étouffé dans l'école tant que le panthéisme s'y défend, tant que des sectes nouvelles annoncent l'apothéose de l'homme et la rehabilitation de la chair. En même temps l'antique erreur domine encore l'Asie, l'Afrique et la moitié des îles de l'Océan; elle s'y maintient armée et menaçante; elle fait des martyrs au Tonquin et en Chine, comme elle en faisait à Rome et à Nicomédie; elle dispute à l'Évangile six cent millions d'âmes immortelles.

« Un homme célèbre qui a laissé de justes regrets, mais qui s'est trompé souvent, a écrit « comment les dogmes finissent. » Après l'étude que nous venons de faire, nous commençons à comprendre que les dogmes ne finissent pas. Sous des formes diverses, l'humanité n'a connu que deux dogmes, celui du vrai Dieu et celui des faux dieux ; les faux dieux qui sont maîtres des cœurs païens et des sociétés païennes, le vrai

(1) Leçons Ve sur la Civilisation, tome I, pages 176-177.

Dieu dont l'idée s'est levée des montagnes de Judée pour éclairer premièrement l'Europe, et ensuite de proche en proche le reste de la terre. La lutte de ces deux dogmes explique toute l'histoire, elle en fait l'intérêt et la grandeur ; car il n'y a rien de plus grand et de plus touchant pour le genre humain que d'être le prix du combat entre l'erreur et la vérité. »

Après avoir suivi dans toutes ses phases la chute du polythéisme et le progrès parallèle de la religion chrétienne, Ozanam saisit toute occasion de montrer la force de vie et de perpétuité qui ne fit jamais défaut à la vraie religion. Il a protesté contre l'erreur de ceux qui rendent la foi complice de leurs faiblesses et de leurs terreurs, quand ils anathématisent la philosophie, quand ils rejettent les lettres de l'antiquité dont l'Église a dûment accepté l'héritage ; « comme il convient à une tutelle sage, sous bénéfice d'inventaire (1). » Il a combattu tout découragement comme toute exagération chez les chrétiens, toute illusion comme toute présomption chez les adeptes des systèmes de philosophie humanitaire.

« On ne doit point, disait-il (2), par un injuste retour sur les temps modernes, comparer les ruines du cinquième siècle avec les nôtres, et la chute du paganisme avec ce qu'on appelle trop souvent le déclin de la civilisation chrétienne. L'histoire ne s'arrête point à l'apparente ressemblance des événements. Elle sait que notre mollesse trouve toujours plus graves les maux du présent, et que notre orgueil même est flatté de surpasser les infortunes de nos pères. Elle sait aussi que les civilisations ne périssent ni par les passions, qui sont corrigibles, ni par les institutions, qui sont remédiables, mais par les doctrines qu'une logique inflexible pousse tôt ou tard à leurs dernières conséquences. Voilà où l'histoire découvre, en faveur du temps présent, une différence capable de rassurer les plus timides. Ce n'est pas le christianisme de nos jours qui distingue, comme les philosophes païens, entre la religion des sages et la religion du peuple, fondant la paix du monde sur des mensonges nécessaires. Ce n'est pas le christianisme qui, introduisant comme Plotin, un principe panthéiste, divinise la matière, et aboutit

(1) Leçon IXe, tome I, page 229-300 et 310.

(2) Leçon IVe, *le Paganisme*, tome I, pp. 144-145. — Comp. la préface des *Études germaniques*, pp. 15-19.

à consacrer le matérialisme politique, le gouvernement des peuples, par l'intérêt et le plaisir, *panem et circenses*. Surtout ce n'est pas le christianisme qui professe, comme Symmaque, le doute et l'indifférence sur ces terribles questions de Dieu, de l'âme, de la vie future. Tant que ces questions trouvent une réponse donnée avec une souveraine autorité, et en même temps souverainement raisonnable, rien n'est perdu : les vérités éternelles ne laissent pas tomber les sociétés du temps qui sont leur ouvrage, et l'invisible soutient cette civilisation visible où il s'est révélé ! »

Si l'on se plaint aujourd'hui de la tiédeur morale et religieuse de tant d'esprits heureusement doués, le IVe et le Ve siècles ont offert à Ozanam le même trait qu'il relève avec intention dans une de ses leçons sur les lettres dans le christianisme (1) :

« Voilà, dit-il, à la suite des exemples de l'histoire, voilà les irrésolutions de ces âmes de poëtes, de philosophes, de toutes ces âmes littéraires, dont le mal éternel est une sorte d'incorrigible faiblesse, une mollesse de cœur qui laisse prise aux séductions, une activité d'esprit qui aperçoit, du même coup d'œil, le fort et le faible des choses, et qui se trouve en même temps incapable de se décider, de choisir, par l'excès de savoir ; belles intelligences servies par des volontés faibles ! Que nous en connaissons de ces âmes irrésolues qui n'ont pas le courage de la foi ! »

Les plus grands génies de l'antiquité chrétienne, les Augustin et les Salvien, qui connaissaient le mieux la profondeur du mal à leur époque, n'ont point désespéré en présence des barbares, et malgré le découragement des Romains : Ozanam s'est plu à le déclarer hautement à ses auditeurs de la Sorbonne pour protester à l'avance contre toute faiblesse de caractère et de pensée, et pour rehausser d'autant mieux la nécessité du travail intellectuel (2).

« Ce n'est pas le seul mérite des hommes dont je parle, disait-il, d'avoir préparé les esprits qui devaient venir après eux ; ils ont fait quelque chose de plus grand ; ils ont préparé plus que les esprits, ils ont préparé les événements. Et je tiens à cette idée, car je crois que c'est une leçon de morale pour les écrivains, pour tous ceux qui pensent, que de

(1) Leçon IXe, tome I, pp. 284-285.
(2) Leçon XVIIe, *l'Histoire*, tome II, pp. 219-222.

leur montrer jusqu'à quel point, par leur pensée, ils peuvent agir, non pas seulement sur les sentiments, mais sur les événements qui les suivent. En effet, si les écrivains chrétiens eussent pensé et agi autrement, que fût-il arrivé? De deux choses l'une : Augustin, Paul Orose, Salvien, pouvaient prendre parti pour Rome absolument contre les barbares, ou bien se déclarer pour les barbares sans pitié et sans ménagement pour Rome. S'ils avaient fait ce qui semblait le plus naturel, s'ils s'étaient abandonnés à ce désespoir, trop commun aujourd'hui, et dans lequel certains hommes croient trouver je ne sais quelle grandeur; s'ils s'étaient livrés à ce découragement et à cette tristesse; s'ils s'étaient réfugiés dans une inconsolable mélancolie, qu'eussent ils fait? Ils auraient, à leur exemple, découragé toute l'Église d'Occident; désormais les populations chrétiennes de ces contrées se déclaraient sans réserve contre les barbares. Ces prétendus ennemis de Dieu et du genre humain, ils les faisaient réellement ennemis de Dieu et du genre humain. Ils attiraient sur Rome, sur la civilisation chrétienne, sur l'humanité des calamités inexprimables. Voilà ce qu'ils faisaient s'ils prenaient le premier parti.

Si au contraire ils prenaient le second, s'ils se rangeaient d'un seul coup précipitamment du côté des barbares; si, se constituant juges à la place de Dieu, ils eussent condamné Rome, cette autre Babylone, à une ruine éternelle, implacable..... ils auraient contribué à faire disparaître pour toujours ce centre du monde, et avec ce centre du monde, qui doit rester le centre de la vie chrétienne au moyen âge, toute l'économie des siècles qui allaient suivre; ils auraient contribué à éteindre pour toujours la lumière dont Rome demeura le refuge jusqu'aux temps de Charlemagne ; par conséquent ils frustraient l'humanité de ses ressources civilisatrices qui lui restèrent pendant si longtemps. Plus heureux, mieux inspirés, ils eurent ce courage que l'on flétrit volontiers du nom d'optimisme, quand on ne le partage pas, d'envisager d'un œil ferme et serein des temps difficiles et menaçants; ils eurent la sagesse de distinguer ce qui appartenait encore au passé au milieu de toutes les destinées si tremblantes de l'avenir.....

« En prenant parti pour Rome dans une certaine mesure, en rappelant ses vertus et sa gloire, que faisaient-ils? Ils montraient que cette cité était, après tout, digne de respect; que, si elle méritait un châtiment pour ses crimes, elle n'en était pas moins aussi digne de ménagements et de réserve; ils montraient que Dieu ne l'avait frappée que pour l'avertir, et qu'il fallait maintenant la consoler. Et par le tableau de l'antique grandeur de Rome, ils saisirent et frappèrent tellement l'esprit des bar-

bares, que l'on obtint ce résultat, exprimé d'une manière si admirable par Jornandès, quand il dit que Rome ne tenait plus le monde par les armes, mais par les imaginations. Cet empire des imaginations est souvent mille fois plus fort que l'empire des armes : Rome l'a montré. Elle commençait alors une nouvelle destinée ; elle fondait cette souveraineté spirituelle dont elle resta toujours le centre. Ceux qui avaient pris sa défense contre les invectives et le fer des barbares, formèrent cercle, en quelque sorte, autour du tombeau de Saint-Pierre, et, célébrant ce lieu comme choisi par Dieu pour être le centre des lumières, forcèrent les barbares, campés autour du Capitole, au respect et bientôt à la soumission. Ainsi se forma cette économie du moyen âge, où l'antiquité régénérée dans Rome éclaire et discipline la barbarie des temps nouveaux.

« Voilà un des plus grands exemples de la puissance des écrits, non pas seulement sur les esprits, mais sur les événements; voilà une des plus glorieuses délégations que la Providence fait quelquefois de son pouvoir au génie des hommes. »

Le cours d'Ozanam sur la civilisation fut terminé par une étude profonde et ingénieuse sur le commencement des nations néo-latines (1); voici quelques passages des conclusions qui expriment la pensée dont il s'était fait le champion pour rester l'homme de son temps :

« Vous voyez que lorsque Dieu veut faire un monde nouveau, il ne brise que lentement et pièce à pièce l'édifice ancien qui doit tomber, et qu'il s'y prend de loin pour élever le monument moderne qui lui succède..... Pendant que le vieux monde de la civilisation romaine tombe pierre à pierre, de bonne heure s'est construit le rempart chrétien derrière lequel la société pourra se retrancher encore.

« Ce spectacle doit nous servir d'exemple et de leçon : assurément l'invasion barbare est la plus grande et la plus formidable révolution qui fût jamais : cependant nous voyons quel soin infini Dieu prit d'en adoucir, en quelque sorte, le coup, et de ménager la chute du vieux monde; croyons donc que notre temps ne sera pas plus malheureux, que pour nous aussi, si le vieux mur doit tomber, des murs nouveaux et solides seront édifiés pour nous couvrir, et qu'enfin, la civilisation, qui a tant coûté à Dieu et aux hommes ne périra jamais..... Quelle que soit la du-

(1) Leçon XXIe, tome II, pp. 348-349.

rée de mon enseignement, de mes forces, de ma vie, du moins je n'aurai pas perdu mon temps si j'ai contribué à vous faire croire au progrès par le christianisme; si, dans ces temps difficiles où, désespérant de la lumière spirituelle, beaucoup se retournent vers les biens terrestres, j'ai ranimé dans vos jeunes âmes ce sentiment, qui est le principe du beau, des littératures saines, l'espérance! Il n'est pas seulement le principe du beau, il l'est aussi de ce qui est bon; il n'est pas seulement nécessaire aux littérateurs, il est aussi le soutien indispensable de la vie; il ne nous fait produire seulement de belles œuvres, il nous fait aussi accomplir de grandes actions..... »

On vient d'entendre, dans les adieux d'Ozanam à son auditoire de la Sorbonne, l'expression de cette espérance dont il resta toujours animé lui-même; à tous les moments, si occupé qu'il fût des choses et des enseignements du passé, il portait sur l'avenir un regard assuré. On ne saurait mieux faire, pour servir la grande cause à laquelle il a sacrifié toutes ses forces, que d'inculquer aux esprits une espérance non moins ferme de régénération et de progrès, et que d'accomplir avec une ardeur égale à la sienne cette loi du travail qui est une des réparations de la destinée humaine.

FÉLIX NÉVE.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVEAUX MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

Le recueil des Mémoires que la Société littéraire présente aujourd'hui au public soutient honorablement la comparaison avec les six volumes qu'elle a fait imprimer antérieurement : il atteste la vitalité de cette association parvenue à la dix-septième année de son existence, et rend témoignage aux plus jeunes, aux derniers venus de ses membres qui ont rivalisé de zèle avec les fondateurs et les continuateurs de l'œuvre ; si la persévérance est chose difficile et rare dans des corps savants qui réunissent des hommes d'une capacité éprouvée, on a peine à l'attendre d'une association de jeunes gens qui se renouvelle d'année en année. La difficulté a été heureusement vaincue à Louvain, les traditions de zèle et d'application, les idées de devoir et d'émulation, le goût de la science et des lettres sont restés en honneur dans la société qui a compté parmi ses membres la plupart des étudiants intelligents et laborieux de l'Université, et, sans aucun doute, il faut en savoir gré aux maîtres qui n'ont pas cessé de faire appel

(1) *Choix de Mémoires*, tome VII. — Bruxelles et Louvain, C.-J. Fonteyn, 1857. Vol. in-8, pp. LVII-456 — Prix : fr. 4.

au bon vouloir des nouveaux venus. Une œuvre si utile et si bien maintenue est digne de reconnaissance, comme elle l'est de toute attention ; les esprits non prévenus y verront un des plus beaux fleurons de la couronne de l'*Alma Mater*. Amour de l'étude, connaissance approfondie des principes de toutes les sciences, désir et puissance de les défendre, culture variée de l'intelligence, examen sérieux des questions religieuses, sociales, historiques, littéraires soulevées tous les jours dans le monde où nous vivons, ce sont là autant d'aptitudes et de forces que la jeunesse ne peut acquérir que dans une association sagement dirigée comme celle dont nous parlons.

Les travaux réunis dans le tome VII du *Choix de Mémoires*, se distinguent par l'intérêt de leur sujet et par leur étendue ; ils sont le fruit des loisirs de leurs auteurs dans un cours d'études fort occupé sans doute, et on y reconnaît toutefois un talent plein d'espérances, et même une maturité précoce qui n'appartient pas toujours aux travaux de leurs devanciers. Et puis, ce sont des essais choisis entre beaucoup d'essais estimables, comme on l'affirmerait d'après les rapports placés en tête du volume, sur les travaux de la Société littéraire pendant les cinq dernières années (1852-1856). La philosophie et le dogme, l'histoire, les lettres et les sciences ont exercé une foule de jeunes écrivains, à qui de bienveillants avis n'ont pas manqué, si on en juge par l'analyse des questions et des points de recherche qui ont fait l'objet de nombreux mémoires. Tels sont le problème métaphysique du Temps, l'importance sociale du dogme du péché originel, la constitution et l'état de l'Église russe, le Gnosticisme et sa réfutation par St. Irénée : à l'histoire appartiennent des mémoires non imprimés sur Godefroid de Bouillon et la première Croisade, sur l'abbaye d'Orval, sur l'origine du système politique de l'équilibre ; aux lettres anciennes, des études sur le *Prométhée* d'Eschyle et sur le poëme de Lucrèce ; aux lettres modernes, des notices étendues sur l'éloquence de la chaire en Prusse, sur Bembo, sur Ronsard

et sa Pléiade, sur le poëte Scarron, sur Shakespeare et son temps. Les sciences ont eu leur part dans des mémoires sur les aérostats et sur l'état de la physique au XIXe siècle. Quelques morceaux de poésie ont été lus chaque année dans les séances de la Société; nous distinguerons dans ce nombre une imitation en vers de la pièce célèbre du poëte allemand Zedlitz : *la Revue nocturne*, par M. J. Jacobs, qu'on lit à la fin du recueil récemment imprimé.

Nous croirions ne rendre qu'un médiocre service aux auteurs des cinq mémoires insérés dans le dernier tome des publications de la Société littéraire, si nous nous bornions à placer ici une analyse même détaillée de chacun de ces mémoires. Vaut mieux, ce nous semble, les prendre tour à tour, pour en apprécier le mérite, pour en assigner la portée, et pour en déterminer les qualités solides. De la sorte, le lecteur jugera mieux quelle lumière ces jeunes auteurs ont répandue sur des sujets importants, et sous quel rapport ce premier effort est pour eux un gage de nouveaux et plus grands succès. La littérature ancienne, et la littérature moderne sont représentées dans le tome VII des Mémoires, par MM. L. Lannoy et Const. Biart; la philosophie spéculative et la philosophie religieuse, par MM. Ch. Müllendorff et Grég. Van Heeswyck; les sciences sociales, par M. P. Van Biervliet. N'oublions pas de dire qu'avant de recevoir les honneurs de l'impression, le travail de plusieurs d'entre eux avait déjà été récompensé par une médaille d'honneur, décernée suivant l'usage, par M. le Recteur de l'Université, sur l'avis de la Commission directrice de la Société littéraire.

Le premier mémoire intitulé : *De la satire ïambique chez les Grecs* est l'œuvre de M. Louis Lannoy, que la Société littéraire compta naguère parmi les plus actifs de ses membres. Déjà elle accueillit, en 1850 (1), une étude intéressante du même auteur *sur les Atellanes et sur quelques productions du théâtre populaire*

(1) Au tome V^e du *Choix de Mémoires*.

dans l'ancienne Rome. Peu après M. Lannoy lui fit la première communication de son travail de littérature grecque qui vient d'être imprimé. Promu docteur en philosophie et lettres avec grande distinction, puis devenu professeur au collége de Nivelles, il lui a été donné de fournir des preuves d'une aptitude peu commune à l'enseignement de la philologie et des lettres.

On retrouve dans ce second travail toutes les qualités du premier : une érudition de bon aloi, une exposition facile et souvent pleine d'attrait, une diction vive et enjouée sans écarts. Qu'il fasse l'histoire de la satire dans l'antique Italie ou dans les beaux temps de la Grèce, M. Lannoy sait prendre le ton s'adaptant le mieux au sujet : il dit gaiement les choses, quand il le faut, mais sans affectation de gaieté, et il met en saillie les finesses de l'esprit caustique des Italiens ou des Grecs, avec la sage précaution de ne point les altérer par l'alliage de la plaisanterie moderne. Il montre de grandes ressources de style, mais il en use discrètement comme s'il se souvenait sans cesse qu'il parle des anciens et qu'il fait leur histoire.

Historien de la satire chez les Grecs, M. Lannoy a pris soin, tout d'abord, de mettre la satire latine mieux connue en rapport avec un genre qui ne nous est représenté dans les monuments grecs que par un petit nombre de pièces fragmentaires. Il a fait revivre les débris de la poésie satirique en faisant la biographie des hommes qui l'ont créée et cultivée avec le plus d'éclat. Archiloque, Simonide d'Amorgos, Hipponax et Anasius lui ont fourni le cadre de son tableau : aucun détail de quelque importance ne lui a échappé, grâce à l'étude des textes conservés et à un usage fort intelligent des recherches critiques de Liebel et de Welcker sur ces poëtes. Nous allons dire brièvement quel intérêt il a su répandre sur cette monographie qui retrace pour la première fois en français les destinées d'un genre fort curieux de littérature classique.

L'esprit satirique s'était traduit de bien des manières dans les premières productions de la poésie hellénique ; il a laissé des

traces dans les épopées d'Homère, et dans de petits poëmes qui portent son nom. Au VIIe siècle avant notre ère, la satire fut une des compositions dans lesquelles s'exerça le génie poétique, cherchant des inspirations et des formes nouvelles : Archiloque de Paros, novateur hardi, inventeur de mesures variées et plus savantes (1), mania avec verve et originalité la mesure ïambique essayée sans doute avant lui par des poëtes restés inconnus; et, comme il affecta cette mesure à des chants mordants et passionnés, il fut considéré comme le modèle de tous ceux qui l'ont appropriée de même à la satire. Versificateur, musicien et poëte, Archiloque semble digne d'un rang fort élevé parmi les génies de la Grèce, et c'était justice aux yeux des anciens de lui attribuer la gloire de l'invention comme à Homère lui-même (1). Cependant, nous ne pouvons juger aujourd'hui que fort imparfaitement ses titres divers à la célébrité, et même son talent de satirique. Qu'a fait M. Lannoy pour nous donner une idée de ce talent si vanté? Il a caractérisé l'ïambe comme une des mesures vives et rapides de la versification grecque; il a montré l'ïambe dans la main d'Archiloque comme un trait aiguisé qu'il lançait à coup sûr, comme une arme que sa rage dirigeait avec une habileté et une puissance inimitables. Il a fait mieux encore : il a assemblé et traduit les fragments du poëte; il les a enchassés dans un récit biographique fort attrayant; il a rendu de cette façon à des vers détachés une saveur, un sel qu'ils semblaient avoir perdus, et il a restitué au poëte qui s'est mis en scène les grands traits de sa physionomie historique. Cette partie du Mémoire de M. Lannoy est d'un mérite littéraire incontestable : elle nous peint au vif l'exaltation du poëte, l'esprit d'implacable vengeance dont il était animé, les passions dont son cœur débordait et dont sa langue rhythmique et vigoureuse lui fournissait toujours l'expression la plus violente. Ce n'était pas

(1) On fait honneur à Archiloque de plus de trente espèces de vers ou de combinaisons métriques ; M. Lannoy s'est occupé surtout des épodes, appliquées plus spécialement au genre satirique.

une âme vulgaire que celle d'Archiloque qui savait revêtir toute pensée, tout sentiment d'une force poétique saisissante, s'imprimant fortement dans toutes les mémoires. Le caractère grec, avec sa fougue et avec ses faiblesses, revit dans ce portrait du poëte courroucé, avide de vengeance, esclave de l'ivresse et des plaisirs des sens, avec autant de vérité que dans celui des héros fameux de la tradition guerrière, Ajax, Achille, Ulysse. Archiloque, c'est le grec entreprenant, insatiable de jouissances, ardent et fier, enfant de la civilisation ionienne succédant aux splendeurs de l'âge héroïque.

Simonide d'Amorgos fut un des imitateurs d'Archiloque dans la satire iambique; il donna quelquefois sous cette forme un enseignement moral analogue à celui des sentences ou gnomes, exprimées en distiques. Tel paraît avoir été l'objet d'un poëme *sur les femmes* dont il nous reste un fragment étendu. L'auteur du mémoire, après avoir donné une version suivie de ce morceau, s'est arrêté à l'examen du sort de la femme dans la société grecque, à une époque relativement ancienne : il a commenté à cet effet Simonide lui-même dans sa piquante analyse du caractère des femmes, et appelé en témoignage le vieil Hésiode, qui ne les a pas plus épargnées dans ses vers. Il a pu indiquer de cette manière les conséquences sociales de l'infériorité attribuée à la femme dès les premiers siècles de la civilisation païenne, et rapprocher les critiques tempérées du iambographe des accusations de Ménandre, de Juvénal et d'autres satiriques, qu'on a pu taxer d'hyperbole.

Hipponax, et son émule Ananius, viennent, dans ce morceau d'histoire, à la suite d'Archiloque et de Simonide d'Amorgos. Hipponax, d'Éphèse, ne fut pas un censeur moins vif et moins mordant que ceux-ci ; un éloge à la manière de Hipponax, c'était, suivant le proverbe, l'invective la plus cruelle : mais il ne se contenta pas de réduire au désespoir les hommes contre lesquels il s'acharnait dans ses vers. Il inventa la parodie, et s'attaqua aux plus grands poëtes en appropriant leurs tableaux à un but satiri-

que (1). De plus, il mit en usage dans ses satires une forme de la mesure iambique, restée célèbre, le Choliambe ou Scazon, boitant par la substitution d'un spondée à un iambe à la fin du vers.

M. Lannoy n'a pas étendu l'histoire de la satire à celle des petites compositions mordantes et gaies qui sont issues de la poésie antique dans les siècles postérieurs de la Grèce : il a très-bien expliqué pourquoi la satire qui avait fleuri dans la Grèce d'Asie n'est point restée un genre longtemps cultivé dans le même dessein, et n'a point pris l'importance littéraire de la satire romaine devenue didactique : il a montré dans la comédie qui emploie de préférence les iambes dans ses récits, l'histoire véritable du poëme national auquel Archiloque avait donné faveur. Ainsi la satire ne se développa-t-elle pas chez les Grecs à l'instar des branches de l'art lyrique nées dans les mêmes siècles et dans des conditions également favorables.

Que furent, en somme, les iambes des poëtes les plus célèbres? « C'étaient, dit l'auteur dans sa conclusion, des libelles où se mê-« laient la narration et l'invective, la plaisanterie et le sarcasme, « des pamphlets diffamatoires lancés par la vengeance person-« nelle, et qui, en dehors de ce but, n'ont jamais su être didacti-« ques ni moraux, parce qu'ils s'occupaient des personnes plus « que des choses : Archiloque se venge de Lycambès et de ses « filles ; Hipponax, de Boupalos ; et quand celui-ci fait le tableau « des vices de son temps, il met en risée des personnages connus, « s'indigne contre eux et les châtie : des personnalités, toujours « des personnalités! »

Le mémoire de M. Charles Müllendorff, de Luxembourg, qui vient en second lieu dans le volume, se compose d'*Études philosophiques sur le beau*. C'est un coup-d'œil général sur l'esthétique, un essai de théorie sur une branche de la philosophie qui

(1) M. Lannoy n'aurait pas mal fait d'insister un peu sur la ressource que les plus anciens satiriques ont trouvée dans le genre héroï-comique où les Grecs n'ont jamais épargné ni Homère, ni les tragiques.

n'a pas été élaborée jusqu'ici dans les écoles chrétiennes avec la même profondeur que les autres. Le jeune auteur de ce travail a appliqué les forces d'une belle intelligence à l'examen des systèmes esthétiques qui présentent une grande divergence, et il a recherché une définition du beau qui réponde aux idées bien établies du vrai et du bien, et qui satisfasse à de nombreuses applications pratiques.

« L'idée du beau, dit M. Müllendorff, est l'anneau qui rattache « les différents arts à la philosophie; sa définition leur trace le « chemin qu'ils ont à suivre, et décide du caractère de l'influence « qu'ils exercèrent sur la société. Trop souvent l'art et la beauté « ont été l'excuse du vice, et le prétexte sous lequel on a fait la « guerre à la vérité et à la morale; une définition exacte du beau « montrera s'il est condamné à être la parure et la propriété du « mal, ou si, au contraire, il mérite de servir d'instrument au bien « et à la vertu. Si Dieu est la beauté absolue, et si toute beauté « relative découle de lui comme de sa source et dépend de lui « dans son existence, la théorie du beau contribuera à l'amour du « bien : en montrant que le sensible n'est beau que par l'intelli- « gible, et que dans toute jouissance esthétique nous sommes « uniquement charmés par une image de Dieu, elle exhortera puis- « samment à ne pas préférer l'œuvre à l'artiste, un pâle reflet de « clarté à la plénitude et au foyer de la lumière. »

Dans la première partie de son mémoire, M. Ch. Müllendorff caractérise les différentes formes données à la définition du beau, en discutant les principales opinions des philosophes anciens et modernes sur cette matière (1) : Platon, Aristote, Plotin, le P. André, Gioberti, et bien d'autres penseurs figurent dans cette revue des tentatives faites avec le plus d'autorité. Il fait remarquer l'insuffisance de la plupart des définitions du beau, et l'inexactitude

(1) Il déclare lui-même, avoir profité beaucoup, en cette partie, de la lecture d'un cours de philosophie publié en latin à Clermont-Ferrand, en 1849.

des termes qu'on y a fait entrer : ainsi se livre-t-il à la critique des mots *symbole* et *splendeur* appliqués à une définition spéculative de la beauté.

Le beau serait défini de préférence par l'auteur : « *la ressemblance avec Dieu*, considéré non-seulement comme vérité ou comme beauté absolue, mais comme être infini. » La beauté absolue est Dieu en tant qu'il se ressemble à lui-même, ou mieux, en tant qu'il est lui-même. Le vrai et le bien sont beaux parce qu'ils sont une ressemblance avec Dieu. Mais le beau en général se manifeste sous trois formes différentes, d'après une division adoptée par plusieurs philosophes qui, du reste, ne s'accordent guère sur la signification des termes employés : ce sont le *sublime*, le *beau proprement dit*, et le *gracieux*. Afin de mettre plus de rigueur dans l'examen de ces formes du beau, M. Müllendorff a recherché les exemples saillants qu'on en trouve dans la nature et dans l'art ; il a étudié les différences qui séparent un certain nombre d'objets généralement regardés comme sublimes, beaux et gracieux, et a réduit ensuite en synthèse les caractères distinctifs de chacune de ces formes.

D'accord avec sa définition générale du beau, le jeune philosophe admet que l'être par excellence est une seule et unique perfection ; mais il croit qu'on peut reconnaître en Dieu grand nombre de perfections distinctes les unes des autres, et qu'on peut les considérer sous le rapport de la quantité, de la qualité et de la relation. Le *sublime*, le *beau* et le *gracieux* sont une ressemblance avec Dieu considéré sous ces trois points de vue : le *sublime* est la ressemblance avec l'être parfait sous le rapport de la quantité, ou bien : c'est la ressemblance avec Dieu dans laquelle on trouve l'illimité, l'infini. Le *beau proprement dit* est la ressemblance avec Dieu sous le rapport de la qualité ; en d'autres termes, c'est une ressemblance avec Dieu dans laquelle est exprimée une perfection divine déterminée. Le *gracieux* est la ressemblance avec l'être infini sous le rapport de la relation, ou mieux,

c'est le sensible dans lequel la multiplicité des éléments constitutifs est réduite à l'unité mathématique.

M. Müllendorff ne s'en est pas tenu à formuler cette triple définition du beau considéré hors de son modèle; comme on reproche d'ordinaire aux théories esthétiques d'être inapplicables à la réalité des choses, il a pris à tâche de rechercher lui-même l'application de sa définition, et d'examiner, sous le rapport des trois espèces du beau, les formes, les mouvements et les couleurs. On lira avec un grand attrait cette seconde partie du mémoire dans laquelle l'auteur met en œuvre d'une manière fort heureuse, et dans une parfaite lucidité les idées métaphysiques, servant de fondement à la théorie. Ses exemples sont bien choisis, et son exposition toujours claire et convaincante. Il en est de même dans la troisième partie où il recherche les causes de la diversité des jugements sur le beau, et où il traite de la fin de l'art et de ses rapports avec la morale.

« Nous voulons, dit M. Müllendorff dans sa conclusion, nous « voulons que l'art ait une fin, et une fin morale; mais comment « l'atteindra-t-il? Nous pensons qu'il l'atteindra pleinement par la « seule représentation du *beau* véritable. Faire aimer le beau, « c'est faire aimer Dieu qui est le type, la source et la raison de « toute beauté. Une œuvre d'art dans laquelle le beau physique « sert de moyen pour combattre la vérité et la moralité est la « représentation du laid plutôt que du beau; nous sommes en « droit de laisser de côté dans cet ouvrage les moyens pour ne « plus prendre en considération que la fin, et comme nous y trou- « vons de la laideur intellectuelle et morale, nous pouvons con- « damner l'œuvre d'art, et reprocher à l'artiste d'avoir méconnu « la haute destination de l'instrument céleste que Dieu lui a con- « fié. Dans les arts, le beau physique ne doit jamais être en conflit « avec le beau intellectuel, et le beau physique et intellectuel doit « toujours se soumettre aux lois du beau moral; faute de quoi, « le laid d'un ordre plus élevé détruirait l'effet du beau d'un

« ordre inférieur, et l'art aurait manqué son but, parce qu'il ne « représenterait plus le beau véritable. »

Enfin, quand il a démontré que le vrai et le bien sont unis au beau d'une manière indissoluble, M. Müllendorff se prend à considérer ce que doit être la culture des arts sous l'empire des croyances et des idées chrétiennes. Le catholicisme qui renferme les vérités les plus sublimes et qui est en possession de la morale la plus pure, doit être le plus favorable à la représentation du beau : « Il présente dans toute leur pureté et dans toute leur vi- « gueur les beautés intellectuelles et morales ; et c'est par elles « qu'il vivifie et relève les beautés physiques en les associant « étroitement les unes aux autres. Il tend au sublime, parce que « seul il donne la notion vraie de l'infini, fin dernière de tous ses « efforts ; il tend au beau proprement dit, parce que, mieux que » tout autre système philosophique, il nous montre les perfec- « tions de Dieu dans leurs relations avec l'homme : sa puis- « sance et sa sagesse dans la création, son amour inépuisable « dans la rédemption, sa justice, sa providence, et sa sollicitude « toute paternelle dans le gouvernement du monde. Enfin, c'est en « s'attachant au catholicisme qu'on trouve le véritable gracieux, « parce qu'il nous l'offre sans mélange impur. »

Puisse M. Charles Müllendorff qui a débuté avec éclat dans la carrière des hautes études, et qui a dûment mérité le diplôme de docteur en philosophie, poursuivre ses travaux de philosophie et d'esthétique, et achever de sa main cette théorie spiritualiste et chrétienne du beau, qu'il esquissait autrefois à Louvain, pour faire essai de ses forces !

La littérature moderne a trouvé sa place dans le même choix de Mémoires, dont le troisième morceau est un *Essai* de M. Constantin Biart, d'Anvers, *sur la vie et les œuvres de Schiller*. On doit savoir gré à l'auteur, qui s'occupe spécialement des études de droit, de consacrer ses loisirs à la culture des lettres, et de donner sous ce rapport un exemple trop rarement suivi : on ne

peut que le louer d'avoir jeté son dévolu sur la littérature allemande, cultivée chez nous par un si petit nombre de personnes, et cependant accessible au prix de peu d'efforts à une grande partie de nos compatriotes, dont l'idiôme maternel est une langue sœur de l'Allemand.

M. Biart a fait un heureux choix en concentrant ses premières études sur un des plus grands poëtes de l'Allemagne, et, en attirant principalement l'attention sur la carrière dramatique de ce poëte. Après un court préambule sur l'état du théâtre allemand avant les maîtres qui l'ont illustré, il fait connaître la vie de Schiller, et passe à l'examen de ses drames qu'il analyse tour à tour. Dans cette revue, il a soin de signaler le cours des idées de Schiller sur l'art, fruit de ses études et de ses propres essais, et le progrès de son talent que l'on observe dans ses œuvres dramatiques. Il ne fait plus ensuite que jeter un coup d'œil sur les poésies lyriques de Schiller et sur ses écrits d'histoire et de critique, et il termine par une appréciation du rôle et de l'influence de ce poëte à la belle époque de la littérature allemande.

Cet essai de M. C. Biart sera lu avec grand fruit par tous ceux qui voudront s'initier par des lectures à l'une des grandes littératures de l'Europe moderne; il inspirera à plusieurs le goût de lire eux-mêmes le théâtre de Schiller dans sa langue originale, comme l'a fait l'auteur pour en parler avec une admiration convaincue; déjà Mme de Staël a retracé dignement la carrière de Schiller dans son livre *De l'Allemagne;* M. de Barante a donné la traduction française de son théâtre. d'autres écrivains ont célébré avec enthousiasme son génie original et créateur. Certes, la monographie dont nous parlons est un service rendu à ceux qui n'ont pas entre les mains ces divers ouvrages d'un mérite reconnu; mais il est incontestable que M. Biart peut rendre aux lettres de nouveaux et plus grands services, en dirigeant ses études sur l'une ou l'autre des œuvres vantées du dramaturge allemand. Il trouverait la matière de mémoires du plus haut intérêt dans l'examen approfondi d'un drame

pris à part, dans une étude qui embrassât à la fois l'art et la critique, l'histoire et la morale. De telles monographies sont éminemment utiles pour fixer l'opinion sur la valeur des chefs-d'œuvre d'une littérature étrangère ; elles sont d'autant plus importantes pour la littérature allemande qu'elle ne peut être jugée de tous points sans partialité ou sans illusion par les Allemands eux-mêmes. Les autres nations ont le droit de faire leurs réserves : il s'agit pour elles de défendre non-seulement leurs opinions en matière de goût, mais encore leurs idées sur les hommes et les évènements de l'histoire que Schiller, de même que Goëthe, a idéalisés avec un peu d'arbitraire. L'art est une puissance qui revendique de grandes libertés; mais l'histoire a aussi des droits à faire valoir, quand le sentiment moral, autant que la vérité des faits, souffre des fictions du poëte ou de l'artiste. Au moment où l'on fouille les archives pour connaître le véritable sort du fils infortuné de Philippe II, n'a-t-on pas intérêt à rechercher si quelquefois Schiller, dans son *Don Carlos*, n'a pas fait violence à des événements acquis à l'histoire dès son temps ? De même, n'avons-nous pas à demander compte à la muse de Goëthe des altérations qu'il a fait subir, dans un drame célèbre, à la grande et noble figure du comte d'Egmont ? L'art est-il à sa hauteur, quand il est moins grand que la réalité.

En poursuivant ses études littéraires dans le même champ, M. Biart fera bien de se mettre en garde contre les jugements absolus que l'on trouve aujourd'hui dans bien des livres touchant les qualités éminentes de l'esprit allemand et la supériorité de la littérature allemande. Il est temps, à l'heure qu'il est, de considérer de sang-froid les merveilles qu'on admirait il y a vingt ans sur la parole de quelques critiques, et personne n'aurait plus l'excuse d'un premier et facile engouement. Nous doutons fort que, dans l'avenir, M. Biart accepte encore, comme il le fait quelquefois dans son *Essai* sur Schiller, les assertions des auteurs allemands qui mettent leur nation au-dessus des autres et particulièrement de la France, sous le rapport non-seulement de la profondeur de pen-

sée, mais encore de la sensibilité ; il est trop complaisant envers eux, ce nous semble, quand il répète que « les Français, peuple lé-« ger et irréfléchi, envisagent généralement l'amour comme une « passion ordinaire, dans laquelle l'homme à la recherche des jouis-« sances comprime le sentiment céleste qui s'élève dans son âme, » mais que les Allemands, même au théâtre, « reconnaissent à l'a-« mour un caractère religieux et en quelque sorte sacré, qui nous « transporte au ciel et annihile la terre à nos yeux. » Rendons hommage à la noble et harmonieuse expression des sentiments du cœur humain que le génie allemand a souvent trouvée et réalisée dans ses œuvres de premier ordre ; mais ne prenons point pour une vraie et profonde sensibilité ce qui n'est chez bien des poëtes et romanciers d'Outre-Rhin qu'affectation de sentiment et quelquefois même niaise sensiblerie. Il serait curieux de voir si, bien des fois, les images et les rhythmes ne cachent pas une conception fort vulgaire des choses de l'âme, et si le sentimental ne confine pas pour ainsi dire au sensuel. Soyons justes envers tous les grands peuples, voire même envers la France ; ne nous décidons pas trop vite à dénier le sentiment à la littérature qui compte parmi ses maîtres Racine et Fénélon.

C'est un honneur pour M. Biart d'avoir su s'arrêter sur la voie où l'entraînaient tant d'exemples, entr'autres celui de M. Alfred Michiels dans ses *Études sur l'Allemagne* : il s'est défendu de faire à tout propos du sentimentalisme, et, en racontant la vie de Schiller, il n'a pas cru de bon goût de chanter en manière d'idylle le sommeil de ce poëte sur la route de Manheim à Francfort (1).

(1) Voici un échantillon du lyrisme de M. A. Michiels (*Étud. sur l'Allem.*, 2e édit., tome I, p. 262) dans sa biographie de Schiller : « Que j'aurais voulu te voir durant ce triste sommeil, ô pauvre grand homme! que j'aurais voulu m'asseoir à tes côtés, sur les racines d'un hêtre, et là, t'environnant d'amour, fléchir pour toi l'injuste courroux du sort ! Hélas! l'univers était-il donc insensible, que toi, son charme et sa parure, tu fusses ainsi livré sans protection à toutes les douleurs ? Ah ! les vents auraient dû se taire, le bois étouffer ses

Puis, tout en admettant un développement progressif du talent de Schiller, M. Biart n'a pas justifié les vues de ce poëte d'une manière absolue ; il n'a pas invoqué en sa faveur la thèse défendue si chaudement par M. Michiels sur l'indépendance absolue de l'art, et sur son entière séparation d'avec la morale (1). Cependant, sans pousser trop loin la sévérité de sa critique, il eût fait observer avec raison que le sentiment du vrai et du bien qui exerce un heureux empire sur le génie de Schiller ne le préserve point des atteintes du scepticisme. Le penseur et le poëte ne furent pas toujours bien d'accord dans Schiller. Il semble que souvent l'artiste s'emparait de nobles et grandes idées auxquelles le théoricien, le philosophe n'atteignait pas, ou du moins ne savait pas s'arrêter. Frédéric de Schlegel a pu dire de lui dans son histoire de la littérature ancienne et moderne (2) :

« Tous les essais qu'il tenta pour satisfaire son génie inquiet et « investigateur portent l'empreinte d'idées vagues et sceptiques ; « il est demeuré entièrement dans le doute; aussi, même dans « ses plus beaux ouvrages, nous sentons-nous parfois atteints par « le souffle d'un froid intérieur. D'autres ont pensé que l'étude de « la philosophie lui a été préjudiciable, même pour son art ; mais « ses doutes remontaient beaucoup plus haut. La satisfaction in- « terne d'un semblable génie doit toujours être considérée comme « l'objet principal et a bien plus d'importance que tout exercice « pratique de l'art. »

On ne cesse pas d'être juste envers un poëte éminemment dramatique tel que Schiller, en affirmant que la puissance de son talent se fût accrue par l'action de profondes convictions morales et religieuses.

Vient ensuite le travail remarquable où M. l'abbé G. Van

soupirs, les oiseaux leur plainte mélodieuse, et l'Allemagne attendre en silence le réveil de son plus beau génie !... »

(1) *Études*, ibid., p. 321-330.

(2) Leçon XVI, tome II, pp, 264-65 (édit. de Louvain, 1829).

Heeswyck, appelé tout récemment à la chaire de rhétorique du séminaire de Saint-Trond, traite *de la métempsycose au XIXe siècle, et de son histoire dans le passé*. C'est un essai de philosophie religieuse qui offre le plus grand intérêt d'actualité, puisqu'il s'en prend à une antique erreur ravivée de nos jours avec une présomptueuse confiance. L'école humanitaire a repris et glorifié la doctrine de la transmigration des âmes ; elle en a fait un des fondements de sa théorie du progrès indéfini ; sans crainte de heurter violemment la conscience des peuples chrétiens, elle a ainsi porté atteinte à la fois à la nature de Dieu, à la personnalité humaine, à l'idée d'une véritable immortalité. C'est là une conception aussi contraire à la raison qu'à la foi, dont il est utile aujourd'hui, en présence du conflit des opinions, de faire connaître l'histoire et les conséquences dogmatiques et morales.

En dénonçant la métempsycose comme une erreur grossière qui n'est point née d'hier, mais qui, si vieille qu'elle soit, a retrouvé des partisans parmi les gens d'esprit, M. Van Heeswyck a cru avec raison qu'il rencontrerait des incrédules : aussi a-t-il pris la précaution d'exposer l'histoire de la métempsycose chez les peuples les plus vantés, dans les écoles les plus fameuses de l'antiquité. Il lui importait de montrer combien de puissantes intelligences ont payé tribut à cette croyance sur le passage des âmes à travers un nombre indéterminé de corps : non-seulement, ce fut l'erreur de quelques penseurs, parmi lesquels on retrouve Pythagore, Platon lui-même. Philon, les Néo-Platoniciens, mais encore ce fut l'illusion de peuples considérables, ceux de l'Égypte et de l'Inde, dont la civilisation se développa sous l'empire de croyances religieuses. Il est à regretter que M. Van Heeswyck n'ait pas assuré à la partie historique de sa démonstration l'avantage de montrer la métempsycose en action dans les vastes contrées de l'Asie orientale. Ce qu'il nous dit de la métampsycose dans l'Inde est peu satisfaisant, tandis qu'il lui eût été facile d'indiquer sommairement les applications sociales et politiques de

cette doctrine dans les royaumes et les castes de l'Inde ancienne : il lui eût suffi d'ouvrir à cet effet les lois de Manou dont la traduction française est depuis plusieurs années entre les mains de tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la philosophie.

Puis M. Van Heeswyck n'a parlé que du brahmanisme qui a consacré l'erreur de la métempsycose dans ses traditions et ses légendes, comme dans ses cultes et ses lois ; il a passé sous silence le second des grands systèmes indiens, le Bouddhisme, qui, en acceptant la métempsycose, a été plus avant dans des erreurs attaquant à la fois Dieu et l'homme. Évidemment, quand on considère une telle aberration de l'esprit humain, on ne peut se dispenser de rechercher la condition intellectuelle et morale de peuples immenses qui l'ont acceptée et qui en ont subi les conséquences. La philosophie de Bouddha, devenue religion, a placé après un nombre indéfini d'existences l'absorption dans l'être suprême, avec destruction de toute personnalité, ou bien encore, l'anéantissement final, l'extinction de l'âme individuelle : aussi a-t-on pu vanter la morale qu'elle a prêchée et répandue dans de grands états, quoique cette morale manque d'une haute sanction ; mais aucun philosophe, digne de ce nom, n'a pris sérieusement la défense de sa métaphysique qui dénature si étrangement l'origine et la destination de l'homme. Rappeler qu'environ trois cents millions d'hommes, à l'extrême Orient, dans l'Inde, au delà du Gange et à Ceylan, en Chine et dans la Tartarie, vivent aujourd'hui encore sous la fascination des erreurs du Bouddhisme qui ont leur source principale dans celle de la métempsycose, c'est assez dire qu'on doit tenir compte de ce grand fait en étudiant une telle erreur dans le présent comme dans le passé.

Quand l'auteur du Mémoire redescend à l'époque actuelle pour combattre les nouveaux champions de la métempsycose, il montre constamment une finesse d'analyse et une clarté d'exposition qui promettent en lui un talent supérieur dans les sciences philosophiques. Il possède l'art de donner à tous les points de sa démon-

stration un tel attrait que personne ne peut manquer de s'y attacher et de s'y complaire.

Dans la seconde partie de son *Essai,* M. Van Heeswyck expose avec lucidité, et dans un style varié et fort animé, la place faite à la métempsycose par les philosophes humanitaires dans leurs fastueuses théories, surtout dans celle de la perfectibilité continue. Il analyse tour à tour les vues de Ch. Fourrier, de Pierre Leroux, de Jean Reynaud, d'Eugène Pelletan, et appelle à son aide plus d'une fois les arguments de M. Henri Martin, dans son excellent livre sur *La vie future;* puis il y joint une critique des vues et des opinions analogues que M. le professeur Laurent a publiées naguère dans ses *Études sur l'histoire de l'humanité.* C'est afin de ne point reconnaître le dogme chrétien de la chute originelle, que tous ces penseurs n'ont pas craint de renouveler l'hypothèse de la préexistence des âmes, et pour assurer à l'homme un progrès sans limites, ils l'ont soumis à une série continue de morts et de renaissances : par suite de cette perpétuelle métempsycose, l'homme n'est jamais en repos, et il lui est donné, d'après l'usage de sa liberté dans des vies successives, de s'élever et de déchoir indéfiniment.

En analysant les doctrines de ces nouveaux hiérophantes, l'auteur en a fait ressortir habilement le côté faux, et quelquefois même il a stigmatisé avec une piquante ironie les hallucinations d'écrivains qui, d'un ton très-haut, ne parlent que de science et de progrès : ainsi a-t-il relevé adroitement les niaiseries auxquelles la plume de Victor Hugo dans les *Contemplations* et de Michelet dans l'*Oiseau,* a donné un corps pour faire acte de poétique adhésion à la philosophie humanitaire. Cependant, M. Van Heeswyck ne s'est point contenté d'une forte et substantielle analyse qui, pour les esprits droits, est une réfutation immédiate de si déplorables doctrines : dans une troisième partie, il a fait un solide examen de l'erreur même de la métempsycose, et l'a combattue au nom de la saine raison de même qu'au nom de la foi. Il

a réussi à soutenir sa thèse dans un langage toujours philosophique et toujours éloquent : la conscience humaine rejette la métempsycose; les aspirations de notre nature, et le sentiment de notre individualité, répudient, d'accord avec la raison, une doctrine qui, sous prétexte de progrès, anéantit l'ordre moral et détruit nos plus légitimes espérances. Le christianisme avait donné aux hommes la véritable notion de leur dignité et de leur bonheur, et tourné leur activité vers un but souverain, vers Dieu, en qui résident le vrai, le bien et le beau : la philosophie moderne, après avoir altéré l'idée de Dieu, est retombée dans l'esclavage du panthéisme, et elle s'est mise à ressusciter, à exalter la métempsycose qui n'a jamais trouvé d'appui que dans des systèmes religieux et philosophiques fondés sur la confusion du fini et de l'infini. M. Van Heeswyck n'a pas hésité à déclarer en terminant que la philosophie doit savoir gré à de prétendus novateurs d'avoir été conséquents avec eux-mêmes, d'avoir montré où conduisent ces systèmes ambitieux qui s'annoncent comme des révélations sublimes : « Ces hommes, logiciens inexorables, ont bien mérité de « l'esprit humain ; ils ont ouvert les yeux à tout le monde, ils ont « donné par l'absurde une démonstration victorieuse et solennelle « des vérités du sens commun et des enseignements de la philoso- « phie chrétienne. »

Le cinquième Mémoire est l'*Étude sur l'esclavage aux États-Unis,* par M. Paul Van Biervliet, étudiant en droit, qui a remporté la palme au concours universitaire de l'an dernier, et qui a obtenu tous ses diplômes avec la plus grande distinction. Le présent travail, terminé en septembre 1855, est digne, sous tous les rapports, de la renommée précoce du jeune légiste; tiré en grande partie de sources anglaises peu connues sur le continent, il présente la question sociale et politique de l'esclavage dans son intérêt brûlant d'actualité, et sous toutes les faces où elle fournit matière à de sérieuses études. La forme du travail répond à la valeur du fond; l'exposé est constamment d'une netteté remar-

quable, et la discussion conduite avec une noble simplicité : l'auteur proteste contre des doctrines dégradantes dans un langage sobre mais énergique, exempt de toute déclamation; il sait prendre dans un tel sujet la gravité qu'il exige dans la forme, pour mériter la profonde attention des hommes qui voudront l'envisager à un point de vue pratique de même qu'à un point de vue philosophique.

Dans quelques pages d'introduction, M. Van Biervliet retrace le mouvement des idées sur la question de l'esclavage depuis l'antiquité jusqu'à notre siècle, et il met en cause à ce propos les systèmes de droit naturel qui ont dominé fort longtemps. Quand il a signalé les efforts réitérés du catholicisme pour la répression de l'esclavage, il décrit fort bien la réaction qui s'est faite, depuis le commencement du XIXe siècle, dans l'opinion publique, en faveur de son abolition. Mais l'auteur est frappé de ce que, pour l'Amérique comme pour l'Europe, la question de l'esclavage est sortie du domaine de la théorie pour se placer sur le terrain de la pratique : aussi, c'est sur ce terrain qu'il a concentré ses recherches : « Aujourd'hui, dit-il, le fait domine; il ne s'agit plus « de savoir si on abolira l'esclavage, mais comment on peut l'a- « bolir. Comment faut-il attaquer un abus qui a pour lui le « temps, l'habitude et les mœurs? Cette question, à laquelle l'Eu- « rope a déjà répondu, reste indécise en Amérique. Nous n'avons « pas la prétention de la résoudre; notre but est plus modeste. « L'esclavage nous a toujours frappé comme une plaie hideuse « dans la société; nous avons voulu l'étudier de plus près, et nous « avons choisi les Etats-Unis comme le type le plus intéressant. « Nous chercherons dans ces études à faire connaître toute l'é- « tendue du mal; nous apprécierons les obstacles qui s'opposent à « l'abolition de l'esclavage; nous dirons aussi quelques mots des « divers modes d'affranchissement proposés ou pratiqués, et des « chances d'émancipation pour les esclaves de l'Union améri- « caine. »

On aurait peine à trouver ailleurs un tableau aussi succinct et aussi vrai de l'organisation légale de l'esclavage aux États-Unis, que celui que M. P. Van Biervliet a mis en tête de ses recherches : il a prouvé par des faits que les citoyens de cette grande République ont consenti sur ce point au bouleversement de tous les principes de justice et de droit; il a établi qu'une institution aussi vicieuse que l'esclavage est la source des maux les plus funestes pour les blancs comme pour les nègres, et que si elle favorise la corruption des mœurs, elle ne crée pas moins de dangers pour l'existence politique d'un grand état, qui est si fier de ses richesses et de ses libertés, et qui s'est déjà posé en antagoniste des puissances de l'ancien monde. L'auteur n'a rien négligé pour mettre en lumière ses assertions : il a raconté brièvement les luttes acharnées que des essais d'émancipation ont amenées sur le sol de divers états à plusieurs reprises, et il a recouru à propos aux calculs de la statistique, quand il lui fallait prouver les intérêts opposés qui divisent sur ce point capital les États du Nord et les États du Sud de l'Union américaine. Il est à regretter que le manque d'espace ne nous permette pas de reproduire ici de longs aperçus empruntés au remarquable travail de M. P. Van Biervliet.

L'examen que nous venons de faire des cinq mémoires du tome VIIe de la Société littéraire, suffit, nous l'espérons, pour donner une idée exacte du mérite de leurs auteurs; ils ont trouvé à Louvain des maîtres et des amis qui les ont soutenus par de justes suffrages dans l'achèvement de si remarquables essais. Puissent-ils trouver, dans les carrières publiques où ils vont entrer, la sympathie et l'appui d'esprits éclairés qui les provoquent à de nouveaux et à de plus grands efforts! X.

NOTRE-DAME DE FRANCE

AU PUY-EN-VELAY (1).

Au centre de ces hautes montagnes auxquelles la France doit la salubrité de son climat et la plupart des courants d'eau qui la fertilisent, les volcans qui soulevèrent les Cévennes reçurent l'ordre de creuser une vallée délicieuse, très-fertile, d'un climat tempéré, que la Loire et ses affluents vinrent arroser, du sein de laquelle s'élancèrent vers le ciel plusieurs roches basaltiques taillées en cônes, en pyramides, en aiguilles. C'est au point où se réunissent les ondulations de cette vallée, que s'élève le mont Anis. Il porte sur sa tête cette couronne murale de quatre cents pieds de haut, qu'on appelle le *Rocher de Corneille;* à ses pieds se dressent la *Roche Aiguille* et le sanctuaire aérien de saint Michel. Le rocher circulaire de Polignac et sa tour crénelée, Espaly et Ceyssac, Mons et la Roche-Arnaud, Bouzol et la Roche-Rouge lui servent de satellites. Il est entouré des plus gracieux amphithéâtres, de côteaux couverts de vignes et de maisons de campagnes, tandis qu'aux dernières limites de l'horizon les hautes cimes du Mezinc, du cratère de Bar, de la Margeride, etc., forment à ce tableau magnifique un cadre immense, et ajoutent à ce qu'il a de surprises et d'agréments pour l'œil le caractère le plus majestueux et le plus grandiose.

C'est là le pic appelé au moyen âge le *Puy de Sainte-Marie*, ou encore le *Puy Notre-Dame* (*Podium Sanctæ Mariæ*). Presqu'à son sommet, l'art chrétien a élevé un splendide monument en l'honneur de la Mère de

(1) Les détails qu'on va lire sont tirés en grande partie de l'éloquent *Discours* prononcé par le P. Nampon, pour le couronnement de Notre-Dame du Puy, le 8 Juin 1856, et publié à Paris, chez Douniol. (Brochure avec grav. qui se vend au profit de la Statue de Notre-Dame.) — Nous avons aussi fait des emprunts, pour les particularités les plus récentes, à des articles publiés dans la *Revue de l'Art chrétien*, *l'Ami de la Religion*, etc.

Dieu. Construit sur une première assise du rocher de Corneille et sur une voûte jetée de la hauteur de 50 pieds sur l'escarpement de la montagne, le sanctuaire angélique paraît du haut des cieux s'abaisser vers la terre. Cinq assises de fenêtres et d'arcades s'élèvent en pyramides. Un escalier de 140 marches va se perdre dans la profondeur des voûtes. Le grand portail de la cathédrale que vous atteignez, après avoir gravi une côte rapide et monté plus de 70 marches, vous introduit dans une vaste crypte à trois nefs, nuit et jour ouverte aux pèlerins, dont le plan est l'escalier qui monte longtemps encore, et qui, communiquant avec l'église par une ouverture pratiquée à l'entrée du sanctuaire, doit n'avoir avec elle qu'un même chœur et qu'un même autel. Disposition singulière, mais heureuse, qui convenait mieux que tout autre à ce temple destiné à recevoir à certains jours d'innombrables multitudes. Grâce à elle, deux vastes églises édifiées l'une sur l'autre viennent aboutir au sanctuaire primitif appelé la *Chambre angélique*, auquel s'est attachée de tout temps la dévotion des peuples.

De chaque côté du cloître s'ouvrent deux chapelles célèbres : l'une a servi longtemps de Bibliothèque et de Salle des États; la seconde fut consacrée dès les premiers siècles au culte de l'*Immaculée Conception*. Comme les évêques, les ecclésiastiques, les laïques mêmes tinrent à honneur d'être ensevelis près de l'autel de Marie, conçue sans péché, la chapelle de l'Immaculée Conception fut réservée plus tard aux cérémonies funèbres, et ce sont là toutes particularités, dignes de remarques au moment où le culte de la Vierge sans tâche sur le mont Corneille va recevoir une nouvelle consécration.

La nature et l'art avaient préparé à Notre-Dame, sur le mont Anis, une couronne pleine de fraîcheur et de variété, de grâce naïve et de beauté majestueuse. La piété et la reconnaissance lui ont élevé un trône du haut duquel elle s'est plu pendant des siècles à montrer sa puissance et sa bonté.

La grâce est venue du ciel ajouter son lustre le plus éclatant, depuis les premiers jours du christianisme jusqu'à nous, à cette église de Notre-Dame du Puy, appelée dans l'ancienne liturgie, sainte, auguste, illustre, angélique, immédiatement soumise à l'Église romaine, et qui porte avec honneur tous ces titres.

D'après les anciens livres liturgiques, c'est saint Georges lui-même, disciple de saint Pierre, qui exhorte nos pères régénérés par le baptême à honorer d'un culte spécial la Mère immaculée du Créateur. « C'est lui qui, prévenu par la voix des prodiges, entoure d'épines le lieu que Ma-

rie s'est choisi pour en faire la source de ses bénédictions. Saint Martial a désigné la place de l'autel. Il y dépose une des sandales de Marie pour faire entendre qu'elle a posé là son pied béni. Saint Vosy est choisi de Dieu pour construire le sanctuaire et pour diriger cette construction. Saint Scrutaire lui est envoyé de Rome. De là ces liens d'une pieuse confraternité qui unissent, dès l'origine du christianisme, l'église du Puy à celle de Périgueux, fondée par saint Front, compagnon de saint Georges, à celle de Limoges, fondée par saint Martial, à celle de Rhodez où cet apôtre dépose l'autre chaussure de Marie, à celle de Poitiers, qui cède au moyen âge à l'église du Puy la majeure partie des reliques de saint Hilaire.

Fille de tant de saints, l'église de Notre-Dame devient bientôt la mère de saints nouveaux. Quelle radieuse couronne que celle de ses saints pontifes et de ses martyrs! Saint Marcellin, saint Paulien, saint Vosy, saint Bénigne, les deux saints du nom d'Aurèle, saint Suacre, saint Hermentaire, les saints martyrs Marcel, Agrève, Théofrède. Plus tard on voit accourir au pied de cet autel saint Mayeul, abbé de Cluny, que l'université du Puy prit pour patron, Pierre le Vénérable, saint Odilon, saint Étienne de Grammont, saint Hugues descendu du siége de Grenoble pour se faire disciple de saint Bruno, saint Robert, fondateur de la Chaise-Dieu, saint Dominique, saint Vincent Ferrier qui convoqua quinze fois sur la place du Breuil, trop étroite elle-même, la multitude de ses auditeurs qu'aucune église ne suffisait à contenir, saint Antoine de Padoue, qui fut au Puy supérieur d'un couvent de son ordre où il opéra d'éclatants miracles, sainte Colette, qui vint fonder un monastère de sa réforme, la mère Agnès dont Dieu se servit pour amener M. Ollier à la vie parfaite, saint François Régis, qui fut dans le diocèse de Notre-Dame catéchiste, professeur, missionnaire et mérita d'être appelé l'*apôtre du Velay*, le père Dauphin, justement surnommé le disciple de Régis et le père Chaurand, fondateur de l'hôpital général, et tant d'autres encore.

« De tout temps, les ordres religieux et monastiques, qu'on peut appeler la famille *sainte*, sont venus s'abriter avec bonheur sous le manteau de Notre-Dame du Puy. Elle eut pour digne sœur la très-sainte église de Cluny; et quand l'abbé de Cluny arrivait au Puy, il recevait du chapitre certains honneurs réservés au pape et au roi. Durant son séjour, il occupait le siége le plus élevé, nommait aux prébendes vacantes, gardait la clef du trésor de l'église, mais à son tour notre évêque ne pouvait apparaître à Cluny sans jouir des mêmes prérogatives. Guy

d'Anjou, au Xe siècle, amena les soixante chanoines de Notre-Dame à pratiquer la vie commune, et de là leur vint le nom de *cénobites de Marie*. Les abbés de saint Chaffre et de la Chaise-Dieu, de Donne, de Saint Pierre-Latour et de Séguret étaient membres de ce corps vénérable, ainsi que le roi et le dauphin de France. » Les chanoines réguliers de saint Augustin, les Carmes, les disciples de saint Bruno, de saint Benoît, de saint Norbert, de saint François, de saint Dominique, les PP. Jésuites, les membres de la Société de Marie et les prêtres de M. Ollier, les frères de la doctrine chrétienne, ceux de l'Institut de M. Coindre et du P. de Bussy; les innombrables congrégations de femmes, parmi lesquelles il faut signaler l'institut des sœurs de saint Joseph, qui compte dans le diocèse plus de soixante maisons, l'œuvre de l'*Instruction de l'Enfant Jésus*, qui forme tant de pieuses filles pour l'instruction dans les campagnes, ont formé et forment encore une glorieuse phalange autour de ce sanctuaire, qui a préservé la ville de Puy de l'hérésie de Calvin et qui a précédé de plusieurs siècles les autres parties de la catholicité dans le culte qu'elle rend depuis le 8 décembre 1854 à Marie Immaculée. On trouve, en effet, dans la liturgie d'une haute antiquité la fête du 8 décembre comme fête de la *Conception Immaculée*; les litanies chantaient : *Sancta Maria inviolata*, ora pro nobis. Un autel s'élevait dans le cloître de l'église en l'honneur de Marie *conçue sans péché*, et la croyance de l'Église était exprimée très-nettement dans la strophe suivante d'une ancienne hymne : « Sur le seuil même de la vie, vous foulez d'un pied vainqueur le monstre qui naît avec nous et qui souille l'origine de tous les hommes (1). »

Nous ne faisons qu'abréger les titres de Notre-Dame du Puy à la vénération de tous les fidèles catholiques, parce que leur éclat s'est effacé en dehors de la France Mais avant d'en venir à l'histoire de la colossale image, qui va les proclamer, pour ainsi dire, d'une manière plus solennelle encore, nous ne résistons pas au désir qui nous presse de continuer à montrer par de nouvelles preuves, dans quel lieu, prédestiné par tous les dons de Dieu, va s'élever le nouveau monument. Nous ne nous arrêterons pas à tout ce qu'on pourrait dire sur cette église, dont Notre-Dame a fait un foyer de lumière aussi bien que de chaleur : nous ne dirons rien de l'université de saint Mayeul, regardée au moyen âge comme une pépinière choisie où l'on venait chercher des plantes d'élite pour enrichir les diverses parties de la chrétienté. Nous ne parlerons pas de

(1) Voir le P. Nampon, pages 17-18.

cette bibliothèque du Puy, une des plus anciennes, dont l'histoire de France fasse mention et dont la splendeur se manifeste par ses peintures murales récemment découvertes. Nous ne ferons que citer les noms vénérés de Théodulphe, évêque d'Orléans, d'Adalard et Adhémar, évêques du Puy, de Clément IV, de Pierre d'Ailly, de Polignac, de Lefranc de Pompignan, etc.

Les miracles obtenus par l'intercession de Notre-Dame du Puy jettent sur son sanctuaire un éclat plus brillant que toutes les autres gloires. De toutes les provinces de France et de tous les Etats limitrophes, on voyait accourir les peuples, soit dans des pèlerinages annuels, soit pendant l'invasion de quelque grande calamité, soit enfin à l'époque du grand jubilé.

Les routes alors devenaient trop étroites pour cette multitude de pèlerins obligés de se frayer des voies nouvelles à travers les champs et les vignes. Dans la ville, le pain manquait pour les nourrir, les hôtelleries pour les loger ; des tentes étaient dressées sur les places publiques, pour les recevoir. La presse était si grande, dit un écrivain du temps, que si quelque chose venait à tomber, nul n'osait se baisser pour le relever; que, pour se reconnaître, ceux d'une même famille étaient obligés d'arborer une sorte d'enseigne à la pointe de leur épée et au bout de leurs bâtons.

La Savoie, l'Italie, Naples, la Sicile, la Grèce, la Pologne, l'Espagne surtout envoyaient des milliers de pieux visiteurs, avides les uns de demander, les autres de rendre grâces. Un hospice fut fondé à Toulouse pour héberger les pèlerins qui se rendaient au Puy, et, par dérogation à la loi commune, il fallut décréter que deux témoins leur suffiraient pour valider leurs dispositions testamentaires. En 1502, quatre mille confesseurs furent employés à réconcilier avec Dieu la multitude des pèlerins.

Parmi ces pèlerins, Charlemagne apparaît deux fois, et il voulut doter lui-même le chapitre, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, le roi Eudes, le roi Robert viennent visiter en suppliants Notre-Dame du Puy. Louis-le-Jeune y revient à trois différentes reprises. Philippe-Auguste ne part pour la croisade qu'après avoir imploré son assistance. Saint Louis et Jacques d'Aragon se rencontrent en 1245 dans le sanctuaire de Notre-Dame. Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel s'y prosternent à leur tour. Charles VI fait avec sa cour le pèlerinage obligé. Et Charles VII, qui commence son règne au château d'Espaly, visite cinq fois notre sanctuaire et place sous la protection de Notre-Dame du Puy son royaume

envahi par l'étranger. Jeanne d'Arc, digne envoyée de Marie, y vint aussi et elle réussit bientôt à délivrer Orléans et à faire sacrer à Reims ce roi de France, que les anglais affectaient de nommer le roi de Bourges. Louis XI, pour obtenir du ciel un héritier, fait vœu de venir comme un simple pèlerin, la tête et les pieds nus, faire sa neuvaine à Notre-Dame, et de déposer sur l'autel de la Vierge un don de cent écus d'or. Un fils lui est donné, et le roi accomplit exactemeat sa promesse. Charles VIII vient remercier sa bienfaitrice. Après lui, l'on ne voit plus que François Ier prosterné aux pieds de Notre-Dame, avec la reine Éléonore, ses enfants et une suite nombreuse.

Les souverains pontifes sont venus comme les princes vénérer ce sanctuaire. Le 15 août 1095, Urbain II célébrait au Puy la fête de l'Assomption, et convoquait ce concile qui fut plus tard transféré à Clermont et qui décida la grande croisade, dont l'évêque Adhémar fut choisi pour le chef spirituel. Gélase II vint chercher un asile sur le mont Anis contre les violences de l'empereur Henri V; Calixte II vint placer les prémices de son pontificat sous la protection de Marie; Innocent II et Alexandre III vinrent demander à Notre-Dame du Puy des consolations dans leurs peines et des secours contre les révoltes de leurs sujets.

Pie IX lui envoya une couronne magnifique, symbole de celle qu'il déposa, de ses augustes mains sur l'image de la Vierge sainte, exposée le 8 décembre dans la basilique de Saint-Pierre à la vénération des fidèles, et sa munificence réserve le titre insigne de basilique au sanctuaire du Puy, quand la statue de Notre-Dame de France s'élèvera sur le mont Corneille, comme pour renouveler la consécration jadis faite de la France à Marie par Louis XIII.

Le nom de *Notre-Dame de France*, n'est pas un nom nouveau, trouvé dans la pieuse ferveur qu'excite le nouveau monument élevé à la gloire de la Mère de Dieu. Toute la tradition le confirme. Vincent de Beauvais nous apprend que les chrétiens d'Espagne lui donnaient communément ce titre et que les Maures lui envoyaient des offrandes pour obtenir de bonnes récoltes ou la cessation de quelque fléau. Les prières et les actions de grâces des chrétiens des diverses parties de la France le donnent aussi depuis mille ans, et cette voix des siècles a été entendue de nos jours par d'innombrables fidèles, qui ont voulu apporter leur obole pour avoir leur part dans ce concert d'hommages rendus à la Reine des Cieux.

L'idée de la statue colossale à élever en l'honneur de Marie sur le mont Corneille fut suggérée par le P. de Ravignan vers 1846, à Mgr.

d'Arcimolles; mais celui-ci qui activait alors la reconstruction de sa cathédrale et qui allait quitter le siége de Puy, ne put donner suite à ce projet. Dans des circonstances plus favorables, M. l'abbé Combalot le fit goûter à son successeur, Mgr. de Morlhon, et c'est à ce digne prélat qu'appartient la gloire d'avoir embrassé cette œuvre magnifique et de l'avoir conduite à bon terme. Les commencements furent difficiles et les souscriptions ne tardèrent pas à s'arrêter.

En 1853 un mémoire du P. Ducis, approuvé par les ingénieurs du département et de l'arrondissement démontra « que l'entreprise n'était pas seulement sainte aux regards de la foi, belle au point de vue de l'art, utile aux intérêts matériels mais facilement exécutable. La souscription fut reprise, et Monseigneur lui imprima l'élan le plus rapide en annonçant qu'il souscrirait pour les deux tiers de son traitement annuel. Le clergé imita ce généreux exemple, les laïques imitèrent le clergé, les conseils de la ville et du département votèrent des fonds. Une commission fut nommée par Mgr. l'Évêque, un concours proposé à tous les artistes et sur 52 concurrents M. Bonnasseux fut proclamé vainqueur par d'unanimes suffrages. Le second prix fut décerné à M. Rinn de Spire. »

« Cependant le 8 décembre 1854, la première pierre du piédestal arrivait au sommet du rocher de 400 pieds de hauteur, (132 mètres au-dessus du sol de la basse ville), au moment même où Pie IX proclamait le dogme de l'Immaculée Conception; elle était bénite le 10 à la vue d'une multitude immense réunie autour de la croix de mission, pendant que Sa Sainteté consacrait la basilique de saint Paul. Le monument du mont Corneille devait ainsi rappeler les plus précieux souvenirs. »

« Mais pour être digne de son objet, il convenait qu'il fut élevé par la main de la France entière. L'empereur, en écartant l'idée d'une loterie, inspira celle d'une *souscription nationale*. C'était la piété et non l'appât du gain qui devait subvenir aux frais du monument. Celui-ci devenait un hommage offert à Marie par la nation très-chrétienne et un nouvel acte d'adhésion à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception; il méritait encore par là, comme nous l'avons vu, d'être appelé la statue de Notre-Dame de France. Déjà le Frère Philippe avait demandé pour les trois cent mille élèves des écoles chrétiennes l'honneur de faire les frais du piédestal. Le 5 septembre 1855, l'empereur donna dix mille francs pour lui, deux mille pour l'impératrice, et promit de fournir bientôt en canons russes la matière de la statue. » Trois jours après, le jour de la Nativité de la Vierge, la prise de Sébastopol faisait tomber entre ses mains trois ou quatre mille canons.

Pour intéresser la France entière à l'érection de la statue colossale, le meilleur moyen parut être d'élever en même temps un monument littéraire dont toutes les provinces ecclésiastiques de la France fourniraient les matériaux et qui raconterait l'histoire du culte de Marie dans le pays tout entier ; l'imprimerie impériale offrit ses presses à cette *Histoire de Notre-Dame de France*, et un comité de savants se mit à l'œuvre aussitôt. Le comité s'est adjoint des correspondants dans tous les diocèses. Nommer MM. Lacabane, de Valroger, D. Pitra, le P. Cahier, MM. de Caumont, Nicolas, Marion, Delisle, c'est dire qu'une foi profonde, une sage critique, un désintéressement parfait, une constance infatigable présideront toujours aux travaux du comité historique, qui a pour secrétaire le R. P. de Valroger. L'œuvre de la statue a pour sécrétaire le baron Sérurier, ancien préfet de la Haute-Loire. Pie IX a accordé cent jours d'indulgence à tous ceux qui contribueront d'une manière quelconque à l'érection de la statue, et une messe sera dite tous les samedis de l'année dans l'église du Puy pour les souscripteurs.

« La nation, accueillant avec enthousiasme cette grande entreprise, a déjà fourni la majeure partie des fonds nécessaires au paiement de la dépense. L'empereur, comme on le sait, a donné le premier 10,000 fr. ; l'impératrice 2,000 ; la famille impériale et presque tous les ministres, des sommes en rapport avec leur haute position ; 126,000 fr. ont été donnés par le seul diocèse du Puy ; 80,000 fr. par les autres diocèses entre lesquels se sont distingués Bordeaux, Rodez, Mende, Ajaccio, Dijon. Dans toutes les paroisses de ces cinq diocèses, une quête a été faite au profit de l'œuvre ; dans plusieurs villes, comme Angoulême, Alby, Chartres, Metz, Montbrison, Auxerre, un sermon a été prêché, qui a été suivi d'une quête pour cet objet. »

Grâce à ces largesses de la piété envers Marie, toute la dépense sera couverte. Orléans, Avignon, Evreux, le Mans, Saint-Étienne (Loire) ont promis leur concours. Nul doute que ces exemples ne provoquent ailleurs une louable émulation, qui complétera ce qui pourrait manquer encore au prix total du gigantesque monument. Voilà où en est l'œuvre de la statue.

Le monument littéraire ne va pas aussi vite ; il faut plus de temps pour un travail de si vaste dimension, qui demande tant de sérieuses recherches, d'études profondes, et de méditations suivies. Le mérite n'est pas ici de faire vite, mais de faire bien, quelque retard qui doive s'en suivre. Cependant on peut dire que le projet est en très-bonne voie et marche heureusement vers son terme. »

Dans les diocèses de Dijon, Quimper, Coutances, Rodez, Mende, Bordeaux, Périgueux et Ajaccio, les évêques ont adressé des circulaires à tous leurs curés pour les inviter à transmettre les renseignements qu'ils pourraient se procurer sur le culte de la sainte Vierge dans leurs contrées; en d'autres diocèses, des comités ont été organisés pour recueillir tout ce que le pays offre d'intéressant sur ce sujet. Ailleurs des écrivains distingués ont été chargés seuls du travail, et grâce à ce concours empressé, des notices remarquables sont déjà parvenues en grand nombre au Comité historique.

On espère que sous peu chaque diocèse aura fourni son contingent, et alors le Comité pourra se livrer à un travail d'ensemble, mettre à part d'un côté ce qui se rapporte à l'histoire générale du culte de la sainte Vierge en France, et de l'autre ce qui regarde l'histoire particulière de ce même culte dans chaque diocèse de France. Ce ne sera, comme il est facile de le comprendre, qu'après cette classification que le comité pourra mettre la main à l'œuvre et hâter à son tour ce magnifique travail, dont les notices déjà reçues garantissent le puissant intérêt. »

La statue sera l'objet d'art le plus colossal qui aura été coulé jusqu'ici. Le grand modèle est de 16 mètres (1), et il mesure avec le socle 24 mètres. Le modèle a été achevé vers la fin de mai par les soins de M. Prenat, fondeur à Givors. L'édifice qui le renferme est une véritable maison de 20 mètres d'élévation, avec un toit en tuiles, portes et fenêtres avec plusieurs étages qui servis par un escalier permettent de circuler de haut en bas autour du colosse, le tout ingénieusement et solidement fortifié par des armatures en fer. M. Bonassieux a fait une longue et consciencieuse inspection de la traduction de son œuvre. Comme tous les grands artistes, qui sur une création laissent le reflet de leur âme, M. Bonassieux n'eût pas besoin de son modèle moyen pour chercher des points de comparaison, il les trouvait dans sa mémoire où la méditation, le sentiment de l'art et la science acquise les avaient profondément gravés, il eut bientôt indiqué les parties à retoucher. Le plâtre a été coulé ensuite sur le grand modèle pour servir à faire le moule définitif.

La commission a pu apprécier la matière épurée des canons qui vont entrer dans le creuset pour en sortir avec une destination toute paci-

(1) Le monument de l'Immaculée Conception érigé à Beziers, consiste en une colonne de 15 mètres, surmontée d'une statue de la Vierge en fonte, entièrement dorée. — La statue, érigée à Rome en souvenir du 8 Décembre, a 4 mètres et demi, mais elle s'élève sur un piedestal qui est lui-même un monument orné de statues.

fique. Ces canons, qui sont au nombre de 213, portent encore la marque de leur origine, l'aigle russe, les noms du fondeur et de la ville dans laquelle ils ont été fondus ; sept à huit au plus sont en bronze, les autres sont en fonte.

Aux dernières nouvelles la souscription se poursuivait dans les diverses parties de la France : elle avait dépassé le chiffre de 210,000 fr.

La France aura dans la statue de Notre-Dame de France un souvenir glorieux de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. La Belgique se prépare à ériger dans le superbe transept de la métropole de Malines deux splendides verrières qui consacreront le même souvenir. Une église va être construite à Dadizeele, lieu d'un pèlerinage célèbre dans la Flandre Occidentale, pour conserver spécialement dans cette province le grand fait qui s'est accompli le 8 décembre 1854, à l'honneur de la Mère de Dieu.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'ÊTRE OU ÉBAUCHE D'UNE ÉTUDE INTÉGRALE DE LA VIE UNIVERSELLE, par F. CANTAGREL. — *Comment les dogmes commencent.* — 1 vol. in-12 de VI-127 pages (1857). *Paris*, chez HAVARD.

I

Voici la pensée générale de ce livre :

Le Catholicisme a fait son temps. État vermoulu d'une organisation sociale tombant en ruine, cette religion aussi bien que la société elle-même, a besoin d'une refonte totale. — C'est à cette grande œuvre que sont conviés tous les amis du Progrès et du Peuple.

Mais par où commencer ?

Avant tout, il faut résoudre la question religieuse.

« C'est la question vraiment importante, la seule question pour ainsi dire du monde moderne ; question enveloppante, qui, résolue à un degré plus ou moins avancé, détermine l'avancement de toutes les autres questions et qui, irresolue, les laisse toutes en suspens (P. 2). »

« Honneur à vous, Sue, s'écrie M. Cantagrel, honnenr à vous, Quinet, pour avoir compris que, tant que les Démocrates ne s'accorderont pas sur la face religieuse du nouvel établissement social, tant qu'ils n'auront pas reconnu, salué, proclamé, acclamé le Dogme qui doit les unir et les aimanter, ils resteront à l'état de molécules désorbitées et sans pôles, et que la Démocratie, réduite à des aspirations, à de vagues formules, serait impuissante à s'établir comme à rien fonder, même sur un terrain déblayé et libre, et à plus forte raison, sur un sol encombré de préventions, de superstitions et de préjugés (P. 2, 3) ! »

Il faut donc premièrement déblayer le terrain religieux. Mais comment faire cette opération ?

M. Quinet est d'avis qu'une fois la Démocratie triomphante, il faut ex-

tirper l'ancien Dogme par la FORCE et enjoindre à tout le monde de sortir de la vieille Église par toutes les portes.

M. Sue, moins féroce, pense que l'Unitarisme est « le pont » nécessaire par où doivent passer les peuples catholiques pour arriver au rivage de la vérité, et que ce qu'il y a de mieux à faire pour le moment est de protestantiser les masses.

M. Cantagrel avoue qu'il serait assez légitime d'extirper l'ancien Dogme par la *force*, et il consent à ce qu'on se rende sur le pont de l'Unitarisme, non pour s'y établir ni même y stationner longtemps, mais pour y contempler la rive du nouveau monde religieux et social. « Rendons-nous, dit-« il, sur le pont, non pour étudier *comment les Dogmes finissent*, « mais pour nous préparer à montrer au monde *comment un Dogme* « *et une société commencent*, celle-ci se modelant sur celui-là (P. 4).»

M. Cantagrel estime donc que ses collègues ne vont pas assez loin. Il pense qu'il ne suffit pas de détruire l'ancien Dogme, ou de substituer à une religion surannée une forme nouvelle de cette religion, mais qu'il est nécessaire de remplacer l'ancien Dogme par un Dogme nouveau, la vieille religion par une religion nouvelle. « Il ne faut pas seulement, dit-il, une théodicée pour l'esprit, il faut une morale pour le cœur, il faut un culte pour les sens (P. 118). » Ce n'est qu'à ce prix qu'on peut se flatter d'obtenir l'unité de pensée et d'action démocratique (P. 119).

Persuadé que sans un Dogme muni de tous ses organes on ne peut que s'agiter dans la confusion, M. Cantagrel voudrait que tous ceux qui possèdent sur Dieu, sur l'Univers, sur l'Homme, sur les lois de la Destinée, une doctrine saisissable, la présentassent à l'étude, à la discussion, à l'acceptation de la Démocratie moderne, et fissent publiquement leur confession de foi (P. 7). Ce serait, selon lui, le vrai moyen d'arriver à un ensemble de croyances communes destinées à relier entre eux tous les hommes comme tous les peuples ; car il est entendu que « la formule du Symbole nouveau doit être l'expression la plus avancée et la plus grande généralisation des données acquises à l'humanité ; qu'en effet le Dogme doit remorquer la société et non se traîner à sa remorque, et que l'Église nouvelle doit être assez large pour que Chrétiens et Juifs, Musulmans et Païens, tous les peuples, tous les hommes puissent venir s'y baptiser, c'est-à-dire s'y laver des erreurs du vieux monde et des obscurités des vieux dogmes (P. 119). »

Dans le dessein donc de satisfaire aux exigences de la situation actuelle de la Démocratie, M. Cantagrel expose les bases d'un symbole qu'il propose formellement à tous les hommes de Progrès de discuter, modifier,

accepter (P. 7), et autour duquel il espère rallier non-seulement les rationalistes, avec qui il est de toute tête, mais encore les masses avec qui il marche de tout cœur (*Ibid.*).

Ce symbole, lecteur, va vous passer sous les yeux. Attention, s'il vous plait!

II

Le premier dogme que proclame la Science se faisant enfin *Révélation*, est celui de l'*impersonnalité* de Dieu (P. 107).

La Science reconnait dans Dieu « comme l'être éternel, universel, ab« solu, à la fois Intelligence, Providence et manifestation, unité dans « l'Espace infini, mouvement dans le Temps éternel, *variété dans les « phénomènes universels* (P. 11).»

2° La Science distingue en Dieu deux *Sphères* étroitement unies: la *Sphère spirituelle* ou l'âme, la *Sphère matérielle* ou le corps, en d'autres termes, elle affirme l'existence d'une seule substance composée de matière et d'esprit, à laquelle elle donne le nom de Dieu (*Ibid.*).

3° Elle décerne à Dieu deux attributs: Dieu est *un*, dit-elle, parce qu'il est *tout*, l'origine, la fin et le rapport. « Il est *progressif*, c'est-à-dire réalisant *nécessairement* le fini par l'infini, l'unité par la variété, l'idéal par le réel, l'absolu par le progrès (P. 14). »

4° La forme primaire, radicale, rationelle de l'Être est l'atome, qui contient en soi toutes les forces et toutes les formes et se résoud dans le règne éthéré ou unitaire, source commune de toute substance (*Ibid.*).

De l'atome sort immédiatement la cellule hexagonale dans la production de laquelle on peut prendre sur le fait l'idée créatrice centrale se manifestant, puisque nous voyons grouper autour d'elle d'autres cellules, posséder et retenir la puissance reproductrice du tout, c'est-à-dire une puissance collective et diverse dans son unité; tandis qu'à chacune des cellules secondaires elle ne communique qu'une puissance spéciale, c'est-à-dire individuelle, consistant à reproduire sa semblable (P. 16, 17).

« Et ce procédé créateur et coordinateur ne s'applique pas seulement aux formations histogénétiques et aux mouvements de la vie de relation; mais, progressivement modifié, *il préside à tous les arrangements de la vie sociale*. Dans la ruche, cet Être collectif encore si confus, qui vit dans des hexagones, et que l'on a appelé bien à tort la République des abeilles, ne le voit-on pas déjà passer, de la cellule ou alvéole centrale, c'est-à-dire du centre matériel à l'être central spirituel ou social, appelé Reine, et que l'on eut mieux fait d'appeler l'être aimant, l'Ame,

puisque de son existence dépendent l'existence de l'être total et le fonctionnement harmonique des parties dans l'ensemble (P. 17, 18)? »

5° Chaque être est au sein de l'Être à la fois une *fraction* ou élément embryonnaire d'un être plus élevé et le *résumé* des êtres inférieurs qui sont son embryologie. « Ainsi l'homme reproduit et comprend en lui tous les règnes; ainsi le globe reproduit en lui et les règnes et la *forme humaine elle-même*. Mais le globe, ainsi que l'homme, ne peut reproduire son semblable que par le fait d'une fécondation du mineur par le majeur.

« Cette fécondation opérée sur un globe, l'homme considéré comme fraction ou molécule d'un tout supérieur, tend, par composition avec les autres hommes, à former un globe semblable à celui au sein duquel il s'agite. Celui-ci tend à former, par le même procédé, un soleil ou corps stellaire, ce dernier un système stellaire, et ainsi jusqu'à l'infini. — Car c'est en descendant de l'éternel infini à l'éternel fini, du tome à l'atome, pour remonter de celui-ci à celui-là, que Dieu réalise l'éternelle Perfection de l'ensemble par l'éternel Progrès des parties (P. 39). »

6° La carrière de l'homme est double. Elle alterne plusieurs fois de la vie *supérieure* ou *éthérée* à la vie *inférieure* ou *atmosphérique*, comme elle alterne au sein de celle-ci, de l'état composé, ou veille, à l'état simple ou sommeil (P. 41).

« Ainsi donc, non-seulement nous passons du simple au composé dans les migrations de nos carrières individuelles; mais *nous nous composons avec les autres âmes dans notre carrière embryonnaire collective*. Le besoin d'alterner de l'individuel au composé reçoit donc double essor, double satisfaction, et c'est dans ces conditions que se perpétue le *moi individuel* et le *moi collectif*.

« Et les deux mondes sont liés. Le monde supérieur, où nos individualités migrent au sortir de cette vie, est double en durée de celle-ci, parce que c'est le monde hyperessentiel, notre vraie patrie, où notre mémoire et notre *moi*, voilés pendant les états inférieurs de l'être, se retrouvent complets, et où se reçoivent, se reconnaissent et s'unissent les êtres qui se sont aimés ici-bas; parce que c'est là que se rassemblent et se groupent, aux zones supérieures, ceux qui ont été élus pour la *vie sidérale*, et de là qu'ils s'élanceront un jour, en corps et en âme, dans l'incommensurable éther, alors que l'être total, en unité avec lui-même, et ayant créé entre ses divers membres les liens de relation nécessaires pour qu'ils fassent un même corps, sera prêt pour sa céleste destinée; c'est de là, dis-je, qu'ils partent, *sous forme d'ange ou d'astre*, laissant de côté tous les êtres placentaires, ceux qui, n'ayant pu être admis,

faute d'élaboration ou d'épuration suffisante, sont demeurés en dehors des organismes du *fœtus sidéral*) P. 44, 45). »

7° La doctrine qui précède renferme le commandement nouveau que voici : « Echauffez, dilatez vos âmes du feu de l'amour universel. Non seulement aimez-vous les uns les autres; mais *aimez-vous dans les autres et en Dieu*. Unissez-vous, associez-vous, pénétrez-vous; que le *moi* et le *non-moi*, le sujet et l'objet, se confondent ou plutôt s'identifient, et qu'autrui devienne un autre vous; et que ces associations se pratiquent non-seulement dans l'unité de la race, mais dans l'unité de l'espèce humaine toute entière. Placez le général avant le particulier, et travaillez au Progrès de l'Humanité, si vous voulez travailler pour vous-même (P. 106). »

8° Ce commandement nouveau pour être accompli exige non pas *des* réformes *dans* la Société, mais *une* réforme *de* la Société, réforme telle que les droits individuels et collectifs soient non-seulement respectés, mais garantis et favorisés dans tous leurs essors, et qui substitue à la devise inhumaine et ignorante : *Chacun pour soi*, la doctrine humaine et savante : *Chacun pour tous et tous pour chacun* (P. 113, 114)!

Voilà les articles de foi dont se compose le Symbole de M. Cantagrel. Il est visible qu'en les rédigeant il n'a eu d'autre but que de conclure au *Socialisme*, objet de toutes ses aspirations.

III

1° La doctrine qu'on vient de lire est le *panthéisme socialisme*. Or, ce système de philosophie n'est rien d'autre que l'*athéisme*. « Le panthéisme, dit M. Cousin, est proprement la divinisation du tout, le grand tout donné comme Dieu, l'univers-Dieu de la plupart de mes adversaires, de Saint-Simon, par exemple. *C'est au fond un* VÉRITABLE ATHÉISME, mais auquel on peut mêler, comme l'a fait, sinon Saint-Simon, du moins son école, une certaine teinte religieuse, en appliquant au monde très-illégitimement les idées de bien et de beau, d'infini et d'unité qui appartiennent seulement à la cause suprême (1). » — C'est précisément ce que fait M. Cantagrel; aussi se range-t-il lui-même au nombre des adeptes de l'école Saint-Simonienne (P. 1).

2° En détruisant la personnalité de Dieu et la substantialité de l'âme humaine, M. Cantagrel anéantit toute loi et tout devoir, tout mérite et

(1) *Fragments philos.*, Préf. de la 2e édit., p. 50.

toute culpabilité, toute religion et toute morale. « Un des caractères essentiels et constitutifs du panthéisme, dit M. Jouffroy, c'est de *supprimer toutes les causes particulières* et de concentrer toute causalité dans un seul être, qui est Dieu. Ce caractère dérive d'un autre plus essentiel encore à tout panthéisme, et qui consiste à *supprimer tous les êtres particuliers* pour concentrer l'existence toute entière dans un seul être, qui est Dieu. S'il n'y a qu'une seule substance, il n'y a qu'une seule cause; car, hors de la substance, il ne peut y avoir que des phénomènes et les phénomènes peuvent transmettre l'acte, ils ne sauraient le produire. Tout panthéisme posant donc en principe qu'il n'y a qu'un être et qu'une cause, et que l'univers entier n'est qu'un vaste phénomène, concentre nécessairement en Dieu toute liberté, si toutefois il la lui accorde, et la dénie nécessairement à tout le reste. L'homme et tous les êtres qui peuplent la création, perdent donc leur qualité d'*êtres* et de *causes*, et ne sont plus que des attributs ou des actes de la substance et de la cause divine. Dépouillé de toute causalité propre, l'homme l'est par là même de toute liberté; par conséquent, il ne peut y avoir pour lui ni règle obligatoire, ni règle facultative de conduite. Telles sont les conséquences évidentes et nécessaires du panthéisme, et tout panthéiste qui les méconnaît, ou les dénie, ou ne comprend pas son opinion, ou lui est volontairement infidèle (1). »

3° Dans le système de M. Cantagrel, il n'existe point de punition du mal, capable de faire impression sur l'homme criminel ou d'assurer l'ordre moral. Il enseigne que l'âme de ceux qui se vouent ici-bas à la pratique du bien, dégagée de son enveloppe matérielle, *va prendre place dans le monde sidéral et se réunir à l'âme collective en voie de formation*, tandis que *ceux qui grouillent dans cette vie inférieure descendent dans des existences obscures et retournent aux brutes.* « Si j'ai poussé trop loin le démérite, dit-il, je serai rejeté hors de moi-même, c'est-à-dire que mon âme ne retrouvant plus, ne comprenant plus son centre moral, se divisera en ses éléments. Si je détruis ma propre conscience, si je m'y soustrais, si je l'étouffe, si je la rejette hors de moi, hors de mon orbite, je ne puis plus appartenir aux êtres moraux, c'est-à-dire aux êtres libres portant en eux-mêmes leur centre de direction. Partant, je *retourne aux êtres voués à la fatalité* et j'y demeure, jusqu'à ce que, par une nouvelle exaltation, les fractions éparses de mon être puissent, unies avec d'autres, être réintégrées et *re-*

(1) *Cours de droit naturel*, VII° lec. t. I, p. 223, 224.

conquérir le grade d'homme. Et dans ce cas, je perds la mémoire de ma dégradation comme de mon exaltation antérieure; et cette perte de mémoire est un bienfait de la Providence et un effet de la miséricorde inhérente à ses lois, dont la sagesse s'oppose à ce que la descente aux êtres inférieurs soit *perpétuelle* (P. 97, 98). »

« Mais, si je travaille au bonheur de mes semblables et à l'avancement de l'humanité, non-seulement je conserve ma personnalité, la mémoire de ma continuité, la notion certaine de mon identité; mais je *mérite d'occuper une place plus ou moins élevée dans l'âme collective en voie de formation;* une place d'honneur d'autant plus près du centre vital, que j'aurai été plus aimant et plus attentif aux enseignements de la science et de l'expérience, une place centrale enfin, si j'ai été martyr d'une sainte vérité (P. 98, 99). »

Tels sont les *enseignements nouveaux* sur la *résurrection de la chair*, et sur la *vie éternelle* que M. Cantagrel a la prétention d'apporter au monde (P. 8). — Or, cette doctrine *nouvelle* n'est rien d'autre que le système de la métempsycose, inventé par le paganisme ancien.

Nous ne ferons pas de bien longs raisonnements pour prouver à M. Cantagrel combien ce système est peu propre à arrêter les grands criminels sur la pente du vice; nous nous bornerons à le renvoyer au *sixième dialogue des morts* de Fénélon, intitulé *Ulysse et Grillus*. Grillus, changé en pourceau, prouve parfaitement à Ulysse, en dépit de toute son éloquence, que la métamorphose qu'il a subie n'est pas telle qu'il ne puisse très-bien s'en accommoder, et que la crainte d'un tel châtiment ne saurait contrebalancer l'appât du vice qui sollicite les mortels; il lui démontre que son sort n'est pas tel qu'il voulut l'échanger contre celui qui est échu en partage à l'ancien et sage roi d'Itaque.

4° « *La justice de Dieu*, dit M. Cantagrel, *n'a point caractère de vindicte* (p. 96). » — Je le crois bien. Comment M. Cantagrel pourrait-il enseigner que Dieu punit le mal alors que, d'après son principe d'unité et d'identité de toutes choses, c'est Dieu lui-même qui doit commettre tout le mal qui se fait? Oui, quand on pose en principe qu'il n'y a au fond qu'un seul être, une seule essence, une seule substance, une seule cause à laquelle on donne dérisoirement le nom de Dieu, n'est-ce pas dire que quand l'homme commet le crime, ce n'est pas l'homme qui en est responsable, puisqu'il n'en est que l'instrument, mais que c'est Dieu lui-même qui en est le véritable auteur. Et n'est-ce pas là, d'un seul coup, absoudre tous les criminels, tous les monstres d'injustice, de débauche et de cruauté que la terre ait jamais portés ?

Telles sont pourtant les détestables conséquences qui découlent du panthéisme, doctrine que Bayle caractérise de la manière suivante : « Voilà, dit-il, une hypothèse qui surpasse l'entassement de toutes les extravagances qui puissent se dire. Ce que les poëtes païens ont osé chanter de plus infâme contre Jupiter et contre Vénus, n'approche point de l'idée horrible que Spinosa — *lisez M. Cantagrel* — nous donne de Dieu; car au moins les poëtes n'attribuaient point aux dieux *tous* les crimes qui se commettent, et *toutes* les infirmités du monde; mais selon Spinosa, il n'y a point d'autre agent et d'autre patient que Dieu, par rapport à tout ce qu'on nomme mal de peine et mal de coulpe, mal physique et mal moral (1). »

5° Sur quoi reposent les enseignements *nouveaux* de M. Cantagrel sur la *vie éternelle*? — Sur de pures hypothèses ou des analogies forcées qui ne sont rien moins que des preuves. Notre philosophe a beau disserter sur la forme géométrique des êtres, ou s'envelopper dans d'abstruses abstractions, jamais il ne parviendra à donner la moindre apparence de réalité à ses chimériques combinaisons. Tout homme sensé qui lira son livre ne verra dans le système qu'il contient qu'un roman philosophique, notamment en ce qui concerne « *notre future exaltation sidérale.* »

Si M. Cantagrel, comme l'insensé dont parle l'Écriture, n'avait pas dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu, nous lui dirions avec le R. P. Dechamps : « Vous connaissez comme moi, comme tous les hommes, la soif du bonheur et de la vie, la crainte et l'horreur de la mort. Vous voulez vivre, vivre heureux, vivre toujours. L'inclination invincible à la vie future est donc au fond de votre cœur. Mais que savez-vous de cette vie future? Qu'en pouvez-vous savoir? Que peuvent vous en dire vos semblables? Le regard de notre âme n'y pénètre pas, l'expérience ne nous en apprend rien, et quand Platon a soupiré après l'enseignement divin (2), il a été, comme plus tard Saint-Thomas d'Aquin (3), l'écho fidèle de la voix intime de la nature. Sur Dieu et sur l'invisible avenir, l'homme veut entendre Dieu, le témoin de l'éternité.

« En matière de religion, la raison humaine veut la foi divine, la foi n'étant que l'adhésion de l'esprit humain au témoignage de Dieu. Aussi, la foi est-elle un fait universel comme la raison. Toujours et partout l'humanité a cru à son éducation divine; jamais elle n'a pensé que Dieu

(1) *Dict. hist. et crit.*, T. III. art. *Spinosa.*

(2) « Il n'y a qu'un Dieu qui puisse nous en instruire (Alcib. 2). »

(3) Som. théol., p. I, q. I.

ait pu la jeter sur la terre, sans lui rien dire, sans l'instruire de sa fin et de la loi qui la lui fait atteindre. Cette révélation dont la conscience atteste la nécessité, le genre humain en affirme à son tour l'existence... Aucun peuple n'a eu foi aux philosophes ni aux philosophies, mais partout et toujours les peuples ont cru à la révélation véritable ou altérée (1). »

Nous ne voyons pas ce que notre adversaire pourrait répondre à ce raisonnement établissant d'une manière aussi brève que péremptoire, la nécessité et dès lors l'existence de la foi et de la révélation, non pas de la *foi* et de la *révélation* dans le sens vague, incertain et faux des naturalistes, mais dans le sens vrai, tel qu'il est défini par le dictionnaire du genre humain.

Pour nous, nous préférons, certes, mille fois nous en rapporter au témoignage authentique que l'Être souverain s'est rendu de lui-même et aux données que nous fournit la révélation divine sur la vie du siècle à venir, qu'aux rêveries d'une philosophie impuissante à résoudre pleinement ces graves questions. Nous pensons que tout homme sensé fera comme nous.

L'abbé Doyen,

Bachelier en Théologie de l'Université de Louvain.

(1) *Des différentes méthodes de démonstration de la foi*, p. 17, 18.

DE

LA RÉVOLUTION RELIGIEUSE

EN BELGIQUE,

AU XVIe SIÈCLE (1).

Le duc d'Albe ne fut qu'un instrument passif qui recevait sa consigne de Madrid et qui l'exécutait en soldat brutal. Cette conduite a pourtant trouvé des apologistes. Quelques écrivains, entre autres un savant allemand, M. le professeur Leo, prétendent que l'hérésie ayant une fois envahi nos provinces, et la révolte ayant rencontré des chefs habiles et audacieux qui avaient formé de puissantes ligues à l'étranger, il fallait employer la terreur pour arrêter ce débordement. Je suis loin de croire, comme le prétendent la plupart de nos auteurs, qui ont copié les écrivains protestants avec une si déplorable fidélité, que tout eut été pacifié sans l'arrivée du duc d'Albe : le Taciturne n'était pas homme à lâcher prise si facilement. Cependant le supplice des comtes de Hornes et d'Egmont fit un tort immense à la cause espagnole. Il parut excessif et cruel parce que le comte d'Egmont était aimé d'une partie de la nation. Toutefois nous n'admettons pas l'opinion de ceux qui ne voient en lui qu'une victime innocente, immolée aux instincts féroces de Philippe II et du duc d'Albe. Au milieu de ce concert d'éloges, soi-disant patriotiques, notre conscience d'historien se révolte au

(1) Voir pour le commencement de cet article, le numéro de la *Revue* du mois d'octobre, page 353.

nom de la vérité contre une telle apothéose, qui n'est au fond qu'une œuvre de parti, comme celles que nous voyons tous les jours. L'échafaud grandit prodigieusement d'Egmont. S'il eut simplement servi son Dieu et son roi, l'histoire en eut fort peu parlé, malgré ses faits militaires. Qu'on loue en lui le brave et l'heureux guerrier, nous y consentons volontiers, mais qu'on ne loue pas sa conduite pendant les troubles, qui fut déplorable. Lorsque d'Egmont assure à la gouvernante qu'après le départ de l'armée espagnole et la retraite de Granvelle tout sera pacifié, et qu'elle ne trouvera plus aux Pays-Bas que des amis et des serviteurs fidèles, comment la défend-il, cette princesse privée de conseil et d'appui? Il s'associe ou plutôt il reste associé à ses plus mortels ennemis! Tous les jours ce sont de nouveaux griefs et de nouvelles demandes auxquels on sait d'avance qu'elle ne pourra satisfaire. Lorsque la gouvernante réclame le secours de d'Egmont contre les brigands iconoclastes, comment la défend-il? Il répond que les sectaires sont trop nombreux, qu'il serait dangereux de recourir aux armes; qu'il sera toujours temps de rétablir la religion, après que l'on aura sauvé l'État. Mais la religion, comme le lui disait la gouvernante, c'était l'État! Et il accorde aux sectaires *l'exercice public des prêches, sans ordonnance ni commission de la duchesse, et contre l'expresse volonté de Philippe*. S'il avait eu le sentiment de son devoir envers celui qu'il représentait, à tant de titres, à qui il avait juré fidélité, et qui l'avait armé d'une grande autorité, lui était-il permis de conniver avec les ennemis de son souverain en leur prêtant l'appui de son nom? Et s'il voulait prendre leur parti, ne devait-il abdiquer le pouvoir qu'il tenait du roi pour être délié de ses serments? Si d'Egmont avait eu quelques gouttes de sang chevaleresque au fond du cœur ne devait-il pas se dévouer à la défense de cette faible femme qui l'en suppliait avec larmes? L'honneur ne lui faisait-il pas un devoir au moins de le tenter? D'Egmont, le vainqueur des Gravelines, pouvait-il faire moins que Jean d'Immersel à Anvers, moins que Noircarmes à Valenciennes, moins qu'une poignée de bourgeois et de paysans à Séclin? Ce qui le retenait, ce n'était ni l'amour de la religion, ni de la liberté de conscience, dont il se souciait au fonds très-peu; ce n'était pas l'amour des libertés du

pays, que les sectaires foulaient impunément aux pieds : c'était l'amour de la popularité, cette idole des âmes faibles, corrompues par la flatterie ; c'étaient les conseils et l'ascendant de Guillaume dont il servait les desseins à son insu. On avait fait sonner si haut sa renommée militaire, on l'avait tellement enivré de sa gloire qu'il avait fini par se croire nécessaire à tous les partis. D'Egmont était un de ces hommes, communs en révolution, qui s'imaginent pouvoir se tenir en équilibre sur les confins de la révolte et de la fidélité, en attendant que la fortune se dessine pour l'un ou l'autre des contendants : politique fausse, dangereuse et indigne de lui. Guillaume se montra plus conséquent et plus habile en se déclarant ouvertement pour le parti qu'il avait favorisé dès l'origine. Celui-ci savait que quand on tire l'épée contre un roi comme Philippe II, il faut jetter le fourreau, et il se prépara à une guerre à outrance.

Le retour de l'armée espagnole dans nos provinces amena d'épouvantables désastres ; mais qui donc l'avait rendu nécessaire, si ce n'était Guillaume de Nassau, le comte d'Egmont, le comte de Hornes, et toute la faction à laquelle ils appartenaient ? Rappelons-nous que le comte d'Egmont, qui s'était mis à la tête de la ligue contre Granvelle, « alla jusqu'à dire, un jour après boire, que ce « n'était pas à Granvelle qu'on en voulait, mais au roi ! » C'était donc une lutte à mort entre Philippe et les confédérés : entre eux il n'y avait point de paix possible. Quand le roi nomma Marguerite au gouvernement des Pays-Bas, d'Egmont prétendait à cette place ; le prince d'Orange y prétendait aussi. C'est ce qui explique l'union de ces deux hommes, qui seraient devenus rivaux et ennemis mortels s'ils n'eussent été associés politiques. Rien de ce qui se faisait aux Pays-Bas ne pouvait plaire à ces ambitieux qui s'y trouvaient trop à l'étroit. D'Egmont pouvait ne paraître à Bruxelles qu'un bon patriote maltraité et mécontent ; mais à Madrid on en jugea différemment, on le prit pour un factieux ; et il faut convenir que les apparences étaient contre lui.

Le supplice du comte d'Egmont fut impolitique ; mais il n'est pas prouvé qu'il fut injuste. On a publié récemment ses *interrogatoires* (1) : c'est une pièce officielle et importante : j'en analyserai

(1) A la suite de la *Correspondance de Marguerite de Parme*.

sommairement ici les principaux chefs. On lui demande d'abord « s'il est feudataire de S. M. et si à raison des terres et seigneuries qu'il tient, il a fait serment de fidélité? — Dict *que oui*. — Interrogé s'il a été gouverneur ès Pays de Flandre pour S. M. — Dict qu'il a été *gouverneur de Flandre et d'Arthois* dès le départ de S. M., capitaine d'armes depuis 24 ans, et *capitaine du château de Gand*, depuis 5 ans. — Interrogé si, à raison desdicts gouvernements et estats, il a fait serment de fidélité? — Dict que oui, *qu'il a fait serment de fidélité* ès mains de Madame de Parme, à ce qu'il croit. — Interrogé s'il a été et est du conseil d'État de S. M.? — Dict *que oui*. — Interrogé si en cette qualité il a fait serment à S. M.? — Dict *que oui*. — Interrogé si lui, le prince d'Orange, comte de Hornes, et marquis de Berghes se sont... assemblés et alliés contre le cardinal de Granvelle, afin qu'il ne fût tant autorisé ès affaires? — Dict qu'il estoit l'un des seigneurs qui désiroient que le cardinal n'eût le grand crédit ès affaires du gouvernement. — Interrogé pour qu'elle cause ils ont donné la livrée des flèches, *puisqu'ils étoient advertis qu'ils ne le devoient faire*? — Dict que ce fut pour éviter les dépens et donner le bon exemple à plusieurs chevaliers qui despendoient leurs biens en livrées et accoustrements, et affin que les serviteurs d'aucuns seigneurs qui estoient amys (entre eux), pendant qu'ils avoient mauvaise intelligence avec le cardinal, *fussent cogneus*. — Interrogé qui estoient ceux qui donnarent ladite livrée? — Dict que luy, le prince d'Orange, comte de Hornes, comte d'Hoochstraete, marquis de Berghes, comte de Meghem, monsieur de Montigny en furent; et depuis le comte de Mansfelt, le sieur de Bréderode, Culenbourg et autres chevaliers. — Interrogé si a dict que les ministres de S. M. empeschoient que l'on ne feist assemblée des estats-généraulx? — Dict que au conseil d'estat l'on a pratiqué et parlé plusieurs fois de cecy, et qu'il a esté d'avis que l'assemblée des états-généraulx se feist, moïennant la volunté de S. M., et ce, pour avoir argent et remédier aux nécessités présentes... — Interrogé si lui, le prince d'Orange, le comte de Hornes, le comte Lodovicq, *et autres confédérés* s'assemblarent à Terremonde, et ce qui s'y passa? — Répond qu'il alla à Terremonde pour y voir le prince d'Orange;... et s'y trouvarent présents à la mesme heure, le comte de Hornes, le comte d'Hoochstraete, et Lodovicq; *ils*

s'enfermarent en une chambre;... et se souvient qu'il y fut parlé d'aucuns avertissements qu'on avoit eu de divers lieux, de ce que S. M. se trouvoit bien mal satisfaicte en plusieurs endroicts pour les affaires du pays, et en conformité de ce fut monstrée entr'eux une copie d'une lettre que l'on disoit être de don Francès d'Aleva *escripte à madame de Parme;*... et sur le contenu en ladicte lettre furent tenus plusieurs propos pour adviser s'il seroit bien de se pourvoir sur fels inconvenients... — Interrogé si en ladicte assemblée de Terremonde et aultres lieux a été traicté *que si S. M. venoit avecq armes, que l'on ne la debvoit laisser entrer au pays?* — Dict que entre les propos et discours qui furent tenus à Terremonde, *l'on parla si seroit bien de se retirer hors du pays*, ou *prendre les armes*, mais que ci-dessus ne fut prinse résolution... — Interrogé s'il feit appoinctement avec les sectaires de Gand, Audenarde et autres villes de Flandres, *leur accordant l'exercice des prêches* hors des villes, ès lieux, qui par lui et les magistrats leur seroient désignés, *n'ayant le dict répondant lors pour ce faire commission?* — Dict que ce feist *fut sans ordonnance ni commission de Madame*, avec l'advis du répondant et des magistrats, selon ce que par Madame avoit été accordé aux confédérés de la requête... »

Ainsi, ce comte d'Egmont, vassal et feudataire du roi qui lui avait conféré plusieurs seigneuries; qui l'avait comblé de grâces; nommé gouverneur de Flandre et d'Artois; général dans ses armées; commandant du château de Gand; conseiller d'État; ce comte d'Egmont qui avait prêté à son souverain autant de serments qu'il en avait reçu de places et de bienfaits, était partout et toujours mêlé à ses ennemis! Il était l'ami de Louis de Nassau, de Culembourg, de Bréderode, etc., et il en était le complice ou l'instrument! S'il ne faisait pas ouvertement partie de la confédération, des gentilshommes de sa maison en étaient membres, et il était étroitement lié avec les principaux confédérés. Il veut que l'on assemble les états-généraux, et il en parle souvent au conseil d'État, bien qu'il sache que le roi ne le veut point dans la crainte d'augmenter les troubles du pays. Il se rend au colloque de Termonde, il s'enferme dans une chambre avec le prince d'Orange, Louis de Nassau et le prince de Hornes; on y lit la copie d'une

lettre (interceptée ou soustraite), adressée à la duchesse, et on y agite la question de savoir *si le roi venant avec une armée, on devait le laisser entrer?* Sans doute les confédérés se regardaient comme maitres du pays, ou bien ils sentaient au fond de leur âme qu'ils n'avaient plus de pardon à espérer, et que la guerre était leur unique refuge! Du reste, comme les chefs du parti avaient des alliances avec les protestants de France et d'Allemagne, il est assez facile de deviner ce qui avait dû se dire à la réunion de Termonde.... Si d'Egmont, au lieu d'avoir pour maitre le *démon du midi*, avait eu affaire à Charles-Quint ou à Napoléon, pense-t-on qu'il aurait pu jouer un tel rôle impunément aussi longtemps? Tout en respectant sa haute renommée militaire, tout en ne voyant en lui qu'une malheureuse victime d'événements peut-être plus forts que lui, tout en regrettant enfin que la clémence du roi n'ait pas tempéré sa justice, j'ai grande peur qu'il n'y ait beaucoup à rabattre un jour de cette gloire patriotique dont l'ont illuminé comme à l'envi nos peintres, nos romanciers et nos historiens...

La gouvernante profondément blessée de se voir dépossédée par le duc d'Albe, s'en plaignit au roi dans les termes les plus amers, elle franchit, ce semble, les bornes de la réserve dont elle n'était jamais sortie jusques là. « Si le roi, dit-elle, lui « montrait peu de reconnaissance elle s'en consolerait par la pensée « qu'elle avait satisfait à ce qu'elle devait à Dieu, au monde et à « elle-même. Dans sa lettre à Philippe elle lui rappelle l'état où il « laissa les Pays-Bas à son départ; les peines, les fatigues, les cha- « grins qu'elle avait essuyés, les dangers qu'elle avait courus; « n'ayant pas en neuf années goûté une heure de repos; ayant « compromis sa santé et même sa vie. Enfin elle demande si « étant parvenue à pacifier le pays, dont le roi est à présent « souverain plus indépendant et plus absolu que jamais, il est juste « qu'un autre vienne recueillir le fruit de tant de travaux? (1).. » Cependant il lui fallut boire la coupe amère jusqu'à la lie. Elle partit; en prenant congé des Belges, elle écrivit à Philippe une nouvelle lettre plus calme et plus soumise que la première et dans laquelle elle plaidait éloquemment la cause de ceux dont elle avait

(1) Lettre du 8 octobre 1567. *Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 570.

eu tant à se plaindre. « Quoique je m'en aille, dit-elle, je ne lais-
« serai pas de conserver un éternel souvenir de ce que je dois à
« V. M. et à ces pays dont la conservation importe tant à son ser-
« vice. Je supplie donc très-humblement et avec toute affection
« V. M. d'user de clémence et de miséricorde envers eux, con-
« formément à l'espoir qu'elle leur en a souvent donné. Je la
« supplie de considérer que plus les rois sont grands, plus ils appro-
« chent de Dieu, plus ils doivent être imitateurs de la bonté et de
« la clémence divines; que tous les princes quelconques qui ont
« régné sur ces pays se sont toujours contentés de châtier les chefs
« des séditions, qu'ils pardonnaient au reste de la multitude, en
« disant que le repentir qu'elle témoignait de ses fautes leur suffi-
« sait. Autrement, Sire, et si l'on use de rigueur il est impossible
« que le bon ne pâtisse pas avec le mauvais... (1) » Telle était cette femme qui fut si mal appréciée, si mal secondée et tant dénigrée lorsqu'elle gouvernait nos provinces, et qui fut tant regrettée depuis (2).

On a représenté dans des espèces de plaidoyers conçus dans les idées de notre temps, les poursuites contre les confédérés comme irrégulières et illégales, quant à la forme, comme iniques et monstrueuses, quant au fond; comme renversant les priviléges du Brabant et les lois du pays, etc. Mais n'est-ce pas altérer les faits de l'histoire que de ravaler de telles luttes aux proportions d'un procès vulgaire? Comment peut-on invoquer ces lois et ces priviléges au milieu d'une révolution et d'une guerre? car que l'on ne s'y trompe pas, ces confédérations, ces rassemblements, ces pillages, ces destructions d'églises et de couvents, ces appels à l'étranger, ces prises d'armes c'était bien la guerre et la plus terrible de toutes les guerres! On ne pardonne pas à Philippe II d'avoir foulé aux pieds les priviléges des Belges! Mais quelles sont les lois et les institutions qui restent debout au milieu des révolutions et

(1) Lettre du 22 novembre 1567. *Correspondance*, etc., t. I, p. 602.

(2) Les Belges, dit Strada, n'osaient blâmer ouvertement l'administration du duc d'Albe, qui leur déplaisait, mais ils la censuraient indirectement en louant avec affectation la sagesse et la douceur du gouvernement du temps de Marguerite.

des guerres civiles, en face du parti vainqueur ? Les jugements extraordinaires et les condamnations en masse sans jugements, les proscriptions et les confiscations n'ont manqué dans notre siècle de civilisation avancée, ni sous Napoléon Ier, ni sous Napoléon III. Nous ne parlons pas ici de l'époque de la terreur, encore présente à toutes les mémoires : nous comparons un roi absolu à des rois absolus. On sait comment Napoléon Ier procédait avec ses ennemis et avec ceux de ses sujets qu'il soupçonnait de l'avoir trahi ou capables de le trahir. Or, aux yeux de Philippe II, la Belgique ravagée par les iconoclastes ouvertement favorisés par un parti puissant à l'intérieur, n'était qu'un pays en rébellion contre son prince légitime. La levée de boucliers aux Pays-Bas, après l'Allemagne et la France, c'était bien la plus radicale et la plus dangereuse des révolutions puisqu'elle s'attaquait à Dieu et au roi. Philippe était trop clairvoyant pour s'y méprendre (1).

Ceux qui disent que tout était pacifié à l'arrivée du duc d'Albe et qu'il était inutile de l'envoyer aux Pays-Bas avec une armée, oublient que, malgré la défaite des insurgés, le parti protestant était loin d'être anéanti ; que la nouvelle seule de l'arrivée des Espagnols terrifia et désorganisa les confédérés, dont les chefs se dispersèrent

(1) Louis de Nassau écrivait au prince d'Orange le 26 juillet 1566, (remarquons bien cette date qui coïncide pour ainsi dire avec le mouvement des iconoclastes) : « Nous avons arrêté ici, *à votre correction toutefois*, de tenir « 4000 chevaux, noirs harnois, en Wargelt, et si longuement que nous avons « résolution de S. M. » Le 30 août suivant intervient un accord entre le même Louis de Nassau, *agissant au nom de la noblesse confédérée*, et le capitaine Westerholt, pour une levée de 1000 chevaux. (*Archives de la maison de Nassau*, t. II, p. 179 et 256.

Comme on le voit, derrière Louis de Nassau était le prince d'Orange dont la main cachée faisait tout mouvoir, caractère moitié renard, moitié lion, mais où le renard dominait. Nos historiens nationaux ne voient autre chose dans l'univers entier, que les Belges d'une part, et Philippe de l'autre. Pourtant si l'on y réfléchit de bonne foi, l'on comprend qu'un roi qui avait à gouverner à la fois l'Espagne, les Indes, la plus grande partie de l'Italie, Naples, la Sicile, la Sardaigne, le Milanais, le Rousillon, la Franche-Comté, avec les dix-sept provinces belgiques, qui avait presque toujours guerre quelque part, soit avec les Français, soit avec les protestants, soit avec les turcs, ne pouvait voir bien patiemment ses sujets des Pays-Bas révoltés et unis à ses ennemis pour l'accabler en le contraignant à diviser ses forces

après le colloque de Termonde. Si l'armée espagnole ne fut point venue, la ligue protestante, qui ne fut jamais un instant inactive sous la direction des Nassau, se serait bientôt relevée et propagée. La prétendue pacification qui suivit la première dispersion des iconoclastes ne dura qu'un moment. Est-ce que Guillaume d'Orange et cette multitude de bannis momentanément retirés en Allemagne, animés par l'esprit de prosélytisme, d'ambition et de vengeance, étaient gens à renoncer si facilement à leurs projets de propagande? Est-ce que, peu de mois après l'arrivée du duc d'Albe, Louis de Nassau n'était pas rentré aux Pays-Bas avec une armée (1)? Est-ce que la lutte soutenue par le prince d'Orange contre toutes les forces de l'Espagne n'aurait pas amené le triomphe plus rapide et plus complet de sa cause s'il n'avait eu à combattre que les faibles milices de la gouvernante?

C'est l'opinion de Strada, qui n'est point d'ailleurs favorable au duc d'Albe et qui traite parfois Philippe avec une grande sévérité (2). Voici comment il s'exprime : « Pour moi, dit-il, qui ne

(1) Le 24 avril 1568 Louis de Nassau, à la tête d'une troupe de réfugiés, pénètre en Frise en annonçant qu'il vient pour affranchir le pays au nom de Dieu et du roi. Partout sur leur passage ces gens dévastent les églises et les monastères, poursuivent les prêtres et les moines avec une fureur qui ne cède en rien à celle des premiers iconoclastes. De son côté, Guillaume de Nassau rassemble une armée en Allemagne et commence ouvertement la guerre. Un corps de huguenots français accourt pour appuyer les révoltés belges ; mais il est repoussé sur les frontières de l'Artois. Enfin un complot s'ourdit pour enlever le duc d'Albe, aux portes de Bruxelles, et peu s'en faut qu'il ne réussisse. Toutes ces menaçantes démonstrations exaspèrent le duc et précipitent le jugement des comtes d'Egmont et de Hornes et d'un grand nombre de prisonniers de moindre importance, qui sont condamnés les uns à mort, les autres au bannissement avec confiscation de biens.

(2) Strada est un auteur capital pour cette époque. Malgré ses phrases de rhéteur, ses comparaisons ampoulées et ses digressions hors de propos, il est en général bien renseigné, judicieux au fond et mérite pleine croyance quant aux faits. Ecrivant sous l'inspiration de la maison de Farnèse, qui croyait avoir à se plaindre du gouvernement espagnol, il en parle fort librement. « Sur l'administration du duc d'Albe, dit-il, je n'ai rien à raconter de plus nouveau ni « de plus certain que nos devanciers ;... mais j'ai dû m'étendre davantage sur « le gouvernement de Marguerite, sur Jean d'Autriche et sur Alexandre de « Farnèse, parce que les pièces secrètes qui m'ont été communiquées, m'ont

« voudrais pas nier que l'administration du duc d'Albe, sévère et « odieuse aux Flamands, a été l'occasion et le commencement de « la guerre, je puis aussi assurer *qu'elle n'en a pas été la cause.* Il « faut aller en chercher l'origine plus haut. La passion que le « prince d'Orange avait de règner, passion qui s'accrut avec les « progrès de l'hérésie, à la vue du mécontentement de presque « tous les ordres de l'état et de l'opportunité des circonstances, fut « la véritable cause de cette guerre... Le crime du prince d'Orange « fut un crime heureux, parce que la haine que l'on portait à ses « ennemis lui servit d'excuse (1). Le jugement prononcé par le duc « d'Albe, au nom du roi, contre lui, contre son frère et contre « un grand nombre de seigneurs belges, lui fournit un prétexte « honnête et même glorieux en apparence de prendre les armes « pour recouvrer ses biens, pour mettre en liberté ses compa- « gnons, ses enfants, sa patrie. »

Quels étaient en réalité les agresseurs dans ces guerres terribles? N'étaient-ce pas les chefs du parti de la nouvelle religion? Philippe fit-il autre chose que se défendre? et son principal tort n'est-il pas de s'être défendu trop tard? On exalte chez nous Guillaume et Louis de Nassau; on les appelle les vengeurs des libertés nationales contre la tyrannie espagnole! Mais les libertés nationales n'étaient menacées par personne avant l'hérésie; ce fut pour la repousser qu'on lui opposa cette inquisition et ces placards dont on se plaint si fort. Ces princes de Nassau, ces prétendus héros de la liberté, levèrent les premiers le drapeau contre leur souverain pour prendre sa place. Philippe, roi catholique, usait de son droit, ou pour mieux dire, accomplissait un grand devoir, en se défendant à main armée. Qu'il ait dépassé les bornes d'une juste défense; qu'il ait frappé trop fort, je l'accorde, et c'est, je le déclare, mon opinion. Mais est-ce une raison pour intervertir les rôles et pour déplacer radicalement les termes du débat entre Philippe et ses ennemis? Ce n'est pas ici une question de patriotisme, d'orgueil national, mais de justice et de vérité.

« révélé beaucoup de choses que les autres historiens n'ont point connues. » *De la Guerre de Flandres,* liv. VII.

(1) In hoc autem felix Orangii facinus fuit, quod ab alterius odio patrocinium habuit.

Mais, dira-t-on, s'il y avait un parti hostile au roi d'Espagne, toute la nation ne partageait pas ces sentiments de révolte ; et pourtant les rigueurs du duc d'Albe, ses impôts excessifs, cette suite de guerres terribles frappèrent indistinctement sur tout le monde. C'est le malheur des guerres et surtout des guerres civiles d'envelopper innocents et coupables. Aussi ceux qui attirent de tels fléaux sur les peuples, qu'ils abusent sous prétexte de défendre leurs droits, sont-ils les plus grands coupables aux yeux de l'impartiale histoire.

Le conseil des Troubles, contre lequel on s'est tant récrié, n'était pas un tribunal : il n'était connu dans l'origine que sous le nom de *Conseil Lez Son Excellence*. Ses membres n'étaient que les assesseurs du duc, qui prononçait seul, après avoir pris les ordres du roi, du moins quant aux principaux accusés. Le conseil était chargé de faire les informations sur les prévenus; il dirigeait les procédures et donnait son avis. Le duc d'Albe écrivait au roi « qu'il se réservait *la décision des causes*, parce que les affaires « d'état, disait-il, sont bien différentes des lois qu'ils ont ici. » C'est en effet comme accusé de crime d'état que le comte d'Egmont fut condamné (1).

L'on reproche au duc d'Albe d'avoir multiplié et prolongé les poursuites au delà de toute mesure. S'il s'était contenté, dit-on, de frapper les principaux coupables, en épargnant les autres comme fit Charles-Quint lorsqu'il comprima la révolte des Gantois, il aurait peut-être atteint son but; plus sa justice était violente, plus elle devait être courte ; on ne pouvait trop se hâter de rasséréner l'air après l'avoir troublé par une telle tempête... C'est ainsi que raisonnent ceux qui ont leur thème préparé d'avance et qui s'inquiètent peu de se mettre d'accord avec les faits. Il semblerait que

(1) La sentence portait qu'il était « condamné pour avoir commis le crime de « lèse-majesté et rébellion, favorisant et estant complice de la ligue et conju- « ration abominable du prince d'Orange et quelques autres seigneurs desdits « pays; ayant aussi ledit deffendeur prins en sa sauvegarde et protection les « gentils-hommes confédérés du compromis; et à cause des mauvais offices « qu'il a faits en son gouvernement de Flandre, à l'endroit de la conservation « de nostre sainte foy catholique et deffense d'icelle avec les sectaires séditieux « et rebelles, etc. »

le duc d'Albe et les Espagnols fussent une armée de tigres au milieu d'une troupe d'agneaux. La vérité est que de part et d'autre on rivalisait de cruauté, d'ardeur, de rapines et de vengeance, et que les révoltés, comme il arrive d'ordinaire, l'emportaient de beaucoup. Pendant que les princes de Nassau rassemblaient des armées pour combattre le duc d'Albe, les gueux de terre et de mer, flibustiers et brigands, exerçaient d'horribles déprédations sur des populations inoffensives, poursuivaient la guerre aux églises et aux couvents, torturaient et massacraient les prêtres et les religieux et en général tous ceux qui étaient tenus pour catholiques, avec des raffinements de barbarie qui révoltaient les gens de leur propre parti (1). Le prince d'Orange avait une manière plus expéditive que le duc d'Albe de se procurer de l'argent dans toutes les provinces où il mettait le pied, c'était par la voie de contrainte militaire. Comme il se dispensait de toutes les formes légales, il n'y avait lieu ni à discussion, ni à représentation. Et quand une ville faisait résistance, elle était emportée, pillée et saccagée avec la dernière barbarie, comme il arriva à Termonde et à Audenarde en 1572. Quand Requesens remplaça le duc d'Albe les choses ne firent qu'empirer. Celui-ci, dit-on, échoua par trop de clémence, comme le duc avait échoué par trop de rigueur. Mais c'est selon nous fort mal raisonner. Puisque ni l'un ni l'autre n'avaient réussi en suivant des voies opposées, c'est que toute transaction était réellement impossible au point où en étaient venues les choses. Chacun voulait l'anéantissement du parti contraire : tel est le caractère des luttes religieuses. Des deux côtés on détestait les Espagnols, parce qu'ils étaient étrangers, insolents, cruels et

(1) Un livre qui retracerait avec fidélité les traitements infligés par eux aux catholiques partout où ils pouvaient pénétrer, formerait un tableau si hideux et si repoussant que la lecture en serait impossible. Voir entr'autres Wagenaar, t. VI, p. 334; Kerroux (*Abrégé de l'Histoire de la Hollande*, t. II). Il y a là des détails qui font frémir la pudeur et l'humanité. On peut aussi consulter le *Theatrum crudelitatum hæreticorum nostri temporis*; l'*Histoire véritable des martyrs de Gorcum, en Hollande, la plupart frères mineurs, qui pour la foi catholique ont été mis à mort, à la Brille, l'an* 1572, etc., par Guil. Estius; et le *Geuzianismus Flandriæ occidentalis, edente reverend.* F. Vandeputte, 1841.

rapaces; et cela n'empêchait pas les deux partis de rester profondément divisés entre eux.

Après avoir complétement défait Louis de Nassau à Jemmingen et forcé par ses savantes manœuvres le prince d'Orange à se retirer et à licencier son armée sans combats, le duc revint jouir de son triomphe à Bruxelles, et son orgueil ne connut plus de bornes. Il imagina de s'ériger à lui-même une statue dans la citadelle d'Anvers avec le métal des canons pris à l'ennemi. Il était représenté le bras droit étendu vers la ville, foulant aux pieds des figures hideuses armées de haches et de marteaux, portant des besaces et des flambeaux, symboles de la révolte et de l'hérésie. Sur l'une des faces du piédestal, on lisait cette inscription : « *A « Ferdinand Alvarèz, duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas, pour « Philippe II, roi d'Espagne.* Pour avoir étouffé la sédition, chassé « les rebelles, rétabli la religion et la justice et raffermi la paix « dans ces provinces.. Au très-fidèle ministre d'un très-bon « prince. » Ce fastueux monument blessa la nation toute entière dont le duc d'Albe avait l'air de triompher ainsi que des rebelles; et il irrita vivement Philippe dont le nom se trouvait mentionné par pure bienséance à côté de celui de son lieutenant. Aussi l'un des premiers actes du gouvernement de Requesens fut de faire disparaître cette insolente statue, d'autant plus déplacée que le duc n'avait définitivement vaincu ni la révolte ni l'hérésie.

Pour ne pas scinder une discussion qui nous a paru importante, nous avons négligé de mentionner l'un des actes qui furent le plus reprochés au gouvernement espagnol : nous voulons parler de l'impôt du 10e denier. Voici une réflexion fort triste de Strada, que l'on dirait empruntée à Machiavel. Strada observe que le duc d'Albe, par le supplice des comtes de Hornes et d'Egmont et d'une foule d'autres citoyens, avait rendu odieux le gouvernement espagnol aux yeux des Belges; que l'on murmurait, et que cependant personne ne bougeait, chacun espérant toujours que le malheur d'autrui ne l'atteindrait point. Mais lorsqu'on en vint, dit-il, à proposer des impôts énormes, intolérables par le mode de perception, et qui atteignaient toutes les classes indistinctement, le mécontentement fut général.

L'édit de proscription contre le prince d'Orange fut une des grandes fautes de Philippe II (1). Il raviva les sympathies des ennemis de l'Espagne pour le Taciturne ; il lui rattacha plus intimement les provinces rebelles, et lui servit de prétexte pour publier, sous le titre d'*Apologie*, ce libelle élaboré dans les officines du protestantisme, et qui fut la source des calomnies aussi atroces qu'absurdes qui pèsent depuis trois siècles sur la mémoire de Philippe. « Tous les moyens sont bons au prince d'Orange (dit « M. Gachard) pour noircir son ennemi. Il ne lui répugne nulle- « ment de se servir des faits les plus hasardés, même d'assertions « que l'on peut appeler calomnieuses, encore qu'elles s'appliquent « à Philippe II. C'est ainsi qu'il impute au roi d'Espagne le meur- « tre d'Elisabeth de Valois sa femme ; du prince don Carlos, son « fils ; du marquis de Berghes, envoyé par le conseil des Pays- « Bas à Madrid en 1566 ; d'une centaine de riches marchands de « la ville de Grenade, dont il voulait s'approprier les biens ; qu'il « lui reproche d'avoir été marié secrétement à dona Isabel Osoria « et d'en avoir même eu plusieurs enfants dans le temps qu'il « épousait l'infante Marie de Portugal ; d'avoir, du vivant d'Elisa- « beth de Valois, tenu ménage ordinaire avec dona Eufrasia ; « d'avoir excité le cardinal de Granvelle à empoisonner l'empereur « Maximilien... Il ne ménage guère plus la duchesse de Parme et « Alexandre de Farnèse que le duc d'Albe : il signale à plusieurs « reprises les parjures et les tromperies de Marguerite, et va même « jusqu'à l'accuser d'avoir voulu le faire empoisonner ; il parle des « impiétés qui se commettaient ordinairement en la maison du « prince de Parme, de l'athéisme qui s'y pratiquait, etc. (2) »

Mettre à prix la tête d'un ennemi, d'un prince puissant et renommé, comme celle d'un brigand vulgaire, parait à nos yeux quelque chose d'odieux, d'indigne d'une âme élevée, de contraire au droit des nations chrétiennes. Mais dans l'opinion du roi Philippe, Guillaume n'était pas simplement un ennemi justiciable du droit de la guerre ; c'était un sujet rebelle armé contre son prince légitime, « qui

(1) Cet édit portant la date du 15 juin 1580, fut publié seulement vers la fin du mois d'août.

(2) *Bulletin de l'Académie royale*, t. XXIV.

« violait les serments de fidélité et d'obéissance qu'il lui avait « prêtés comme souverain des Pays-Bas; c'était le chef des trou- « bles qui ébranlaient la monarchie; c'était le promoteur de cette « grande hérésie qui menaçait de bouleverser la religion dans ses « antiques fondements. » Or Philippe, en sa qualité de souverain absolu croyait avoir droit de vie et de mort sur ses sujets. Ce qui le prouve c'est la publicité qu'il ne craignait pas de donner à son ban de proscription. Un siècle plus tard Louis XIV croyait avoir ce même droit (1). Lorsque Henri III fit assassiner les Guises dont il redoutait les projets ambitieux, il agissait en vertu du même principe; lorsque Ferdinand II fit assassiner le célèbre Walstein, qui le trahissait, il croyait user aussi de son droit. C'était en quelque sorte la jurisprudence de l'époque. Tout cela passe presqu'inapperçu dans l'histoire : mais quand il s'agit de Philippe II, c'est bien différent! Guillaume d'Orange était le champion de la cause protestante; Philippe défendait la cause catholique; et l'on est convenu de répéter sur tous les tons que le fanatisme seul a pu dicter un acte si abominable. En vain répondrez-vous que la religion réprouve hautement de tels actes, conseillés uniquement par les passions politiques; on ne vous écoutera point parce qu'on ne voudra point vous croire.

On impute à Philippe II un fait moins connu, mais non moins

(1) Il se regardait, dit Lemontey, comme le lieutenant de Dieu sur la terre. Il disait à son petit fils : « Comme la vie de ses sujets *est son propre bien*, le « prince doit avoir bien plus de soin de la conserver. » *Mémoires et instructions de Louis XIV par le Dauphin*, t. II, p. 301. Louis XIV disait : « L'état, c'est moi. » Bossuet dit textuellement la même chose : « Tout l'état est en la per- « sonne du prince. En lui est la puissance. En lui est la volonté de tout le peu- « ple. A lui seul appartient de tout faire conspirer au bien public. » Et ailleurs : « Le prince est le ministre de Dieu pour le bien ;.. son lieutenant sur la « terre. » La question n'est point de savoir si ces doctrines sont bonnes ou mauvaises, philosophiquement parlant, et si elles ne trouvaient pas leur contrepoids ailleurs chez des peuples et des princes profondément religieux. Nous n'hésitons pas à dire que nous les repoussons au double point de vue belge et chrétien. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on ne les représente pas comme imaginées par Philippe II expressément pour servir de manteau à sa tyrannie et à son fanatisme religieux, alors qu'elles formaient pour ainsi dire le droit commun de son temps.

grave, à notre avis, que la proscription du prince d'Orange : c'est l'exécution du baron de Montigny au château de Simancas. Montigny avait été l'un des promoteurs de la ligue qui força Granvelle à se retirer des Pays-Bas, et il fut du nombre des nobles qui signèrent le fameux compromis. La gouvernante se trouvant en face de ce parti formidable, ne sachant à quoi se résoudre, réunit les principaux seigneurs du pays pour leur demander conseil. On décida que Marguerite accepterait le compromis et que l'on députerait quelqu'un en Espagne pour appuyer la requête des confédérés auprès du roi. On y envoya le marquis de Berghes, et le baron de Montigny (1). Quelques mois plus tard le duc d'Albe arriva avec une armée aux Pays-Bas pour comprimer la révolte qui avait pris les proportions que l'on sait.

Nous avons dit comment fut instruit le procès des comtes d'Egmont et de Hornes, et quelle en fut l'issue. Le jour même où l'on apprit à Madrid l'arrestation de ces deux chefs d'opposition, Montigny fut mis en prison ; et le 4 mars 1570 le duc d'Albe rendit à Bruxelles une sentence qui condamnait Montigny à avoir la tête tranchée et prononçait la confiscation de ses biens. Le malheureux fut secrétement exécuté par le supplice de la garotte (étranglé), au château de Simancas dans la nuit du 14 octobre suivant. Un fâcheux incident vint traverser la mission des députés à Madrid. Tandis qu'ils assuraient au roi que tout serait pacifié en Belgique s'il consentait à modérer les placards, à ne point établir l'inquisition, à accorder une amnistie pour le passé, voilà que la nouvelle arrive que nos provinces sont livrées à la plus épouvantable confusion ; que l'hérésie appuyée sur l'émeute y marche tête levée, et qu'aucun de ceux qui étaient chargés d'y maintenir l'autorité du roi n'ont fait le moindre effort pour la défendre. La rumeur en retentit par toute l'Espagne dont elle irrita tout à la fois le sentiment religieux et l'orgueil national. La nation entière partageait à cet égard les sentiments du roi. Alors on scruta de près la conduite du baron de Montigny ; l'on sut qu'il avait pris une part active aux premiers mouvements des confédérés, et on le considéra comme complice de ce qui avait précédé et de ce qui

(1) Le marquis de Berghes mourut à Madrid le 15 mai 1567.

avait suivi. De son côté la gouvernante avait écrit à Philippe de ne point le laisser revenir aux Pays-Bas où son influence ne pouvait être que funeste. Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à dire que le supplice de Montigny eut quelque chose d'odieux et qui répugne à nos idées de justice et d'humanité. Un homme envoyé par ses compatriotes pour défendre leurs droits, bien ou mal fondés, et qui volontairement s'était remis entre les mains de son roi, en s'abandonnant à la foi de celui-ci, pouvait-il être traité comme un criminel ou comme un ennemi pris les armes à la main? S'il était le sujet de Philippe à Bruxelles, il était son hôte à Madrid, et à ce titre il semble, quelques fussent ses torts, que sa tête devait être sacrée. La plus belle prérogative d'un roi n'est-elle point de faire grâce et sa première vertu de savoir pardonner? Philippe le pouvait sans danger, car en 1570 la révolte était au moins momentanément comprimée. Comment concilier cette excessive rigueur avec l'opinion émise par les contemporains sur le caractère de Philippe, pendant la première partie de son règne, qu'ils s'accordent tous à regarder comme un prince *doux et bénin?* Nous croyons que cette révolution des Pays-Bas, qui lui causa tant d'insomnies, et qu'il ne put dompter, finit par altérer son humeur, jusques là si patiente et si portée à la clémence (1).

(1) Point de doute d'ailleurs que Philippe, qui pensait, comme nous l'avons dit plus haut, ne devoir compte de ses actes qu'à Dieu, ne crut être dans la plus parfaite légalité en punissant des sujets révoltés. A cette époque, et longtemps après, la raison d'état couvrait tout. Richelieu fait juger par un tribunal extraordinaire qu'il compose à son gré, le maréchal de Marillac, son ennemi personnel; il fait condamner le duc de Montmorency, qui périt sur l'échafaud; il fait mourir en prison Puylaurens sans vouloir lui donner des juges; il fait décapiter Cinqmars et de Thou pour avoir conjuré, non contre le roi mais contre lui, son ministre; il fait condamner au supplice de la roue et tirer à quatre chevaux une foule de gentilshommes, qui tous déclarent qu'ils n'en veulent point au roi, mais au despotisme de Richelieu. Et cependant Richelieu est aujourd'hui réputé un des plus grands hommes d'État de la France! Et à peine l'histoire dit-elle quelques mots en passant de ces actes de justice barbare. Je crois que si Philippe eut comme Richelieu complètement séparé les intérêts de la religion de ceux de la politique, et favorisé les sectaires, en frappant à coups redoublés ses ennemis, on eut fort peu parlé de ses sévérités.

Peu de souverains ont été plus maltraités par l'histoire que Philippe II (1) et cependant je ne sais s'il y eut jamais un roi dirigé par une pensée plus haute et une intention plus désintéressée. Cette grande pensée c'était de protéger l'Église catholique, violemment attaquée par les uns, trahie, ou faiblement défendue par les autres. Personne, depuis Charlemagne, n'a fait autant pour mériter le titre glorieux de *défenseur de l'Église* que le grand empereur mettait au-dessus de tous ses titres. Cependant Philippe n'a guère été compris, et il semble qu'on ne le comprenne guère encore aujourd'hui : tant il a heurté d'intérêts, de passions, de préjugés nationaux ou anti-religieux ! Les Belges lui reprochent d'avoir foulé aux pieds leur priviléges. Et pourtant ces priviléges ont définitivement surnagé ; et si la catholique Belgique eut été conquise par le protestantisme comme les provinces du nord, elle serait restée protestante. La France ne pouvait avoir que des paroles de rancune et de colère contre le vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines, pour l'homme qui avait relevé le parti de la ligue et l'avait rendu assez fort pour contraindre Henri IV à se faire catholique. Cette France si grande, si glorieuse, si jalouse de sa renommée, et si égoïste dans sa politique, pouvait-elle pardonner à Philippe d'avoir arraché Malthe, ce boulevard de la chrétienté, des mains du terrible Soliman, son allié (2) ? Pouvait-elle lui pardonner d'avoir triomphé à cette grande bataille de Lépante (où elle

(1) Et ce qui est plus étonnant, par des écrivains catholiques qui ont répété contre lui toutes les calomnies absurdes de ses ennemis. Voyez entr'autres le *Continuateur de l'Histoire ecclésiastique* de Fleury, t. XXXIV, p. 531 ; Bérault-Bercastel, etc., etc.

(2) Le grand maître la Valette, après un siége des plus meurtriers et des plus célèbres dans l'histoire, fit savoir aux puissances catholiques qu'ayant épuisé dans cette longue lutte toutes ses ressources et ses moyens de résistance, il était près de succomber s'il n'était promptement secouru. Personne ne s'en émut. Philippe seul entendit ce cri de détresse, donna l'ordre à don Garcie de Tolède, vice-roi de Naples, de rassembler des troupes et de voler au secours de Malthe. Il y arriva le 8 septembre 1565, et s'étant réuni à ce qu'il restait de chevaliers et d'hommes valides de la garnison, il assaillit l'armée ottomane avec tant de vigueur qu'elle laissa, dit-on, sur le champ de bataille plus de 25,000 morts. C'est ainsi que Malthe fut délivrée par Philippe aux applaudissements de l'Europe.

brillait par son absence) de toutes les forces de l'empire Ottoman qui faisait alors trembler toute l'Europe (1)? Enfin l'Angleterre pouvait-elle pardonner à Philippe II le suprême effort qu'il tenta pour frapper au cœur cette puissance qui attisait le feu de l'hérésie aux Pays-Bas, en France, et jusqu'en Espagne? Philippe, à la différence de la plupart des princes catholiques, n'admettait aucune transaction avec le protestantisme, dont le principe lui semblait incompatible avec toute autorité civile ou religieuse. Défendre l'église, c'était défendre Dieu, l'état et la société même. Philippe n'eut pas les qualités aimables et brillantes de Charles-Quint; mais il fut plus ferme que lui dans ses croyances religieuses: il n'eut jamais accordé *l'intérim;* il n'eut jamais permis à ses généraux de saccager la ville sainte et de faire un pape prisonnier; jamais il ne l'eut mis à rançon. On sait que Paul IV

(1) A cette mémorable bataille, don Juan commandait en chef les forces des trois puissances coalisées, de l'Espagne, de Venise et du Pape. « Lorsque Pie V, l'illustre pontife, supplie instamment Catherine de Médicis de joindre sa flotte à la flotte chrétienne pour attaquer de concert un ennemi redoutable, Charles IX, qui déjà en 1563 avait envoyé un ambassadeur huguenot (M. de Gran-Campagne) *allégua les traités qui, depuis le commencement du siècle liaient la France à la porte ottomane.* Pie V, maîtrisant à peine l'indignation que lui causait ce langage, répliqua :... « Quant à cette amitié formée par les « rois vos ancêtres d'illustre mémoire, et que V. M. nous écrit vouloir conser- « ver dans l'intérêt des chrétiens en général, nous croyons qu'elle se trompe « grandement. Il ne faut jamais faire un mal pour qu'il en résulte un bien... « Dieu exerce quelquefois sur les fils les châtiments dus aux parents; combien « plus accomplira-t-il sa justice sur ceux qui croient devoir imiter eux-mêmes « la conduite de leurs pères!... »

« Le Cardinal Commendon soutenait en même temps à Vienne une lutte non moins laborieuse.. Il fit entendre à Maximilien que le déplorable état de la chrétienté imposait au saint empire germanique des obligations trop sensibles pour qu'il fut besoin de recourir à de pressantes sollicitations. Maximilien tergiversa quelques jours; puis remit au légat une réponse écrite dont la substance portait, qu'aucun prince en effet n'était intéressé comme lui à la chute de la puissance musulmane; mais que par la même raison aucun prince ne devait s'assujétir *à plus de prudence ; qu'une trève avait été conclue avec Selim après la mort de Soliman,* et qu'avant de la rompre il importait de connaître comment en userait le roi de Pologne, ainsi que les autres rois ses voisins.» De Falloux, *Histoire de Saint Pie V;* t. II, chap. XXIV.

s'étant allié avec la France contre l'Espagne, le duc d'Albe, qui commandait l'armée espagnole, dissipa cette ligue et marcha contre Rome ; et ce rude soldat, tout plein des traditions de Charles-Quint, allait dicter au vaincu des conditions fort dures lorsque Philippe lui enjoignit d'accorder au saint Père une paix honorable.

Philippe fut l'appui de l'Église en toute circonstance et marcha toujours d'accord avec elle, soit qu'il s'armât contre les infidèles ou contre les protestants. A parler humainement on peut dire que le catholicisme fut sauvé par lui ; et c'est le fait capital qui caractérise ce grand règne, si méconnu par les catholiques, et si dénigré par les incrédules et les sectaires. « Guerre aux hérétiques et aux infidè-« les, et paix aux catholiques : telle fut sa devise et sa dernière re-« commandation à son fils. » Nous n'entendons pas justifier tous les actes de Philippe II, et nous l'avons suffisamment prouvé : mais il faut convenir que de tels services méritent quelque reconnaissance de la part de ceux qui regardent la religion comme le premier des biens. Il poussa le dévouement à la cause catholique jusqu'à lui sacrifier ses intérêts propres. Lorsqu'il donna l'ordre à Farnèse, le plus grand général de son siècle, d'aller au secours de la ligue prête à succomber, il sauva comme nous l'avons déjà dit la religion en France, mais il perdit les provinces unies; car le prince d'Orange, qui avait été vaincu par Farnèse, trouva le moyen de relever son parti et de reprendre ses avantages tandis que son adversaire était aux prises avec les Français et tenait Henri IV en échec. On a prétendu que Philippe n'était intervenu dans cette guerre qu'avec l'espoir de placer sa fille sur le trône de France. Mais quand il aurait réussi dans un tel projet, quel accroissement de puissance réelle lui en revenait-il ? On sait ce que valent le plus souvent ces alliances : Isabelle fut devenue française avec son époux et eut cessé d'être Espagnole. Ce que Philippe voulait avant tout c'est que la France restât catholique.

Le système de ceux qui imputent à Philippe II la révolte des Pays-Bas repose sur l'oubli ou le mépris de l'histoire. Ils disent que si le roi eut cédé aux premières demandes des seigneurs belges, toute cause de mécontentement aurait disparu, que les choses se seraient pacifiées d'elles-mêmes. Or l'on sait que le roi céda sur plusieurs points capitaux, et l'on inventa d'autres griefs. Voici ce

qui résulte, non d'hypothèses imaginées après coup, mais des faits constants: *la révolution eut lieu parce que le parti protestant la voulait*. La faute de Philippe fut de ne l'avoir pas étouffée dès l'origine, alors qu'elle était encore faible. Pour comprendre la marche de la réforme il ne suffit pas de la voir en Belgique, il faut la voir ailleurs, et l'on se convaincra que plus on lui accordait, plus elle exigeait; plus elle parlait de paix, plus elle poussait à la guerre; elle voulait dominer comme parti politique et religieux, comme elle a fait partout où elle a triomphé. Voilà ce que nous enseignent l'histoire et ce que ne sauraient comprendre ceux qui jugent au point de vue théorique et libéral les fougueux sectaires du XVIe siècle.

Pour apprécier la politique de Philippe II à l'égard des Pays-Bas, il faut distinguer la conduite de ce prince avant la levée de boucliers des iconoclastes, et après cette époque. La nouvelle de ce grand désastre, si inattendu, excite au fond de son âme un orage soudain. Il se réveille en sursaut comme le lion harcelé par des chasseurs et irrité de ses blessures. Jusqu'alors Philippe écoute et parlemente, toujours prêt à pardonner; mais depuis les sanglantes insultes à la majesté royale et à la majesté divine, il ne veut plus, il ne croit plus pouvoir pardonner. Et encore peut-on dire que, sauf le ban prononcé contre le prince d'Orange, cette sévérité qu'on lui reproche fut un fait exceptionnel dans son règne, car elle ne se prolongea pas au delà du gouvernement du duc d'Albe. Philippe, en lui donnant pour successeurs des hommes d'un tout autre caractère, tels que Requesens, don Juan d'Autriche, Alexandre de Farnèse et enfin Albert et Isabelle, prouva combien les mesures d'extrême rigueur lui répugnaient. Qu'on lise avec attention la *Correspondance de Marguerite d'Autriche*, duchesse de Parme, avec Philippe, et l'on verra que ce caractère de clémence et de bonté qui le distingue pendant la première partie de son règne ne se dément point. Le 31 juillet 1566 il écrit à la gouvernante: « Pour l'inclination naturelle que j'ai tou-
« jours eue de traiter mes vassaux et subjets plus par voie d'amour
« et clémence que de crainte et rigueur, je me suis accomodé à
« tout ce qui m'a été possible, gardant ma conscience et obligation
« que j'ai au service de Dieu, à la conservation de la sainte foy et de
« la république, sans autre respect quelconque de chose que soit. »

Toute sa conduite jusqu'alors offre la preuve de la vérité de ces paroles. Il est roi catholique ; son devoir est de défendre notre sainte religion et il l'a défendue au péril de sa couronne et de sa vie (1). Jamais il n'a prétendu, dit-il, que l'on dut appliquer les lois et les placards en toute rigueur ; on doit en user au contraire avec la plus grande modération, de manière à laisser aux coupables eux-mêmes les moyens de venir à résipiscence. Les chefs du mouvement commençant à s'apercevoir qu'ils avaient été trop loin demandèrent pour eux et pour les leurs des actes *d'assurance*, c'est-à-dire des promesses d'amnistie. Que répond Philippe ? « quant à « l'assurance, puisque déjà je vous ai déclaré mon intention rela- « tivement au pardon général, ils peuvent bien se tenir pour asseu- « rés. » Telles étaient les véritables dispositions de Philippe jusqu'au mois d'août 1566 (2)...

Sous Charles-Quint et surtout sous Philippe II, les arts et les lettres prirent le plus brillant essor. La peinture, la sculpture, l'architecture, la musique produisirent des chefs-d'œuvre que l'on n'a pas égalés depuis. Pendant que les armées de Philippe, guidées par les plus grands généraux de son siècle, portaient dans les contrées lointaines la gloire du nom espagnol, Cervantes, revenu mutilé de la journée de Lépante, faisait paraître sa Numancia, et son immortel Don Quichotte ; et Lope de Vega, ce soldat échappé du naufrage de l'*invincible armada*, faisait admirer à l'Espagne et à l'Europe la prodigieuse fécondité de son talent. Lorsqu'il paraissait dans les rues de Madrid la foule le suivait respectueusement, le roi Philippe se mettait aux fenêtres de son palais et le montrait à ses courtisans comme la merveille de son règne. Qui ne connaît

(1) « Vous pouvez, (écrivait-il à don Louis de Requesens, son ambassadeur « à Rome, le 12 août 1566), assurer à S. S. qu'avant de souffrir la moindre chose « qui porte préjudice à la religion et au service de Dieu, *je perdrais tous mes « états, et perdrais même cent vies, car je ne pense ni ne veux être seigneur « d'hérétiques.* Vous l'assurerez aussi que *je tâcherai d'arranger les choses de « la religion aux Pays-Bas, si c'est possible sans recourrir à la force,* parce que « ce moyen entraînera la totale destruction du pays ; mais que je suis déter- « miné à l'employer cependant si je ne puis d'une autre manière régler le tout « comme je le désire .. » Gachard, *Précis de la Correspondance de Philippe II*, t. I, p. 446.

(2) *Lettre de Philippe à la gouvernante du 24 août 1566.*

Calderon, ce poëte plein de feu et de génie, qui l'emporta pour la verve et l'originalité sur tous ses rivaux?

Le siècle de Philippe II ne fut pas une ère de renaissance pour le théâtre seulement : l'épopée, la poésie lyrique et l'histoire trouvèrent également de dignes interprètes. Ercilla, qui avait cherché la gloire et les dangers dans un autre hémisphère, écrivait au milieu des combats son *Araucana*. L'éclat que répandit la poésie lyrique pendant cette grande époque, appelée *le siècle d'or* de la littérature espagnole, ne fut pas moins vif. L'Europe retentissait de la gloire de Garcilaso de la Vega, de Herrera, de Monte Mayor, de Ponce de Léon, de Quevedo. En histoire, Hurtado de Mendoza et Mariana marchaient sur les traces de Tacite et de Tite-Live auxquels leurs contemporains se plaisaient à les comparer. A entendre les ennemis de Philippe II, il semble que ce roi despote ait dû répandre autour de lui un froid glacial, mortel pour le génie comme pour la liberté. Et cependant nous oserons demander si la liberté a manqué, et même dans une large mesure, aux hommes que nous venons de nommer? L'inquisition était d'une facilité et d'une indulgence extrêmes pour les arts et la littérature et ne s'occupait guère que des matières théologiques.

Les ouvrages espagnols servirent de modèles aux autres nations. Les pièces de Lope de Vega étaient représentées non-seulement sur les théâtres indigènes, mais à Naples, à Milan, à Bruxelles, à Vienne, à Munich. En France, pendant les trente premières années du XVIIe siècle on ne fit qu'imiter ou traduire les écrivains espagnols. L'auteur de *Gilblas*, du *Diable botteux*, de *Gusman d'Alfarache* emprunta à l'Espagne le fonds et la couleur locale de ses livres. Le *Cid* est imité de Guillen de Castro et de Diamente; le *Menteur* d'Alarcon, le *Festin de Pierre*, l'*École des Maris*, les *Femmes savantes* sont empruntés, en tout ou en partie, au théâtre espagnol.

Philippe, dans le flagrant même de la révolution belge, s'occupait de l'amélioration de nos institutions : témoin la célèbre ordonnance criminelle de 1570 promulgée à Bruxelles sous l'administration du duc d'Albe, qui fait époque dans notre ancienne législation.

« En publiant l'ordonnance *sur le style*, dit M. le professeur

Nypels (1), Philippe II n'a pas introduit un *droit nouveau*. Il a voulu régulariser le système de la procédure en le débarrassant de pratiques abusives que quelques tribunaux y avaient ajoutées, et établir un mode de procéder uniforme dans toutes les provinces.

« Il est profondément regrettable au point de vue de la science, comme au point de vue de la bonne administration de la justice, que l'œuvre de Viglius et de ses collègues n'ait pas été acceptée franchement et exécutée dans tous les tribunaux...

« Les écrivains hollandais, jurisconsultes ou historiens, qui se sont occupés des ordonnances, en parlent généralement en termes très-favorables. *Multa*, dit Grotius dans ses annales, *eo tempore utilia non minus quam speciosa, de criminum persecutione... constituit Albanus, solo autoris odio peritura.* Le célèbre Bilderdyck s'exprime ainsi dans son histoire de la patrie : je traduis littéralement : « Le duc d'Albe règla l'administration de la justice crimi-
« nelle par deux ordonnances, qui sont restées en vigueur chez
« nous jusqu'à la fin de notre existence comme nation indépen-
« dante. La première est supérieure non-seulement à toutes celles
« qui existaient au moment de sa publication, mais aussi à celles
« qui ont été publiées depuis. La seconde, l'ordonnance sur le
« style, est un chef-d'œuvre de raison qui dénote chez ses auteurs
« de profondes connaissances juridiques et l'amour de la justice
« et de la clémence à un degré qu'on aurait à peine espéré rencon-
« trer dans l'œuvre d'un Antonin. On peut appeler heureux le pays
« régi par une pareille loi. Aussi cette loi a-t-elle toujours été
« considérée chez nous, au temps de la république, comme un de
« nos plus précieux priviléges et comme la meilleure garantie de
« la liberté des citoyens. »

« Bilderdyck était jurisconsulte ou du moins docteur en droit, mais il était avant tout poëte ; et les poëtes, comme on sait, exagèrent ou embellissent toujours un peu les choses. Cependant de nos jours, un homme éclairé, connu par ses œuvres littéraires, aussi bien que par ses travaux juridiques. M. M.-C. Van Hall, président du tribunal d'Amsterdam, a écrit un mémoire intitulé : *Considérations sur l'esprit et la tendance éclairée des ordonnances*

(1) *Les ordonnances criminelles de Philippe II de* 1570.

criminelles des 5 et 9 juillet 1570, et dans ce mémoire il reproduit en partie (dépouillée de ses exagérations) le témoignage si favorable de Bilderdyck...

« Il est vrai, en effet, que l'ordonnance criminelle était *une loi de réforme* dans la bonne acception du mot. Elle tendait à faire disparaître des abus réels qui souillaient l'administration de la justice. Et si elle avait pu être exécutée les justiciables en auraient ressenti les bons effets... »

L'intention du roi n'était pas de s'en tenir à la réforme des lois criminelles. Le 5 mai 1570 le duc d'Albe lui écrivait : « La justice « criminelle sera établie sur un pied aussi satisfaisant qu'on puisse « le désirer ; avant de partir de Bruxelles j'ai donné des ordres à « cet effet au Conseil d'État, au Conseil privé et au Conseil des « troubles. Je compte porter aussi mon attention sur la *procédure* « *civile;* mais dix ou douze années ne suffiront pas, parce qu'il « faudra faire la visite de tous les conseils provinciaux et leur « donner de nouvelles instructions... »

Il doit paraître étrange à beaucoup de lecteurs de voir Philippe II s'ériger en réformateur applaudi, aux Pays-Bas! et par quel moyen? en prenant le duc d'Albe pour instrument?

On impute au gouvernement de Philippe II la décadence de l'Espagne pendant les deux siècles suivants. On oppose cette décadence aux progrès des autres peuples dans les arts, dans le commerce, dans l'industrie, etc. Mais n'est-ce pas quelque chose d'avoir conservé sa vieille foi? Une nation n'est pas morte tant que l'esprit religieux vit en elle. L'Espagne a fait voir qu'elle n'avait pas entièrement dégénéré de ses ancêtres lorsqu'elle a repoussé avec tant de courage le joug que prétendait lui imposer le plus grand capitaine des siècles modernes, et qu'avaient dû subir la plupart des peuples. C'est à tort que l'on attribue son état stationnaire à ses traditions religieuses. C'est le catholicisme qui l'a fait grande sous Ferdinand et Isabelle, sous Charles-Quint comme sous Philippe II. Chaque nation a eu ses jours de gloire et d'abaissement. L'Espagne obtint la prépondérance en Europe pendant plus d'un siècle ; Dieu lui envoya une suite de grands hommes, habiles dans la politique et dans la guerre, qui furent remplacés par des hommes sans talents, sans vertus, sans énergie. Mais cette puissante monarchie qui fai-

sait peur ou envie à tous ses voisins, les eut tous pour ennemis. Elle fit de suprêmes efforts pour leur résister et n'y parvint qu'au prix d'immenses sacrifices. Elle était épuisée d'hommes et d'argent à la mort de Philippe, et depuis elle ne se défendit plus que faiblement contre les agressions de ceux qui ne tendaient qu'à l'humilier et à se partager ses dépouilles. Tandis que la France lui enlevait une partie de nos provinces et poussait les autres à la révolte, la Hollande et l'Angleterre détruisaient ses flottes et envahissaient ses colonies. Si l'on consulte l'histoire, on restera convaincu que les reproches adressés à l'Espagne de Philippe II, dictés par de vieilles rancunes protestantes ou libérales, tombent complètement à faux. On met en parallèle la richesse et l'industrie des pays réformés et la pauvreté des états catholiques; comme s'il n'y avait pas des pays catholiques riches et industrieux, à commencer par la Belgique et la France! Mais l'on n'a garde de dire à quel prix s'obtiennent ces richesses dans les grands centres industriels, où l'on voit, à côté de l'opulence et du luxe effréné, des misères inconnues autrefois et dont l'idée seule épouvante l'imagination.

Disons un dernier mot de ce prince qui fut, malgré ses fautes, un grand roi, et voyons-le subir la plus terrible épreuve de l'humanité. Quand Philippe sentit approcher le moment suprême, il se mit à parler de sa mort et des préparatifs de ses funérailles avec le même calme que s'il s'agissait des préparatifs d'une fête. Il dit à l'une des personnes présentes : « Donnez cette image de Notre-« Dame à l'infante; elle appartenait à sa mère et je l'ai portée « pendant cinquante ans... Prenez ce crucifix de bois, attachez-le « sur ma poitrine; c'est avec lui qu'est mort l'empereur, mon « seigneur et père; c'est avec lui que je veux mourir. » Philippe reçut l'extrême-onction avec une édifiante piété en présence de sa maison et de son fils tout en pleurs. Il adressa à celui-ci ces dernières paroles : « J'ai voulu, mon fils, que vous pussiez voir « comment finissent les rois de ce monde... Dieu me dépouille « de la majesté royale pour vous en revêtir... Dans quelques « heures on m'enveloppera d'un misérable suaire, on me ceindra « d'une corde. La couronne royale va tomber de mon front; la « mort me la ravit pour vous la donner : un jour viendra où la « vôtre tombera aussi. Vous êtes jeune; je l'ai été comme vous.

« Mes jours étaient comptés; voilà qu'ils finissent; Dieu sait le « compte des vôtres, qui finiront à leur tour... Je vous recom- « mande de faire la guerre aux infidèles et la paix avec la « France...» Et puis Philippe expira doucement et paisiblement (1).

(1) Il a paru, depuis la publication de *l'Histoire du royaume des Pays-Bas*, quelques ouvrages sur Philippe II dont je dirai un mot en terminant. M. Weis (*a*) ne voit dans Philippe « qu'un ambitieux, qui reprit les projets de « son père, aspira comme lui à l'empire du monde, et qui échoua de même. » M. Ranke (*b*) attribue le soulèvement des Pays-Bas, à la création des évêchés qui indisposaient le clergé; au mécontentement des seigneurs jaloux de la haute position de Granvelle, et à la présence de l'armée Espagnole dans nos provinces. Et il passe fort légèrement sur la cause première de cette grande révolution: sur l'esprit de révolte des protestants, qui agitaient le pays en attaquant ses vieilles croyances, qui poussaient à la guerre et au renversement de Philippe II en formant des ligues avec leurs coreligionnaires d'Allemagne, de France et d'Angleterre. Nous en avons dit assez sur ce point pour qu'il soit inutile d'y revenir. L'ouvrage de M. Mignet (*c*) apprend peu de chose sur Philippe II. Cet Antonio Perez, sur lequel il a écrit tout un volume, qui fut le ministre de Philippe et, dit-on, son courtier d'amour, et qui le trompa, n'était qu'un intrigant, un misérable capable de tout; d'une audace, d'une perversité, d'une légèreté dans le vice et dans le crime dont il est difficile de se faire une idée. Réfugié en France, cet homme vendit à Henri IV et à la reine Élisabeth, coalisés contre Philippe II, les secrets du gouvernement espagnol, fit tous ses efforts pour attiser et perpétuer la guerre contre sa patrie, et fut l'un des plus ardents propagateurs des mauvais bruits répandus par les protestants contre Philippe. Comment M. Mignet n'a-t-il pas été saisi de dégoût à la vue d'une aussi profonde immoralité? Il semble que ce ne soit que pour envelopper Philippe dans cette mauvaise vie, et pour en faire le complice de Perez dans l'assassinat d'Escovedo, qu'il ait pu s'éprendre d'un tel sujet.

(*a*) *L'Espagne depuis le règne de Philippe II*. T. 1. P. 39.
(*b*) *L'Espagne sous Charles-Quint, Philippe II et Philippe III*. T. 2. P. 340 et s.
(*c*) *Antonio Perez et Philippe II*.

POLITIQUE

TIRÉE

DE L'ÉCRITURE SAINTE,

PAR BOSSUET.

SOMMAIRE. — Bossuet ennemi des vaines utopies. Il n'y a pas de système qui n'ait ses abus. — Il préfère le gouvernement monarchique héréditaire comme le plus naturel et le plus opposé aux divisions. — Il veut la royauté absolue, mais tempérée par le frein de la religion. — Il connaît les immenses inconvénients d'une autorité sans limites. — L'un des grands écueils de la royauté, c'est le choix des conseillers et des ministres. — Le plus grand de tous, c'est la faiblesse du pouvoir en face des méchants et des factieux. — Le pire des états, c'est l'anarchie. — La crainte est un frein nécessaire aux hommes. — Tout est perdu si le prince craint le peuple. — Point de vraie souveraineté sur la terre. — Le sacerdoce et l'empire sont nécessaires l'un à l'autre, et se doivent un mutuel secours. — Les doctrines de Bossuet étaient une réaction contre les principes anarchiques du calvinisme. — A la fin du règne de Louis XIV, il y eut une réaction en sens opposé contre le pouvoir absolu. — Théories de Fénelon. Acheminement au système des constitutions modernes. Les idées politiques de Fénelon ont beaucoup d'analogie avec nos anciennes institutions belges. — Pas de société possible si le contrat social n'est fait en présence d'une puissance supérieure, à qui tout est soumis. C'est pourquoi tous les peuples ont voulu donner à leurs lois une origine divine. — On perd la vénération pour les lois quand on les voit si souvent changer. — Que faut-il penser d'un état où le gouvernement serait établi sans aucune religion? — Dans son *Histoire universelle*, Bossuet subordonne tout à l'action supérieure de la Providence. — Cette théorie n'est point favorable au despotisme. — Montesquieu doit à quelques pages de Bossuet les plus beaux chapitres de son livre sur la *Grandeur et la décadence des Romains*.

La politique tirée de l'Écriture Sainte, par Bossuet, ouvrage composé pour l'éducation du Grand Dauphin, aujourd'hui si peu lu, donne une idée de la manière dont on concevait la science du gouvernement dans un siècle profondément religieux. Sauf les principes de l'auteur sur l'étendue de l'autorité royale, que nous ne saurions adopter parce qu'ils répugnent essentiellement à nos vieilles institutions et à nos mœurs, je ne sais s'il existe un livre plus solide, plus pratique, plus fécond en vérités d'expérience que celui de Bossuet. Ce livre semble rajeunir comme tout ce qui est éternellement vrai, après tant d'erreurs, de systèmes et d'essais malheureux qui n'ont abouti qu'à des ruines. Son génie d'ailleurs y étincelle autant que dans aucun autre de ses ouvrages; c'est ce qui nous engage à en présenter ici quelques extraits quoique fort incomplets. Bossuet veut la monarchie absolue, mais tempérée par la religion, car il ne veut pas qu'elle soit *arbitraire*. Écoutez ces magnifiques paroles : « Il y a des lois dans les empires contre « lesquels tout ce qui se fait est nul de droit; et il y a toujours lieu « à revenir contre, ou dans d'autres occasions ou dans d'autres « temps.. L'action contre les injustices et contre les violences est « donc immortelle (1). »

« Le gouvernement est établi pour affranchir les hommes de « toute violence.. Et c'est ce qui fait l'état de la parfaite liberté: « n'y ayant dans le fonds rien de moins libre que l'anarchie, qui « ne connaît d'autre droit que celui de la force. »

On voit combien il est ennemi des vaines utopies et des révolutions qui s'opèrent par la force matérielle. « Il n'y a, dit-il, au« cune forme de gouvernement, ni aucun établissement humain « qui n'ait ses inconvénients; de sorte qu'il faut demeurer dans « l'état auquel un longtemps a accoutumé le peuple. C'est pour« quoi Dieu prend en protection tous les empires légitimes, en « quelques formes qu'ils soient établis. Qui entreprend de les ren« verser n'est pas seulement un ennemi public, mais un ennemi « de Dieu (2). »

Je préfère, dit-il, le gouvernement monarchique « parce qu'il est

(1) Liv. 8, art. 2.
(2) Liv. 2, a. 1, 12e proposition.

le plus naturel, le plus simple, celui que l'on retrouve à l'origine de tous les états. Tout en vient, tout y retourne (1). Si ce gouvernement est le plus naturel, dit-il, il est par conséquent le plus durable et dès là le plus fort.

« C'est le plus opposé à la division, qui est le mal le plus essentiel des états et la cause la plus certaine de leur ruine (2).

« Quand on forme les états, on cherche à s'unir, et jamais on n'est plus uni que sous un seul chef. Jamais aussi on n'est plus fort, parce que tout va en concours. Les armées, où paraît le mieux la puissance humaine, veulent naturellement un seul chef. Tout est en péril quand ce commandement est partagé...

« Point de brigues, point de cabales dans un tel état pour se faire un roi; la nature en a fait un. Le mort, disons-nous, saisit le vif : le roi ne meurt jamais. C'est ainsi que les peuples s'attachent aux maisons royales. La jalousie, que l'on a naturellement contre ceux qu'on voit au-dessus de soi, se tourne ici en amour et en respect. Les grands mêmes obéissent sans répugnance à une maison qu'on a toujours vu maîtresse, et à laquelle on sait que nulle autre maison ne peut jamais être égalée. Il n'y a rien de plus fort pour tenir dans le devoir les égaux que l'ambition et la jalousie tiennent incompatibles entr'eux (3). »

(1) La république naît de l'abus du pouvoir royal, et l'abus du gouvernement républicain ramène à la monarchie. Les affaires humaines tournent dans un cercle éternel.

(2) Les gouvernements libres sont assurément les premiers de tous. Malheureusement ils sont d'un tempérament délicat et doivent être traités avec ménagement; le régime violent les tue. La paix et la prospérité, que les hommes regardent comme les premiers de tous les biens, leur sont fatales. Il s'y élève des partis, dont les uns font appel aux lois et à la raison, les autres aux passions et à la multitude. Or, la multitude qui s'inquiète peu des lois et qui n'a que des passions, animée par ses boutefeux, prétend l'emporter parce qu'elle se croit opprimée, parce qu'elle est la plus nombreuse et la plus forte. La lutte s'engage, et la liberté, et souvent l'état lui-même disparaissent dans un conflit sans merci et sans miséricorde. C'est ainsi que périrent toutes ces belles républiques de l'antiquité, Athènes et Rome, et ces grandes communes du moyen âge, qui eurent leurs belles époques, mais dont on ne nous présente d'ordinaire que le beau côté, et qui tombèrent parce qu'elles ne surent pas se modérer dans la liberté.

(3) Liv. 2, a. 1, 9e proposition.

Un des plus grands écueils de la royauté c'est le choix de ses conseillers et de ses ministres. Un homme ne peut pas tout voir et tout savoir. « Un prince habile et grand politique (Dioclétien) di-
« sait : Il n'y a rien de plus difficile que de bien gouverner. Quatre
« ou cinq hommes s'unissent et se concertent pour tromper l'em-
« pereur : lui, qui est enfermé dans ses cabinets, ne sait pas la
« vérité. Il ne peut savoir que ce que disent ces quatre ou cinq
« hommes qui l'approchent. Il met dans les charges des incapables
« et il en éloigne les gens de mérite. C'est ainsi, disait ce prince,
« qu'un bon empereur, un empereur vigilant, et qui prend garde
« à lui, est vendu. *Bonus, cautus, optimus venditur imperator.* »

Bossuet veut « que le roi ait un conseil d'hommes sûrs, capables, et peu nombreux. Où il y a beaucoup de discours, beaucoup de propositions, des raisonnements infinis, la pauvreté y sera... Dieu a fait l'homme droit, et il s'est embarrassé de questions infinies... »

« Tous les peuples, qui ont voulu avoir des conseils suivis, ont marqué soigneusement les choses passées pour les consulter dans le besoin... Qu'est-ce qui sera (dit l'Ecclésiaste)? ce qui a été. Rien de nouveau sous le soleil... Qui sait le passé peut conjecturer l'avenir... Vous trouverez l'intelligence dans les conseils des vieillards qui ont pour eux l'expérience. »

Bossuet veut qu'après avoir consulté le prince sache se décider par lui-même. « Méditez beaucoup sur vos propres affaires, dit-il ; établissez votre conseil en votre propre cœur ; car vous n'en trouverez pas de plus fidèle. »

Le prince doit savoir parler et surtout se taire ; il doit interroger beaucoup et parler peu. C'est ainsi qu'il peut s'instruire de bien des choses sans compromettre sa propre pensée (1).

Le roi est comme une sentinelle qui doit veiller pour le salut de tous. « Il en est qui croient que les affaires se font toutes seules, et que ce qui a duré durera de lui-même sans qu'on y pense. Vient cependant tout à coup le moment fatal : *Mane, Thecel, Pharez...* Dieu a compté les jours de ton règne, et le nombre en est complet. Tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé trop léger !.. (2) »

(1) Liv. 5, a. 2, 5e prop.
(2) Liv. 5, a. 2, 2e prop.

Tout en proclamant que la révolte n'est jamais permise, Bossuet la prévoit cependant comme possible, quand le peuple est poussé à bout par un gouvernement injuste ou violent. « Un prince qui se fait haïr est toujours à la veille de périr... Il peut s'assurer qu'il vit au milieu de ses ennemis. Comme il n'aime personne, personne ne l'aime... Ce n'est pas qu'il soit permis d'attenter sur lui, à Dieu ne plaise! mais le Saint-Esprit nous apprend qu'il ne mérite pas de vivre, et qu'il a tout à craindre, tant des peuples poussés à bout par ses violences, que de Dieu (1)... »

« Celui qui tient en bride les flots de la mer est le seul qui peut aussi tenir sous le joug l'humeur indocile des peuples... Il envoie l'esprit de révolte lorsqu'il veut renverser les trônes. Sans autoriser les rébellions, Dieu les permet, et punit les crimes par d'autres crimes qu'il châtie aussi en son temps; toujours terrible et toujours juste (2). »

Bossuet ne dissimule pas, comme nous l'avons vu, les énormes inconvénients de la puissance absolue, mais il voit des inconvénients plus graves dans la faiblesse de l'autorité... Après tout, les hommes ne peuvent être gouvernés que par des hommes. « Où « tout le monde peut faire ce qu'il veut, dit-il, nul ne fait ce qu'il « veut. Où il n'y a point de maître, tout le monde est maître ; où « tout le monde est maître, tout le monde est esclave... Il n'y a « pas de pire état que l'anarchie (3)... Tout état divisé sera détruit. « C'est par là que périrent les fameuses républiques de la « Grèce et de Rome... »

Le but du gouvernement c'est de rendre les peuples heureux ; ce n'est point de céder à tous leurs caprices. Nos politiques modernes opposent toujours la liberté à l'autorité : ils s'inquiètent beaucoup de celle-là, et fort peu de celle-ci : il semble qu'elles soient ennemies. Bossuet ne fait point ces distinctions. La vraie liberté à ses yeux ne saurait naître que du respect de l'autorité; comme l'autorité elle-même n'existe point sans le respect de la liberté; car ce ne serait que de la violence. Ces deux termes sont donc corré-

(1) Liv. 3, a. 2.
(2) Liv. 7, a. 6.
(3) Liv. 1, a. 3.

latifs et inséparables. L'une et l'autre trouvent leur garantie dans la force du gouvernement. « Celui-ci seul, dit-il, peut mettre un « frein aux passions et à la violence devenue naturelle aux « hommes. Lui seul peut établir l'union parmi eux (1). » La liberté sans frein c'est de la licence, c'est de l'anarchie, c'est le présage infaillible de la dissolution de l'État.

« La crainte est un frein nécessaire aux hommes, à cause de « leur orgueil et de leur indocilité naturelle. Il faut donc que le « peuple craigne le prince. Mais si le prince craint le peuple, tout « est perdu (2). »

Les gouvernements sont établis pour résister aux peuples lorsqu'ils se portent au mal. « Le prince, dit Saint Paul, est ministre « de Dieu pour le bien ; ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive (3). » Un gouvernement qui exhorte et parlemente, lorsqu'il faudrait agir et réprimer et faire respecter les lois violées, s'expose au ridicule et au mépris ; il se perd et il perd l'État avec lui.

Il peut paraître étrange de voir Machiavel, qui du reste s'inquiétait assez peu de l'autorité de l'écriture sainte, se rapprocher beaucoup ici de Bossuet. « On a demandé, dit-il, s'il valait « mieux être aimé que craint, ou craint qu'aimé? Je crois qu'il « faut être aimé et craint... Les hommes en général sont plus por- « tés à ménager celui qui se fait craindre que celui qui se fait aimer : « la raison en est que cet amour étant un bien simplement moral « et de devoir, à cause de bienfaits reçus, ne peut tenir contre « les calculs de l'intérêt; au lieu que la crainte a pour objet une « peine dont la menace reste toujours présente à l'esprit. Cepen- « dant si le prince est obligé de se faire craindre, il ne doit pas du « moins se faire haïr; ce qu'il peut toujours, ce semble, aisément « éviter (4). »

« Dieu qui a fait tous les hommes à son image, n'a pas créé les grands pour faire les orgueilleux, mais pour protéger les petits; et il n'a donné sa puissance aux rois que pour être les supports des peuples.

(1) Liv. 1. a. 3.
(2) Liv. 7, a. 3.
(3) Liv. 3, a. 2.
(4) *Le Prince*, ch. 17.

« Si le prince, qui est le juge des juges, craint les grands, s'il a peur de la multitude, comme pilate, qui livre Jésus à ses ennemis, quoiqu'il le trouve innocent, qu'y a-t-il de ferme dans l'État? » « Il faut donc que l'autorité soit invincible et que rien ne puisse « forcer le rempart à l'abri duquel le repos public et le salut des « particuliers est à couvert (1). »

Mais la fermeté doit être fondée sur la justice et la loi; autrement c'est opiniâtreté, orgueil, endurcissement. « La force du commandement poussée trop loin: jamais plier, jamais condescendre, jamais se relâcher, s'acharner à vouloir être obéi, à quelque prix que ce soit, c'est un terrible fléau de Dieu sur les rois et sur les peuples. Celui qui a dit ne tournez pas à tout vent, avait dit auparavant: « Ne forcez point le cours d'un fleuve (2). »

« Il faut connaître les circonstances et les dispositions présentes, savoir céder à une force qu'on ne peut vaincre. Les bonnes maximes outrées gâtent tout. Qui ne veut jamais plier; casse tout à coup (3). » Je rapporte volontiers ces paroles du grand Bossuet qui ne regardent pas seulement les rois: l'homme public, le magistrat, le simple particulier même peuvent en faire leur profit.

Bossuet ne reconnait point de véritable souveraineté sur la terre. « Au-dessus de tous les empires est l'empire de Dieu. C'est à vrai « dire le seul empire souverain dont tous les autres relèvent, et « c'est de lui que viennent toutes les puissances. Comme donc on « doit obéir au gouverneur, si dans les ordres qu'il donne il ne « parait rien de contraire aux ordres du roi, ainsi doit-on obéir « aux ordres du roi s'il n'y parait rien de contraire aux ordres de « Dieu, car il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » Du reste cette opposition même doit être purement passive, car selon les idées de Bossuet, la révolte n'est jamais permise.

« Le sacerdoce dans le spirituel, et l'empire dans le temporel, « ne relèvent que de Dieu. Mais l'ordre ecclésiastique reconnait « l'empire dans le temporel, comme les rois dans le spirituel se « reconnaissent les humbles enfants de l'Église. Tout l'État du

(1) Liv. 4, a. 1.
(2) Liv. 4, a. 2.
(3) *Ibid.*

« monde roule sur ces deux puissances. C'est pourquoi elles se « doivent l'une à l'autre un secours mutuel (1). »

Ces maximes de Bossuet, qui servirent de direction au gouvernement de Louis XIV, étaient une réaction contre les principes du calvinisme. L'hérésie, qui en bouleversant la France pendant un siècle, l'avait exténuée au point de lui faire désirer la paix à tout prix, enhardit Richelieu à écraser non-seulement l'anarchie féodale et religieuse, mais à fouler aux pieds les vieilles lois de la monarchie et à concentrer tous les pouvoirs sur la tête du roi. Les troubles de la Fronde pendant la minorité de Louis XIV, ne firent qu'augmenter les tendances de la nation vers le pouvoir absolu. Mais le grand roi ayant éprouvé des revers à la fin de son règne et fatigué la France par l'excès de son ambition et de son despotisme, il y eut une réaction nouvelle contre le pouvoir royal, et le colosse miné dans ses fondements.

La royauté, selon Bossuet, c'est le pouvoir absolu, modéré seulement par la religion du prince et des sujets. Mais ces croyances, une fois ébranlées dans les gouvernements et dans les peuples, il était bien difficile que ceux-ci ne cherchassent point des garanties ailleurs, au risque même de ne pas les trouver. Dès le commencement du XVIIIe siècle, l'illustre Fénelon demande qu'on impose certaines bornes à l'autorité illimitée des princes ; il demande entre autres, le rétablissement des *États-Provinciaux*, qui seraient chargés *de l'assiette et du recouvrement des impôts;* et la convocation des *États-Généraux*, tous les trois ans, *avec le simple droit de remontrance* (1). Fénelon, pas plus que Bossuet, ne voulait l'affaiblissement du pouvoir royal ; pas plus que lui il ne voulait transformer la vieille monarchie en république ; mais il désirait des garanties contre l'arbitraire, les passions, les égarements du chef de l'État et de ses agents.

« Considérez attentivement, dit-il, (dans ses *Suppléments aux Directions pour la conscience d'un Roi*) quels sont les avantages que vous pouvez tirer de la forme du gouvernement de votre pays, et

(1) Liv. 7, a. 5.

(2) Voyez les *Mémoires particuliers de Fénelon*, à la suite de son histoire par M. de Bausset.

des égards que vous devez avoir pour votre Sénat. Ce tribunal ne peut rien sans vous; n'êtes-vous pas assez puissant? Vous ne pouvez rien sans lui! N'êtes-vous pas assez heureux d'être libre pour faire tout le bien que vous voudriez et d'avoir les mains liées quand vous voudriez faire du mal?

« Tout prince sage doit souhaiter de n'être *que l'exécuteur des lois,* et d'avoir un *Conseil suprême* qui modère son *autorité.* L'autorité paternelle est le premier modèle des gouvernements. Tout bon père doit agir de concert avec ses enfants les plus expérimentés. »

Les idées gouvernementales de Fénelon sont plus libérales que celles de Bossuet. Le régime que Fénelon demandait pour la France a beaucoup d'analogie avec celui dont jouissaient nos anciennes provinces belgiques, qui d'ailleurs avaient non-seulement le droit de pétition, mais le droit de refuser les édits du prince contraires à ses anciennes lois fondamentales, et en cas de déni de justice, le droit même de refuser l'impôt. C'est une grande question de savoir si en voulant aller plus loin, si en faisant intervenir à tout propos le peuple dans la direction des affaires publiques, sous prétexte d'assurer sa liberté, on n'a pas compromis et la liberté et la sûreté de l'État. L'avenir en décidera, s'il n'a pas déjà décidé.

Ce qu'il y a d'éternellement vrai dans le système de Bossuet, c'est qu'il donne pour fondement à l'autorité du prince et à l'obéissance des sujets le respect de la religion. Hors de là il ne voit que despotisme ou anarchie et révolutions sans fin.

« Il faut chercher, dit-il, le fondement solide des états dans la vérité qui est la mère de la paix; et la vérité ne se trouve que dans la véritable religion. » Le malheur est que les hommes n'y pensent point. Quand Jésus dit à Pilate : « Je suis la vérité : » Celui-ci reprend négligemment : « Qu'est-ce que la vérité? » et sans vouloir en entendre davantage, il lève la séance. Comme s'il eut dit, « la vérité! *et qui la sait!* Ou bien, *que nous importe de savoir cette vérité qui nous passe!* Les mondains et surtout les grands, ne s'en soucient guère; ils n'ont à cœur que les affaires et les plaisirs. »

Et plus loin : « Si l'on n'eut fait que discourir de la religion comme d'une matière curieuse, le monde ne l'eut peut-être pas persécutée; mais comme on vit qu'elle condamnait ceux qui ne la

suivaient pas, les intérêts s'en mêlèrent; et telle fut l'origine de persécutions. »

« Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement il faudrait souffrir dans tous les sujets et dans tout état, l'idolâtrie, le mahométisme, etc. (1). » Les libres penseurs ne seront guère d'accord ici avec Bossuet. Cependant la tolérance doit-elle aller jusqu'à autoriser les doctrines qui sapent toute société, toute civilisation, dans sa base? Par exemple, l'athéisme, lorsqu'il est enseigné publiquement? Les cultes qui autorisent l'esclavage, la polygamie, la prostitution, les sacrifices humains? Les Anglais paient cher aujourd'hui le prix de leur tolérance, ou pour mieux dire de leur indifférence en fait de religion! S'ils eussent christianisé les Indes, en y combattant l'idolâtrie, ils en auraient probablement prévenu une terrible révolution.

« Jésus ayant dit à ses apôtres, et en leurs personnes à leurs successeurs, selon le ministère qu'il leur a commis : « Allez, enseignez, baptisez, et je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin « des siècles; et à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre je « bâtirai mon Église, etc. » Il ne s'agit plus que de savoir où est la véritable Église, celle qui a été le dépôt de la vraie foi, celle qui remonte jusqu'à Jésus-Christ sans solution de continuité, car « la vraie religion, dit Bossuet, a pour marque manifeste son antiquité. Toutes les fausses religions ont pour marque manifeste leur innovation. Sur ce fondement, en quelque état et en quelque temps qu'on se trouve après Jésus-Christ, on possédera toujours la vérité en allant devant soi dans le chemin battu par nos pères, et en les interrogeant de ce qu'ils croyaient. Par ce moyen, de proche en proche, on trouvera Jésus-Christ; lorsqu'on y sera arrivé, on interrogera encore ses pères, et on trouvera qu'ils croyaient le même Dieu et attendaient le même Christ à venir, sans qu'il intervienne d'autre changement entre hier et aujourd'hui, sinon d'attendre hier ce qu'aujourd'hui on croit venu... Par ce moyen, après la succession de l'Église, qui a son commencement dans les

(1) Liv. 7, a. 3, 10e proposit. et suiv.

apôtres et en Jésus-Christ, vous venez à celle de la loi et de ses pontifes, qui ont leur commencement dans Moïse et dans Aaron. C'est là que Moïse nous apprend à interroger encore nos pères : et on trouve qu'ils adoraient le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui adoraient celui de Melchisedech, qui adorait celui de Sem et de Noë, qui adorait celui d'Adam... »

« Le caractère du schisme est d'avoir rompu cette chaîne. Cette marque d'innovation suit les schismatiques de génération en génération, et une tache de cette nature ne peut jamais s'effacer. Pour connaître sans difficulté les schismatiques, voici leur marque : « Ce « sont ceux, dit l'apôtre saint Jude, qui se séparent d'eux-mêmes. » C'est une tache ineffaçable; et les apôtres qui craignaient pour les fidèles la séduction de ces trompeurs, se sont accordés à en donner ce caractère sensible. Nulle hérésie ne s'en est sauvée, quoiqu'elle ait pu faire. Ariens, Macédoniens, Nestoriens, Pélagiens, Eutichiens (Luthériens), etc., et tous les autres, dans quelque siècle qu'ils aient paru, loin ou proche de nous, portent dans leur nom, *qui vient de celui de leur auteur, la marque de leur nouveauté* (1)... »

Ne vous semble-t-il pas que Bossuet touche au doigt le vice radical de toutes nos lois et de nos institutions modernes, lorsqu'il dit : « Le peuple ne peut s'unir en soi-même par une société in- « violable, si le traité n'en est fait dans son fonds en présence d'une « puissance supérieure, telle que celle de Dieu protecteur naturel de « la société humaine et inévitable vengeur de toute contravention à « la loi. » C'est, en deux mots, la réfutation la plus péremptoire du contrat social de Rousseau, dont le XVIIIe siècle a été infatué.

« Mais, poursuit Bossuet, quand les hommes s'obligent à Dieu, lui promettant de garder tant envers lui qu'entre eux tous les articles de la loi qu'il leur propose, alors la convention est inviolable, autorisée par une puissance à laquelle tout est soumis (2).

(1) *Ibidem*, liv. 7, art. 3, 1re proposition et suiv.

(2) Saint Paul observe deux choses dans la *religion du serment* : l'une qu'on jure par plus grand que soi; l'autre qu'on jure par quelque chose d'immuable. D'où le même apôtre conclut « que le serment parmi les hommes est le « dernier affermissement, la dernière et finale décision des affaires. *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, liv. 7, a. 2.

« C'est pourquoi tous les peuples ont voulu donner à leurs lois une origine divine, et ceux qui ne l'ont pas eue ont feint de l'avoir. Minos se vantait d'avoir appris de Jupiter les lois qu'il donne à ceux de Crète; ainsi Licurgue, ainsi Numa, ainsi tous les autres législateurs ont voulu que la convention par laquelle les peuples s'obligeaient entre eux à garder les lois fut affermie par l'autorité divine, afin que personne ne pût s'en dédire (1).

« Platon, dans sa République et dans son Livre des lois, n'en propose aucune qu'il ne veuille faire confirmer par l'oracle avant qu'elles soient reçues; c'est ainsi que les lois deviennent sacrées et inviolables. . . .

« C'est principalement de ces lois fondamentales qu'il est écrit « qu'en les violant on ébranle les fondements de la terre, après « quoi il ne reste plus que la chute des empires. »

« En général, les lois ne sont pas lois, si elles n'ont quelque chose d'inviolable.

« L'attachement aux lois et aux anciennes maximes affermit la société et rend les états immortels. Mais on perd la vénération pour les lois quand on les voit si souvent changer. C'est alors que les nations semblent chanceler, comme troublées et prises de vin, ainsi que parlent les prophètes. L'esprit de vertige les possède et leur chute est inévitable. C'est l'état d'un malade inquiet qui ne sait quel mouvement se donner (2). »

Cela est évident : l'homme pouvant toujours défaire ce qu'il a fait, par la raison qu'il l'a fait, on peut dire qu'un peuple qui ne connaît d'autres lois et d'autre constitution que celle qu'il s'est données, n'a à proprement parler ni lois ni constitution. Tout dépend du caprice du plus fort.

« Que si l'on demande ce qu'il faudrait dire d'un État où l'autorité publique se trouverait établie sans aucune religion? On voit d'abord qu'on n'a pas besoin de répondre à des questions chimériques. De tels états ne furent jamais. Les peuples où il n'y a pas

(1) La religion est une chose si nécessaire, que les sociétés payennes elles-mêmes ne se soutenaient qu'à l'aide de leurs fausses religions. Quand on cessa d'y croire, elle tombèrent en pleine dissolution. Les plus belles philosophies du monde ne purent les remplacer.

(2) Politique, etc., Liv. 1, a. 3. 8e proposition.

de religion sont en même temps sans police, sans véritable subordination et entièrement sauvages. Les hommes n'étant point tenus par la conscience ne peuvent s'assurer les uns des autres. Dans les empires où les histoires rapportent que les savants et les magistrats méprisent la religion et sont sans Dieu dans leur cœur, les peuples sont conduits par d'autres principes et ils ont un culte public (1). »

Bossuet ne sépare point la politique de la morale. Et, en effet, quelles garanties nous offrent les institutions si elles sont appliquées par des hommes sans principe et sans foi. « Le premier de tous les empires, dit-il, est celui qu'on a sur ses désirs. C'est la source et le fondement de toute l'autorité... Pilate succombe à la tentation de la faveur populaire. David cesse d'être puissant lorsqu'il succombe à sa passion. Salomon, le plus sage des hommes, devient le plus faible lorsqu'il s'abandonne aux voluptés et au culte des faux Dieux. »

Certes, il y a loin de la théorie de Bossuet, ayant la loi divine pour base et pour sanction, à nos institutions constitutionnelles modernes, d'où le nom de Dieu est banni sous prétexte de la liberté des cultes : où l'on prétend remplacer le frein religieux de la conscience par l'équilibre des pouvoirs et par un système de contrepoids entre le peuple et le prince, entre la liberté et l'autorité; où cet équilibre, si admirable en spéculation, est toujours rompu dans la pratique, parce qu'on n'y tient aucun compte des passions humaines; où les révolutions sont toujours imminentes; où des assemblées tumultueuses sont uniquement occupées à déchaîner des tempêtes, à soulever des questions irritantes et à troubler les peuples qui ne demanderaient qu'à vivre en repos; où les ministres dépossédés ou en expectative luttent contre les ministres en exercice, pour le pouvoir, avec un acharnement tel que plutôt que de le laisser aux mains de leurs adversaires ils lutteraient sur le cadavre même de la patrie : tant leur ambition est egoïste, misérable, aveugle, insensée et abjecte ! où les rois, *inviolables*, après quinze ou vingt ans d'un règne tourmenté, sont condamnés à l'exil, quand ils ont le bonheur d'échapper aux poignards des assassins ! Sans partager les idées de Bossuet, quant à l'omnipotence du pou-

(1) *Ibid.*, liv. 7, a 2, 3e proposition.

voir royal, on doit convenir que les institutions fondées sur le principe religieux ont pour elles ce qu'il y a de plus respectable au monde, l'expérience et l'autorité des siècles : elles ont duré; et les nouvelles ne durent point, parce qu'elles sont à la merci des hommes.

Dans son *Histoire universelle* Bossuet rapporte à une pensée unique le développement des peuples et des destinées humaines, subordonnées aux desseins de la Providence. Il ne faut pas croire que cette théorie favorise le despotisme, comme on l'a prétendu, en inspirant à l'homme une sorte de résignation fatale ou d'indifférence stupide à tous les caprices de la tyrannie. Nous avons déjà dit quel contrepoids il oppose aux volontés arbitraires des rois. A la manière dont il explique le mécanisme des états libres de l'antiquité et les causes de leur supériorité sur les états despotiques ou barbares, on voit assez quelle répulsion ceux-ci lui inspirent. Personne n'a mieux apprécié les institutions de la Grèce et de Rome que Bossuet. C'est à quelques pages du *Discours sur l'histoire universelle* que Montesquieu doit les pensées les plus saillantes de son livre sur la *Grandeur et la décadence des Romains*. Je ne sais comment ceux qui ont tant exalté l'œuvre de ce dernier, n'ont pas fait cette remarque en restituant à Bossuet la part qui lui en revient. Pour le fonds, la similitude des idées est frappante. Quant à la forme, c'est différent... Montesquieu cherche l'effet, et souvent il l'atteint; mais il y a loin de l'esprit et de la manière de Montesquieu au langage simple et parfois négligé de Bossuet, que le vol naturel de son génie et la vérité de ses doctrines emporte sans effort jusqu'à la plus sublime éloquence. D'ailleurs Montesquieu explique tout par des causes purement humaines; Bossuet voit au-dessus de tout une puissance supérieure, qui dirige et conduit chaque chose à ses fins. Citons, pour terminer, ce passage, si connu, qui est comme le dernier mot de la politique de Bossuet. « Dieu, dit-il, tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain!... C'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier et renverser les empires tout est

faible et irrégulier dans les conseils... Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard, à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dans un conseil plus haut... »

POLÉMIQUE PROTESTANTE.

CONFÉRENCE DE DIVONNE (1).

Préparation à la conférence.

Chaque année bon nombre de personnes se réunissent à Divonne, village situé au Pays de Gex, sur la limite qui sépare la France de la Suisse, pour y prendre les eaux. Ces paisibles réunions ont été sans doute jugées favorables à la propagande du protestantisme des environs; car celui-ci n'a cessé depuis longtemps de provoquer les catholiques présents aux bains, soit par des conversations journalières, soit par des brochures dans lesquelles nos prêtres ne se trouvent guère ménagés ni dans leur science, ni dans leur honneur.

Or, l'année dernière, ces provocations furent poussées jus-

(1) Les intéressants détails que nous donnons ci-après sont extraits de la brochure intitulée : *Compte-rendu d'une conférence entre quatre prêtres et quatre ministres protestants à Divonne*, publié par M. l'abbé Martin, curé de Ferney. — (1 vol. in-12 de 130 pages (1857), chez Girard et Josserand, à Lyon, et chez Douniol, à Paris), qui a eu en peu de temps plusieurs éditions, et dont la plus grande partie avait paru dans les *Annales catholiques de Genève*. — Nous avons voulu en présenter à nos lecteurs une analyse complète, parce que cette conférence a fourni à quelques prêtres catholiques les moyens de répondre, avec une excellente méthode, à quelques objections qui se présentent au début de toute polémique avec les protestants, et qu'il est utile de faire connaître dans notre pays. — Nous nous proposons de revenir prochainement sur l'histoire du protestantisme en Belgique, sur les efforts qu'il tente de nos jours et sur les meilleurs moyens de les combattre.

(Note de la Direction de la *Belgique*.)

qu'à l'insolence. Les ministres protestants allaient jusqu'à dire que les prêtres catholiques craignaient trop la lumière pour oser affronter une discussion, surtout une discussion publique. L'idée d'une conférence ayant ainsi été mise en avant par nos adversaires, M. le curé de Divonne crut devoir l'accepter, jugeant l'occasion aussi favorable pour défendre la conscience des fidèles attaquée que pour venger l'honneur sacerdotal compromis. M. Bungener, de l'église nationale de Genève, ayant déclaré que son intention était de se faire assister par trois ministres protestants, M. le curé de Divonne fit également appel à trois ecclésiastiques.

La conférence annoncée se tint le 2 septembre dans la salle de la mairie de Divonne. Les quatre prêtres étaient MM. le chanoine Martin, curé de Ferney; l'abbé Mermillod, missionnaire apostolique, vicaire de Genève. MM. Ravoux, curé de Divonne et Caillat, aumônier des prisons, servaient de secrétaires. M. Bungener avait avec lui MM. Guers, de l'église libre; Bois, de Valence (Drôme); Jacquet, de l'église nationale de Genève. M. Henry Lullin faisait les fonctions de secrétaire. Plus de vingt personnes étaient présentes, entre autres M. le vicomte de Bouchage, et M. Escande, avocat à Paris; plusieurs étrangers catholiques et protestants venus aux bains; M. le maire et M. le notaire de Divonne.

La conférence, qui dura plus de six heures, roula principalement, ainsi qu'on en était convenu, sur l'*autorité* de l'Eglise comme *règle* de foi et comme *moyen* indispensable de connaître et de conserver la révélation chrétienne : question importante qui sépare radicalement le catholicisme et le protestantisme et dont la solution est la mort de l'un ou de l'autre.

Première partie de la conférence.

M. Mermillod ouvrit la discussion par une exposition brillante de la règle de foi catholique. « Jésus-Christ, dit l'éloquent missionnaire, est venu sauver les hommes en leur apportant deux choses qui nous sont nécessaires, la vérité et la vie. La vérité de Jésus-Christ, c'est son enseignement : la vie de Jésus-Christ, c'est la grâce. Or, nous prétendons que Jésus-Christ n'est point venu apporter sur la terre la vérité et la vie pour les étouffer et les éteindre, mais pour les transmettre de générations

en générations, sans quoi le christianisme né avec lui serait condamné à périr avec lui. Mais comment cette transmission s'opère-t-elle ? C'est là toute la question. Nous catholiques, nous disons que la vérité, déposée au commencement dans la *parole écrite*, et dans la *parole traditionnelle*, se transmet par l'autorité de l'Eglise, corps vivant, visible, enseignant, infaillible et possédant les promesses divines de durée jusqu'à la fin des siècles. Nous disons que la vie ou la grâce de Jésus-Christ se transmet par un ministère venant de Jésus-Christ, confié par Jésus-Christ à ses apôtres, par ceux-ci à leurs successeurs ; ministère formant un corps choisi, tenant sa mission de Dieu et administrant par l'autorité de Jésus-Christ même, des sacrements qui sont les canaux de la grâce.

Telles sont les deux idées fondamentales sur lesquelles repose l'Eglise catholique et toute son économie religieuse. »

A cette exposition si lumineuse de la règle de foi catholique, M. Bungener se hâta d'opposer la règle de foi protestante. « Dans un fait aussi positif que le christianisme, dit-il, il ne s'agit pas de savoir ce que Jésus-Christ, fondateur du christianisme, aurait pu faire, il s'agit de savoir ce qu'il a fait. Or, ce que Jésus-Christ a fait, ses actes comme sa volonté sont conservés dans l'Ecriture ; c'est donc l'Ecriture qu'il faut interroger. Aussi Jésus-Christ et ses apôtres ne cessent de faire appel aux Ecritures et jamais à une autorité régulièrement constituée. L'Ecriture est donc, conclut le ministre protestant, la règle, la véritable, la seule règle de la foi. »

M. Mermillod répliqua : « Poser ainsi la question, c'est supposer qu'il n'y a jamais eu de la part du Sauveur qu'appel aux Ecritures et point de *paroles positives*, point d'*actes formels* qui établissent une autorité doctrinale. Or, nous prétendons précisément le contraire, et c'est ce que je vais démontrer à grands traits, en développant l'exposition que j'ai donnée tout à l'heure.

« L'Eglise catholique existe ; c'est un fait que vous ne pouvez pas nier ; mais c'est un fait divin, complétement inexplicable sans l'intervention du Sauveur à son origine et au berceau même du christianisme. Car, remarquez-le bien, l'Eglise d'aujourd'hui est l'Eglise d'hier ; dans son sein, chaque génération catholique donne la main à la génération qui l'a précédée ; elle vit de sa vie, comme celle-ci a vécu de la vie de ses ancêtres ; là, chacun

reçoit la même parole, ouvre les yeux aux mêmes rayons de vérité, et c'est ainsi que, de générations en générations, cette Eglise remonte, avec son autorité et son ministère, jusqu'aux temps apostoliques, jusqu'à Jésus-Christ lui-même; elle seule est contemporaine du Sauveur; elle a la même origine que le christianisme, tandis que toutes les sectes ont la date de leur naissance marquée bien longtemps après la venue du Maître; elle seule date de Jésus-Christ; donc elle vient de lui.

« C'est là, sans doute, ce que vous contestez. Mais prenez garde à ceci : Cette Eglise aujourd'hui, hier et dans chaque jour des siècles antérieurs, porte un livre; ce livre, que nous recevons comme la sainte parole de Dieu, dont chaque mot est pour nous un oracle du Ciel, elle le garde aujourd'hui parce qu'elle le gardait hier, parce qu'elle l'a reçu, dans le principe, des apôtres. Ce livre, c'est par elle que vous le connaissez, sans elle vous ne l'auriez point, et vous ne pourriez contre elle invoquer, même à faux, son témoignage. Or, ce livre qu'elle a gardé, dans toute la suite des siècles, elle l'ouvre et elle vous fait lire dans ses pages *sacrées* les titres de sa divine mission. Quand je dis *sacrées*, je n'entends pas préjuger la question des livres saints, que je ne considère pour le moment que comme un document historique, dont l'autorité est incontestable et dont vous-même ne récusez pas l'autorité.

M. Mermillod cite ensuite divers passages du Nouveau-Testament (S. Math., XVI, 18; S. Jean, XX, 21 et 23; S. Math., XXVIII, 18; S. Luc, X, 16; Id., XXI, 19; I Timoth. III, 15) desquels il résulte que Jésus-Christ a voulu se survivre à lui-même dans l'enseignement de la vérité comme dans la transmission de sa grâce, par l'établissement d'une autorité vivante et enseignante et d'un ministère sacré venant de lui-même.

Comme on pouvait objecter à l'orateur que l'interprétation donnée aux textes cités par lui est l'interprétation de l'Eglise même; qu'ainsi l'Eglise est juge dans sa propre cause; que c'est rouler dans un cercle vicieux, M. Mermillod allant au devant de l'objection, fait remarquer que le sens de ces textes est clair par lui-même; qu'il est fixé par l'histoire; que l'existence, la vie, la perpétuité de l'Eglise sont le commentaire des titres de son origine. « Dix-neuf siècles et soixante générations humaines, s'écrie l'éloquent missionnaire, ont entendu ces textes comme

nous, les ont entendus sans varier; la perpétuité de l'Église les a soutenus comme ils ont soutenu la perpétuité de l'Église; le sens est fixé et il n'existe de cercle vicieux que pour ceux qui ne veulent pas voir que deux faits corrélatifs se soutiennent au lieu de s'exclure. »

Cette objection écartée, M. Mermillod termine ainsi son argumentation :

» Jésus-Christ a établi *une Eglise*, cette *Eglise doit être la colonne* et le fondement de la vérité; elle doit réunir tous les fidèles *en un seul corps*, *en une seule foi*; les apôtres sont chargés *d'enseigner la vérité* de Jésus-Christ. Lui-même promet d'être jusqu'à la fin des temps avec ses apôtres, *enseignant cette vérité*; il leur donne *une mission*; il constitue des *dispensateurs de ses mystères* et de ses sacrements, il fonde un ministère *pour la rémission des péchés*, il établit des *prêtres*, des *évêques*, il nomme Pierre le chef des apôtres, etc.

» Supposons que l'Église catholique n'ait pas la vérité. Où sont toutes les choses qui primitivement ont été établies par Jésus-Christ? Si elles ne sont pas dans l'Église catholique, elles doivent se trouver quelque part; car elles n'ont pas péri dans un naufrage inconnu et sans nom dans l'histoire. Sont-elles dans le protestantisme? Mais où est dans le protestantisme l'Église *colonne et fondement de la vérité*, l'Église formant *un seul corps*, n'ayant *qu'une seule foi*? Où se trouve le corps qui *enseigne*, qui *baptise*, qui administre les sacrements? Sont-ce les ministres? Mais les ministres ne sont que des hommes individuels que rien ne lie entre eux, pas plus l'unité de culte que l'unité de foi; et leur *mission*, où est-elle? et le *ministère de remettre les péchés*, où est-il? et celui *surtout de les retenir?* et *Pierre*, où est-il? et l'Église enfin *bâtie sur ce fondement et contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent point prévaloir*, où est-elle?

« Encore une fois, toutes ces choses qui sont dans l'Évangile doivent se trouver quelque part. Je ne les trouve pas dans le protestantisme, d'où nous concluons d'abord que le protestantisme n'a pas la vérité de l'Évangile; d'où nous serions en droit de conclure, par voie négative, il est vrai, qu'elles sont dans le catholicisme, et d'où nous concluons certainement, et par la voie la plus affirmative du monde, qu'elles y sont réellement et véritablement, quand nous trouvons dans l'Église catholi-

que une belle concordance des faits avec l'Évangile lui-même.

« Et la conséquence de tout cela, c'est que l'Église catholique a le véritable Évangile, c'est qu'elle a la vérité de Jésus-Christ, la vie de Jésus-Christ, ces deux choses que Jésus-Christ est venu apporter sur la terre, qui sont la fin de sa mission et le principe du salut des hommes. »

On ne nous parle, réplique M. Bungener, que d'organisation de l'Église, de constitution d'une autorité, de ministère; or, de bonne foi, trouvons-nous rien de semblable dans l'Écriture? Jésus-Christ n'organise rien. Il prêche simplement sa doctrine, ses apôtres la reçoivent, ils l'enseignent, ils la consignent dans des écrits, ces écrits deviennent la règle de la foi, et chacun doit y chercher désormais la véritable pensée du Maître, dont ils sont dépositaires.

M. le Curé de Ferney fait observer que les catholiques ne nient pas que l'Écriture puisse et doive être invoquée comme témoignage de la doctrine de Jésus-Christ: ils soutiennent seulement 1° que l'Écriture n'est pas le seul témoignage; 2° qu'elle ne s'interprète pas d'elle-même, mais qu'elle a besoin de l'interprétation vivante de l'autorité, et c'est ce que les protestants nient.

Voulant établir la nécessité d'une autorité vivante, interprète des enseignements divins, M. le curé de Ferney fait les raisonnements suivants:

« Jésus-Christ qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité, a dû trouver un moyen proportionné à ce but, et qui les conduisît d'une manière facile, courte et sûre à cette vérité, et par elle au salut. Jésus-Christ qui n'est pas indifférent à l'interprétation vraie ou fausse de sa doctrine, mais qui veut que l'on reçoive sa révélation telle qu'il l'a donnée, n'a point pu abandonner cette doctrine à des interprétations arbitraires. La doctrine de Jésus-Christ étant une, il ne peut se faire que ceux qui l'interprètent dans un sens, et ceux qui l'interprètent dans un autre sens, aient raison des deux parts. Il faut que les uns soient dans l'erreur et les autres dans la vérité, et Jésus-Christ ne peut être indifférent à un antagonisme de ce genre. Jésus-Christ a révélé qu'il était présent dans l'Eucharistie ou qu'il n'y était pas présent, l'un ou l'autre: s'il a révélé qu'il y était présent, il ne peut être indifférent qu'on ne croie pas à sa présence, et qu'on n'accepte pas sa révélation sur ce point important.

« Or, si Jésus-Christ n'a donné que l'Ecriture, en supposant même, ce qui n'est pas, que l'Ecriture renferme toute sa doctrine, s'il n'a donné que l'Ecriture sans un tribunal permanent, sans une autorité pour l'interpréter, il est de toute évidence qu'il n'a pas pu atteindre son but. La liberté humaine discutera tous ces textes vénérés, la faiblesse humaine les interprètera dans des sens divers; sur chacun de ces textes l'erreur se trouvera en face de la vérité, et les hommes seront dans l'impuissance de discerner l'une de l'autre. Ce raisonnement n'acquiert-il pas par l'histoire une force incomparable? Ainsi, sur le fait capital du christianisme, la divinité de Jésus-Christ, nous voyons les divergences, qui s'élèvent dès les premiers temps au sein de la société chrétienne. Arius nie, Athanase affirme.... Arius s'appuie sur l'Ecriture. Eutychès, Macédonius, Pélage s'appuient sur l'Ecriture; toutes les sectes protestantes, je ne dis pas si diverses, mais si contradictoires, s'appuient sur l'Écriture, et cependant il est manifeste, que toutes n'ont pas la vérité de Jésus-Christ qui est une.

« Remarquons de plus une chose: quand un homme fonde une doctrine, il ne prévoit pas toutes les conséquences de l'avenir; mais Jésus-Christ, qui est Dieu, a pu et dû les prévoir; il a vu le grand conflit que les siècles devaient élever sur son Evangile, et il a dû pourvoir à sa conservation sous peine de ne fonder qu'une œuvre éphémère indigne d'un homme de génie et, à plus forte raison, d'un Dieu.

« D'où il suit rigoureusement que Jésus-Christ a dû fonder une autorité, soit pour conserver les traditions non écrites, soit pour expliquer la parole écrite; que cette autorité doit être visible, parce qu'autrement il serait impossible de la connaître; infaillible, parce qu'autrement on ne serait pas obligé d'y croire, et que dans toutes les discussions qui s'élèvent entre les chrétiens elle doit être investie du privilége de décider en dernier ressort; autrement les querelles seraient interminables, et il deviendrait impossible de discerner la vérité de l'erreur; voilà ce que Jésus-Christ a dû faire.... Que Jésus-Christ ait agi ainsi, nous sommes prêts à le prouver en détail; mais ne perdons pas de vue la force de cet argument. »

Le raisonnement que nous venons d'entendre, réplique M. Bungener est un argument *à priori*, qui, dans la discussion présente, n'a aucune valeur, attendu qu'il s'agit d'un fait et

que ce fait dépend de la volonté du Christ, laquelle se trouve consignée dans l'Ecriture. C'est donc à l'Ecriture qu'il faut s'en tenir. S'il y a erreur, c'est elle qu'il faut interroger pour la reconnaître; s'il y a des opinions diverses, c'est à elle qu'il faut les comparer; elle seule est juge.

Alors s'élève une longue discussion sur l'argument *à priori* ou de *convenance*. M. Mermillod prétend que les ministres, en rejetant cette preuve, abdiquent les lois de la logique, se dépouillent de la puissance de la déduction rationnelle et de la raison que Dieu nous a donnée pour arriver au vrai. Il n'y a plus de certitude, si de deux principes positifs il n'est pas permis de parvenir à une conclusion certaine, s'il n'est pas permis de conclure du plan de Dieu, du but de l'Incarnation, de la nature humaine à la nécessité d'un moyen pour perpétuer le christianisme intégral et sans altération.

Nous savons bien, ajoute M. le Curé de Ferney, qu'il en faut venir à l'Ecriture. C'est un terrain sur lequel nous n'avons pas besoin d'être conduits; la logique de la discussion nous y mène d'elle-même; nous avons suffisamment annoncé que nous ne le fuyons pas; seulement on nous rend la route bien longue par les obstacles dont on l'entrave.

M. Mermillod reprend la parole et développe l'argument que voici: Le christianisme d'aujourd'hui doit être le christianisme primitif; or, le christianisme primitif a existé sans la lecture du Nouveau-Testament, donc le christianisme peut exister sans cette lecture.

Devant ce syllogisme irréfutable, il y eut étonnement de la part des ministres, et M. Bungener répondit: qu'il était bien forcé d'admettre que l'Ecriture n'a pas toujours existé, que le christianisme s'est fondé sans l'Ecriture, mais que c'était là une nécessité des premiers temps contre la doctrine protestante; que le christianisme se propage et s'enseigne par divers moyens; qu'ainsi, aujourd'hui encore, un ministre protestant pourrait parfaitement convertir un infidèle au christianisme sans la lecture des Saints Livres et en faire un chrétien.

M. le Curé de Ferney, interrompant l'orateur, demande qu'il soit bien constaté qu'un ministre protestant pourrait aujourd'hui faire un chrétien sans l'Ecriture.

Pressé par son adversasre, M. Bungener admet la conséquence ; seulement il ajoute qu'il faudra comparer avec l'Ecri-

ture le christianisme ainsi transmis; qu'il n'entendait pas, du reste, maintenir que cette étude ne fût point sujette à l'erreur.

Il nous serait facile, ajoute M. MERMILLOD, de prouver que si l'étude des Ecritures était le moyen essentiel pour se former sa foi, Notre-Seigneur aurait mis le genre humain presque entier hors de la possibilité d'atteindre la certitude de la révélation.

Quand Paul annonça l'Evangile à Bérée objecte M. GUERS, les Béréens ne le crurent qu'après avoir soigneusement comparé sa doctrine avec les Ecritures (Act. XVII, 10). Donc les Ecritures étaient regardées comme le moyen essentiel d'arriver à la foi.

Ce fait, répond M. MERMILLOD, pas plus que le récit de la rencontre de l'apôtre Philippe avec l'Eunuque de la reine de Candace (Act. VIII) également allégué par les ministres protestants, n'a aucune force probante pour démontrer la lecture des Saints Livres comme règle unique et seule source de la foi.

Il y a, en effet, une extrême différence entre les fidèles déjà enfants de l'Eglise et soumis à son autorité et ceux qui doutent encore s'ils entreront dans son sein. Si pour les premiers l'examen est légitime, il ne l'est pas pour les seconds. Or, les Béréens doutaient encore. Ils examinent, ils étudient pour se certifier à eux-mêmes la vérité de ce qu'annonçait saint Paul de la venue du Messie. Mais en est-il de même pour les fidèles après la décision du concile de Jérusalem (Act. XV, 28)? Doivent-ils encore examiner? Non; saint Paul et Silas, porteurs de la lettre du concile, parcourent les chrétientés (Act. XVI, 4). Est-ce pour soumettre le décret du concile à l'examen? Non encore une fois. Les Actes rapportent que Paul et son compagnon voyaient les fidèles, LEUR ENSEIGNANT *de garder ce qui avait été jugé par les apôtres et les anciens dans Jérusalem* (*Ibid.*).

Quant à l'exemple de l'Eunuque de la reine de Candace, la lecture du passage des Actes, d'où ce fait est tiré, prouve que la Bible seule est insuffisante pour faire un chrétien, puisque l'Ecriture elle-même déclare que l'Eunuque a besoin d'un guide qui explique la parole sainte.

M. BUNGENER pour se tirer de l'embarras où le jette ce malencontreux exemple dit qu'il s'agit là d'une prophétie; que les prophéties ne sont pas toujours claires et qu'elles ont besoin d'une interprétation.

Donc, repart vivement M. MERMILLOD, il y a des passages obscurs dans les Livres Saints, passages qui exigent un interprète pour être compris.

M. LE CURÉ DE FERNEY fait observer que les livres des prophètes forment une partie notable des Ecritures; qu'il demeure acquis de l'aveu de ces messieurs, que cette partie au moins n'est pas claire et ne s'interprète pas d'elle-même, d'où il doit être constant qu'il faut quelqu'un pour l'interpréter, et que ce quelqu'un aujourd'hui ne peut être qu'une autorité enseignante.

Ne voulant laisser debout aucune objection de ses adversaires, M. MERMILLOD ajouta : « M. Bungener, il y a un instant, me reprochait de me servir des mots d'*organisation*, de *constitution*, comme si l'emploi de ces termes était une habileté pour couvrir des théories en désaccord avec l'Evangile, mais je suis dans les entrailles de l'Evangile; j'y lis la pensée du Fondateur du christianisme, son plan, son œuvre et je vois l'Eglise se former sous sa main créatrice. Ainsi, Lui, Maître et Rédempteur, dit cette parole : JE BATIRAI MON EGLISE ; il appelle son Eglise : *une maison, un bercail, une cité, un royaume ;* il la forme comme son œuvre de prédilection, et saint Paul affirme qu'il A CONQUIS SON EGLISE PAR SA PAROLE ET PAR SON SANG ; qu'il est le CHEF DE L'EGLISE QUI EST SON CORPS MYSTIQUE.

« Les paroles formelles du Sauveur, les paroles positives de saint Paul indiquent que Jésus-Christ était *constructeur*, *bâtisseur*, *organisateur* et je me sers à dessein de ces expressions qui contiennent la comparaison de notre Dieu assimilant son œuvre à la construction d'un édifice dont toutes les parties se lient et s'harmonisent ensemble.

« Il y a dans l'Eglise, l'organisation extérieure en quelque sorte, et les trésors qu'il lui confie, sa vérité et sa grâce.

« Après avoir obtenu par sa parole et par ses prodiges que la foule le suive, il se choisit des auxiliaires, il organise sa société.... En désignant douze de ses disciples par un choix particulier, il leur communique ses pouvoirs : *Toute puissance m'a été donnée ; comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie*. Il leur donne une mission : *Allez, enseignez, baptisez;* il leur promet une assistance perpétuelle de l'*Esprit de vérité;* il leur garantit que cette œuvre sera à l'abri des chutes et qu'elle résistera à tous les chocs : *Je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle*. Il leur donne

l'assurance d'une perpétuelle assistance divine : *Comptez que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.*

«.... Voilà donc l'Eglise fondée et devant durer toujours; elle ne peut périr, c'est une arche élevée contre les luttes des passions; c'est un abri toujours sûr au milieu des douloureux combats de la vérité; c'est un tribunal en permanence pour résoudre les questions et pour donner à l'homme la certitude de la vérité; Jésus-Christ s'est rendu solidaire de ses décrets dogmatiques, quand il dit : *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise;* et il couvre de sa divine responsabilité les arrêts de cette autorité toujours vivante et toujours nécessaire dans les luttes d'ici-bas; autorité qui préserve les grands esprits de l'orgueil de leurs systèmes et qui fait reposer les humbles et les petits dans la paisible possession de la vérité. »

M. Bungener répète encore qu'il ne croit pas que cette organisation existe dans l'Evangile; que d'ailleurs, lors même que le Christ eut conféré son autorité doctrinale à ses apôtres, cela ne prouverait rien pour l'avenir; rien n'établit qu'ils aient eu des successeurs, rien ne démontre que ces successeurs aient été investis de leurs prérogatives.

M. Mermillod demande à son adversaire si les apôtres étaient infaillibles?

M. Bungener l'avoue, mais il regarde cette infaillibilité comme un privilége tout personnel.

M. Mermillod reprend avec vivacité : « Comment donc expliquez-vous ces passages : « *Allez, enseignez toutes les na-* « *tions... prêchez à toute créature... Voici que je suis avec* « *vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles?* » Les apôtres doivent-ils vivre jusqu'à la fin des temps? La logique, le bon sens ne disent-ils pas que Jésus-Christ ne peut vivre jusqu'à la consommation des siècles que par une autorité, toujours la même, passant des apôtres à leurs successeurs?... Ne suivons-nous pas d'ailleurs, par l'histoire du christianisme consigné dans les Livres Saints d'abord, et ensuite dans les récits des premiers chrétiens, dans ces temps héroïques qui ne sont pas suspects à nos adversaires, cette grande œuvre de la succession apostolique? Quand les apôtres fondent partout des églises à Jérusalem, à Antioche, à Corinthe, à Ephèse, à Rome, etc., ils mettent à leur tête des évêques et des prêtres. Quand saint

Paul charge son disciple Timothée de constituer des évêques dans les nouvelles églises, et qu'il lui trace les règles à suivre dans cette importante institution, que font-ils autre chose sinon de souder à la colonne apostolique le premier anneau de cette grande chaîne qui doit se dérouler jusqu'à la fin des siècles? Et quand saint Clément de Rome, saint Ignace, le grand martyr d'Antioche, saint Polycarpe, et plus tard saint Justin, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène nous donnent tous les détails de l'organisation hiérarchique de l'Eglise, et insistent si fortement sur le pouvoir des évêques, que font-ils autre chose à leur tour que de nous indiquer comme témoins historiques la continuation de la succession apostolique? Il suit de là que le pouvoir donné aux apôtres n'était point personnel mais bien transmissible.

« Une étude consciencieuse de l'antiquité chrétienne amène donc à cette conclusion, que l'Eglise catholique est la seule qui repose sur l'Evangile et sur l'histoire... Les protestants d'ailleurs en gardant dans leur symbole les mots : *Je crois à l'Eglise universelle*, constatent que Jésus-Christ a réellement fondé et organisé une Eglise impérissable. »

Deuxième partie de la conférence.

M. Bungener aborde la question de la primauté de saint Pierre et il prétend que cet apôtre n'est jamais allé à Rome.

M. le Curé de Ferney s'oppose à ce qu'on discute ce point avant qu'on ait prouvé la primauté de saint Pierre comme chef des apôtres et de l'Eglise. Quand nous serions arrivés, dit-il, à cette démonstration, nous aurions élevé un édifice sans fondement; on nous nierait la primauté même de Pierre et tout serait à recommencer.

« La présence de Pierre à Rome, continue M. Merrillod, est un fait historique hors de toute contestation. Nous pouvons le prouver facilement. Mais il s'agit avant tout de savoir si Pierre a reçu du Sauveur la primauté dans le collége apostolique. — J'aborde franchement ce point capital, Messieurs; veuillez ne pas perdre le souvenir de ma démonstration précédente. Jésus-Christ Révélateur et Sauveur a bâti son Eglise, il l'a organisée, il en a fait une société où se trouve un corps qui enseigne, qui gouverne et qui administre les sacrements. Cette organisation extérieure n'est pas tout le christianisme, mais elle est l'élément

conservateur du double trésor de vérité et de grâce qu'il apporte à l'humanité. Jésus-Christ a trouvé bon de perpétuer sa mission par l'Eglise, à qui il promet de donner ses pouvoirs et l'assistance permanente de l'Esprit Saint; l'autorité de l'Eglise dépend de cette mission du Sauveur et de cette présence de l'Esprit de Dieu qui lui communique la vie.

« L'Eglise n'est donc pas une simple agglomération d'individus, une juxta-position des intelligences; mais c'est une société à qui le Rédempteur a voulu imprimer le caractère admirable et surhumain de l'unité! Avant de retourner au ciel, Jésus-Christ demande à son Père qu'il marque son royaume, sa société de ce sceau de l'unité. Cette prière du Sauveur n'a pas été sans résultat; elle se réalise dans cette société des âmes qui nous présente l'unité qui n'appartient qu'à elle.

« Cette unité a sa raison d'être dans son autorité, et comme Jésus a désigné des apôtres, ainsi il choisit un chef parmi eux, il institue la primauté de Pierre.

« Ce fait dogmatique est manifeste dans l'Evangile; des textes, Messieurs, en voici; il est impossible d'en trouver de plus clairs et de plus formels. »

M. Mermillod cite ici de longs passages de saint Mathieu (XVI, 13 et suiv.), de saint Jean (XXI, 15), pour prouver sa thèse, puis il ajoute :

« Dès la vocation des apôtres, Jésus-Christ distingue Simon en lui imposant le nom de *Pierre;* distinction qui renferme le germe de la fonction capitale qu'il doit lui conférer plus tard.

Plus tard en effet, et dans le cours de ses prédications, mais avant son sacrifice, il découvre à cet apôtre, en présence de tous les autres, tout ce qui est contenu dans le nom emblématique qu'il lui avait donné. « Tu es *Pierre* et sur cette *Pierre* je bâ« tirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point « contre elle; et je te donnerai les clefs du royaume des « cieux, etc. »

« Toutefois, ceci n'est encore qu'un projet, qu'une promesse. Le moment n'est pas encore venu pour l'Eglise de succéder à Jésus-Christ; mais ce moment approche, et la sollicitude divine se repose encore d'une manière toute spéciale sur le chef futur de l'Eglise, et laisse voir le fond de la même intention à son égard. « Simon! Simon! voici que Satan a demandé de vous « cribler tous; mais j'ai prié pour vous en particulier, afin que

« votre foi ne défaille point : lors donc que vous aurez été con-
« verti, ayez soin d'affermir vos frères. »

Enfin, le moment de l'accomplissement des desseins de Dieu sur son Eglise est arrivé. Jésus-Christ va quitter la terre et l'Eglise, acquise au prix de son sang, il va recueillir sa succession et perpétuer son œuvre parmi les hommes. C'est alors qu'il procède à sa fondation définitive, et qu'en lui donnant un chef il lui imprime ce mouvement divin, qui doit durer jusqu'à la fin des temps ; c'est alors que Pierre, qui n'en avait été jusque-là que le Pontife *nommé*, reçoit l'investiture par ces paroles trois fois répétées : ***Paissez mes agneaux, paissez mes brebis.***

« Que peut-on voir de plus formel, de plus soutenu, de plus achevé, que cette pensée, que cette volonté qui se déploie pendant tout le cours de la vie mortelle de Jésus-Christ, et qui, de l'état de projet et de promesse, passe enfin à l'état d'exécution au moment même où les destinées de l'Eglise vont commencer ? Quand nous n'aurions que cette dernière scène, où Jésus-Christ confère formellement à Pierre la juridiction du chef de l'Eglise, et quand même nous ignorerions les promesses précédentes qui lui en avaient été faites, il ne serait pas permis d'élever la plus légère controverse à ce sujet. Mais combien cela devient-il plus palpable encore par son rapprochement avec ces diverses promesses ! Comme ces promesses et cette exécution se fortifient et se complètent réciproquement ! »

Pendant cette exposition, MM. les ministres Bois et Bungener contestent à diverses reprises l'interprétation des textes, et ils nient qu'ils aient la valeur que M. Mermillod leur attribue.

Alors M. Mermillod réplique avec vivacité : « Comment, Messieurs, est-il possible que vous puissiez contester à ces passages du Sauveur le sens qu'ils apportent naturellement ! Si vous les étudiez dans leurs sources primitives, dans le grec et dans le syriaque, le sens apparaît plus net et plus précis encore.... Je fais appel ici au bon sens, à la raison dépouillée des préjugés, et je lui demande si notre Seigneur eût voulu établir la primauté de Pierre, aurait-il pu employer des expressions plus positives? »

M. Mermillod, entraîné par sa foi, laisse échapper un accent de sa conviction et de son cœur : « Messieurs, vous et moi, nous sommes en pleine science; nous avons étudié, et nous n'aurons pas pour excuse au tribunal de Dieu notre ignorance! Si vous avez raison, je serai condamné; si j'ai raison, c'est vous

qui le serez ; mais pourtant, au tribunal de Jésus-Christ, je me leverai et je dirai au Rédempteur : « Seigneur, si la primauté de Pierre est une imposture, vous en êtes le complice, et c'est vous qui par vos paroles m'avez trompé ! » Oui, Messieurs, je le dis avec une émotion que je ne puis contenir, à ce tribunal du juge, il vous sera impossible de vous abriter sous un seul texte pour légitimer vos attaques contre la primauté de saint Pierre. »

M. Bois réplique, en mettant la main sur son cœur, que lui aussi aura la même assurance.

M. Mermillod : « Cette assurance, pour vous, elle est incompatible, avec la parole de Jésus-Christ. »

M. Bois répond : « Chacun y est à ses risques et périls. »

M. Mermillod : « Ce sont là des terribles risques, puisqu'il s'agit de l'éternité. »

Après ces incidents qui ne laissent pas que de produire une sensation marquée, M. Bungener continue la discussion, en disant que les textes allégués ne prouvent pas la primauté de saint Pierre ; en effet, ajoute-t-il, quand Jésus-Christ dit à saint Pierre : « Tu es Pierre et sur cette Pierre... etc. » Qu'y a-t-il là pour saint Pierre que Jésus-Christ n'ait donné aux douze et qui ne leur soit attribué, par exemple lorsqu'il est dit que l'Eglise est bâtie « sur le fondement des apôtres et des prophètes (Eph. II, 20. 21) ? »

En second lieu, par ces paroles : « Pais mes agneaux, pais mes brebis, » adressées à Pierre, après son reniement, Christ ne fait que le rétablir dans sa charge de pasteur et d'apôtre : ce texte ne renferme rien qui le crée pasteur suprême.

Enfin, si Christ prie afin que la foi de Pierre ne défaille pas, cela ne veut pas dire afin que Pierre soit infaillible, mais afin que son courage et sa confiance qui bientôt vont être mis à l'épreuve ne lui fassent pas défaut. Le mot *foi*, en cet endroit, signifie courage et confiance (1). Si Christ charge Pierre de confirmer ses frères, il entend par là les autres apôtres, et il lui confie le soin, après la dispersion, de les ramener à la foi, lui fournissant ainsi une occasion de réparer son crime.

« Au reste, poursuit M. Bungener, pour avoir le véritable

(1) Si *foi* signifie courage et confiance, il faut convenir que la prière de Jésus-Christ n'a guère été exaucée, puisque saint Pierre l'a renié quelques heures après par *lâcheté*.

sens de ces textes, cherchons à savoir comment les autres apôtres et Pierre lui-même les ont entendus. Je parcours attentivement les deux épîtres de ce dernier; il ne fait pas la moindre allusion à sa primauté. Comment se fait-il, si lui-même se considérait comme chef de l'Eglise, qu'il n'en dise pas un mot? Saint Paul a écrit quatorze épîtres où il traite toutes les questions soulevées de son temps parmi les chrétiens, où il fait une multitude d'allusions à tous les points de discipline et de doctrine : pas un mot de la primauté de Pierre. Comment se fait-il, si l'Eglise a un chef visible, que saint Paul n'en parle pas, ayant tant d'occasions de le faire? Comment se fait-il qu'écrivant aux Romains, auprès desquels saint Pierre devait être, auprès desquels il aurait transporté son siége, il ne le nomme même pas? Comment se fait-il que dans les Actes des Apôtres, il ne soit plus question de Pierre depuis le quinzième chapitre? Si saint Pierre a la primauté sur les autres apôtres, comment se fait-il enfin, que saint Paul, un jour, lui résiste en face et que racontant le fait (Gal. II, 9), il ne paraisse pas se douter le moins du monde qu'il a résisté à son chef, au chef de l'Eglise? »

M. l'abbé Mermillod. « Je répondrai à toutes les difficultés de M. Bungener, mais je vais d'abord à cette objection banale de saint Paul réprimandant saint Pierre au sujet des Gentils d'Antioche que l'on voulait forcer à judaïser.

« Saint Pierre était réellement coupable, il n'était pas impeccable, tout chef de l'Eglise qu'il était, pas plus que ses successeurs; il méritait d'être réprimandé. Saint Paul d'ailleurs n'était pas à l'égard de saint Pierre, un inférieur ou un subordonné ordinaire; il avait été choisi par Jésus-Christ même, comme l'apôtre des Gentils et constitué à ce titre protecteur de leurs droits, lesquels lui paraissaient violés par la conduite de saint Pierre. Il n'est donc pas étonnant, d'après cela, que saint Paul l'ait repris; ainsi on ne peut rien conclure de son silence sur la primauté, ni de son apparent manque d'égards; et s'adressant à M. Bungener, M. Mermillod lui demande s'il croit que saint Pierre fût infaillible; M. Bungener répond affirmativement. Donc, reprend M. Mermillod, ce n'était qu'une erreur de conduite que réprouvait saint Paul. En le condamnant, saint Paul ne parle pas non plus de l'apostolat et de l'infaillibilité de saint Pierre, et cependant vous ne pouvez pas en conclure que saint Pierre n'était ni apôtre ni infaillible? Le silence, à cet

égard, ne prouve ni contre sa qualité d'apôtre, ni contre sa dignité de chef de l'Eglise... »

« La force des textes que nous avons invoqués ne saurait être détruite, comme le prétend M. Bungener, par le silence de saint Paul et des autres écrivains sacrés. Ces textes sont positifs, ils sont debout; ils ne peuvent être renversés par un argument purement négatif de la nature de celui de nos adversaires. Jesus-Christ parlant à saint Pierre, et les écrivains sacrés inspirés de Dieu rapportant les paroles que nous avons citées, ont voulu dire quelque chose; si on les entend comme M. Bungener, ils ne disent rien, absolument rien... »

« M. Bungener prétend d'abord que Jésus-Christ n'a rien donné à Pierre qu'il n'ait donné aussi aux autres apôtres. C'est une erreur. A qui des autres apôtres Jésus-Christ a-t-il dit : *Tu es Pierre et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise*. A qui d'entre eux a-t-il dit encore : *Confirme tes frères; paie mes agneaux et mes brebis?* Et puis, pourquoi cette distinction si manifeste et si claire de Pierre d'avec les autres apôtres? En dehors de l'idée de primauté, cette distinction ne signifie rien. Je me trompe, Messieurs, car si cette distinction n'est pas réelle, c'est Jésus-Christ lui-même qui devient complice de l'erreur des siècles suivants, qui tous entendent ces textes de la primauté de Pierre, et qui n'ont d'autre tort en cela que de prendre les paroles de Jésus-Christ dans leur sens naturel. Prenons garde de ne pas amasser sur la tête de Celui qui est notre Maître et notre Dieu une responsabilité aussi illogique, car c'est l'assumer sur nous-mêmes.

« Au reste, il est complètement faux qu'ailleurs il ne soit point question de la primauté de Pierre. Les Evangiles contiennent quatre listes des Apôtres, et malgré la différence qu'elles offrent dans l'ordre assigné aux noms, elles s'accordent toutes à placer le nom de Pierre toujours en tête; de plus saint Mathieu l'appelle formellement *primus*, *prôtos*, sans indiquer le rang des autres. Pourquoi cette désignation particulière en faveur de Pierre, qui n'est ni le plus âgé des apôtres, ni le plus ancien disciple de Jésus-Christ? Evidemment parce qu'il a une primauté réelle. »

Un ministre interrompt et demande comment d'une si petite expression, il est possible de tirer de pareilles conséquences?

M. Mermillod reprend : « Aucune pensée n'est petite dans

la parole de Dieu ; toutes sont inspirées, toutes doivent nous servir de lumière, et l'Eglise catholique les garde fidèlement ; pourquoi voudriez-vous mépriser un seul texte, si petit soit-il?

« Quant à l'interprétation des textes, consultons l'Eglise dans ses actes ; le premier siècle me paraît un commentaire puissant de l'institution de saint Pierre comme chef de l'Eglise.

« M. Bungener veut trouver dans le silence des Actes des Apôtres et des épîtres de saint Paul un argument contre une preuve péremptoire et positive ; que dirait-il, si l'on arguait de ce silence contre l'infaillibilité des apôtres ou le dogme de la Sainte-Trinité, deux croyances qui n'y sont point exprimées non plus. Le silence n'a aucune force, et de plus ce silence, nous le répétons, est une erreur ; car les Actes et les épîtres indiquent la primauté de Pierre.

« Le livre des Actes se compose de deux parties : la première renferme douze chapitres présentant l'histoire de l'Eglise en général jusqu'à la délivrance de saint Pierre et la mort d'Hérode ; les autres chapitres traitent de la mission particulière de saint Paul près des Gentils.

« Dans la première partie, où nous lisons l'histoire des premiers mouvements de l'Eglise et où se trouvent consignés les faits de tous les apôtres, saint Pierre apparaît toujours avec une prééminence et une distinction particulières. Toutes les fois que des actes spéciaux doivent être accomplis par les apôtres, c'est saint Pierre qui se présente ; tous avaient reçu le pouvoir de faire des miracles, mais lorsqu'il s'agit de le mettre à exécution, dans une grâce ou dans un châtiment, c'est saint Pierre qui opère les prodiges. Quand Pierre et Jean guérissent le boiteux, c'est saint Pierre *qui le prend par la main et qui le fait marcher droit*. (Act. III, 7). Quand les deux apôtres rencontrent Simon le magicien, c'est Pierre qui prononce sa sentence (*Id.* II, 14), et lorsque Ananie et Saphire sont frappés de mort, c'est encore Pierre qui les condamne (*Id.* V, 3) et qui parle au nom de tous les apôtres.

« Cette suprématie de saint Pierre était de notoriété publique ; car, disent les Actes des Apôtres, tous ceux qui voulaient profiter du pouvoir miraculeux *amenaient les malades dans les rues*, afin que PIERRE VENANT, *son ombre pût les guérir*, (Act. V. 3). »

M. BUNGENER interrompt et prétend que ces paroles ne

prouvent rien, parce que les autres apôtres faisaient aussi des miracles; il rappelle le chapitre II : *Il se faisait beaucoup de merveilles et de prodiges par les apôtres.*

M. Mermillod : « Votre objection ne détruit pas les faits que j'ai cités, la primauté ne détruit pas l'épiscopat. Nous ne nions nullement le pouvoir miraculeux des apôtres, pas plus que le pouvoir de prêcher et de baptiser; mais ce qui est évident aux esprits qui liront avec attention les actes du premier âge de l'Eglise, c'est que saint Pierre apparaît le premier, qu'il est toujours et partout *le premier*, et que quand les apôtres doivent agir collectivement, c'est saint Pierre qui est là opérant des prodiges de vie et des prodiges de mort. D'ailleurs, Messieurs, voulez-vous voir d'une manière éclatante et sans réplique la primauté de Pierre, aussi manifeste dans les Actes que dans les Evangiles? Les faits corroborent la promesse et l'institution de Jésus-Christ; je cite de mémoire, Messieurs, quelques-uns peuvent m'échapper; mais il y a au moins les quatre plus graves circonstances de l'existence du christianisme, de son apparition dans le monde, et là saint Pierre est le premier, toujours le premier.

« 1° Dans l'acte si important du gouvernement intérieur de l'Eglise, lorsqu'il s'agit de compléter le nombre mystérieux des douze apôtres, quand il est question de remplacer le traître Judas, c'est Pierre qui parle, qui inspire la direction aux autres apôtres : *Pendant ces jours, Pierre se lève et dit...* etc.

« 2° Dans le second acte du gouvernement intérieur de l'Eglise, quand il faut réprimer les dissensions et rallier tous les esprits à l'unité de discipline, dans ce premier concile où se révèle l'autorité de l'Esprit Saint par l'organe visible du corps apostolique, c'est saint Pierre qui parle, et qui le premier, après la discussion, tranche la question, y entre avec autorité et dit : « Pourquoi avez-vous tenté Dieu, en mettant sur le cou des disciples ce joug que ni nos pères, ni nous n'avons pu porter. (Act. XV, 7)? »

« 3° Dans les actes extérieurs, dans cette vie de l'apostolat, lorsque l'Eglise doit jeter ses filets dans le monde, le plus solennel événement, c'est la première prédication de l'Eglise sur la terre, la première parole qu'elle prononcera après l'ascension de son Maître; qui accomplira cet acte, qui aura cet honneur insigne, qui parlera le premier aux Juifs assemblés? C'est saint Pierre; il promulgue la loi de grâce, la loi évangélique; on ne

cite que son discours qui convertit trois mille Juifs. Il a cette faveur qui fera à jamais l'admiration des siècles chrétiens ; et la multitude qui l'écoute, le considère comme le chef, puisqu'elle s'adresse à Pierre et aux autres apôtres. Pourquoi cette distinction s'il n'est pas le premier ?

« 4° Quand l'Eglise dut aller aux nations égarées, qu'elle dut manifester la volonté divine, prêchant le christianisme pour tous, c'est Pierre qui a encore l'auguste privilége d'avoir une vision particulière à ce sujet, c'est lui qui convertit le premier païen (Act. X), et qui marque ainsi l'Eglise du cachet de l'universalité.

« Messieurs, il y a dans la vie de l'Eglise primitive des occasions plus solennelles ; et, c'est précisément dans ces occasions qu'a lieu une manifestation authentique de la primauté de Pierre, une démonstration de la volonté de Jésus-Christ *d'avoir un seul troupeau sous un seul pasteur?* »

M. Bois demande où est ce passage?

M. Guers a l'obligeance de lui répondre qu'il se trouve dans l'Evangile de Jean, chapitre X, verset 16.

M. Bois. « Tous ces faits, Messieurs, s'expliquent facilement par le caractère de Pierre ; caractère ardent, le premier dans le mal, le premier dans le bien ; on ne peut pas nier les faits, mais Pierre agit le PREMIER et non pas comme PREMIER. D'ailleurs, s'il prêche le premier, c'est qu'il avait à réparer sa chute. »

M. Mermillod. « Vous expliquez les faits par la chute de saint Pierre, comme si sa chute ne devait pas le laisser dans la confusion ; devait-il s'arroger avant tous ses frères les honneurs de cette prééminence? Pourquoi paraître même avant saint Jean qui avait suivi son Maître au Calvaire ! L'explication des faits par son caractère est presque ridicule, car il ne s'agit pas d'une œuvre humaine, où l'habilité, le génie et l'impétuosité du caractère choisissent leur part d'action. L'Eglise naissante n'était pas abandonnée à l'arbitraire, elle était conduite par l'Esprit de Dieu ; ses premiers actes devaient servir de règle à tous les siècles. De votre aveu, Messieurs, saint Pierre a agi LE PREMIER, donc il a été établi le premier ; son caractère n'explique pas plus les faits qu'il ne peut expliquer les paroles de Jésus-Christ : TU ES PIERRE, ET SUR CETTE PIERRE JE BATIRAI MON EGLISE.

« Je conclus, Messieurs, et je dis que si la primauté de Pierre n'est pas visible dans le Nouveau-Testament, il n'y a pas un seul dogme qui y soit.

« Arrivons maintenant aux épîtres de saint Paul ; car je ne veux laisser aucune objection sans réponse. Il est faux que saint Paul n'ait jamais parlé de la primauté de Pierre. Après sa conversion, il crut devoir se rendre à Jérusalem pour voir Pierre, dit-il, et il passa quinze jours auprès de lui. Il ajoute même, comme pour donner plus de poids à cette démarche, qu'il ne vit aucun des autres apôtres, sinon Jacques, frère du Seigneur. Pourquoi cette conduite de saint Paul, sinon parce qu'il venait conférer avec saint Pierre de la mission qu'il avait reçue de Jésus-Christ même. S'il est question de saint Jacques, c'est qu'il était évêque de Jérusalem. Encore une fois, ces passages ne doivent pas être éloignés des textes évangéliques. Réunis ensemble, ils forment un faisceau de preuves convaincantes pour tout esprit droit et qui examine sans prévention, surtout quand ils sont confirmés par cette grande démonstration historique que nous avons déjà présentée... »

Il est bien démontré que Jésus-Christ avait un frère du nom Jacques. Suivant M. Littré Hermillod, j'aime à croire que cette grossière erreur doit être attribuée à l'imprimeur.

M. Bungener prétend qu'il n'en demeure pas moins acquis à la discussion que sur les textes invoqués en faveur de l'autorité de Pierre, nous avons notre interprétation comme eux-mêmes ont la leur. Que dès lors on ne peut rien conclure d'une manière certaine et infaillible en faveur de cette autorité ; que c'est une affaire de libre examen que nous avons admis du moment même que nous avons discuté ! Que nous n'avons rien de plus assuré qu'eux-mêmes sur ce point important de notre doctrine, et que le protestantisme pourra toujours, à ces passages invoqués par les catholiques, opposer contradictoirement le silence de saint Paul et des autres écrivains sacrés.

M. le Curé de Ferney. « Il faut en finir, Messieurs, une bonne fois, avec cet argument négatif qui revient sans cesse. Nous avons parmi nos auditeurs des jurisconsultes ; ce sont eux que je vais rendre juges de l'argument de ces Messieurs. Je suppose un homme en possession depuis un temps considérable d'une grande et belle propriété. Il a un titre authentique contemporain de son entrée en possesion. Ce titre, il l'a toujours présenté, dans les contestations qui se sont élevées, comme établissant son droit. Il l'a toujours fidèlement gardé, et voilà qu'après plusieurs siècles, il plaît à quelqu'un de venir contester et la possession et l'interprétation du titre, en s'appuyant sur une fin de non-recevoir de la plaisante espèce que voici : La possession existe, dit-il, le titre aussi, mais le droit n'existe pas ; car

postérieurement à ce titre invoqué, dans l'étude même où il a été écrit, ont été passés d'autres actes sur des sujets différents. Ils ne disent rien contre, mais ils ne disent rien pour, et ce silence est étrange, car le titre est important, et ils auraient dû en parler. Ils ne l'ont pas fait, donc le titre doit être considéré comme non avenu. Le droit est nul et la possession illégitime. Qu'en penser, Messieurs? Le silence détruit-il une affirmation positive? Et quel est le tribunal qui voudrait baser un arrêt sur une jurisprudence pareille? En deux mots et par application : Jésus-Christ a dit positivement que saint Pierre était le chef de son Eglise; saint Paul n'en a rien dit, ni pour ni contre, donc les paroles de Jésus-Christ ne signifient rien, donc saint Pierre n'est pas le chef de l'Eglise. Voilà tout l'argument de ces Messieurs. » (Les catholiques présents répondent par un sourire approbatif très-prononcé.)

Au reste, reprend M. Mermillod, nos adversaires croient triompher en nous objectant que sur ces textes mêmes, sur lesquels nous nous appuyons, il y a deux interprétations contradictoires, la leur et la nôtre; mais c'est là précisément ce qui conclut contre le système protestant d'une manière décisive. Car enfin, il s'agit ici d'un point fondamental, de l'établissement de l'Eglise, d'un fait tout historique, le plus facile du monde en apparence à constater, auquel Jésus-Christ a dû avant tout pourvoir, sous peine de laisser sa religion s'en aller en lambeaux, et nous ne pouvons pas nous entendre. Je ne veux pas d'autres preuves de la nécessité d'une autorité et de l'insuffisance de l'examen particulier à saisir et à fixer le sens des Ecritures. »

M. Bungener. « Et cette autorité, sans doute, ce sera l'Eglise catholique. Elle sera ainsi juge dans sa propre cause, et elle déterminera elle-même le sens contesté des passages sur lesquels elle s'appuie ! »

M. le Curé de Ferney. « Sans aucun doute, Messieurs. Et d'après ce qui a été dit précédemment sur la règle de foi catholique, vous ne devriez pas le trouver étrange. Toute société, tout gouvernement, quel qu'il soit, ne procède jamais autrement. Toutes les fois qu'il est contesté, il a sa charte originelle sur laquelle repose son origine même. Il en conserve non-seulement la formule, mais le sens. Et toutes les fois qu'il rencontre une contestation, c'est lui qui l'explique, parce qu'il en est le meilleur et le seul légitime interprète. »

MM. les ministres insistent et trouvent là un cercle vicieux. Ils prétendent qu'au sens catholique, l'autorité de l'Église se prouve par les textes, et que l'Église, à son tour, prouve ces textes, en les expliquant.

..... M. Mermillod : « Messieurs, je ne comprends pas que vous vouliez absolument trouver un cercle vicieux là où il n'y en a pas l'ombre. S'il s'agit du catholique né et baptisé dans l'Église, sa foi est l'œuvre de l'Esprit Saint et de l'enseignement; l'action de la grâce divine s'allie à l'action de la parole, et ce double travail fonde dans l'âme cette certitude qui est la joie, la lumière, la force et la vie; certitude qui n'appartient qu'à nous, parce que nous ne relevons pas de l'homme, mais de Dieu qui a révélé et qui fait conserver sa révélation par l'Église. Le catholique croit à l'Église, parce qu'il la contemple, seule remontant jusqu'au Sauveur; seule *une* et *universelle*, seule présentant les titres authentiques de sa mission et de sa divine origine, seule s'affirmant infaillible et le prouvant par les promesses sacrées; et le catholique répète avec tressaillement les mots de saint Paul : *un Dieu, une foi, un baptême!* Nous ne sommes pas des enfants flottants à tout vent de doctrine (Eph. IV, 5, 14 et 15). Il croit, parce que l'Église catholique a évidemment les caractères d'une autorité surhumaine et qu'en dehors d'elle il n'y a qu'incertitude, division, anxiété dans les recherches; il croit, parce qu'il n'a besoin que de constater un grand fait public, et qui a pour lui toutes les clartés de l'histoire; et sans cette foi, l'âme est livrée à tous les systèmes humains. Donc, pour croire à l'Église, le fidèle catholique n'a pas besoin de l'Écriture, qu'il reçoit des mains de l'Église.

« S'il s'agit d'un incrédule, d'un protestant à faire passer de son erreur aux lumières de la vérité, il faut partir avec lui d'un point de départ commun; de l'existence de Dieu, s'il l'accepte; de l'autorité des Saintes Écritures, s'il les reconnaît. De ce premier anneau, il est facile de dérouler toute la chaîne de démonstraction apologétique. La divine mission du Sauveur constatée, il est facile, à l'aide de l'histoire, à l'aide des Évangiles pris comme documents purement historiques, à l'aide des écrits des Pères, témoins incorruptibles de l'antiquité, il devient aisé, disons-nous, de certifier que l'Église est le dépositaire infaillible de la religion du Sauveur. Sans doute, il y a là un travail de discussion et d'études; mais, dans ce travail, le cercle

vicieux est absent; il y a, au contraire, le plus rigoureux enchaînement logique qui se puisse voir, enchaînement qui révèle l'œuvre de Dieu et non pas l'œuvre de l'homme. Pour faire disparaître les préventions d'un esprit élevé dans l'erreur, c'est une longue tâche, que la discussion prépare, que la prière confirme et que la grâce achève. Et nous, Messieurs, possesseurs de cette lumière, nous sommes heureux de redire : *Mon Père, je vous remercie d'avoir révélé ces choses aux simples et aux petits!* C'est notre force et notre faiblesse.

« Car cette certitude logique, vous, Messieurs, vous ne pouvez pas l'avoir, et je défie tout protestant d'arriver à la certitude de l'inspiration des Livres Saints. Ainsi le protestantisme fait reposer ses croyances sur la Bible, et il ne peut se certifier l'inspiration des Livres Saints; il se repose sur un fondement dont il n'est pas sûr, parce qu'il est impuissant à former le canon des Écritures; et fut-il certain de ce point, ce qui n'est pas, il ne peut pas l'être d'avoir le texte authentique, encore moins des traductions exactes. D'ailleurs pour arriver au sens véritable de la parole révélée, il faudra recourir aux textes primitifs, et, par conséquent, imposer à la totalité du genre humain un labeur matériellement impossible, celui de comprendre le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque; il faudra que la plus obscure intelligence se refasse son christianisme, sous peine de ne relever que d'un esprit plus instruit, qui peut lui imposer ses caprices et ses systèmes. Messieurs, est-là ce qu'a voulu le Sauveur? la domination du fort sur le faible; non, mille fois non! »

M. Bungener répond que les protestants s'assurent du canon par voie historique; que la Bible leur a été livrée par les Juifs et les premiers chrétiens; que l'inspiration se prouve par les Livres Saints eux-mêmes; que le sens des Écritures, la fidélité des versions se prennent d'une manière générale; qu'il y a une espèce d'opinion fondée sur l'étude des gens instruits, qui prouve que telle traduction est exacte, etc.

M. Mermillod réplique que ces raisons ne sont pas démonstratives; que les protestants n'ont point reçu la Bible de la Synagogue et des premiers chrétiens, puisqu'ils datent du seizième siècle; que, d'ailleurs, la recevoir des Juifs et des premiers chrétiens, c'eût été la recevoir de la Synagogue et de l'Église, c'est-à-dire déjà de l'autorité; quant à l'inspiration, que c'est

un fait interne et surnaturel ; que le témoignage des Écritures à ce sujet est sans valeur ; qu'il faudrait déjà savoir qu'elles sont inspirées, pour être sûr qu'elles ne trompent pas, quand elles le disent ; qu'elles ne l'affirment pas, d'ailleurs, de tous les livres nominativement; que se servir des Écritures pour prouver l'inspiration des Écritures, c'est bien vraiment faire un cercle vicieux ; que les réponses faites sur l'infaillibilité des traductions, sur la nécessité générale de l'étude des langues anciennes sont insuffisantes, qu'on ne peut jamais compter d'une manière certaine sur une interprétation déduite de l'autorité des savants, que chacun sait combien ils diffèrent entre eux, que d'ailleurs c'est déplacer la question, puisqu'on met ainsi une autorité à la place d'une autorité, celle de la science à la place de celle de l'Église. Donc, Messieurs, le protestantisme doit recourir à la tradition pour avoir les Écritures ; il invoque la tradition de la science encore pour les interpréter. Est-ce là de la logique ; C'est évidemment le protestantisme qui est dans un cercle vicieux ; il prend quelques textes pour démontrer l'inspiration ? il commence donc par la supposer, et il tombe dans une pétition de principe. »

M. Mermillod prouve par l'histoire contemporaine du protestantisme et par l'aveu même de ses principaux adeptes, que les protestants ne croient à la Bible que parce qu'on la prêche au temple, sans pouvoir être certain de son inspiration. L'illustre missionnaire pose ensuite la question de la divinité de Jésus-Christ. De la discussion qui s'engage sur ce point capital, il résulte que nos adversaires peuvent bien avoir des opinions, mais la foi jamais, parce que la foi dans leur système ne peut pas être accompagnée de certitude.

M. Bungener répond que nous ne sommes pas plus assurés d'avoir la vérité que les protestants, que, quelqu'infaillible que notre Église se prétende, il y a toujours pour arriver à elle, un chemin humain ; que, si court que soit ce chemin, la raison doit le parcourir ; que cette raison faillible peut se tromper dans cette voie, et que par conséquent l'infaillibilité de l'Église catholique repose sur un fondement sujet à l'erreur, d'où il conclut que le catholique, comme le protestant, n'a toujours pour point d'appui que ses appréciations personnelles.

M. Mermillod réplique : « Que cette objection a été suffisamment détruite par tout ce qui a été dit précédemment ; qu'il

y a, il est vrai, un vestibule humain aux avenues de l'édifice catholique, que la raison doit le parcourir, mais que la raison n'est pas toujours faillible, comme le prétendent ces Messieurs; qu'elle peut, par l'usage sain d'elle-même, arriver à une certitude rigoureuse; que ces Messieurs sont bien obligés d'admettre que cela a lieu pour l'infidèle passant de l'infidélité au christianisme; qu'autrement il faudrait dire, qu'en embrassant le christianisme, cet infidèle n'a embrassé qu'une opinion, ou tout au plus ce qui lui paraît être la vérité, mais sans certitude absolue, ce qui mènerait à cette conséquence que nos adversaires ne peuvent point admettre: qu'en soi le christianisme n'est pas plus certain que le mahométisme, le boudhisme et toutes les religions du monde, ce qui conduirait à l'indifférence religieuse la plus complète ou plutôt à la négation même de toute certitude. L'Église est instituée par Jésus-Christ, dit M. Mermillod, C'EST UN FAIT HISTORIQUE, dont la raison peut avoir facilement la certitude; l'objection est donc sans force, parce qu'elle ouvre la porte au scepticisme et qu'elle nie la puissance et les droits de la raison. Jamais nous n'avons prétendu que l'Église s'imposât aux populations qui ne croient pas, sans leur donner des motifs de crédibilité et les titres de sa mission divine. Pour tout homme qui veut passer du doute à la foi, il y a forcément un vestibule que sa raison doit parcourir, sinon il n'y aurait pour lui que deux situations possibles le *scepticisme* ou *l'illuminisme*, ces deux terribles écueils où le protestantisme va échouer, et que l'Église seule fait éviter à l'esprit humain. »

M. BUNGENER insiste sur son objection et répète que l'infaillibilité de l'Église, reposant sur un fondement humain et chancelant, elle est donc chancelante comme sa base.

M. MERMILLOD. « Ce n'est pas à l'Église, encore une fois que vous faites le procès, c'est à la logique, à la raison, c'est à la révélation chrétienne. La raison individuelle est faillible, s'ensuit-il de là qu'elle se trompe toujours et nécessairement, s'ensuit-il qu'elle soit incapable de s'acquérir la certitude sur les faits? Le christianisme est un fait, l'institution de l'Église est un fait, tous deux sont couronnés de clartés. La raison les constate; car elle ne doit pas croire sans des motifs certains de crédibilité, sinon ce n'est plus la foi, c'est de la superstition.

« La foi, Messieurs, est une vertu où s'unissent ensemble la grâce de Dieu et la coopération spontanée de la volonté humaine;

l'intelligence de l'homme est libre, elle peut refuser ou donner son adhésion à la parole révélée ; c'est son crime ou son mérite. Vous ne pouvez pas, Messieurs, sous peine de déraison, exiger pour l'infidèle, pour l'incrédule, pour l'homme qui n'a pas la foi, qu'il croie sans motifs, qu'il ait une crédulité irréfléchie, c'est illogique, Sa raison a le droit et le devoir de constater les témoignages, les faits qui attestent la certitude de la révélation, l'autorité de l'Église, ce témoin infaillible, ce dépositaire fidèle de la lumière révélatrice. La raison, dès qu'elle a constaté les caractères éclatants d'unité, d'universalité, d'immutabilité, d'origine divine de l'Église, elle n'a plus qu'à accepter les enseignements de cette autorité qui a des titres irrécusables. L'incrédule est devant l'Église comme le Juif était devant notre Seigneur. Le Sauveur disait : *Si vous ne croyez pas à ma parole, croyez à mes œuvres*, et comme signe authentique de sa mission divine, il accomplissait des miracles. Les Juifs devaient avec leur raison examiner ces prodiges, se certifier à eux-mêmes leur force probante, et en conséquence de ce légitime examen préalable, se soumettre à la parole du Rédempteur et croire à sa doctrine sans réclamer l'évidence intrinsèque des vérités révélées. Des Juifs ont cru, d'autres sont restés incrédules, même en face de la résurrection de Lazare. Il en est de même de l'Église ; elle se présente comme un fait, elle offre des caractères extérieurs de crédibilité ; le simple bon sens suffit pour les apprécier ; cet examen accompli, la raison n'a plus qu'à se reposer dans la certitude et la lumière de son enseignement infaillible. Quoi de plus logique, de plus admirable, de plus concluant que ce travail de la raison qui précède la foi, et qui n'est autre chose que la théologie apologétique ? »

Conclusion de la conférence.

Tel est le compte-rendu abrégé de la conférence de Divonne. Par le court aperçu que nous avons donné de cette discussion, le lecteur a pu juger combien elle fut brillante et glorieuse pour notre sainte religion. « Quand on fixa la base de la discussion, dit l'avocat parisien présent à la conférence, les prêtres catholiques, voulant abandonner l'avantage du terrain à leurs adversaires, leur laissèrent le choix d'attaquer ou de se défendre, mais à la condition expresse que s'ils commençaient par l'attaque

du Catholicisme, il y aurait un lendemain pour que les prêtres catholiques pussent à leur tour attaquer le protestantisme. L'engagement fut pris solennellement, comment fut-il tenu? Les pasteurs protestants avaient, on le comprend, choisi l'attaque; ils ne furent pas heureux. Battus comme on l'est rarement, ils refusèrent de se laisser attaquer à leur tour. Ont-ils eu tort, je suis porté à les excuser. Ces Messieurs sont gens convaincus, ils doivent souffrir d'atteintes aussi profondes portées à leur foi, ils ont pensé qu'une pareille défaite, c'était beaucoup; que deux, ce serait trop; ils ont fait comme le sage, ils se sont abstenus. »

L'abbé Doyen,
Bachelier en Théologie de l'Université de Louvain.

LES INDES.

L'insurrection qui a éclaté dans l'empire des Indes excite à bon droit l'attention de l'Europe. Les hommes politiques se demandent jusqu'à quel point l'issue de la lutte qui s'engage au delà des mers d'Europe peut atteindre la richesse et la puissance de l'Angleterre. D'autres, sondant les profondeurs morales de la question, s'étonnent de l'état actuel des Indes, et du caractère de la domination qui pèse sur ces contrées. Quel phénomène, en effet! Après plus d'un siècle de rapports commerciaux, politiques, administratifs, scientifiques, religieux, rapports incessants, étroits; après plus d'un siècle passé sous la plus complète domination d'un peuple d'Europe, puissant dans la guerre, le premier dans le commerce et l'industrie, un des plus grands dans les arts et les sciences, voilà que, tout d'un coup, les deux populations de l'Inde (l'Indoue et la Musulmane) apparaissent, au témoignage des Anglais eux-mêmes, l'une aussi féroce, aussi barbare, l'autre aussi abîmée dans l'idolâtrie, aussi vicieuse et perfide, que le jour où elles vendirent leur premier sac de riz à la Compagnie.

L'Angleterre entourée d'un prestige qui a subjugé les populations étonnées de l'Inde, n'a pu transformer la civilisation de ces contrées. Serait-ce le résultat de l'oppression politique? Non; l'Irlande catholiqne a gémi, pendant des siècles, sous une oppression sans nom, sans précédent dans les annales de l'histoire, même dans le temps où Néron persécutait les chrétiens. Le mot infâme de ce tigre païen qui souhaitait, dans sa folie, que Rome n'eût qu'une tête, a pu être attribué comme une parole de sagesse politique, à un roi anglais, aux applaudissements de la protestante Angleterre. « Que puis-je faire, disait « Georges III, en parlant de l'Irlande, que puis-je faire de ce « pays? Si encore on pouvait défoncer cette île et la faire couler « au fond de la mer? »

Pour vaincre la résistance de l'Irlande, l'apostasie a noyé ce glorieux pays dans le sang. L'Angleterre a eu recours à la fusillade, à l'assassinat politique, à l'invention des tourments, à la spoliation. Quand le sol a manqué aux Irlandais, on les a vus, par centaines de mille fonder ailleurs une autre patrie. Mais ils ont laissé derrière eux, sur cette vieille terre de leurs ancêtres, une grande et noble nation, catholique encore, avec ses écoles, son université, ses poëtes, ses orateurs, ses savants. L'Irlande est sortie de cette lutte, non sans des plaies profondes; mais l'Angleterre n'a pu ni l'écraser ni la dégrader; et bien que l'Irlande ait pu être décimée par la misère et la faim, on la voit aujourd'hui, nation libre et catholique encore, assise au sein du parlement anglais, à côté de ses persécuteurs plutôt vaincus que lassés.

Le maître de l'Irlande a été aussi le maître incontesté des Indes. Il a tout fait, dit-il, pour transformer la civilisation de cet empire, et lui apporter les bienfaits de la sienne... Qu'a-t-il fait dans les Indes pour l'humanité?

L'Angleterre nous donne une réponse pleine d'enseignements; incapable de dégrader une civilisation assise sur la Pierre de l'Évangile, elle a été impuissante pour transformer une civilisation déchue.

Parmi les barbares qui ont envahi l'empire romain beaucoup touchaient à l'anthropophagie. L'Eglise en a fait des hommes; de ces hommes elle a fait sortir des générations de saints, et la civilisation chrétienne a surgi. Comment l'Angleterre, avec sa science, sa politique, son administration, sa puissance, le prestige prodigieux qui l'entourait, n'a-t-elle pu édifier une civilisation chrétienne?

C'est à cette impuissance qu'il faut attribuer la nature de la lutte qui s'engage sur le continent Indien.

Nous osons le dire, sans crainte d'être injuste : c'est une lutte atroce, épouvantable. Un peuple resté barbare, dont une partie a été dressée par son maître pour la guerre, a secoué ses chaînes et égorge ses geôliers; l'Angleterre armée de toutes les puissances humaines de destruction écoute un sentiment de vengeance, se rue en maître irrité et furieux sur ce qu'elle appelle des mutins, et jure leur extermination. Echo de cette colère, la presse anglaise fait entendre un de ces appels solennels et terribles que l'Irlande a entendu tant de fois quand elle était menacée d'un

redoublement d'atrocité. Le *Times* n'est pas moins irrité que ses confrères, mais plus retenu, il nous permet, en le citant, de prouver que si une grande nation écoute un sentiment de vengeance, elle conserve cependant des principes d'une sage politique. « Les détails des événements que nous fait connaître le nouveau courrier Indien, disait ce journal, dans les premiers jours de l'insurrection, nous suggèrent les questions suivantes : Quelqu'un niera-t-il que l'Inde ait besoin d'un chef qui puisse gagner à l'Angleterre les affections des uns et modérer la férocité des autres ; qui puisse empêcher les assassinats religieux et les vols religieux ; servir d'arbitre entre une croyance d'exclusion (la religion indoue) et une religion d'extermination (la religion musulmane) ; fusionner en une seule race politique, toutes ces races de soldats héréditaires, d'assassins héréditaires, de pillards héréditaires, et toutes ces races distinctes de caractères comme elles l'étaient à l'époque d'Alexandre ?

« N'est-il pas dans l'intérêt de la civilisation que nous qui avons la charge des Indiens et qui avons à cette mission des droits qu'on ne peut contester, nous la possédions et la retenions avec toute la force de notre empire ? Quelque terrible qu'ait été le coup qui nous a frappés, nous croyons qu'il a été aussi douloureux pour les particuliers que pour les officiers dont nous lisons tant d'atroces massacres. C'est sur le gouvernement britannique que chacun a les yeux fixés, dans l'espoir de voir promptement rétablir notre nom et notre autorité par les moyens les plus efficaces. C'est donc, non pas seulement parce que le sang anglais versé à grands flots crierait vengeance, ni parce que des milliers de familles anglaises sont plongées dans le désespoir ou l'anxiété, mais *parce que nous sommes les gouverneurs véritables de l'Inde, que nous devons infliger un terrible châtiment et purger l'Inde des criminels qui la souillent.*

« Nous avons fait beaucoup pour humaniser le peuple, pour lui apprendre la justice et la liberté ; *nous pouvons donc en toute sécurité de conscience tirer une vengeance exemplaire de cette insurrection imméritée.* »

Il faut, dit à la même époque, le *Dayly news*, il faut laver cette insurrection dans le sang. Il n'est pas un meeting où des paroles de sang ne soient couvertes d'applaudissements.

Les Anglais devraient se rappeler qu'ils sont les gouverneurs de l'Inde, qu'ils ont la charge des Indiens, et qu'agissant au nom

de la puissance publique, tout appel à la vengeance est un crime qui révoltera tôt ou tard la conscience publique.

L'armée anglaise a malheureusement répondu à cet appel. Dernièrement le *Ayr observer* a publié une lettre datée du 1er août 1857, son auteur le général Neill, après avoir fait le récit des atrocités commises par une populace révoltée, à Cawnpore, sur des femmes et des enfants, se complaît dans le détail des représailles qu'il exerce. « Partout, dit-il, où nous saisissons un rebelle, nous lui faisons immédiatement son procès; et, à moins qu'il ne prouve son innocence, il est condamné à être pendu; et il l'est... Quant aux chefs des rebelles et aux meneurs, je leur fais nettoyer un certain espace de la mare de sang qui a deux pieds de profondeur sous le hangar où s'est accompli le meurtre et la mutilation des femmes et des enfants. Toucher du sang est, pour les indigènes des hautes castes, le tourment le plus horrible. Ils pensent que ce contact perd leur âme... Soit, qu'ils le pensent! Mon but est de leur infliger un épouvantable châtiment pour leur révolte, leur lâcheté, leur barbarie, et de frapper ces rebelles de terreur. Le premier que j'ai saisi était un officier indigène de la haute caste des Brahmes, qui essaya de résister à l'ordre que je lui avais donné de nettoyer le sang qu'il avait aidé à répandre sous le hangar. Mais j'ordonnai au prévôt de faire son devoir, et quelques coups de fouet obligèrent bientôt ce mécréant à remplir sa tâche. Quand il eut fini, il fut saisi et pendu immédiatement. Après sa mort, il a été enterré dans un fossé sur un accotement de la route. »

D'autres fois les rebelles sont attachés deux à deux devant la gueule des canons; et, suivant les expressions de ceux qui ordonnent ces massacres horribles, les membres des corps broyés sont dispersés, et, « *l'âme des victimes lancée dans l'éternité.* »

Les Anglais semblent prendre à tâche de réaliser ce que leur prédisait un de leurs plus illustres orateurs, Burke qui, dans son langage coloré, s'écriait que la domination anglaise aux Indes ne laisserait après elle que les traces du passage de l'hyène.

Quelle sera l'issue de cette lutte? Quelle sera son influence soit que l'Angleterre perde un nouvel empire soit qu'elle le conserve?

Il est peu d'hommes, même en Angleterre, qui puissent répondre à ces questions; car il en est peu qui connaissent l'his-

toire de l'établissement des anglais dans les Indes, et par conséquent, son caractère, ses conditions de durée et de transformation. Il en est peu qui connaissent la cause intime de la lutte actuelle et ses chances diverses. C'est à tel point vrai qu'un célèbre publiciste anglais Thomas Babington Macaulay se plaignait, en 1840, dans la *Revue d'Edimbourg*, de ce que les gens les plus instruits de l'Angleterre ignoraient cette partie essentielle de l'histoire de leur pays. « N'est-il pas étrange, écrivait-il à cette époque, que l'histoire de l'empire espagnol, en Amérique, ait excité l'intérêt de toutes les nations et que les hauts faits de nos compatriotes en aient excité si peu, même chez nous? Tous les écoliers savent qui empoisonna Montezuma et par qui Atahualpa fut étranglé. Mais nous doutons que sur dix anglais, même parmi ceux de nos compatriotes dont l'intelligence est très-cultivée, il en soit un qui puisse nous dire qui gagna la bataille de Buxar; qui commit le massacre de Patna; si Surajah Dowlah a gouverné l'Oude ou le Travancore; si Holkar était Indou ou Musulman. Cependant Cortès remporta ses victoires sur des sauvages illettrés, qui ignoraient l'usage des métaux; qui, pour labourer la terre, n'avaient jamais soumis au joug un seul animal; qui n'avaient d'autres armes que celles qu'ils fabriquaient avec le bois, la pierre ou des arrêtes de poissons; qui regardaient un cavalier comme un monstre demi-homme et demi-bête; qui voyaient dans un arquebusier un sorcier capable de frapper du tonnerre et d'allumer les éclairs du ciel. Quand nous soumîmes l'Inde, sa population était dix fois plus nombreuse que celle de l'Amérique au moment où les Espagnols s'y établirent, et sa civilisation pouvait être comparée à celle de l'Espagne victorieuse. Il y avait aux Indes, des villes plus grandes et plus belles que Sarragosse ou Tolède, des monuments plus beaux et plus coûteux que la cathédrale de Séville. On y comptait des banquiers plus riches qu'on n'en eût pu trouver à Barcelone ou à Cadix, des vice-rois dont la splendeur surpassait de beaucoup celle de Ferdinand le Catholique, une cavalerie nombreuse, et des trains d'artillerie qui auraient étonné le grand capitaine lui-même. On aurait dû s'attendre à ce que tout anglais qui ne néglige pas l'étude de notre histoire nationale eût pris un vif intérêt à connaître comment une poignée de ses compatriotes par delà un immense océan, subjugua, dans le cours de quelques années, un des plus grands empires du monde. Cependant, ou nous nous

trompons fort, ou ce sujet est, pour la plupart des lecteurs, non-seulement insipide, mais décidément désagréable.

« La faute en est peut-être en partie à nos historiens. L'ouvrage de M. Mill est incontestablement d'un grand et rare mérite ; mais il n'a pas l'entrain nécessaire ; il ne peint pas assez pour plaire à ceux qui lisent par délassement. Orme n'est inférieur à aucun de nos meilleurs historiens ; mais il est minutieux jusqu'à la fatigue : des événements qui se sont passés dans l'espace de quarante-huit heures occupent dans son livre une page in-quarto d'un texte très-serré. Aussi son ouvrage, quoique l'un des plus authentiques et des mieux écrits de notre langue, n'a-t-il jamais été très-populaire et à peine l'a-t-on lu. »

Pour notre part, nous attribuons cette indifférence à une autre cause. Qu'y a-t-il de commun entre la découverte du nouveau monde, la profonde émotion qu'elle causa à l'Europe, l'immense horizon ouvert à l'ancien continent par ce merveilleux évènement, et la conquête commerciale des Indes ? On oubliera le silence de l'Europe devant l'exploitation cruelle et avide de l'Inde ; mais oubliera-t-on l'éclat de la majestueuse interposition de l'Eglise pour protéger les populations de l'Amérique contre ces bandes cupides d'aventuriers fameux qui les désolèrent ?

Oubliera-t-on jamais ces prédicateurs, ces missionnaires prenant courageusement la défense des populations lointaines où ils avaient pénétré pour y porter la lumière de la foi, et qui, s'ils se trouvaient impuissants en face des oppresseurs, revenaient en Europe, le cœur débordé d'amertume, chercher des appuis, en remuant le cœur des peuples au récit des atrocités des européens, et en demandant justice dans toutes les chaires et au pied des trônes ? Oubliera-t-on jamais la voix du chef de l'Église, entendue du monde entier blâmant les Espagnols et rappelant à tous, dans un avertissement plein de tendresse, que les Indiens avaient été rachetés par le sang de Jésus-Christ et qu'ils méritaient, à ce titre, les mêmes égards et les mêmes respects que les autres hommes ?

Qu'y a-t-il de commun entre ce mouvement de l'Europe, cette sorte de délire où la jeta la découverte du nouveau monde, cette protestation solennelle au nom du Christ contre les excès de la conquête et le débordement des passions, et l'exploitation tranquille, calculée, machiavélique, froidement cruelle des Indes, où le mépris de la conscience humaine a été poussé jusqu'à

spéculer sur l'abjection des Indiens en leur vendant des idoles, jusqu'à s'incliner, avec le faux semblant d'une vénération pareille à la leur, devant les vaches sacrées!

Qu'y a-t-il de commun entre Isabelle, Colomb et Las Casas d'un côté, et les victoires des généraux anglais dans les Indes?

D'ailleurs, c'est une étrange erreur de la part de M. Macaulay de mettre sur une même ligne, l'espèce de civilisation des Indes au moment de l'établissement des anglais, dans cet empire, par la conquête, ou avant, et la civilisation de l'Espagne au temps de Ferdinand et d'Isabelle. Loin de pouvoir la comparer avec celle des Espagnols de cette époque, on ne pourrait même sous aucun rapport la comparer avec celle des Musulmans d'Espagne au moment ou avant leur expulsion de cette contrée. Les Musulmans de l'Inde auraient pu être comparés avec les Musulmans du Maroc ou de l'Algérie avant la conquête française, et encore cette comparaison serait tout à l'avantage de ces derniers bien autrement formidables, bien autrement civilisés à cause de leur contact avec l'Europe.

Quant à la population Indoue, nous pouvons savoir ce qu'elle était devenue au temps de l'établissement des anglais, par ce qu'elle était avant cette époque. Dans une lettre (1) datée de Cochin, le 12 janvier 1544 et adressée à la société de Jésus, saint François Xavier nous en fait un tableau vivant :

« Parmi les païens de ce pays, il est une classe d'hommes qu'on appelle Brahmes ou Brahmanes. Ce sont les dépositaires du culte et des superstitions païennes; c'est à eux qu'est confiée la garde des temples; ce sont eux qui les desservent. Il n'est point de race au monde plus perverse, il n'en est point de plus méchante.....

« C'est, tous sans exception, une race de menteurs et de fourbes; toute leur application, toute leur science, toute leur habileté consiste à envelopper dans leurs piéges une multitude simple et ignorante.....

« Ils persuadent aux idiots que leurs statues boivent, mangent, dînent, soupent comme le reste des humains. Combien voit-on de sots ne jamais se mettre à table sans offrir à ces divinités une pièce de monnaie! Les Brahmanes, toujours en festin, mangent

(1) Nous avons tiré cette lettre des *Précis historiques*, publiés par le R. P. Terwecoren, de la société de Jésus.

au son des fibres et des tambourins et persuadent à ces imbéciles que ce sont les pagodes qui font leur repas.....

« Les Brahmanes n'ont qu'une teinture légère des lettres; mais ce qu'ils n'ont pas en érudition, ils l'ont en astuce et en méchanceté.....

« Les païens indigènes sont ici, en général, dans l'ignorance des lettres; mais ils ne sont pas novices en crimes de toute espèce.

« Depuis que j'habite cette contrée, je n'ai encore pu convertir qu'un seul Brahme. C'est un très-jeune homme qui s'est fait chétien pour enseigner aux enfants les premiers éléments du catéchisme. Lorsque je parcours les bourgades des chrétiens, j'ai coutume de passer au milieu des pagodes qu'habitent ces imposteurs. Dernièrement il me vint dans l'idée d'entrer dans un de ces temples, où deux cents Brahmes étaient réunis; plusieurs vinrent au devant de moi. Après un échange assez long de propos de société, je leur demandai à quel précepte leurs dieux attachaient leur béatitude future, qu'est-ce qu'ils devaient faire pour obtenir d'eux une vie éternelle et heureuse?

« Il s'éleva ensuite une longue dispute entre eux pour savoir qui me répondrait. Enfin, d'un commun accord, ils cédèrent la parole à l'un d'eux, plus âgé et plus exercé. Le vieillard octogénaire me demanda, à son tour, ce que le Dieu des chrétiens nous prescrit. Voyant, de mon côté, où tendait la ruse du vieillard, je lui répondis que je ne le satisferais que lorsqu'il aurait répondu à ma question. Alors forcé de mettre au jour son ignorance, il me dit que les dieux n'exigeaient que deux choses de ceux qu'ils voulaient attirer à eux : 1° de ne point tuer les vaches dont les dieux prenaient la forme; 2° de faire du bien aux Brahmes qui sont leurs serviteurs et leurs favoris. Cette réponse me troubla et jeta dans mon âme une profonde douleur, en voyant jusqu'à quel point le démon aveugle les hommes, en se donnant à leur imagination pour un Dieu. Je les priai, à mon tour, de m'écouter. Alors je récitai à haute voix le symbole des Apôtres et les commandements de Dieu. Ensuite je leur expliquai en peu de mots, dans leur langue, ce que c'est que le paradis, ce que c'est que l'enfer; quels seront ceux qui auront part à la béatitude éternelle, quels seront ceux qui seront plongés dans les supplices qui n'auront de bornes dans leur durée que l'éternité, dans leur intensité, que l'infini. A ces mots, ils se levèrent aussitôt, vin-

rent en foule m'embrasser, déclarant que le dieu des chrétiens est le seul vrai dieu dont les lois sont en harmonie parfaite avec la raison.....

« Je satisfis à toutes leurs questions. Puis, comme je les pressais d'embrasser une religion dont ils reconnaissaient la vérité, ils m'apportèrent pour excuse ce raisonnement frivole et si commun parmi les chrétiens mêmes, que s'ils changeaient de vie et de religion, cela ferait parler. D'ailleurs, disaient-ils encore, il était à craindre que leur changement de religion ne les réduisit à la pauvreté, puisqu'ils tiraient leur subsistance du culte des idoles.

« Sur toute la côte je n'ai rencontré qu'un seul Brahme qui fût instruit. On dit qu'il a été élevé dans un noble et célèbre collége ; c'est pourquoi je fis en sorte d'avoir avec lui un tête-à-tête. J'obtins de lui une espèce de secret. Il me révéla d'abord que tous les disciples de ce collége s'engagent par serment à ne point révéler leurs mystères ; que néanmoins l'amitié qu'il me portait lui ferait passer sur cette considération.

« Il me dit donc que le premier de leurs mystères est, qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, à qui seul ils doivent un culte, que les idoles ne sont autre chose que les images des démons.

« Les Brahmes ont certains monuments qu'ils regardent comme des livres sacrés, et qui contiennent, disent-ils, les lois divines. Pour les enseigner ils se servent d'une langue non vulgaire, comme serait chez nous la langue latine.

« Il me développa ensuite très-soigneusement tous les préceptes divins les uns après les autres. Je ne le ferai pas ici, ils n'en valent pas la peine. Les sages, suivant lui, observent le septième jour que nous appelons dimanche. Ce jour-là ils font de temps en temps cette prière en leur langue sacrée : *Dieu, je te vénère, j'implore ton secours à jamais.*

« Comme ils sont liés par un serment, c'est à voix très-basse qu'ils répètent souvent cette formule d'oraison. Suivant lui, la loi naturelle leur permet la polygamie. Enfin, il ajoute que leurs livres sacrés contiennent cette prophétie, qu'un jour viendra où tous les peuples ne professeront qu'une seule et même religion.

« Il me demanda ensuite de lui expliquer à mon tour les préceptes du christianisme, qu'il les garderait sous le plus grand

secret. Je lui répondis que je n'en ferais rien, s'il ne me promettait de dire partout et à haute voix ce qu'il saurait de notre religion. Sur sa promesse, je me hâtai de lui expliquer ces paroles de notre Sauveur, qui sont le sommaire de notre religion : *Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé.* Je lui donnai cette sentence, qui contient tout le symbole des Apôtres, avec un long commentaire. J'y ajoutai le décalogue, pour lui faire voir le rapport qui existe entre le dogme et la morale. Il me raconta qu'une nuit il avait rêvé qu'il était chrétien, qu'il était associé à mes travaux et qu'il était au comble de la joie. Il me pria de l'admettre en secret à nos mystères; mais comme les conditions qu'il y mettait sont illicites, je suspendis son baptême. Je ne doute pas que Dieu ne lui fasse un jour la grâce d'être chrétien. Je l'ai bien averti qu'il devait enseigner aux ignorants et aux simples qu'il n'y a qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et qui règne dans les cieux; mais retenu encore par ses serments, et surtout par la crainte que les démons ne le persécutassent, il a reconnu qu'il n'était pas encore totalement décidé. »

Les Brahmes espéraient par leurs cadeaux fermer la bouche de saint François-Xavier sur leurs fourberies; c'était un grand chagrin pour eux qu'il n'en acceptât point. « Ils me disent, dit le grand saint, qu'ils savent qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'ils le prieront pour moi. A leurs compliments, je réponds ce qui convient; mais je n'en continue pas moins à dessiller les yeux de la multitude ignorante, abrutie par la plus folle des superstitions. Je ne laisse échapper aucune occasion de démasquer leurs fourberies, leurs jongleries. *Beaucoup ouvrent les yeux à la lumière, renoncent au culte des idoles et se font chrétiens*, et, *sans la crainte des Brahmanes, tous sans exception embrasseraient la croix de Jésus-Christ.*

On voit que la civilisation païenne des Indes n'a point changé depuis 1524. Nous sommes par là autorisés à croire, et du reste, M. Macaulay nous en donnera lui-même la preuve, qu'elle n'était pas autre au moment de l'établissement des Anglais aux Indes.

Des monuments fastueux, des amas de pierres précieuses, de l'or, des trônes incrustés de pierreries rares, des diaments d'une grosseur inconnue et d'une eau merveilleuse, de grandes villes, de puissants gouverneurs de provinces qui ressemblent à des rois,

des armées nombreuses et même des trains d'artillerie au XVIIIe siècle qui auraient étonné un grand capitaine d'Europe du XVe siècle, ne constituent ni la grandeur ni la civilisation d'un peuple. Si la civilisation des peuples s'appréciait à de tels signes, la Chine qui possède des villes immenses, des gouverneurs plus puissants et plus riches que beaucoup de nos princes d'Europe, une population innombrable, de grandes armées, des trains d'artillerie et des jonques qui ont étonné les anglais, serait civilisée par-dessus beaucoup de peuples d'Europe, et la Belgique, dans la hiérarchie des nations civilisées de l'Asie occuperait le dernier rang. Les faits parlent trop haut contre cette conclusion : nous n'avons pu l'accepter. Ce ne sont ni des canons, ni de la poudre qui manquent aux peuples d'Asie, mais il leur manque ce qui fait la grandeur et la civilisation des peuples d'Europe, ce que ceux-ci ont eu au XVe siècle, ce qu'ils ont encore au XIXe, la possession de la vérité révélée sous la garde de l'épouse du Christ.

Au surplus l'indifférence dont se plaignait l'historien anglais a cessé aujourd'hui. Les événements de ces dernières années qui ont refoulé l'influence russe en Asie, en préparant de nouvelles voies dans ces contrées à l'influence française, et ont affranchi le Danube, ce fleuve majestueux qui semble convier le centre de l'Europe à nouer des relations avec l'Orient, l'isthme de Suez devenant de plus en plus dans la pensée des peuples un chemin désormais ouvert qui se reliera avec la Méditerranée, tandis que la domination française grandit le long de cette mer, l'influence anglaise menacée dans l'Orient; ce sont là des événements qui préparent le nouveau siècle, et attirent l'attention du monde sur les Indes. Ce n'est pas sans raison que les peuples du continent s'occupent aujourd'hui de ces contrées : le plus grand obstacle à l'expansion de l'Europe en Orient se trouvait dans la puissance colossale, et sans seconde, de l'Angleterre en Asie; dans cette puissance jalouse de conserver une influence exclusive qui lui permit de continuer son monopole commercial et son exploitation politique. Aussi chacun sent-il que la question qui se trouve au fond des circonstances du moment, est celle de savoir si le mouvement insurrectionnel des Indes transformera, oui ou non, l'influence de l'Angleterre en Orient. Or, la solution de ce problème est tout entière dans la connaissance précise des causes qui lui ont permis d'asseoir sa domination aux Indes.

C'est donc dans l'histoire de l'établissement des anglais aux Indes qu'il faut chercher cette solution.

Un des derniers écrivains anglais qui ont écrit l'histoire des Indes est sir John Malcolm à qui feu lord Powis avait communiqué des documents inédits. Mais nous préférons suivre M. Macaulay qui a profité des travaux de ses devanciers et dont les connaissances sur tout ce qui touche à l'empire des Indes sont très-appréciées en Angleterre. Du reste, personne n'est mieux à même que lui de nous initier à cette étude. Il s'est beaucoup occupé des Indes, où ses premières relations ont été nouées et où il a même passé une partie de sa vie active. Il vient d'être nommé Pair d'Angleterre, et ce choix, auquel les circonstances actuelles ont peut-être contribué, est heureux; car il y a peu de personnes qui pourront jeter autant de lumière historique sur quelques-unes des questions qui réclament aujourd'hui instantanément l'attention du Parlement.

Lord Clive est, suivant cet historien, le véritable fondateur de l'empire anglais, aux Indes; et l'on peut dire que l'histoire de sa vie et de sa politique est l'histoire même de l'établissement de cet empire.

Dès le XIIe siècle, dit Macaulay, nous trouvons les Clive établis dans une terre de peu de valeur, près de Market-Drayton. Sous le règne de Georges Ier, ce modeste mais antique héritage avait pour possesseur Richard Clive, homme d'une position modeste, et, paraît-il, d'une capacité très-ordinaire. On l'avait destiné au droit, et il donnait aux affaires de sa profession le temps que ne réclamaient point ses occupations de petit propriétaire. Il épousa une dame de Manchester, nommée Gaskill, et devint père d'une très-nombreuse famille. Son fils aîné Robert, le fondateur de l'empire des Indes, vit le jour dans le vieux manoir de ses ancêtres, le 20 septembre 1725.

(*A continuer*)

POLITIQUE.

SITUATION ACTUELLE

DES

CATHOLIQUES EN BELGIQUE.

La Belgique, nous n'hésitons pas à le dire, ne s'est jamais trouvée dans une situation aussi critique qu'aujourd'hui; elle est sur le penchant d'une révolution peut-être inévitable.

La majesté nationale violée dans la personne de ses représentants; la Constitution foulée aux pieds; les Chambres se retirant devant l'émeute, au mois de mai, et le ministère se retirant devant les élections communales, au mois d'octobre sans avoir perdu la majorité; la Chambre des Représentants dissoute, dans le but évident de sanctionner l'émeute, ce sont là des faits nouveaux, après une période de vingt-six années de liberté, de paix et de prospérité, qui ont jeté l'Europe dans l'étonnement.

La Constitution belge de 1831 n'était qu'une grande loi de liberté pour toutes les opinions et pour tous les partis. Notre gouvernement n'était en réalité qu'une république avec un Roi. Des Chambres nommées directement par le peuple et fréquemment renouvelées; un cens très-bas à tous les degrés d'élection, sauf pour le Sénat; une liberté de presse et d'association illimitée; des ministres du Roi qui n'étaient en réalité que les ministres des Chambres, voilà le gouvernement qui a duré chez nous un quart de siècle. Voilà ce qui est phénoménal à nos yeux et ne peut s'expliquer par nos institutions elles-mêmes; car tout y

est calculé pour le mouvement et la liberté, et rien ou presque rien pour la force et la stabilité du pouvoir. La France avec des institutions semblables aux nôtres, quoique plus favorables à l'autorité, n'a pu conserver sa charte au delà de 18 ans; elle a passé de la monarchie constitutionnelle à la république, et de la république à l'empire; et dix fois pendant ces 18 ans on a attenté à la personne du Roi et conspiré contre le gouvernement.

Comment la Belgique s'est-elle maintenue jusqu'aujourd'hui, elle dont la constitution politique offrait si peu de moyens de résistance? C'est que sa force était en effet très-grande; mais c'était une force purement morale, qui reposait sur le vieux caractère du peuple belge, laborieux, paisible, ami de l'ordre, ennemi de la violence et de l'anarchie; une force qui reposait sur le sentiment religieux de la nation; sur ce sentiment que les catholiques croyaient si ferme en 1830, qu'ils n'hésitaient pas à voter toutes les libertés possibles au profit de leurs adversaires. Ils comptaient sur les promesses de ceux-ci; ils comptaient que ces libertés, ainsi garanties, ne pouvaient jamais tourner contre eux. Maintenant, ce vieux fond religieux paraît épuisé; non pas encore, grâce à Dieu, chez le peuple, mais chez cette classe moyenne, qui se croit éclairée parce qu'elle a cessé d'être chrétienne, qui domine, comme nous le voyons, dans trois ou quatre de nos grandes villes, et à qui Bruxelles donne le branle.

Tant qu'a duré notre lutte avec la Hollande, l'équilibre a été maintenu. Mais depuis a commencé cette guerre intestine, égoïste, acharnée, dont nous recueillons aujourd'hui les fruits. Malgré le principe fondamental de la Constitution, que *l'union fait la force*, principe sans lequel notre charte de 1831 eût été un non sens, nos adversaires ont posé en fait que le gouvernement de l'État doit leur appartenir, à eux *exclusivement*. Ils seront nos maîtres et nous serons leurs serviteurs; ils nous domineront et nous leur obéirons : tel est leur dernier mot. Et ils se sont mis à saper cette religion qui leur faisait obstacle, par tous les moyens imaginables, par l'enseignement, par la presse, par les clubs, et surtout par un système de calomnie absurde et cynique dont l'effet est infaillible sur les masses crédules. Ils les prennent par où elles sont le plus prenables, par l'intérêt et la peur. En 1846, ils inventent la main-morte et la dîme; en 1857, la loi des couvents, à propos d'une loi de charité. Et le peuple applaudit et court à l'assaut des couvents; comme si les couvents n'étaient pas permis en Belgique ainsi que les loges?

J'avoue qu'il importerait assez peu en définitive, que MM. Frère et Rogier fussent au pouvoir, ou bien MM. De Decker et consorts; mais ce qui importe beaucoup, c'est l'existence et l'avenir du pays. Un vent d'impiété souffle de tous les points de l'horizon sur la Belgique, c'est le présage infaillible d'une révolution radicale et prochaine; car vous n'avez jamais vu ébranler la religion d'un peuple sans voir ses institutions renversées; ils le savent bien ceux qui attaquent la nôtre; le rempart une fois détruit, la ville est prise. La catastrophe est imminente, à moins que la nation ne se réveille au bord de l'abîme et ne fasse un grand effort. Comment oser l'espérer? Et pourtant cet effort nous devons le tenter. Le chrétien est fait pour la lutte; Dieu lui ordonne le combat, et il se réserve la victoire; il la donne à qui il veut. Ce que Néron, ni Julien, ni Luther, ni Voltaire, ni les princes et les peuples conjurés à la fin du XVIIIe siècle, ni Joseph II, ni les révolutionnaires de 89 et de 93, ni Guillaume Ier, n'ont pu faire, MM. Sue et Quinet, et leurs disciples belges, ne le feront point. Cette Église catholique, qu'ils veulent *étouffer dans la boue*, et qui a vu passer tant de générations avant eux, assistera à leurs funérailles et se vengera de leurs blasphèmes en les bénissant. Les Francs-Maçons eux-mêmes, qui constituent maintenant, chez nous, le premier pouvoir de l'État, ne renverseront pas celle à qui il a été dit, il y a dix-huit cents ans : « Allez et enseignez, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde. » Ce n'est point la cause de la religion qui nous préoccupe; elle grandit au milieu des épreuves et des persécutions; ce qui nous inquiète, c'est le sort de la Belgique. Que va faire le ministère nouveau qui prend en mains les rênes de l'État? Sa mission est toute révolutionnaire; sorti de l'émeute, il faut qu'il obéisse à l'émeute. S'il résiste, il est brisé; s'il suit le mouvement d'impulsion, il est précipité.

Dans la voie des violences, c'est toujours le plus audacieux qui prévaut. Vous ne parlez que de votre respect et de votre dévouement pour l'autorité royale; c'est, dites-vous, notre guide, notre ancre de salut! nous savons ce que valent vos démonstrations. Toutes les révolutions parlent de même. Jamais Roi ne fut tant acclamé que Louis-Philippe avant les fatales journées de février. L'émeute est votre mère; vous en portez les stigmates au front, et ce signe vous tuera. Vous tomberez si bas que vous deviendrez un objet de pitié pour vos adversaires eux-mêmes.

Comment ces hommes si faibles à renverser leurs rivaux du pouvoir, raccommoderont-ils cette Constitution souillée et déchirée par les pavés de mai? Quelle vertu, quel prestige peut conserver encore cette Consti-

tution *abattue révolutionnairement*, comme on nous l'avait prédit? Le Roi Louis-Philippe ayant été sommé par l'émeute de renvoyer ses ministres, dit M. Granier de Cassagnac, « l'opposition fit éclater la joie « la plus indécente et la plus radicale. Elle s'applaudissait de sa victoire, « *comme si le véritable vaincu n'était pas le régime constitutionnel* « *lui-même!* Est-ce qu'il restait une tribune pour s'expliquer, un « scrutin pour se compter, depuis que les pelotons de la garde natio- « nale venaient demander le renvoi des ministres? Est-ce qu'il y « avait des doctrines, depuis qu'il fallait *transiger avec les émeutes?* » (*Histoire de la chute de Louis-Philippe, de la République de* 1848, *et du rétablissement de l'Empire.*)

Cependant si la Belgique ne rentre pas bientôt dans le calme, si elle devient *un embarras pour l'Europe*, son sort sera promptement fixé. Ne croyez pas, comme on le dit, que la moindre atteinte portée à son indépendance par l'un de ses voisins, ferait accourir tous les autres à son secours. Non, les puissances s'entendent trop bien, quant à présent, pour vouloir guerroyer entre elles. Le partage satisferait tous les appetits et terminerait la querelle, et il n'y aurait plus de Belgique; il n'y aurait que des tronçons épars, auxquels il serait impossible désormais de se rejoindre : ce qui serait beaucoup pire que notre état d'avant 1830. Le partage, c'était en 1831 le projet de Talleyrand, qui regardait comme impossible de faire une nation homogène avec des Wallons et des Flamands, races disparates et turbulentes, disait-il; et il citait l'histoire des communes de Liége et de Gand, à l'appui de sa thèse. Si ce qui était évidemment faux en 1831, devenait vrai par la suite, les Talleyrands ne nous manqueraient point. M. Guizot, dans sa célèbre brochure, nous en a déjà donné l'avis.

O vous, qui par vos manœuvres avez conduit la Belgique assez loin pour rendre possibles et vraisemblables même de telles suppositions, avez-vous réfléchi à l'effrayante responsabilité qui pèserait sur votre mémoire, si ces sinistres prévisions se réalisaient? O vous qui avez perdu de réputation cette Belgique, si glorieuse encore au 21 juillet 1856, savez-vous de quel crime vous vous êtes rendus coupables aux yeux de l'Europe, aux yeux des amis de ce régime constitutionnel qui reportaient naguère sur nous leurs dernières espérances? Et cette bonne bourgeoisie de Bruxelles, que vous avez poussée à commettre le plus odieux attentat contre elle-même, savait-elle bien ce qu'elle faisait? Savait-elle bien ce qu'était Bruxelles au temps de ses pères? Nous le savons, nous, et nous pouvons le lui dire : Bruxelles, avant 1815, était une ville peu-

plée de souvenirs, et vide d'habitants, avec un préfet français; l'herbe croissait dans ses rues. Que Liége, que le Hainaut, que Namur, que le Luxembourg, avec leurs manufactures, leurs houilles, leurs bois, s'inquiètent peu de la nationalité belge, au point de vue de leurs intérêts matériels, on le conçoit : mais Bruxelles! Bruxelles! qui n'est rien, si elle n'est capitale, que fera-t-elle de ses boutiques et de ses maisons vides? Le fantôme du clérical est-il donc si terrible, que pour lui échapper il faille recourir au suicide?

Essayer une révolution, c'est un caprice que peut se passer une grande nation : l'étranger la regarde faire et ne s'en mêle point; elle n'y risque, après tout, que de changer un régime de liberté trop grande dont elle est peut-être fatiguée, contre un régime de compression ou une dictature militaire. C'est ce qui est arrivé à Paris et à la France après 1848. Mais pour une petite nation, les conséquences sont tout autres; une révolution remet tout en question, à commencer par son existence même. *Les grands n'aiment le bruit que quand ils le font*, disait le grand Frédéric. Nous ne devrions pas l'oublier. Bruxelles n'est plus qu'à quelques heures de Paris; et une émeute à Bruxelles, c'est une émeute aux faubourgs de Paris.

Au point où en sont venues les choses, comment rentrer dans les voies de la raison? Le mal est bien profond. Les élections d'octobre, arrivées cinq mois après l'émeute, ne le prouvent que trop : c'est une faute nouvelle ajoutée à une grande faute. Quand les têtes sont ainsi affolées, rien n'y fait. Ceux qu'il faudrait éclairer ne vous écoutent point parce qu'ils ne veulent point être éclairés. Il leur faut autre chose que des raisons; il leur faut une expérience, disons mieux, un châtiment que Dieu peut-être rendra terrible.

On agite le peuple, on l'effraie, ou l'on excite ses convoitises à l'aide d'une presse menteuse, sans foi et sans conscience, pour le faire servir aux ambitions et aux rancunes de quelques hommes. La jeunesse des écoles, jadis élevée loin des agitations du monde, et qui n'était séduite que par les passions de son âge, est aujourd'hui corrompue par ses maîtres : ceux qui ne devraient lui enseigner que l'amour de l'ordre, de l'étude et le respect des lois, agitent devant elle les problèmes les plus ardus et les plus inflammables de la politique et de la morale, trompent son inexpérience, excitent ses passions, flattent sa précoce ambition et s'en font une espèce de garde pour monter au besoin à l'assaut du pouvoir. Cela n'est point rassurant pour l'avenir.

Quelque sombre que soit le présent, notre devoir est de résister et de

combattre; ce sera la lutte du droit contre la force. Le droit n'est-il pas aussi une force. Il ne s'agit pas pour les catholiques de rentrer au pouvoir; cela leur paraît désormais interdit de par la loge et les pavés souverains; il s'agit de défendre leur foi menacée par une faction audacieuse et impie; il s'agit de savoir s'ils sont définitivement mis hors de la Constitution. On conviendra que pour des hommes et des chrétiens, ce n'est pas le moment de fuir le combat. Dans de telles circonstances, il ne faut point se compter. A l'époque de notre lutte contre la Hollande, en 1825, à peine la cause catholique trouva-t-elle deux ou trois défenseurs sérieux; et pourtant la victoire, après cinq années de combats, finit par se déclarer pour eux. Il est vrai que cette lutte ressemblait plus à une guerre de peuple à peuple; tandis que celle qu'on nous suscite aujourd'hui, est une guerre intestine, une guerre de famille, la plus cruelle, la plus perfide, la plus implacable de toutes les guerres. Si nous ne pouvons fléchir nos inexorables ennemis, nous avons du moins la chance de rendre nos amis plus forts, plus courageux et surtout plus unis: c'est là notre unique espoir. Ce n'est pas le nombre de nos adversaires qui nous les rend redoutables, c'est la mollesse, l'indifférence, ou pour mieux la dire lâcheté de cette espèce amphibie, qui n'a pas le courage de s'appeler hautement *catholique* quand on veut lui ravir sa foi; qui s'appelle le parti *conservateur* et qui n'a jusqu'ici rien su conserver; qui tient beaucoup à la foi de ses pères, mais qui tient encore plus à ses aises; qui croit prudent d'avoir un pied dans chaque camp; qui s'abonne aux mauvais journaux et ne paraît pas aux élections. Quand tous ces hommes auront le courage de se montrer, de se dire franchement et ouvertement chrétiens, et de s'en faire un titre d'honneur, Dieu se déclarera pour nous, et la patrie sera sauvée!!!

JACQUELINE DE BAVIÈRE

ET

LE PAPE MARTIN V.

Le nom de la comtesse Jacqueline de Hainaut n'est pas moins célèbre en Belgique qu'il ne l'est chez nos voisins du Nord. Il nous a donc semblé qu'il pouvait y avoir quelque utilité à traduire un remarquable article publié au mois de juin dernier, par une revue hollandaise, le *Catholique*.

Nous ne nous attacherons pas à faire ressortir la science qui brille dans le travail qu'on va lire. Les lecteurs de la *Belgique* en jugeront par eux-mêmes. Mais nous saisissons avec plaisir l'occasion présente pour leur faire connaître ce savant recueil, dirigé par des prêtres instruits et qui soutiennent avec honneur la cause du Catholicisme romain contre la Réforme.

Des renseignements particuliers, puisés à bonne source, nous permettent d'attribuer la paternité de cet article à Monsieur l'abbé Smits, professeur d'histoire au Petit Séminaire d'Hageveld, lez-Leyde.

Le traducteur.

Le gouvernement de cette célèbre princesse forme l'une des pages les plus intéressantes des annales des Pays-Bas. L'importance des intérêts en jeu, les conséquences de ces débats auxquels plusieurs états étaient toujours mêlés, l'influence des aventures de Jacqueline sur l'histoire de ces contrées, l'ardeur et la constance que montrèrent les partis en présence, les péripéties des événements subséquents, le caractère de cette femme rare ainsi que celui de ses principaux partisans ou adversaires, tout en un mot justifie le zèle qu'ont mis de tout temps la science et l'art à choisir cette période comme sujet de leurs investigations. Toutefois quelque lumière qu'aient jetée sur cette partie du XVe siècle les études

historiques faites jusqu'à ce jour, il n'en est pas moins vrai qu'il reste encore beaucoup à éclaicir avant que l'on puisse arrêter les recherches et émettre sur ce règne un jugement définitif. Aussi s'aperçoit-on à chaque instant du manque de documents authentiques. Il est d'autant plus nécessaire de combler cette lacune que nous sommes en possession d'autres écrits contemporains qui, réflétant les passions du moment, n'auront pas sans doute été exempts de partialité. Selon toute vraisemblance, les travaux de M. Florent Van Ertborn nous eussent été de la plus grande utilité. Dans le but de préparer les matériaux nécessaires à une monographie de Jacqueline, l'ancien bourgmestre d'Anvers (1) avait rassemblé les pièces inédites les plus intéressantes qu'il avait rencontrées aux Archives de La Haye. La mort est venue interrompre ce travail et tromper l'attente du public. On nous assure qu'une partie de ses manuscrits a été expédiée à Anvers ; tout donc ne sera pas perdu pour la science (2).

Quoi qu'il en soit, on aurait pu mieux utiliser, qu'on ne l'a généralement fait, les documents que nous possédons. Comme preuve corroborant cette assertion, je m'arrêterai à l'histoire du mariage de Jacqueline avec le duc de Brabant et à celle de son union (ce ne fut jamais un mariage) avec Glocester. Ces deux faits, en dépit du retentissement qu'ils ont eu, n'ont pas toujours été exposés avec l'exactitude désirable. De là, des jugements téméraires, des observations portant à faux. Les circonstances de ces faits, les unes à peu près ignorées, les autres mal comprises, nous fourniront l'occasion — et il ne faut pas la dédaigner — de montrer la valeur de certaines observations, à l'égard surtout du pape Martin V, mêlé à ces affaires ; on verra combien elles sont peu fondées pour ne pas dire voisines de l'extravagance. Il est des écrivains qui y ont vu quelque chose de plus et qui les a grandement réjouis. Ils ne comprirent rien à la conduite de Martin V ; ses décisions diverses touchant une affaire de mariage leur fournit quatre arguments contre l'infaillibilité papale ! Ce sera peut-être un motif

(1) Après 1830. M. Van Ertborn devint Gouverneur d'Utrecht.

(2) On nous certifie que ces documents se trouvent aujourd'hui à Gand.
(*Le traducteur.*)

pour quelques personnes de s'en tenir à un examen superficiel ; un plus grand nombre s'en rapporteront à leurs devanciers. C'est pourtant chose peu satisfaisante de voir le sieur E. Van der Maaten, par exemple, auteur d'un travail récent sur l'histoire nationale, retomber dans les anciens errements. Il affirme (*Histoire des Pays-Bas*, Avant-propos (1) n'avoir pris la plume que dans le but de raconter les faits en toute vérité et avec la plus stricte impartialité. Une apparence trompeuse ne doit donc pas l'arrêter, fût-il même question d'un Pontife romain ! Il ne s'attache pas non plus à suivre servilement les traces de ceux qui l'ont précédé dans la carrière. Wagenaar et Bilderdyk ont mis au jour quelques détails qui justifient singulièrement la ligne de conduite suivie par Martin V. Tous ceux qui ont écrit dans ces derniers temps sur notre histoire connaissent ces deux écrivains ; et néanmoins le sieur Van der Maaten se trouve en contradiction manifeste avec eux ! Je lis (ouv. cité, p. 181) : « Jacqueline fut promise en mariage à « Jean IV de Brabant;... Jean de Bavière s'adressa au Pape à « l'effet d'empêcher cette union, sous prétexte que les futurs « époux étaient proches parents. Cette intrigue ne lui ayant pas « réussi, il tendit plus directement au but. » — On lit p. 185 : « L'aversion de Jacqueline pour son méprisable époux était deve- « nue si forte que, peu de temps après la conclusion de son ma- « riage, elle soupirait déjà après le divorce. Elle envoya des am- « bassadeurs à Rome ; ils devaient y plaider l'annulation de son « union matrimoniale avec Jean IV et obtenir du Pape qu'elle pût « convoler à un nouvel hymen. Elle avait jeté les yeux sur Naunfroi « de Glocester. Il était frère du roi d'Angleterre, et elle espérait « trouver en lui un défenseur plus énergique de ses droits. Ce fut « vers l'an 1422 qu'elle s'unit à lui. » — On lit encore p. 188 : « En 1427, son mariage avec Jean de Brabant fut déclaré légitime, « et celui qu'elle avait contracté avec Glocester, invalide. » Les mêmes assertions le sieur Van der Maaten les répétait, une année plus tard, dans son *Résumé d'histoire nationale à l'usage des écoles*. Les inexactitudes de cet auteur ont été relevées dans le *Guide* (2),

(1) Amsterdam, 1853.

(2) Le *Guide* (*de Gids*) est une revue mensuelle protestante. (*Le traducteur.*)

un critique les y a signalées en peu de mots. A notre sens, toutefois, le critique n'a réussi qu'en partie, ses remarques touchant le second mariage de Jacqueline laissent entrevoir le préjugé. Donnons donc l'exposé des faits.

Le comte Guillaume VI (1) de Bavière ne laissait en 1417 pour légitime héritière de tous ses états que sa fille unique Jacques (2) ou Jacqueline de Bavière.

La mort prématurée du Dauphin, premier époux de la princesse avait fait évanouir toutes les espérances dont elle s'était bercée de monter un jour sur le trône de France. Quant à ses autres provinces, le Hainaut étant considéré comme fief féminin, elle n'avait rien à craindre. Si les villes de Hollande et de Zélande et les seigneurs les plus puissants de ces contrées avaient déjà reconnu qu'elle pouvait succéder à son père, comme légitime héritière de Guillaume et leur princesse naturelle, tout faisait néanmoins supposer que les discussions, à peine assoupies, des Hoeks et des Kabeljanws se réveilleraient à propos de l'inauguration de la jeune comtesse. La prise de possession allait lui devenir difficile. De plus, le caractère connu de son oncle, le fameux Jean de Bavière, laissait plus de place à la crainte qu'à l'espérance. Il fallait, de toute nécessité, que Jacqueline trouvât un défenseur; ce défenseur, on ne pouvait le chercher dans la maison de France. Celle-ci était divisée en deux partis, et profondément irritée contre la famille de Bavière (3). Ce n'était donc point là que Jacqueline pût choisir un refuge.

A son lit de mort, le comte Guillaume avait émis le vœu de voir sa fille s'unir à Jean, duc de Lotharingie, Brabant et Limbourg et originaire de la maison de Bourgogne. (J. G. de Leyden, *Chron. belg.*, l. XXXII, 27.) On ne tarda pas à soupçonner que c'était la

(1) Ce prince porte dans l'histoire du Hainaut le nom de Guillaume IV. (*Le traducteur.*)

(2) Dans les documents français de cette époque, on rencontre à tout instant cette dénomination *Jacques de Bavière* (Van Mieris, *Gr. Charterb.* IV, 228, 229). On lui avait donné ce nom du saint patron de La Haye, parce qu'elle était née le jour de sa fête, 25 juillet.

(3) La mort de Jean de Touraine doit être attribuée aux Armagnacs; Bilderdijk rend le même parti responsable de celle de Guillaume.

crainte qui avait inspiré ce choix. La comtesse fut reconnue partout, il est vrai, en Hollande et en Zélande. Mais il fallut apaiser de sérieux soulèvements, et, en plus d'un endroit, recourir aux armes. Van Balen (1), qui a utilisé les vieux documents fournis par Veldenaer, nous apprend qu'à Dordrecht, on avait aussi inauguré la princesse, ce qui n'empêcha pas que bientôt après une formidable opposition s'y manifestât contre Jacqueline. Les Kabeljanws dominaient dans cette cité. L'évêque élu de Liége, Jean de Bavière était frère de Guillaume; en 1390, il fut nommé évêque de Liége, il avait alors seize ans. Se sentant peu de vocation pour l'état ecclésiastique, il avait toujours différé son sacre, en dépit de la promesse qu'il avait jurée aux Liégeois. Il entendait maintenir sa puissance à Liége, aussi ne perdit-il pas courage alors que les habitants de sa ville épiscopale, mal disposés à l'égard d'un tel prélat, eussent, à deux reprises, essayé de le renverser de son trône et forcé de s'enfuir à Maestricht. En 1408 il avait, pour la seconde fois, reconquis son autorité, et châtié rudement la cité rebelle. A partir de cette époque, il porte dans l'histoire le surnom de *Jean sans Pitié*. Neuf ans s'étaient écoulés, durant cette période Jean avait dû, pour se maintenir, déployer la plus grande rigueur. Aussi nourrissait-il le dessein de renoncer à son ordre, avec les dispenses requises; puis d'échanger sa principauté temporelle contre les comtés de sa nièce. Le parti des Kabeljanws, pensait-il, ne saurait jamais se résigner au gouvernement d'une femme; lui, le plus proche parent du comte décédé, pouvait-il ne pas être bien accueilli?

On était au mois d'août 1417. Les projets de Jean de Bavière avaient-ils transpiré? On ne sait. En tout cas, la nouvelle se répandit que, conformément au désir de Guillaume VI, le mariage de Jacqueline avec le duc de Brabant était un fait accompli. Jean de Bavière avait consenti à cette union; il était présent à la signature du contrat que lui-même soussigna (2). Cette conduite est d'autant plus étrange qu'entre autres clauses, il était stipulé que Jean de

(1) *Description de Dordrecht.*

(2) Arend assure que Jean apposa son sceau au bas de cet acte. Cette assertion ne nous paraît pas ressortir de la teneur de ce document qu'on peut lire dans Van Mieris, IV, p. 408. et suivantes.

Brabant posséderait les comtés de Hollande, etc., comme les avaient possédés Guillaume VI et ses prédécesseurs ; — qu'en conséquence, les comtés passeraient, après sa mort, à son fils aîné ; et, à défaut de postérité masculine, à *l'aînée de ses filles*. L'évêque de Liége reconnaissait donc les comtés comme fiefs féminins et, par suite, le droit de succession de Jacqueline. Le même jour, il apposa son sceau au bas d'un acte dans lequel il la nomme expressément « Comtesse de Hainaut, Hollande et Zélande (1). »

Jean de Bavière ne tarda pas à prouver combien avait été peu sérieux de sa part l'acte par lequel il reconnaissait sa nièce. On s'aperçut aussi, dès le mois suivant, combien le mariage, qu'il avait lui-même approuvé, contrariait ses projets ambitieux.

Ce mariage n'avait pu être conclu sans dispense de l'Église. Il y avait entre les deux conjoints empêchement de parenté au second degré, et d'affinité au troisième (2).

Dans le contrat de mariage, dont nous avons parlé plus haut, il avait été convenu entre les parties qu'on aurait sollicité les dis-

(1) Van Mieris, IV, p. 408.

(2) Le père de Jeanne et la mère de Jean IV étaient frère et sœur, et le Dauphin, premier mari de Jacqueline et Jean de Brabant avaient le même bisaïeul, Jean le Bon, roi de France. Les degrés d'affinité sont ici comptés d'après le droit canon. — Nous ajouterons une table généalogique, pour que l'on voie clairement qu'elle était l'origine de ce double empêchement de parenté et d'affinité.

JEAN II, LE BON,
roi de France,
† 1364.

CHARLES V LE SAGE,
† 1380.

PHILIPPE LE HARDI,
duc de Bourgogne.
† 1404.

CHARLES VI,
† 1422.

MARGUERITE,
épouse de Guillaume IV,
comte de Hainaut.

ANTOINE DE BOURGOGNE.
duc de Brabant.
† 1415.

JEAN DE TOURAINE,
dauphin de France,
premier époux de Jacqueline.
† 1417.

JACQUELINE DE BAVIÈRE.

JEAN IV.
deuxième époux de
Jacqueline.

penses nécessaires. Dans ce but, Jean et Jacqueline envoyèrent leurs fondés de pouvoirs à Constance. Un concile général s'y tenait précisément; on sait qu'il avait pour objet de mettre fin au grand schisme d'Occident.

Jean de Bavière résolut aussitôt d'employer l'empereur Sigismond (1) à la réalisation de ses plans. Comme ce prince, qui suivait les délibérations de l'assemblée, avait eu jadis quelques différents avec Guillaume VI, l'évêque de Liége le supposa d'autant plus favorablement enclin à seconder ses vues. Peut-être les avances de Jean à l'effet d'obtenir, avec permission de l'Église, la main de la nièce de l'empereur et de la proclamer comtesse de Hollande, ont-elles exercé quelque influence sur Sigismond. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'empereur et Jean de Bavière présentèrent, dès le mois de septembre, une requête au concile. Ils le priaient de refuser les dispenses demandées par Jacqueline. Cette démarche fut couronnée de succès : le concile n'accorda pas de dispense. La chronique hollandaise, *Divisie-Chronijk,* est formelle sur ce point.

Ce refus doit avoir été connu avant la Saint-Victor (10 octobre). L'époque approchait où les États devaient se réunir à Schoonhoven; et déjà Jean de Bavière avait prévenu les villes qu'elles eussent à l'inaugurer comme Mambour et Ruwaard. « Sa nièce en effet était veuve et son projet de mariage n'avait pas abouti. » Toutes les villes, si l'on excepte Dordrecht et La Brielle, refusèrent de le reconnaître. On arma des deux côtés; une guerre civile devenait imminente; elle ne tarda pas à éclater.

Cet état de choses obligeait les nobles et les villes qui soutenaient la cause de Jacqueline à revenir à l'ancien projet de mariage Ce que le concile, crut-on, n'avait pas voulu accorder pouvait l'être par le nouveau Pape (Otto Colonna), Martin V, élu à Constance, le 11 novembre. La mère de Jacqueline envoya des députés en toute hâte; et, dès le 22 décembre, le pontife accordait réellement la dispense demandée.

(1) Sigismond n'était en ce moment là que roi des Romains. Il fut couronné peu de temps après. C'est uniquement pour notre facilité que nous lui avons donné le titre d'empereur.

Il paraît que Martin V n'a pas été alors mis au courant de tout ce qui s'était passé auparavant, à propos de cette affaire. Il mentionne dans son bref une « petitio pro parte vestra nobis *nuper* exhibita » ; quand plus tard il retira la dispense, on lit qu'il se détermine à cet acte, maintenant qu'il est mieux instruit de l'état des choses, « melius informati ». Rien néanmoins dans le rescrit pontifical ne laisse soupçonner ce droit de succession qui avait pourtant été invoqué par l'empereur et par Jean de Bavière comme un obstacle à la levée de l'empêchement canonique. Au reste, ce n'était pas à un concile à s'occuper de cette affaire; une commission spéciale en aura sans doute été chargée.

Le Pape accordait dispense pour les deux empêchements de parenté et d'affinité. Nous signalerons en passant une assertion de M. de Barante. « Ils (Jean et Jacqueline) étaient cousins germains et de plus elle *était sa marraine*, mais on eut des dispenses du Pape. » Si, en effet Jacqueline était la marraine de Jean, évidemment le mariage était nul en vertu de ce troisième empêchement. Il est avéré qu'on n'avait, de ce chef, sollicité aucune dispense. Hâtons-nous de dire que cette affirmation de l'historien des ducs de Bourgogne manque de tout fond de vraisemblance.

Voici nos preuves. Il ne peut ici être question de la parenté spirituelle contractée par le baptême. Les deux époux étaient du même âge, et Jacqueline ne jouissait point encore de l'usage de la raison quand son cousin fut baptisé. Quiconque n'a pas l'usage de la raison ne peut contracter de parenté spirituelle avec celui qu'on baptise; et, par suite, il n'y a pas lieu à empêchement dirimant. On devrait plutôt songer à cette parenté spirituelle qui résulte de la confirmation. Si cet empêchement là a réellement subsisté, pourquoi a-t-on gardé le silence à ce sujet dans la requête de Sigismond et de Jean de Bavière au concile de Constance (septembre 1417); dans les écrits émanés de ces deux personnages en date du 1er mars et du 27 avril 1418; dans les divers rescrits pontificaux datés du 22 décembre 1417, 5 janvier et 30 mars 1418, 27 mai 1419? Dans toutes ces pièces, on ne parle que des deux empêchements que nous savons; la parenté spirituelle n'y est pas nommée une seule fois! Le jugement définitif de la cour romaine reconnait la légitimité de ce mariage. Il donne pour raison de sa

validité la dispense accordée: « declaramus matrimonium, suffi-
« ciente et solida dispensatione Apostolica et *in vim* hujusmodi
« dispensationis contractum *fuisse legitimum*, non obstantibus *prae-*
« *tensis* impedimentis antedictis. »

Si Jacqueline était marraine de son époux, la dispense était insuffisante; elle ne levait que deux empêchements; et le troisième, on ne peut à coup sûr le ranger dans la catégorie de *prétendus empêchements*. La dispense romaine permettait de procéder à la célébration du mariage, et il est évident que Rome n'a pas eu connaissance de ce nouvel incident. Jacqueline elle-même n'y a jamais songé, pas même plus tard quand, désireuse de voir rompre son union avec Jean IV, elle mit en œuvre tous les moyens possibles. Rien cependant ne put mieux servir ses fins qu'une telle circonstance d'où résultait indubitablement la nullité de son second mariage. M. de Barante n'est pas le seul écrivain qui ait fait allusion à ce troisième empêchement. Je crois me rappeler avoir lu dans une chronique latine : « Jacoba *erat ejus matrina.* » J'imagine que cette histoire doit son origine à l'inattention d'un imprimeur ou d'un copiste; il aura cru lire *matrina* (marraine), tandis que le texte qu'il avait sous les yeux portait *amitina* (cousine).

Le rescrit papal assigne les motifs qui militent en faveur d'une dispense: ce mariage prévenait la discorde, le scandale et l'effusion du sang. Chose curieuse, l'empereur et Jean de Bavière avaient présenté, dans leur supplique adressée au concile, ces trois fléaux comme suite inévitable du mariage et prié les pères de l'auguste assemblée de ne pas accéder à la demande des fiancés, ne fut-ce que pour épargner au pays de si grands malheurs.

L'empereur et l'évêque élu de Liége apprirent bientôt que le Pape, sans se préoccuper de leurs exigences ou sans en tenir compte, avait permis de passer outre. Grand fut leur désappointement. La dispense n'était pas expédiée, que déjà et sans ménager ses expressions, Sigismond notifiait à Martin V son vif mécontentement. Il parlait de ce mariage comme s'il s'agissait d'un forfait. Il peignait en termes si naturels les malheurs (nous avons vu lesquels) qui allaient peser sur les sujets des nouveaux époux, que Martin V se croyant trompé par les adhérents de Jacqueline,

retira la dispense, par bref du 5 janvier 1418. Jean de Bavière envoya une copie de cette décision au duc de Brabant; celui-ci se rendit à La Haye pour consulter la comtesse touchant ce contretemps. Puis parut un édit de Sigismond (1er mars 1418); il défendait aux fiancés de célébrer leur union; cette union, il la qualifiait des épithètes d'incestueuse et d'abominable. Nonobstant la défense papale et impériale, on ne suspendit point les préparatifs commencés pour la solennité du mariage; « les fiancés, dit Bilderdijk, étaient décidés à s'unir par un lien indissoluble et s'en référaient à la première décision du Saint-Père. »

Ces paroles pourraient faire supposer que la conclusion de ce mariage doit être attribuée au caractère inconsidéré des jeunes époux. Cette hypothèse est sans fondement. Nous lisons dans la chronique déjà citée *(Divisie-kronijk)* que, le 8 mars, se tint à La Haye une nombreuse assemblée à l'effet de délibérer sur la valeur de la dispense et de sa révocation. Étaient présents : l'évêque de Tournai, les ambassadeurs des ducs de Bourgogne et de Brabant, les conseillers de Jacqueline et des députés de ses trois comtés. La discussion fut longue. Après mûre délibération, on conclut que les fiancés pouvaient s'unir en mariage légitime. « Des motifs on « ne peut mieux fondés avaient fait solliciter la dispense obtenue; « on en possédait l'instrument authentique. Quant à la révocation « de la dispense, on n'en avait montré qu'une copie, et même au- « cune autorité qui aurait dû connaître de cette affaire n'y avait « mis le *vidimus*. » L'on aura aussi insisté sur le peu de créance des personnes qui avaient fait à la cour cette communication; l'on aura signalé sans doute la fausseté des motifs invoqués à l'appui de cette révocation.

Touchant l'édit de Sigismond, si tant est qu'il fut reçu et discuté à cette conférence, on devait encore moins s'en embarrasser. Ce document parlait de l'affaire tout à fait *in abstracto*, comme s'il avait pu être question de contracter mariage, à un degré prohibé, contre la volonté de l'Église. Jamais on ne songea à l'union projetée qu'avec cette réserve : *Obtenue la dispensation à ce nécessaire selon les statuz et ordonnences de nostre mère saincte église* (1). Une

(1) Van Mieris, IV.

stipulation formelle du contrat, passé au mois d'août 1417, établissait qu'en cas de refus de la part du Saint-Siége, les parties redevenaient libres de tout engagement.

On décida encore que le mariage serait célébré dans le plus bref délai. En vain, le 30 mars, le Pontife expédiait-il de nouvelles lettres annulant la dispense; en vain y disait-il que les conjoints expieraient leur témérité et qu'ils ne pouvaient compter sur une déclaration postérieure légitimant leur union et validant les faits accomplis (1). Notons en passant que toutes les pièces émanées de la cour romaine attribuent constamment à Jacqueline la qualité de comtesse de Hollande, Zélande et Hainaut. De là une conclusion à tirer : devant le concile Sigismond avait contesté à la fille de Guillaume VI son droit de succession ; souleva-t-il le même débat vis-à-vis du Pape? On ne sait; en tout cas, Martin V n'a tenu aucun compte de ces réclamations.

Avant que cette nouvelle missive fut parvenue à La Haye, le prévôt de la chapelle comtale avait béni l'union de Jean et de Jacqueline. « Ce mariage, dit la *chronique*, unissait plus étroitement, « consolidait et réjouissait le Brabant et la Hollande. » Dès cet instant Jean prit le titre de comte de Hainaut, Hollande, Zélande et seigneur de Frise ; Jacqueline, d'autre part, fut inaugurée dans les états de son époux (2).

Le mois d'août de cette même année ne s'écoula point sans que les décisions prises dans l'assemblée du 8 mars eussent reçu une haute sanction. Le concile était terminé; Martin V avait franchi les Alpes.

Le docteur Amand *de Brevi Monte*, doyen de Bruges et Léon *de Baest* avaient, peu auparavant, fait un rapport au Pape de toute cette affaire et exposé leur manière de voir. Le Pontife les chargea de remettre une bulle adressée au duc de Brabant. La

(1) Ce rescrit rappelle de nouveau que la révocation est faite *ex justis et rationabilibus causis;* et ces *causes* étaient fausses. On comprend que les canonistes devaient admettre la validité de la dispense.

(2) Les auteurs varient sur la date du jour où ce mariage fut célébré. Delewarde assigne le 8 mars, Vinchant le 4 avril; M. David, qui s'en rapporte à de Dynter secrétaire de Jean de Brabant, donne la date du 10 avril.

(*Le traducteur.*)

révocation y est réputée non avenue ; le mariage est déclaré légitime et dûment autorisé en vertu de *la première dispense accordée* (1).

La crainte que Sigismond inspirait au Pape paraît avoir été cause de la révocation. Cette crainte, il faut l'entendre, croyons-nous, non pas d'une soumission servile qui eût moralement enlevé toute liberté à Martin V; mais plutôt d'une déférence dont il se croyait redevable au premier prince de la chrétienté. On comprend qu'à la première vue les motifs allégués par l'empereur dussent revêtir aux yeux du Pontife un grand degré de certitude et exercer la plus grande influence sur sa détermination. La faiblesse de ces motifs une fois reconnue, le Pape n'hésite pas de rendre justice à qui de droit. Il a à redouter le mécontentement de Sigismond; cela ne le préoccupe guère. Sigismond, assuré du refus des dispenses, a cependant investi l'élu de Liége des comtés de Jacqueline; il a donné ordre de considérer comme non avenues les dernières lettres du Pape. Rien n'arrête Martin V; une bulle en date du 27 mai 1419 fait connaître ses sentiments actuels (2).

Dans ce remarquable document, le Pape déclare le mariage valide à partir et en vertu de la première dispense. Celle-ci, dit-il, n'a pas été annulée par une révocation subséquente, qui reposait sur des motifs radicalement faux. On n'a point, ajoute-t-il, notifié aux fiancés, soit par acte authentique, soit par une copie authentiquée, la révocation de la dispense; de plus les raisons graves militaient en faveur de cette union. Tout doit être maintenu dans le *statu quo;* toute démarche faite dans un sens contraire est réputée non avenue.

Que le lecteur se forme telle opinion qu'il voudra de la décision papale ; il n'en demeure pas moins vrai que les empêchements précités étaient d'institution ecclésiastique. Le mariage eut-il même été conclu sans dispense, on pouvait remédier à ce mal par l'ap-

(1) Nous suivons le manuscrit d'A. Thymo, dont M. de Reiffenberg a cité un fragment dans ses Annotations de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, t. IV. p. 483.

(2) Van Mieris donne par erreur la date de 1418. Cette phrase: « Pontificatus nostri anno *secundo*, le lieu d'où la bulle fut expédiée, *Florence* (le Pape n'arriva qu'en 1419) auraient dû le détromper.

plication de ce que le droit appelle une *sanatio in radice*. La bulle avait même prévu cette hypothèse. « Ducem et ducissam, dit le « Pontife, vigore priorum literarum prædictarum.... matrimo- « nium libere contrahere potuisse... perinde in omnibus et in om- « nia ac si posteriores literæ, quas pro infectis habemus, necnon « revocatio, irritatio, annullatio.... nullatenus emanassent, irri- « tum quoque et inane *totum id, et quidquid pro ipsius impugna- « tione matrimonii a quoquam attentari contigerit*, authoritate « Apostolica declaramus atque decernimus... *non obstantibus præ- « missis ac aliis contrariis quibuscumque.* »

Le mariage de Jean et de Jacqueline est donc valible; du moins il sera désormais considéré comme tel. L'issue de cette affaire peut paraître singulière et, de fait, fournir au critique du *Guide* l'occasion d'écrire que ce dénouement est « vraiment plaisant. » C'est se montrer déraisonnable que d'accuser le Pape d'arbitraire ou d'une coupable légèreté. On notifie à Martin V de solides motifs à l'effet d'obtenir une dispense; il s'empresse de l'accorder. Une intrigue s'ourdit dans le but de lui en arracher la révocation; cette intrigue a pour chef le premier prince de la chrétienté; elle réussit. Plus tard la fraude est découverte; le Pape reconnaît qu'il a été trompé; il rend à la dispense sa valeur primitive. Quoi de plus naturel?

Ce qui est déraisonnable, c'est d'argumenter de ces faits pour attaquer l'infaillibilité du Saint-Siége; c'est chose « vraiment plaisante » d'y faire allusion. On peut se convaincre *a priori* que si des faits de cette nature pouvaient mettre en péril ce privilége unique de l'infaillibilité, les Papes mettraient plus de soin à éviter de pareilles méprises et se garderaient bien de modifier une décision rendue. Un Martin V surtout, au quinzième siècle, n'aurait pas itérativement, dans les bulles émanées de lui, fourni son propre témoignage à l'appui de son erreur ou de ses hésitations. Faudra-t-il donc répéter sérieusement, et pour la centième fois, que l'infaillibilité papale, quelque étendue que lui supposent ses partisans, ne s'exerce pas en dehors du domaine de la révélation, c'est-à-dire du dogme et de la morale? Laissons à ceux qui prétendent seuls comprendre cette infaillibilité le plaisir de s'imaginer un Pontife qui déclare appartenir à la révélation chrétienne, un fait

purement naturel, un fait purement historique, dont il a eu connaissance ! Désormais ce sera par le Pape que nous serons renseignés sur ce qui se passe dans le monde entier ! Il était bien nécessaire, vraiment, que l'Église du Christ, qui doit subsister jusqu'à la fin des siècles, apprît de la bouche de son Pasteur suprême qu'en l'an de grâce 1417, certains particuliers qui avaient nom Jean et Jacqueline trouvèrent de solides motifs pour s'unir en mariage ! !...

Mais ne sortons pas des limites indiquées par notre sujet. Dans ce but, il importe de tracer le tableau des événements postérieurs. Nous y trouverons moyen de jeter quelque lumière sur l'histoire d'un mariage qui, plus encore que celui qui nous a occupé jusqu'à ce moment, semble fournir prétexte à lancer un blâme énergique à l'adresse du Pape.

Les avantages d'une union matrimoniale avec le duc de Brabant étaient sans doute considérables au point de vue politique. Par malheur, le caractère personnel de chacun des jeunes époux était trop différent pour qu'on pût se bercer de l'espoir de voir régner longtemps entre eux la paix et la concorde. Outre un extérieur où tout dénotait la beauté et le courage, Jacqueline était encore douée d'un naturel ardent et de brillantes qualités d'esprit. Sa pénétration, son activité, sa vaillance la rendaient très-propre au gouvernement.

En opposition à ce tableau, nous avons un duc de Brabant faible de corps, sans activité, inexplicable dans sa conduite, esclave de la chasse et des plaisirs de cour (1) ; il se laissa même tellement dominer par d'indignes favoris que le peuple mécontent se souleva contre lui et déféra la régence au comte de Saint Pol, frère du duc ; ce n'était point, au reste, par inclination que Jacqueline s'était unie à Jean IV ; la politique, les instances de sa mère lui avaient imposé ce choix. On voyait qu'elle abandonnait à regret la Hollande pour se transporter à la cour de Brabant. Ce regret s'explique : sa vue n'y était-elle pas offensée par la présence d'une maîtresse du duc ? On n'avait non plus tenu aucun compte de ses

(1) *Annales* de Vossius, 496 et 515. Haraeus, *Annales Ducum Brabantiæ*. I, 392. Pontus Heuterus, *Rerum Burgund*, livre 4, ch. 2.

protestations, alors qu'on remplaça par des Brabançons les personnes de son entourage, originaires de la Hollande. Ce qui surtout mettait le comble à ses colères, c'était de se ressouvenir que la paresse intellectuelle et la couardise de son époux avaient livré à l'artificieux élu de Liége la plus belle partie de ses états héréditaires.

Ces dissensions domestiques auxquelles l'intervention de la comtesse Marguerite ne pouvait plus porter remède, furent à la longue connues du public. L'aversion que les deux époux éprouvèrent l'un pour l'autre devint si grande que Jacqueline quitta le palais ducal et se retira près de sa mère qui résidait tantôt au Quesnoi, tantôt à Valenciennes. En vain envoya-t-on une ambassade pour négocier son retour à la cour de Bruxelles. Sa résolution demeura inébranlable. Pouvait-il en être autrement quand elle vit le parti des Hoeks s'insurger à son tour contre le duc, parce que ce dernier avait accordé aux Kabeljanws et à Jean de Bavière une trop grande part dans le Gouvernement? Ce dernier fait ne devait-il pas pousser aux plus graves extrémités un caractère déjà profondément aigri? Ajoutons qu'elle songeait à un nouveau mariage; elle avait fixé son choix sur le duc Humfroi de Glocester, frère de Henri V, roi de la Grande-Bretagne. Ce projet fut favorablement accueilli en Angleterre; aussi Jacqueline et sa mère en pressèrent-elles immédiatement l'exécution. Il faut dire toutefois qu'il est souverainement probable, sans qu'on puisse l'affirmer avec une entière certitude, que Marguerite eut, dès le principe, connaissance de ce plan. Van Mieris (IV, 570) cite, il est vrai, un sauf-conduit délivré par Henri V en vue du voyage des deux princesses. C'est cependant, sous prétexte d'un voyage d'agrément, que Jacqueline quitta Valenciennes, se rendit seule à Calais et passa en Angleterre. Elle y fut reçue avec beaucoup de distinction; le roi lui assigna une pension de 1,200 livres et l'invita même à tenir son fils sur les fonts baptismaux.

Entretemps l'affaire du mariage ne marchait pas assez vite, au gré de l'Angleterre. Les ducs de Brabant, de Bavière, de Bourgogne faisaient opposition; il y avait, d'autre part, peu de chances que le Pape dissoudrait une union, cause jadis de tant de démarches et de débats. On devait plutôt s'attendre à le voir interdire à

Jacqueline d'unir son sort avec celui d'un prince dont elle était parente au quatrième degré (1).

Néanmoins on tenta l'impossible à Rome. Le seigneur d'Andregnies et un chanoine de Sainte Waudru allèrent exposer en cour romaine les désirs de Jacqueline; pour soutenir sa cause devant le même tribunal, le duc de Brabant avait désigné l'évêque de Cambrai et Jean Bontius. Il va de soi qu'il fallait prouver en premier lieu la nullité du second mariage contracté par la comtesse de Hainaut. On pouvait ensuite solliciter les dispenses requises pour la légitimité de sa troisième union. Comme motifs militant en faveur du divorce, Jacqueline invoquait l'invalidité de la première dispense, les infirmités corporelles de son époux et la pression morale exercée sur elle pour la déterminer à un pareil choix (2). Le premier motif ne pouvait fournir matière à une longue dis-

(1) Voyez la *Chronique* (*Divisie-Kronijk*) et Vossius. — Le trisaïeul de Jacqueline et de Humfroi était Guillaume III, surnommé le Bon.

Voici la parenté:

GUILLAUME I, LE BON (III en Hollande),
quinzième comte de Hainaut,
+ 1337.

GUILLAUME II (IV), 16e comte de Hainaut, + 1345.	MARGUERITE D'AVESNES, épouse de l'empereur LOUIS DE BAVIÈRE, 17e comtesse de Hainaut. + 1356.	PHILIPPINE D'AVESNES, mariée à Edouard III, roi d'Angleterre, + 1369.
GUILLAUME III (V), 18e comte de Hainaut. + 1389.	ALBERT DE BAVIÈRE, 19e comte de Hainaut. + 1404.	JEAN DUC DE LANCASTRE. + 1399.
	GUILLAUME IV (VI), 20e comte de Hainaut, épouse Marguerite, fille de Philippe le Hardi. + 1417.	HENRI IV, roi d'Angleterre. + 1413.
		HENRI V, roi d'Angleterre / HUMFROI, duc de Glocester. + 1446.
	JACQUELINE DE BAVIÈRE.	

(2) Vossius, — Pontus Heuterus, — de Barante, t. IV, p. 93

cussion; le Pape le réduisit à néant. Une commission de deux cardinaux fut chargée par lui de l'examen des autres motifs.

Rappelons-nous ce que le sieur Van der Maaten nous a donné comme dénouement de ce procès. Nous avons cité ce passage. Le Pape, au dire de cet écrivain, avait accordé le divorce. Quelques années plus tard, quand les aventures de Jacqueline eurent dégénéré en scandale, mais alors seulement, le Pape aurait déclaré nul un mariage conclu avec son consentement; alors seulement il aurait forcé la comtesse de reprendre Jean de Brabant pour époux. Arend énonce cette assertion d'une façon encore plus téméraire dans son *Histoire générale des Pays-Bas;* il s'appuie sur l'autorité de Veldenaer. Où est la vérité? Veldenaer *(Kron. van Holland)* n'est en définitive qu'un chroniqueur de mince aloi; son témoignage ne saurait infirmer le grand nombre d'assertions qu'on peut lui opposer, et ne pourra jamais détruire la valeur des pièces authentiques qui font crouler cet échafaudage de mensonge. Puisqu'on était en si bon chemin, pourquoi a-t-on négligé de faire connaître toutes les roueries auxquelles les adhérents de Jacqueline eurent recours? Non! le Pape n'a jamais acquiescé à la demande de divorce. Glocester et la comtesse de Hainaut, sans attendre sa décision, ont contracté une union illégitime; ils se sont rendus coupables d'un adultère public.

Pour se convaincre de la vérité de ce que nous avançons, il suffira de parcourir la liste des témoins dont les dépositions se trouvent consignées dans quelques auteurs. Nous ne mentionnerons que Meyer de Bailleul, *Rerum Flandric.*, — Marchant, *De rebus Flandriæ memorabilibus*, — la *Divisie-Kronijk*, — Pontus Heuterus, *Rerum Burgund.* ad annum 1432, — Verhaere, *Annales Ducum Brabantiæ*, — Vossius, *Annales*, — Wagenaar, *Vaderl. Hist.*, t. III, — de Barante, t. IV, p. 93, — Henri Leo, *Niederländische Geschichte*, Bilderdijk, *Geschied. des Vaderlands*, t. IV, p. 81-86. Comparez le texte de ces auteurs avec les documents officiels de l'époque, et jugez.

Afin d'épargner à nos lecteurs de longues et fastidieuses répétitions, nous n'emprunterons aux auteurs nommés à l'instant que deux citations. Écoutons la *Chronique* : « Madame Jacqueline n'at-« tendit pas la décision de la Sainte Église, mais se hâta de s'unir

« en mariage au duc de Glocester; » et ailleurs : « Vers ce temps, « on publia dans les évêchés d'Utrecht, de Liége et autres une « bulle du Pape Martin V qui, après avoir déclaré nul le mariage « de Jean de Brabant et de Jacqueline envoyait maintenant au duc « une bulle pour lui présenter ses excuses. » Voici le langage de Pontus Heuterus : « Pontifici Martino causa defertur, cujus « ipsa (Jacqueline) non exspectata sententia... nubit Hunfredo Glo- « cestriæ Duci. Sed Burgundus (Philippe le Bon) nulla ratione nup- « tiis Glocestrii consentire volebat antequam Jacoba Pontificis ro- « mani sententia a nuptiis Brabanti foret liberata, conveniuntque « hac de causa Bonus, Bethfordius ac legati Ducis Brabantiæ et « Glocestriæ mense januario anno 1424 (plus d'un an après la con- « clusion du mariage); cumque unum sentire non possent, hisce ver- « bis Burgundus Bethfordium allocutus, discedit : cum frater tuus « quod ratio dictat sequi nolit, patruelem meum Brabantiæ Ducem « non deseram. » Philippe le Bon, — la phrase ici citée le prouve, — avait pris sérieusement à cœur les intérêts de son cousin. Auparavant toutefois il avait proposé de déférer la cause au jugement d'un tribunal anglais. Glocester et Jacqueline lui firent répondre qu'il ne fallait point de juges pour décider une affaire aussi évidente (1); il est sûr, ajoutaient-ils, que jamais le Pape n'a ratifié le second mariage de la comtesse de Hainaut; les pièces produites dans le sens contraire à ces affirmations sont dues à l'esprit inventif du parti bourguignon. Il suffit.

Mais il fallait donner à cette aventure scandaleuse une teinte d'honnêteté. C'est ce que s'avouèrent les adhérents de Jacqueline; à cette fin (est-ce à l'insu de la princesse? est-ce de son plein gré?) Ils eurent recours à une manœuvre inqualifiable. Au rapport de Wagenaar et de Bilderdijk, l'on s'était rendu secrètement auprès de Pierre de Luna, cet antipape déposé, en 1409, par le Concile de Pise. Il n'avait jamais eu dans son obédience ni nos comtés, ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie; il vivait relégué en Catalogne et entouré de quelques rares partisans qui le décoraient du nom de Benoît XIII. « On lui représenta que, par le fait d'une erreur, un jeune homme et une jeune personne avaient

(1) Rem satis per se apertam nullo egere judice. Vossius, *Annales*.

contracté mariage, contrat illicite, puisqu'il y avait empêchement canonique. Le Pape Martin V, c'est-à-dire prétendûment tel, avait accordé une dispense; il faut qu'on l'eût circonvenu, *in errorem inductus*. Rien, par conséquent, ne pouvait calmer la conscience délicate de la nouvelle mariée; elle ne cessait de se reprocher une union aussi criminelle, *impium et scandalizantissimum conjugium*. Aussi prosternée aux pieds de Sa Sainteté le Pape Benoit, *pedibus ejus Sanctissimis obvoluta eosque deosculans omni devotione*, elle le conjure, elle le supplie de casser, *dirimere*, ce mariage en vertu de l'autorité suprême que lui donne sa qualité de Vicaire du Christ et de successeur de saint Pierre. Elle le prie de l'autoriser à contracter *in timore Domini*, de nouveaux liens, liens compatibles avec les exigences des constitutions apostoliques et du droit canon (1). »

Cette démarche, flatteuse pour Benoit, le combla de joie. Il lui tardait de prouver sa puissance spirituelle; il se hâta d'expédier aussitôt des bulles en Angleterre. Il y déclarait nul, invalide, le mariage de Jean de Brabant et de Jacqueline, et permettait à cette dernière de s'unir au duc de Glocester. A en croire le bruit qui courut dans les comtés, c'était Martin V qui devait avoir octroyé cette dispense. On fit même circuler des copies de ce document, qui portaient en tête le nom de ce Pontife. On ne saurait dire si c'est la cour d'Angleterre ou la princesse qu'il faut accuser ici (2). « Cette rumeur ne franchit guère les frontières des évêchés d'Utrecht, Liége et Cambrai. Le public ne paraît pas avoir ajouté grande foi à cette intrigue; Jacqueline et Glocester n'osèrent jamais produire une bulle (3). Voici un fait plus grave. Au commencement de l'année 1425, Glocester et le duc de Bourgogne échangèrent quelques lettres. Or, que lit-on dans cette correspondance? Glocester, pour soutenir son prétendu droit contre Jean IV, époux véritable de Jacqueline, en avait appelé à un *combat singulier*. Philippe le Bon lui répondit : « Vous voulez m'amener à cet aveu que vos droits sont plus solidement établis que « ceux de mon cousin de Brabant. Je vous réponds que la décision

(1) Bilderdijk. — Wagenaar a un passage identique.

(2) Wagenaar.

(3) D'après M. de Barante, p. 156, Glocester n'a pas été étranger à la confection des copies répandues dans le public.

« de Notre Saint Père le Pape, *au tribunal duquel la cause est pen-* « *dante en ce moment*, démontrera clairement qui de nous a raison, « qui de nous a tort (1). »

Ce texte est clair. Philippe ne tient aucun compte de la bulle en circulation parmi le peuple. Il est bien entendu que *la cause étant encore pendante en* 1425, le mariage de 1422 s'est conclu *sans une décision du S.-Siége*. Ce qui prouve surabondamment la chose, c'est une transaction, passée le 1er juin 1425, entre Jacqueline et Philippe le Bon. La comtesse promet au duc, qui catégoriquement lui avait manifesté ses desirs à ce sujet, qu'elle ne se mettra point en rapport avec la cour d'Angleterre, aussi longtemps « que la sentence n'aura pas été rendue à Rome (2). » Peu de temps après, Jacqueline écrivait à Glocester pour lui démontrer la nécessité d'une entente avec Rome. Puisque vous m'écrivez à ce propos, lui répondit-il, je puis vous annoncer que mes fondés de pouvoirs sont déjà partis (3). — Pourquoi donc cette attente *incessante*, ces négociations interminables? Pourquoi Jacqueline ne livrait-elle pas à la curiosité publique, vivement excitée, la bulle de 1422? Que devenait donc la *sentence* papale? Pourquoi n'en appelait-elle pas à la rumeur populaire qui jadis avait eu cours? La raison de sa conduite est péremptoire; le différend était *encore pendant;* la lettre de Martin V était une invention due à l'esprit de parti. Le Pape au reste, avait eu soin de rendre à l'avenir toute intrigue impossible. Par lettre du 13 février 1425 (4), il notifia à Jean de Brabant que lui, Pontife, n'avait jamais consenti au divorce. Les pièces produites pour accréditer ce mensonge étaient apocryphes. On avait scandaleusement abusé de son nom; ce dernier crime, le Pape comptait le punir exemplairement. Aussi les évêques d'Utrecht,

(1) Van Mieris, IV, 766, 767.

(2) Van Mieris, IV, 781, 782. Le même auteur donne un autre document en date du même jour et portant ce qui suit: « jusqu'à ce qu'en la cour de Rome « soit sentence donnée sur le *procès estant en icelle entre Monsieur de Bra-* « *bant et maditte dame.* »

(3) Gachard, *Rapport sur les différentes séries de documents concernant l'histoire de la Belgique*. Brux., 1841.

(4) Monstrelet dit 1426. Mais la phrase *Pontificatûs nostri anno octavo* justifie la date de 1425, donné par Van Mieris.

de Liége et de Cambrai reçurent-ils ordre de communiquer aux fidèles de leur diocèse une sentence d'excommunication, lancée par le Pape contre les auteurs d'un pareil attentat.

On ne saurait exiger une déclaration plus explicite. Cependant le sieur Arend soutient que cet écrit arrivait un peu tard : trois ans, dit-il (il y a erreur de sa part, lisez *deux* ans) après que Glocester et Jacqueline s'étaient unis en mariage. Il soutient encore que la politique bourguignonne n'est pas demeurée étrangère à cette décision. La première remarque de cet écrivain tombe à faux : le manifeste pontifical ne concernait pas le *mariage en lui-même* (1); il avait rapport à la mise en circulation de bulles supposées. C'est précisément parce que les *intéressés* ne combattirent pas ouvertement et avec énergie cette manœuvre d'un faussaire, qu'il nous sera donné de comprendre comment un temps assez notable ait dû s'écouler avant que Martin V ait pu s'assurer avec certitude de l'existence de pareilles pièces. La seconde assertion du sieur Arend est une pure hypothèse; nous y répondrons par une interrogation : Le Pape avait-il, oui ou non, plus d'intérêt à se ménager l'amitié du duc de Bourgogne que celle de l'Angleterre, où Jacqueline trouvait son plus solide appui? Au reste, ni l'une ni l'autre de ces allégations ne suffit à convaincre Martin V de mensonge; l'exposé impartial des faits (nos lecteurs les connaissent) donne pleinement raison au Pontife calomnié et justifie sa conduite.

Le même écrivain insiste et présente une objection. « Wagenaar et Bilderdijk, dit-il, racontent cette intervention de Benoît XIII, sans indiquer leurs sources. » Cela est parfaitement vrai; néanmoins le récit de Wagenaar est si naturel, si précis, si minutieux, jusque dans les moindres détails, qu'à moins de lui nier toute véracité, on ne peut mettre en doute qu'il n'ait puisé à des sources sûres. Il n'est point coutumier du délit de mauvaise foi. Quant à Bilderdijk, qui, s'il ne falsifie pas sciemment les faits, sait à l'occasion donner aux événements une couleur, résultat de ses impressions personnelles, il nous semble, aussi bien que Wagenaar,

(1) Au contraire, Martin V passe sous silence l'affaire principale. Il n'y fait allusion que dans une phrase incidente « quam causam » dit-il, « dicti matrimonii « juxta dispositionem et formam juris communis volumus terminari. »

avoir eu sous les yeux plus de documents qu'il n'en cite. Il donne en propres termes une grande partie de la supplique adressée par Jacqueline à Benoît XIII. Peut-on admettre que cette requête soit le produit de sa fertile imagination? Nous irons même plus loin : concédons, pour un instant, que Wagenaar et Bilderdijk nous aient induits en erreur. Qu'importe après tout, qu'on ait réellement obtenu la bulle d'un antipape ou qu'on l'ait faussement attribuée au Pape légitime! Il demeure acquis à l'histoire que des documents dépourvus de toute valeur, virent alors le jour, et c'est là l'essentiel.

Cette publication de la protestation émanée de Rome n'avait guère grandi la cause de Jacqueline; la légèreté de sa conduite était publiquement blâmée. Tout cela laissait à la comtesse peu d'espoir que la cause en instance à Rome eût une issue, conforme à ses vœux. Ce dénouement, peu agréable pour elle, devenait de plus en plus probable. Le 27 juillet le cardinal des Ursins et celui de Venise, délégués pour l'examen de cette affaire, émirent, avec approbation des autres cardinaux une sentence possessoire. « En se séparant de son conjoint, Jean, duc de Brabant, Jacqueline a agi déraisonnablement et injustement. Quoiqu'elle dût immédiatement retourner auprès de lui, le jugement, pour de graves raisons, la place sous la tutelle de son parent, Amédée de Savoie. On statuera ultérieurement sur le fond, c'est-à-dire la validité de l'union nuptiale, qu'elle a rompue par sa faute (1). »

Jamais l'ardeur et la constance de cette femme extraordinaire ne se démentirent moins que dans les circonstances critiques qu'elle allait devoir traverser. Combattue à outrance par son époux légitime et les redoutables partisans qu'il comptait, repoussée par son prétendu mari, aidée faiblement dès le principe par Glocester qui, plus tard, n'encouragea pas même ses efforts, entourée d'ennemis, de quelque côté qu'elle se tournât, haïe, abandonnée par sa famille, reniée par un grand nombre de ses sujets, elle se met à la tête des Hoecks; elle ne redoute ni les difficultés, ni les périls; sa résistance est opiniâtre; à la fin, elle doit courber la tête sous la prépondérance du duc de Bourgogne. On s'arrache

(1) Van Mieris, IV, 789.

vraiment à regret à l'étude de cette époque, on s'interdit, malgré soi, une excursion à travers ces événements où Jacqueline, aux prises avec le malheur, déploya toutes les ressources de son esprit et de sa vaillance. Ah! il serait à peu près impossible de se défendre d'un pareil sentiment, si le glaive lui eût été mis dans les mains pour la défense d'une meilleure cause!...

Non! elle n'avait en sa faveur ni le droit, ni la fortune; ses malheurs étaient la conséquence d'une mauvaise action. La Comtesse ne songeait point à réparer le scandale donné; elle causa, par cette conduite, la perte de plusieurs milliers d'hommes qu'on vit se lever, les uns pour la combattre, les autres pour la défendre. On constate avec peine que la mort de Jean de Brabant (17 avril 1427), auquel il ne fut pas donné de voir la fin de ce long procès, vint en même temps raviser l'espoir que Jacqueline nourrissait encore de voir triompher ses souhaits déréglés. On s'agitait de nouveau en Angleterre à son propos; Glocester, suivi d'une armée, allait une seconde fois voler à son secours. Le Duc de Bethford, esprit sage, s'opposa à l'exécution de ce plan guerrier, le dernier que son frère ait entrepris en vue de la comtesse de Hainaut. En vain espéra-t-elle voir Glocester venir l'arracher à cette Hollande où Philippe le Bon la tenait bloquée en quelque sorte. L'année s'écoula, et, dès les premiers jours de l'année suivante, ses espérances étaient anéanties. Le 9 janvier 1428, parut la sentence de la Cour romaine, qui statuait comme suit sur les deux mariages. « En vertu de la dispense apostolique, l'union de Jacqueline avec Jean de Brabant avait été légitime, et *était restée telle jusqu'à la mort de celui-ci*. Sa conduite à l'égard d'un époux qu'elle avait abandonné dénotait de l'opiniâtreté, accusait un manque de jugement, renfermait une injustice. Toute union contractée dans l'intervalle était nulle, sans aucune valeur. On y déclarait action irrecevable la poursuite de son procès. Elle ne pouvait, même après le décès de son mari légitime, s'unir en mariage à celui qu'elle aurait antérieurement reconnu comme tel; enfin elle devait à l'avenir garder le silence le plus discret sur cette affaire (1).

(1) Van Mieris, IV, 910, complété par Meyer, Vossius et une foule d'autres écrivains.

Nonobstant cette décision, elle essaya d'en appeler à un tribunal plus élevé. Les documents nous manquent pour assigner la façon dont elle s'y prit, la personne à laquelle s'adressa. On trouve néanmoins, dans une transaction qu'elle passa plus tard (1) l'observation que voici : la sentence, y est-il constaté, a été rendue par le « cardinal de Bologne et celui de Séville. » C'est la comtesse elle-même qui, dans l'acte mentionné, note le fait. Il serait peut-être permis de supposer qu'elle ait entendu que le Pape lui-même émit une décision. De là sans doute cette clause spéciale, où elle promet « de faire renonciation entre les mains de N. S. Père le Pape. »

Glocester se soumit immédiatement, ou tout au moins avant Jacqueline. Il l'avait oubliée aux pieds de sa maîtresse Éléonore Cobham; tous deux eurent une fin malheureuse. La comtesse, à son tour, n'avait pas longtemps persisté à vouloir en référer à Rome. Dès le 3 juillet, elle avait conclu avec Philippe la transaction dont nous venons de parler; elle avait promis une soumission entière à la décision romaine, et renoncé complétement à toute démarche pour en appeler à une juridiction supérieure. La réserve est maintenue; l'on oubliera le différend, dont ce malencontreux mariage a été la cause.

Quelques écrivains, Wagenaar entre autres, ne manquent de signaler cette clause de la sentence définitive émanée de Rome, qui interdisait à Jacqueline de se marier à Glocester, même après le décès de Jean; et cependant Jacqueline reconnaissait Glocester pour son époux! « On peut remarquer, dit Wagenaar, combien était grande l'influence de Philippe auprès du Pape; elle l'a mis en état d'extorquer, à son profit, une défense aussi exceptionnelle. » On devrait plutôt en conclure, à charge de ces messieurs, leur profonde ignorance à l'endroit de la théologie catholique.

Ce n'était point une *défense exceptionnelle;* cet ordre, il n'avait pas fallu l'*extorquer*. On n'avait fait que rappeler une prescription de droit, un principe ancien : l'adultère consommé, et revêtant ainsi la forme d'un mariage, devient l'origine d'un empêchement entre les deux parties prévaricatrices, et ne leur permet

(1) Van Mieris, IV, 917.

point de s'unir jamais légitimement. Il y avait, dans la langue du droit, *impedimentum criminis* (1).

(1) Vossius avait très-bien compris la chose; peut-être l'a-t-il trouvée parfaitement exposée dans quelque document. Voici son texte: « Literæ Roma, quibus.. . simul prohiberetur, ne mortuo Joanne, ipsam thori consortem Glocestrius adsumeret, *ob violata*, vivente priori marito, *connubii sacra*. »

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

Ce que le savant auteur remarque à propos de l'ignorance où sont les historiens de son pays touchant les notions les plus élémentaires du droit canon est un reproche qu'on peut adresser à bon droit à plusieurs de nos écrivains belges qui ont traité l'histoire de Jacqueline. Nous nous bornerons à constater quelle est, sur ce point, l'opinion de M. Van der Vin, professeur à l'Athénée de Gand. On sait qu'il a continué, pour la *Bibliothèque nationale*, *l'histoire du Comté de Hainaut*, ouvrage commencé par monsieur le Baron de Reiffenberg et que la mort ne lui permit pas de conduire jusqu'à la révolution française.

Ecoutons,

« Elle (Jacqueline) eut peut-être tort de descendre sur le terrain de la procédure, et de remettre sa cause aux chances d'une discussion de formalités. Si elle avait invoqué seulement l'incompatibilité d'humeur entre elle et son époux, le débat se serait de beaucoup simplifié et n'aurait pas donné prise à une foule d'exceptions et d'interprétations qui devaient naturellement retarder le jugement. La pauvre femme avait soulevé, sans le savoir, une grave question canonique, en rappelant les décisions contraires que le pape avait prises dans la négociation de son mariage, et en lui expliquant à sa manière l'esprit de toutes ces contradictions émanées de la cour de Rome. La question, présentée à ce point de vue, embarrassa le pape: il voulut y réfléchir mûrement et en confia l'examen aux cardinaux des Ursins et de Venise....» t. III, p. 162.

Ce qui brille dans ce passage, c'est une honteuse ignorance de la matière dont parle l'écrivain.

« Jacqueline eut tort de remettre sa cause aux chances d'une discussion de formalités... » Réflexion ridicule; car aucune autre discussion n'était possible. Mais, reprend M. Van der Vin : « Si elle avait invoqué *seulement l'incompatibilité d'humeur entre elle et son époux* » ! C'est à ne pas en croire ses yeux.

Le continuateur de l'*Histoire du Hainaut* croit-il peut-être que cette cause de divorce, stipulée par les articles 233, 275 et suivants du code civil, ait jamais été admise par l'Église? Trop souvent, durant le moyen âge, les pontifes furent en butte à la haine des souverains, parce qu'ils ne voulurent point se prêter à leurs passions. Hurter a raconté la lutte de Philippe-Auguste contre les Papes Célestin III et Innocent III. *Que l'homme ne sépare point ce que Dieu a uni:* tel est le mur d'airain contre lequel le roi de France vint se briser. Nous

Tout en convenant que les détails dans lesquels nous sommes entrés peuvent paraître un peu longs, nous n'en espérons pas moins qu'ils auront un utile résultat. Nous nous permettrons de demander si la conduite de Martin V à l'égard de Jacqueline a été aussi injuste, aussi arbitraire, aussi absurde qu'on l'a représentée; nous demanderons : si M. Van der Maaten publie quelque jour une seconde édition de son livre, sera-t-elle en tout semblable à son aînée?

ajouterons que le nouveau code civil hollandais a rejeté cette cause de divorce.

« La pauvre femme avait soulevé, sans le savoir, une grave question canonique... » Quelle pauvreté! L'écrivain a « sans le savoir » avancé une « grave » erreur. Nous lui dirons, avec l'auteur de l'article, que personne parmi les catholiques n'a jamais songé à considérer un fait analogue à celui que nous avons exposé comme étant du ressort de l'infaillibilité papale. La question *s'embarrassa* nullement le Pape; il reconnut loyalement qu'il avait été induit en erreur. Nous n'en dirons pas davantage. Le lecteur conclura de ces remarques que nous avons tout lieu d'affirmer que plusieurs de nos auteurs belges auraient besoin d'étudier au préalable avec un peu plus de soin les questions sur lesquelles ils se proposent d'entretenir leur public. (*Le traducteur.*)

CAUSERIES LITTÉRAIRES.

— M. A. DE PONTMARTIN.

On a dit un jour que « les Belges vivent des bouts de cigares « de l'esprit français. » Ce sont de ces sottises impertinentes auxquelles on ne répond pas, dont on rit tout au plus. Mais il n'y a, dit-on, si grosse injure, si grande calomnie, si incroyable impertinence, dont il n'y ait quelque profit à tirer, quand on sait étouffer les révoltes de son amour-propre. Ne trouverions-nous pas un grain de vérité dans cette calomnie? Un grain de raison dans cette sottise? — La question pour nous est purement littéraire. — En fait de littérature donc ne recevons-nous jamais de *bouts de cigares* de nos voisins? Je crois que poser la question, c'est la résoudre. La plupart de ces romans, de ces drames, de ces vaudevilles qui remplissent nos feuilletons, qui inondent nos théâtres, bouts de cigares, n'est-ce pas? Sans descendre même dans ces bas-fonds de la littérature : les théories sociales de ces réformateurs, les visions de cet oracle de l'avenir, les pamphlets de cette muse révolutionnaire, les élucubrations de cet historien libre-penseur, les divagations de ce romancier novateur, bouts de cigares encore que tout cela! Oui, bouts de cigares, rebuts de l'esprit français, rebuts de l'esprit humain! Nous les acceptons cependant! Et il se trouve des gens en Belgique qui se passionnent pour ces tristes fruits de la déraison et de la démoralisation! Et l'on ouvre des listes de souscription pour élever un monument à l'auteur du *Juif errant!* Lorsqu'une députation du libéralisme belge eut le courage à jamais mémorable d'aller porter les témoignages de son admiration à ce grand homme du roman-feuilleton, M. Nettement disait : « J'aime à croire que

« cette députation a été envoyée par ces parties de la Belgique, « où l'on ne parle pas le français. » C'était effectivement la supposition la plus polie qu'il y eût à faire. Je conçois que les amis et les admirateurs de M. E. Sue trouvent qu'on ne saurait donner une meilleure preuve de bon sens et de bon goût que de lui décerner des ovations. Mais ces honnêtes gens naïfs (comme il en est beaucoup dans le monde heureusement!) pour qui les mots de religion, morale, art ont encore un sens, que voulez-vous qu'ils pensent d'un peuple chez qui de pareils enthousiasmes sont possibles? Doivent-ils rire de notre niaiserie, ou maudire notre aveuglement?

Et comment se peut-il, quand nous accueillons ainsi les productions le moins estimables de la littérature française moderne, que nous soyions peu soucieux de tant d'ouvrages excellents dont elle s'enrichit chaque jour dans les genres les plus divers? Partout, il est vrai, les livres sérieux, utiles, quelque attrayants que le talent puisse les rendre, seront moins lus que les livres frivoles, inutiles ou franchement mauvais : ceux-ci sont à l'adresse des masses; pour aimer les autres, il faut quelque culture d'esprit, quelque délicatesse de goût. Oui, partout il en est ainsi, mais cette triste abdication de soi-même, cette renonciation volontaire, à ce qui élève l'intelligence ne seraient-elles pas particulièrement communes chez nous? A quelque degré de l'échelle sociale que vous jetiez les yeux, ils sont bien rares ceux qui vivent de la vie intellectuelle, qui participent à la vie littéraire; — la littérature, prise dans la plus large acception du mot, n'est-elle pas la vie intellectuelle des peuples?

Pour la plupart des gens, qu'est-ce que la littérature? Le roman, le théâtre; hors de là, rien! Nous connaissons à fonds MM. Dumas père et fils, M. Sue, M. Balzac, M. Soulié et beaucoup d'autres. Mais est-ce donc là la littérature? Et ces auteurs mêmes, les connaissons-nous vraiment? Les apprécions-nous? Quel peut être leur mérite? Quels sont leurs défauts? Nous n'en savons rien. Chacun lit avec plus ou moins de régularité et d'attention ce que le feuilleton de son journal lui dit de temps en

temps, sous prétexte de *causeries* ou de *mélanges littéraires*, de la pièce jouée la veille, du roman nouvellement paru : puis on s'en tient là. N'en est-ce pas déjà beaucoup? Ne faut-il pas suivre les cours de la Bourse, savoir quels chemins de fer sont demandés en concession, quelles sociétés se fondent, quelles entreprises se préparent? Pour le surplus, le temps manque. D'ailleurs, que d'honnêtes gens demandent de bonne foi, quand on leur parle d'art, de science, de philosophie, de littérature : à quoi tout cela peut-il servir? Que leur répondre? Que cela sert à *vivre*, tandis qu'ils ne font que végéter? Ils ne vous comprendraient pas.

C'est à la faveur de cette insouciance du public que tant de réputations ont été usurpées, que tant de gloires frelatées se sont fait accepter. Ah revenons à nous! C'est ainsi que s'abaisse insensiblement le niveau moral des sociétés; que des hauteurs du spiritualisme, on descend au sensualisme, au positivisme. Luttons énergiquement contre cette déplorable tendance; ramenons les esprits vers des régions plus pures et plus sereines. Si la littérature n'est pour nous, lecteurs, qu'un délassement, que ce soit du moins un noble délassement. Que notre goût s'épure, que nos sympathies sachent aller trouver les livres qui les méritent, que nos mépris repoussent les œuvres indignes. Et si nous ne pensons posséder encore ni cette pureté de goût, ni cette sûreté d'appréciation, rappelons-nous que la critique, la grande et saine critique est là pour nous guider. Ce n'est pas celle assurément qui étale, dans certains feuilletons, ses grâces affectées, sa morale de fantaisie, son érudition du hasard. Mais c'est celle qui sait discuter les titres douteux des grands hommes de coterie; qui au caprice sait opposer la règle; qui ose marquer d'un doigt réprobateur, les hontes d'une littérature avilie; et qui, forte de sa suprême impartialité et de sa consciencieuse sévérité, rend les hommages les plus nobles, les plus empressés, à la véritable gloire et aux talents de bon aloi.

Ici, avant même qu'il y songe, un nom est sous ma plume. Oui, il est un critique spirituel, judicieux, profond parfois, in-

génieux toujours; un critique fidèle avant tout à la religion et à la morale, nourri des meilleures traditions littéraires et guidé par un goût délicat et sûr; un critique étranger à tout sentiment d'envie, mesuré jusqu'à la délicatesse dans l'expression du blâme, et qui, au lieu de «chercher partout à mordre», est heureux, sincèrement heureux, lorsqu'il ne trouve qu'à louer. Vous le nommez avec moi! Hé bien que ces critiques littéraires de M. de Pontmartin, que ces délicieuses *causeries* aient donc leur place, leur place belle et choisie dans toutes nos bibliothèques, sur le rayon le mieux à la portée de la main afin que nous puissions à toute heure demander à ces volumes amis ce qu'ils ont à nous dire de l'auteur que nous lisons. Qu'elles soient dans toutes les mains! Il n'est point de lecture plus propre à former, à épurer le goût, à faire aimer la bonne littérature, à atténuer l'influence de la mauvaise. Car, remarquez-le, la galerie de M. Pontmartin est déjà très-nombreuse; presque toutes les célébrités littéraires de l'époque y ont successivement pris place. Entre toutes ces pages charmantes, on n'a que l'embarras du choix. Toutefois nous noterons en courant les études sur *M. de Montalembert, M. Nettement, M. Cousin, M. Guizot*. A propos de M. Cousin, rappelons-nous seulement que pour pouvoir acquiescer sans arrière-pensée aux éloges qui lui sont adressés, il faut savoir, en admirant l'écrivain, oublier le philosophe. Rappelons-nous aussi, lorsqu'il s'agit de M. Guizot, que M. de Pontmartin se laisse quelquefois entraîner par le plaisir si doux de louer; car, pour notre part, avouons en tremblant que, même au point de vue purement littéraire, nous ne saurions nous associer sans quelque restriction à ce vif enthousiasme pour l'ancien ministre de Louis-Philippe. Notons encore ces chapitres si touchants sur le livre de M. de Bauchesne, *Louis XVII, sa vie, son agonie et sa mort* (1); sur les *mémoires de la Baronne d'Oberkirch*, chapitres dans lesquels M. de Pontmartin a, comme cela lui arrive parfois à son insu, fait oublier les auteurs dont il parle pour se

(1) 2 vol. in 8°, enrichis d'autographes, de portraits et de plans. — Bruxelles, chez J.-B. De Mortier.

substituer à eux dans nos chaleureuses sympathies. Puis ces articles intitulés *Victor Hugo, Lamartine, Balzac*. Quelle justesse d'appréciation ! Quelle grâce d'expression ! Mettons des signets à toutes ces pages et relisons-les souvent. — Des signets aussi *à M. Ponsard, à M. Alexandre Dumas fils, à Mme Sand*. Un signet encore à *Henri Heine*. Un signet, un large signet à *M. Veron et à M. Dupin, au bourgeois de Paris et au bourgeois de la Nièvre*. Mais il faudrait à ces volumes autant de signets que de pages.

Dans toutes ces études littéraires, si disparates parfois dans leurs sujets, se succédant sans transition, M. de Pontmartin fait preuve d'une merveilleuse souplesse de style. S'il fallait à toute force trouver un défaut à l'éminent critique peut-être pourrait-on se demander s'il n'abuse pas quelquefois de sa facilité ; si pour vouloir rendre toutes les nuances de sa pensée, il ne lui arrive pas çà et là de trop multiplier ses tours, de surcharger sa phrase et de lui donner ainsi un air de ciselure un peu laborieux. Mais je laisse la question à l'état de *peut-être*. Loin de moi la pensée d'analyser ce charmant talent, la prétention même de l'apprécier complétement. Mes réflexions sur la littérature et sur la critique littéraire amènent le nom de M. de Pontmartin au bout de ma plume. Voilà tout. Mais quant à rendre compte des *Causeries littéraires !*.... Il faudrait pour cela un autre Pontmartin.

S.

LA MÉTAPHYSIQUE

ET

LES MATHÉMATIQUES;

RÉPONSE

A M. LAMARLE, PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND.

La discussion de la loi sur l'enseignement supérieur m'a donné l'occasion d'agiter quelques-unes de ces hautes questions qui enveloppent les principes de toutes les sciences, et qui, spécialement en mathématiques, peuvent fournir une matière inépuisable aux spéculations des plus beaux génies. J'avais signalé ce fait profondément remarquable, que le mystère est, en définitive, le terme inévitable de toutes nos connaissances, même dans l'ordre purement idéal, même sur le terrain des libres spéculations des sciences mathématiques. J'en avais conclu rigoureusement, ce me semble, que la science rationaliste qui prétend à une émancipation complète de la pensée humaine désormais libre du frein des mystères, est une science vaine, une science contre nature, qui méconnaît les lois les plus manifestes du développement normal de l'intelligence, et sous prétexte de science, récuse les faits les plus avérés que la conscience constate. Les merveilles incomparables que la lumière de la grande idée de l'infini a produites en mathématiques, sont un fait trop éclatant de l'histoire de la science, pour qu'il me fût possible de les passer sous silence. Sous ce rapport, *une des plus fermes intel-*

ligences de notre époque (1), le P. Gratry, a rendu à la science un service inappréciable en l'enrichissant d'une analyse profonde du calcul infinitésimal. Aussi, à mon sens, les œuvres du philosophe français sont pour tous les savants d'une utilité majeure, et il est permis d'espérer que, grâce à leur influence, la science continuera de se relever des tendances humiliantes que le XVIIIe siècle n'a que trop réussi à lui imprimer. Ici encore mon langage a été aussi net et catégorique que sincère et convaincu.

Mais tous ceux qui cultivent les sciences, ne pensent pas ainsi. Un savant ingénieur, M. Lamarle, professeur à l'Université de Gand, s'est constitué en Belgique le porte-drapeau d'une école qui n'est guère sympathique aux vues que j'ai préconisées, et dont le triomphe serait, à mon avis, le signal d'une ère nouvelle pour l'enseignement public.

Pour elle, elle aime surtout les idées et les méthodes qui ne présentent à l'intelligence qu'un horizon parfaitement limité, et elle aurait réalisé son idéal, si elle pouvait enfin soumettre aux mesures précises de la règle et du compas, les idées législatrices de la science. L'infini surtout lui fait mal, et les splendeurs dont il inonde la science, au lieu d'éclairer cette école, lui cause des éblouissements trompeurs qui, de même qu'un mirage fantastique, l'entraînent aux aventures scientifiques et aux théories les plus étranges. C'est ainsi que des hommes instruits d'ailleurs, et subissant, peut-être sans l'avoir jamais raisonnée, quelquefois sans le savoir, l'influence délétère de la philosophie encyclopédique, en sont venus à se ranger, relativement à l'emploi de l'infini en mathématiques, à une opinion moyenne dont l'inconséquence est, me semble-t-il, un des caractères les plus instructifs sur la valeur de cette école. On déclare la notion de l'infini en mathématiques un *non-sens* et une *absurdité*, et néanmoins on veut bien tolérer que la haute analyse vole encore sur les ailes de l'infini. Ainsi sur les hauteurs de la science d'où nous avons vu descendre les merveilles qui, depuis deux siècles, ont transfiguré les mathématiques ; dans ces régions d'où l'analyse a fait sortir comme une *révélation de la nature ;* là, en un mot, où la science manifeste avec le plus d'éclat, la puissance du génie que Dieu a soufflé dans l'homme, elle ne serait, le

(1) Laforêt, *Philosophie morale*, p. 145. Bruxelles, 1855.

plus souvent, qu'un édifice bâti sur des *non-sens* et issu de *l'absurde*. Et par une transaction inconcevable, on consent à trouver légitime que la science dans ses parties les plus brillantes, se nourrissant de l'absurde, en tire des résultats que l'on déclare préalablement sujets à contrôle et admissibles seulement sous bénéfice d'inventaire.

Mais ne discutons pas. Constatons seulement l'abîme immense qui nous sépare des vues de cette école. Aussi il paraît que j'ai profondément blessé M. Lamarle, et son courroux a trouvé une occasion d'éclater dans les termes les plus vifs. Voici en quelle circonstance.

M. A. Boblin, de Paris, avait soumis au jugement de l'Académie royale de Belgique, une démonstration du *postulatum d'Euclide*. Cette démonstration se fonde sur ce principe : *Toute chose qui existe et qui auparavant n'existait pas, implique nécessairement un commencement*. M. Lamarle, dont je suis loin de nier le talent réel, est associé de notre Académie nationale. A ce titre, il s'est trouvé chargé de faire un rapport sur la note présentée à l'Académie. Il crut, paraît-il, retrouver certaines affinités avec mes vues dans la note du mathématicien français, et dans un rapport de six pages peu compactes, modeste pour le fond, très-haut dans la forme, il présenta la réfutation de la nouvelle démonstration. Mais dans une digression relative à Hégel et au P. Gratry, il eut le talent de me réserver, en dernière analyse, les coups les plus vigoureux, en essayant de détruire, soit par des insinuations suffisamment claires, soit par des attaques directes, l'humble travail que j'ai publié sur les *examens*.

Le fait m'avait complètement échappé, et ce n'est que grâce à l'obligeance d'un de mes anciens élèves, aujourd'hui à l'Université catholique de Louvain, que j'en eus connaissance lors des dernières vacances.

A la première lecture du rapport de M. Lamarle, il me parut qu'il n'y avait pas lieu à y répondre. En somme, mon adversaire fulmine l'anathème sur mes idées, mais, si son jugement est sévère, je ne trouve pas l'ombre d'une discussion pour en motiver les rigueurs. Tous les arguments, sans exception, que j'ai pu apporter à l'appui de mes vues, restent debout. Tous sont laissés intacts par M. Lamarle, ou s'il y touche, c'est pour se méprendre et les dénaturer. Or, M. Lamarle sait, comme moi,

que de telles façons ne tranchent jamais un débat scientifique, et qu'en bonne polémique, il est même très-libre de ne les prendre pas au sérieux.

Cependant toute réflexion faite, j'ai changé d'avis. Je pense qu'il n'est pas inutile de répondre quelque chose à M. Lamarle. A ma manière de voir, il est, en Belgique, le représentant le plus distingué de l'école que j'ai combattue. Ses divers opuscules mathématiques lui ont valu, dans un certain cercle, une autorité dont il est permis de tenir compte. Examiner sa valeur logique, sa pénétration philosophique, exposer les allures de sa polémique, c'est faire une étude de mœurs sur toute une école. Voilà, ce me semble, une raison suffisante pour justifier la réponse sommaire que je présente aujourd'hui au public.

Je ne veux donc ici faire autre chose qu'une simple esquisse de polémique : je me contenterai de discuter très-brièvement les points qui nous divisent, et de rétablir dans leur exactitude les vues sur lesquelles M. Lamarle semble, dans un degré qui étonne pour un homme de cette valeur, avoir de fâcheuses tendances à se méprendre toujours.

Lorsqu'on a l'honneur de s'adresser au premier corps savant du pays, le respect dû à un tel auditoire, exige que l'on s'impose au moins le devoir de lire avec un sang-froid scrupuleux, les théories que l'on veut combattre. M. Lamarle qui s'est attribué officieusement la mission de rapporteur sur mon *Essai*, s'est oublié en ce point. Nous allons suppléer à ses réticences, à ses insinuations, à ses inexactitudes. Il est vraiment regrettable que la lecture de cette brochure ait tant contrarié M. Lamarle, car visiblement la mauvaise humeur de l'homme a nui à la lucidité d'appréciation du savant. Dans tous les cas, peu soucieux d'imiter des procédés que je n'admire pas, je vais reproduire *intégralement* dans tout ce qui me concerne, les observations de M. Lamarle. Le lecteur appréciera donc et l'attaque et la réponse.

I

Après avoir apprécié la note de M. Boblin au point de vue purement géométrique, M. Lamarle ajoute :

« Nous croyons qu'au point de vue géométrique, il est inu-

« tile d'insister. Toutefois, nous ajouterons quelques mots, « mais c'est uniquement pour prémunir les métaphysiciens « contre le danger de leur immixtion dans les questions mathé- « matiques. Ce danger se révèle en Allemagne, en France, et « surtout en Belgique où il grandit et s'étend avec les écoles de « Hégel et du P. Gratry. Telle est la confiance de ces écoles « en leurs propres lumières, qu'elles ne craignent pas de *sou-* « *tenir les paradoxes les plus inadmissibles*. C'est ainsi qu'elles « *maintiennent pour vraies des conceptions chimériques* « que les géomètres repoussent et répudient. En vain l'erreur « est-elle en quelque sorte évidente et condamnée presque una- « nimement. Elle n'a pas perdu tout prestige, ayant encore pour « elle l'autorité d'un ou deux noms et une utilité apparente. « C'est assez pour que ces écoles l'acceptent et s'efforcent de la « faire prévaloir. Elles s'en emparent, l'exagèrent, *la portent à* « *ses dernières limites, et alors que rien de vrai n'y reste*, « *alors qu'elle a perdu toute sanction sauf la leur*, elles s'en « servent comme d'un appui pour étayer leurs propres systèmes. « Admettons qu'elles réussissent, ce sera par surprise. Que « vaut, d'ailleurs, un pareil succès nécessairement éphémère? « Des arguments empruntés aux mathématiques sont au moins « superflus pour le plus graud nombre qui ne les comprend « pas. A qui peut les comprendre et voir leur inanité, ils « inspirent une sage défiance, souvent même un dédain qui « devient injuste à force de s'étendre et de s'exagérer. Les mé- « taphysiciens devraient, me semble-t-il, être plus circonspects. « S'ils s'abstenaient dans les cas douteux, là surtout où la com- « pétence leur manque et où ils ont contre eux les hommes « spéciaux, ils ne s'exposeraient pas au pire des dangers, celui « de se discréditer soi-même et de compromettre inévitablement « la cause qu'on prétend défendre.

Revenant ensuite à l'axiome invoqué par M. Boblin, et dont M. Lamarle veut bien dire qu'il *ne paraît pas contestable*, le savant mathématicien de l'université de Gand montre, à sa manière, que ce principe pourrait conduire, si l'on n'y prend point garde, à cette conclusion que dans l'infini les contraires deviennent identiques, et il ajoute gravement : « L'auteur n'a « point posé cette conclusion paradoxale, mais d'autres y son- « geraient pour lui, et le mal qu'il s'agit de combattre, irait en « s'accroissant.

« On croira peut-être que nous exagérons. Il n'en est rien. « Ne voyons-nous pas, en effet, Hegel et le père Gratry s'ac- « corder tous deux pour vouloir que l'infiniment petit soit tout « à la fois rien et quelque chose, un zéro absolu et en même « temps un germe ou au moins une idée. Germe ou idée, « qu'importe : l'infiniment petit de ces philosophes n'est pas « celui des géomètres. Prétendre que des quantités qui s'an- « nulent se transforment en idées, et que ces idées, à l'instar « des quantités dont elles procèdent, conservent entre elles des « rapports numériquement exprimables, c'est aller si loin qu'il « semble impossible d'être suivi par personne. Le contraire a « lieu cependant, et ce ne sont pas les prosélytes qui manquent « au père Gratry, ni même les émules jaloux de le dépasser. « Le père Gratry convient que les infiniment petits sont inintel- « ligibles. Il ne nie pas que leur incompréhensibilité soit un « inconvénient. Néanmoins, il veut les introduire partout, « notamment dans l'enseignement élémentaire. Selon lui, c'est « le vrai, l'unique moyen de simplifier et d'améliorer les études « mathématiques dans une incalculable proportion. Les adeptes « du père Gratry vont plus loin encore : ils affirment grave- « ment, ils professent avec autorité que *la foi aux mystères* « *est en mathématiques, plus que partout ailleurs, la condi-* « *tion du progrès* (1). L'opinion commune était jusqu'à pré- « sent qu'il ne faut de mystères, ni en arithmétique, ni en géo- « métrie. L'école du père Gratry soutient précisément le « contraire, et c'est par là surtout qu'elle triomphe dans sa « prétention de réhabiliter les infiniment petits. *On objecte* « *contre leur emploi qu'ils sont inintelligibles : elle répond que* « *c'est le plus précieux de tous leurs avantages.*

« *Les aberrations* que nous venons de signaler ne sont point « imputables à M. Boblin. Nous disons seulement que la voie « où il s'est engagé peut y aboutir, et, en cela, elle nous paraît « dangereuse (2). »

(1) Voir *Essai sur les examens*, par l'abbé A. Lecomte, p. 88. Bruxelles, 1857.

(2) Voir Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1857, 26e année, 2me série, t. 1er, p. 387-389.

II

On a entendu M. Lamarle. A mon tour maintenant de présenter mes observations sur les attaques dont je suis l'objet. Mais il faut, au préalable, que je fasse une remarque générale sur la façon de ma réplique.

M. Lamarle en écrivant son rapport a trop cédé au mouvement de l'inquiétude et du chagrin ; il en résulte que dans ses attaques, on trouve une incohérence, une confusion à laquelle ses autres travaux ne nous avaient pas accoutumé. Il passe d'une idée à l'autre, d'un grief à l'autre, sans suite, sans transition. Les fâcheuses impressions sous l'empire desquelles il a exhalé ses plaintes, expliquent ce désordre, et quoiqu'on n'en puisse dire qu'il soit un *effet de l'art*, la part des circonstances y est suffisante pour laisser aux autres écrits de M. Lamarle le mérite réel qu'ils peuvent avoir. Mais si pour une appréciation équitable du talent de M. Lamarle, le lecteur impartial saura tenir compte, dans une certaine mesure, de la mauvaise humeur de l'écrivain, comme naturellement mes observations devront se succéder dans le même ordre que les idées du savant ingénieur, il en résultera nécessairement aussi quelque confusion dans la réponse que je présente ici. J'ose donc également compter sur une part de l'indulgence du lecteur.

Cette observation faite, abordons immédiatement la discussion.

III

J'avais dans mon *Essai* principalement insisté sur la nécessité de la métaphysique chrétienne pour permettre aux sciences spéciales de porter une analyse sûre et profonde dans les questions de principes qu'elles soulèvent, et de développer en même temps, sans en amoindrir la plénitude tout ce qu'elles recèlent d'élévation et de grandeur.

M. Lamarle, paraît-il, ne pense pas ainsi.

Quel est, en effet, l'objet des préoccupations de l'honorable professeur? C'est que, d'après lui, un danger se révèle en Alle-

magne, en France, et surtout en Belgique; ce danger c'est justément l'immixtion des métaphysiciens dans les questions mathématiques. C'est là, pour M. Lamarle, le fait général qui domine la situation; c'est là ce qui justifie le cri de détresse qu'il fait entendre dans la paisible république des sciences. Arrêtons-nous donc d'abord à la discussion de cette question préalable, l'intervention des métaphysiciens dans les débats mathématiques.

Et avant tout, il est sans doute inutile de répudier pour l'école du P. Gratry toute solidarité avec celle de Hégel. Qui ne sait en effet, que les travaux du P. Gratry tendent surtout à renverser cette idole de la science rationaliste? La sophistique allemande est tellement le point de mire de la dialectique de l'éminent oratorien que M. E. Saisset lui reproche, dans la *Revue des deux mondes* (1), d'être agressif jusqu'à l'injustice envers Hégel. La vérité est que le P. Gratry apprécie le sophiste comme il doit l'être, c'est-à-dire comme le chef d'une école qui aboutit logiquement à la ruine de toute science. Pour ma part; j'ai consacré quelques pages à soutenir la même thèse, notamment en ce qui concerne le calcul infinitésimal. Nous livrons donc très-volontiers aux exécutions sommaires de M. Lamarle, cette sophistique qui n'est qu'une contrefaçon mensongère de la philosophie.

Mais que la métaphysique dans la noble acception de ce mot, c'est-à-dire la vraie science des principes, puisse éclairer par ses études les questions mathématiques, c'est là une vérité d'une telle évidence pour tous ceux qui ont fait une culture un peu sérieuse de cette science, que l'on s'étonne de la voir révoquer en doute par un homme comme M. Lamarle qui, sans doute, a blanchi dans les travaux intellectuels. Eh! qu'est-ce donc que la métaphysique, sinon l'analyse approfondie des principes fondamentaux de toutes les sciences? et vous voulez que celui-là précisément qui s'est préparé aux études spéciales en leur donnant un fondement aussi solide, s'abstienne de toute immixtion dans les controverses mathématiques. Est-ce donc sérieux? Sans doute, il ne suffit pas d'être métaphysicien pour trancher une question mathématique. Mais aussi il ne suffit point, prenez garde de vous y méprendre, pour détruire une théorie mathématique,

(1) XXVe année, 1 septembre 1855. art. *Une logique nouvelle à l'oratoire et le Père Gratry*, p. 915-942.

de déclarer incompétent son auteur, sous le prétexte dérisoire qu'il est un métaphysicien. Ce métaphysicien a dû établir sa théorie par un raisonnement: eh bien! à son raisonnement opposez, s'il y a lieu, un raisonnement meilleur. Jusque là, en dépit de vos clameurs, la théorie reste debout.

On comprend, d'après cela, que je me sois fort peu ému d'une petite tactique que mon adversaire a imaginée pour me porter des coups plus sûrs. Ainsi que nous le verrons tout à l'heure, c'est surtout en moi que M. Lamarle poursuit en Belgique, la dangereuse immixtion des métaphysiciens dans les questions mathématiques. Or, pour celui qui se demanderait quel peut-être l'auteur belge qui éveille à ce point la sollicitude de M. Lamarle, on ne peut guère à la manière dont il s'exprime en faire autre chose qu'un professeur de philosophie, qui se donne le luxe d'avoir ses vues personnelles sur certaines questions mathématiques. L'insinuation est, du reste, parfaitement innocente, et, sous ce rapport, je ne songe aucunement à réclamer une réparation d'honneur de mon savant critique. Je prise, en effet, très-haut les études philosophiques que je considère comme indispensables à toutes les carrières spéciales. La vérité est, cependant, que l'objet le plus habituel de mes études, m'est fourni par les sciences mathématiques et physiques. Au surplus, M. Lamarle n'a pu s'y tromper qu'en parfaite connaissance de cause, la chose étant trés-claire par plusieurs passsages de ma brochure.

Mais quel est donc le motif, me dira-t-on, qui aura engagé un esprit aussi éclairé à se tromper de la sorte.

Ah! la raison est bien simple.

M. Lamarle veut détruire les idées que j'ai présentées dans mon *Essai sur les examens*, les vues et les méthodes dont j'ai essayé de mettre en relief la fécondité et la valeur philosophique. Or comme il s'agit de questions mathématiques, et que les métaphysiciens sont, au sens de mon critique, incompétents à prendre parti dans ces sortes de questions, il est évident que les insinuations de M. Lamarle tendent à faire rejeter *sans examen*, les vues que je puis présenter à l'appréciation des hommes de science. On le voit, M. Lamarle qui a déjà livré et soutenu quelques batailles sur le terrain de la science, est un peu rompu aux ruses de guerre.

Mais qu'importe! Que signifient ces vaines classifications des

intelligences. Vraiment avec les vues progressives de M. Lamarle, ne semblerait-il pas que la vérité dans ses rayons divers dût être monopolisée exclusivement au profit de quelques castes privilégiées. Un tel parcage des esprits répugne au libre essor de la pensée. Toutes les grandes vérités qui constituent la raison, sont l'apanage de l'humanité toute entière ; toutes dans les hauteurs sereines d'où descendent les racines de la pensée, convergent en un faisceau unique, et par conséquent, tout homme, fût-il métaphysicien, a le droit de se mêler aux discussions mathématiques. S'il le fait mal, faites-lui payer chèrement sa présomption, et tout sera dit.

IV

Du reste, au fond, M. Lamarle est un esprit trop élevé pour méconnaître la légitime influence de la métaphysique sur le développement des sciences mathématiques. La ligne de circonvallation qu'il voudrait établir entre les géomètres et les métaphysiciens, est tout simplement une mesure de sécurité personnelle. Aussi est-il loin d'avoir toujours montré la même susceptibilité à l'endroit des empiétements de la métaphysique. C'est un hommage à rendre à M. Lamarle, nous allons le constater aussitôt.

Il y a quinze ans, le *Cartésianisme* de M. Bordas-Demoulin était couronné par l'institut. Cet ouvrage a paru précédé d'un discours très-étendu de M. Huet *sur la réformation de la philosophie*. Certes, sans vouloir apprécier ici cette publication dans son ensemble, il est juste de dire qu'il y a peu d'écrits où soit célébrée avec autant de vigueur et de vérité la puissante impulsion qu'imprime aux sciences et spécialement aux mathématiques, l'heureuse influence de la métaphysique.

Laissons d'abord parler M. Huet. Il nous dira que Copernic, Képler, Galilée, Harvey, Viète ne peuvent être considérés comme les rénovateurs des sciences, parce que la métaphysique n'a pas fécondé leur intelligence à la grande lumière de ses principes. Sans doute, dit M. Huet, « l'antiquité se trouve déjà dépassée, « et dans de si nombreuses et de si belles découvertes, on sent la « vigueur que le christianisme a communiquée à l'intelligence « humaine. Mais c'est en vain que l'on chercherait parmi ces

« grands hommes le fondateur d'une époque scientifique. « Képler même et Galilée ne sont pas faits pour ce rôle; le « génie métaphysique leur manque; ils ne s'élèvent point aux « principes. Les grandes vérités qu'ils découvrent, faute de cet « appui, restent en quelque sorte sans usage (1). » Ce jugement surtout en ce qui concerne Képler, me paraît empreint d'une sévérité exagérée, mais peu nous importe ici. Ailleurs M. Huet, affirme que c'est sous l'influence de la métaphysique que Descartes a pu s'élever à la découverte de *la géométrie analytique et pour ainsi dire de l'algèbre* (2). Pour créer la géométrie analytique, *il fallait*, dit-il, *l'esprit philosophique* qui montre dans la quantité continue plus de généralité, et par conséquent plus de simplicité que dans la quantité discontinue (3). D'après M. Huet, le dix-huitième siècle s'est rendu coupable *d'une grande injustice*. Et qu'elle est cette grande injustice? C'est que *reniant leur origine, les sciences physiques et mathématiques affectaient alors de se séparer de la métaphysique, dont le nom même avait été proscrit* (4).

Quant à M. Bordas-Demoulin, M. Lamarle ne me citerait-il pas difficilement un ouvrage qui, autant que le *Cartésianisme*, soit un exemple de l'immixtion des métaphysiciens dans les questions mathématiques. La philosophie des sciences physiques et mathématiques n'y occupe-t-elle pas une très-large part? Jusqu'à quel point M. Bordas-Demoulin a-t-il réussi dans ses investigations, c'est ce que je n'examine pas ici. Je veux seulement constater l'esprit de son travail. Or pour le faire apprécier, ne suffit-il pas de rappeler que dans l'épigraphe même de son ouvrage, M. Bordas-Demoulin affirme que *sans la philosophie on ne pénètre point au fond des mathématiques*.

Voilà donc, certes, des philosophes qui revendiquent hautement pour la métaphysique, le droit de s'immiscer dans les débats des sciences mathématiques.

Eh bien ! ces philosophes ne sont pas inconnus à M. Lamarle, et même entre eux et lui il s'est établi des rapports scientifiques.

(1) *Discours sur la réformation de la philosophie au XIXe siècle*, p. XV. Paris, 1845.

(2) *Ibidem*, p. CV.

(3) *Ibidem*, p. CVI.

(4) *Ibidem*, p. CXXI.

Qu'a-t-il fait *pour les prémunir contre le danger de leur immixtion dans les questions mathématiques?*

Ce qu'il a fait, le voici:

MM. Huet et Bordas-Demoulin s'adressent à M. *Lamarle lui-même* pour obtenir sa collaboration dans la publication de leur ouvrage. La situation est délicate, semble-t-il. Comment s'en tirera M. Lamarle? Avertira-t-il ses amis d'abandonner une fausse voie, et de se garder de donner aux écrivains le dangereux exemple de l'immixtion des métaphysiciens dans les sciences spéciales?

Que l'on se rassure; M. Lamarle s'en est parfaitement tiré, en déposant des scrupules qui n'eussent pas été de circonstance. Aussi s'est-il prêté à fournir d'abord à l'œuvre de M. Bordas-Demoulin un chapitre intitulé: *Notions sur la puissance et sur la force, considérées dans les effets qui leur servent de mesure* (1). Et finalement il a bien voulu ajouter encore un *Supplément à la métaphysique du calcul différentiel* (2).

En revanche pour cimenter cette triple alliance, si M. Bordas-Demoulin accordait à M. Lamarle l'honneur de compléter un travail couronné par l'Institut, M. Huet, dans le discours préliminaire relevait hautement le mérite de M. Lamarle. L'ouvrage couronné présentait, sous un nouvel aspect, la métaphysique du calcul différentiel. Mais tout n'était pas fait. « Il restait à « compléter, dit M. Huet, sous le point de vue de la théorie, « cette partie du travail de M. Bordas-Demoulin. C'est un soin « qu'a bien voulu prendre mon savant collègue, M. Lamarle, « ancien élève de l'Ecole Polytechnique, professeur à la faculté « des sciences de l'Université de Gand. On reconnaîtra dans le « chapitre qu'il a fourni au *Cartésianisme, un esprit né pour « les hautes spéculations des sciences. Les vues si nettes et « si précises qu'il y expose, nous dispensent de plus amples « détails* (3). » Il ajoutait plus loin: « La nouvelle théorie « adoptée par M. Lamarle, lui restera redevable de plusieurs « aperçus *aussi rigoureux que profonds, qui deviennent pour « elle une confirmation précieuse, par l'importance des questions mathématiques sur lesquelles elle a servi à répandre*

(1) Le *Cartésianisme*, t. II, partie II, chap. IV, p. 95-115. Paris, 1843.

(2) *Ibidem*, p. 477-620.

(3) *Discours* déjà cité, p. CIV.

« *une lumière nouvelle* (1). » Enfin il disait : « Nous souhai-
« tons vivement que M. Lamarle poursuive le cours de ses
« savantes investigations ; de semblables travaux nous semblent
« éminemment propres à donner aux mathématiques une rigueur
« philosophique plus grande, et par conséquent une influence
« encore plus décisive sur le développement de l'intelligence (2). »

En somme donc, M. Lamarle s'accommodait très-bien, il y a quinze ans, de la participation des métaphysiciens aux débats mathématiques. Il y aurait donc injustice, sous ce rapport, à l'assimiler aux adeptes de cette école du XVIIIe siècle, qui, dans ses haines brutales contre la métaphysique, ne connaissait ni trêve, ni merci. Non ; il ne paraît pas que M. Lamarle ait des principes absolus sur cette question : il sait en toute chose garder la mesure. Si dans leurs ouvrages, les métaphysiciens ouvrent une place aux théories de M. Lamarle, ils peuvent sans inconvénient siéger dans les conseils de la science. Mais s'ils s'égarent à combattre les vues de l'honorable associé de l'Académie, s'ils prônent l'emploi de la méthode infinitésimale dans l'enseignement élémentaire en dépit des travaux de M. Lamarle qui, depuis longtemps, ont établi qu'il fallait bannir cette méthode, s'ils vont même plus loin en se donnant des torts qui me sont personnels et dont j'aurai tout à l'heure à rendre raison, il est évident qu'ils n'ont plus droit aux mêmes égards de la part de M. Lamarle. Or, telle est la situation. L'avenir si riant prédit à M. Lamarle par M. Huet, a fait place à un présent assombri où je ne sais quel souffle de libre examen a terni les idées de l'ancien collaborateur du *Cartésianisme*. Qu'est-il étonnant après cela que l'estimable professeur se hâte de *prémunir les métaphysiciens contre le danger de leur immixtion dans les questions mathématiques*, et de sonner le clairon d'alarme pour annoncer que *ce danger se révèle en Allemagne, en France et surtout en Belgique*. Certes, les métaphysiciens ont bien peu de générosité, s'ils ne sont pas touchés du zèle désintéressé de M. Lamarle à les *prémunir* contre l'erreur.

Pour moi, je ne connais pas ces doubles poids et mesures. Frappé de la décadence de la pensée dans les sciences, où, à côté de progrès incessants, on trouve souvent si peu de largeur

(1) *Ibidem*, p. CXII.
(2) *Ibidem*, p. CXIV.

dans les vues, lorsqu'il s'agit d'analyser et de scruter les principes fondamentaux de nos théories, j'ai proclamé hautement la nécessité de mettre fin à cette scission exclusive entre les sciences. Nous avons aujourd'hui les plus riches éléments pour faire de nos connaissances mathématiques et physiques le monument le plus grandiose, et cependant, comme contraste à la hauteur de pensée des rénovateurs des sciences au XVIIe siècle, nous voyons un des savants les plus laborieux de notre pays, M. Lamarle, qui, même dans l'humble rédaction de deux ou trois pages, ne peut se soustraire aux conséquences du vide de ses connaissances métaphysiques, et est réduit à y déposer des traces des hallucinations qui l'égarent sur la nature même de la science, dont la culture lui a fait un nom. C'est ce que nous montrerons. Et que peut-on attendre de l'enseignement mathématique comme moyen de féconder l'intelligence, lorsque cet enseignement est donné par des hommes qui manquent à ce point du sens métaphysique.

V

Passons maintenant aux détails de la critique de M. Lamarle.

D'après lui, le danger qu'il s'agit de conjurer se révèle *surtout en Belgique*. Sans nous occuper du vieil Hégel que M. Lamarle attaque avec raison, mais qui ne se trouve guère ici mêlé avec sa philosophie défaillante, que pour les besoins de la cause, le P. Gratry semble-t-il, avec sa verve et le prestige de son talent, n'a pu créer par lui-même des dangers comparables à ceux que l'ardeur inconsidérée de ses amis fait surgir, en ce moment, en Belgique. On va, dit M. Lamarle, jusqu'à *soutenir les paradoxes les plus inadmissibles ;* on maintient pour *vraies* des conceptions chimériques. A-t-on pour l'erreur *l'autorité d'un ou deux noms et une utilité apparente* : cela suffit. *On s'en empare*, on en arrache les derniers vestiges du vrai, et *alors qu'elle a perdu toute sanction*, sauf celle de l'écrivain téméraire qui l'exploite, *on s'en sert comme d'un appui pour étayer ses propres systèmes.*

On le voit, ces accusations sont très-graves, et en leur supposant un fondement sérieux, le mot d'*aberration* serait peut-être trop aimable pour qualifier de tels écarts. Aussi est-il natu-

rel de se demander quel est l'écrivain qui se joue ainsi de la science, qui affiche à ce point le mépris de la vérité et la fièvre du paradoxe.

Pour celui-là même à qui mon *Essai* serait inconnu, et qui, par conséquent, ne pourrait percer la trame d'ailleurs très-transparente des allusions de M. Lamarle, il est vrai de dire qu'il me serait déjà très-difficile de me laver de tout soupçon. M. Lamarle en effet, commence par dire que le danger qu'il signale se révèle *surtout en Belgique*, et finit par me citer *seul* comme dépassant en énormités le P. Gratry lui-même. C'en serait assez, sans doute, pour permettre à bien des lecteurs de deviner que toutes les plaintes de M. Lamarle sont à mon adresse. Mais en dernière analyse, comme le savant professeur a bien voulu ne pas déclarer que tous les anathèmes que je viens de transcrire, foudroient spécialement mes idées, ne serait-il pas d'une prudence bien entendue de dissimuler en silence des coups qui me frappent pour ainsi dire dans l'ombre?

A Dieu ne plaise que dans les libres discussions de la science, j'aie jamais la faiblesse de dissimuler les attaques de mes adversaires. Certes, il m'eût été facile aussi, arrangeant à ma guise un résumé sommaire de la note de M. Lamarle, de me donner ainsi les joies éphémères d'un triomphe illusoire. Mais que peut gagner la science à des discussions entamées et poursuivies sans loyauté. M. Lamarle ne précise même pas catégoriquement la thèse qui provoque ses anathèmes. Nous allons suppléer à toutes ces réticences, à toutes ces vagues accusations qui semblent se perdre dans le vide.

Toutes les sentences de M. Lamarle sont à mon adresse. *Ces paradoxes les plus inadmissibles*, ce sont mes vues sur les quantités imaginaires; *l'autorité d'un ou deux noms*, c'est celle de M. De Montferrier et de Wronski; *l'utilité apparente*, ce sont les lois auxquelles peut conduire la considération des quantités imaginaires, et l'unité qu'elle tend à introduire dans la science; *le système qui trouve ici un appui*, ce sont les vues ontologiques que j'ai présentées sur la nature des idées.

Et quoique M. Lamarle trouve commode de faire remonter jusqu'à l'illustre P. Gratry, dont la gloire l'offusque, la responsabilité de tout ce qui peut échapper aux amis du philosophe français, je dois dire que je ne sache pas qu'il soit tombé nulle part dans les excès qui me sont reprochés ici. Quant à Wronski

dont j'ai invoqué l'autorité, en faisant cependant certaines réserves, je suppose bien que M. Lamarle n'en veut point faire un disciple de Hégel, car l'erreur serait assez étonnante vu que Wronski faisait école avant même qu'il s'agit de Hégel.

Voilà donc la question posée sans que je songe aucunement à en dégager ma responsabilité. Mais M. Lamarle ne s'étonnera pas, j'espère, si je me permets de discuter très-librement la valeur du verdict de mort qu'il a prononcé contre mes idées.

Je ne dis pas que je discuterai les raisons de mon savant adversaire; car par un étrange oubli, M. Lamarle n'a pas songé à motiver sa sentence. Dans nos tribunaux, jamais, que je sache, le ministère public ne s'avise de déclarer purement et simplement la culpabilité d'un accusé. Il résume les débats, discute les témoignages, apprécie les circonstances, et finalement soutient ou abandonne l'accusation. M. Lamarle, pense-t-il, a depuis trop longtemps pris rang dans la science, pour que l'on puisse exiger de lui le respect de tels usages. Vous publiez un travail : M. Lamarle le lit, le juge ; la question est vidée.

C'est là, il faut l'avouer, une illusion étonnante chez M. Lamarle qui doit connaître cependant, par des faits assez nombreux, jusqu'à quel point son autorité tranche les questions dans le monde de la science. Dans tous les cas, M. Lamarle en prendra son parti : nous interjetons appel de ses sentences. Discutons donc.

VI

Il s'agit des quantités imaginaires que M. Lamarle considère d'une manière absolue comme *chimériques*, et qui, par conséquent, à aucun titre, ne peuvent être envisagées comme des conceptions *vraies*. Là est bien la question. Car dès le moment où à un point de vue ces quantités ont une signification qui leur permet d'être une solution vraie de certaines questions, j'ai raison de qualifier de superficielle la façon des géomètres qui y signalent simplement un *symbole d'absurdité*, et n'essaient pas même de soulever le coin du voile qui les enveloppe.

Mais avant d'aller plus loin, il importe de préciser ici avec netteté de quelle nature est la vérité des résultats mathématiques.

La vérité des lois mathématiques est purement formelle. Elle consiste uniquement dans l'harmonie de ces lois avec les prémisses d'où elles sont sorties, et si ces prémisses n'impliquent pas contradiction logique, les formules qui en sont la conséquence, ne peuvent être absurdes. C'est donc se mettre à un point de vue erroné pour l'interprétation de nos formules que d'examiner si elles expriment des relations dont on trouve des exemples dans les objets ordinaires du calcul. Dans les mathématiques pures nous faisons abstraction de toute application possible des lois auxquelles nous arrivons. Le monde des corps serait anéanti que les lois de la géométrie ne subsisteraient pas moins dans toute leur intégrité. Lorsque nous établissons les propriétés de l'ellipse, que faisons-nous autre chose que développer le contenu de l'idée hypothétique de cette figure, abstraction faite de la question de savoir s'il existe même une ellipse dans la nature?

Ce serait donc s'égarer dans une fausse voie, que de vouloir s'assurer de la vérité des quantités imaginaires, en constatant si elles peuvent être *réalisables* d'une manière quelconque. Toute la question à résoudre est celle-ci : les quantités imaginaires sont-elles *logiquement*, à un point de vue purement abstrait, une solution *vraie* des questions qui y conduisent ?

Et tel était bien le sens de la thèse dans mon *Essai*, car comme principal argument à l'appui, je disais :

« Que l'on ne s'y trompe pas.. ; tout résultat auquel on arrive « par la combinaison strictement logique des éléments d'un « problème dont les données n'impliquent pas contradiction, est « nécessairement vrai (1). »

Voilà pourquoi tout en refusant de voir avec M. Lamarle des conceptions purement chimériques dans les quantités imaginaires, je n'hésite cependant pas à dire que *pour l'interprétation de ces quantités on s'épuise en vains efforts, qu'elles seront toujours le grand mystère des mathématiques, qu'elles offrent la construction d'une espèce particulière de nombres auxquels il est impossible d'attacher aucune interprétation quelconque* (2).

Il y a plus. Ces quantités sont complètement irréalisables en

(1) *Essai* déjà cité, p. 62. — *La Belgique*, t. 1er, p 345-346.

(2) Voir *Essai sur les examens*, p. 62-63. — Ou voir *La Belgique*, t. I, p. 315-318.

nombre défini, même d'une manière approximative, et il serait tout à fait *chimérique* de chercher un nombre déterminé qui élevé à une puissance d'ordre pair donne un résultat négatif. La supposition même de l'existence d'un tel nombre serait *absurde*, puisqu'il en résulterait l'anéantissement de la *loi des signes*, qui, comme toutes les lois mathématiques, implique des relations nécessaires.

Mais tout cela ne tranche en aucune façon la question que nous avons à débattre. Si, quoi qu'ils fassent, les analystes sont impuissants à dégager complétement des quantités imaginaires l'élément mystérieux qui nous occupe, si toujours les transformations qu'on peut leur faire subir, laissent au moins dans leur expression le radical du second degré de l'unité négative, l'impuissance de ces efforts établit simplement que les quantités imaginaires appartiennent à une sphère de grandeurs idéales tout à fait à part, sans rien préjuger sur la vérité formelle de ces conceptions en elles-mêmes. Si elles constituent un ordre spécial de grandeurs, vouloir les représenter même d'une manière approximative en nombre fini, c'est chercher la solution dans des données qui l'excluent.

C'est ainsi qu'il serait *absurde* de vouloir obtenir avec exactitude le rapport *numérique* du côté d'un carré à sa diagonale, de la circonférence au diamètre, puisque ces rapports sont des nombres irrationnels. Et cependant quoi de plus simple que de trouver ce rapport par une *construction géométrique?* Ce rapport existe donc, quoi qu'il soit absurde de vouloir l'exprimer en nombre fini, et il existe tellement qu'il est impliqué nécessairement dans l'idée du carré et de la circonférence, par la raison évidente qu'il est impossible de concevoir un carré sans diagonale de même qu'une circonférence sans diamètre.

Or, de même que les quantités irrationnelles constituent une classe à part dans l'ordre des grandeurs qui exclut toute possibilité de les représenter en nombre fini, de même aussi les quantités imaginaires peuvent être considérées comme constituant une troisième classe de grandeurs qui exclut la possibilité de les représenter en nombres rationnels ou réels incommensurables.

Et, en effet, jusqu'où s'étendent nos connaissances relativement aux quantités imaginaires? M. Lamarle ne l'ignore pas plus que moi, le voici en deux mots :

D'abord toute quantité imaginaire peut être décomposée en

deux facteurs l'un réel, l'autre imaginaire, mais ce dernier facteur *abaissant le côté imaginaire* de l'expression primitive à ne dépendre plus que de l'imaginaire de l'unité (1).

C'est déjà une élucidation de la question. Reste maintenant à éclaircir l'imaginaire elle-même de l'unité. Or, sur ce point encore, la science parvient à ramener l'imaginaire *d'un degré quelconque* de l'unité à une série dépendant de l'imaginaire *seule du second degré* (2). Quant à cette dernière imaginaire, il est tout à fait impossible de l'éliminer, par la raison bien simple, à mon avis, que ce serait passer d'une sphère d'idées à une autre qui lui est absolument incompatible.

Voilà les résultats de l'analyse. Or, jusqu'ici on ne voit rien qui implique l'absurdité des quantités imaginaires. Et, en effet, la science n'établit l'absurdité que d'une seule hypothèse, et cette hypothèse absurde, ce serait celle qui voudrait égaler, même approximativement, une quantité imaginaire à un nombre défini quelconque. Mais nous venons de voir par l'exemple des quantités incommensurables, que la complète impossibilité d'obtenir la valeur d'une quantité *sous une forme qu'elle exclut*, l'absurdité même de toute recherche en ce sens, n'établit en aucune façon l'absurdité de l'idée même de cette quantité.

Il m'est donc permis, sans sortir de l'ordre des idées que je viens d'émettre, de conclure que M. Lamarle n'est aucunement fondé à répudier d'une manière absolue comme *chimériques* les quantités imaginaires, et, sous ce rapport, ses affirmations catégoriques ne peuvent s'expliquer, dans un savant de ce mérite, que par un examen exclusif et peu attentif de la question.

J'avoue cependant que les considérations précédentes n'établissent ma thèse que d'une manière négative. Car si elles montrent péremptoirement, ce me semble, que les faits acquis à la science ne permettent pas logiquement à M. Lamarle de se

(1) C'est-à-dire, pour parler la langue algébrique, que l'on a toujours

$$\sqrt[2n]{-a} = \sqrt[2n]{a} \,.\, \sqrt[2n]{-1}.$$

(2) On a toujours

$$\sqrt[2n]{-1} = A + B\sqrt{-1},$$

A représentant la somme des termes réels du développement, B la somme des coefficients des termes imaginaires. L'analyse des quantités A et B a, d'ailleurs, été faite avec une grande perfection.

prononcer, comme il le fait, sur l'absurdité des quantités imaginaires, elles ne suffisent pas à me justifier, lorsque me plaçant à un pôle diamétralement opposé à celui qu'a choisi M. Lamarle, je maintiens les quantités imaginaires pour *vraies*. Si donc je n'avais rien à ajouter en confirmation de ma thèse, je pourrais, à juste titre, être regardé comme non moins hasardé que mon critique dans mes assertions scientifiques. Il me reste, par conséquent, à présenter la partie positive de ma défense sur cette question, c'est-à-dire à montrer que non-seulement la science ne permet pas de déclarer *fausses* les quantités imaginaires, mais que l'analyse philosophique des faits exige nécessairement que l'on maintienne ces conceptions pour *vraies*.

VII

La tâche ne me sera pas, d'ailleurs, bien difficile, puisqu'il me suffira de reproduire avec quelques développements les arguments indiqués dans ma brochure. Nous allons donc continuer nos raisonnements.

Et d'abord pour trancher la question, ne suffirait-il pas de cette seule observation. L'absurdité des quantités imaginaires est *démentie* comme dit Wronski, *par l'exactitude rigoureuse de tous les résultats qu'on obtient en les employant* (1). Et, en effet, si les quantités imaginaires sont de pures chimères, des absurdités, comment l'intelligence humaine en s'appuyant sur des chimères et des absurdités arrive-t-elle *toujours* et *nécessairement* à des conséquences exactes. M. Lamarle ne veut pas de mystères en mathématiques. Pour ma part, je prends la science telle qu'elle est, avec ses lumières et ses obscurités ; jamais cependant je n'irai jusqu'à admettre des mystères qui conduiraient à la ruine des lois de l'intelligence. Mais les doctrines de M. Lamarle ne conduisent-elles pas à des mystères de ce genre?

Ainsi, comment M. Lamarle m'expliquera-t-il ce fait? On peut imaginer des équations *sans nombre* qui conduisent à des racines imaginaires. Or, une telle racine étant obtenue, si on la substitue à l'inconnue, l'équation est vérifiée parfaitement. Mais si une quantité imaginaire est un *pur néant* dans le monde

(1) Voir *Essai sur les examens*, p. 65 ; ou bien *La Belgique*, t. 1er, p. 546.

de la pensée, évidemment toutes doivent jouir ou plutôt manquer des mêmes propriétés, et par conséquent, il devient indifférent pour les équations qui admettent des solutions imaginaires de substituer à la place de l'inconnue l'une ou l'autre de ces *conceptions chimériques*. Eh bien! il n'en est rien. Ces conceptions chimériques jouissent chacune et rigoureusement de propriétés qui leur sont spéciales; l'une n'est pas l'autre. Or, je dis encore une fois qu'un tel résultat est inconcevable pour des conceptions qui ne seraient pas vraies, du moins *formellement* (1).

Mais passons à un autre argument.

Je disais dans mon *Essai sur les examens* : « Que l'on ne « s'y trompe pas,.., tout résultat auquel on arrive par la com- « binaison strictement logique des éléments d'un problème dont « les données n'impliquent pas contradiction, est nécessairement « vrai (2). » Développons cet argument dont la valeur irréfutable sort des racines mêmes de la pensée.

Qu'est-ce en dernière analyse qu'une équation? C'est la traduction en langue algébrique des relations établies, par hypothèse, entre des quantités connues et une ou plusieurs inconnues qu'il s'agit de déterminer à l'aide de ces relations. Et que fait l'algébriste qui résout, par exemple, une équation à une inconnue? Partant des relations primitives qu'exprime l'équation posée, il en déduit successivement les relations secondaires qui

(1) Prenons comme développement un exemple quelconque. Soit l'équation

$$(x^2+12)\ (x^2-3)=52641.$$

cette équation résolue donne pour x quatre valeurs :

$$x'=15 \qquad x'''=+\sqrt{-234}$$
$$x''=-15 \qquad x''''=-\sqrt{-234}.$$

Or, si l'on substitue dans l'équation au lieu de x, la conception chimérique $\sqrt{-234}$, l'équation est parfaitement satisfaite, car on a, en effet,

$$\left\{(\pm\sqrt{-234})^2+12\right\}\ \left\{(\pm\sqrt{-234})^2-3\right\}=(-234+12)\ (-234-3)$$
$$=-222\times-237=52614.$$

Si maintenant on essaie de substituer dans la même équation une autre *imaginaire* quelconque, l'équation ne pourra plus être satisfaite. L'imaginaire $\sqrt{-234}$ a donc avec l'équation posée des relations qui lui permettent d'en être une solution *vraie*, non pas sans doute dans le sens où la question aura été établie, ce qui importe fort peu ici, mais à un point de vue abstrait, c'est-à-dire en n'envisageant que les relations générales que l'équation exprime.

(2) *Essai* déjà cité, p. 62. — *La Belgique*, t. 1er, p. 345-346.

se trouvent impliquées dans le premier énoncé, et arrive ainsi finalement à déterminer la valeur une ou multiple de l'inconnue. Maintenant un tel procédé ne conduit-il pas nécessairement à un résultat *logiquement* vrai, si les données du problème n'impliquent pas contradiction? N'est-ce pas là une conséquence évidente des lois de la logique? Nous ne faisons, en effet, lorsque nous résolvons une équation, que développer le *contenu* des idées et des relations qu'exprime l'équation primitive; donc si ces idées et ces relations n'impliquent rien de contradictoire, il est impossible que les relations secondaires *qui s'en déduisent par voie d'identité* soient elles-mêmes absurdes. Telles sont les lois éternelles de la pensée, lois qui appartiennent à l'essence même de l'esprit humain.

Et maintenant n'est-il pas vrai que l'on peut à l'infini imaginer des équations qui traduisent des relations où ne se trouve pas l'ombre d'une contradiction, et qui cependant conduisent à des résultats imaginaires, par une série de déductions rigoureuses, où le logicien doué de l'esprit d'analyse le plus exact et le plus sûr ne pourrait déceler la trace du plus léger paralogisme? Tout homme qui manie un peu l'algèbre, ne le constate-t-il pas à chaque pas de ses recherches? Et n'en résulte-t-il pas évidemment que dénier *toute vérité* à ces formules étranges, c'est anéantir du même coup la foi aux lois de l'intelligence humaine qui est la première condition de la vie raisonnable.

Sans doute, me dira peut-être le savant ingénieur qui a cru relever mes erreurs, des données qui n'impliquent pas contradiction ne peuvent conduire à un résultat absurde. Mais en affirmant que de telles données peuvent conduire à des résultats imaginaires, vous posez en principe ce qu'il faudrait établir, ces résultats établissant, au contraire, que les données qui les ont fournis, doivent être considérées comme adsurdes.

A cette objection, la réponse est facile.

Il est d'abord, pour l'ordinaire, évident au premier examen que l'équation qui admet des racines imaginaires n'offre aucune contradiction. Telle est, par exemple, l'équation dont j'ai donné la solution en note, et qui est la traduction de ce problème : *On demande un nombre qui soit tel, qu'ajoutant* 12 *à son carré, et retranchant* 3 *de ce même carré, le produit de la somme formée d'abord par le reste obtenu ensuite, égale* 52614. Quel est, en effet, l'homme de bon sens dans l'esprit duquel

pourra surgir le moindre doute sur la question de savoir si, par hasard, les relations exprimées dans ce problème ne sont pas contradictoires?

Du reste, il est aisé de dirimer la question par un raisonnement direct. L'équation qui est la traduction de ce problème, conduit non-seulement à des résultats imaginaires, mais à des valeurs sur la réalité desquelles personne ne s'avisera jamais d'élever le doute le plus timide. Ces valeurs sont $x = \pm 15$. D'ailleurs l'absurde ne peut, dans aucun cas, par le développement de son contenu, conduire au vrai. Donc l'équation qui a fourni une double valeur réelle, ne peut être absurde; or, c'est bien *la même* équation qui a fourni un résultat imaginaire.

Il est donc généralement impossible de prétendre que les données d'un problème qui conduit à des valeurs imaginaires, impliquent contradiction. Et partant, en admettant la complète impossibilité d'appliquer pratiquement les quantités imaginaires, ces résultats, au point de vue purement logique, ont néanmoins absolument la même valeur que les autres, puisqu'on y arrive, comme aux autres, par un raisonnement toujours précis et rigoureux.

Mais il est un argument qui tenant d'une manière moins abstraite aux lois de la pensée qui dominent la science, sera d'une évidence, en quelque sorte, plus palpable et plus matérielle. Présentons-le.

M. Lamarle connaît ce cas singulier des équations du troisième degré qui a tant exercé les analystes, et qui est connu dans la science sous le nom de *cas irréductible*. Or, si nous cherchons à saisir la haute signification de ce caractère spécial de la *formule de Cardan*, nous y puiserons une preuve irréfragable de la thèse que je défends (1).

On sait que le *cas irréductible* consiste en ce qu'une équation du troisième degré conduit, dans certaines circonstances, à une triple valeur sous une forme *essentiellement imaginaire*. Et cependant, par d'autres voies, on parvient à dégager de ces trois valeurs les imaginaires qu'elles renferment, et à établir qu'elles sont parfaitement *réelles*.

(1) M. Lamarle n'ignore pas que d'autres résultats analytiques pourraient être l'objet d'un raisonnement analogue. Si je choisis le *cas irréductible*, c'est qu'il est un des plus célèbres dans l'histoire de la science.

Or, je dis que ce fait réduit à néant l'hypothèse de M. Lamarle qui ne veut voir qu'une pure *chimère* dans les quantités imaginaires.

En effet, il est évident que les diverses méthodes que l'on peut suivre dans la solution d'un problème, ne peuvent en aucune façon modifier la valeur des résultats. L'inconnue dans une équation, a une valeur qui dépend d'une manière immuable des relations qu'exprime l'équation. Si, par des voies diverses, il est possible d'obtenir sous des *formes différentes* les valeurs cherchées, il est au moins rigoureusement nécessaire que sous ces *formes variables* toutes ces valeurs soient, au fond, *identiques*. C'est là un principe tellement évident qu'il me dispense de tout autre développement.

Et maintenant n'est-il pas vrai cependant que dans le *cas irréductible* on arrive à des valeurs qui présentent la forme imaginaire aussi caractérisé que possible? M. Lamarle pourra-t-il jamais faire que dans le cas de $\frac{q^2}{4} < \frac{p^3}{27}$, le second membre de l'égalité suivante

$$x = \sqrt[3]{-\frac{q}{2}+\sqrt{\frac{q^2}{4}-\frac{p^3}{27}}}+\sqrt[3]{-\frac{q}{2}-\sqrt{\frac{q^2}{4}-\frac{p^3}{27}}}$$

ne soit formé de la somme de deux termes *essentiellement imaginaires* M. Lamarle pourrait-il m'indiquer une différence entre une quantité imaginaire quelconque et celle que présente l'expression $\sqrt{\frac{q^2}{4}-\frac{p^3}{27}}$ dans l'hypothèse établie? Que dis-je, la *formule de Cardan* que je viens de donner, renferme implicitement trois racines. Or, deux de ces racines sont doublement compliquées de quantités imaginaires. Eh bien, il est cependant démontré, et M. Lamarle lui-même doit subir cette démonstration, que ces trois racines, quoique sous une forme *essentiellement imaginaires* conduisent finalement à trois racines *réelles*.

Mais, me dira-t-on peut-être, ces trois valeurs ne deviennent réelles que parce que l'on parvient à les transformer en des expressions où les imaginaires se détruisent. Fort bien! Si ces expressions conservaient inévitablement leurs quantités imaginaires, mon argument serait sans objet. Mais ces expressions dont vous éliminez les quantités imaginaires, ne cessent dans leurs transformations de rester rigoureusement égales à elles-mêmes; ces transformations ne sont que le développement des

expressions primitives, et par conséquent, ces expressions primitives, *quoique affectées de quantités essentiellement imaginaires* qui sous leur première forme ne peuvent en aucune façon se détruire, doivent être considérées comme étant *rigoureusement identiques avec des expressions réelles.*

Il est donc parfaitement établi que, quelque soit le profond mystère qui enveloppe ces quantités imaginaires qui nous débordent de toute part dans nos spéculations mathématiques, quelque incommodes que ces formules puissent être pour la science rationaliste, il est impossible de leur refuser l'hospitalité en mathématiques. Vouloir les considérer comme des chimères, à l'instar de M. Lamarle, ce serait, à mon sens, non-seulement tomber dans les mystères, mais poser des principes dont la conséquence logique n'irait à rien moins qu'à la suppression et à la ruine des lois mêmes de la pensée.

VIII

Voilà donc pour la question de fond relativement aux quantités imaginaires. Mais à l'erreur fondamentale qui me serait échappée sur l'interprétation de ces quantités, se joignent, d'après M. Lamarle, d'autres erreurs secondaires. Sentinelle vigilante de la science, mon critique ne pouvait se dispenser de les signaler en passant.

Or, voici encore une de ces méprises contre lesquelles je ne me serais pas suffisamment tenu en garde. J'ai prétendu que la considération des quantités imaginaires est utile à la science. Il paraît que je me suis fait illusion. Cette utilité, dit M. Lamarle, n'est qu'*apparente*.

J'avoue qu'au point de vue de la question générale soulevée par M. Lamarle, j'attache très-peu d'importance à ce point. Les quantités imaginaires, pensez-vous, n'offrent à la science qu'une utilité apparente. Et qu'importe, si vous le voulez. A-t-on donc le droit de supprimer une vérité, sous prétexte qu'elle est peu utile? La question de l'*utile* est bien petite en face de la question scientifique. Mais il est faux, du reste, que la considération des quantités imaginaires n'ait qu'une utilité apparente. Sous ce rapport, il y a *unanimité* chez les analystes à répudier les idées de M. Lamarle. Ceux mêmes que ces quantités incommodent le

plus, ne peuvent se dispenser de leur accorder une large part dans leurs travaux. M. Lamarle ne me demandera pas de développer ce point, car il sait que la chose serait trop facile. Il me suffira de citer une autorité qui ne peut lui être suspecte, puisqu'il s'agit d'un mathématicien, habile analyste, mais dont la valeur métaphysique n'a rien qui puisse effaroucher. Nous parlons de Bourdon qui a si bien su se garder de l'influence de la *science des principes*, qu'il s'est abusé au point de faire dépendre d'une libre convention les lois qui régissent les opérations que comportent les nombres.

Or, voici ce que dit Bourdon après avoir exposé la théorie des séries circulaires : « En réfléchissant sur tout ce qui vient « d'être dit sur les séries circulaires ou trigonométriques, *on « voit le parti que l'on peut tirer de l'emploi des symboles « imaginaires, pour résoudre des questions d'une très-grande « utilité*. Comme, pour parvenir à ce but, on étend à des expres- « sions imaginaires, des formules qui d'abord n'avaient été « reconnues vraies que pour des quantités réelles, on pourrait « être tenté de révoquer en doute l'exactitude des résultats « auquels on est conduit; cependant si, après certaines trans- « formations, on parvient à des expressions débarrassées d'ima- « ginaires, qui s'accordent avec celles que fournirait un « raisonnement strict et rigoureux, on est forcé d'admettre la « légitimité des moyens employés.

» *C'est ainsi que les analystes ont fait les découvertes les « plus importantes auxquelles on ne parviendrait que très- « difficilement par des moyens en apparence plus satisfai- « sants* (1). »

Il est inutile, sans doute, de faire remarquer que je ne puis souscrire aux hésitations de Bourdon à accorder son assentiment complet aux découvertes auxquelles peut conduire l'analyse des imaginaires. Ces allures embarrassées montrent combien est vraie la thèse que j'ai soutenue relativement au scepticisme et à l'horreur du mystère que les traditions de l'école encyclopédique maintiennent dans la science. Eh quoi! Parce que dans vos déductions, vous n'avez pu vous soustraire à l'intervention des quantités imaginaires, vous hésitez à croire à l'application légitime des lois que vous avez établies d'abord d'une manière géné-

(1) *Eléments d'algèbre*, p. 577-578. Bruxelles, 1844.

rale: car il importe ici de ne point s'y méprendre. Quel est le caractère qui, au point de vue de l'idéal de la science, assure à l'algèbre sa haute prééminence sur les questions purement géométriques (1)? Ne réside-t-il pas dans l'universelle généralité de ses formules qui régissent également les nombres et les grandeurs géométriques? C'est qu'en effet, du point de vue élevé où se place l'algèbre, les formules qu'elle fait éclore, embrassent à la fois dans leur objet les opérations que comportent les nombres et les phénomènes du temps et de l'espace. où l'analyse ne voit plus que des nombres. Prenez garde d'amoindrir dans la science le sens du *général* et de l'*universel*, qui est son ressort le plus puissant et la source de son intarissable fécondité. Et cependant n'est-ce pas bien sous la livrée de ces vues étroites que Bourdon fait ici de l'algèbre? Tel est l'affaiblissement intellectuel qu'une philosophie malsaine a inoculé à la science, que nous ne savons plus supporter la plénitude féconde d'une idée. De la combinaison logique de quantités idéales quelconques représentées par les symboles généraux de l'algèbre, nous faisons sortir des lois et des formules. Nous avons, par exemple, combiné des quantités idéales a, b, c. Que sont ces quantités? Evidemment, et c'est là l'immense avantage de la langue algébrique, elles sont tout ce que l'on veut, des quantités rationnelles ou irrationnelles, voire même des quantités imaginaires. Mais qu'arrive-t-il souvent? Quoique cette forme a, b, c, sans en être le symbole spécial, puisse parfaitement voiler une quantité imaginaire, comme il arrive d'ordinaire que l'esprit ne songe même pas à ces quantités, on se prend à douter, la formule trouvée, si elle est bien applicable aux quantités imaginaires. Et pourquoi pas, *si tous vos raisonnements ont été déduits indépendamment et en faisant une abstraction complète de la qualité des quantités combinées?* Supprimez ce sens général de nos formules, la science n'est plus; vous lui avez arraché la draperie d'or sur laquelle se trouvent inscrits les titres de sa grandeur, vous avez éteint en elle le souffle même de la vie.

Mais pour le moment une seule question nous occupe, c'est l'utilité des quantités imaginaires. Or, Bourdon tout en priant

(1) Voir sur cette question J. Balmès, *Philosophie fondamentale*, traduction de Manec, t. II, p. 159-163. Liége, 1852.

le lecteur de vouloir bien l'en excuser, eu égard à la nécessité, constate, comme moi, *le parti que l'on peut tirer de l'emploi des symboles imaginaires, pour résoudre des questions d'une très-grande utilité. Et d'après lui, c'est ainsi que les analystes ont fait les découvertes les plus importantes, auxquelles on ne parviendrait que très-difficilement par des moyens en apparence plus satisfaisants.*

Ainsi de l'aveu même de Bourdon, et je pourrais en citer bien d'autres qui, autant que lui, seraient au-dessus de tout soupçon d'influence métaphysique, mon assertion sur l'utilité de la considération des quantités imaginaires, est d'une vérité incontestable. Sous ce rapport, mon langage n'est même pas aussi tranché que celui du mathématicien français.

IX

Est-il donc bien vrai que les géomètres *repoussent et répudient* d'une manière absolue les quantités imaginaires, comme semble le vouloir M. Lamarle? En aucune façon. La vérité est que la question, dans son ensemble, a été négligée par la plupart des géomètres. Une préoccupation trop exclusive du côté *pratique* des quantités imaginaires, a fait dédaigner l'étude de la question à un point de vue *purement logique*. Il en est résulté dans un grand nombre d'ouvrages, d'ailleurs empreints d'une science sérieuse, une incohérence d'expression et surtout une inconséquence de méthode vraiment inconcevables. C'est ainsi que les analystes sont amenés à dire avec Francœur que *ces symboles quoique vides de sens, n'en sont pas moins importants à considérer* (1). Or, je le demande à tout homme non prévenu, la raison ne se refuse-t-elle pas à admettre l'importance de l'étude de chimères *vides de sens ?*

Et cependant l'unanimité des analystes accorde une grande importance aux quantités imaginaires. C'est qu'en effet, elles ne sont pas *vides de sens*. Au fond, toutes ces inconséquences, toutes ces allures embarrassées trahissent les déceptions d'une science qui frémit et s'irrite de venir se briser contre ce grain

(1) *Cours complet de mathématiques pures*, 3e éd., t. I, p. 184. Paris, 1828.

de sable, que Dieu a posé comme une barrière infranchissable aux conquêtes de l'esprit humain.

Mais en dépit des suspicions que soulève le côté profondément mystérieux des quantités imaginaires, les analystes qui se gardent le plus des influences de la métaphysique, ne peuvent se dispenser de faire une étude approfondie de leurs propriétés. Les plus célèbres géomètres ont traité la question. Or, comment serait-il exact de dire d'une manière absolue, que les géomètres *repoussent et répudient* des conceptions *dont ils s'emparent pour un usage très-fréquent* (1), comment peuvent-ils envisager comme des *chimères* ce qui les conduit *à des résultats d'une grande importance*, et même aux découvertes *les plus importantes ?* Il me semble qu'en bonne logique, les termes qu'il s'agirait de concilier, jurent de se trouver accolés ensemble, et se heurtent à peu près comme le *oui* et le *non*.

Ah ! dites-nous que par *instinct*, par *tendance*, bien des géomètres *repoussent et répudient* les quantités imaginaires, et vous serez dans le vrai. Mais on admet des tempéraments dans la pratique. On commence par établir que les quantités imaginaires, étant des *symboles d'absurdité*, n'ont pas droit de bourgeoisie dans la science, puis par une transaction généreuse on leur accorde cependant de prendre *très-fréquemment* une place dans la *haute analyse* et elles servent d'instrument *aux découvertes les plus importantes*. Dans la pratique, les analystes repoussent, répudient les conséquences naturelles des assertions de M. Lamarle ; peut-être se répudierait-il lui-même.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, si le fait suppose souvent le droit, du moins est-il vrai qu'en présence de raisons positives contraires, le fait ne peut tenir comme preuve de droit. M. Lamarle l'admettra avec moi, puisque la méthode infinitésimale a régné sans rivale durant cinquante ans, sans qu'aux yeux de M. Lamarle, ce triomphe de fait ait pu être un triomphe de droit. Si donc, comme il le prétend, les géomètres condamnent ma thèse, tandis qu'à mon sens, ils négligent plutôt généralement de la traiter, qu'il puise dans leurs ouvrages des arguments qui détruisent les miens. Et la question sera vidée.

(1) Bourdon, *Algèbre*, p 505.

(*A continuer.*)

LES INDES.

ROBERT CLIVE (1).

Rien, dans l'enfance de Robert, ne permit d'augurer la célébrité qu'il s'est acquise; au contraire, un esprit arrêté, une volonté sauvage que rien ne pouvait dompter inquiétèrent ses parents sur l'état de son esprit. Quand il fut dans sa dix-huitième année, ils saisirent avec empressement l'occasion qui se présenta de le placer, en qualité de commis aux écritures, au service de la Compagnie des Indes, et ils l'embarquèrent pour l'Orient, heureux de s'en débarrasser ainsi.

La Compagnie des Indes n'était alors qu'une corporation marchande. Son territoire consistait en quelques milles carrés, et, comme tenancière, elle payait une rente au gouvernement indigène. Ses troupes suffisaient à peine pour servir les batteries de trois ou quatre forts mal bâtis qui avaient été construits pour protéger les magasins. Les indigènes qui composaient une partie considérable des petites garnisons qui les gardaient, n'étaient pas encore disciplinés à l'Européenne, et étaient armés, quelques-uns d'épées et de boucliers, quelques autres d'arcs et de flèches. Les attributions des employés de la Compagnie, ne consistaient pas, comme aujourd'hui, dans l'administration de la justice, des intérêts financiers et diplomatiques d'un grand pays, mais à recevoir des cargaisons, à faire des avances aux tisserands indigènes, à soigner le chargement des vaisseaux et surtout à surveiller d'un œil jaloux les commerçants qui auraient tenté de méconnaître le privilége de la corporation. Les plus jeunes commis étaient si mal payés qu'ils pouvaient à peine subsister sans contracter des dettes; les vieux employés s'enrichissaient, en faisant le commerce pour leur compte; et ceux qui vivaient

(1) Voir la livraison de novembre, page 401.

assez longtemps pour arriver aux postes les plus élevés accumulaient souvent des richesses considérables.

Madras où Clive fut employé était à cette époque peut-être le plus important établissement de la Compagnie. Un siècle avant, dans un endroit désert battu des vagues, les Anglais avaient élevé le fort Saint-George ; et dans son voisinage, une ville habitée par des milliers d'indigènes avait surgi comme surgissent les villes dans l'Orient. Il y avait déjà, dans la partie suburbaine, de blanches villas, chacune entourée d'un jardin, où les riches agents de la Compagnie se retiraient après les fatigues du bureau et du magasin pour jouir de la brise qui s'élève de la baie de Bengal au coucher du soleil.

Ces hauts personnages du négoce semblent avoir été d'une profusion, avoir mis une ostentation, avoir déployé un luxe dans leur manière d'être qu'on ne rencontre pas au même degré chez les fonctionnaires de l'ordre judiciaire et politique qui leur ont succédé. Mais ils comprirent moins bien *ce qui fait le confortable*. Beaucoup de moyens qui tempèrent la chaleur du climat, conservent la santé et prolongent la vie étaient inconnus. Il y avait moins de relations avec l'Europe qu'à présent. Le voyage par le Cap qui, de notre temps, se fait souvent dans les trois mois, en durait alors très-souvent six, et quelquefois même se prolongeait plus d'un an. Par conséquent, l'Anglo-Indien était beaucoup plus étranger à son pays, beaucoup plus adonné aux usages de l'Orient, et beaucoup moins propre, lorsqu'il revenait en Europe, à se mêler à la société que l'Anglo-Indien d'aujourd'hui.

Dans le fort et sur le territoire qui y ressortissait, les gouverneurs anglais exerçaient une très-grande autorité ; mais pareille à celle que tout grand propriétaire indien exerce sur ses domaines, et ils n'avaient jamais rêvé qu'ils pourraient un jour réclamer un pouvoir indépendant. La contrée environnante était gouvernée par le Nabab du Carnatic, député du vice-roi de Deccan communément appelé le Nizam, lequel Nizam était lui-même député du prince puissant que nos ancêtres ont désigné sous le nom de Grand Mogol. Ces noms autrefois augustes et redoutables existent encore. Il y a encore un Nabab de Carnatic qui vit d'une pension que les Anglais lui donnent et qu'ils tirent des revenus d'une province où ses ancêtres ont commandé. Il y a encore un Nizam dont la capitale est tenue en respect par

une garnison anglaise, un Nizam auquel un résident anglais donne, sous le nom d'avis, des ordres qui ne peuvent être discutés. Il y a encore un Mogol à qui l'on permet de jouer à la royauté en tenant une cour, en recevant des pétitions, mais qui a moins d'influence pour protéger ou pour nuire que le plus jeune employé de la Compagnie.

Le voyage de Clive fut long; il dut séjourner quelques mois au Brésil où il acquit l'usage de la langue portuguaise; et, un an après avoir quitté l'Angleterre, il débarqua à Madras. Son caractère timide et hautain de jeune homme l'empêcha d'y faire des connaissances, et il se trouva isolé. D'un autre côté ses appointements n'étaient pas considérables, il contracta des dettes, il dut se loger misérablement et ce n'est pas une petite calamité dans un pays dont le climat n'est tolérable pour un Européen que dans des appartements vastes et bien aérés. Cependant il eut le bonheur d'avoir accès à la bibliothèque du gouverneur. Le jeune homme consacra beaucoup de ses loisirs à la lecture; et ce fut alors qu'il acquit presque toutes les connaissances qu'il puisa dans les livres. Il avait été trop paresseux dans son enfance, et plus tard il devint trop affairé pour avoir la connaissance des lettres. Mais ni le climat, ni la pauvreté, ni l'étude, ni les chagrins de l'exil ne purent dompter son caractère. Il se conduisit envers ses supérieurs officiels, comme il l'avait fait envers ses maîtres d'école, et plusieurs fois il fut sur le point d'être renvoyé. Il essaya deux fois de se suicider, et deux fois le pistolet qu'il s'était appliqué au front rata.

Ce fut vers cette époque que survint un événement qui, contre toute attente, lui donna l'occasion de se distinguer. L'Europe avait été, pendant quelques années, occupée de la guerre de la succession d'Autriche. George II était l'allié fidèle de Marie-Thérèse. La maison de Bourbon avait pris parti contre eux. Quoique l'Angleterre fût alors une puissance maritime du premier ordre, elle n'était pas, comme elle l'est devenue depuis, une puissance maritime hors de pair même dans une lutte où toutes les nations de l'Europe seraient liguées contre elle; et il lui fut difficile de se maintenir contre les flottes réunies de l'Espagne et de la France.

Dans les mers d'Orient la France obtint la suprématie. La Bourdonnais, gouverneur de l'île Maurice, homme aussi éminent par ses talents que par ses vertus, fit une expédition sur le con-

tinent indien en dépit des flottes anglaises, débarqua, assembla une armée, parut devant Madras et força la ville et le fort à capituler. Les clefs lui furent remises ; les couleurs françaises furent déployées sur le fort Saint-George, et tous les magasins de la Compagnie devinrent le butin du vainqueur. La capitulation portait que les Anglais seraient prisonniers de guerre sur parole et que la ville resterait dans les mains des Français jusqu'à ce que la rançon en fut payée. La Bourdonnais avait promis sur l'honneur qu'il ne serait exigé qu'une rançon modérée.

Mais le succès de La Bourdonnais éveilla la jalousie de son compatriote Dupleix gouverneur de Pondichéry. Dupleix, d'ailleurs avait conçu un dessein gigantesque, qui ne se conciliait, en aucune façon, avec la restitution de Madras aux Anglais. Il déclara que La Bourdonnais avait outrepassé ses pouvoirs, que les conquêtes faites par les armes de la France sur le continent indien étaient à la disposition du gouverneur de Pondichéry seulement, et que la ville de Madras serait rasée. La Bourdonnais dut céder. La colère que souleva, chez les Anglais, cette infraction au traité, s'augmenta encore par suite des procédés peu généreux de Dupleix envers les principaux employés de la Compagnie. Le gouverneur et plusieurs des premiers gentilshommes du fort Saint-George furent transportés sous bonne garde à Pondichéry, et conduits processionnellement à travers la ville, à la vue de plus de cinquante mille spectateurs. Mais Clive profita de la nuit pour s'échapper et se refugia dans la fort Saint David, petit établissement anglais dépendant de celui de Madras.

Ces circonstances conduisirent naturellement Clive à prendre une profession qui, pour son esprit intrépide et entreprenant, convenait mieux que la vérification des ballots et le contrôle des comptes. Il sollicita et obtint une commission d'enseigne au service de la Compagnie et entra, à vingt-un ans, dans la carrière militaire. Il y montra des qualités que l'on n'avait pas encore discernées en lui : du jugement, de la sagacité, et de la déférence envers l'autorité légitime. Il se distingua plusieurs fois dans diverses rencontres, et fut particulièrement remarqué par le major Lawrence qui était un officier considéré et le plus capable de l'armée anglaise aux Indes.

Clive n'était à l'armée que depuis quelque mois, quand arriva la nouvelle de la conclusion de la paix entre la France et l'An-

gleterre. Dupleix dut bien alors restituer Madras à la Compagnie Anglaise; et le jeune enseigne fut libre de reprendre ses premières occupations. Il retourna pour quelque temps à son bureau. Il le quitta pour prêter assistance au major Lawrence, dans quelques petites hostilités contre les indigènes, mais il y retourna de nouveau. Pendant qu'il passait ainsi alternativement de la vie de soldat à celle de commerçant, de nouveaux événements déterminèrent son choix. La paix était conclue entre les couronnes de France et d'Angleterre; mais il s'éleva entre les Compagnies Française et Anglaise qui faisaient le commerce dans l'Inde Orientale la guerre la plus importante et la plus signalée par ses effets, une guerre dont le prix n'était pas moins que le magnifique héritage de la maison de Tamerlan.

L'empire que Baber et ses Mogols avaient établi, au seizième siècle, était l'un des plus vastes et des plus riches du monde. Aucun royaume d'Europe ne comptait une population aussi nombreuse soumise à un seul prince, ou des revenus publics aussi considérables. La beauté et la magnificence des monuments avaient même étonné les voyageurs qui avaient vu Saint-Pierre à Rome. La cour nombreuse et magnifique qui entourait le trône de Delhi éblouissait les yeux mêmes de ceux qui étaient habitués aux pompes de la cour de Versailles. Quelques uns des grands vice-rois que le Grand Mogol avait délégués gouvernaient autant de sujets que le roi de France ou l'empereur d'Allemagne. Des délégués de ces délégués pouvaient être rangés, quant à l'étendue du territoire, et au montant des impôts, à côté du grand duc de Toscane ou de l'électeur de Saxe.

Il n'est guère douteux que ce grand empire, si puissant et prospère qu'il ait paru à un observateur superficiel, n'ait été, même dans ses meilleurs jours, beaucoup plus mal gouverné que ne le sont maintenant les parties les plus mal gouvernées de l'Europe. L'administration était entachée de tous les vices du despotisme oriental, de tous les vices inséparables de la domination d'une race sur une autre race. L'ambition des membres de la maison royale qui se disputaient la couronne produisit une longue série de crimes et de désastres publics. Des délégués du souverain aspiraient quelquefois à l'indépendance. De fières tribus d'Hindous, souffrant impatiemment le joug de l'étranger, refusaient de payer tribut, chassaient les armées du gouvernement des forts construits sur leurs montagnes, et se répandaient

en armes au milieu des plaines cultivées. En dépit cependant de tant d'abus; en dépit de ces convulsions accidentelles qui ébranlaient tout l'organisme social, cette grande monarchie, somme toute, retint durant plusieurs générations, une apparence extérieure d'unité, de majesté et de force. Mais durant le long règne d'Aurungzebe, l'Etat, malgré la vigueur et la politique du prince, marcha rapidement vers sa dissolution. Après sa mort qui eut lieu l'an 1707, la ruine de cet empire fut singulièrement rapide. De violentes secousses de l'extérieur concoururent avec une incurable décadence intérieure à produire cette révolution; et en quelques années, l'empire était arrivé à une entière dissolution.

L'histoire des successeurs de Théodose n'est pas sans analogie avec celle des successeurs d'Aurungzèbe. Mais peut-être que la chute des Carlovingiens fournit un parallèle plus vrai avec la chute des Mogols. Charlemagne était à peine mort, que des descendants imbéciles commencèrent à mériter le mépris; et par leurs querelles appelèrent la ruine sur leurs sujets. La domination Franke fut divisée ou plutôt déchirée en morceaux. Les héritiers d'un illustre nom, Charles le chauve, Charles le Gros, et Charles le Simple, n'eurent plus qu'une dignité nominale. De féroces envahisseurs différents de race, de langage et de religion accoururent des parties les plus reculées de la terre comme s'ils s'étaient donnés le mot, et tombèrent épais comme flocons de neige sur des provinces que leur gouvernement ne pouvait défendre plus longtemps.

Les pirates de la mer du Nord portèrent leur ravage de l'Elbe aux Pyrénées, et, à la fin se fixèrent dans la riche vallée de la Seine. Les Hongrois emportèrent dans les profondeurs des forêts de la Pannonie, dont ils étaient sortis, le butin qu'ils avaient fait par le pillage des cités épouvantées de la Lombardie. Le Sarrasin gouverna la Sicile, désola les plaines fertiles de la Campanie, et répandit la terreur jusqu'aux murs de Rome. Au milieu de toutes ces souffrances, un grand changement interne s'opéra dans l'empire. Pendant que ce grand corps, considéré dans son ensemble, était dans la torpeur, chacun de ses membres commença à vivre de sa vie, à sentir une énergie qui était la sienne. Ce fut précisément dans cet état de l'Europe que prirent naissance tous les priviléges féodaux, toute la noblesse moderne. C'est à partir de cette époque que nous faisons l'histoire de ces princes, qui, nominalement vassaux, mais réellement indépendants, gou-

vernèrent longtemps, sous les titres divers de ducs, de marquis et de comtes, presque toutes les parties du vaste empire qui avait obéi à Charlemagne.

Moins l'esprit de vie qui servit à reconstituer l'organisation sociale des états d Europe, pareil ou à peu près fut le changement qui s'opéra dans l'empire Mogol durant les quarante années qui suivirent la mort d'Aurungzèbe. Une succession de souverains nominaux abîmés dans l'indolence et la débauche gaspillèrent le trésor de leur vie dans l'intérieur de leurs palais, mâchant des plantes soporifiques, amusant des concubines et écoutant des bouffons. Des envahisseurs descendirent par les défilés de l'Occident pour se jeter sur les richesses sans défense de l'Hindoustan. Un conquérant Perse traversa l'Indus, pénétra dans la ville de Delhi et emporta les trésors dont la richesse avait étonné Roe et Bernier : le trône du Paon enrichi des plus précieux joyaux de Golconda par les plus habiles artisans d'Europe, l'inestimable diamant connu sous le nom de Montagne de lumière, qui, après de nombreuses et étranges vicissitudes, brilla au bracelet de Runjeet Sing et sert aujourd'hui d'ornement à la hideuse idole d'Orissa. L'Afghan, qui suivit bientôt, compléta l'œuvre de dévastation commencée par le Persan. Les tribus guerrières du Rajpootana secouèrent le joug musulman. Une bande de soldats mercenaires occupa Rohilcund. Les Secks établirent leur domination sur l'Indus. Les Jauts répandirent la désolation sur les bords de la Jumna. Les montagnards dont les frontières touchent à la côte occidentale de l'Inde vomirent une race plus formidable encore, une race qui fut longtemps la terreur de tous les gouvernements indigènes, et qui, après des efforts désespérés et nombreux qui manquèrent d'être couronnés de succès, ne céda qu'à la fortune des armes de l'Angleterre. Ce fut sous le règne d'Aurungzèbe que ce clan sauvage descendit pour la première fois de ses montagnes ; et peu de temps après la mort de ce prince, il n'y eut pas une province de son empire qui n'entendît sans trembler le nom redoutable des Mahrattes. Beaucoup de riches royautés furent entièrement subjuguées par eux. Leur domination s'étendit à travers la péninsule d'une mer à l'autre. Les chefs des Mahrattes régnèrent à Poonah, à Gualior, dans le Guzerat, dans le Berar et dans le Tanjore. Devenus de grands souverains, ils ne cessèrent pas pour cela d'être des flibustiers. Ils conservèrent les habitudes de

brigandage qu'avaient eues leurs ancêtres. Tout pays qui n'était pas soumis à leur domination était exposé à leurs incursions dévastatrices. Partout où le son de leur instrument de guerre était entendu, le paysan épouvanté jetait un sac de riz sur ses épaules, cachait ses petites épargnes dans sa ceinture et fuyait avec sa femme et ses enfants sur les montagnes ou au milieu des bois dans le voisinage moins cruel de l'hyène et du tigre. Nombre de provinces rachetaient leurs moissons par le payement d'un tribut. Même le misérable fantôme qui porte encore le titre d'Empereur s'abaissa jusqu'à payer cet ignominieux rachat. Des murs du palais de Delhi on vit les feux de campement d'un chef de ces flibustiers rapaces. Un autre, à la tête de son innombrable cavalerie descendait chaque année dans les champs de riz du Bengal. Les marchands européens mêmes tremblaient pour leurs magasins. Il n'y a pas cent ans depuis que l'on a cru nécessaire de fortifier Calcutta contre les cavaliers du Berar ; et le nom de Mahratte conservé de nos jours à un fossé de la ville rappelle le souvenir du danger.

Partout où les vice-rois du Mogol purent se maintenir, ils devinrent souverains. Ils purent bien encore, pour la forme, reconnaître la prééminence de la maison de Tamerlan. Ils purent, à l'occasion, envoyer à leur souverain nominal un présent de cérémonie, ou solliciter de lui un titre d'honneur. Dans la réalité cependant, ils n'étaient plus des délégués révocables à volonté, mais des princes héréditaires et indépendants. C'est de cet état de choses que sont nées les puissantes familles musulmanes qui ont autrefois gouverné le Carnatic et le Bengal, et celles qui, avant l'insurrection, quoique dans un état de vasselage, exerçaient certaines prérogatives de la puissance royale à Lucknow et à Hyderabad.

Comment allait finir cette confusion? Cette lutte allait-elle durer des siècles? Allait-on voir s'élever une autre grande monarchie? Etait-ce le Musulman ou le Mahratte qui allait devenir le maître de l'Inde? Un autre Baber allait-il descendre des montagnes, allait-il conduire les tribus hardies du Caboul et du Chorasan contre une race plus riche et moins belliqueuse? Toutes ces éventualités étaient dans l'ordre des probabilités. Mais quel homme, si sagace qu'il fût, aurait cru possible qu'une corporation marchande, séparée de l'Inde par quinze mille milles de mer et qui n'y possédait que quelques arpens pour un but com-

mercial, aurait, en moins de cent ans, étendu sa domination depuis le cap Comorin jusqu'aux neiges perpétuelles de l'Himalaya? Qui aurait pensé qu'elle aurait pu jamais contraindre Mahrattes et Musulmans à oublier leurs haines mutuelles, dans une soumission commune; qu'elle aurait apprivoisé ces races sauvages qui avaient résisté au plus puissant des Mogols; et qu'ayant uni sous ses lois cent millions de sujets, elle aurait porté ses armes victorieuses loin à l'Est du Burrampooter, et loin à l'Occident de l'Hydaspes, où elle a dicté des conditions de paix aux portes d'Ava et a assis son vassal sur le trône de Canhahar?

Cette pénétration se rencontra cependant dans un Français. Le premier qui comprit qu'il était possible de fonder un vaste empire sur les ruines de la monarchie Mogole fut Dupleix. Son esprit entreprenant, vaste, inventif, avait formé ce projet à une époque où les employés les plus capables de la Compagnie n'étaient occupés qu'à recevoir des expéditions de marchandises et à tenir note de celles qu'ils expédiaient. Il ne s'était pas seulement proposé à lui-même d'atteindre le but. Il avait une connaissance claire et exacte des moyens à employer pour l'atteindre. Il vit que les plus grandes forces de l'Inde, fussent-elles mises sur pied, ne pourraient résister sur un champ de bataille à un petit corps d'armée discipliné à l'européenne et conduit suivant la tactique de l'Occident. Il vit aussi que les natifs de l'Inde pourraient, sous le commandement d'officiers européens, devenir des soldats que Saxe ou Frédéric auraient été fiers de commander. Il vit parfaitement bien que la voie la plus facile et la plus convenable par laquelle un aventurier d'Europe pouvait arriver à exercer la souveraineté dans l'Inde, était de s'emparer des ressorts moraux du gouvernement de cette contrée et de parler par la bouche de quelqu'une de ces poupées brillantes qui étaient décorées du titre de Nabob ou de Nizam. Cette organisation militaire, cette politique, qui, quelques années plus tard fut employée avec un succès signalé par les anglais, fut comprise et pratiquée d'abord par ce Français dont le génie avait conçu l'établissement d'un immense empire avec tous les moyens pratiques d'exécution.

La situation de l'Inde était telle qu'une aggression quelconque pouvait trouver un prétexte soit dans les vieilles lois de l'empire, soit dans l'état nouveau du pays. Tous les droits

étaient incertains; et les Européens intervenant dans les querelles des Indiens entre eux achevaient la confusion en appliquant aux lois politiques de l'Asie les règles du droit public de l'Occident en matière de fiefs. S'il convenait de traiter un Nabob, en prince indépendant, il y avait d'excellents motifs pour le faire. De fait, il était indépendant. S'il convenait de le traiter en délégué de la cour de Delhi, il n'y avait pas de difficulté; car, en théorie, c'était vrai. S'il convenait de considérer sa dignité comme héréditaire, ou comme viagère, ou comme révocable selon le bon plaisir du Mogol, ni arguments, ni précédents ne manquaient pour justifier chacun de ces systèmes. Le parti qui avait le Baber en ses mains le représentait comme l'incontestable, le légitime, le tout puissant monarque auquel toutes les autorités subordonnées devaient obéissance. Au contraire, le parti contre lequel on invoquait l'autorité du Mogol ne manquait pas de raisons plausibles pour soutenir que l'empire était dissous de fait, et que, bien qu'il fût convenable de traiter le grand Mogol avec respect comme un vénérable débris d'un ordre de choses qui n'était plus, il était absurde de le regarder comme le maître réel de l'Inde.

Ce fut, en 1748, que mourut le plus puissant des nouveaux maîtres de l'Inde, le grand Nizam al Mulk, vice-roi du Deccan. Son autorité passa à son fils Nazir-Jung. Ce haut fonctionnaire gouvernait plusieurs provinces; la plus riche de celles qu'il gouvernait et dont le territoire était le plus étendu s'appelait la Carnatic. Elle était administrée par un ancien Nabob dont les Anglais ont corrompu le véritable nom en celui d'Anaverdi Khan.

Des prétendants disputèrent la vice-royauté à Nazir Jung, et d'autres l'administration de la province du Carnatic au Nabob. Mirzapha Jung, petit-fils du Nizam al Mulk fut le compétiteur de Nazir-Jung à la vice-royauté. Chunda Sahib disputa à l'ancien Nabob son beau-père, Anaverdi Khan, l'administration du Carnatic. Dans l'état d'incertitude de la législation de l'Inde, il était facile à Mirzapha Jung et à Chunda Sahib de mettre en avant quelque chose qui ressemblât à des titres. Dans une société entièrement désorganisée, il ne leur fut pas difficile de trouver des aventuriers prêts à suivre leurs étendards. Ils unirent leurs intérêts, envahirent le Carnatic et appelèrent à leur secours les Français dont la réputation avait grandi à cause du

succès de leurs armes dans la guerre récente qu'ils avaient faite aux Anglais sur la côte de Coromandel.

Il ne pouvait rien arriver de plus agréable au subtil et entreprenant Dupleix. Faire un Nabob du Carnatic, faire un vice-roi du Deccan, gouverner sous leurs noms toute la partie sud de l'Inde, c'était, à la vérité, un dessein attrayant. Il s'allia avec les prétendants et leur envoya un corps auxiliaire de quatre cents soldats français et de deux mille cipayes disciplinés à l'européenne. Une bataille fut livrée. Les français se distinguèrent éminemment. Anaverdi Khan fut défait et tué. Son fils Mahommed Ali qui fut par la suite connu en Angleterre comme Nabob d'Arcot, et qui doit à l'éloquence de Burke l'immortalité la moins enviable, s'enfuit avec les misérables restes de son armée à Trichinopoli; et les vainqueurs devinrent, d'un seul coup, maîtres de presque tout le Carnatic. Ce n'était là que le commencement de la grandeur de Dupleix. Après quelques mois de combats, de négociations et d'intrigues, son habileté et sa bonne fortune triomphèrent partout. Nazir-Jung périt par les mains des hommes de sa suite; Mirzapha Jung devint maître du Deccan; et le triomphe des armes et de la politique française fut complet. A Pondicherri, tout était exaltation et fête. Les canons des batteries saluèrent la victoire, et le *Te Deum* fut chanté dans les églises. Le nouveau Nizam vint à Pondicherri visiter les alliés; et là eut lieu la cérémonie solennelle de son installation. Dupleix, vêtu du costume des Musulmans du plus haut rang, entra dans la ville porté dans le même palanquin que le Nizam. Il fut déclaré Gouverneur de l'Inde depuis le fleuve Kristna jusqu'au cap Comorin, une contrée dont le territoire est aussi étendu que celui de la France, avec une autorité supérieure même à celle de Chunda-Sahib. Il eut le commandement de sept mille hommes de cavalerie. Il exerçait maintenant un pouvoir absolu sur trente millions d'hommes. On ne pouvait obtenir du gouvernement aucun honneur, aucun traitement, si ce n'est par son intervention. Aucune demande à moins qu'elle ne fût apostillée par lui, ne pouvait être accordée par le Nizam.

Mirzapha Jung ne survécut que quelques mois à son élévation. Mais un autre prince, de la même maison, élevé sur le trône par l'influence française, ratifia toutes les promesses faites par son prédécesseur. Dupleix était alors le plus grand potentat de l'Inde. Ses compatriotes disaient avec orgueil que son nom

n'était prononcé qu'avec crainte et respect même dans l'intérieur du palais de Delhi. La population indigène voyait avec étonnement les progrès qui avaient été faits vers la domination de l'Asie par un européen, dans le court espace de quatre années. Pour augmenter le prestige qu'il exerçait déjà, il voulut, par un trait de politique consommé, perpétuer le souvenir de sa victoire à la manière des grands conquérants de l'Orient. Près du lieu où il avait remporté son plus grand triomphe par la chute de Nazir Jung et l'élévation de Mirzapha, il fit ériger une colonne, dont les quatre côtés portant quatre inscriptions, en quatre langues différentes, proclamaient sa gloire à toutes les nations de l'Orient. Des médailles portant des emblèmes qui rappelaient ses succès furent placées sous les fondements de l'énorme colonne autour de laquelle s'éleva une ville sous le nom superbe de Dupleix Fatihabad, ce qui bien interprété signifie la cité de la victoire de Dupleix.

Les Anglais avaient fait leurs efforts pour arrêter la carrière rapide et brillante d'une compagnie rivale; et ils continuaient à reconnaître Mahommed-Ali comme Nabob du Carnatie. Mais Mahommed-Ali n'avait plus que Trichinapoli; et Trichinapoli était investie par Chunda Sahib et ses auxiliaires Français. Faire lever le siége semblait impossible. La petite armée qui était alors à Madras n'avait pas de chef. Le major Lawrence était retourné en Angleterre; et il ne restait pas un seul officier connu dans toute la colonie. D'un autre côté, les indigènes avaient appris à mépriser la puissante nation qui devait bientôt les conquérir et les gouverner. Ils avaient vu flotter le drapeau Français sur le fort saint George; ils avaient vu les employés de la Compagnie Anglaise conduits en triomphe à travers les rues de Pondicherri; ils avaient vu les armes et la politique de Dupleix triompher partout, pendant que l'opposition que lui avait faite la colonie de Madras n'avait servi qu'à montrer la faiblesse de celle-ci et à rehausser la gloire du vainqueur. Ce fut alors que la valeur et le talent d'un employé inférieur de la Compagnie fit soudainement tourner la roue de la fortune.

Clive avait alors vingt-cinq ans. Il avait hésité quelque temps entre le commerce et la carrière militaire; à la fin il s'était placé dans une position qui participait des deux, celle de commissaire des troupes avec le rang de capitaine. La situation éveilla en lui toutes les puissances de son esprit. Il représenta à ses supé-

rieurs qu'à moins de faire de vigoureux efforts, Trichinopoli allait tomber; qu'avec elle allait périr la maison d'Anaverdykhan, et que les Français deviendraient les maîtres réels de toute la péninsule Indienne. Il était absolument nécessaire de faire un coup d'audace. Si l'on attaquait Arcot, la capitale du Carnatic, et la résidence favorite des Nabobs, il n'était pas impossible que le siége de Trichinopoli fut levée. Les chefs de la colonie Anglaise extraordinairement alarmés des succès de Dupleix, et craignant que s'il s'élevait une nouvelle guerre entre la France et la Grande Bretagne, Madras ne fût à l'instant prise et détruite, approuvèrent le plan de Clive et lui confièrent l'exécution du plan qu'il avait exposé. Le jeune capitaine fut mis à la tête de deux cents soldats Anglais et de trois mille cipayes disciplinés à l'Européenne. Des huit officiers qui commandaient ce petit corps d'armée deux avaient vu le feu, et quatre étaient des employés de la Compagnie que l'exemple de Clive avait entraînés. Le temps était orageux, mais Clive marcha malgré le tonnerre, les éclairs et la pluie jusqu'aux portes d'Arcot. La garnison, saisie d'une terreur panique, évacua le fort et les Anglais y entrèrent sans coup férir. Mais Clive savait bien qu'on ne le laisserait pas paisible possesseur de sa conquête. Il commença aussitôt à approvisionner la ville, fit exécuter des travaux et se prépara à soutenir un siége. La garnison qui s'était enfuie à son approche ne tarda pas à revenir de sa terreur, et ayant reçu des renforts dans le voisinage, elle se campa forte de trois mille hommes, sous les murs de la ville. A la tombée de la nuit, Clive sortit du fort, attaqua le camp par surprise, tua un grand nombre d'ennemis, dispersa le reste et retourna à ses quartiers sans avoir perdu un seul homme.

La nouvelle en arriva bientôt à Chunda Sahib qui assiégeait Trichinopoli. Il détacha immédiatement quatre mille hommes de son camp et les envoya sur Arcot. Ils furent promptement rejoints par les débris du corps d'armée que Clive avait récemment défait. Ils furent renforcés de deux mille hommes venus de Vellore, et chose plus importaute, de cent et cinquante soldats français que Dupleix dépêcha de Pondicherri. Toute cette armée, montant à environ dix mille hommes, était sous le commandement de Rajah Sahib fils de Chunda Sahib.

Rajah Sahib investit le fort qui paraissait incapable de soutenir un siége. Les murs étaient ruinés, les fossés sans eau,

les remparts trop étroits pour porter des canons, les créneaux trop bas pour protéger les soldats. La petite garnison diminuait considérablement. Elle n'était plus que de cent et vingt Européens et de deux cents Cipayes. Il ne lui restait plus que quatre officiers; quant aux provisions, il n'y avait plus grand'chose et le chef qui devait commander la défense, au milieu de circonstances aussi décourageantes, était un jeune homme de vingt-cinq ans qui avait été commis aux écritures.

Le siége dura cinquante jours. Durant cinquante jours, le jeune homme défendit la ville avec une vigueur, une vigilance, une habilité qui aurait fait honneur à un maréchal de France. Cependant la brèche devint de jour en jour plus large. La garnison commença à sentir la faim. Dans de telles circonstances, quelles troupes avec si peu d'officiers n'eussent pas donné des signes d'insubordination? Ce danger était surtout grand dans une garnison composée d'hommes de race, de langage, de couleur, de mœurs et de religion différents. Cependant les Cipayes vinrent trouver Clive, non pour se plaindre d'une nourriture insuffisante, mais pour lui proposer de donner tout le grain de riz aux Européens qui avaient besoin de plus de nourriture que les natifs de l'Inde. L'eau, disaient-ils, tirée du riz cuit pressé dans un tamis, leur suffirait. Le dévouement de cette petite bande à son chef peut être mis sur la même ligne que tout ce qu'on raconte de la dixième légion de César ou de la vieille garde de Napoléon. L'histoire ne contient rien de plus touchant que cet exemple de la fidélité militaire.

Le gouvernement de Madras fit une tentative infructueuse pour secourir Arcot. Mais il y avait de l'espoir d'un autre côté. Un corps de six mille Mahrattes moitié soldats moitié voleurs avaient été loués pour prêter assistance à Mahommed-Ali; mais croyant la puissance française irrésistible, et le triomphe de Chunda Sahib certain, ils étaient demeurés sur les frontières du Carnatic. Le bruit de la défense d'Arcot les arracha de leur inaction. Morari Row déclara qu'il n'avait jamais cru auparavant que les Anglais pussent combattre; mais qu'il les aiderait maintenant puisqu'il voyait qu'ils avaient assez de courage pour s'aider eux-mêmes. Rajah Sahib apprit que les Mahrattes étaient en mouvement. Force lui fut de se hâter. Il essaya d'abord de négocier. Il offrit à Clive des présents qui furent rejetés avec mépris. Il fit alors la menace que si ses propositions n'étaient pas acceptées,

il ordonnerait immédiatement l'assaut et que toute la garnison serait passée au fil de l'épée. Clive lui répliqua avec hauteur, que Chunda Sahib père était un usurpateur, qu'il n'y avait dans son armée que de *la canaille* et qu'il ferait bien de penser deux fois avant d'envoyer de *pareils poltrons* dans une brèche défendue par des soldats anglais.

Rajah Sahib se détermina à livrer l'assaut. Le jour était bien choisi pour une entreprise hardie. C'était le jour de la grande fête musulmane qui est consacrée à la mémoire de Hosein, le fils d'Ali. L'histoire de l'Islamisme ne contient rien de plus touchant que l'événement qui a donné naissance à cette solennité. La sombre légende raconte comme quoi le chef des Fatimites, au moment où ses braves compagnons avaient péri autour de lui, but sa dernière gorgée d'eau, dit sa dernière prière, comme quoi les assassins portèrent sa tête en triomphe, comme quoi le tyran frappa de son bâton la bouche qu'avait fermée la mort, et comme quoi quelques vieillards se ressouvinrent, les larmes aux yeux, que cette bouche avait pressé les lèvres de Mahomet, leur prophète. Douze siècles à peu près se sont écoulés depuis, et le retour de la fête anniversaire produit encore au cœur des Musulmans de l'Inde de féroces impulsions, de sombres émotions. Ils cherchent à se mettre eux-mêmes dans un état d'exaspération et de rage tel qu'on dit que beaucoup tombent mort des suites de ce délire. Ils pensent que celui qui, le jour de cette fête, périt les armes à la main, en combattant les infidèles, expie par sa mort tous les péchés de sa vie et passe à l'instant dans le jardin des houris. Ce fut le jour de cette fête que Rajah Sahib ordonna l'assaut. Des drogues stimulantes avaient été distribuées pour aider l'effet du zèle sectaire, et les assiégeants, ne se possédant plus d'enthousiasme, excités par des boissons narcotiques, coururent furieux à l'attaque.

(*A continuer*)

MADAME DE SWETCHINE.

Plusieurs fois déjà j'ai rendu à d'illustres catholiques, morts de notre temps, un funèbre et pieux hommage. Tour à tour le général Drouot, Daniel O'Connell, Frédéric Ozanam, ont entendu ma voix sur leur tombe, une voix inférieure à celle que leur gloire eût méritée, mais qui pourtant tenait d'une admiration sincère le droit de les louer. Aujourd'hui, après ces noms fameux, pour qui la louange ne peut rien, je prononce un autre nom, un nom qui pourra paraître inconnu, peut-être même étranger, et qui cependant appartient à la nation des grands esprits chrétiens de notre âge. Écrivain supérieur, madame de Swetchine n'a rien publié; conversatrice de premier ordre, la renommée de son salon n'a point pénétré au delà de ce cercle qui n'est pas le public, quoiqu'il soit plus que l'intimité; femme d'une foi antique et d'une piété active, elle n'a fondé ni présidé aucune œuvre : et toutefois, pendant plus de quarante ans, elle a exercé un empire que le comte de Maistre avait subi, devant lequel madame de Staël s'était inclinée, et qui a retenu autour d'elle, jusqu'à son dernier jour, des admirateurs accoutumés à émouvoir l'opinion, mais plus accoutumés encore à s'éclairer de la sienne. Au comte de Maistre avaient succédé M. de Bonald, M. l'abbé Frayssinous, M. Cuvier; à ceux-ci M. de Montalembert, le comte de Falloux, le prince Albert de Broglie, et tant d'autres, génération plus jeune, mais non moins soumise à l'ascendant d'une âme où la vertu servait le génie.

Pourquoi nous tairions-nous? Pourquoi ne rien dire aux vivants de ce qu'ils ont perdu dans les morts? Tant que l'homme vit, la modestie doit garder ses actes, et l'amitié elle-même doit être contenue par la pudeur; mais la mort a cela d'admirable, qu'elle donne au souvenir comme au jugement toute sa liberté. En enlevant ceux qu'elle frappe au double écueil de la fragilité et de l'envie, elle permet à ceux qui ont vu de lever le voile, à ceux qui ont reçu de confesser le bienfait, à ceux qui ont aimé d'épancher leur amour. L'obscurité même du mérite ajoute au

désir de le faire connaître, et si ce mérite fut illustre, tout en étant caché, c'est presque une religion de le tirer de la tombe et de lui rendre devant les hommes la gloire qu'il a devant Dieu. Aussi ai-je l'espérance qu'on me pardonnera ces courtes pages; mais, ne l'eussé-je pas, je les écrirais encore. Je les dois à une amitié qui avait commencé dans les ombres et les périls de ma jeunesse, et qui depuis, à travers les vicissitudes d'un quart de siècle, ne cessa jamais de m'ouvrir les perspectives de l'honneur si difficiles à reconnaître dans des temps agités et confus, lorsque la foi elle-même se trouble aux événements de la terre et y cherche une route digne de sa mission.

Madame Sophie-Jeanne de Swetchine était née en Russie, le 4 décembre 1782. Son nom de famille était de Soymonoff. Elle avait une sœur qui épousa le prince de Gagarin, ancien ambassadeur de Russie à Rome; elle-même s'unit, à l'âge de dix-sept ans, au général de Swetchine, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg. Elle appartenait par sa naissance à la religion grecque; mais son éducation l'avait livrée au scepticisme du dix-huitième siècle, et, selon le cours naturel des choses, elle eût dû mourir incrédule ou schismatique, au fond de quelque terre semi-orientale. Dieu ne le voulait pas, et c'est tout d'abord l'intérêt saisissant qui s'attache à sa vie. Pour un chrétien, la prédestination d'une âme et les chemins mystérieux par où Dieu la conduit à sa fin sans toucher à sa liberté, sont un spectacle qui l'emporte sur tous les autres et dont le charme ne s'épuise jamais. Les secrets de la grâce et du libre arbitre, si intimes à notre propre cœur, nous éclairent mieux dans une histoire qui n'est pas la nôtre, et la communion des saints, qui fait de nous tous, croyants et aimants, une seule chose dans une seule lumière, et une seule bonté, nous donne, au récit d'une conversion difficile, le sentiment d'une conquête où nous avons notre part.

La jeune Sophie de Soymonoff était donc incredule et grecque. Elle avait été prise, dès sa naissance, aux illusions du rationalisme et aux rets de la plus singulière fortune qu'ait eu l'erreur; car la religion grecque a cela d'unique, qu'elle présente une négation très-restreinte et très-stable de la vraie foi, sous une autorité qui s'est retranchée de sa base, et qui cependant en garde tout le reste avec un sentiment profond de l'antiquité. A voir cette succession épiscopale exacte, ce symbole inaltéré, cette discipline inviolable, ces sacrements où Rome elle-même se reconnaît, on se demande comment l'erreur respecte si bien et si longtemps les limites qu'elle s'est tracées dans son jet primitif, semblable à ces roches qu'une éruption a soulevées de leurs fondements, et qui

demeurent immobiles sous l'œil et sous l'effort des siècles. Tandis qu'en Occident, le protestantisme n'a pu se créer ni dogmes, ni discipline, ni hierarchie, nuage flottant au hasard de tous les esprits, l'Orient a vu, dans un spectacle contraire, se produire la fixité de l'erreur. Ici la dissolution, là bas la pétrification : entre les deux, la vérité qui est immuable sans être inerte, progressive sans subir de changements. Quelque étonnant que soit ce contraste, il n'est pas difficile de s'en rendre compte si l'on considère, d'une part, la différence de nature entre l'homme d'Orient et l'homme d'Occident, et, d'une autre part, la diversité du sort politique qui leur a été fait. L'homme d'Orient contemple et adore, tandis que son rival, moins heureux par le regard, l'est davantage par l'action. Aussi l'un s'est-il créé des institutions généreuses, sous lesquelles il a, d'âge en âge, étendu son empire, tandis que l'autre a passé de servitude en servitude, incapable de s'asseoir à l'ombre d'une autorité réglée, et de développer, sous un souffle libre, ni le mal ni le bien qu'il a conçu. De là, en Europe, l'erreur prenant un caractère de vie qui l'a conduite aux conséquences logiques les plus extrêmes, en même temps qu'elle revêtait à Constantinople un caractère de mort qui l'a laissée ce qu'elle était, par impuissance et non par vertu.

Neanmoins il est aisé à une intelligence vulgaire de s'y tromper, surtout lorsque les traditions de famille et de nation donnent à l'erreur le reflet du patriotisme, et qu'un gouvernement absolu, gardien jaloux d'une religion dont il est le chef, ne laisse parvenir aux âmes aucune émanation de la vérité. Sophie de Soymonoff était née prisonnière au sein d'un empire de soixante-dix millions d'hommes. Elle était à six cents lieues de Saint Pierre et à mille ans de la vraie foi. Mais, si vigilant que soit le despotisme, si muré que soit le cachot, Dieu reste toujours proche, et il amène d'où il veut les instruments que sa Providence s'impose pour conserver à l'homme la part qu'il lui a faite dans toutes ses œuvres. A l'âge où madame de Swetchine ne pouvait sonder encore ni la misère du schisme grec, ni l'abîme de l'incrédulité, un homme de Dieu lui vint. Ce n'était pas un prêtre, c'était l'ambassadeur d'un roi dépouillé de la plus grande partie de ses Etats, relégué dans une île de la Méditerranée, et qui, en envoyant à Saint-Pétersbourg un représentant de ses malheurs, ne se doutait pas qu'il y envoyait un chargé d'affaires de la grâce divine, un homme marqué d'un sceau prédestiné. Le comte Joseph de Maistre, car c'était lui, détestait de toute son âme les deux colosses de son temps, la Révolution et l'Empire, celui-ci, parce qu'il y voyait l'oppression des nationalités européennes; celle-là, parce

qu'il la croyait empreinte à jamais d'un esprit anti-chrétien : mais il aimait la France, parce que, bien qu'elle fût le siége de la Révolution et de l'Empire, il y sentait une foi indestructible, la foi de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, et je ne sais quelle prédestination qui ravissait son entendement et le rendait prophète à l'endroit de ce pays qu'il estimait si coupable, mais si grand. Né en Savoie, dans la patrie de saint François de Sales et de Jean-Jacques Rousseau, il était Français comme eux par son génie, mais bien plus encore par sa foi, et son cœur n'avait que deux pulsations, l'une pour l'Église, l'autre pour la France : mortel généreux, qui faisait taire ses antipathies devant ses convictions, en qui l'aveuglement n'ôtait pas la lumière, et qui, comme Philoctète blessé des flèches d'Hercule, ne pouvait séparer la Grèce ni de ses accusations ni de ses attendrissements.

Madame de Swetchine eut bientôt rencontré cet homme extraordinaire dans les salons de Saint-Pétersbourg, et ce fut là le premier grand événement de sa vie. Esprit absolu, mais aimable, ainsi que sa correspondance posthume l'a prouvé, M. de Maistre aimait la conversation. Il ne l'aimait pas comme un trône où brillait son génie, mais comme un échange libre et délicat des pensées, où la grâce s'unit à la lumière, le goût à la hardiesse, l'abandon à la mesure, qui rapproche dans une heure tous les temps et tous les dons, et noue entre des hommes qui veulent se plaire des sentiments de bienveillance et de respect. Foyer généreux des intelligences cultivées de tous les pays, la conversation est le dernier asile de la liberté humaine. Elle parle encore là où la tribune se tait; elle remplace les livres qui ne se font plus; elle donne cours aux pensées que le despotisme poursuit; elle échauffe enfin, elle remue, elle émeut; elle est, là où elle peut vivre, le principe et l'écho tout puissant de l'opinion. Il ne faut donc pas s'étonner si de grands hommes y trouvent un plaisir qui est aussi pour eux l'accomplissement du devoir. Tant qu'une société converse, elle est encore sauvée.

Or il n'y avait pas d'apparence que le comte de Maistre pût trouver à Saint-Petersbourg un aliment à ce noble besoin de son cœur. Le Russe est doué d'une parole facile, d'un esprit prompt, et ce n'est pas une flatterie dénuée de justesse qui l'a nommé le Français du Nord. Mais il sert depuis qu'il est au monde; privé de toute liberté politique, il n'a pas même dans sa religion un espace pour y dilater sa poitrine, et le Christ qu'il adore ne lui apparaît que sous le sceptre de ses maîtres et derrière leur implacable majesté. Une forteresse renferme, à Saint-Pétersbourg, le temple où dorment les czars, et, une fois morts, leur peu-

ple ne peut pas même visiter librement leur cendre. La crainte, le soupçon, le doute, toutes les nuances de l'inquiétude, habitent le Russe, et se traduisent sur son front par un calme que rien ne détruit, sur ses lèvres par une réserve que rien ne dissipe. Pour converser, il faut s'ouvrir; pour s'ouvrir, il faut posséder sa vie, ses biens, son honneur, sa liberté. Lors donc que le comte de Maistre entra dans Saint-Petersbourg, il put se dire qu'il entrait dans la capitale du silence, et que son génie n'y serait qu'un monologue.

Il se trompait. Je n'ai entendu madame de Swetchine que dans les vingt-cinq dernières années de sa vie, et elle en avait cinquante lorsque son regard bienveillant s'arrêta sur le mien. Sans doute l'âge avait mûri son art de penser et de dire; mais il est impossible qu'elle n'en eût pas eu cette jeune irruption qui annonce de bonne heure aux autres et à soi le trésor que l'on porte dans son sein. Toujours est-il que M. de Maistre l'eut bientôt decouvert. Au milieu de ce monde de diplomates et de grands seigneurs, il discerna une jeune femme qui portait dans son langage le trait de la supériorité, et dont la conversation, puisée à une source plus pure encore que l'esprit, touchait, avec un tact remarquable, aux frontières de la liberté sans les franchir jamais. La confiance est une indicible soif de notre pauvre cœur; il ne peut vivre seul, il s'epanche sans qu'il y songe, et lorsque l'expérience de la vie lui a révélé le péril de l'abandon de soi, devenu plus sage, mais non pas plus amant de la pensée contenue, il estime un bonheur souverain la rencontre de la sécurité dans le commerce du monde. Moins heureux cependant que la plupart des hommes, l'homme de génie a besoin aussi d'une certaine élevation dans les intelligences qui touchent la sienne, et, bien que la foule ait son charme et sa puissance, ne fût-ce qu'en ecoutant celui qui la domine, neanmoins c'est à part, dans le choc de deux lumières dignes l'une de l'autre, que la conversation prend tout son essor et arrive aux dernières fibres de notre être pour lui révéler le plaisir eternel des esprits, qui est de se parler. Démosthènes discourant devant les Athéniens, Cicéron plaidant au forum ou au sénat de Rome, ne faisaient pas, comme on le croit peut être, un monologue : la foule leur répondait, et leur éloquence était le fruit d'une grande âme entendue d'un grand peuple. Il n'y a pas d'éloquence solitaire, et tout orateur a deux génies, le sien et celui du siècle qui l'écoute.

Madame de Staël, qui fut la première conversatrice de son temps, se disait malheureuse de la médiocrité universelle, et cependant elle conversait à Paris, chez le peuple le plus prompt de la terre à la parole, et

le plus confiant : qu'eût-elle dit à Saint Pétersbourg? M. de Maistre y était, mais il y était avec une Française née en Russie, et qui devait un jour, reconnaissant l'erreur de sa naissance, vivre et mourir dans sa vraie patrie, la patrie d'une foi incorruptible et d'une liberté qui n'a jamais eu que des éclipses, parce que la conversation l'a soutenue toujours. Louis XIV conversait à Versailles, sans se douter que la conversation tuerait son despotisme. En Orient, siége prédestiné du pouvoir absolu, le prince ne converse pas, il ordonne et se tait.

Il est impossible à deux âmes de se rencontrer dans une conversation où elles se plaisent, sans que, tôt ou tard, la religion apparaisse au seuil de leurs discours. La religion est le vêtement intérieur de l'homme. Il y en a qui s'arrachent des lambeaux de ce vêtement, d'autres qui le souillent; mais il y en a peu qui se l'ôtent jusqu'à ne pas en conserver quelque haillon, et ce morceau, tel quel, suffit pour qu'ils ne soient pas nus de la divinité. Madame de Swetchine était incrédule, et elle avait derrière elle, au delà de son incrédulité, le schisme grec : le comte de Maistre était catholique, non-seulement par la foi, mais par la vue directe de l'esprit. Il était à ce point où l'homme peut dire, tant la vérité lui est sensible : Je ne crois pas, je vois. Quels furent les entretiens de ces deux âmes sur un sujet où il n'y avait entre elles de commun que le génie? Que se dirent-elles de 1803 à 1810, du jour où elles se rencontrèrent pour la première fois, à celui où l'une d'elles se courba devant l'autre, s'avoua vaincue et poussa, au sein de l'amitié, le dernier soupir de l'erreur? Sans doute Dieu seul le sait. Dieu seul connaît les ruses qui suspendirent sept années l'efficacité d'une éloquence soutenue de la grâce divine, et lui disputèrent pied à pied la victime et la victoire. Cependant deux des ouvrages immortels du comte de Maistre, les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et le livre du *Pape*, peuvent nous donner le secret de cette controverse perdue dans la mémoire des hommes, et que nous retrouverons un jour dans celle de Dieu.

Il est manifeste que la gouvernante de Saint-Pétersbourg opposa d'abord à l'ambassadeur de Sardaigne toutes les négations du dix-huitième siècle, ces ombres que Voltaire avait revêtues de la transparence d'une verve moqueuse, et où Jean-Jacques Rousseau avait jeté la poésie d'une mélancolique imagination. Le doute, qui est en tous les hommes un abîme profond, l'est bien davantage au cœur d'une femme. On ne renie jamais sa nature impunément, et la nature d'une femme est de croire, parce que sa vocation est d'aimer. Heureusement madame de Swetchine était forte et sincère; elle put suivre du regard la pensée de

son ami et pénétrer peu à peu, en s'y accoutumant, dans ces régions du vrai où la moquerie ne laisse pas même une trace, et où l'imagination ne crée pas même un nuage. On cesse de rire en montant vers Dieu, et l'on cesse aussi de pleurer sans cause : l'intelligence devient sérieuse et le cœur contenu.

Lorsque le comte de Maistre eut écarté les fantômes, madame de Swetchine vit-elle d'un coup la totale réalité du christianisme, ou bien l'Église grecque s'interposa-t-elle comme un demi-jour entre un doute qui n'était plus et une foi qui n'était pas encore? En considérant la lenteur de ses progrès, il est naturel de croire, et la correspondance du comte de Maistre l'a confirmé, que la néophyte prit la route la plus longue, et qu'elle ne se rendit à aucune soudaine illumination. Ce fut donc le livre du *Pape* qui succéda aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*. M. de Maistre l'avait dicté en ayant un regard sur la Russie et un autre sur la France; non pas qu'il y eût un rapport entre ces deux pays au point de vue religieux. La France, depuis que Dieu l'eut faite la fille aînée de l'Église, n'avait pas trahi un seul jour l'unité sacrée de sa mère, et, des champs de Tolbiac aux échafauds de la Terreur, elle s'était tenue fidèle sur la pierre unique et inebranlable où Dieu a scellé en ce monde le mystère de la vérité. Mais il est vrai qu'elle s'était soustraite au droit public de l'Europe qui, pendant plusieurs siècles, avait accordé une suprématie politique au pontife romain, et qu'elle avait puisé dans cette sorte de résistance je ne sais quoi de personnel qui, sans rien ôter à sa soumission théologique, lui avait donné, en certaines matières, une physionomie plus retenue. Cependant, si Louis XIV ne s'était pas avisé de faire ériger en maxime ce qui n'était qu'un instinct national réglé par une foi profonde, jamais les sentiments de la France n'eussent pris, aux yeux de la chrétienté, cette couleur contestable qui, après les ruines de la Révolution, frappa le génie du comte de Maistre, et lui inspira le livre du *Pape*. Il voyait en Russie la chute immense de l'Église grecque, causée par ce seul point de l'infidélité à saint Pierre, et, sans craindre pour la France ce que nul n'avait craint pour elle, il dressa à la papauté cette belle et fière statue que la postérité regardera toujours, même accusât-elle l'artiste d'avoir moins connu le passé que l'avenir.

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : cette simple parole, regardée dans l'Évangile et dans l'histoire, apprit à madame de Swetchine que l'Église grecque, tout en conservant les traditions et l'autorité épiscopales, s'était détachée du centre de l'unité, et par conséquent du

trône même de la vie. Il lui fut aisé ensuite d'en reconnaître l'effet dans les misères spirituelles dont elle avait le spectacle sous les yeux. Le clergé n'est pas toute l'Église, il n'en est qu'une portion. L'Eglise est l'ensemble des âmes qui connaissent Dieu, et qui ne rejettent sciemment, ni la parole qu'il a donnée au monde, ni les sources de grâce qu'il y a ouvertes, ni l'autorité qu'il y a fondée pour conserver et propager sa parole et sa grâce. Corps visible dans les fidèles extérieurement marqués de son sceau, elle embrasse encore, sous le regard de Dieu qui pénètre et juge toutes les consciences, une multitude inconnue d'elle-même, en qui l'ignorance invincible crée la bonne foi, et qui vivent, à leur insu, de la vérité dont elle a le dépôt. Voilà l'Église. Quant au clergé, il est tout entier dans cette parole de Jésus-Christ montant au ciel : *Allez et enseignez toutes les nations, baptisez-les et apprenez-leur à garder mes commandements*. Le clergé est l'apostolat de l'Église. Il est le sommet vénéré de la foi, le corps des âmes appelées de Dieu à répandre la seule parole qui soit infaillible, la seule force qui soumette la chair, la seule onction qui donne l'humilité. *Qui vous écoute m'écoute*, lui a dit Jésus-Christ, *qui vous méprise me méprise*. Tout peut et doit arriver au clergé : la haine, l'exil, la torture, la mort. Il n'y a qu'une chose qu'il ne peut ni ne doit mériter : le mépris. Quand Jésus-Christ souffrait au prétoire sous les coups des plus vils bourreaux, quand il portait sa croix de Jérusalem au calvaire, quand il y était élevé sous les yeux de tout le monde, il y avait contre lui, du ciel à la terre, du démon à l'homme, une haine plus vaste et plus profonde que l'Océan; mais l'estime survivait, et Pilate en se lavant les mains, le centurion en regardant la croix, les vierges en pleurant, le soleil en cachant sa lumière, étaient la révélation d'une conscience plus grande que le supplice, et qui tenait l'univers étonné sous le coup de l'attente et du respect. Or, par un jugement de Dieu, qui est le châtiment d'une faute dix fois séculaire, le clergé grec est méprisé; il l'est, non de l'incrédule, mais du croyant; il l'est du pénitent dont il reçoit les aveux, du chrétien purifié auquel il donne le corps et le sang de son Dieu. Ce mépris est éclatant, universel. Le pape l'a sur son front comme un signe vengeur, et le baiser même du Czar l'y confirme et l'y agrandit.

Placée entre ce spectacle et la vision du comte de Maistre, la lumière totale se fit en madame de Swetchine, et alors commença pour elle la seconde lutte, la lutte de la vérité connue contre les plus saintes affections du cœur. La vérité sans doute est la grande patrie des esprits; elle est leur père, leur mère, leur frère, leur sœur, leur maison; mais enfin

l'homme a sur la terre aussi une autre famille et une autre patrie. Il les aime d'autant plus qu'il est meilleur, et la vertu, tant qu'elle n'est qu'humaine, lui fait là le centre chéri de tout ce qui est bon, aimable et généreux. La religion ajoute à ces liens déjà si forts son divin empire, et de la même table aux mêmes autels l'homme conduit son bonheur et y attache sous une seule chaîne, son temps et son éternité. Quel coup ne sera-ce donc pas lorsqu'un jour, par une évidence qui n'aura point de retraite possible, la fille verra Dieu entre elle et sa mère, entre elle et son époux, entre elle et sa patrie, et qu'il lui sera dit par la même voix qu'entendit Abraham : *Sors de ta terre et de ta parenté et de la maison de ton père, et viens dans la terre que je te montrerai?* Il y en a qui pensent, il est vrai, que cette voix ne doit jamais être écoutée; mais voilà trois mille ans, depuis Abraham, qu'elle commande et qu'elle est obéie. Dieu est plus fort que l'homme, et l'homme est assez grand pour sacrifier à la vérité plus que lui-même.

Madame de Swetchine n'avait pas seulement à craindre les déchirements du cœur; elle avait devant elle une intolérance que le souffle de notre siècle n'avait fait qu'irriter. L'empereur Nicolas ne régnait pas encore; mais la conversion d'une âme russe à l'Église catholique n'en était pas moins en soi un acte de haute trahison, qui exposait à toutes les sévérités du lendemain, s'il échappait à l'inattention de la veille. Après avoir porté six à sept ans cette épineuse situation, madame de Swetchine tourna les yeux vers la France, et elle obtint de l'empereur Alexandre, prince généreux, agité lui-même d'un souffle inconnu, l'autorisation d'y séjourner. Paris la reçut en 1816, à l'âge de trente-quatre ans, dans la plénitude de ses facultés mûries par un long commerce avec les hommes et les événements.

Ce n'est pas sans un dessein de providence que Dieu amène à lui une créature condamnée à l'erreur par tous les liens de famille et de patrie, et qu'il la transporte au loin dans une capitale étrangère, au milieu d'un peuple nouveau. Bien moins encore en est-il ainsi lorsque cette grâce tombe sur une intelligence d'élite, placée comme personne au premier rang de la société, et en qui s'unissent de la sorte tous les dons de la nature et tous ceux du monde. Paris était depuis 1750 le centre de l'esprit européen. Il avait, par une croisade d'un demi-siècle contre Jésus-Christ, entraîné les peuples hors des antiques certitudes qui les avaient fondés. Une révolution inouïe avait été le châtiment de cette faute, châtiment d'autant plus remarquable, que la France invoquait des principes justes, conformes à ses anciennes traditions, et que c'était faute d'une

lumière supérieure pour se retenir, qu'elle avait traversé toutes choses avec la plus dévastatrice impétuosité. Elle n'était restée fidèle qu'à son épée, et encore, après vingt-cinq ans de victoire, dignes de ses plus beaux jours, elle venait de succomber aussi par excès dans les champs de bataille, et deux fois l'étranger avait souillé de sa présence cette ville superbe, la dominatrice des temps modernes par l'ascendant de sa pensée. C'était là, au lendemain de ses revers, que la Providence avait amené madame de Swetchine. La question était de savoir si la France, instruite du besoin qu'elle avait de Dieu pour se constituer, entendrait la voix de ses malheurs; si, rappelée sous ses anciens rois, réconciliée dans ses vieux temples, elle consentirait à redevenir chrétienne pour donner à sa liberté la sanction de la foi qui l'avait toujours conduite et toujours sauvée.

Peu d'esprits, dans les deux camps, entrevoyaient ce rapport du christianisme avec les institutions d'un peuple libéralement gouverné. L'exemple de l'Angleterre, où toujours l'Église appuya les communes, ne disait que peu de chose aux publicistes les plus charmés de son parlement. Madame de Swetchine elle-même avait eu, dans l'auteur des *Considérations sur la France*, un maître qui avait bien vu les vices de la Révolution française, mais qui, sans trahir la liberté civile et politique, n'en comprenait pas bien peut-être ni tout le besoin, ni tout l'avenir. Heureusement elle avait vécu aussi sous le pouvoir absolu; elle avait eu, sous les yeux, pendant près de quarante ans, une Église chrétienne dans un pays servile, et cette leçon n'avait pu être perdue pour un esprit aussi droit que le sien. Les maux de la liberté sont grands chez un peuple qui n'en connaît pas la mesure, qui, à tout moment, la refuse par jalousie ou l'outre-passe par inexpérience; mais ces maux, si grands qu'ils soient tiennent à l'apprentissage de la liberté, et non pas à son essence; ils laissent encore du jour, de l'espace, de la vie, une ressource aux faibles, une espérance aux vaincus, et par-dessus tout l'émulation sacrée du bien contre le mal. Sous le despotisme, le mal et le bien dorment sous le même oreiller; une dégénérescence sourde envahit les âmes, parce qu'elles n'ont plus de lutte à soutenir, et le christianisme lui-même, victime protégée, expie dans d'ineffables humiliations le bénéfice de sa paix. Madame de Swetchine avait vu cela. Son grand cœur en était tout plein lorsqu'elle entra dans Paris, et qu'au bruit des tempêtes elle s'agenouilla pour la première fois de sa vie à des autels combattus, mais estimés. Il faut avoir souffert dans la liberté de sa foi pour en connaître le prix. Il faut avoir passé sous les fourches du

schisme pour savoir ce que c'est à une âme de respirer pleinement dans l'air de la vérité. Que de fois n'ai-je pas vu les yeux de madame de Swetchine se mouiller de larmes à la pensée qu'elle était dans un pays catholique! Que de fois ne s'est-elle pas émue au dedans d'elle-même en voyant un bon prêtre, un bon religieux, un bon frère des écoles, l'image enfin de Jésus-Christ sur un front sincère et dans une vie de vertu! Ah! voilà ce que nous ne perdrons jamais ici! On pourra bien déshonorer je ne sais combien de choses humaines, et même divines; mais, dans le naufrage, Jésus-Christ nous restera visible en beaucoup qui l'aimeront et le serviront dignement.

La vie de madame de Swetchine, pendant les quarante ans qu'elle passa au milieu de nous, fut une action de grâces continuelle. Plus d'une fois, sous un règne de persécution comme celui de l'empereur Nicolas, elle eut des craintes sur la sécurité de son séjour en France. Une fois même, malgré son grand âge, elle crut nécessaire de ne pas s'en rapporter au zèle de ses amis les plus éprouvés, et elle courut à Saint-Pétersbourg y implorer l'oubli du czar. Dieu la sauva toujours. Elle avait acquis un tel prestige qu'on pouvait dire qu'elle représentait à Paris l'honneur et l'intelligence de la Russie, et ce fut sans doute la cause qui, dans les temps les plus difficiles, la préserva du rappel.

Cette dépendance où elle était encore de son pays, parce que ses biens y répondaient de sa personne, lui imposait une prudence extrême dans un salon qui était fréquenté par ses compatriotes et par des hommes de tout rang et de toute opinion. Mais cette réserve, dont elle avait acquis l'habitude dans sa patrie, n'ôtait rien à la grâce ni à la sincérité de son discours. Qu'elle tût ou qu'elle exprimât sa pensée, selon le degré de confiance que lui inspiraient ceux qui étaient présents, elle ne la trahissait jamais, et, dans son silence même, elle saisissait les choses par le côté qui restait abordable, en leur donnant assez de clarté pour instruire sans déplaire. Un naturel exquis recouvrait sa parole, quoique la finesse et l'imprévu en fussent le caractère le plus accoutumé. Lorsqu'elle se rencontra pour la première fois avec madame de Staël, toutes les deux se connaissaient sans s'être vues, et, placées, par hasard, aux deux angles opposés d'un vaste salon, elles s'observaient l'une l'autre avec une sorte de curiosité. Madame de Staël, habituée aux hommages, attendait que madame de Swetchine vînt à elle. Voyant qu'il n'en était rien, elle traverse tout d'un coup la longue diagonale qui l'en séparait, s'arrête devant elle, et lui dit, d'un ton à la fois vif et caressant : « Savez vous bien, madame, que je suis très-blessée de votre froideur à mon

égard? — Madame, lui fut-il répondu, c'est au roi de saluer le premier. » Ce mot peut donner quelque idée de ce qu'il y avait de subit et d'ingénieux dans la conversation de madame de Swetchine. A la différence de madame de Staël, qui dissertait plutôt qu'elle ne causait, madame de Swetchine élevait peu la voix et n'avait aucun accent de domination; elle attendait son heure sans impatience, avec désintéressement du succès, plus heureuse de plaire qu'ambitieuse d'éblouir. Un fonds d'inépuisable intérêt pour ceux qu'elle avait une fois aimés donnait à son intimité un caractère doux et maternel. On s'approchait de son génie comme d'un foyer de lumière sans doute, mais avec une disposition filiale qui en faisait chérir l'éclat, et qui était le fruit d'une bonté aussi manifeste que sa supériorité. Introduite dans la haute société française, dès son arrivée à Paris, par madame la duchesse de Duras et madame la marquise de Montcalm, sœur du duc de Richelieu, elle n'avait pas tardé à faire sentir autour d'elle cette attraction que produit dans le monde l'éminence reconnue des qualités. Ce qu'elle avait été, jeune, à Saint-Pétersbourg dans le salon de son mari, elle le fut au cœur de la France; mais ce qui n'était à Saint-Pétersbourg qu'une conquête de suffrages et d'admiration devint à Paris un apostolat.

Quand une âme a passé du côté de Dieu, c'est-à-dire du côté du christianisme, seule expression ici-bas de la vie divine, elle ne peut plus trouver ailleurs le mobile de ses actions. Tout en elle part de ce sommet sacré et y retourne. Madame de Swetchine, demeurée dans le monde, n'était plus du monde; elle n'y tenait que par le bien, par ce sentiment de protester pour Dieu et de le servir, admirable office où le monde reprend tout à coup sa grandeur; où, tombé sous les coups de l'esprit qui l'a jugé ce qu'il vaut, il se relève et occupe de lui tous les instants de la pensée et toutes les vibrations du cœur. Tandis que l'homme désabusé par la simple expérience de la vie méprise, l'homme désabusé par la lumière d'en haut estime. Tout en n'étant donc plus du monde pour le monde, madame de Swetchine y était plus que jamais pour Dieu; elle suivait sa marche avec un intérêt tout-puissant, attentive à saisir ce qui pouvait l'éloigner ou le rapprocher du principe de toute vie. M. de Maistre n'était plus. Une école différente de la sienne se formait. Madame de Swetchine en vit poindre les premiers germes, et elle entoura de conseils et d'affection les jeunes représentants d'une idée que ses souvenirs eussent repoussée peut-être, mais que la liberté de son esprit la rendait capable de juger; car c'était là le caractère et comme la trempe de son génie. Dans un temps de dépendance intellectuelle où

les partis entraînaient tout à leur suite, madame de Swetchine n'avait point d'engagement et ne subissait point d'entraînement; elle isolait chaque question du bruit qui se faisait autour d'elle et la plaçait dans le silence de l'éternité. Aussi était-on sûr, après avoir entendu tout ce qui se disait, de rencontrer à son seuil quelque chose qui n'avait pas été dit, une face originale de la vérité, et même, quand elle se trompait, une preuve que sa pensée n'appartenait qu'à elle seule, parce qu'elle ne la cherchait qu'en Dieu.

Ce fut après la chute de l'*Avenir* que je la vis pour la première fois. J'abordai aux rivages de son âme comme une épave brisée par les flots, et je me rappelle encore, après vingt-cinq ans, ce qu'elle mit de lumière et de force au service d'un jeune homme qui lui était inconnu. Ses conseils me soutinrent à la fois contre la défaillance et l'exaltation. Un jour qu'elle crut remarquer dans mes paroles un doute ou une lassitude, elle me dit avec un accent singulier ce simple mot: « Prenez garde! » Elle était merveilleuse à découvrir le point où l'on penchait et où il fallait porter secours. La mesure de sa pensée était si parfaite, la liberté de ses jugements si remarquable, que je fus longtemps à comprendre à qui et à quoi elle était dévouée. Au lieu que partout ailleurs je savais d'avance ce qu'on allait me dire, là je l'ignorais presque toujours, et nulle part je ne me sentais davantage hors du monde. Ce charme d'en haut ne s'épanchait pas sur moi seul. D'autres esprits, mes anciens ou mes contemporains, en ressentaient l'action, et il est impossible de dire de combien d'âmes cette âme unique était le flambeau. Non-seulement le jour, à des heures fixées, non-seulement le soir jusqu'au delà de minuit, mais presque à tout moment, la confiance lui amenait une importunité jamais reprochée. Ainsi se forma autour d'une étrangère je ne sais quelle patrie qui était de tous les temps et de tous les pays, parce que c'était la vérité qui en faisait le sol, l'air, la lumière et le mouvement.

La nature, on le sent bien, n'eût pas suffi toute seule pour aviver cette inépuisable conversation. Elle était nourrie par une lecture assidue de tout ce qui paraissait de remarquable en Europe. Aucun livre, comme aucun homme, n'échappait à cette ardente curiosité. A l'exemple du comte de Maistre, qui lui en avait inspiré le goût, madame de Swetchine donnait un coup de crayon à toute page qui la frappait, et, à la première heure de loisir, entre deux entretiens, elle gravait sur l'airain d'une feuille légère la pensée qui avait illuminé la sienne. Elle y ajoutait ses propres réflexions avec la rapidité d'un premier coup d'œil, et ce triple commerce des livres, des hommes et d'elle-même,

qui ne s'arrêtait jamais, faisait de son intelligence une source qui ne tarissait pas. Quels étaient cependant, au milieu des contradictions de son siècle, les principes qui la conduisaient et dont elle épanchait autour d'elle l'infatigable clarté? En rappelant mes souvenirs, je les énoncerais ainsi : Jésus-Christ, vie du ciel et de la terre ; l'Église catholique, seule société des esprits, parce qu'elle seule possède le fondement de la foi et l'inspiration de la charité ; Rome, centre du monde, parce qu'elle l'est de l'Église ; le genre humain progressif sur une base qui ne change pas ; la liberté civile et politique, fille du christianisme ; le commerce, l'industrie, la science, de grandes choses, mais sous une chose plus grande encore, qui est la justice et l'honneur ; tout le travail de l'homme impuissant à diminuer la misère sans la vertu ; la France, peuple aimé de Dieu ; sa révolution, une vengeance et une miséricorde, un germe sous des ruines ; la philosophie, aussi ancienne que l'homme, vestibule du christianisme quand elle n'est pas encore éclairée de la foi, et son couronnement quand la foi l'a transformée : la raison, lumière innée d'où procède la philosophie et que le christianisme perfectionne ; l'avenir, un abîme, incertain, mais où Dieu se trouvera toujours ; l'erreur, un crime quelquefois, une faiblesse bien plus souvent ; la tolérance, un hommage à la vérité, une preuve de foi ; la force, ce qui est le plus près de l'impuissance : l'autorité, un ascendant qui a sa source dans l'antiquité et dans le droit ; la propriété, union de l'homme avec la terre par le travail, première liberté du monde sans laquelle aucune autre ne subsiste ; la liberté, garantie du droit contre tout ce qui n'est pas le droit : voilà, si ma mémoire est fidèle, le son que rendait, à quelque heure et sous quelque forme qu'on la touchât, cette lyre harmonieuse que nous n'entendrons plus. Une simplicité constante dans une élévation égale, une bonté qui tombait du Christ, donnaient à ces doctrines, outre leur mérite dans la vérité, un empire qui venait de la personne. On pouvait, en les écoutant, résister à ce double prestige ; mais on ne pouvait ni haïr ni mépriser, on aimait et l'on devenait meilleur. Heureuse bouche, qui, pendant quarante années, n'a pas fait un ennemi à Dieu, et qui a versé dans une multitude de cœurs blessés ou languissants le germe de la résurrection ou l'élan de la vie !

Peut-être cependant je trompe ceux qui me lisent. Ils se persuaderont que l'amie du comte de Maistre et de tant de chrétiens éminents n'avait près de leur amitié que le mérite d'une intelligence supérieure : c'eut été beaucoup déjà, mais ce n'était pas là toute madame de Swetchine. La clarté, quand elle vient de Dieu, est inséparable de la charité.

Madame de Swetchine aimait les pauvres. Comme Frédéric Ozanam, cet autre bienfait de la Providence que nous avons perdu, elle savait oublier la science devant le malheur, et ses lèvres, accoutumées aux choses profondes, en avaient de divines en face de la souffrance et de la mort. On ne l'eût pas cru peut-être en entrant dans sa demeure. Des tableaux de grands maîtres, des candélabres éblouissants, des vases précieux, des livres enfermés sous des cristaux richement encadrés, des fleurs et des tentures, tout cet ensemble suggérait l'idée d'une magnificence coûteuse, peu compatible avec l'amour secret des malheureux. Mais, je l'ai dit, madame de Swetchine avait en toutes choses, même dans le devoir, un point de vue qui lui était propre. Persuadée qu'elle devait à sa famille et à son pays de les représenter dignement dans la capitale d'un grand peuple, elle avait l'art d'être simple au milieu d'un appareil qu'elle estimait nécessaire, et de retrouver l'économie dans d'obscures privations. Bien avant sa mort, par exemple, elle n'eut plus de voiture. Elle allait à pied avec une exactitude scrupuleuse aux offices de Saint-Thomas d'Aquin, sa paroisse, quoiqu'elle eût une chapelle domestique et que son âge, aussi bien que ses infirmités, eussent pu lui permettre de rester chez elle ou de ne sortir qu'en équipage. Un jour, son secret lui échappa. Troublée, je l'imagine, par quelque lecture qu'elle avait faite ou par quelque discours que je lui avais tenu, elle me demanda avec une sorte d'anxiété si je croyais qu'en donnant aux pauvres la sixième partie de son revenu elle accomplissait le précepte de l'aumône. Une autre fois qu'on servait des primeurs sur sa table et que j'en paraissais surpris : « Que voulez-vous, me dit-elle, il y a des gens qui font cela pour nous ; ne serait-ce pas une ingratitude si ceux qui le peuvent ne les récompensaient pas de leur travail? » Ce mot m'ouvrit tout un ordre d'idées. Je compris que les riches ne doivent pas seulement soutenir ceux qui ne peuvent pas gagner leur vie, soit faute de force, soit manque d'ouvrage, mais qu'ils doivent encore, selon leur fortune, protéger tous les développements honnêtes du travail humain. C'est ainsi qu'aux beaux jours de Venise, de Gênes, de Florence et de Pise, tant de marchands chrétiens élevaient à leur patrie d'immortels monuments, et qu'à Rome tant de cardinaux ont bâti des palais. La magnificence est une vertu, dit Saint Thomas d'Aquin, lorsqu'elle est réglée par la raison, bien différente de ce luxe, qui n'est qu'une vanité et une ruine.

On voyait chez madame de Swetchine une jeune muette qu'elle avait adoptée, comme si elle eût voulu expier ce don de la parole qu'elle avait reçu dans une si rare mesure. C'était sa coutume de se faire des

pauvres dans les événements heureux de sa vie. Chacun d'eux lui rappelait un bonheur dont il était le représentant. Elle les visitait à des jours réglés, leur portait elle-même des secours et surtout l'or de sa présence. Ce commerce entretenait en elle la mémoire de l'homme, si prompte à s'effacer de ceux qui n'ont pas la mémoire de Dieu. Elle le continua jusqu'aux derniers jours de sa vie, et lorsque déjà le souffle en était incertain et tremblant sur ses lèvres, elle demandait encore des nouvelles de ses pauvres. J'ai vu, pendant que nous assistions au coucher douloureux de cette belle lumière, sa chère muette la suivre des yeux d'une chambre voisine, sentinelle vigilante d'une vie qui avait tant donné d'elle-même, et qui s'éteignait entre l'amitié demeurée fidèle et la pauvreté demeurée reconnaissante.

Parlerai-je, après les pauvres, de cette chapelle bien-aimée où l'ancienne incroyante de Saint-Pétersbourg épanchait son cœur devant le Dieu de sa maturité? C'était là surtout qu'elle vivait, et là aussi qu'elle avait rassemblé dans un étroit espace tout ce que la richesse et le goût, unis ensemble, peuvent faire pour exprimer l'amour et le contenter. Sanctuaire charmant et pieux! Vous ne pouviez contenir que peu d'âmes mais il en était une qui suffisait à vous remplir et que vous remplissiez aussi. Maintenant vous n'êtes plus. La mort a dépeuplé ces siéges où tant d'amis vinrent prier, où la prière était si douce et la paix si profonde. Nous ne vous reverrons jamais, ni vos images, ni vos pierres précieuses, ni le tabernacle où reposait à côté du Seigneur la vertu tout entière de notre amie. Vous eûtes sa dernière pensée; ce fut vous qu'elle murmurait au moment où l'éternité la saisit et la porta devant Dieu. Puis-je donc mieux finir que par vous? A qui demanderai-je encore un souvenir, une larme, une admiration?

Depuis de longues années déjà, madame de Swetchine avait eu des préludes de sa fin. Le contre-coup d'une chute lui avait laissé au visage un ressentiment douloureux, qui se produisait par intervalles et à l'improviste, de manière à lui rendre douloureuse l'émission de la parole. Ce supplice n'arrêta point l'élan de ses communications. Elle demeura ce qu'elle avait toujours été, maîtresse d'elle-même et occupée de tous, attirant les cœurs comme aux jours de sa jeunesse, alors que le comte de Maistre lui envoyait son portrait avec ses vers écrits de sa main:

Docile à l'appel plein de grâce
De l'amitié qui vous attend,
Volez, image, et prenez place
Où l'original se plaît tant.

Plus heureux que ce grand homme qui n'avait vu que la première aube de Sophie de Soymonoff, nous avons joui de son âge parfait; il l'avait formé pour nous, et plus heureuse elle-même que son maître, elle avait pu, à la clarté d'une raison tempérée, porter de son siècle un jugement où l'espérance surpassait la crainte, et qui indiquait mieux la vraie route aux esprits désireux de connaître et de servir. Mais enfin il nous fallait la perdre. Tout astre s'éteint ici-bas, tout trésor se dissipe, toute âme est rappelée. Dieu n'épargna point à sa servante les angoisses de la mort, mais il lui laissa, pour les surmonter, l'empire qu'elle avait acquis sur toutes choses par soixante et quinze ans de combats. Assise dans son salon jusqu'à sa dernière heure, elle continua d'y recevoir ceux qui l'aimaient, de leur parler d'eux et de l'avenir, de tout prévoir et de tout animer. Sa figure penchée se relevait pour sourire; elle retrouvait l'accent et le tour de sa parole, et ses yeux éclairaient encore de leur sérénité la scène attendrie où nous la disputions à Dieu. Une secousse suprême nous l'enleva le 10 septembre 1857, à six heures du matin, après qu'elle eut reçu, peu de jours auparavant, le viatique et l'onction de l'éternelle vie.

Hélas! chère et illustre dame, je ne puis pas attacher à votre nom la gloire de ces femmes romaines que saint Jérôme immortalisa. Et cependant vous étiez de leur race; vous étiez de la race de ces autres femmes qui suivirent le Christ dans les stations de son pèlerinage, qui le regardèrent mourir, qui l'embaumèrent dans sa tombe, et qui, des premières aussi, le saluèrent dans l'aube de sa résurrection. Vous avez tout cru et tout vu. Née dans le schisme, élevée dans l'incroyance, Dieu vous envoya, pour dessiller vos yeux, un des plus rares esprits de ce siècle; sa main toucha vos paupières, et la clarté que votre patrie vous refusait vous vint du ciel par un étranger. Chrétienne, vous aspirâtes à la liberté du Christ. Conquise à Dieu par la langue de France, vous souhaitâtes de vivre sous cette parole, et quittant un pays que vous aimâtes toujours, vous vîntes parmi nous avec la modestie d'un disciple et d'une exilée. Mais vous nous apportiez plus que nous ne vous avions donné. L'éclat de votre âme illumina la terre qui vous recevait, et, pendant quarante années, vous fûtes pour nous l'écho le plus suave de l'Évangile et le plus sûr chemin de l'honneur. Aucune chute ne vous troubla; aucun succès ne vous séduisit. Vous fûtes la même toujours, parce que la vérité ni la justice ne changent jamais. Ah! sans doute, votre mission fut de nous faire du bien dans notre Occident pâli; mais vous en eûtes une autre, je le crois; vous fûtes près de nous comme un avant-garde

de la conversion de l'Orient. Fille de la Grèce, Dieu voulut nous montrer dans votre personne, comme il l'avait déjà fait en plusieurs de vos compatriotes, ce que sera un jour cette antique Église de nos premiers pères dans la foi, lorsque, ramenée d'une fatale séparation, elle recevra du haut de Saint-Pierre cette émission de l'unité qu'elle nous avait envoyée jadis de Jérusalem et d'Antioche, et dont nous lui gardons avec fidélité le précieux dépôt. Oui, croyez-en l'amour que vous gardiez à votre patrie; croyez-en les pressentiments de votre évangéliste le grand comte de Maistre; croyez-en les longues espérances de l'Église latine et son respect constant pour la Grèce chrétienne : oui, tout ou tard, l'Orient s'inclinera devant l'Occident comme un frère vers son frère. Sainte-Sophie entendra retentir dans les deux langues le symbole qui n'a pas cessé de nous unir. La liberté de conscience, acquise au genre humain, ne permettra plus à l'erreur de se garder par la persécution. Les voiles tomberont; les victimes obscures de la crainte politique secoueront leurs chaînes; tous les esprits, d'un bout de l'Europe à l'autre, suivront leur pente de nature et de grâce, et s'il reste, comme il est nécessaire, des incrédules ou des protestants, du moins il ne restera plus de nation crucifiée à l'erreur. En ce temps-là, chère et noble amie, que nous avons perdue et que nous demeurons ici à pleurer, en ce temps-là, vous soulèverez un peu votre froide pierre de Montmartre, vous respirerez un instant l'air où vous avez vécu, et y reconnaissant à la fois les baumes de votre première et de votre seconde patrie, vous bénirez Dieu qui vous avait appelée avant les autres, et auquel vous aviez répondu par cette foi sans tache qui nous éclaira nous-même, et par cette espérance invincible qui nous soutint contre les défaillances d'un siècle si fécond en chutes et en avortements.

H.-D. LACORDAIRE,

(*Le Correspondant.*)

REVUE POLITIQUE.

Nos lecteurs ne s'étonneront pas si nous avons tardé jusqu'à présent de leur présenter un bulletin de la situation politique. Depuis que les tendances du libéralisme à propos du projet de loi sur la charité ont été esquissées à grands traits dans la *Belgique*, ces tendances, qui nous faisaient demander avec douleur : « Combien de temps encore la société résistera-t-elle aux tendances impies, révolutionnaires et antisociales du libéralisme maçonnique? » ces tendances, disons-nous, se sont révélées de la façon la plus lamentable, la plus désastreuse et la plus alarmante pour la liberté et la prospérité morale du pays.

Nous ne reviendrons pas sur le projet de loi en lui-même, sur les calomnies dont il a été l'objet, sur l'attitude prise par la minorité pendant la discussion. Si personne ne s'étonnait du rôle odieux joué par M. Verhaegen, fidèle en cela à ses habitudes de diffamation et de calomnie, on ne pouvait s'expliquer la tristesse de M. Frère, les sinistres pronostics de M. Lebeau, les accents lacrymatoires de M. Rogier décidé à crier *jusqu'à extinction des forces physiques.*

Le mot de l'énigme fut bientôt donné par les émeutes. La situation nouvelle faite au pays se dessine donc entre les émeutes de mai d'une part, et les élections du 10 décembre, qui en sont le complément et le corollaire. Quant aux faits qui se sont passés dans l'intervalle, ils se groupent naturellement autour de deux faits principaux : la lettre royale du 13 juin et la formation d'un cabinet d'extrême gauche au 9 novembre. Exposons sommairement ce qui a eu lieu et ce qui aurait dû avoir lieu. Le meilleur moyen de s'éclairer sur l'avenir, c'est d'étudier le passé.

Que, dans le premier moment, on ait été pris au dépourvu

par des agressions inconstitutionnelles dont le scandale avait été épargné à la Belgique jusqu'ici, qu'il se soit manifesté même une certaine indécision, cela se conçoit. Ceux-là seuls pouvaient n'être ni étonnés ni émus qui étaient dans le secret des manifestations préparées au cri de *Vive la minorité! A bas la majorité!*

Mais dès que le but révolutionnaire s'est montré, dès que la Chambre a été outragée, dès que la pression sur le pouvoir parlementaire et sur le pouvoir royal a été constatée, il n'y avait pas d'hésitation possible. L'ordre constitutionnel était menacé; il fallait le protéger par tous les moyens légaux dont le gouvernement dispose. Le projet de loi devenait une chose toute secondaire. Il fallait à tout prix sauver l'inviolabilité du parlement et la liberté des représentants de la nation. Ceux-ci pouvaient se mettre à couvert des avanies de quelques misérables hurlant dans les rues, se livrant à des voies de fait contre les personnes et les propriétés. Mais, l'orage passé et la sécurité rétablie, ils devaient rentrer dans la plénitude de leurs droits. Les membres de la gauche, compromis par les ovations des perturbateurs, auraient été les premiers à supplier leurs collègues de se réunir régulièrement et d'aviser avec eux aux meilleures mesures à prendre dans ces tristes circonstances.

Ainsi l'exigeaient le bon sens, l'honneur du pays, la dignité du pouvoir, les nécessités du gouvernement représentatif. Malheureusement, le ministère ne comprit ni son devoir, ni les exigences de la situation. Il se décida, à l'improviste, à proroger la Chambre. En agissant ainsi, il rendait un immense service à la gauche, au nom de qui l'émeute s'était faite. Il rendait hommage à l'émeute en lui reconnaissant une sorte de raison d'être. Il amoindrissait moralement la droite, qui perdait l'occasion de prendre la parole et de demander compte du désordre et du scandale à ceux qui en recueillaient les bénéfices politiques.

A nos yeux, la prorogation de la Chambre sous le coup de l'émeute a été une mesure désastreuse, qui a entraîné par voie de conséquence toutes les fautes commises depuis : la clôture de la session et la dissolution parlementaire. On ne pouvait guère

espérer que ceux-là s'arrêteraient à temps, par un retour de courage et de résolution, qui s'étaient volontairement placés sur une pente fatale. Ils en ont descendu misérablement tous les degrés, entraînant avec eux tout ce qui doit légitimement survivre à la chute d'un cabinet.

Le ministère ne sut imaginer rien de mieux que de clore la session pour suspendre la discussion sur la bienfaisance, en annonçant l'intention d'en proposer l'ajournement à l'époque de l'ouverture des Chambres. Il obtenait, en même temps, du Roi, une lettre personnelle, destinée à la publicité, remplie de conseils de modération et de prudence, et approuvant la conduite du cabinet. La lettre royale est du 13 juin. Son apparition seule prouvait combien peu la situation était normale. Les faits ont montré combien était grande l'illusion des ministres qui se flattaient d'avoir ainsi ramené la paix dans les esprits et consolidé leur position ébranlée.

Nous accusons non pas leur bonne foi, mais leur défaut de prévoyance. Ils ont jugé leurs adversaires d'après eux-mêmes, tandis qu'ils auraient dû savoir que la parole du roi lui-même n'a pas d'action sur les passions liberales. Or ces passions avaient lieu de s'exalter jusqu'aux plus hautes espérances, puisqu'elles avaient vu reculer, devant des manifestations illicites, le Gouvernement et les Chambres. Elles avaient obtenu, en vociférant dans la rue, ce qu'elles n'auraient pas obtenu en discutant sérieusement dans l'enceinte législative. Elles voyaient le parlement condamné, le ministère amoindri par ses actes, l'opinion publique mise dans l'impossibilité d'être éclairée efficacement sur les calomnies qui l'avaient émue et égarée.

Aussi ces calomnies se sont-elles déchaînées avec une violence croissante, et sans contrepoids possible, pendant les élections communales au mois d'octobre. Toutes les concessions du ministère étaient exploitées contre le ministère lui-même par le parti qu'il avait cru désarmer par tant d'abnégation. Il n'avait peur que d'une seule chose : c'était de paraître fort et de reconquérir l'ascendant moral sans lequel on ne peut gouverner avec hon-

neur. C'est ce qui le détermina à mettre le veto à la candidature offerte avec enthousiasme à M. Nothomb, ministre de la justice, par les électeurs de Saint-Nicolas.

Dominé par cette funeste préoccupation, le ministère perdit la tête après les élections communales. Se trompant dans l'ordre des principes constitutionnels, comme il s'était si présomptueusement trompé dans l'ordre des faits, il vit dans les élections communales de quelques villes, ce qui n'est pas, ce qui constitutionnellement ne peut jamais être, un verdict politique rendu par le corps électoral contre le Gouvernement.

Or, en supposant, contre l'évidence, qu'il en fût ainsi, il faudrait, pour apprécier le prétendu verdict politique des électeurs communaux, prendre pour base le corps électoral de toutes les communes du pays, et non pas celui de quelques communes, qui, quelque peuplées qu'elles soient, ne forment qu'une petite minorité dans la masse. Et, en admettant même que le résultat ainsi généralisé lui fût défavorable, ce qui est faux, le ministère devait envisager la question de principe constitutionnel et opposer une fin de non-recevoir au verdict que lui signifiaient illégalement les organes de la gauche impatiente de ressaisir à tout prix le pouvoir.

Mais le sens politique, comme le bon sens, semble avoir abandonné le cabinet depuis le mois de mai. Il donna sa démission. Enfin elle fut acceptée et un ministère d'extrême gauche fut constitué le 9 novembre, à la stupéfaction générale. Les nouveaux ministres étaient tout aussi étonnés que les ministres démissionnaires. Entre les démissions offertes et les démissions acceptées, il s'est passé des faits d'un ordre intime qu'il ne nous est pas encore donné d'éclaircir. Nous serons donc discrets sur ce chapitre. Constatons seulement que, dans cette situation déplorable faite au pays depuis le mois de mai, tout semble avoir eu lieu en dépit des règles du gouvernement représentatif; tout a été insolite, tout, jusqu'au dénouement.

En effet, les feuilles libérales ont constaté avec satisfaction, et il est permis de constater après elles avec étonnement, que la

crise ministérielle s'est terminée sans qu'aucun membre de la majorité parlementaire ait été consulté. Des conseils avaient été adressés dans la lettre royale du 13 juin à cette majorité ; elle devait au moins être mise en demeure de les suivre et de se mettre d'accord avec la volonté de la couronne. Le dévouement et le patriotisme de cette majorité, prépondérante à la chambre et au sénat, étaient bien connus. Elle avait donné au pays et à l'Europe les gages les plus rassurants. Un arrêté royal a appris le 9 novembre qu'elle était sacrifiée aux hommes de la gauche. Il leur fallait, pour entrer au pouvoir, la dissolution parlementaire, c'est-à-dire le moyen légal de rallumer avec une intensité nouvelle dans tous les esprits cette guerre que la sagesse du roi déplorait avec tant de raison dans la lettre du 13 juin. Ce moyen leur a été fourni, et les résultats de la dissolution sont connus.

Si le pays s'était trouvé dans un de ces cas rares, tout exceptionnels, où l'on croit devoir consulter réellement l'opinion publique par voie électorale, la marche était toute tracée. Le Gouvernement devait rester neutre et imposer sincèrement à ses innombrables agents l'abstention entre les partis qui se disputent la suprématie. Les votes ainsi donnés librement, sous une administration provisoire restant en dehors de la lutte, auraient produit une majorité, et un ministère définitif se serait ensuite constitué en harmonie avec cette majorité, quelle qu'elle fût.

Telle était la marche indiquée par la loyauté et le bon sens. On a précisément agi à rebours. La majorité a été sacrifiée, *à priori*, à un cabinet d'extrême gauche qui a pesé à outrance sur le corps électoral. Et, malgré cela, entre les électeurs des deux camps, il n'y a qu'une différence d'environ 6,000 voix. Or, si légère qu'eût pu être la pression du cabinet du moment où il ne restait pas neutre, ces quelques milliers de voix peuvent bien être attribuées à la prépondérance de son action, puisqu'il a jeté dans la balance toutes les forces administratives du Gouvernement.

L'appel au pays n'a donc pas été sincère. Les élections n'ont pas eu lieu dans les conditions d'impartialité requises. Elles ont

réduit l'ancienne majorité à une minorité de 37 ou 38 voix. Elles lui ont enlevé des hommes de talent et d'expérience, dont nous sentons vivement la perte. Mais elle conserve, malgré les efforts acharnés faits pour *l'écraser*, car tel était le mot d'ordre du cabinet, assez de forces et d'éléments de vie pour jouer un rôle important dans les débats parlementaires.

Quel sera le système du cabinet issu de l'émeute et confirmé par des élections ainsi violentées? Il n'en sait probablement rien lui-même. S'il est fidèle aux antécédents de l'opposition qu'il représente, il doit modifier la loi sur l'enseignement primaire, retirer la convention d'Anvers, la loi-Faider sur la presse, la loi-Nothomb sur les régicides, remettre en vigueur arbitrairement la circulaire de M. de Haussy en dépit de la jurisprudence de la cour de cassation, et proclamer le libre-échange.

S'il n'exécute pas sur ces divers points le programme maçonnique, il condamne l'opposition, il donne gain de cause à l'ancienne majorité et il s'attire de sérieux embarras dans l'avenir de la part de ceux qui l'ont poussé au pouvoir. S'il essaie de l'exécuter, il est sûr de n'être pas suivi dans cette voie par un certain nombre de membres de la majorité nouvelle, qui sont liés par des antécédents contraires. Les anciens votes même des membres du cabinet offrent une bigarrure assez frappante.

De toutes les manières, le cabinet du 9 novembre n'a de choix qu'entre deux inconséquences. S'il se lance résolument dans la réaction, il deviendra, quoi qu'il en ait, tracassier et persécuteur. Or, la fortune des persécuteurs est de courte durée en Belgique. S'il oppose de la résistance à la partie ardente de son parti, l'indécision paralysera sa marche, il perdra la confiance des uns sans gagner celle des autres. Il les mécontentera tous par le spectacle de son impuissance. Or, des faits récents viennent de prouver, une fois de plus, que les impuissants finissent d'une façon pitoyable.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE LITTÉRATURE, A L'USAGE DES PENSIONNATS, DES ÉCOLES MOYENNES ET DES CLASSES INFÉRIEURES D'HUMANITÉS, par M. l'abbé L. Laporte, professeur au pensionnat du Brul à Malines. — Typ. de A. Stecnackers-Klerckx, rue du Brul, Malines.

Nous n'insisterons pas, à l'occasion de ce nouveau *Traité de littérature* sur la nécessité d'initier de bonne heure les jeunes gens à l'art d'écrire. Cette nécessité est aujourd'hui généralement reconnue. Mais ce qui n'est pas moins avéré, c'est que la plupart des ouvrages ayant trait à la littérature ont le défaut grave, pour des écrits destinés à l'enseignement de n'être pas accessibles aux jeunes intelligences. Les auteurs ont tous la prétention de s'adresser aux jeunes gens, mais bien peu savent réellement se mettre à la portée de l'élève. Et cela se conçoit; le rhéteur en formulant ses préceptes, considère presque toujours les choses d'un point de vue trop élevé; il ne les aperçoit que dans leur ensemble et n'en fait pas assez saisir les rapports. Cependant le professeur, constamment en lutte avec les difficultés de détail qu'il doit surmonter, vaincre une à une, est obligé de s'y arrêter et d'en faire autant de questions capitales dans le cours de ses leçons. Un *Traité de littérature*, pour remplir les conditions d'un livre véritablement utile doit donc être en quelque sorte l'œuvre d'un homme s'occupant lui-même de l'enseignement. Seul le professeur est à même de comprendre, par l'expérience de tous les jours, les difficultés inouïes que suppose pour l'élève l'art de produire ses idées et de les revêtir d'une forme convenable.

Cette remarque que nous avons déjà faite, en rendant compte d'un ouvrage analogue, peut s'appliquer au *Manuel* de M. l'abbé Laporte. Chaque page de ce livre trahit, en effet, la sollicitude du maître. Tout y est sacrifié au désir d'être compris. Point de phrases, point de pompea-

ses définitions; mais une excellente méthode dont la clarté et la précision constituent le rare mérite.

Les personnes initiées à l'enseignement ne s'étonneront pas de nous voir attacher tant de prix à ces modestes mais précieuses qualités. Elles savent que c'est par le travail patient de l'analyse que l'on parvient à familiariser les jeunes gens avec les opérations de l'esprit. Aussi ne saurait-on trop approuver le professeur qui, guidé par la généreuse pensée de communiquer ses connaissances, ne dédaigne pas d'entrer dans l'examen des moindres rouages du mécanisme si compliquée de la composition littéraire.

On l'a dit souvent et avec raison, rien n'est si difficile que d'écrire pour les enfants. Constater qu'un livre, destiné à la jeunesse, remplit parfaitement son but, c'est donc en faire sérieusement l'éloge. Nous avons dit ce que nous pensons sous ce rapport de l'excellent *Manuel* de M. l'abbé Laporte. Un mot sur le plan de l'auteur et sur la marche qu'il a suivie suffira pour compléter cette appréciation d'un ouvrage que nous voudrions voir adopter par tous les établissements d'instruction auxquels il s'adresse.

Le Traité élémentaire de littérature de M. l'abbé Laporte est divisé en trois parties ou chapitres. Le premier traite des *pensées*, le second, du *style* et le troisième des *différents genres de compositions*.

Dans le premier chapitre, on explique brièvement les qualités essentielles à la pensée. Le chapitre II a pour objet *le style*. Il est divisé en quatre parties, traitant 1° des qualités générales du style, 2° des ornements du style et 3° des qualités particulières du style. Les moyens de se former à l'art d'écrire font l'objet de la quatrième partie. Afin d'aider l'élève dans le choix des épithètes et des adverbes dont il fait si rarement un emploi judicieux, l'auteur donne quelques principes appuyés sur des exemples. Il en fait de même pour le substantif ou le verbe, dont il importe de savoir varier aussi l'emploi. Des exemples nombreux indiquent en outre, la manière de donner un tour différent à l'expression, lorsqu'on est obligé de rendre plusieurs fois la même idée. Enfin l'auteur s'étend sur les *figures*, parce que, comme il le dit très-bien, c'est un moyen facile de développer la pensée.

La simple indication du système de M. l'abbé Laporte montre assez